

Université Lumière Lyon 2

Ecole doctorale Sciences Humaines et Sociales

Institut d'Etudes Politiques de Lyon

Laboratoire Triangle

Comprendre l'exclusion sociale à la lumière de la reconnaissance

**Réflexions théoriques sur l'approche d'Axel Honneth et illustration à partir d'une
étude de cas à Bogotá**

Juan Felipe Carrillo Gáfaró

Thèse de doctorat en Science Politique

Sous la direction de Monsieur Jean-Louis Marie et de Monsieur Matteo Gianni

Membres du Jury :

Monsieur Didier Chabanet, Marie Curie *Research Fellow* en science politique à l'Institut Universitaire Européen de Florence

Monsieur Matteo Gianni, maître d'enseignement et de recherche en science politique à l'Université de Genève

Monsieur Jean-Louis Marie, professeur de science politique à l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon

Monsieur Numa Murard, professeur de sociologie à l'Université Denis Diderot (Paris 7) (rapporteur)

Monsieur Yves Schemeil, professeur de science politique à l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble (rapporteur)

Volume 1

Janvier 2012

Le dedico el esfuerzo de mi trabajo

a Andrés Escobar,

Jaime Garzón,

Jaime Pardo Leal,

Guillermo Cano,

Bernardo Jaramillo Ossa,

Álvaro Gómez Hurtado,

Rodrigo Lara Bonilla

y Luis Carlos Galán.

Todos ellos sacrificaron su vida por una causa común:

Querer el país donde nacieron.

A ellos, mi reconocimiento.

Remerciements

A mes directeurs, messieurs Jean-Louis Marie et Matteo Gianni pour leur patience et excellent accompagnement pendant ces années de travail : grâce à eux, j'ai pu réaliser un travail sans pression, ni angoisse. A monsieur Jean-Louis Marie pour ses conseils (non seulement académiques) et pour son désir profond de voir ma thèse achevée. A monsieur Matteo Gianni pour avoir accepté une co-direction après deux ans de route, et pour nos rencontres à Genève. Sans eux, je n'aurais pas eu l'énergie de mener à terme mon projet de travailler sur l'exclusion à partir de la reconnaissance. Merci.

An Axel Honneth für die zwei Interviews, die er mir erstattet hat und dafür, dass er mir durch sein Werk den Wert der Anerkennung in der Gesellschaft nahegebracht hat, dessen sich nicht jeder bewusst ist. Vielen Dank.

A Jacqueline Pradier de l'Association AGIRabcd pour avoir maintes fois relu et corrigé mon texte. Ce travail n'aurait pas été possible sans elle. Merci.

A Pierre Vernus, Nadine Béliand, David Garibay, Renaud Payre et Sophie Bérout pour leur confiance qui m'a permis d'enseigner, ce qui me passionnera toujours. Merci.

A Didier Chabanet pour sa lecture et avec Emmanuel Renault, Heikki Ikäheimo, Antanas Mockus, Ana L. Cervio, Juan C. Villagrán et Marta Anadón pour le temps qu'ils ont consacré à répondre à mes questions : leurs commentaires ont toujours été très appréciés. Merci.

Au laboratoire Triangle et à l'Ecole Doctorale, en particulier à Pascal Allais, pour m'avoir toujours aidé à présenter une partie de mon travail à l'étranger. A Mauricio Rodriguez et Vanessa Alzate pour m'avoir donné la possibilité de mieux connaître ma ville, ses problèmes et ses acteurs. A Mélanie Gibeaux pour la relecture de mon travail. A Margarita Berdugo et Mauricio Ruiz pour leur écoute.

A Sébastien Gardon pour la correction de ce texte, et avec Ricardo Echavarría, Pierre Chamard et Marie-C. Meillerand pour leurs réflexions sur le sens de la thèse : chacun a été courageux à sa façon.

A Nicolás pour son accompagnement pendant les temps « obscurs ». A Alfonso pour son soutien cette dernière année. A Diego pour savoir vivre la distance avec stoïcisme. A Virginie et Sébastien pour leur confiance. A Christian pour nos discussions outre-Rhin. Merci.

A Encha et Miselena, pour leur accompagnement sans faille. A Marcela et Clarisse simplement pour être là. A Tina pour son incondtionnalité. A Don et Marion pour leur tendresse. A Bernhard et Françoise pour leur affection filiale et leur immense générosité. Merci.

A Coca, toujours Coca, pour son amitié maternelle. Gracias mi chino.

A ma mère, pour son courage dans les moments difficiles de notre vie et pour l'exemple qu'elle m'a donné de ce que vivre veut dire. Gracias ma.

A mon père, l'intellectuel, pour nos voyages et pour m'apprendre toujours à mieux comprendre l'humain. Gracias pa.

A Florine, por TODO, TODO, en especial por su constante compañía y por el tiempo que le dedicó a este trabajo. Sin su amor no sería el que soy. TAM...erci.

A Amelia, a quien le prometo que la próxima vez lo haré mejor. Gracias.

Résumé

Aujourd'hui, le concept d'exclusion sociale est ambigu, voire banalisé, alors que le processus même affecte des millions d'individus. La plupart des études en sociologie et en politiques sociales dont il est l'objet s'adonnent principalement à une analyse de sa dimension matérielle (et objective). Malgré l'avancée et l'importance de ces études, il existe une dimension symbolique (et subjective) à nos yeux très partiellement explorée jusqu'alors, et qui permettrait de mieux appréhender le processus d'exclusion en termes relationnels. Notre travail se propose d'examiner avec précision cette dimension symbolique dont le contenu moral suggère que l'exclusion peut être conçue comme le signe d'une injustice et plus précisément le signe d'une situation de non-reconnaissance.

Ainsi, en faisant appel aux réflexions du philosophe allemand Axel Honneth sur la notion de reconnaissance, et plus particulièrement sur les catégories définies comme étant de « non-reconnaissance », nous traçons de manière critique le chemin théorique qui conduit à une lecture de l'exclusion sociale à la lumière de l'approche honnethienne de la reconnaissance, c'est-à-dire, à une analyse de l'exclusion en termes de non-reconnaissance. En outre, notre travail vise à illustrer le lien entre exclusion sociale et reconnaissance à partir d'une étude de terrain basée sur 40 entretiens réalisés entre juin 2007 et mars 2009 à Bogotá en Colombie. Ceci nous permettra non seulement d'analyser le « caractère opératoire »¹ de la reconnaissance, mais surtout de voir jusqu'à quel point la démarche entreprise favorise la découverte de nouvelles compréhensions du processus d'exclusion, compréhensions sans lesquelles une analyse « opératoire » resterait incomplète.

La première partie de cette thèse offre un aperçu général des concepts d'exclusion et de reconnaissance selon l'idée qu'au sein de la dimension symbolique de l'exclusion se révèle un contenu moral que nous nous proposons d'examiner à partir de l'approche de la reconnaissance d'Axel Honneth. La deuxième partie s'attache à l'étude de ce contenu moral ainsi que des éléments qui permettent de faire une lecture de l'exclusion selon les travaux de Honneth. Cette lecture théorique est illustrée sur le terrain comme le montre la présentation de notre étude de cas à Bogotá. La troisième partie examine, à travers l'analyse des entretiens, dans quelle mesure le potentiel heuristique de l'approche honnethienne favorise la compréhension du processus d'exclusion sociale.

Mots clés : exclusion/inclusion sociale, reconnaissance/non-reconnaissance, mépris, invisibilité, réification, Axel Honneth, Colombie, Bogotá, politiques sociales.

¹ PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, « La reconnaissance, un concept de philosophie politique à l'épreuve des sciences sociales », in PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, *La reconnaissance à l'épreuve : explorations socio-anthropologiques*, Presses Universitaires du Septentrion, Paris, 2008, p. 31.

Abstract

The concept of social exclusion might nowadays seem ambiguous and banal, but its underlying processes affect millions of people. The majority of studies in sociology and social policy about the topic mainly analyze its material (and objective) dimension. Despite the progress and importance of these studies, there is also a symbolic (and subjective) dimension to social exclusion – a dimension which has in our opinion only been partially explored and could help to grasp the processes of exclusion from a relational point of view. Our work attempts to examine this symbolic dimension, the moral content of which suggests that exclusion can be perceived as a sign of injustice and more precisely, as a sign of non-recognition.

Based on the reflections of the German philosopher Axel Honneth on the notion of recognition, and more precisely on the categories defined as “non-recognition”, we critically draw the theoretical path towards understanding social exclusion in the light of the Honnethian approach to recognition, i.e. towards an analysis of exclusion in terms of non-recognition. Our work also aims to illustrate the link between social exclusion and recognition through a field study consisting of 40 interviews carried out between June 2007 and March 2009 in Bogotá, Colombia. This will not only allow us to analyze the “operational character”² of recognition, but more still, to explore to what extent our approach fosters the discovery of new understandings of the process of exclusion, without which a merely “operational” analysis would remain incomplete.

The first part of this thesis presents a general overview of the concepts of exclusion and recognition according to the idea that the symbolic dimension of exclusion reveals a moral content that we aim to examine through Axel Honneth’s approach. The second part focuses on examining this moral content as well as the elements that allow an analysis of exclusion following this approach. This analysis is both theoretical and practical as shown by our field study in Bogotá. Finally, the third part uses the interviews to explore to what extent the heuristical potential of the Honnethian approach helps understanding the process of social exclusion.

Keywords: social exclusion/inclusion, recognition/non-recognition, disrespect, invisibility, reification, Axel Honneth, Colombia, Bogotá, social policy (social policies).

² *Ibid.*

Resumen

Hoy en día, aunque el concepto de exclusión social es ambiguo, al punto de parecer banal, el proceso al que está asociado afecta millones de personas. La mayoría de los estudios sociológicos y de políticas sociales sobre este proceso suelen hacer énfasis en una dimensión material (y objetiva). Sin embargo, pese a la importancia de estos estudios, existe también una dimensión simbólica (y subjetiva) la cual, desde nuestro punto de vista, no ha sido lo suficientemente explorada y permitiría una mejor comprensión del proceso de exclusión en términos relacionales. Nuestro trabajo busca examinar esta dimensión simbólica tomando en cuenta su contenido moral, el cual sugiere que la exclusión puede ser considerada como el signo de una injusticia, y más aún como el signo de una situación de no reconocimiento.

De esta manera, tomando como base las reflexiones del filósofo alemán Axel Honneth sobre la noción de reconocimiento, y de manera más precisa las categorías de “no reconocimiento”, nuestro trabajo marca, con sentido crítico, las pautas del camino teórico que permiten una lectura más precisa de la exclusión social a la luz del estudio honnethiano del reconocimiento, o dicho de otra forma, releva con precisión el camino hacia un análisis de la exclusión social en términos de no reconocimiento. Además, nuestro trabajo busca ilustrar la relación entre exclusión social y reconocimiento por medio de un estudio de caso basado en 40 entrevistas realizadas entre junio de 2007 y marzo de 2009 en Bogotá (Colombia). Dicha ilustración nos permite no sólo analizar el “carácter operativo”³ del reconocimiento, sino también observar hasta qué punto nuestro trabajo facilita descubrir nuevas comprensiones sobre el proceso de exclusión sin las cuales el análisis “operativo” resulta incompleto.

La primera parte presenta una visión global de los conceptos de exclusión y reconocimiento, según la cual la dimensión simbólica de la exclusión revela un contenido moral que proponemos examinar a partir del estudio de Honneth. La segunda parte está consagrada a estudiar dicho contenido moral, así como los elementos que hacen posible un análisis de la exclusión basado en los trabajos de Honneth. Se trata de un análisis teórico ilustrado gracias a un estudio de caso en Bogotá. La tercera parte examina, por medio de una serie de entrevistas, hasta dónde el potencial heurístico de la teoría de Honneth favorece la comprensión del proceso de exclusión social y su eventual atenuación para permitir un análisis más acertado de un fenómeno que requiere considerar su dimensión simbólica, poniendo de presente lo sugerido por el contenido moral que esta tesis expone.

Palabras clave: exclusión/inclusión social, reconocimiento/no reconocimiento, rechazo, invisibilidad, reificación, Axel Honneth, Colombia, Bogotá, políticas sociales.

³ *Ibid.*

Sommaire

VOLUME 1

INTRODUCTION.....	1
PREMIERE PARTIE <i>EXCLUSION SOCIALE ET RECONNAISSANCE : FONDEMENTS THEORIQUES ET CONCEPTUALISATION.....</i>	30
DEUXIEME PARTIE <i>ETUDIER L'EXCLUSION SOCIALE EN TERMES DE NON-RECONNAISSANCE : REFLEXIONS THEORIQUES ET APPROCHE DU TERRAIN.....</i>	162
TROISIEME PARTIE <i>ILLUSTRATION EMPIRIQUE D'UNE ETUDE DE L'EXCLUSION SOCIALE EN TERMES DE NON-RECONNAISSANCE.....</i>	354
CONCLUSION.....	484
BIBLIOGRAPHIE THEMATIQUE.....	504
TABLE DES MATIERES.....	539

VOLUME 2 : ANNEXES

DOCUMENTS 1 à 5.....	2
ENTRETIENS AVEC AXEL HONNETH.....	35
ENTRETIEN AVEC ANTANAS MOCKUS.....	48
ENTRETIENS ETUDE DE CAS : ENTRETIENS NOUVEAUX ET ANCIENS HABITANTS (VERSION EN FRANÇAIS)	50
ENTRETIENS ETUDE DE CAS : ENTRETIENS NOUVEAUX ET ANCIENS HABITANTS (VERSION ORIGINALE EN ESPAGNOL)	212
PHOTOGRAPHIES 1 à 6.....	372

INTRODUCTION

Présentation : « Il paraît qu'ils vont nous amener à l'abattoir municipal »¹

Le 26 avril 2005 à Bogotá en Colombie, le Département Administratif de Bien-être Social, connu sous le nom de DABS² et chargé de gérer au nom de la mairie les politiques sociales de la ville, annonce pour le lendemain le transfert de quelques centaines d'habitants de la rue dans l'ancien abattoir municipal. Cette initiative répond à la disparition du quartier du *Cartucho* où vivent alors lesdits habitants dans des conditions de grande vulnérabilité.

La disparition du *Cartucho* fait partie d'un projet approuvé par la mairie en 1998³, visant la récupération d'une des zones d'un centre ville affecté par une urbanisation grandissante et désordonnée. Le projet de renouvellement du secteur se met en place avec un certain succès dans la plupart des quartiers voisins, à l'exception du *Cartucho* où la situation des populations est plus difficile et délicate à gérer : bien qu'il s'agisse d'un endroit où confluent toutes sortes de délinquances urbaines, le quartier représente pour ses habitants leur unique zone de sécurité.

La fin du *Cartucho* devient en même temps la fin d'un symbole et le début d'une nouvelle quête de logement pour ses anciens occupants. Cependant, cette nouvelle quête n'est pas prévue dans l'immédiat, ce qui, dans l'urgence, oblige le DABS à placer les populations dans le périmètre de l'ancien abattoir. Par ailleurs, la relocalisation de ces individus est difficile à cause de leur condition : aucun quartier de la ville ne veut entendre parler d'eux, car ils sont considérés comme une espèce de sous-hommes, de « damnés de la terre »⁴, voire d'hommes « jetables »⁵ (*desechables*).

¹ Interview avec un habitant de la rue au sujet de la disparition du quartier du *Cartucho* à Bogotá. Voir le journal *El Tiempo*, « La encrucijada de los indigentes del Cartucho », section *Nación*, Bogotá, 26 avril 2005, p. 1-3. « *Por ahí dicen que nos van a llevar para el Matadero Distrital* ».

² Le DABS (*Departamento Administrativo de Bienestar Social*) est une entité créée en 1968 (décret 3133) et renommée Secrétariat d'Intégration Sociale (*Secretariado de Integración Social*) après 2005.

³ Il s'agit du décret 880 du 19 octobre 1998 dans lequel la mairie adopte le Programme de Renouvellement Urbain pour la récupération du secteur comprenant les quartiers de San Bernardo et de Santa Inés et leurs environs (*Programa de Renovación Urbana para la recuperación del sector comprendido por los barrios San Bernardo y Santa Inés y sus zonas aledañas*). Des extraits de ce document sont disponibles en annexes (voir Annexes, Documents, Document 1). Nous avons consulté le décret 880 le 08/08/2011 sur le site de la mairie de Bogotá <http://www.alcaldiaBogotá.gov.co/sisjur/normas/Norma1.jsp?i=1627#1>.

⁴ FANON Frantz, *Les damnés de la terre*, prologue de Jean Paul Sartre, La Découverte, Paris, 2002 (1^{ère} édition 1961).

⁵ Le mot *desechables* est normalement utilisé pour les assiettes, verres ou couverts en plastique dont on ne se sert qu'une fois, d'où jetables. Pour une conceptualisation plus générale et analytique du terme, voir OGILVIE

L'épisode de l'abattoir ne dure pas longtemps. Certains individus sont relocalisés, d'autres sont laissés pour compte, et les problèmes dus à l'expulsion du *Cartucho* sont que partiellement réglés. Ainsi, bien que cet épisode ait rapidement été traité comme une simple anecdote, il est devenu pour nous le symbole d'une série de situations quotidiennes dans lesquelles des individus en conditions de vulnérabilité se trouvent à la merci non seulement de politiques sociales inadaptées ou absentes, mais aussi d'une communauté indifférente qui tend à les rejeter. Nombre sont aujourd'hui les exemples de ce genre de situations pouvant remonter parfois au début même des processus d'industrialisation et d'urbanisation à la fin du XIX^{ème} siècle⁶. Ces situations diverses peuvent aller de Roms percutés au bulldozer⁷ à des enfants lauréats de l'Oscar prêts à être expulsés de leur pays d'accueil⁸, en passant par des indigènes victimes de moquerie lorsqu'ils revendiquent leur droit à la citoyenneté⁹.

La plupart du temps même si « nous »¹⁰ arrivons à être conscients de ces situations, nous avons tendance à les négliger avec facilité, d'autant plus si elles ne nous affectent pas directement. En ce sens, il y a une tendance générale à oublier que « la réalité de la vie quotidienne se présente comme un monde que je partage avec les autres »¹¹ dans la mesure où « nous aimons que les autres nous ressemblent mais nous ne supportons que nous leur

Bertrand, « Violence et représentation : la production de l'homme jetable », in *Lignes*, n° 26, 26 octobre 1995, p. 113-141. Pour une description du terme dans le contexte colombien, voir LLERAS Ernesto, « Otro colmo del irrespeto a la vida: ¿somos todos desechables? », in *El Tiempo, Lecturas Dominicales*, Bogotá, 8 septembre 1991, p. 3.

⁶ GUESLIN André, « Introduction », in GUESLIN André & KALIFA Dominique (dir.), *Les exclus en Europe 1830-1930*, Editions de l'atelier, Paris, 1999, p. 16. Bien que le concept d'« exclus » pour la période concernée reste anachronique comme nous le verrons dans le premier chapitre de cette thèse, cet ouvrage montre bien les impacts sociaux de ces processus.

⁷ Ici, nous faisons allusion à l'expulsion de deux familles organisée par un hypermarché le 25 mars 2011 à Nantes. Voir *Le Figaro*, « Roms expulsés au bulldozer : le patron de Leclerc regrette », 26 mars 2011. Consulté le 10/10/2011 sur le site <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2011/03/25/01016-20110325ARTFIG00609-roms-expulses-au-bulldozer-le-patron-du-leclerc-regrette.php>.

⁸ Il s'agit du cas des élèves de l'école Bialik-Rogozin à Israël. Malgré l'Oscar reçu en 2010 pour le documentaire *Strangers no more* (2010) (dirigé par GOODMAN Karen & SIMON Kirk), qui met en lumière la tolérance et la diversité au sein de l'école, 120 de ces enfants, fils d'immigrés, risquent paradoxalement la déportation. Voir *The New York Times*, « Migrants in Israel face uncertainty, despite Oscar », 28 février 2011. Consulté le 11/10/2011 sur le site <http://www.nytimes.com/2011/03/01/world/middleeast/01israel.html>.

⁹ En septembre 2011, un documentaire en Colombie a mis en lumière le cas d'un groupe d'indigènes Wayúu (originaires de la région de la Guajira dans le nord du pays) qui dans les années 70 a été victime d'actes d'exclusion, de racisme et de moquerie de la part des fonctionnaires chargés de leur procurer une carte d'identité nationale. Profitant du fait que ces individus parlaient à peine l'espagnol et n'avaient pas des prénoms définis, les fonctionnaires leur ont attribué des prénoms à caractère dénigrant (jeux de mots, personnages fantastiques ou choses). Pour un approfondissement à ce sujet voir le documentaire « Nacimos el 31 de diciembre », dirigé par PADILLA Priscilla (2011).

¹⁰ Ce « nous » a l'intention de correspondre à tous ceux qui en lisant ce texte sont conscients qu'ils ne se trouvent pas dans ces situations.

¹¹ BERGER Peter & LUCKMANN Thomas, *La construction sociale de la réalité*, Armand Colin, Paris, 2002, p. 36.

ressemblions »¹². Cela signifie que nous sommes habitués à ne pas faire attention aux situations qui théoriquement ne nous concernent pas, car elles touchent des personnes qui ne nous ressemblent pas. Ceci peut expliquer que lorsqu'il s'agit de penser à des cas comme celui de l'abattoir, les politiques sociales sont « souvent à côté de la plaque »¹³, et qu'en même temps l'indifférence et le rejet s'emparent de la communauté.

Pourtant, nous sommes en présence de situations qui « devraient » nous concerner car elles remettent en question le fonctionnement social. En effet, ces situations illustrent le « sous-produit de la déstructuration de la société »¹⁴ qu'est le processus d'exclusion sociale. A première vue, le concept d'exclusion sociale est difficile à définir dans la mesure où il désigne « des situations sociales très diverses »¹⁵. Cependant, c'est ce caractère polysémique de l'exclusion qui rend le processus afférent multidimensionnel¹⁶. En même temps, il est en mesure d'examiner la façon dont les individus sont non seulement exclus à cause d'un manque de logement ou d'emploi, mais aussi à cause d'un problème d'ordre relationnel signe d'un lien social fracturé.

Le processus d'exclusion sociale ne doit pas être uniquement associé à des facteurs précis (gagner un salaire ou avoir un logement), mais à la façon dont se tissent les relations entre les individus et à l'éventualité de se trouver, voire de se sentir, exclu ne serait-ce que symboliquement. Cette distinction révèle donc une dimension symbolique¹⁷ et subjective de l'exclusion liée à toutes ces actions qui directement ou indirectement suggèrent tant le rejet et l'indifférence, que l'humiliation ou la dépréciation de l'individu mettant ainsi l'accent, à la différence de la dimension objective et matérielle, sur son aspect relationnel¹⁸.

¹² CROIZET Jean-Claude & LEYENS Jacques-Philippe, *Mauvaises réputations. Réalités et enjeux de la stigmatisation sociale*, Armand Colin, Paris, 2003, p. 291.

¹³ MURARD Numa, *La morale de la question sociale*, La Dispute, Paris, 2003, p. 15.

¹⁴ *Ibid.*, p. 133.

¹⁵ STROBEL Pierre, *Penser les politiques sociales. Contre les inégalités : le principe de solidarité*, Editions de l'aube, Paris, 2008, p. 53-54.

¹⁶ *Ibid.*, p. 54.

¹⁷ Il est important de préciser dès à présent que l'usage du terme symbolique en association à une dimension subjective fait référence à l'impact symbolique provoqué par une situation d'exclusion et non à l'existence d'une exclusion « symbolique » *stricto sensu*. Par exemple, cet impact est clairement identifiable lorsque des individus considérés par la société comme des hommes « jetables » sont amenés à l'abattoir. Ici, c'est bien une symbolique de la mort, voire de l'extermination, qui se met en place. Nous définissons avec précision cette dimension symbolique dans le chapitre 1, III B.

¹⁸ Ici, bien que ces notions soient similaires, il est important de préciser comment nous les entendons. Par rejet, nous pensons à la façon de faire comprendre à une personne son inutilité, en lui faisant sentir qu'on ne tient pas compte de sa présence ou de sa valeur. Nous associons l'indifférence à un manque d'intérêt envers autrui pouvant se traduire par des formes passives de rejet. Quant à l'humiliation, nous l'identifions à la manière dont

Ceci dit, la distinction d'une dimension symbolique et subjective ne doit pas induire en erreur et réduire le processus d'exclusion à « une image trop simple d'une société duale ou à deux vitesses, partagée entre ceux qui sont *in* et ceux qui sont *out* »¹⁹. Au contraire, si l'étude de cette dimension est intéressante, c'est parce qu'elle permet de saisir le processus au-delà des catégories désignant uniquement « les individus situés au bas de l'échelle sociale »²⁰ et par conséquent « de ne pas s'arrêter à des populations particulières »²¹. L'analyse de l'exclusion sociale selon cette perspective favorise une vision plus intégrale et élargie de la rupture des liens sociaux, et ce, en comparaison avec le concept de pauvreté dont elle semble hériter²². Cette vision intégrale et élargie permet par exemple que l'exclusion puisse rendre compte à la fois « de l'idée de souffrance imbriquée dans le social, d'une souffrance s'expliquant aussi bien par les transformations que par les défaillances de la société »²³, et de l'échec de certains systèmes comme celui du marché de l'emploi ou de la protection sociale. Cet échec est associé « à la rationalité utilitariste des lois économiques identifiées aux lois du marché »²⁴.

Nous sommes en mesure de mieux comprendre cette dimension du processus d'exclusion sociale, si nous l'insérons dans la problématique contemporaine d'une dimension subjective de la question sociale, question dont l'analyse du processus d'exclusion fait partie²⁵. Cette dimension, caractérisée par « la capacité des individus à réfléchir sur leurs propres conditions sociales d'existence »²⁶, conduit à considérer la question sociale comme

une personne peut être ridiculisée, ce qui revient en quelque sorte à l'insulter au point d'affecter sa confiance. Finalement, par dépréciation, nous faisons allusion à une forme d'insensibilisation vis-à-vis de ce que la personne vaut en tant qu'être humain. En ce sens, la dépréciation peut se traduire par l'humiliation et/ou le rejet. C'est en tenant compte de ces précisions que nous allons utiliser certaines de ces notions dans notre texte.

¹⁹ STROBEL Pierre, *Penser les politiques sociales*, op. cit., p. 54.

²⁰ *Ibid.*

²¹ DAMON Julien, « Commentaire : Un gourmet des sciences sociales : illustration à partir de la pauvreté », in STROBEL Pierre, *Penser les politiques sociales*, p. 116.

²² STROBEL Pierre, *Penser les politiques sociales*, op. cit., p. 53. Le lien entre le concept de pauvreté et celui d'exclusion sociale est examiné de façon détaillée dans le chapitre 1, II B 2 de ce travail.

²³ RENAULT Emmanuel, *Souffrances sociales : philosophie, psychologie et politique*, La Découverte, Paris, 2008, p. 152.

²⁴ AUTES Michel, « Genèse d'une nouvelle question sociale : l'exclusion », in *Lien social et Politiques*, n° 34, 1995, p. 44. Sur ce point, bien qu'il s'agisse d'une réflexion basée sur le concept de pauvreté et non sur celui d'exclusion sociale, il est intéressant de penser à cet échec comme la conséquence même du système capitaliste. Pour un approfondissement à ce sujet voir BLANEY David & INAYATULLAH Naeem, *Savage economics: wealth, poverty, and the temporal walls of capitalism*, Routledge, New York, 2010.

²⁵ AUTES Michel, « Genèse d'une nouvelle question sociale : l'exclusion », op. cit., p. 43-53

²⁶ Il s'agit plus exactement de la définition du concept de « réflexivité » dont se sert Murard pour introduire cette dimension subjective de la question sociale. A cet effet, il associe sa réflexion à celle d'Anthony Giddens, Ulrich Beck et Scott Lash dans *Reflexive modernization. Politics, tradition and aesthetics in the modern social order* (Polity Press, Cambridge, 1994). Cité par MURARD Numa, *La morale de la question sociale*, op. cit., p. 8, note de bas de page 2.

une question morale, ou au moins à mettre en évidence la façon dont elle « puise à une source morale commune à diverses formes d'existence sociale, avant et au-delà de son apparition et de sa formulation historiques »²⁷. Pour le dire autrement, cette dimension subjective permet de penser la question sociale comme l'expression d'une certaine « étoffe morale »²⁸. L'identification et la définition de cette « étoffe morale » nous permettent d'introduire ce qui constitue le noyau de cette thèse, à savoir la compréhension du processus d'exclusion sociale en examinant de façon approfondie sa dimension symbolique et subjective.

Cadre général et problématique : « morale de la question sociale »²⁹ et réflexions sur une vision incomplète du processus d'exclusion sociale

Quel type de « morale » peut caractériser la question sociale sans tomber dans du moralisme ? Numa Murard répond à cette question dans une réflexion s'efforçant de « saisir et d'analyser les mondes vécus de la question sociale »³⁰ ; c'est-à-dire les mondes qui touchent à sa dimension subjective : « aux expériences, aux raisons et aux sentiments du quotidien »³¹. Dans l'ensemble, la morale de la question sociale va au-delà d'une logique du « sentiment de la faute »³² et de la culpabilité³³. Cette logique à laquelle les sciences sociales n'arrivent pas à échapper³⁴ est la conséquence d'une « translation des valeurs opérée par le christianisme, en vertu duquel les premiers seront les derniers, les forts condamnés et les faibles sauvés au dernier jugement »³⁵.

Ainsi, l'analyse de la morale de la question sociale cherche à transcender les sentiments de faute et de culpabilité en les affrontant, c'est-à-dire en acceptant leur

²⁷ MURARD Numa, *La morale de la question sociale*, op. cit., p. 167.

²⁸ GENEL Katia, « L'inclusion sociale, entre autorité, reconnaissance et justification dans l'Ecole de Francfort et la sociologie (de la) critique », in LAZZERI Christian & NOUR Soraya, *Reconnaissance, identité, et intégration sociale*, Presses Universitaire de Paris Ouest, Paris, 2009, p. 24.

²⁹ MURARD Numa, *La morale de la question sociale*, op. cit., p. 167.

³⁰ *Ibid.*, p. 8.

³¹ *Ibid.*, p. 15.

³² Il s'agit d'ailleurs de l'un des principaux objectifs exposés par Murard : « (...) résoudre la question sociale (...) par un petit nombre de règles appliquées à une définition globale du risque social, fournissant une formule de subjectivité débarrassée de la faute ». *Ibid.*, p. 11.

³³ *Ibid.*, p. 168.

³⁴ Murard explique la façon dont la sociologie « ne connaît pas le pouvoir, mais seulement la domination ». Pour cela il reprend le concept de *Herrschaft* utilisé par Max Weber. *Ibid.*

³⁵ *Ibid.*, p. 248.

importance sociologique et politique³⁶. Cette importance repose sur l'omniprésence de ces sentiments au sein même de la question sociale : il arrive par exemple que les victimes et les non victimes du malheur partagent une culpabilité. Dans ce contexte, transcender la faute et la culpabilité, et se détacher d'une logique chrétienne pour parler de « morale » exige de transcender le principe selon lequel d'après Karl Jaspers « moralement, on ne peut donner tort qu'à soi-même »³⁷. De cette manière, plus qu'une morale reposant sur une logique manichéenne, la morale de la question sociale apparaît comme une morale collective ancrée dans l'inégalité³⁸. Pour nous, il est question d'une inégalité qui à l'intérieur de la question sociale est illustrée par le processus d'exclusion sociale et en ce sens « ne concerne pas simplement les structures du social, mais aussi les effets qu'elles ont sur les individus »³⁹.

Bien que par la suite notre travail se détache de l'analyse générale présentée par Murard, celle-ci est fondamentale car elle permet d'encadrer notre réflexion dans la lignée de travaux qui approfondissent selon des perspectives diverses cette « morale de la question sociale »⁴⁰. Ceci nous permet d'affirmer que dans le contexte plus spécifique du processus d'exclusion sociale, les pistes suivies par la réflexion sur la morale de la question sociale, en association avec les situations de dysfonctionnement social évoquées ci-dessus, sont au cœur même de la problématique de cette thèse.

En effet, les histoires de l'abattoir, des caravanes de Roms percutées au bulldozer, des enfants prêts à être expulsés et des indigènes Wayúu victimes de moquerie, nous permettent d'identifier la dimension subjective de l'exclusion sociale (et son impact symbolique) à partir de deux éléments : des décisions institutionnelles imprécises ou absentes, voire « à côté de la plaque », et le rejet et l'indifférence d'une partie de la communauté vis-à-vis d'autrui. Dans cette perspective, la dimension symbolique et subjective du processus d'exclusion puise à une

³⁶ *Ibid.*, p. 168.

³⁷ JASPERS Karl, *Culpabilité allemande*, Editions de Minuit, Paris, 1990, p. 53. Cité par MURARD Numa, *La morale de la question sociale*, *op. cit.*, p. 214.

³⁸ MURARD Numa, *La morale de la question sociale*, *op. cit.*, p. 221.

³⁹ RENAULT Emmanuel, *Souffrances sociales : philosophie, psychologie et politique*, La Découverte, Paris, 2008, p. 152.

⁴⁰ Pour illustrer ce point nous pouvons par exemple citer les articles de DUPUY Jean-Pierre, « Justice et ressentiment » ; FORSE Michel, « Raison ouverte, raisons neutres : lorsque le juste se fonde sur une égale liberté » ; et DUBET François, « Existe-t-il une justice scolaire ? » (*in* PAUGAM Serge (dir.), *Repenser la solidarité : l'approche des sciences sociales*, Presses Universitaires de France, Paris, 2007, p. 31-50, 51-70 et 111-123 respectivement). De même, nous pouvons citer l'ouvrage d'Emmanuel Renault cité ci-dessus, et celui de STETTINGER Vanessa, *Funambules de la précarité : vendeurs de journaux et mendiants du métro parisien*, Presses Universitaires de France, Paris, 2003. Il s'agit donc d'un sujet à caractère pluridisciplinaire pouvant à la fois toucher la philosophie politique, la sociologie, l'anthropologie et la science politique à travers l'étude des politiques sociales et de la *social policy*.

source morale que nous pouvons illustrer par des questions formulées à partir des histoires citées ci-dessus : dans quelle mesure les choix de l'abattoir et du bulldozer peuvent-ils être considérés comme des choix inappropriés ? En quels termes peut-on examiner le rejet dont ont fait preuve les fonctionnaires colombiens à l'égard des indigènes ou les autorités israéliennes à l'égard des enfants des immigrés ? Comment interpréter l'indifférence et le rejet manifestés par une partie de la communauté de Bogotá vis-à-vis de la population du *Cartucho* ?

Ce genre de questionnement renvoie à une idée de morale où le processus d'exclusion sociale est le symbole d'une « certaine » inégalité. A nos yeux, dans les cas mentionnés ci-dessus cette inégalité peut se traduire en termes d'« injustice », une « injustice » que nous associons de façon générale à un problème de non-reconnaissance. Dans la suite des travaux les plus récents qui rendent compte d'une telle association⁴¹, l'intérêt de notre travail repose sur l'étude approfondie de la reconnaissance telle qu'elle est examinée dans l'optique de l'école de Francfort à travers l'œuvre du philosophe allemand Axel Honneth⁴². Ce problème de non-reconnaissance touche principalement l'intégrité d'autrui en tant qu'entrave à son autoréalisation et au non-respect de ses aspirations⁴³. A partir du moment où des situations d'exclusion sociale portent atteinte à cette intégrité, il ne s'agit pas d'une morale qui exige l'instauration de situations jugées « bonnes » selon une tradition chrétienne, mais d'une morale qui propose l'adoption d'attitudes intersubjectives permettant d'établir et de préserver la relation positive avec soi-même.

En réfléchissant à ces conditions, il est possible de considérer comme « injustes » les situations évoquées ci-dessus : n'est-il pas injuste d'accorder des documents d'identité à des individus dont on se moque ou que l'on place dans un abattoir ? N'est-il pas injuste de pratiquer des expulsions au bulldozer ou d'enlever à des enfants la possibilité de poursuivre leurs études ? N'est-il pas injuste que les communautés restent impassibles face à ces

⁴¹ Voir notamment l'article de STETTINGER Vanessa, « A la recherche de reconnaissance : vendeurs de journaux et mendiants du métro parisien », in BALLETT Danielle, *Les SDF, visibles, proches, citoyens*, Presses Universitaires de France, 2005, p. 143-156 ; et l'ensemble de l'ouvrage collectif dirigé LAZZERI Christian & NOUR Soraya, *Reconnaissance, identité, et intégration sociale*, op. cit.

⁴² Axel Honneth, né en 1949, est le successeur de Jürgen Habermas en tant que directeur de l'Institut de recherche en sciences sociales (*Institut für Sozialforschung*) à l'Université de Francfort. Pour une présentation synthétique de son œuvre, voir LE GOFF Alice, « Honneth Axel », in BOURDEAU Vincent & MERRILL Roberto (dir.), *DicoPo, Dictionnaire de théorie politique*. Consulté le 10/06/2011 sur le site <http://www.dicopo.fr/spip.php?article106>.

⁴³ Ces aspects sont le fruit d'une réflexion approfondie dans le chapitre 3 de ce travail.

situations ? Dans quelle mesure peut-on dire que ces situations relèvent d'une forme d'« injustice » en termes de non-reconnaissance ?

Nous sommes ici face à une série d'interrogations auxquelles les études actuelles sur le processus d'exclusion sociale ne sont pas en mesure de répondre, car on manque aujourd'hui de réflexions approfondies sur sa dimension symbolique et subjective permettant à la fois de comprendre et d'atténuer des situations comme celles que nous venons de citer. En ce sens, nous sommes confronté à un problème majeur dans la mesure où, malgré quelques efforts ponctuels, nous ne disposons pas d'éléments d'analyse suffisants pour donner une réponse concrète à des questions qui mettent en lumière trois aspects : la dimension subjective (et symbolique) du processus d'exclusion sociale, son contenu moral afférent associé à un problème de non-reconnaissance, et les différents questionnements qu'une telle analyse peut susciter.

Pour le formuler autrement, la question d'une dimension symbolique et subjective n'est mentionnée que très partiellement par les principaux travaux sur le processus d'exclusion sociale. En effet, ces travaux se centrent plus sur sa dimension matérielle et objective, et malgré leur importance, ne permettent pas de comprendre le processus dans sa totalité⁴⁴. En ce sens, notre thèse repose sur l'hypothèse selon laquelle seule une analyse approfondie de la dimension symbolique et subjective à partir de son contenu moral permet une compréhension plus adéquate du processus d'exclusion sociale au point de favoriser son atténuation.

Cette analyse s'avère nécessaire pour que des situations comme celles de l'abattoir, du bulldozer, des cartes d'identité et de l'école se reproduisent de moins en moins. Force est de constater que nous ne cherchons pas à négliger les travaux sur la dimension matérielle et objective de l'exclusion, mais plutôt à offrir une lecture qui est censée être complémentaire. Pour examiner l'hypothèse ci-dessus, ce travail répond à un objectif principal divisé en deux composantes et à deux objectifs secondaires que nous examinons par la suite. L'ensemble de ces objectifs évoque les raisons principales pour lesquelles dans le contexte que nous venons de présenter, cette thèse a l'intérêt d'examiner des aspects sur le processus d'exclusion qui jusqu'à présent n'ont été abordés que transversalement.

⁴⁴ Le premier chapitre de ce travail définit en détail ces deux dimensions.

Objectifs : l'intérêt d'examiner le processus d'exclusion sociale par l'approche de la reconnaissance

1. Favoriser la compréhension du processus d'exclusion sociale dans le but de tracer une voie pour repenser les stratégies d'intervention à son égard (Objectif principal)

Nous pouvons séparer l'objectif central de ce travail en deux composantes. La première composante consiste à apporter de nouveaux éléments d'analyse afin de favoriser la compréhension du processus d'exclusion sociale et donc de compléter à partir d'une nouvelle perspective les études actuelles sur le sujet. Cette perspective a pour but de se consacrer à l'étude de la dimension symbolique et subjective de l'exclusion et de son contenu moral en suggérant que l'exclusion sociale est le signe d'une « injustice » associée à un problème de non-reconnaissance.

Pour examiner cette dimension symbolique et subjective de l'exclusion et de son contenu moral, nous avons donc choisi l'approche de la reconnaissance d'Axel Honneth. Comment sommes-nous arrivé à ce choix ? La réponse à cette question nous oblige à évoquer brièvement notre intérêt pour le concept de reconnaissance⁴⁵. A la base, notre première intention d'examiner l'exclusion sociale à la lumière de la reconnaissance est venue d'une observation de terrain issue de notre premier travail de recherche sur le sujet⁴⁶. Dans ce travail, une des revendications principales des acteurs affectés par des situations d'exclusion à la fois symbolique et matérielle était, selon leurs propres termes, d'« être reconnus ». C'est ainsi que nous avons été amené à nous intéresser aux travaux de philosophie politique sur le concept de reconnaissance, et par conséquent à toute une réflexion qui indirectement abordait la dimension symbolique et subjective de l'exclusion sociale et de son contenu moral.

La lecture de ces travaux nous a conduit de façon presque systématique à l'approche de Honneth, une approche relevant à la fois de « de la philosophie morale, de la philosophie

⁴⁵ Nous considérons cet aspect anecdotique comme essentiel pour l'introduction d'une thèse dans la mesure où la plupart du temps il permet de mieux saisir certaines des décisions prises tout au long de la recherche. En ce sens, nous défendons l'importance de cet aspect et regrettons son absence dans certains travaux pour des raisons d'« objectivité ». A nos yeux, évoquer cet aspect succinctement ne peut être que positif et favorise la compréhension du travail.

⁴⁶ Il s'agit plus exactement de la conclusion à laquelle nous étions arrivé dans notre mémoire de DEA. Voir CARRILLO Juan Felipe, *Vers une recomposition du tissu social à Bogotá : de l'exclusion à l'intégration par la médiation d'une coopérative de glaneurs*, Mémoire de DEA, IEP de Lyon, septembre 2004.

politique et de la philosophie sociale »⁴⁷ et constituant une des références principales au sujet de la reconnaissance. Ainsi, l'ouvrage *La lutte pour la reconnaissance : pour une grammaire morale des conflits sociaux*⁴⁸, publié pour la première fois en langue allemande en 1992⁴⁹, est devenu le fil conducteur de notre recherche. Dans cet ouvrage Honneth pose non seulement les bases théoriques du concept en suivant les travaux de Hegel, mais fait de la reconnaissance « le cœur normatif d'une conception de la justice sociale »⁵⁰ et ce en l'analysant en termes négatifs.

Les études postérieures de Honneth⁵¹ consacrées, entre autres, aux dénis de reconnaissance et principalement son article sur le concept d'invisibilité⁵² ont fini pour nous persuader sur le potentiel heuristique de cette approche au moment d'analyser des situations d'exclusion comme celle de l'abattoir. En outre, grâce à « sa capacité à décrire un ensemble d'exigences fondamentales [pouvant] servir à expliciter le contenu normatif du sentiment d'injustice »⁵³, l'approche de Honneth est en mesure d'apporter à l'étude de l'exclusion des perspectives d'analyse novatrices fondées sur l'interaction. Ainsi, en lisant Honneth, nous sommes arrivés à définir la morale de l'exclusion sociale, comme une morale de la reconnaissance où c'est l'intégrité de la personne qui est en jeu, une intégrité touchée par des blessures morales liées à des attitudes de non-reconnaissance.

Ensuite, lorsque nous avons pris la décision de nous focaliser sur cette approche de la reconnaissance, nous avons contacté Honneth pour solliciter un entretien afin de rehausser la qualité de notre travail. Nous avons donc eu l'opportunité de l'interviewer une première fois en 2007 et une deuxième fois en 2009⁵⁴, et de discuter avec lui de l'ensemble de notre

⁴⁷ RENAULT Emmanuel, « Le discours du respect », in CAILLE Alain, *La quête de la reconnaissance. Nouveau phénomène social total*, La Découverte, Paris, 2007, p. 171.

⁴⁸ HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance : pour une grammaire morale des conflits sociaux*, Editions du Cerf, Paris, 2000 (1^{ère} édition 1992). Par la suite, pour citer cet ouvrage nous n'utilisons que la première partie du titre.

⁴⁹ HONNETH Axel, *Kampf um Anerkennung. Zur moralischen Grammatik sozialer Konflikte*, Frankfurt, Suhrkamp, 1992.

⁵⁰ HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, *op.cit.*, p. 195. Voir également RENAULT Emmanuel, « Théorie de la reconnaissance et sociologie de l'injustice », in GUILLAUD Yann & WIDMER Jean (dir.), *Le juste et l'injuste. Emotions, reconnaissance et actions collectives*, L'Harmattan, Paris, 2008, p. 56.

⁵¹ Il s'agit principalement des ouvrages *La société du mépris : vers une nouvelle théorie critique*, La Découverte, Paris, 2006 ; et *La réification – Petit traité de théorie critique*, Gallimard, Paris, 2007.

⁵² HONNETH Axel, « Invisibilité : sur l'épistémologie de la « reconnaissance » », in HONNETH Axel, *La société du mépris : vers une nouvelle théorie critique*, *op. cit.*, p. 225-243.

⁵³ RENAULT Emmanuel, « Théorie de la reconnaissance et sociologie de l'injustice », in GUILLAUD Yann & WIDMER Jean (dir.), *op. cit.*, p. 57.

⁵⁴ Je tiens à remercier Emmanuel Renault de m'avoir aidé à formuler les questions pour ce deuxième entretien. Sans son aide je n'aurais pas été capable d'approfondir certains sujets avec la finesse requise.

démarche. En ce sens, si notre thèse a une valeur ajoutée, celle-ci est d'avoir réussi à interpréter l'approche de Honneth dans le cadre de notre problématique en tenant compte des commentaires et des suggestions de Honneth lui-même.

En outre, l'autorisation que Honneth nous a octroyée pour présenter ces entretiens en annexes constitue sans doute un matériau d'une grande richesse pour cette thèse. Ceci dit, il est important d'insister sur le fait que notre travail est bien une interprétation de l'approche de Honneth, dans le cadre d'une problématique liée aux catégories de déni de reconnaissance, en tant qu'outil d'analyse pour atteindre la première composante de l'objectif central de ce travail. Cela revient donc principalement à des réflexions théoriques sur la façon d'examiner l'exclusion sociale dans sa dimension symbolique et subjective à la lumière de l'approche de Honneth. Cependant, cette première composante serait insuffisante si elle n'était pas associée à une deuxième.

Cette deuxième composante de notre objectif central répond principalement à un problème de politiques sociales : il s'agit de proposer de nouvelles pistes d'analyse du processus d'exclusion sociale, dans le but de tracer une voie pour repenser les stratégies d'intervention à son égard. Ces stratégies que nous examinons dans notre développement concernent des mesures de prévention lorsqu'il est possible d'éviter une situation d'exclusion (*ex ante*), et des mesures de protection lorsque la situation d'exclusion est déjà présente (*ex post*)⁵⁵. Ces stratégies sont souvent indissociables, voire superposées dans le sens où même lorsqu'une situation d'exclusion est déjà patente, il ne faut pas penser uniquement en termes de protection, mais aussi de prévention.

Examinons cela à partir du cas de l'abattoir. Nous sommes ici face à une situation dans laquelle un groupe d'individus se trouve depuis longtemps en situation d'exclusion. La stratégie à suivre vise donc la protection de ces individus, ce qui pour la mairie de Bogotá s'est traduit d'une certaine manière par la fin du *Cartucho* comme territoire de criminalité : à la base, aux yeux de la mairie, supprimer le quartier signifiait paradoxalement protéger ses habitants des problèmes sociaux afférents. Ceci dit, cette mesure protectrice de l'ensemble de la population était censée être mise en place conjointement à des mesures préventives afin de ne pas accroître la situation des individus affectés.

⁵⁵ Pour un approfondissement à ce sujet, voir HILLS John, « Does a focus on « Social exclusion » change the policy response? », in HILLS John, LE GRAND Julian & PIACHAUD David, *Understanding social exclusion*, Oxford University Press, Oxford, 2002, p. 226-243.

Nous constatons à travers cet exemple un manque de perspicacité de la part des politiques sociales de la ville pour mener bien les deux stratégies. Précisons que le terme de « perspicacité » n'est pas utilisé ici avec l'intention de porter un jugement critique sur ces politiques, mais d'évoquer des faiblesses de leur application. En effet, dans le cadre d'une stratégie de protection, ce manque apparaît lorsque la mairie, dans le programme de renouvellement du quartier, donne priorité à l'aspect urbain du territoire et non aux difficultés sociales et économiques de ses habitants.

Cet aspect est d'autant plus marquant lorsque dans le diagnostic du secteur présenté par la mairie, certains de ses habitants sont présentés comme faisant partie des « menaces » propres au quartier qui justifient son renouvellement⁵⁶. Ainsi, la mairie ne prévoit pas à l'avance la relocalisation des individus après leur expulsion. Le manque d'une stratégie préventive se traduit par la décision de placer les individus temporairement dans l'abattoir sans mesurer l'impact symbolique éventuel d'un tel transfert. En ce sens, nous partons de l'hypothèse selon laquelle l'étude du processus d'exclusion en termes de non-reconnaissance a le potentiel de rendre ces stratégies plus adéquates.

Si nous nous arrêtons à la première composante de l'objectif central de ce travail, une réflexion théorique du sujet serait suffisante, ne serait-ce que pour se centrer sur une étude approfondie du processus d'exclusion sociale. Or, la deuxième composante à caractère plus pratique, exige que nous poussions notre analyse vers une illustration empirique ayant pour but d'examiner la façon dont peut être tracée la voie pour repenser les stratégies d'intervention de lutte contre l'exclusion. Ainsi, en partant du principe que l'exclusion se vit sur le terrain, nous sommes amené à dépasser l'approche de Honneth pour accéder, d'un cadre purement conceptuel à un contexte empirique. Cet exercice regroupe les deux objectifs secondaires de cette thèse.

2. Examiner le « caractère opératoire » de la reconnaissance tout en approfondissant l'approche de Honneth (objectifs secondaires)

En effet, deux objectifs secondaires émergent lorsque nous cherchons à mieux comprendre le processus d'exclusion à partir de l'approche de Honneth, et ce dans le but dans

⁵⁶ Voir l'article 2 du décret 880 du 19 octobre 1998 concernant le Programme de Renouvellement Urbain du secteur. (Annexes, Documents, Document 1). Consulté le 08/08/2011 sur le site de la mairie de Bogotá <http://www.alcaldiaBogotá.gov.co/sisjur/normas/Norma1.jsp?i=1627#1>.

de tracer une voie pour repenser les stratégies d'intervention afférentes. Ces objectifs sont liés au défi d'examiner le « caractère opératoire » de la reconnaissance dans ses explorations socio-anthropologiques⁵⁷, tout en approfondissant l'approche de Honneth lorsqu'il s'agit de distinguer les éléments perméables à une utilisation empirique dans un contexte d'exclusion.

En ce qui concerne le « caractère opératoire » de la reconnaissance, notre thèse cherche à apporter de nouvelles connaissances dans les recherches qui visent à donner une applicabilité à ce concept de nature philosophique. Pour le dire autrement, ces travaux examinent « comment une conception (philosophique) de la reconnaissance comme exigence fondamentale peut-être combinée avec une description [sociologique] des effets sociaux de reconnaissance »⁵⁸. En ce sens, nous sommes proche de ces recherches dans la mesure où notre but n'est pas d'examiner la reconnaissance pour en faire une théorie générale « ni d'en dresser un inventaire exhaustif des usages et des formes »⁵⁹. Il s'agit plutôt « d'éprouver le caractère opératoire de la notion en la soumettant à des analyses conduites sur des situations concrètes »⁶⁰. Notre travail reprend le propos de Payet lorsqu'il affirme que « la pluralité de sens de la reconnaissance n'est pas seulement théorique, mais également pratique »⁶¹. Ainsi, cette thèse retransmet à sa façon à partir d'une analyse spécifique de l'approche de Honneth la récente invitation d'une alliance entre philosophie politique et sciences sociales⁶².

C'est bien cette invitation qui nous amène à identifier dans l'approche de Honneth les éléments capables de faire de la reconnaissance « un outil approprié pour débloquent catégoriquement l'ensemble d'expériences sociales de l'injustice »⁶³. L'identification de ces éléments ouvre à notre recherche de nouvelles perspectives d'analyse sur l'approche de Honneth en contribuant à son développement. Ici, l'apport des entretiens qu'il nous a accordés

⁵⁷ PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, « La reconnaissance, un concept de philosophie politique à l'épreuve des sciences sociales », in PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, *op. cit.*, p. 31.

⁵⁸ RENAULT Emmanuel, « Théorie de la reconnaissance et sociologie de l'injustice », in GUILLAUD Yann & WIDMER Jean (dir.), *op. cit.*, p. 53.

⁵⁹ PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, « La reconnaissance, un concept de philosophie politique à l'épreuve des sciences sociales », in PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, p. 31.

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ PAYET Jean-Paul, « Le caractère du fonctionnaire. Sur les conditions ordinaires de la reconnaissance », in PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, *op. cit.*, p. 111.

⁶² CHANIAL Philippe, *La sociologie comme philosophie politique. Et réciproquement*, La Découverte, Paris, 2011.

⁶³ HONNETH Axel, « Redistribution as recognition: a response to Nancy Fraser », in FRASER Nancy & HONNETH Axel, *Redistribution or recognition? A political-philosophical exchange*, Verso, London-New York, 2003, p. 133. « (...) the appropriate tool for unlocking social experiences of injustice as a whole ». Par ailleurs, comme le suggère Pilapil, l'approche de la justice sociale de l'école de Francfort se base sur l'expérience quotidienne des individus (« *people's everyday experience* »). Voir PILAPIL Renante, « Psychologization of injustice? On Axel Honneth's theory of recognitive justice », in *Ethical Perspectives* 18, n° 1, 2011, p. 81.

joue un rôle fondamental ne serait-ce que pour découvrir ses commentaires au sujet de l'exclusion et de la façon dont il conçoit les catégories de déni de reconnaissance. Ce sont par ailleurs ces éléments qui justifient notre choix de cette approche en tant qu'outil d'analyse de la dimension symbolique et subjective du processus d'exclusion.

De manière générale et bien que cette approche soit « élaborée selon un positionnement philosophique relativement abstrait »⁶⁴, Honneth défend le principe selon lequel le langage de la reconnaissance, tout comme celui de la non-reconnaissance, est avant tout un langage utilisé pré-théoriquement par les individus. D'après lui, l'identification de ce langage est le chemin qui permet d'établir le pont entre théorie et pratique⁶⁵. Cependant, cette identification n'est que la première phase d'une réflexion empirique qui inclut la présence de références psychosociales partielles. Ces références qui par ailleurs constituent l'une des principales critiques à l'approche de Honneth⁶⁶, sont censées expliquer en partie les interactions sociales lorsqu'il s'agit de les examiner en termes de non-reconnaissance.

Pourtant, il s'agit d'une psychologie sociale qui n'est pas tout à fait développée par Honneth et dont l'étude doit se faire de façon « modérée ». Cela signifie que si nous puisons cette psychologie dans le but de rendre « opératoire » l'approche de Honneth pour une meilleure compréhension du processus d'exclusion, cela ne veut pas dire que notre intention est de « psychologiser » cette approche. En effet, lorsque nous proposons d'introduire une dimension psychosociale dans notre analyse de Honneth, c'est parce que théoriquement son approche n'est pas en mesure d'expliquer certaines situations concrètes d'exclusion sociale. C'est pour favoriser l'analyse de ces situations en termes de non-reconnaissance qu'une lecture psychosociale complémentaire s'avère nécessaire.

C'est en tenant compte de l'ensemble des objectifs (principal et secondaires) de ce travail, qu'il est fondamental de voir cette thèse comme le résultat d'une série d'« emboîtements ». Il s'agit d'une structure que nous adopterons tout au long du développement et qui nous servira pour examiner lesdits objectifs. Sa construction est donc le

⁶⁴ RENAULT Emmanuel, « Théorie de la reconnaissance et sociologie de l'injustice », in GUILLAUD Yann & WIDMER Jean (dir.), *op. cit.*, p. 57.

⁶⁵ Voir Annexes, Entretiens, Entretien 1 avec Axel Honneth à l'Université de Francfort, 4 mai 2007, question 7. « *My way to bridge theory and practice would be to make aware of the fact that those concerned in the field are using pre-theoretically the language I am using theoretically* ».

⁶⁶ Comme nous le verrons dans le développement de ce travail et plus précisément dans le chapitre 3, c'est Nancy Fraser qui se trouve à l'origine de cette critique. Voir notamment FRASER Nancy, « Distorted beyond all recognition: A rejoinder to Axel Honneth », in FRASER Nancy & HONNETH Axel, *op. cit.*, p. 206.

résultat de plusieurs étapes qui donnent sens à la fois aux réflexions théoriques et à l'illustration empirique que nous menons. Nous pouvons formuler cette série d'« emboîtements » comme suit :

Notre thèse examine la façon dont au sein de l'approche sociologique et politique de l'exclusion sociale, nous pouvons distinguer une dimension matérielle (et objective) largement étudiée et une dimension symbolique (et subjective) toujours exploitable. Au sein de la dimension symbolique, nous identifions un contenu moral selon lequel l'exclusion sociale est considérée comme le signe d'une « injustice » résultant d'une situation de non-reconnaissance d'après l'approche de Honneth. Au sein de cette approche, et si nous voulons examiner l'exclusion à la lumière de la reconnaissance sur le terrain, nous devons considérer une dimension psychosociale à « dosage modéré ».

Ainsi, un des intérêts de ce travail est son ambition d'effectuer un croisement pluridisciplinaire. Cependant, il s'agit d'un croisement qui ne serait pas réalisable, si ce travail ne se définissait pas principalement comme un travail de science politique. En ce sens, il est important qu'afin de bien comprendre les différents objectifs de cette thèse, le lecteur identifie clairement son orientation.

Orientation disciplinaire et ligne directrice : un travail de politiques sociales et de *social policy*

En effet, bien que nous examinions l'exclusion sociale à la lumière de l'approche de Honneth tout en incluant une lecture psychosociale complémentaire, notre travail ne doit pas être lu comme celui d'un philosophe et encore moins comme celui d'un psychologue social. Ces derniers ne trouveraient dans notre travail toute la force de leurs disciplines et en ce sens toute illusion doit être rapidement écartée. Notre positionnement est celui du chercheur en science politique motivé par une des questions essentielles sur l'objet de la discipline, à savoir « comment rendre une société vivable et comprendre l'inhumain »⁶⁷, et plus précisément motivé par une analyse du processus d'exclusion sociale en puisant des ressources dans d'autres disciplines. En ce sens, l'intérêt du lecteur doit être focalisé sur l'effort fourni pour arriver à assembler ces différentes perspectives dans le cadre de l'étude de l'exclusion.

⁶⁷ SCHEMEIL Yves, *Introduction à la science politique : objets, méthodes, résultats*, Presses de Sciences Po et Dalloz, Paris, 2010, p. 72.

De même, si notre thèse est avant tout une thèse de science politique, le politologue ne doit pas être surpris de ne pas y trouver toute la rigueur de sa discipline : c'est en quelque sorte le prix à payer lorsque l'on se lance dans la pluridisciplinarité, voire lorsque l'on cherche à mettre en place une analyse expérimentale d'un processus dont l'étude présente la difficulté (et l'intérêt) de se trouver au carrefour de plusieurs approches. Ainsi, loin d'être déçu, le chercheur en science politique doit voir dans ce travail les potentialités de sa discipline. Ces potentialités résident donc à la fois dans sa complexité et sa possibilité d'« entrer en synergie avec les disciplines voisines »⁶⁸.

C'est grâce à ces potentialités qu'il est possible de nous lancer dans une réflexion élargie de l'exclusion sociale, voire dans un croisement pluridisciplinaire par articulation⁶⁹, c'est-à-dire, de nous lancer dans un travail de dialogue entre différentes disciplines où « une manière d'aborder un problème intervient là où une autre approche a épuisé ses possibilités »⁷⁰. En ce sens, nous défendons le principe selon lequel la science politique est aujourd'hui une science évolutive⁷¹ qui permet des combinaisons « hybridées »⁷² comme celle qui sous-tend cette thèse.

De façon plus concrète, cela revient à la posture épistémique selon laquelle la recherche représente « (...) un lieu de problématisation où se profilent des alternatives et où s'effectuent des choix à chaque étape de sa construction et de sa réalisation »⁷³. Ceci dit, cette combinaison hybridée ne serait pas réalisable si le travail ne suivait pas une ligne directrice. Cette ligne porte principalement sur des questionnements de science politique à partir d'un

⁶⁸ *Ibid.*, p. 231.

⁶⁹ GIUGNI Marco & HUNYADI Mark, « Introduction », in GIUGNI Marco & HUNYADI Mark (dir.), *Sphères d'exclusion*, L'Harmattan, Paris, 2003, p. 14.

⁷⁰ Cette figure interdisciplinaire se distingue des figures par juxtaposition (« juxtaposer des éléments (...) sans cependant qu'il y ait une véritable articulation (...) ») et par osmose (« le dialogue (...) se fait dans un rapport de symbiose qui rend le détour sur une autre discipline à la fois nécessaire et inévitable »). Voir GIUGNI Marco & HUNYADI Mark, « Introduction », *op. cit.*, p. 15.

⁷¹ SCHEMEIL Yves, *Introduction à la science politique : objets, méthodes, résultats*, *op. cit.*, p. 325-360.

⁷² *Ibid.*, p. 276. L'auteur met en relief la façon dont ce mot remplace celui de pluridisciplinaire, jugé assez vague, et celui d'interdisciplinaire, réservé au lien entre sciences sociales et sciences naturelles. Pour cela il s'appuie sur la réflexion de Mattei Dogan. Voir par exemple DOGAN Mattei, « Morcellement des sciences sociales et recomposition des spécialités autour de la sociologie », in *Revue internationale des sciences sociales*, n° 139, février 1994, p. 37-54.

⁷³ DESMET Huguette, LAHAYE Willy & POURTOIS Jean-Pierre, « Postures et démarches épistémiques en recherche », in PAILLE Pierre (dir.), *La méthodologie qualitative. Postures de recherche et travail de terrain*, Armand Colin, Paris, 2006, p. 169.

problème précis de politiques sociales et des recherches anglo-saxonnes dans la sous-discipline de la *social policy* dont les fondements remontent aux années 70⁷⁴.

Suivant cette ligne, notre travail examine l'exclusion sociale dans une perspective théorique selon laquelle « la science politique peut s'étendre et s'approfondir (...) sans nier l'apport de toutes les autres sciences »⁷⁵. Ainsi, lorsque nous cherchons à compléter les études actuelles sur le sujet, nous visons à la fois à contribuer aux réflexions sociologiques et politiques dont elle est l'objet dans le contexte des politiques sociales et de la *social policy*. Ces réflexions ne sont pas incompatibles avec une analyse de la morale de la question sociale du fait d'une certaine flexibilité. Cette flexibilité a le potentiel d'intégrer divers « concepts, questions, débats et littératures »⁷⁶ sur des sujets qui vont de l'administration publique et la gouvernance, à la justice sociale et la sécurité, en passant par la participation sociale et la citoyenneté⁷⁷.

A ce sujet, nous pouvons suggérer que notre travail suit la lignée d'une des trois catégories des études de *social policy*. Bien que ces catégories aient été présentées à la fin des années 90 dans une recherche exclusivement consacrée au « tiers-monde » par James Midgley (aujourd'hui un des principaux théoriciens de la *social policy*, et coéditeur d'une des dernières encyclopédies dans ce domaine)⁷⁸ et Stewart MacPherson, elles peuvent aujourd'hui être remobilisées dans la mesure où elles sont toujours d'actualité. Ces catégories sont à l'origine de travaux descriptifs, normatifs et analytiques⁷⁹.

Les travaux descriptifs peuvent être historiques (ils tiennent compte d'un ou de plusieurs domaines d'étude à travers le temps), contemporains (ils considèrent un ou plusieurs domaines d'étude dans le temps présent) ou législatifs (ils décrivent les principales lois d'un

⁷⁴ Pour une introduction générale sur la *social policy*, voir PINKER Robert, *Social theory and social policy*, Heinemann, London, 1971 ; et TITMUSS Richard M., *Social policy: an introduction*, Allen & Unwin, London, 1974. Pour une présentation succincte sur ce dernier et son influence au sein de la *social policy*, voir MOREL Nathalie, « Titmuss, Richard M. », in FITZPATRICK Tony, HUCK-JU Kwon, MANNING Nick, MIDGLEY James & PASCALL Gillian, *International Encyclopedia of social policy*, Routledge, London, 2006, vol. 3, p. 1416.

⁷⁵ SCHEMEIL Yves, *Introduction à la science politique : objets, méthodes, résultats*, op. cit., p. 445.

⁷⁶ FITZPATRICK Tony, « Theory and social policy », in FITZPATRICK Tony, HUCK-JU Kwon, MANNING Nick, MIDGLEY James & PASCALL Gillian, op. cit., vol. 3, p. 1410. « concept, questions, debates and literatures ».

⁷⁷ Ibid.

⁷⁸ FITZPATRICK Tony, HUCK-JU Kwon, MANNING Nick, MIDGLEY James & PASCALL Gillian, op. cit., vol. 1 à 3. James Midgley est doyen émérite et professeur à l'école de *Social Welfare* de l'Université de Berkeley.

⁷⁹ MIDGLEY James & MACPHERSON Stewart, *Comparative social policy and the third world*, Saint Martin's Press, New York, 1987, p. 89.

domaine particulier)⁸⁰. Pour ces auteurs, cette première catégorie présente plus de défauts que de qualités, dont l'un est par exemple l'absence de caractère normatif permettant d'offrir une évaluation critique des domaines décrits. D'autre part, les travaux analytiques cherchent à expliquer ce que les auteurs nomment le *welfare phenomena* d'un point de vue abstrait et théorique⁸¹. Les auteurs jugent ces recherches essentielles pour le développement de la *social policy* en tant que sujet académique.

Finalement, les travaux dits « normatifs » sont définis comme ceux qui cherchent à examiner la mise en place et le fonctionnement des politiques sociales⁸². Ces travaux sont focalisés sur les différentes stratégies d'intervention soit pour en proposer de nouvelles soit pour modifier celles qui existent déjà, et peuvent répondre à des études « consultatives » (*advisory*) ou à des études « évaluatives »⁸³. Les premières correspondent par exemple aux recherches effectuées au nom d'organisations internationales sur un sujet déterminé et sont par conséquent associées à des objectifs administratifs ou opérationnels particuliers⁸⁴. Les études « évaluatives » concernent surtout des recherches orientées vers la formulation de stratégies en termes généraux et ne sont donc pas focalisées sur des « recommandations programmatiques spécifiques »⁸⁵. Ainsi, ces études ont pour but « d'offrir des directives normatives pour la formulation de stratégies d'intervention effectives »⁸⁶.

En suivant cette catégorisation, l'orientation de notre travail répond en partie à ce dernier type de travaux dans la mesure où son objectif principal (favoriser la compréhension du processus d'exclusion sociale dans le but de tracer une voie pour repenser les stratégies d'intervention à son égard) tend à un examen de la dimension symbolique et subjective de l'exclusion sans prétentions « programmatiques spécifiques ». Il s'agit d'une évaluation qui cherche à comprendre des cas comme celui de l'abattoir, et plus précisément le contexte d'exclusion dans lequel ce cas a lieu, ainsi que les besoins des individus qui le composent. Il

⁸⁰ *Ibid.*, p. 93.

⁸¹ *Ibid.*, p. 105.

⁸² *Ibid.*, p. 96.

⁸³ Pour cette distinction, les auteurs se basent sur l'ouvrage de Robert Pinker, *Social theory and social policy* (*op. cit.*). *Ibid.*

⁸⁴ Pour illustrer ces travaux, les auteurs citent par exemple la recherche effectuée en 1975 par NEWELL Ken intitulée *Health by the people* pour l'Organisation Mondiale de la Santé (Genève). *Ibid.*, p. 98. Nous pouvons également citer le rapport réalisé pour le Commissariat Général du Plan sous la direction de NASSE Pierre intitulé *Exclus et exclusion, connaître les populations, comprendre les processus* (La Documentation Française, Paris, 1992).

⁸⁵ *Ibid.*, p. 100. « (...) *specific programmatic recommendations* ».

⁸⁶ *Ibid.*, p. 101. « (...) *offer normative guidelines for the formulation of effective interventionist strategies* ».

est donc important d'avoir en tête la distinction tripartite de Midgley et MacPherson, car c'est dans la logique d'une étude évaluative que repose la ligne stratégique qui dirige notre travail.

Au final, il s'agit d'une quête pour contribuer à lutter contre l'exclusion sociale ne serait-ce qu'à partir d'une réflexion théorique dont les limites et potentialités sont illustrées à partir d'une étude cas précise qui reprend en partie la situation de l'abattoir à Bogotá. Le choix de cette étude pourrait sembler restreindre les ambitions de notre travail dans la mesure où à première vue on est amené à penser que notre réflexion ne peut concerner que ce cas en particulier. Or, en tant qu'illustration de notre démarche et non en tant que démonstration à prétention universaliste, ce cas a le potentiel de relever des pistes générales d'analyse sur des questionnements différents, mais qui soulèvent des problèmes analogues. Examinons cet aspect capital de notre thèse dans la sous-partie suivante de cette introduction.

Illustration empirique par le biais d'une étude de cas : choix et positionnement épistémologique

Ici, il ne s'agit pas de présenter dans le détail les caractéristiques de cette étude de cas, car elles font partie de notre développement, mais d'en examiner deux aspects fondamentaux d'ordre général. Ces aspects expliquent en deux temps les raisons du choix de cette étude de cas, ainsi que la place qu'elle occupe dans notre travail et l'analyse que nous allons en faire. Dans l'ensemble, cette illustration empirique porte sur la façon dont notre travail comprend l'exclusion et cherche à l'étudier.

Dans un premier temps, en ce qui concerne le choix de cette étude de cas, il n'est pas surprenant qu'il s'agisse d'un choix polémique. En effet comment passer d'une analyse générale du processus d'exclusion à un cas particulier qui ne peut rendre compte que d'une situation particulière ? Avant d'y répondre, cette question nous met déjà face à une difficulté majeure qu'il faut pourtant accepter : la nature du processus d'exclusion sociale et la façon de le contrecarrer diffèrent selon les cultures et prétendre à une compréhension universelle face à cette hétérogénéité n'a pas de sens. Pour ne citer qu'un exemple, et en le plaçant en dehors des différences culturelles, nous pouvons dire que la façon de traiter l'exclusion dans un pays comme la France en comparaison avec un pays comme la Colombie diffère non seulement en ce qui concerne les moyens, mais aussi en ce qui concerne la façon spécifique de penser la

solidarité⁸⁷. De toute évidence, dans ces conditions le problème de l'exclusion ne va pas se poser de la même manière et par conséquent son analyse ne peut pas se réduire à un amalgame théorique.

Ceci dit, bien que ces différences soient évidentes, les situations que nous avons décrites auparavant franchissent certaines frontières. En effet, dans la mesure où la dimension symbolique et subjective du processus d'exclusion sociale et son contenu moral en termes de non-reconnaissance mettent en relief des situations fondées dans l'interaction, leur interprétation à l'avantage d'être lue de façon complémentaire aux différentes façons d'affronter l'exclusion ne serait-ce que dans des situations similaires à celle que nous avons citées.

Il est clair que cette argumentation ne peut pas être défendue sans une connaissance précise des différentes cultures dans lesquelles ont lieu ces façons d'affronter l'exclusion, voire des normes sous-jacentes de la société analysée⁸⁸. Ainsi, l'étude de nos objectifs ne prétend pas nous conduire vers une universalité illusoire (*universalist fallacy*)⁸⁹ selon laquelle notre étude de cas sert à illustrer *stricto sensu* d'autres études de cas. Nonobstant, il est évident que des exemples comme ceux de l'abattoir, du bulldozer et de l'école ont, malgré toutes les différences qui les séparent, des caractéristiques communes permettant de les regrouper.

Notre réflexion ne prétend pas fixer à coup sûr des bases pour examiner dans le détail chacune des situations ci-dessus mentionnées, mais elle a au moins l'intention de soulever le problème qui existe aujourd'hui lorsque l'on examine le processus d'exclusion sociale, sans tenir compte de sa dimension symbolique et subjective. En ce sens, le choix de notre étude de cas permet bien d'illustrer ce problème, tout en laissant la possibilité de laisser la porte ouverte à l'examen d'autres cas sous une optique semblable. Il s'agit bien d'une « possibilité » et non de la prétention d'affirmer une « certitude ». Dans le but d'éviter au

⁸⁷ Pour une introduction au sujet de la solidarité, voir PAUGAM Serge, « Introduction : les fondements de la solidarité », in PAUGAM Serge (dir.), *op. cit.*, p. 5-28.

⁸⁸ Voir HONNETH Axel, « Grounding recognition: A rejoinder to critical questions », in *Inquiry*, 45, n° 4, décembre 2002, p. 514 ; et KAUPPINEN Antti, « Reason, recognition and internal critique », in *Inquiry*, 45, n° 4, décembre 2002, p. 483-484. Ce dernier distingue ce positionnement comme une critique d'ordre interne. Le chapitre 3, I A 2 de notre travail examine cette idée de façon plus détaillée.

⁸⁹ CHABAL Patrick & DALLOZ Jean-Pascal, *Culture troubles : politics and the interpretation of meaning*, C. Hurst & Co., London, 2006, p. 41-48.

lecteur une mauvaise interprétation de nos intentions, nous précisons qu'aucun passage de cette thèse ne relève d'une telle prétention.

L'éventuelle possibilité de laisser une porte ouverte à l'examen de cas similaires repose sur le fait que notre illustration empirique se base sur l'étude d'un cas d'exclusion encadrée dans un contexte de fragilité sociale extrême. En effet, la Colombie est le pays qui a le plus grand nombre de déplacés internes au monde⁹⁰ et Bogotá la ville qui reçoit le plus grand nombre de déplacés en Colombie (et donc une des villes qui reçoit le plus grand nombre de déplacés au monde)⁹¹. Nous pouvons penser que si l'illustration empirique de notre réflexion théorique peut être utile dans ces conditions extrêmes, elle peut visiblement offrir des pistes d'analyse dans un contexte moins difficile, à savoir dans des pays où la solidarité est plus développée et où le processus d'exclusion affecte moins d'individus. En ce sens, il faut voir dans cette illustration une façon de comprendre l'exclusion dans sa dimension symbolique et subjective, et pas uniquement dans sa dimension matérielle.

Dans un deuxième temps, en ce qui concerne la place que cette étude de cas occupe dans notre travail et l'analyse que nous allons en faire il est important que le lecteur ne voie pas dans l'illustration empirique le noyau de la thèse. Cela signifie que bien que la place qu'occupe l'étude de cas dans notre travail soit importante quantitativement (trois chapitres sur six), elle n'est pas à la base de notre réflexion. Elle est plutôt l'illustration d'une analyse théorique. En d'autres termes, notre travail ne suit pas une analyse inductive du terrain qui viserait « à partir d'une ou de quelques situations étudiées (...) à dégager des processus récurrents pour graduellement regrouper les données obtenues et évoluer vers la formulation

⁹⁰ En moins de deux ans, la Colombie a pris le dessus sur l'Irak, la République Démocratique du Congo et le Soudan. Consulté le 29/08/2011 sur le site de l'ACNUR (HCR en français – Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés) http://www.acnur.org/paginas/index.php?id_pag=169&id_sec=23. Toujours d'après l'ACNUR, le gouvernement colombien parle de 3,5 millions de déplacés internes tandis que pour l'organisation CODHES le chiffre atteint les 5 millions (Consulting pour les droits de l'homme et le déplacement). Consulté le 29/08/2011 sur le site de l'ACNUR <http://www.acnur.org/t3/operaciones/situacion-colombia/desplazamiento-interno-en-colombia/>.

⁹¹ En 2003 Edgar Forero affirme que la population déplacée accueillie à Bogotá représente 16,4% du total des déplacés dans le pays. Voir FORERO Edgar, « El desplazamiento interno forzado en Colombia », in *Conflict and Peace in Colombia: Consequences and perspectives for the Future*, Kellogg Institute, Woodrow Wilson International Center for Scholars & Fundación Ideas para la Paz, Washington, 22 septembre 2003, p. 9. Consulté pour la dernière fois le 08/08/2011 sur le site http://www.ideaspaz.org/eventos/download/edgar_forero.pdf. Par ailleurs, l'organisation CODHES estime qu'en 2010 le nombre de déplacés internes qui se sont installés à Bogotá est de 467.820. Consulté le 29/08/2011 sur le site http://www.codhes.org/index.php?option=com_docman&task=cat_view&gid=39&Itemid=51 (Document intitulé *Número de personas desplazadas por Departamento de Llegada*).

d'une théorie »⁹². Cette posture est difficile à adopter dans la mesure où le développement de notre étude de cas n'a lieu qu'après consolidation de notre réflexion théorique au sujet de l'exclusion et de la reconnaissance.

Ceci dit, cela ne signifie pas non plus que notre démarche et l'analyse des entretiens que nous avons réalisé soit le résultat d'une analyse d'ordre déductive et donc d'une simple vérification « de la valeur explicative ou prédictive d'une théorie précédemment élaborée »⁹³. En effet, dans la mesure où la même réflexion théorique nous amène à des considérations nouvelles, notre intérêt n'est pas de fonder ou de simplement tester ces considérations sur le terrain. Cela nous amène à un positionnement épistémologique à mi-chemin entre une démarche inductive et une démarche déductive dans le cadre d'une étude de cas d'ordre qualitative. Il s'agit d'une posture problématique dans la mesure où « l'orientation générale [d'une recherche] (...) ne peut être, dans sa nature, à la fois inductive et déductive »⁹⁴.

Cela nous ramène au débat théorique qui a lieu à la fin des années 80, entre partisans et opposants de chacun des deux modèles. La démarche inductive est défendue comme la base des travaux qualitatifs en sciences humaines⁹⁵. Ainsi, elle fait partie d'une des dix caractéristiques principales des méthodes qui encadrent ces travaux où : « (...) les chercheurs tentent de développer la compréhension des phénomènes au départ des patterns de données plutôt que de recueillir des données pour évaluer un modèle théorique préconçu ou des hypothèses *à priori* »⁹⁶.

De son côté, la démarche déductive est défendue à partir du moment où « une observation n'est jamais neutre [car] il existe toujours une théorie qui [la] précède et qui la sous-tend »⁹⁷. En ce sens, les partisans de cette démarche critiquent la façon dont dans la démarche inductive, le chercheur ne peut pas faire complètement abstraction de ses « pré-

⁹² COLLERETTE Pierre, « Etude de cas (méthode des) », in MUCCHIELLI Alex (dir.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*, Armand Colin, Paris, 2004 (1^{ère} édition 1996), p. 92.

⁹³ *Ibid.*, p. 92-93.

⁹⁴ ANADON Marta & GUILLEMETTE François, « La recherche qualitative est-elle nécessairement inductive ? », in *Recherches qualitatives*, hors-série n° 5, 2007, p. 33.

⁹⁵ POURTOIS Jean-Pierre & DESMET Huguette, « Epistémologie des méthodes qualitatives », in MUCCHIELLI Alex (dir.), *op. cit.*, p. 71-77.

⁹⁶ DESMET Huguette & POURTOIS Jean-Pierre, *Epistémologie et instrumentation en sciences humaines*, Mardaga, Wavre, 2007 (1^{ère} édition 1988), p. 28. Ici, les auteurs se réfèrent à l'ouvrage de BOGDAN Robert & TAYLOR Steven, *Introduction to qualitative research methods. The search for meaning*, Wiley, New York, 1984.

⁹⁷ POURTOIS Jean-Pierre & DESMET Huguette, « Epistémologie des méthodes qualitatives », in MUCCHIELLI Alex (dir.), *op. cit.*, p. 74. Ici, les auteurs se réfèrent à l'ouvrage de CHALMERS Alan, *Qu'est-ce que la science ?*, La Découverte, Paris, 1987 (1^{ère} édition 1982).

jugés » et de sa sensibilité théorique. Ceci est d'autant plus difficile lorsque « les données ne sont jamais exemptes d'interprétation par les acteurs eux-mêmes, et le chercheur doit construire sa propre interprétation sur ces données déjà chargées conceptuellement d'un univers théorique qu'il doit prendre en compte »⁹⁸.

Marta Anadón et François Guillemette font une analyse approfondie des deux postures en se demandant si la recherche qualitative est nécessairement inductive⁹⁹. Pour eux, la posture inductive est une posture où : « le questionnement de la réalité et la production des connaissances sont orientés par ce que plusieurs appellent un design émergeant en opposition à un design préétabli et fixe »¹⁰⁰. Cette posture met en valeur la recherche qualitative distinguée d'une part, par « sa qualité d'effort de compréhension »¹⁰¹, d'autre part, par « sa qualité de méthode de construction d'analyses générales permettant de comprendre les significations communes qui sont élaborées pendant le processus de production et d'appropriation de la réalité sociale et culturelle »¹⁰². Au contraire, la posture déductive mène à un raisonnement où « les connaissances théoriques précèdent la lecture de la réalité »¹⁰³. Ici, le chercheur se réfère donc à des théories existantes, contrairement au choix de l'induction où il « doit ajuster continuellement sa posture aux données à partir desquelles il construit la connaissance scientifique »¹⁰⁴.

Dans ce contexte, bien que notre travail repose sur une réflexion théorique conséquente, notre étude de cas et les entretiens que nous avons réalisés laissent la place à de nouvelles interprétations et à l'identification de nouvelles pistes d'analyse sur le sujet. Ainsi, tout en acceptant les propositions de base issues de la théorie, notre illustration empirique a toujours été conçue selon une « logique de la découverte »¹⁰⁵. Cela renvoie à une logique d'identification et d'articulation des données suivant un raisonnement analytique où il ne s'agit pas « (...) de produire des propositions analytiquement justes, mais d'obtenir des énoncés synthétiquement plausibles »¹⁰⁶. La prise en compte de ces aspects ne nous permet

⁹⁸ ANADON Marta & GUILLEMETTE François, « La recherche qualitative est-elle nécessairement inductive ? », *op. cit.*, p. 33.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 26-37.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 28.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 31.

¹⁰² *Ibid.*

¹⁰³ *Ibid.*

¹⁰⁴ *Ibid.*

¹⁰⁵ SOULET Marc-Henry, « Traces et intuition raisonnée », in PAILLE Pierre (dir.), *op. cit.*, p. 125-149.

¹⁰⁶ *Ibid.*, 143.

pas de qualifier ce travail de déductif ou d'inductif. Ceci nous amène à suggérer que notre orientation répond plutôt à une posture abductive.

Il s'agit d'une posture qui trouve ses origines dans les travaux de Charles Sanders Peirce qui la définissait lors d'une série de conférences à Harvard au début du XX^{ème} siècle¹⁰⁷. L'interprétation de ces propositions, dans ce que Habermas appelle « l'épistémologie pragmatiste »¹⁰⁸ constitue aujourd'hui un point d'appui méthodologique important. Selon Anadón et Guillemette, il faut placer la posture par abduction « résolument davantage du côté de l'induction »¹⁰⁹ permettant de relativiser les problèmes de cette dernière. En effet, l'abduction permet « une comparaison continue (...) entre les données et les construits théoriques en constante évolution »¹¹⁰ dans une sorte « d'allers-retours continuels entre la théorie et la pratique »¹¹¹.

Jo Reichertz rend compte de la place de la démarche par abduction dans la recherche qualitative en insistant sur la façon dont le mot abduction est devenu une sorte de « mot de passe », de « formule magique » dans les recherches sociales¹¹², et ce en tant que moyen pour faire des inférences. Cependant, la démarche, centrée à la fois sur son inférence logique et sa potentialité à produire de la connaissance¹¹³ a été, d'après Reichertz, victime d'une mauvaise réinterprétation des travaux de Peirce.

Pour Reichertz, il faut distinguer chez Peirce les trois postures de la façon suivante. En premier lieu, il y a la déduction qui, par une procédure dite de « subsumption » (*subsumption*), subordonne un cas particulier à une règle connue. Ainsi, la déduction est tautologique car elle ne dit rien de nouveau et traduit une vérité : « si la règle d'application est valide, alors le résultat de l'application est aussi valide »¹¹⁴. Ensuite, il y a l'induction quantitative et qualitative. Elle est quantitative quand « elle transfère les propriétés quantitatives d'un

¹⁰⁷ Pour un approfondissement, voir ANGUE Katia, « Rôle et place de l'abduction dans la création de connaissance et dans la méthode scientifique peircienne », in *Recherches qualitatives*, vol. 28, n° 2, 2009, p. 65-94.

¹⁰⁸ HABERMAS Jürgen, *Logique des sciences sociales et autres essais*, Presses Universitaires de France, Paris, 2005 (1^{ère} édition 1987), p. 121.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 34.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 35.

¹¹¹ Notes issues d'un entretien téléphonique réalisé avec Marta Anadón le 14/04/2009 (Lyon/Buenos Aires).

¹¹² REICHERTZ Jo, « Abduction, deduction and induction in qualitative research », in JENNER Brian, von KARDORFF Ernst, STEINKE Ines & UWE Flick, *A companion to quality research*, SAGE, London, 2004, p. 159-160. « password », « magic formula ».

¹¹³ *Ibid.*

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 161. « (...) if the rule offered for application is valid, then the result of the application of the rule is also valid ».

échantillon à une totalité, elle étend le cas particulier à l'intérieur d'une règle »¹¹⁵. L'induction quantitative ne traduit pas une vérité, mais comme la déduction elle est tautologique. Au contraire, l'induction est qualitative quand il y a un assemblage « de certaines caractéristiques qualitatives de l'échantillon étudié de telle façon que la combinaison de ces caractéristiques ressemble à une autre de façon essentielle »¹¹⁶. C'est le cas lorsqu'à partir des données, on trouve de nouvelles versions de ce que l'on connaît déjà¹¹⁷.

Enfin, dans l'abduction, il s'agit de l'assemblage de caractéristiques pour lesquelles il n'y a ni explication ni règle préexistante appropriée, ce qui est à l'origine de la surprise et du fait que « [celle-ci] cause un vrai choc (...) et la recherche d'une (nouvelle) explication »¹¹⁸. Une découverte par abduction peut éventuellement constituer une « vraie » surprise. Ainsi, pour Reichertz il existe deux stratégies pour « produire » des abductions sans que celles-ci soient strictement liées au hasard¹¹⁹ : d'une part, lorsque le chercheur est face à des situations qui posent « un vrai doute ou une incertitude »¹²⁰ ; d'autre part, lorsque le chercheur met la logique de côté. Bien que ces deux stratégies restent diffuses, Reichertz réussit à déduire leur point commun et intérêt. Il s'agit de l'abandon d'anciennes convictions et de la quête de nouvelles pour comprendre que :

« L'inférence abductive n'est pas un mode de raisonnement qui produit un nouveau savoir, ni une méthode exacte qui assiste la génération d'hypothèses ordonnées logiquement (et donc opérationnalisables) ou de nouvelles théories. L'inférence abductive est, plutôt, une attitude envers les données et sa propre connaissance : les données doivent être prises au sérieux, et la validité d'une connaissance développée préalable est requise »¹²¹.

Ainsi, même si notre illustration empirique repose sur une réflexion théorique majeure, elle cherche à se positionner de façon à « ne pas être normée par quelques grandes

¹¹⁵ *Ibid.*, « (...) It transfers the quantitative properties of a sample to a totality, it 'extends' the single case into a rule ».

¹¹⁶ *Ibid.*, « (...) certain qualitative features of the investigated sample in such a way that this combination of features resemble another (...) in essential points ».

¹¹⁷ *Ibid.*

¹¹⁸ *Ibid.*, « Real surprise causes a genuine shock (...) and the search for the (new) explanation ».

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 162.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 163. « (...) the presence of genuine or doubt or uncertainty ».

¹²¹ *Ibid.* « Abductive inferencing is not, therefore, a mode of reasoning that delivers new knowledge, and neither is it an exact method that assists in the generation of logically ordered (and therefore operationalizable) hypotheses or some new theory. Abductive inferencing is, rather, an attitude towards data and towards one's own knowledge: data are to be taken seriously, and the validity of previously developed knowledge is to be queried ».

postures univoques »¹²². C'est pourquoi cette illustration met en valeur la pluridisciplinarité de notre travail où des éventuels « sauts d'une approche à l'autre sont non seulement possibles mais enrichissent singulièrement la connaissance »¹²³.

Notre réflexion sur une posture par abduction nous permet de défendre le positionnement selon lequel notre illustration empirique ne doit pas être considérée comme le résultat d'une simple réflexion hypothético-déductive. En ce sens, bien que nous ne puissions pas dire que notre travail se centre sur le développement précis d'une posture abductive, il cherche à adopter les qualités de l'inférence afférente mentionnées ci-dessus. Il s'agit d'une illustration qui, à partir d'une série de conceptions théoriques préétablies sur l'exclusion et la reconnaissance, se focalise sur « une ouverture attentive à la découverte de nouvelles compréhensions des phénomènes »¹²⁴. Cette dernière explication nous permet de clore cette introduction en annonçant les étapes qui d'après nous permettent de comprendre l'exclusion sociale à la lumière de la reconnaissance.

Plan : comprendre l'exclusion sociale à la lumière de la reconnaissance en six étapes

C'est dans le but d'atteindre notre objectif principal et nos deux objectifs secondaires que nous proposons de comprendre l'exclusion sociale à la lumière de la reconnaissance en six étapes. Ces étapes correspondent aux chapitres de cette thèse que nous avons divisée en trois grandes parties.

La première partie invite le lecteur à examiner en profondeur les concepts d'exclusion sociale et de reconnaissance et donc à aborder l'ensemble des aspects théoriques que cette introduction se permet d'annoncer succinctement (I).

Dans un premier chapitre nous sommes amené à nous positionner face aux principales approches de l'exclusion sociale afin de nous centrer sur les réflexions conceptuelles dans le cadre des politiques sociales. Ces réflexions vont nous permettre de développer en détail la

¹²² DESMET Huguette, LAHAYE Willy & POURTOIS Jean-Pierre, « Postures et démarches épistémiques en recherche », in PAILLE Pierre (dir.), *op. cit.*, p. 169.

¹²³ *Ibid.*

¹²⁴ ANADON Marta & GUILLEMETTE François, « La recherche qualitative est-elle nécessairement inductive ? », *op. cit.*, p. 34.

dimension matérielle (et objective) de l'exclusion ainsi que sa dimension symbolique (et subjective), dimension sur laquelle se centre ce travail (1).

Ensuite, après une transition qui rappelle notre intérêt pour l'examen de cette dimension à partir d'une étude morale de son contenu, nous examinons dans un deuxième chapitre le concept sur lequel repose cette étude morale, à savoir le concept de reconnaissance. En allant du général au particulier, ce chapitre s'efforce d'examiner de manière synthétique les différentes approches de la reconnaissance pour expliciter celle d'Axel Honneth. La présentation des travaux de Honneth va nous conduire à l'identification de deux catégories de dénis de reconnaissance sur lesquelles nous appuierons pour atteindre les objectifs de notre thèse (2).

La deuxième partie du travail invite le lecteur à s'intéresser à la façon dont se met en place l'articulation entre exclusion sociale et reconnaissance selon l'approche de Honneth à partir d'une discussion à la fois théorique et empirique (II).

Le troisième chapitre est à nos yeux le pivot de cette thèse. Il met en avant cette articulation non seulement en examinant la manière dont la « morale » de la reconnaissance peut se traduire comme une morale de l'exclusion sociale, mais aussi en proposant des moyens pour l'illustrer sur le terrain. Ainsi, ce chapitre original cherche à approfondir l'approche de Honneth pour contribuer à la rendre « opératoire » dans le but d'une analyse de l'exclusion sociale. Afin de rendre cette analyse plus complète, ce chapitre suggère l'adoption d'une lecture psychosociale spécifique « à dosage modéré » qui permet d'annoncer l'illustration empirique de cette thèse (3).

Ainsi, après une transition qui justifie l'intérêt d'illustrer empiriquement notre réflexion théorique à partir d'une étude de cas, le quatrième chapitre présente le contexte et les considérations générales de notre travail de terrain. Selon une démarche explicative, ce chapitre explique à la fois le cadre général de l'enquête, ainsi que la méthodologie utilisée pour mener à bien notre illustration et son analyse (4).

La dernière partie de cette thèse invite le lecteur à prendre connaissance des résultats de notre illustration empirique d'une étude de l'exclusion sociale en termes de non-reconnaissance, et ce en suivant la réflexion évoquée dans les chapitres antérieurs (III).

Le cinquième chapitre est consacré à une réflexion sur l'apparition sur le terrain d'une série d'« indices » de non-reconnaissance et d'éléments d'une lutte pour la reconnaissance dans le cadre de notre étude de cas. A travers une présentation thématique, ce chapitre offre un aperçu du potentiel heuristique de l'approche de Honneth, ainsi que de ses limites lorsqu'il s'agit d'étudier le processus d'exclusion sociale (5).

Pour terminer, après une transition qui met en relief ces limites, le sixième chapitre explore la possibilité d'insérer dans l'analyse de l'exclusion en termes de non-reconnaissance une lecture psychosociale spécifique. Ce dernier chapitre à caractère expérimental pose les bases pour établir une réflexion autocritique de notre démarche, réflexion à laquelle est consacrée la conclusion (6).

Pour finir, il est important que nous donnions trois précisions d'ordre « technique » en ce qui concerne ce travail. La première précision concerne son format. En effet, face aux différentes possibilités de présentations académiques qui existent aujourd'hui, nous nous appuyons sur celle du guide proposé par le Ministère de l'Education Nationale¹²⁵.

La deuxième précision concerne la grande quantité de sources en anglais que nous avons eue l'occasion de nous procurer. En ce sens, nous voulons mettre en avant la chance que nous avons eu de travailler dans les bibliothèques des Universités de Stanford et de Heidelberg. En ce qui concerne l'utilisation de ces sources, nous nous sommes toujours efforcé de traduire les citations tout en indiquant l'original en bas de page.

La dernière précision concerne les annexes. Bien que nous ayons fait un effort pour traduire tous nos entretiens¹²⁶, nous avons décidé de laisser ceux que Axel Honneth nous a accordés dans sa langue d'origine (anglais). De même, certains documents n'ont pas été traduits dans la mesure où parfois ils ne constituent que des illustrations partielles du travail effectué.

¹²⁵ Le document intitulé *Guide pour la rédaction et la présentation des thèses à l'usage des doctorants*, daté de 2007, est disponible sur le site <http://www.sup.adc.education.fr/bib/acti/these/guidoct.rtf> (consulté pour la dernière fois le 31/10/2011).

¹²⁶ Je tiens à remercier Florine Stammler pour la traduction d'un grand nombre de ces entretiens.

PARTIE I

EXCLUSION SOCIALE ET

RECONNAISSANCE :

FONDEMENTS THEORIQUES ET

CONCEPTUALISATION

Note introductive

Cette première partie a pour objectif principal d'examiner en deux chapitres les origines, les évolutions et les interprétations des concepts d'exclusion sociale et de reconnaissance.

Dans le premier chapitre, nous examinons le concept d'exclusion sociale, ainsi que les différentes approches et dimensions qui le caractérisent en nous basant sur l'état de la littérature à ce sujet. Tout au long des trois sections qui composent ce chapitre, nous réfléchissons au caractère complexe de ce concept et à la manière de rendre son étude plus accessible et cohérente. Pour ce faire, nous utilisons des références de première main, notamment des ouvrages théoriques, ainsi que des articles qui résument et analysent le concept.

Le deuxième chapitre est consacré à l'étude de la reconnaissance et des théories afférentes, en se basant sur celle d'Axel Honneth. Tout au long des trois sections qui composent ce chapitre, nous mettons en évidence la façon dont nous abordons le concept dans la suite du travail, en expliquant en fin de chapitre, sur quels aspects spécifiques repose notre intérêt de suivre la réflexion de Honneth. Dans le cadre de ce travail théorique et conceptuel, nous utilisons une série de textes originaux pour expliquer et commenter les positions des principaux auteurs, et aussi des commentaires de texte, c'est-à-dire des articles qui résument les principales discussions sur le sujet et facilitent sa compréhension.

De façon générale, nous nous sommes efforcé de consulter, non seulement des sources francophones, mais aussi, selon le cas, des sources anglophones, hispanophones et lusophones. Nous avons décidé de citer les documents traduits tout en proposant la version originale en bas de page, afin d'éviter de possibles incompréhensions.

Chapitre 1 – Exclusion sociale : état des savoirs

L'objectif de ce chapitre est avant tout d'établir, comme son titre l'indique, l'état des savoirs sur l'exclusion sociale. Notre but, après avoir présenté l'ancrage disciplinaire de notre travail, est de donner des éléments qui permettent de mieux comprendre l'exclusion ainsi que d'analyser les dimensions qui la caractérisent. Notre étude de l'exclusion sociale à partir de la synthèse d'une série de travaux qui donnent priorité à une dimension matérielle, nous permet de nous demander si l'étude partiellement négligée d'autres dimensions de l'exclusion peut constituer aujourd'hui une alternative favorisant sa meilleure compréhension théorique et pratique.

Nous aborderons ce chapitre selon les questions directrices suivantes : au sein de la définition même de l'exclusion, existerait-il des « zones » d'analyse qui jusqu'à présent n'ont pas été assez développées ? L'étude du processus d'exclusion à partir de ces « zones » permettrait-elle de le saisir de façon plus complète, et d'envisager une possible atténuation ? Ce chapitre répond à ces questions en trois sections.

Dans une première section (I), nous présentons les deux principales approches disciplinaires consacrées à l'étude du concept, à savoir l'étude de l'exclusion du point de vue de la psychologie sociale, et celle du point de vue de la sociologie et de la science politique dans le cadre sous-disciplinaire de la *social policy*, originaire des pays anglo-saxons, et dans une moindre mesure de l'analyse des politiques publiques en France. L'ancrage disciplinaire de notre thèse est l'étude de l'exclusion à partir de la deuxième approche, sans pourtant négliger l'importance de l'approche psychosociale.

Dans une deuxième section (II), nous analysons le concept d'exclusion en deux temps. D'abord, après avoir présenté son origine, nous évaluons les difficultés pour définir l'exclusion sociale. Nous mettons ensuite l'accent sur les principales caractéristiques de ce concept en le distinguant d'autres tels que la marginalité, la vulnérabilité et la pauvreté, ce qui nous permet de donner des éléments de définition de l'exclusion. Ces éléments nous permettent d'introduire l'analyse des dimensions auxquelles nous pouvons associer l'exclusion.

Dans une troisième section (III), après avoir présenté les dimensions de l'exclusion, nous discutons la façon dont non seulement la dimension matérielle associée à des facteurs de risque objectifs a été l'objet de plusieurs travaux, mais aussi de quelle manière se révèle une deuxième dimension symbolique à caractère principalement relationnel qui s'avère aujourd'hui un terrain d'études fertile. C'est à l'intérieur de cette dimension que nous situons notre thèse.

I. Deux différentes approches de l'exclusion

L'étude conceptuelle du mot « exclusion » a plusieurs orientations disciplinaires, qu'il est important de présenter afin de pouvoir développer par la suite celle sur laquelle repose principalement notre travail. Cependant, le choix d'une orientation disciplinaire ne signifie pas que nous allons négliger totalement l'autre orientation, car comme nous le verrons, leur corrélation enrichit la compréhension du concept d'exclusion. Au sein de ces orientations nous pouvons distinguer deux approches du concept : une approche exclusivement psychosociale, et une approche diverse qui va d'une vision sociologique à une vision politique et sociale.

A. Approche psychosociale de l'exclusion

1. Objectifs et degrés d'analyse

Une première orientation disciplinaire du concept d'exclusion concerne les travaux qui examinent les relations entre les individus, et plus précisément entre « exclus » et « inclus » à partir de leur état psychologique. En effet, les travaux de psychologie sociale permettent d'aborder une série d'aspects basés principalement sur la façon dont l'exclusion trouve son origine au sein des comportements mêmes des individus. L'exclusion est ainsi envisagée non seulement à partir des effets psychologiques desdits comportements, mais aussi des raisons qui peuvent la provoquer, de la manière dont les individus y répondent, et des éventuelles interventions pour en atténuer les conséquences¹.

¹ Il s'agit par exemple des ouvrages d'ADAM Dominic, HOGG Michael & MARQUES José, *The social psychology of inclusion and exclusion*, Psychology Press, New York, 2005 ; et de CROIZET Jean-Claude & LEYENS Jacques-Philippe, *Mauvaises réputations. Réalités et enjeux de la stigmatisation sociale*, op. cit.

Il existe aujourd'hui différents types de travaux sur l'exclusion d'un point de vue psychosocial. Ces travaux étudient le processus dans les dynamiques de groupes, ainsi que dans les relations entre les individus. En ce sens, l'objectif de ces études est multiple. D'une part, elles examinent à partir d'une grande variété d'acteurs, les facteurs qui sont à l'origine de l'exclusion et ses effets psychologiques, dont la plupart considérés comme négatifs. D'autre part, elles évaluent les réponses des individus à une situation d'exclusion, et les interventions potentielles qui leur permettent de trouver des stratégies pour atténuer cette situation². En analysant autant les groupes que les individus, ces études se centrent sur une étude de l'exclusion qui « peut se révéler sous des modes et formes différents, allant de l'idéologique au physique, communicatif, et purement cognitif »³.

En s'affirmant comme une vision plus précise des relations entre les contextes sociaux et les comportements des individus, l'approche psychosociale permet de distinguer deux degrés d'analyse d'après Abrams, Hogg et Marques : l'exclusion (et inclusion) en ce qui concerne l'individu, et les dynamiques d'inclusion et d'exclusion au sein et entre les groupes⁴.

Le premier degré, consacré à l'analyse de l'exclusion concernant l'individu, regroupe une série de travaux basés sur la façon dont les individus réagissent face à une situation d'exclusion vis-à-vis d'autres individus ou d'un groupe constitué. Nous avons choisi trois recherches qui non seulement nous permettent d'illustrer cette analyse, mais qui répondent aussi partiellement à des questions fondamentales sur la nature même de l'exclusion : qu'est-ce qui peut conduire un individu à exclure ? Que peut éprouver l'individu qui est exclu ? Comment peut-il réagir à l'exclusion dont il est l'objet ?

Qu'est-ce qui peut conduire un individu à exclure ? Dans une première recherche, Brenda Major et Colette Eccleston examinent le rapport entre exclusion sociale et stigmaté⁵. En présentant ce dernier comme faisant partie de l'exclusion, les auteurs l'étudient à travers le regard de celui qui s'en sert pour exclure et s'interrogent sur ses motivations. Il s'agit des mécanismes psychologiques qui permettent de comprendre quatre des raisons principales qui

² ABRAMS Dominic, HOGG Michael & MARQUES José, « A social psychological framework for understanding social inclusion and exclusion », in ABRAMS Dominic, HOGG Michael & MARQUES José, *op. cit.*, p. 3.

³ *Ibid.*, « Exclusion can arise in several forms or modes, ranging from the ideological to the physical, communicative, and purely cognitive ».

⁴ *Ibid.*

⁵ MAJOR Brenda & ECCLESTON Colette, « Stigma and social exclusion », in ABRAMS Dominic, HOGG Michael & MARQUES José, *op. cit.*, p. 62-87.

poussent les individus à exclure un individu ou une population stigmatisée : défendre l'estime de soi (qui peut être définie comme l'évaluation des sentiments de la valeur et du respect de soi)⁶, réduire des situations d'anxiété, justifier un contexte déterminé et réduire une sensation d'inconfort⁷.

Une deuxième recherche sur la théorie de l'infrahumanisation proposée par Jacques-Philippe Leyens offre une explication complémentaire aux mécanismes psychologiques qui sont à l'origine d'une situation d'exclusion : les acteurs, à partir d'une perception individuelle, sont censés répartir inégalement leurs sentiments et donc favoriser « inconsciemment les membres de [leur] groupe »⁸. C'est ainsi qu'une situation peut devenir « infrahumanisante » à partir du moment où « nous ne prêtons assistance qu'à ceux qui partagent avec nous un signe d'appartenance »⁹. Quant à ceux qui ne partagent pas un tel signe, il est possible que nous les excluons de notre réalité par le biais de comportements d'indifférence¹⁰.

Mais que peut éprouver l'individu qui est exclu ? Dans une troisième recherche les auteurs cherchent à démontrer que l'exclusion vécue et ressentie affecte négativement l'individu sur un plan non seulement psychologique, mais aussi matériel. Jean Twenge et Roy Baumeister expliquent comment l'exclusion réduit la capacité de défense de l'individu et augmente son agressivité en le privant d'une relation qui lui est essentielle¹¹. Ce comportement réduit également ce qu'ils appellent la « pensée intelligente » de l'individu (réduction des performances dans des tâches intellectuelles déterminées) tout comme sa capacité relationnelle. Ainsi, le ressentiment et le malaise d'un individu victime d'exclusion peuvent être à l'origine d'autres exclusions : l'individu se convainc de la difficulté de sortir de cette exclusion et son futur lui semble interchangeable¹².

⁶ CROCKER Jennifer & BYLSMA Wayne, « Self-esteem », in HEWSTONE Miles & MANSTEAD Antony (ed.), *The Blackwell Encyclopedia of Social Psychology*, Blackwell Publishers, Oxford, 1995, p. 505. Nous présentons deux définitions plus précises de l'estime de soi dans les chapitres 3 et 6 de ce travail.

⁷ MAJOR Brenda & ECCLESTON Colette, « Stigma and social exclusion », in ABRAMS Dominic, HOGG Michael & MARQUES José, *op. cit.*, p. 62.

⁸ LEYENS Jacques-Philippe, « Favoriser son groupe, dénigrer les autres », in *Cerveau et Psycho*, n° 11, septembre-octobre 2005, p. 22.

⁹ *Ibid.*, p. 23.

¹⁰ *Ibid.*, p. 20.

¹¹ TWENGE Jean & BAUMEISTER Roy, « Social exclusion increases aggression and self-defeating behavior while reducing intelligent thought and prosocial behavior », in ABRAMS Dominic, HOGG Michael & MARQUES José, *op. cit.*, p. 27-46.

¹² *Ibid.*

Enfin, quelle peut être la réponse de celui qui est exclu ? Major et Eccleston étudient l'impact de l'exclusion à deux niveaux : celui des réactions négatives affectant l'identité de l'exclu et son estime de soi, et celui de ses réactions positives lui permettant de chercher des moyens pour sortir de ce stigmaté¹³. Il peut alors chercher un conjoint non « stigmatisé », éviter les situations où la menace d'exclusion est présente, trouver des bases d'inclusion alternatives et expliquer sa stigmatisation par les préjugés d'autrui. Enfin, cette analyse permet de démontrer que chaque individu répond de façon différente en fonction de la manière dont il interprète psychologiquement l'exclusion car il ne souffre pas nécessairement d'une baisse de l'estime de soi¹⁴. Ces recherches nous permettent de conclure sur l'importance que peuvent avoir ce type d'analyses pour la compréhension des comportements individuels dans une situation d'exclusion. De même, elles nous donnent un aperçu de la complexité des rapports entre ceux qui sont « exclus » et ceux qui « excluent ».

La deuxième section d'analyse concerne les travaux sur les mécanismes d'inclusion et d'exclusion dans le fonctionnement interne et externe des groupes. En ce qui concerne le fonctionnement interne, il s'agit de la façon dont un groupe déterminé cherche à préserver sa pérennité malgré la variation de ses membres, ce qui implique une certaine « dynamique » du groupe. Cette dynamique passe par un examen permanent de l'interaction entre les individus et la communication à l'intérieur du groupe. En outre, elle permet de répondre à la question centrale suivante : de quelle façon le groupe est-il déterminant pour le sentiment d'inclusion ou d'exclusion chez ses membres ?

La réponse à cette question peut donner lieu à plusieurs études qui vont des processus de développement et de socialisation entre membres d'un petit groupe sans caractéristiques particulières à des cas plus précis liés par exemple à la délinquance. Dans ce deuxième niveau, il est intéressant de voir la façon dont l'analyse du groupe amène Nicholas Fielding et Stephen Reicher à se demander si la délinquance est une cause ou une conséquence de l'exclusion sociale¹⁵. Pour eux la délinquance est un phénomène de groupe, et non pas un phénomène individuel, qui apparaît sur deux échelons : le délinquant est identifié à son groupe d'appartenance, qui adopte une position d'exclusion à l'égard de tous ceux qui lui sont

¹³ MAJOR Brenda & ECCLESTON Colette, « Stigma and social exclusion », in ABRAMS Dominic, HOGG Michael & MARQUES José, *op. cit.*, p. 62-87.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ FIELDING Nicholas & REICHER Stephen, « Delinquency: cause or consequence of social exclusion ? », in ABRAMS Dominic, HOGG Michael & MARQUES José, *op. cit.*, p. 211-243.

extérieurs. Pour les auteurs, dans des cas précis comme celui-ci, bien qu'ils aient été affectés par l'impact négatif d'une situation d'exclusion, les individus du groupe jouent tout de même un rôle actif important dans leur propre exclusion, puisqu'ils se sentent à l'aise dans ce même groupe. Ceci fait que la délinquance est à la fois cause et conséquence de l'exclusion.

Dans le cas du fonctionnement externe d'inclusion et d'exclusion entre les groupes, il existe plusieurs modalités d'analyse. Nous pouvons en distinguer principalement deux. Il s'agit soit de la façon dont certains groupes incluent d'autres groupes en conservant ou en redéfinissant leurs propres rapports, soit de la manière dont les rapports entre membres de groupes différents peuvent réduire les préjugés entre les deux groupes. Cette analyse répond à une question capitale : le rapprochement des membres de groupes opposés permet-il d'atténuer l'exclusion entre les groupes ? Un exemple de ce type d'analyse est l'article collectif portant sur les différentes communautés en Irlande du Nord¹⁶. En étudiant les relations entre les groupes issus des communautés catholique et protestante, les auteurs insistent sur l'importance d'une école de moins en moins ségréguée et sur la façon dont le contact avec des membres d'un autre groupe permet une meilleure acceptation de ce groupe.

Les différentes orientations de ces études psychosociales de l'exclusion et l'inclusion attestent de leur richesse conceptuelle : leur examen minutieux des comportements des individus et des groupes qui se voient confrontés à des situations d'exclusion permet d'examiner différents points de vue pouvant être adoptés par un individu dans de telles situations.

2. L'apport de l'approche psychosociale : les différents points de vue dans une situation d'exclusion

L'approche psychosociale met en lumière quatre points de vue différents à prendre en considération dans l'examen d'une situation d'exclusion. Les deux premiers points de vue constituent le caractère dialectique octroyé à l'exclusion entre le regard de celui qui exclut et celui qui est exclu. Comme nous l'avons vu plus haut, les différentes recherches sur le sujet examinent systématiquement cette dualité. C'est de cette manière que l'exclusion dans sa dimension psychosociale est caractérisée par un effet « miroir » : son étude est censée refléter

¹⁶ CAIRNS Ed, CRISP Richard, CRAIG Jean, HEWSTONE Miles, McLERNON Frances, NIENS Ulrike, PAOLINI Stefania & VOCI Alberto, « Intergroup contact in a divided society: challenging segregation in Northern Ireland », in ABRAMS Dominic, HOGG Michael & MARQUES José, *op. cit.*, p. 265-292.

l'étude de l'inclusion et vice-versa. L'importance de cette perception est capitale dans la mesure où l'exclusion ne peut pas être analysée sans faire référence à l'inclusion. En étudiant les relations entre les individus aussi bien qu'entre les groupes, l'étude psychosociale tient compte des spécificités relationnelles de l'exclusion en partant du principe que les individus recherchent, dans le cadre de leurs relations, inclusion et appartenance¹⁷.

Le troisième point de vue vient de l'importance d'identifier l'origine de l'exclusion, c'est-à-dire de faire la différence entre les individus « exclus » et ceux qui s'« auto-excluent ». Si nous revenons à la recherche sur la délinquance plus haut mentionnée, nous pouvons remarquer la façon dont les individus se sentant à l'aise dans le groupe « délinquant », arrivent facilement à s'« auto-exclure » de tout ce qui n'est pas similaire à ce groupe. Bien que la différence entre exclusion sociale volontaire et involontaire soit assez diffuse, elle permet, lorsqu'elle peut être établie, d'examiner des résultats opposés *a posteriori* : il est évident qu'un individu qui s'exclut est plus conscient des impacts de sa décision qu'un individu qui est exclu par autrui. Cela signifie que l'exclusion vécue ne sera pas acceptée de la même façon. De toute évidence, l'individu qui est exclu par autrui est forcé à affronter une situation qu'il ne maîtrise pas.

L'approche psychosociale explique une situation d'auto-exclusion en se centrant sur les causes qui rendent compte du comportement d'un individu qui s'auto-exclut. L'exemple qui illustre le mieux cette situation est celui des individus qui refusent une aide particulière car celle-ci exige d'eux des sacrifices physiques et mentaux qu'ils ne veulent ou ne peuvent pas consentir comme nous l'indique le témoignage suivant :

« Je suis allé à un endroit où on m'a offert de l'aide, [moi ce que] je veux [c'est] de la nourriture et un lit pour dormir, mais je veux pas arrêter de fumer [de la drogue]. C'est pour ça que je suis jamais retourné chez moi ni là-bas où ils voulaient me faire quitter la rue. »¹⁸

¹⁷ ABRAMS Dominic, HOGG Michael & MARQUES José, « A social psychological framework for understanding social inclusion and exclusion », in ABRAMS Dominic, HOGG Michael & MARQUES José, *op. cit.*, p. 1.

¹⁸ RODRIGUEZ Lina, « ¿Y qué pasó con la población de El Cartucho? », in *Plaza Capital*, Universidad del Rosario, Bogotá, 23 juillet 2007, p. 2. « Yo fui a un lugar donde me ofrecieron ayuda, yo quiero comida y una cama para dormir, pero no quiero dejar de fumar, por eso no volví a mi casa y tampoco allá donde me querían sacar de la calle ».

Des expériences d’auto-exclusion comme celle-ci, doivent être expliquées au regard d’une situation préalable d’exclusion dont elles sont le résultat et qui n’aurait pas pu être atténuée.

Il existe enfin un dernier point de vue éclairé par l’approche psychosociale. Il s’agit de l’étude des individus ou des groupes témoins d’une situation d’exclusion affectant l’état psychosocial d’un individu ou d’un groupe¹⁹. L’observation du témoin se fait de deux façons : soit à travers son comportement passif, qui peut être synonyme d’indifférence et peut le rendre complice de la situation par son silence ; soit à travers son comportement actif lui faisant perdre sa neutralité²⁰. En général, cette dernière situation complémentaire des deux autres points de vue est non seulement plus difficile à examiner sur le terrain, mais aussi dans la théorie. Ce point de vue complète les différentes attitudes que peut adopter un individu dans une situation d’exclusion d’après l’approche psychosociale. Nous pouvons résumer ces attitudes dans le tableau suivant :

Tableau 1 – Les différents points de vue dans une situation d’exclusion

Points de vue	Signification
Individu qui est « exclu » face à un individu qui « exclut »	L’approche psychosociale rend compte de la dualité exclusion / inclusion et cherche à l’expliciter dans son ensemble en tant qu’unité.
Individu qui s’auto-exclut	Il s’agit de l’individu qui prend la décision de s’exclure, ce qui implique une certaine conscience des risques encourus. De façon générale, l’« auto-exclusion » peut être considérée comme la conséquence d’une exclusion préalable.
Témoin d’exclusion	Il s’agit de l’individu qui est témoin d’une situation d’exclusion. L’approche psychosociale s’intéresse à son comportement qui peut être passif (le témoin ne s’implique pas) ou actif (il participe à la situation tout en risquant sa neutralité).

L’approche psychosociale fonde son analyse de l’exclusion sur des aspects comportementaux et relationnels entre les groupes et les individus. Elle répond à des questions spécifiques qui concernent surtout l’origine et les conséquences de l’exclusion, ainsi

¹⁹ WIESNER Luis, *Expulsar, confinar e ignorar*, Universidad Sergio Arboleda, Bogotá, 2003, p. 19.

²⁰ *Ibid.*

que les réactions qu'elle suscite. Elle permet également de déduire que l'exclusion doit être examinée en parallèle avec l'inclusion et qu'elle se vit de façon différente selon le point de vue des individus. Ce dernier aspect constitue à nos yeux un apport majeur dans la mesure où l'analyse de l'exclusion sur le terrain diffère selon ces points de vue. Examinons maintenant une deuxième approche que nous avons désignée comme « diverse » et qui regroupe à la fois deux visions complémentaires de l'exclusion : une vision sociologique et une vision de politique²¹.

B. Approche sociologique et politique de l'exclusion

1. Une vision sociologique de l'exclusion

C'est sans doute la vision sociologique de l'exclusion qui, en même temps que l'approche psychosociale, a permis de développer le sujet dans une autre direction. L'origine de cette vision provient principalement des travaux de sociologie française qui ont acquis une réputation considérable à partir de trois ouvrages : *Les dividendes du progrès* de Pierre Massé publié en 1964²² ; *L'exclusion sociale. Étude de la marginalité dans les sociétés occidentales*²³ de Jean Kanfler (1965) ; et *Les exclus, un Français sur dix*²⁴ de René Lenoir (1974). Toutes les synthèses que nous avons consultées sur l'origine de l'exclusion à partir de cette vision, font allusion à au moins un de ces ouvrages comme point de départ des études sur le sujet²⁵.

Ces travaux que certains auteurs identifient sous le nom de l'« école française » ont été perçus entre les années 70 et les années 90 comme la principale voie d'accès théorique au sujet de l'exclusion²⁶. L'objectif des auteurs appartenant à cette « école » a été d'examiner l'exclusion comme réponse à une « nouvelle » pauvreté issue des crises des années 70. Ainsi,

²¹ Pour une discussion récente sur ces deux visions, voir NASSEHI Armin, « Exklusion als soziologischer oder sozialpolitischer Begriff », in BUDE Heinz & WILLISCH Andreas (dir.), *Exklusion: Die Debatte über die « Überflüssigen »*, Suhrkamp, Frankfurt am Main, 2008, p. 121-130.

²² MASSE Pierre, *Les dividendes du progrès*, Seuil, Paris, 1968.

²³ KANFLER Jean, *L'exclusion sociale. Étude de la marginalité dans les sociétés occidentales*, Bureau des Recherches sociales, Paris, 1965.

²⁴ LENOIR René, *Les exclus, un Français sur dix*, Seuil, Paris, 1974.

²⁵ Parmi ces synthèses, nos recherches nous ont amené à nous intéresser sur celles issues de la sociologie brésilienne de par leur qualité sociohistorique et leur précision conceptuelle. A partir du moment où l'exclusion sociale au Brésil est le reflet de profondes inégalités, les études sur le sujet abordent une multiplicité de thèmes. Ces thèmes tiennent non seulement compte d'aspects socio-économiques, mais aussi historiques et culturels.

²⁶ da ROSA OLIVEIRA Avelino, « Sobre o alcance teórico do conceito « exclusão » », in *Civitas*, vol. 4, n° 1, janvier-juin, Porto Alegre, 2004, p. 168.

dans leurs travaux (et intérêts disciplinaires), ces auteurs analysent le sujet dans un contexte social influencé par des conjonctures économiques déterminées et vice-versa²⁷. Nous pouvons examiner l'ensemble de ces travaux en trois points.

En premier lieu, il s'agit de la consolidation des études sur l'exclusion après les années 70, autour de ce qui a été nommé *la nouvelle question sociale*²⁸. Il s'agit de l'émergence de problèmes sociaux liés aux crises économiques que les concepts de pauvreté et marginalité ne permettaient pas d'examiner en profondeur. C'est donc en rapport avec une vision plus élargie, qui englobait à la fois la pauvreté et la marginalité, que s'est affirmée l'approche sociologique de l'exclusion. L'objectif était, tout en restant axé sur cette approche, de sortir de la vision trop quantitative et statistique de la pauvreté pour accéder à une analyse plus qualitative surtout basée sur l'étude du contexte de cette pauvreté et de l'identité des victimes²⁹.

L'inclusion de ces aspects s'est inscrite comme une réponse nécessaire à l'évolution de la société et à une vision moins « industrialisée » de celle-ci. La question sociale n'était plus présentée « comme la situation de groupes marginaux, incapables ou inaptes au progrès – selon la représentation des décennies précédentes – mais plutôt comme un risque pour des groupes de populations parfaitement adaptés à la société moderne, victimes, entre-temps, de la conjoncture économique et de la crise de l'emploi »³⁰. De cette façon, l'exclusion sociale a été analysée comme le résultat de conséquences sociales et économiques des nouvelles technologies elles-mêmes à l'origine de situations de chômage et de travail précaire³¹, comme par exemple le remplacement des caissières de supermarchés par des machines. Ainsi, par ces nouvelles technologies, l'exclusion s'est accentuée en dépit de nouveaux modes d'organisation des activités économiques³².

²⁷ ZIONI Fabiola, « Exclusão social : noção ou conceito? », in *Saúde e Sociedade*, vol. 15, n° 3, septembre-décembre 2006, p. 15-29.

²⁸ da ROSA OLIVEIRA Avelino, « Sobre o alcance teórico do conceito « exclusão » », *op. cit.*, p. 168.

²⁹ *Ibid.*, p. 170-171.

³⁰ ZIONI Fabiola, « Exclusão social: noção ou conceito? », *op. cit.*, p. 20-21. « (...) como a situação de grupos marginais pazes ou inaptos para o progresso – conforme a representação das décadas precedentes-, mas como um risco para grupos da população perfeitamente adaptados à sociedade moderna, vitimados, porém, pela conjuntura econômica e pela crise do emprego ».

³¹ MAGALHAES Antonio, RODRIGUES David & STOER Stephen, *Theories of social exclusion*, Peter Lang, Frankfurt am Main, 2003, p. 23.

³² MOATI Philippe, *Nouvelle économie, nouvelles exclusions ?*, Editions de l'Aube, Paris, 2003.

En deuxième lieu, la vision sociologique de l'exclusion a également été développée par la notion de *lien social*³³. Il s'agit entre autres du caractère processuel de l'exclusion mentionné plus haut. En effet, la rupture des *liens sociaux* peut être à la fois la cause ou la conséquence d'un processus d'exclusion pour un individu tant d'un point de vue social qu'économique. D'après Zioni, l'apparition du Revenu d'Insertion Minimal (RMI) à la fin des années 80 en France a permis de constater l'hétérogénéité des populations qui en bénéficiaient. Ce constat a conduit à une meilleure compréhension du passage d'une situation de précarité à une situation d'exclusion caractérisée essentiellement comme une rupture des liens sociaux³⁴. La rupture du lien social signifie pour l'individu la perte de relations qui à un certain moment peut affecter à la fois son identité et sa qualité de vie. Par exemple une rupture familiale causée par la fragilité d'une relation peut dans des cas extrêmes signifier l'abandon total ou partiel d'un des membres de la famille³⁵. En outre, cet abandon crée dans certaines conditions économiques des fractures profondes qui affectent la qualité de vie des individus.

Deux des principaux auteurs de cette « école française » nous permettent de mieux saisir le *lien social* et ce à partir de deux concepts différents. Pour Robert Castel la rupture du lien social se traduit par la « désaffiliation »³⁶ qu'il substitue à l'exclusion. Pour Zioni, la désaffiliation se caractérise d'une part par ce que Castel appelle « individualisme négatif », c'est-à-dire la perte identitaire générée par la rupture des liens sociaux ; et d'autre part, par la « désinstitutionalisation » entendue comme un processus « de perte de liens avec les cadres objectifs structurant la vie sociale »³⁷. Être désaffilié est le résultat d'une double perte identitaire et matérielle, symbole d'un éloignement de l'individu de la société et des institutions qui l'encadrent.

Pour Paugam la rupture des liens sociaux est une dimension essentielle de ce qu'il appelle « disqualification sociale »³⁸. Il s'agit du discrédit qui affecte tous ceux qui n'arrivent

³³ da ROSA OLIVEIRA Avelino, « Sobre o alcance teórico do conceito « exclusão » », *op. cit.*, p. 172.

³⁴ ZIONI Fabiola, « Exclusão social: noção ou conceito? », *op. cit.*, p. 20.

³⁵ Cet aspect est examiné dans le troisième chapitre de ce travail (voir le cas des enfants à Berlin expliqué par Honneth).

³⁶ CASTEL Robert, « De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation : précarité du travail et vulnérabilité relationnelle », in DONZELOT Jacques (dir.), *Face à l'exclusion : le modèle français*, Editions Esprit, Paris, 1991, p. 32-41.

³⁷ ZIONI Fabiola, « Exclusão social: noção ou conceito? », *op. cit.*, p. 22. « (...) de perda de ligação com os quadros objetivos que estruturam a vida social ».

³⁸ PAUGAM Serge, « O enfraquecimento e a ruptura dos vínculos sociais: uma dimensão essencial do processo de desqualificação social », in SAWAIA Bader (dir.), *As artimanhas da exclusão: análise psicosocial e ética da*

pas à participer pleinement à la société. Ce concept lui permet de faire la distinction entre trois types de populations d'« exclus » : les fragiles, les assistés et les marginaux. La condition de chacune de ces populations dépend du degré d'assistance dont elles sont l'objet. Les fragiles sont l'objet d'intervention ponctuelles, les assistés d'interventions régulières, et les marginaux d'aucun type d'intervention³⁹.

D'après Paugam, penser en termes de « disqualification » contribue à une meilleure compréhension de l'exclusion car elle permet de l'associer à trois aspects essentiels : la trajectoire, l'identité et les territoires. La trajectoire repose sur l'idée selon laquelle l'absence de participation à la société dépend d'une série de facteurs liés à une temporalité déterminée, devenant ainsi le résultat d'un processus. Le deuxième aspect renvoie à la façon dont le discrédit affecte l'identité de l'individu et il doit être pris en compte pour évaluer à quel point cette affection l'empêche de participer à la société. Pour ce qui est des territoires, il s'agit de l'idée de relégation qui englobe à la fois la trajectoire et l'identité⁴⁰.

Le troisième point qui caractérise cette école est son intérêt pour les politiques compensatoires et sa participation aux organismes officiels d'assistance sociale⁴¹. Ici, l'allusion à une « compensation » souligne que la place accordée aux relations économiques est prépondérante pour comprendre l'exclusion et ses effets sur la société. Selon da Rosa Oliveira ce troisième point conduit à un double objectif : « (...) d'un côté, les politiques d'assistance sociale, en tant que mécanismes destinés à reconstruire le lien social brisé, reconstituant la cohésion sociale ; d'un autre, les politiques de protection sociale, comprises comme les actions d'État conçues pour éviter la rupture du lien social là où celui-ci est fissuré »⁴². En ce sens, ce qui est fondamental c'est la façon dont le concept d'exclusion intervient directement dans les discours institutionnels, au point de faire émerger toute une série de solutions concrètes qui ont abouti à ces politiques compensatoires. C'est suivant cette perspective que la vision sociologique de l'exclusion s'intègre à une vision politique.

desigualdade social, Vozes, Petrópolis, 1999, p. 67-86. Voir également PAUGAM Serge, « La disqualification sociale vingt ans après », in PAUGAM Serge, *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Presses Universitaires de France, Paris, 4^{ème} édition, 2009, (1^{ère} édition 1991), p. IX-XXI.

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ PAUGAM Serge, « Abordagem sociológica da exclusão », in VERAS Maura Pardini (dir.), *Por uma sociologia da exclusão social: o debat com Serge Paugam*, Educ, São Paulo, 1999, p. 49-62.

⁴¹ da ROSA OLIVEIRA Avelino, « Sobre o alcance teórico do conceito « exclusão » », *op. cit.*, p. 174.

⁴² *Ibid.*, « (...) por um lado, as políticas de assistência social, enquanto mecanismos destinados a refazer o laço social rompido, reconstituindo a coesão social; por outro, as políticas de proteção social, compreendidas como as ações do estado endereçadas a evitar o rompimento do laço social onde este esteja enfraquecido ».

2. L'exclusion à la lumière de la *social policy* et des politiques sociales

Si la vision sociale et économique de l'exclusion est caractéristique de la sociologie française, son développement vers une vision politique et sociale existe à la fois dans les pays anglo-saxons au nom de la *social policy* et en France au nom des politiques publiques dans le cadre des « politiques sociales »⁴³. En ce sens, et comme l'affirment Penaud *et al.*, il est important de préciser qu'en France « ni les limites ni l'unité de ce champ ne vont de soi » et qu'au final ces politiques « dépendent (...) de ce qu'une société reconnaît comme objets de politique publique pendant une période donnée, et de ce que ces politiques publiques reconnaissent comme social à ce moment-là »⁴⁴. Cette précision établie, nous pouvons examiner l'étude de l'exclusion dans ces deux contextes.

Au milieu des années 90 et en lien avec le développement de l'exclusion en tant que concept⁴⁵, les théoriciens de la *social policy* s'intéressent particulièrement à son caractère opératoire dans la sphère politique, c'est-à-dire à l'étude des politiques concrètes visant à atténuer l'exclusion. L'utilisation de l'expression « lutte (ou combat) contre l'exclusion » démontre qu'il s'agit surtout d'une vision où ce qui prime sont les mesures politiques concrètes, et non les réflexions conceptuelles⁴⁶. Cette vision est réaffirmée par une des dernières définitions générales du concept au sein de la *social policy*⁴⁷. En effet, après une présentation du concept et de ses caractéristiques principales (aspect que nous développons plus loin), les auteurs étudient comment la *social policy* a pour objectif d'examiner les « réponses politiques complexes » permettant d'atténuer des situations d'exclusion⁴⁸. James Midgley voit l'origine de cet objectif dans une période où les difficultés économiques en Europe, liées principalement à la dé-industrialisation et à la compétitivité globale, avaient non

⁴³ PENAUD Pascal *et al.*, *Politiques sociales*, Presses de Sciences Po et Dalloz, Paris, 2011, p. 39-40.

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ Un des ouvrages précurseurs sur ce lien est celui de BYRNE David, *Social exclusion*, Open University Press, Buckingham, 1999.

⁴⁶ ALVAREZ Sonia, GORDON David & SPICKER Paul (ed.), *Poverty: an international glossary*, CROP International Studies in Poverty Research, New York, 2007, p. 74 (Entrée : « Exclusion »).

⁴⁷ ABRAHAMSON Peter, « Social exclusion and inclusion » et FLEURY Sonia « Social policy », in FITZPATRICK Tony, HUCK-JU Kwon, MANNING Nick, MIDGLEY James & PASCALL Gillian, *op. cit.*, vol. 3, p. 1250-1254 et p. 1280-1285 respectivement.

⁴⁸ ABRAHAMSON Peter, « Social exclusion and inclusion », in FITZPATRICK Tony, HUCK-JU Kwon, MANNING Nick, MIDGLEY James & PASCALL Gillian, *op. cit.*, vol. 3, p. 1252. « *Complex policy responses* ».

seulement provoqué une crise de l'emploi, mais aussi la marginalisation des chômeurs dans la société⁴⁹.

La lutte contre l'exclusion fait désormais partie de l'agenda politique européen et surtout britannique sous l'égide d'une « troisième voie » (*Third way*) théorisée notamment par Anthony Giddens⁵⁰ et développée par le parti travailliste à la fin des années 90 avec la création de la *Social Exclusion Unit* (1997). Le but de cette « troisième voie » est non seulement de proposer une nouvelle façon d'aborder la pauvreté, mais aussi de réévaluer la façon dont l'État-Providence (*Welfare State*) octroie des services à des bénéficiaires « passifs »⁵¹.

Les politiques contre l'exclusion et leurs recherches afférentes dans le cadre de la *social policy* examinent la façon dont les individus sont incités à participer « activement » aux solutions leur permettant de gérer leurs problèmes, mais aussi le rôle joué par le fonctionnement institutionnel et les acteurs politiques dans la quête de ces solutions. Ces études stigmatisent à la fois l'absence d'une série de droits considérés comme imprescriptibles tels que le droit à la santé, à l'éducation⁵², au logement et au travail, et l'impossibilité d'accéder aux instances politiques et légales qui permettraient de revendiquer ces droits⁵³.

Dans le cas de la France, l'exclusion est au cœur de la scène politique en 1995 lorsqu'elle devient un thème de discussion centrale pendant la campagne présidentielle, voire un slogan politique gagnant, et débouche en 1998 sur la loi relative à la lutte contre les exclusions⁵⁴. Ainsi, la lutte contre l'exclusion devient un objectif prioritaire des politiques

⁴⁹ HALL Anthony & MIDGLEY James, *Social Policy for Development*, *op. cit.*, p. 51.

⁵⁰ GIDDENS Anthony, *Beyond left and right*, Stanford University Press, Stanford, 1995 ; et *The Third Way: the renewal of social democracy*, Polity Press, Cambridge, 1998.

⁵¹ HALL Anthony & MIDGLEY James, *Social Policy for Development*, *op. cit.*, p. 53 ; et ALCOCK Pete, *Social Policy in Britain*, Palgrave Macmillan, New York, 2^{ème} édition, 2003, (1^{ère} édition 1996), p. 10-12 et p. 234-237.

⁵² Pour un exemple à ce sujet, voir BOO Marcial, « Ideology and education », in ABEL Christopher & LEWIS Colin, *Exclusion and engagement: social policy in Latin America*, Institute of Latin American Studies, London, 2002, p. 245-265.

⁵³ MIDGLEY James, « Social development and social welfare: implications for social policy », in KENETT Patricia, *A handbook of comparative social policy*, Edward Elgar, Cheltenham, 2004, p. 217-225.

⁵⁴ ONDO NGUEMA Nicaise, *De la défense de la cause « des plus démunis » à la construction d'une action publique : sociogenèse de la loi relative à la lutte contre les exclusions du 29 juillet 1998*, Thèse de doctorat de science politique, Université Lumière Lyon 2, 2007, p. 341 et 442. Cette loi constitue en quelque sorte le résultat de l'« émergence au début des années 80 d'un nouveau problème social, identifié sous les termes de « nouvelle pauvreté » puis d'exclusion ». Voir PICHON Pascale, « Catégorie de l'action publique et reconnaissance des personnes. L'exemple de l'« habitat indigne », in PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, *op. cit.*, p. 168.

publiques focalisé sur le retour de l'aide et de l'action sociales et sur une protection sociale basée sur la citoyenneté et la dignité de l'individu⁵⁵.

En lien avec la vision sociologique, l'étude de la « lutte contre les exclusions » du point de vue des politiques publiques inclut non seulement l'analyse de la participation des acteurs impliqués, mais aussi la façon dont le concept permet d'examiner l'étendue des problèmes sociaux au-delà de la simple absence de revenus. En ce sens, cette étude rejoint la *social policy* par l'examen des politiques mises en place dans des domaines tels que le logement, le travail, la santé et la participation, qui permettent de garantir les droits fondamentaux des individus se trouvant dans des conditions sociales et économiques difficiles⁵⁶. L'analyse de l'exclusion suit donc le rythme imposé par l'action publique qui elle-même ne vise pas uniquement certaines catégories d'individus ou de secteurs, mais une « globalité »⁵⁷.

De façon générale cette vision tient compte de la portée des réponses institutionnelles cherchant à éviter et / ou à atténuer l'exclusion dans plusieurs domaines. Elle s'intéresse aux origines de l'exclusion et / ou à ses conséquences. Comme nous l'avons évoqué dans l'introduction de ce travail, il s'agit donc de l'analyse des stratégies qui font l'objet de mesures *ex ante* et *ex post*⁵⁸ d'une situation d'exclusion selon quatre interventions représentées dans le tableau suivant :

Tableau 2 – Stratégies d'intervention contre l'exclusion

		Niveau d'intervention :	
		Risques de l'événement	Effets de l'événement
Focus d'intervention :			
Entrée à un état adverse		Prévention	Protection
Sortie d'un état adverse		Promotion	Propulsion

Source: HILLS John, « Does a focus on 'Social exclusion' change the policy response? », *op. cit.*, p. 232.

⁵⁵ DAMON Julien, « Protection sociale et lutte contre l'exclusion », in *Revue Horizons*, n° 3, janvier 2007, p. 2.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 3 et 5.

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ HILLS John, « Does a focus on « Social exclusion » change the policy response? », in HILLS John, LE GRAND Julian & PIACHAUD David, *op. cit.*, p. 232.

Les stratégies *ex ante*, associées à l'idée d'un État-Providence « actif », concernent des politiques de prévention et de promotion. La prévention recouvre la mise en place de mesures qui réduisent le risque qu'un individu se trouve en situation d'exclusion et entre donc, comme le tableau l'indique, dans une situation adverse (*entry to adverse state*). La promotion concerne les mesures dites de « bien-être pour travailler » (*Welfare to work*), soit une série de programmes permettant aux individus de suivre des formations ou d'obtenir des travaux temporaires avant que la situation ne se dégrade et n'exige des stratégies *ex post*.

La première des stratégies *ex post*, associées à un État-Providence « passif », concerne la protection. Il s'agit d'actions concrètes face à l'impact d'un événement qui n'est plus évitable : c'est par exemple le cas des individus qui perdent leur travail et ont le droit de toucher des allocations. La deuxième stratégie est la propulsion. Il s'agit de mesures qui permettront à l'individu de triompher de l'événement dont il a été victime. C'est par exemple le cas des individus qui suivent des formations spécifiques payées par l'Etat afin d'être embauchés dans les secteurs sollicitant ces formations.

Ce tableau nous montre la distinction entre les politiques « actives » (stratégies *ex ante*) conçues pour éviter des risques, et les politiques « passives » (stratégies *ex post*) visant à atténuer les conséquences d'une situation effective. Ceci dit, cette distinction met en relief l'importance des deux stratégies et atténue l'idée selon laquelle les politiques « actives » sont plus performantes que les « passives »⁵⁹. Loin d'être des politiques antagonistes, elles sont corrélatives : l'une atténue les conséquences d'une situation établie (*ex post*) pour une génération présente, l'autre vise à éviter les risques (*ex ante*) pour une génération future. En ce sens, il n'est pas surprenant que les pays qui interviennent le plus au sujet de l'exclusion déploient à la fois, et pratiquement avec la même intensité, les deux stratégies⁶⁰.

Dans le cas de la *social policy* l'analyse de ces stratégies est plus centrée sur la façon dont l'individu participe activement à ces politiques ; dans le cas des politiques publiques il s'agit plutôt de la façon dont ces stratégies permettent aux individus de récupérer des droits fondamentaux perdus. Cependant, malgré cette différence entre *social policy* et politiques publiques, les questions que se posent les chercheurs sur la pertinence et l'application du concept sont similaires.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 242.

⁶⁰ Je tiens à remercier Didier Chabanet pour cette précision éclairante, citant notamment l'exemple de la Suède.

Les chercheurs se demandent si un discours axé sur l'exclusion influence les politiques d'intervention mises en place par les institutions face aux problèmes sociaux⁶¹. La réponse à cette question reste mitigée : penser en termes d'exclusion peut bien changer la façon de concevoir les politiques d'intervention, mais dans la pratique ce changement ne s'effectue pas toujours⁶². Cependant, cela ne constitue pas un obstacle pour admettre que malgré l'ambiguïté du concept, son utilisation ne peut pas être négligée⁶³. A la différence de la vision sociologique de l'exclusion, les chercheurs en politiques sociales ne s'attardent pas à trouver une définition exacte du concept, mais à s'en servir à partir d'éléments concrets qui le caractérisent.

Dans cette première section, nous avons présenté brièvement les deux différentes approches théoriques sur l'exclusion afin de mettre en exergue deux traditions. En dépit de leur perspective d'analyse, l'approche psychosociale et l'approche sociologique et politique ne sont pas indissociables, mais plutôt complémentaires. Pendant que la première permet de comprendre les dynamiques internes de l'exclusion, ce que les individus pensent, leurs réactions et décisions, la deuxième rend compte des structures liées à des conjonctures externes à l'individu, à ce qui l'affecte dans le contexte dans lequel il vit et aux politiques mises en place dans un cadre institutionnel pour améliorer sa situation.

L'ancrage disciplinaire de notre travail étant axé sur l'exclusion d'un point de vue de politiques sociales, et dans une moindre mesure de la sociologie, il est important que nous approfondissions cette approche. Les éléments que nous venons d'examiner sur l'approche sociologique et politique de l'exclusion nous permettent d'examiner non seulement les définitions du concept, mais aussi ses caractéristiques principales qui font de lui une pièce centrale au sein des politiques sociales. Ceci dit, nous ne négligerons pas dans notre travail les études psychosociales afin de mieux comprendre l'exclusion dans sa totalité⁶⁴.

⁶¹ HILLS John, « Does a focus on « Social exclusion » change the policy response? », in HILLS John, LE GRAND Julian & PIACHAUD David, *op. cit.*, p. 226-243.

⁶² *Ibid.*, p. 240.

⁶³ DAMON Julien, « Protection sociale et lutte contre l'exclusion », *op. cit.*, p. 3.

⁶⁴ *Ibid.*

II. Réflexions conceptuelles sur l'exclusion dans l'approche sociologique et politique

A. Historique et difficultés de définition

1. Origine et évolution du concept

Comme nous l'avons évoqué plus haut, le terme « exclusion sociale » apparaît pour la première fois en France au milieu des années 60⁶⁵ et est utilisée par René Lenoir⁶⁶ pendant les années 70 pour désigner une catégorie d'individus exclus du système d'assistance sociale⁶⁷. Pour Lenoir, il s'agit du groupe des inadaptés, notion qu'il associe de façon générale à une « mise à l'écart »⁶⁸. Bien que l'idée d'« inadaptation » chez Lenoir reste imprécise, sa démarche est intéressante par la façon dont cet ensemble d'« inadaptés » fort hétérogène se construit comme une catégorie définie. A la fin des années 80, « la notion d'exclusion regagne vraiment le devant de la scène sociale, pour ne plus la quitter »⁶⁹. L'exclusion sociale devient un objet de recherche à part entière et un concept d'étude capital cherchant, comme nous le verrons plus loin, à compléter, voire à remplacer, selon les interprétations, la notion de pauvreté. A la différence de cette dernière, l'exclusion sociale permettait d'expliquer des situations sociales particulières liées entre autres à une précarisation de l'emploi⁷⁰.

Au fil du temps, le concept d'exclusion sociale est devenu avant tout un concept contesté⁷¹ et réapproprié à plusieurs niveaux. Il passe de concept d'analyse sociologique et politique, voire macro-économique, au langage quotidien, et plus il est utilisé, plus il perd sa connotation, s'élargit, devient flou et difficilement abordable. On nous parle d'exclusion sociale dans les journaux, dans la rue, dans les discours politiques. Quand on en parle, le terme semble tout dire et tout aborder, au point de considérer qu'il n'est pas nécessaire de le

⁶⁵ KANFLER Jean, *L'exclusion sociale. Étude de la marginalité dans les sociétés occidentales*, op. cit.

⁶⁶ LENOIR René, *Les exclus, un Français sur dix*, op. cit.

⁶⁷ DONZELOT Jacques (dir.), *Face à l'exclusion : le modèle français*, Editions Esprit, Paris, 1991, p. 88. Pour une analyse synthétique sur l'historiographie de l'exclusion, voir SOBOL Blanca, « Los diversos significados de la exclusión social », in *Comunicaciones Científicas y Tecnológicas*, Universidad Nacional del Nordeste, Corrientes, p. 1. Consulté le 05/02/2008 sur le site <http://www.unne.edu.ar/Web/cyt/com2005/1-Sociales/S-029.pdf>.

⁶⁸ LENOIR René, *Les exclus, un Français sur dix*, op. cit., p. 29-30.

⁶⁹ GOGUEL d'ALLONDANS Alban, *L'exclusion sociale. Les métamorphoses d'un concept (1960-2000)*, L'Harmattan, Paris, 2003, p. 43.

⁷⁰ LENOIR René, *Les exclus, un Français sur dix*, op. cit., p. 29-30.

⁷¹ Voir par exemple PAUGAM Serge (dir.), *L'exclusion, l'état des savoirs*, La Découverte, Paris, 1996 ; ou da ROSA OLIVEIRA Avelino, « Sobre o alcance teórico do conceito « exclusão » », op. cit., p. 159-160 et p. 164.

développer, ou alors il est conçu « le plus souvent comme un piège »⁷², lorsqu'il est nuancé par d'autres termes ou expressions tels que « potentialités d'exclusion »⁷³, désaffiliation⁷⁴ ou collatéralité⁷⁵. Aujourd'hui, la littérature sur le sujet tente constamment de le définir que ce soit d'un point de vue sociologique ou d'un point de vue des politiques sociales. En général, en politiques sociales, l'exclusion est retravaillée à partir de la sociologie, puis opérationnalisée pour permettre l'analyse des politiques mises en place pour l'atténuer.

Les définitions de l'exclusion sociale sont aussi nombreuses que le concept est imprécis. Pourtant, le définir est une démarche essentielle pour favoriser l'angle d'attaque du chercheur dont dépend d'après la vision de Honneth, la cohérence de l'architecture de notre travail :

« Certaines questions dépendent de ce que l'on entend exactement par exclusion. Il en existe des concepts très étroits tout comme des concepts plus vastes, et sa compréhension est relative. Il faut donc parler de différentes formes d'exclusion en fonction du terrain social. »⁷⁶

Le mot exclusion est tellement utilisé qu'il est important de le définir théoriquement en fonction du contexte dans lequel il est employé pour ne pas tomber dans la superficialité et s'éloigner de la réalité qu'il est censé décrire⁷⁷. Sur ce point, il est important d'accepter qu'« une définition absolue » de l'exclusion, c'est-à-dire unique, est difficile à concevoir⁷⁸. Pour Serge Paugam, référence en la matière, il faut reconnaître que la notion est « relative » et « variable » car ce sont enfin les acteurs et leur histoire qui lui donnent un sens, et cela dans des contextes déterminés⁷⁹. C'est pourquoi Paugam prône une approche « compréhensive » de

⁷² CASTEL Robert, « Usages et mésusages du terme d'exclusion », in *Les Cahiers du Mage*, n° 3-4, Paris, 1997, p. 57-58.

⁷³ *Ibid.*, p. 62.

⁷⁴ CASTEL Robert, « Encuadre de la exclusión », in KARSZ Saül (dir.), *La exclusión: bordeando sus fronteras. Definiciones y matices*, Gedisa, Barcelona, 2004, p. 55-86.

⁷⁵ Pour Verissimo, le concept d'exclusion est obsolète dans les systèmes libéraux et devrait être remplacé par collatéralité dans le sens d'individus qui se trouvent sur le côté. Il l'oppose au concept « d'inclus ». VERISSIMO Luis Fernando, « Nós os colaterais », in *Zero Hora*, Maio 1999, Porto Alegre, p. 3. Cité par da ROSA OLIVEIRA Avelino, « Sobre o alcance teórico do conceito « exclusão » », *op. cit.*, p. 160.

⁷⁶ Voir Annexes, Entretiens, Entretien 1 avec Axel Honneth, introduction. « *Some of the questions really depend on what exactly we understand by exclusion. There are very narrow concepts of exclusion [as well as] broader concepts, and people have a relative understanding of exclusion. This means there may be different forms of exclusion depending what field of society I am speaking of* ».

⁷⁷ « Lorsqu'une notion devient à la mode, sa popularité a souvent comme contrepartie un usage très équivoque du terme ». BLONDIAUX Loïc & SINTOMER Yves, « L'impératif délibératif », in *Politix*, n° 57, 2002, p. 27.

⁷⁸ PAUGAM Serge, « Les formes contemporaines de la pauvreté et de l'exclusion en Europe », in *Études rurales*, n° 159-160, Editions EHESS, Paris, 2001, p. 73.

⁷⁹ *Ibid.*

l'exclusion au lieu de traiter le concept comme un objet⁸⁰. Il s'agit pour nous d'entreprendre une analyse « compréhensive » du concept tel que Paugam le conçoit, sans le négliger en tant que prénotion dans le sens durkheimien du terme : « représentations schématiques et sommaires dont nous nous servons pour les usages courants de la vie »⁸¹.

En ce sens, le concept trouve sa source dans le langage de tous les jours et évolue vers une interprétation de celui-ci : « au départ, les choses sociales ne nous sont pas données dans la perception, mais indiquées par la langue commune en tant que notions vulgaires [et] leur identité première, sans doute révisable, mais nullement négligeable, est dans cette désignation »⁸². Cette interprétation donne lieu à de multiples définitions qui, malgré leurs différences, peuvent finir par s'entrecroiser. Dans la plupart des cas, ceci doit plutôt être considéré comme un atout dans la mesure où cela permet d'examiner l'exclusion à plusieurs niveaux.

C'est par exemple le cas du récent projet de recherche YOUNEX (*Youth Unemployment & Exclusion in Europe*)⁸³. Ce projet ayant comme double objectif la production d'un corpus inédit de données sur « la vie personnelle des jeunes au chômage ou en situation de précarité »⁸⁴ et la contribution « au progrès du savoir et de la connaissance théorique sur les questions liées à l'exclusion sociale et politique des jeunes »⁸⁵ offre une analyse compréhensive du processus d'exclusion. L'ensemble de la recherche selon trois volets (un cadre théorique multidimensionnel, une comparaison internationale et une approche méthodologique intégrée) permet d'étudier plusieurs niveaux complémentaires allant de l'analyse institutionnelle à l'enquête organisationnelle et individuelle, en passant par l'analyse qualitative approfondie.

⁸⁰ « Il est déraisonnable de prétendre trouver une définition scientifique juste, objective – et distincte – du débat social sans tomber dans le piège de la catégorisation de populations spécifiques dont on sait pertinemment par ailleurs que les frontières qui les distinguent des autres groupes sociaux ne sont jamais claires et valables une fois pour toutes ». PAUGAM Serge, « Les réponses de Serge Paugam », in *Lycée/La table ronde pédagogique « L'exclusion existe-t-elle ? »*, CNDP, 2001, p. 3. Consulté le 10/10/2007 sur le site http://www.cndp.fr/tr_exclusion/.

⁸¹ DURKHEIM Emile, *Les règles de la méthode sociologique*, Presses Universitaires de France, Paris, 1968 (1^{ère} édition 1895), p. 19.

⁸² Voir ISAMBERT François, « De la définition. Réflexions sur la stratégie durkheimienne de détermination de l'objet », in *L'année sociologique*, n° 32, 1982, p. 163-192. Cité par PAUGAM Serge, « Les formes contemporaines de la pauvreté et de l'exclusion en Europe », *op. cit.*, p. 73.

⁸³ Consulté le 20/06/2011 sur le site <http://www.younex.unige.ch/index.html>. Le projet de recherche est dirigé par Marco Giugni (Université de Genève).

⁸⁴ Consulté le 20/06/2011 sur le site <http://www.younex.unige.ch/StockPDF/booklet-french.pdf>.

⁸⁵ *Ibid.*

Le projet YOUNEX illustre bien l'hétérogénéité conceptuelle sur le sujet et les possibilités d'analyse afférentes, ainsi que la mise en place d'une approche pratique qui mêle à la fois langage courant et langage scientifique. Cette hétérogénéité n'est pas sans conséquences et elle nous amène à nous demander ce qui rend le concept d'exclusion difficile à définir.

2. Pourquoi est-il difficile de définir l'exclusion sociale ?

Une des particularités du concept d'exclusion est sa complexité. Saül Karsz y voit trois raisons⁸⁶ : 1. Le concept d'exclusion est polysémique ; 2. Il est paradoxal et contradictoire ; 3. Il est dialectique. Ceci nous permet d'identifier deux des difficultés qui expliquent pourquoi l'exclusion sociale reste un concept difficile à définir. L'identification de ces difficultés est une démarche qui doit précéder toute analyse d'une situation d'exclusion, car elle permet au chercheur de visualiser les limites potentielles auxquelles il peut être confronté.

Le fait que le terme d'exclusion soit polysémique signifie selon Karsz qu'elle est non seulement ambiguë et encadrée dans un temps défini, mais aussi que les populations considérées comme exclues changent⁸⁷. Castel évoque trois figures qui nous permettent de bien illustrer cette polysémie⁸⁸. Premièrement, il présente une situation de bannissement ou d'élimination d'un groupe d'individus hors d'une communauté déterminée à partir de l'ostracisme athénien entre le VI^e et le IV^e siècle avant notre ère. Par une procédure de vote appelée *ostrakophoria*, chaque Athénien écrivait sur un tesson (*ostrakon*) le nom de celui qu'il souhaitait voir éloigné de la cité⁸⁹. Il s'agissait ici d'une pratique acceptée par tous et à caractère légal. Ensuite, Castel fait référence à une situation de ségrégation par « l'enfermement [d'individus] dans des espaces clos coupés de la communauté »⁹⁰, comme la mise à l'écart (géographique) des malades au XIX^e siècle⁹¹. Enfin, il considère une situation dans laquelle les individus ont été « privés de certaines prérogatives et de certains droits

⁸⁶ KARSZ Saül, « La exclusión: concepto falso, problema verdadero », in KARSZ Saül (dir.), *op. cit.*, p. 133-214.

⁸⁷ SOBOL Blanca, « Los diversos significados de la exclusión social », *op. cit.*, p. 2. Consulté le 05/02/2008 sur le site <http://www.unne.edu.ar/Web/cyt/com2005/1-Sociales/S-029.pdf>.

⁸⁸ CASTEL Robert, « Usages et mésusages du terme d'exclusion », *op. cit.*, p. 59.

⁸⁹ MOSSE Claude, *Histoire d'une démocratie : Athènes. Des origines à la conquête macédonienne*, Seuil, Paris, 1971, p. 184.

⁹⁰ CASTEL Robert, « Usages et mésusages du terme d'exclusion », *op. cit.*, p. 60.

⁹¹ Il s'agit par exemple du village de Agua de Dios (Colombie) qui a été créé à la fin du XIX^e siècle et qui a existé jusqu'en 1967 afin d'héberger les personnes atteintes par la lèpre.

communs »⁹² par des statuts spécifiques et réglementés comme la représentation politique des femmes au XX^e siècle.

Ces exemples sont difficilement comparables, mais ils peuvent constituer un ensemble de situations d'exclusion qu'il faut examiner selon le contexte. Peut-on parler par exemple d'un certain « ostracisme » dans nos sociétés ? C'est-à-dire de rejet ou d'expulsion dans le cas de populations obligées de quitter un territoire déterminé ? Si oui, cet « ostracisme » est à la fois implicite et explicite, aussi passif qu'actif. C'est-à-dire qu'il est formulé de façon indirecte comme dans le cas de mesures qui ne sont pas prises pour améliorer le sort d'un groupe d'exclus (ce qui suggère une idée d'omission), ou de façon directe comme cela peut être le résultat de mesures visant par exemple les immigrés clandestins. Ceci dit, de nos jours, le fait d'« être éloigné » n'implique pas nécessairement une distance. Un individu peut tout simplement se « sentir éloigné » sans être déplacé.

Ceci est confirmé par Brian Barry qui dans le cadre des politiques sociales affirme qu'« un individu est socialement exclu s'il (a) réside géographiquement dans une société mais que (b) pour des raisons qui vont au-delà de sa volonté, il ne peut pas participer aux activités normales des citoyens dans cette société (c) comme il le souhaiterait »⁹³.

Les figures présentées ci-dessus sont une preuve de la difficulté qu'il y a à définir l'exclusion, dans la mesure où de façon générale les définitions proposées présentent pour la plupart des inconsistances. Dans le cas de la définition de Barry, il faudrait par exemple expliciter ce qu'il entend par « activités normales ». Cela fait que la limite entre distance (pour être considéré comme exclu faut-il être éloigné physiquement ?), participation (considère-t-on comme exclu celui qui ne participe pas à des activités précises au sein de la société ?), et contrôle (celui qui est considéré comme exclu ne peut-il pas empêcher son exclusion ?) des individus considérés comme « exclus » de la société est ardue à saisir. La

⁹² CASTEL Robert, « Usages et mésusages du terme d'exclusion », *op. cit.*, p. 60.

⁹³ BURCHARDT Tania, LE GRAND Julian & PIACHAUD David, « Social exclusion in Britain 1991-1995 », *Social Policy and Administration*, 33/3, p. 229. Cité par BARRY Brian, « Social exclusion, social isolation, and the distribution of income », in HILLS John, LE GRAND Julian & PIACHAUD David, *op. cit.*, p. 15. « An individual is socially excluded if (a) he or she is geographically resident in a society but (b) for reasons beyond his or her control, he or she cannot participate in the normal activities of citizens in that society, and (c) he or she would like to so participate ».

définition de l'exclusion peut donc aller « des frontières les plus minces aux horizons les plus vastes »⁹⁴.

Le caractère imprécis du concept génère une deuxième difficulté : celle de bien diagnostiquer le phénomène dans un contexte particulier car, en effet, l'imprécision du concept fait que son identification du phénomène sur le terrain est floue. Cette deuxième difficulté se manifeste de deux façons. Il s'agit d'abord de l'aspect « paradoxal et contradictoire » de l'exclusion dont parle Karsz car sont considérés comme « exclus » des individus qui par principe font partie de la société.

En effet, l'identification appropriée de l'exclusion dans un contexte déterminé dépend de la réponse aux questions : exclusion de quoi ? Exclusion par qui ? Il est en général difficile de répondre à ces questions du fait de la nature même de cette contradiction selon laquelle « une exclusion réussie, par définition, ne peut s'appréhender puisqu'elle supposerait que la population d'exclus soit rejetée si loin de notre univers mental et de nos frontières spatiales qu'elle en soit devenue hors de notre portée (...) »⁹⁵. De ce fait le mot ne permet pas de décrire avec pertinence l'interprétation que l'on cherche à lui donner.

En outre, les réponses aux questions ci-dessus sont à mettre en relation avec les différents points de vue psychosociaux, car comme nous l'avons vu il peut y avoir d'une part une exclusion provoquée par une population qui « exclut », et vécue par une population qui est « exclue », mais aussi une exclusion provenant d'une population de témoins, tout comme des cas d'auto-exclusion. Les théoriciens des politiques sociales qui parlent de l'importance de distinguer l'exclusion sociale volontaire et involontaire tiennent compte de ces données⁹⁶. Il faut néanmoins reconnaître que bien que les individus qui s'auto-excluent éprouvent un besoin d'isolement social (*social isolation*)⁹⁷, une telle décision est assez souvent la réponse à une exclusion sociale involontaire vécue antérieurement⁹⁸.

⁹⁴ XIBERRAS Martine, *Les théories de l'exclusion*, Armand Colin, Paris, 2000 (1^{ère} édition 1993), p. 20.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 18.

⁹⁶ BARRY Brian, « Social exclusion, social isolation, and the distribution of income », in HILLS John, LE GRAND Julian & PIACHAUD David, *op. cit.*, p. 15.

⁹⁷ *Ibid.*

⁹⁸ *Ibid.*, p. 14. Axel Honneth arrive à une conclusion similaire lors de nos entretiens. Pour lui, l'auto-exclusion est le résultat d'une certaine dynamique qui suppose une exclusion préalable. Voir Annexes, Entretiens, Entretien 1 avec Axel Honneth, question 4.

Ces points de vue sont en lien avec la particularité dialectique de l'exclusion dont parle Karsz : le concept ne peut pas être conçu sans son opposé, c'est-à-dire sans la notion d'inclusion. A partir du moment où nous faisons allusion à l'exclusion, nous pensons implicitement à l'inclusion et vice-versa. Faire référence à des exclus suppose qu'il existe des inclus avec lesquels s'établit un certain dialogue. Ceci implique par conséquent qu'analyser une des deux populations ne doit pas se faire sans l'analyse de l'autre. Il est possible qu'un individu se sente « exclu » parce qu'il ne trouve pas les moyens de communiquer avec autrui, ou qu'il « exclut » autrui parce qu'il ne veut pas communiquer.

Cette particularité de l'exclusion doit être prise en considération au moment d'identifier le concept dans un contexte précis. Le cas de l'abattoir présenté dans l'introduction de ce travail nous montre bien l'intérêt de considérer cette particularité. En effet, la population du *Cartucho* s'est sentie exclue par rapport à une communauté qui ne se trouvait pas dans la même situation. Ceci dit, le fait de distinguer le caractère dialectique de l'exclusion ne signifie pas être établir une représentation duale et figée de la société⁹⁹.

La difficulté de bien diagnostiquer le phénomène de l'exclusion dans un contexte particulier s'explique en deuxième lieu par la série d'aspects particuliers et objectifs (chômage, échec scolaire, santé, logement) qui entrent dans sa définition et interfèrent avec des situations diverses et subjectives (rejet, indifférence, manque de communication) provenant à la fois de l'approche sociologique et politique, et de l'approche psychosociale.

Il existe par exemple des situations dans lesquelles l'exclusion sociale liée au chômage est très significative et se manifeste chez des individus pour qui être sans emploi est la cause de leurs difficultés. Mais, il peut aussi exister des populations pour lesquelles le chômage est moins dommageable qu'un certain rejet dont ils se sentent victimes. Pour eux il est plus important de se sentir valorisés en tant qu'individus que d'avoir un emploi stable.

Ces aspects confirment que l'identification d'une situation d'exclusion sur le terrain peut être floue au point que le phénomène risque parfois d'être vu là où il n'existe probablement pas. Il faut donc être attentif car même s'il y a des situations qui peuvent se ressembler, l'exclusion sociale est propre à un temps et à un espace déterminés. De ce fait, la tendance quotidienne (journaux, discours politiques, langage commun) à trouver de

⁹⁹ DAMON Julien, « Protection sociale et lutte contre l'exclusion », *op. cit.*, p. 2-3.

l'exclusion sociale un peu partout la banalise et a sensiblement affecté les éléments qui la définissent en réalité¹⁰⁰.

Il faut donc examiner avec beaucoup de rigueur le contexte dans lequel l'exclusion peut se produire. Par exemple, il peut être difficile d'interpréter en quoi l'ostracisme athénien peut être considéré comme une forme d'exclusion sociale, mais si nous arrivions à démontrer que l'exclusion sociale implique une forme de rejet et que l'ostracisme en lui-même est un rejet, nous trouverions des points communs nous permettant d'établir des liens entre les deux. Sans cet effort de précision au moment de définir le phénomène, notre conception de la réalité peut s'avérer déformée, voire inexacte¹⁰¹, et conduire à des interprétations erronées.

Par ailleurs, si l'on a tendance à voir de l'exclusion sociale là où parfois il n'y en a pas, il ne faut pas oublier sa polysémie là où elle existe, c'est-à-dire qu'elle ne se manifeste pas toujours de la même façon. C'est dans ce sens que Robert Castel fait la critique d'un « mot qui est complètement indigent d'un point de vue théorique [car] il couvre des situations tellement hétérogènes qu'il ne permet d'en analyser aucune »¹⁰².

Ainsi, il peut y avoir diverses conditions d'exclusion sociale qui diffèrent très peu l'une par rapport à l'autre, mais qui pourtant ne sont pas les mêmes. On peut citer par exemple le cas de deux individus obligés de dormir dans la rue, car ils ont perdu leur maison, mais chacun pour des raisons différentes. Comme le seront par conséquent, les solutions qu'il leur faudra trouver pour tenter de briser cette exclusion. Paradoxalement, bien que la critique de Castel soit bien fondée dans la mesure où l'analyse des situations que recouvre le concept peut s'avérer difficile à saisir et à unifier, c'est grâce à cette hétérogénéité que le concept est singulier, ce qui rend son étude exhaustive¹⁰³. Le caractère particulier du phénomène n'est pas à trouver dans son unicité, mais au sein de la combinaison de différents aspects qui le définissent.

Il est donc important d'examiner le concept de l'exclusion sociale à partir de sa complexité afin de le rendre intelligible. Nous sommes parvenu à identifier deux aspects qui permettent de visualiser cette complexité que nous pouvons résumer dans le tableau suivant :

¹⁰⁰ PAUGAM Serge (dir.), *L'exclusion, l'état des savoirs*, op. cit., p. 17.

¹⁰¹ ROSANVALLON Pierre, *La nouvelle question sociale : repenser l'Etat Providence*, Seuil, Paris 1995, p. 202-206.

¹⁰² CASTEL Robert, « Usages et mésusages du terme d'exclusion », op. cit., p. 57-58.

¹⁰³ Xiberras reconnaît ce caractère hétérogène comme l'« exhaustivité de l'exclusion ». Voir XIBERRAS Martine, *Les théories de l'exclusion*, op. cit., p. 15-25.

Tableau 3 – Pourquoi l'exclusion sociale est-elle un concept difficile à définir ?

Premier aspect	Parce que le concept est imprécis : Par sa polysémie, il peut aller « des frontières les plus minces aux horizons les plus vastes » ¹⁰⁴
Deuxième aspect	Parce que son identification sur le terrain est floue : Le concept est contradictoire et dialectique, et doit tenir compte d'une série de facteurs objectifs qui s'entrecroisent à des situations d'ordre relationnel au point de couvrir « des situations tellement hétérogènes qu'il ne permet d'en analyser aucune » ¹⁰⁵

Le concept d'exclusion est difficile à définir, et malgré l'indigence théorique qu'on lui reproche, il est couramment utilisé, sans que ses caractéristiques fassent débat¹⁰⁶. Ces caractéristiques suggèrent que le concept est moins ambigu et passe-partout que ce qu'il ne paraît, et nous permettent de mieux saisir l'exclusion et l'importance que l'approche sociologique et politique lui accorde aujourd'hui.

B. Caractéristiques principales du concept d'exclusion

1. L'exclusion sociale comme processus (structures « micro » et « macro » sociales)

Le premier trait qui caractérise l'exclusion, et sur lequel la littérature scientifique, à la fois sociologique et des politiques sociales est d'accord, est qu'elle n'apparaît pas d'un moment à l'autre, mais que c'est un processus¹⁰⁷. C'est ainsi qu'a été conçue une des premières définitions du concept en *social policy* par un des instituts pionniers sur le sujet. Il s'agit de la définition présentée par le centre d'analyse sur l'exclusion sociale (CASE) le jour

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 20.

¹⁰⁵ CASTEL Robert, « Usages et mésusages du terme d'exclusion », *op. cit.*, p. 57-58.

¹⁰⁶ *Ibid.*

¹⁰⁷ GALLART María, « Los desafíos de la integración social de los jóvenes pobres: la respuesta de los programas de formación en América Latina », in PIECK Enrique (dir.), *Los jóvenes y el trabajo: la educación frente a la exclusión social*, UNICEF, México, 2001, p. 61.

de sa création à la *London School of Economics and Political Science* en 1997. Son but était de :

« Comprendre les processus par lesquels les individus et leurs communautés deviennent polarisés, socialement différenciés et inégaux (...). Les changements sociaux rapides qui perturbent les formes traditionnelles de cohésion sociale sont une préoccupation majeure [et tout cela] forme un urgent ordre du jour. »¹⁰⁸

Cette idée de processus est également développée par Paugam, pour qui penser à l'exclusion sociale en tant que processus s'inscrit dans une logique « constructiviste »¹⁰⁹ dans le sens où elle n'est pas figée dans un temps et un espace précis, ni n'apparaît soudainement dans une population déterminée. Par exemple, un enfant déscolarisé aujourd'hui (et donc exclu du système éducatif) se trouvera potentiellement exclu plus tard à un autre niveau. Pour Paugam, il ne s'agit pas tant de l'identification de groupes définis comme exclus, mais du processus conduisant à cette exclusion¹¹⁰.

L'idée de processus reste la principale caractéristique qui permet aux chercheurs de donner une base solide au concept d'exclusion. C'est le cas de Manuel Castells, qui en insistant sur la dimension sociale et économique du concept, définit l'exclusion comme le « processus par lequel certains individus et certains groupes sociaux sont systématiquement empêchés d'accéder à des emplois qui leur procureraient des moyens d'existence autonome selon les critères sociaux définis par les institutions et les valeurs sociales dans un contexte donné »¹¹¹. Il s'agit ici d'une situation dans laquelle le manque de travail, donc de revenus, est source d'exclusion dans la mesure où les individus ne peuvent satisfaire une série de besoins matériels (avoir un logement, accès à l'éducation ou à la santé)¹¹².

Dans la même optique, le concept d'exclusion permettrait selon Paugam d'analyser ces conditions « non plus de façon statique (...) mais, au contraire, de repérer dans des

¹⁰⁸ BARRY Brian, « Social exclusion, social isolation, and the distribution of income », in HILLS John, LE GRAND Julian & PIACHAUD David, *Understanding social exclusion*, Oxford University Press, Oxford, 2002, p. 14-15. « *Understanding the processes by which individuals and their communities become polarised, socially differentiated and unequal (...) the rapid social changes that disrupt traditional forms of social cohesion are of great concern [all this] forms an urgent agenda* ».

¹⁰⁹ PAUGAM Serge (dir.), *L'exclusion, l'état des savoirs*, op. cit., p. 5.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 15.

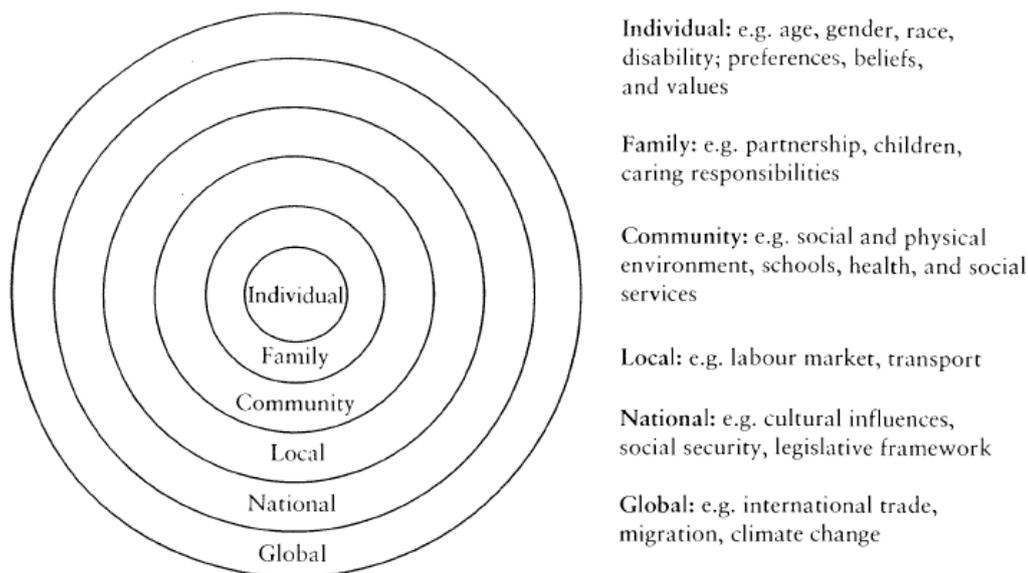
¹¹¹ CASTELLS Manuel, *Fin de millénaire, Tome 3 : L'ère de l'information*, Fayard, Paris, 1999, p. 92.

¹¹² TEZANOS José, « Tendencias de dualización y exclusión social en las sociedades tecnológicas avanzadas. Un marco para el análisis », in TEZANOS José (dir.), *Tendencias en desigualdad y exclusión social*, Sistema, Madrid, 1999, p. 44.

trajectoires diverses, les processus qui conduisent certains individus à un cumul de handicaps et d'autres à un cumul d'avantages (...) »¹¹³. Tout ceci nous amène à concevoir l'exclusion sociale comme un phénomène concernant non seulement le niveau individuel, mais aussi le niveau collectif. Au moment d'examiner une situation d'exclusion il faut donc replacer l'individu exclu dans le contexte social déterminé dans lequel il se sent ou est exclu.

Nous pouvons comprendre cet ensemble de définitions basées sur le caractère processuel de l'exclusion en examinant ce que Burchardt, Le Grand et Piachaud conçoivent comme un « *onion diagram* » (figures 1 et 2)¹¹⁴.

Figure 1 - « *Onion diagram* » : les circonstances d'exclusion et structures « micro » et « macro » sociales



Source : BURCHARDT Tania, LE GRAND Julian & PIACHAUD David, « Introduction », in HILLS John, LE GRAND Julian & PIACHAUD David, *Understanding social exclusion*, op. cit., p. 7.

Cette première figure rassemble les différents niveaux dans lesquels le processus d'exclusion sociale peut se produire. Chaque cercle présente des conditions sociales et économiques particulières qui influencent directement ou indirectement l'individu¹¹⁵. D'une part, cette figure nous permet de noter que l'exclusion est un processus qui affecte des

¹¹³ PAUGAM Serge, « Les réponses de Serge Paugam », op. cit., p. 2. Consulté le 10/10/2007 sur le site http://www.cndp.fr/tr_exclusion/.

¹¹⁴ BURCHARDT Tania, LE GRAND Julian & PIACHAUD David, « Introduction », in HILLS John, LE GRAND Julian & PIACHAUD David, op. cit., p. 7 et p. 9.

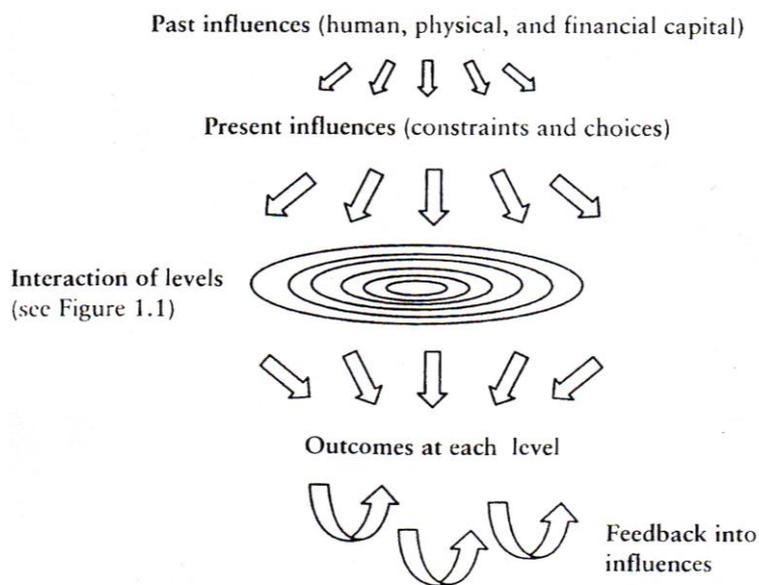
¹¹⁵ *Ibid.*, p. 9.

individus de tout âge et pas uniquement les adultes (niveau individuel)¹¹⁶. D'autre part, il permet de distinguer la façon dont l'exclusion confond deux structures sociales que nous pourrions appeler « micro » et « macro ». La première correspond aux relations entre les individus et leurs familles (cercles 1 et 2), la deuxième à l'influence des cercles local, national, voire global sur les deux premiers. L'exclusion se produit donc à la fois dans les relations entre les individus, et dans l'influence des normes et des lois auxquelles ces individus sont rattachés. Par exemple, alors que deux voisins peuvent avoir des rapports d'exclusion mutuelle pour des raisons liées à leurs croyances (« structure microsociale »), ils peuvent également se trouver exclus du marché du travail (« structure macrosociale »).

A cette première figure, les auteurs en ajoutent une deuxième qui détaille les rapports temporels existants qui dominent les différents niveaux et complètent la définition de l'exclusion sociale en tant que processus (figure 2). La juxtaposition d'une temporalité passée et présente aux différents niveaux du « onion diagram » (figure 1) montre non seulement sa complexité, mais aussi le fait qu'un nombre indéfini de facteurs peut agir à n'importe quel instant, passé, présent et futur, signe d'une fragilité quasi permanente.

¹¹⁶ C'est grâce à Axel Honneth que nous avons réussi à apporter cette précision. Pour Honneth, l'exclusion des enfants est très rarement considérée. Il s'agit pour lui d'un point « qui doit être mis au clair [car] il est un des défauts du débat aujourd'hui » (« *this point has to be made clear and I think it is one of the shortcomings of the discussion today* »). C'est pourquoi il insiste sur le fait qu'il est extrêmement important de bien différencier la notion d'exclusion. Voir Annexes, Entretiens, Entretien 1 avec Axel Honneth, question 2.

Figure 2 - Schéma représentant l'exclusion sociale comme processus



Source : BURCHARDT Tania, LE GRAND Julian & PIACHAUD David, « Introduction », in HILLS John, LE GRAND Julian & PIACHAUD David, *Understanding social exclusion*, op. cit., p. 9.

Ces deux figures confirment les éléments présentés plus haut sur la complexité de l'exclusion et son caractère imprécis qu'il ne faut pourtant pas négliger. D'après Paugam, « vouloir rejeter systématiquement la référence (...) à l'exclusion en raison de [son] caractère vague n'a pas de sens, en particulier lorsqu'on a expliqué pourquoi il en est ainsi et que l'on s'est efforcé d'élaborer des concepts plus précis. »¹¹⁷. S'il en est ainsi, pourquoi serait-il important de parler d'exclusion sociale ?

La réponse à cette question nous amène à déceler d'autres caractéristiques de l'exclusion. Pour cela, nous sommes conduit à l'examiner au regard de trois termes « principaux » dont elle est parfois considérée comme très proche¹¹⁸. Faire la distinction entre

¹¹⁷ PAUGAM Serge, « Les formes contemporaines de la pauvreté et de l'exclusion en Europe », op. cit., p. 74.

¹¹⁸ Nous sommes arrivés à identifier ces trois termes comme « principaux » grâce à nos différentes lectures. Cependant, il ne faut pas négliger le lien que certains auteurs font entre exclusion sociale et les notions durkheimiennes de « densité morale » et d'« anomie », et entre exclusion sociale et la notion d'« hostilité » chez Simmel. C'est par exemple le cas de Martine Xiberras (XIBERRAS Martine, *Les théories de l'exclusion*, op. cit.) qui explique comment chez Durkheim à partir du moment où la « densité morale » (« cohésion qui existe autour de valeurs, d'interdits ou d'impératifs sacrés, qui relie les individus au tout social », p. 41) est faible, il y a « anomie », c'est-à-dire « désagrégation des valeurs (...) [et] du tissu des relations sociales », ainsi que « désaffection ou (...) manque d'adhésion aux valeurs » (p. 42). De cette manière, pour Xiberras, l'« anomie » « figure donc comme le principal des mécanismes de l'exclusion » (p. 72). De même, Xiberras explique (p. 59) comment chez Simmel (qui examine le problème des sociétés modernes dans un contexte urbain en se concentrant sur la position de l'étranger) le développement de la cité accroît une série de comportements individuels qui vont à l'encontre d'une désintégration de la cohésion sociale, voire d'une « hostilité » entre les individus. Cette « hostilité », qui de l'indifférence passe à la méfiance, peut provoquer des conflits, de la haine ou des aversions entre les individus.

l'exclusion et les réalités que recouvrent ces termes, nous permet à la fois d'identifier son importance conceptuelle et de réduire son caractère « vague » (ou imprécis) dont parle Paugam.

2. Pauvreté, marginalité, vulnérabilité : quels liens avec l'exclusion ?

Le concept le plus souvent associé à celui d'exclusion sociale, et qui par ailleurs a suscité le plus d'analyses, est celui de pauvreté. De façon générale, le concept d'exclusion est conçu comme une extension de celui de pauvreté, et ce dans une seule direction : « [Si bien] l'exclusion inclut la pauvreté, la pauvreté n'inclut pas l'exclusion »¹¹⁹. Nous évoquerons la position de deux chercheurs dont les nombreux apports sur le sujet nous permettent de bien saisir cette corrélation.

Graham Room favorisa le développement conceptuel de l'exclusion à une période où la notion cherchait encore une place au sein des études de *social policy*. Dans un de ces ouvrages, il rend explicites les différences entre pauvreté et exclusion sociale à trois niveaux : le premier niveau consiste à affirmer que le concept de pauvreté a toujours été lié aux revenus et aux dépenses des individus, tandis que celui d'exclusion englobe un besoin multidimensionnel¹²⁰, qui tient compte d'aspects autres que la condition économique.

A un deuxième niveau Graham soutient que le caractère multidimensionnel de l'exclusion rend son analyse plus dynamique que celle de la pauvreté¹²¹, puisqu'il faut considérer notamment une variable sociale. Cette variable concerne non seulement l'analyse du manque de participation de certains membres de la société du fait de la discrimination, des maladies chroniques, de la situation géographique, ou culturelle entre autres¹²², mais surtout de tous les aspects qui ont à voir avec leur qualité de vie¹²³. Enfin, dans le dernier niveau,

¹¹⁹ ABRAHAMSON Peter, « Social exclusion in Europe: old wine in new bottles », Paper presented at ESF conference, Blarney, 26-30 mars 1996. Cité par ALVAREZ Sonia, GORDON David & SPICKER Paul (ed.), *Poverty: an international glossary*, op. cit., p. 73 (Entrée : « Exclusion »).

¹²⁰ ROOM Graham, *Beyond the threshold: the measurement and analysis of social exclusion*, Policy Press, Bristol, 1995, p. 5. « 1) from income or expenditure to multidimensional disadvantage; 2) from static to dynamic analysis; and 3) from resources at the individual or household level to local community ».

¹²¹ *Ibid.*

¹²² BURCHARDT Tania, LE GRAND Julian and PIACHAUD David, « Introduction », in HILLS John, LE GRAND Julian & PIACHAUD David, op. cit., p. 6.

¹²³ Sur ce point, les éditeurs de l'Encyclopédie Internationale de *social policy* vont plus loin en affirmant qu'il s'agit des aspects qui ont à voir avec « la possibilité de vivre une vie en accord avec la dignité humaine » (« to live a life in accordance to human dignity »). Voir ABRAHAMSON Peter, « Social exclusion and inclusion », in

Graham affirme que la pauvreté concerne plus les ressources de l'individu ou du ménage, tandis que l'exclusion englobe non seulement l'individu mais aussi la communauté à laquelle il appartient¹²⁴.

Amartya Sen, quant à lui, est un des précurseurs de l'étude du concept lors de sa mise au point à la fin des années 90 au sein de la *social policy*. Dans un article consacré spécifiquement à l'analyse conceptuelle de l'exclusion, il cherche à clarifier l'usage de ce terme devenu selon lui indiscriminé et confus¹²⁵. Ainsi, il propose de l'examiner en fonction de son utilité. En effet, en se demandant si parler d'exclusion sociale offre de nouvelles perspectives, Sen aborde la relation entre ce concept et celui de pauvreté. Pour lui, la pauvreté est définie non pas uniquement comme manque d'argent, mais plutôt comme une privation (*deprivation*) du potentiel (*capability*) des individus de vivre une vie digne¹²⁶. A travers cette définition, Sen reconnaît un caractère multidimensionnel de la pauvreté qui lui permet d'établir un lien selon lequel l'exclusion constitue une avancée dans l'analyse de la pauvreté¹²⁷.

Pour Sen, il s'agit de créer un lien historique entre les deux concepts, pour comprendre l'intérêt de penser en termes d'exclusion sociale¹²⁸. L'importance de l'exclusion – affirme Sen – ne réside pas dans sa nouveauté conceptuelle : elle se focalise sur le rôle des caractéristiques relationnelles dans le domaine des privations¹²⁹. Cette analyse reste pourtant incomplète dans la mesure où Sen n'explique pas ce qu'il entend par « caractéristiques relationnelles ». Le rapport exact entre pauvreté et exclusion ne reste donc pas sans une certaine ambiguïté dans la mesure où il ne précise pas si l'exclusion fait partie de la pauvreté ou en est un prolongement. Cependant, ce qui reste pertinent pour la suite est l'usage du mot « multidimensionnel » que nous retrouvons également chez Graham qui l'utilise pour caractériser l'exclusion.

FITZPATRICK Tony, HUCK-JU Kwon, MANNING Nick, MIDGLEY JAMES & PASCALL Gillian, *op. cit.*, vol. 3, p. 1254.

¹²⁴ *Ibid.* Nous pouvons voir cet aspect dans la figure 1 présentée plus haut (« onion diagram »).

¹²⁵ SEN Amartya, « Social exclusion: concept, application and scrutiny », in *Social Development Papers No. 1*, Office of Environment and Social Development, Asian Development Bank, juin 2000, p. 2.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 4.

¹²⁷ *Ibid.* « (...) *social exclusion may be directly a part of capability poverty* ».

¹²⁸ « Les difficultés éprouvées par certains groupes pour « prendre part à la vie de la communauté », par exemple, jouent souvent un rôle essentiel, que les études consacrées à l'« exclusion sociale » ne doivent pas négliger ». SEN Amartya, *Un nouveau modèle économique : développement, justice, liberté*, Odile Jacob, Paris, 2003 (1^{ère} édition 1999), p. 126.

¹²⁹ SEN Amartya, « Social exclusion: concept, application and scrutiny », *op. cit.*, p. 8. « *The helpfulness of the social exclusion approach does not lie (...) in its conceptual newness, but in its practical influence in forcefully emphasizing – and focusing attention on – the role of relational features in deprivation* ».

Avant de passer au deuxième concept, nous ne pouvons pas parler des « *capabilities* » de Sen sans faire référence à la notion de « capital social » associée principalement à Robert Putnam¹³⁰ et définie comme « les caractéristiques d'organisation sociale, telles que la confiance, les normes et les réseaux qui peuvent améliorer le bon fonctionnement de la société en facilitant des actions coordonnées »¹³¹. En même temps que les « *capabilities* », le « capital social » a acquis une importance considérable pour l'étude de la pauvreté et des inégalités au point d'être considéré comme un outil majeur d'analyse¹³². En ce sens, la vision dont Putnam conçoit la pauvreté en tant qu'« incapacité des individus pauvres de s'associer pour des efforts collectifs »¹³³ lui donne un caractère multidimensionnel similaire à celui de Sen et ce malgré quelques différences¹³⁴ (non irréconciliables¹³⁵). Ainsi, le « capital social » permet aussi de penser le concept d'exclusion comme un prolongement de celui de pauvreté.

Le deuxième concept qui mérite d'être examiné par rapport à celui d'exclusion sociale est celui de marginalité. L'étude de la marginalité a vécu son boom littéraire à la fin des années 70, notamment dans des études régionales concernant principalement l'Amérique Latine. Aujourd'hui, bien que moins exploitée, elle fait souvent partie de ce vocabulaire flou dont on se sert pour décrire des situations d'exclusion. Nous pouvons évaluer le lien entre les deux concepts à partir de trois définitions différentes de la marginalité.

Dans un des premiers ouvrages qui lui sont exclusivement consacrés, la marginalité est définie comme l'expression d'une inégalité marquée entre les individus à partir de leurs différences matérielles¹³⁶. Les marginaux sont ceux qui n'arrivent pas à satisfaire

¹³⁰ PUTNAM Robert, *Making Democracy Work: civic traditions in modern Italy*, Princeton University Press, Princeton, 1993.

¹³¹ *Ibid.*, p. 167. « (...) features of social organization, such as trust, norms, and networks, that can improve the efficiency of society by facilitating coordinated actions ». Pour une étude critique sur le concept, voir BARON Stephen, FIELD John, & SCHULLER Tom (ed.), *Social Capital – Critical Perspectives*, Oxford University Press, Oxford, 2000.

¹³² COMIN Flavio & CAREY Frank, « Social capital and the capability approach: are Putnam and Sen incompatible bedfellows? », Dept. Economics/UFRGS & Von Hügel Institute, St Edmund's College, University of Cambridge, p. 1-20. Consulté le 02/07/2011 sur le site <http://hermes.ucs.br/ccea/dece/jmrocha/Textosecoamb/Capital%20social-%20T.D.pdf>, p. 2.

¹³³ *Ibid.*, (note de bas de page 1). « (...) poor people's inability to associate for collective endeavours ».

¹³⁴ Comin et Carey distinguent cinq différences fondamentales, à savoir : 1) Putnam et Sen travaillent à des degrés d'analyse différents (vision sociologique et politique face à une vision économique) et (en moindre mesure ?) de philosophie morale ; 2) Pour Sen la croissance économique est un moyen tandis que pour Putnam elle est une fin ; 3) Putnam cherche à s'éloigner du langage utilisé par Sen ; 4) Le « capital social » est associé à un niveau macro tandis que les « *capabilities* » le sont à un niveau micro ; 5) Putnam fait une analyse historique, tandis que Sen fait une analyse logique. *Ibid.*, p. 10-11.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 17.

¹³⁶ LOMNITZ Larissa, *Cómo sobreviven los marginados*, Siglo XXI Editores, México, 1985 (1^{ère} édition 1975), p. 96.

convenablement leurs besoins primaires et qui survivent dans des conditions les conduisant « dans les marges »¹³⁷. C'est ce dernier mot qui nous permet de faire un premier parallèle avec l'exclusion, car se trouver « dans les marges » implique l'idée d'une limite qui sépare deux populations diverses : à la base, les « marginaux » sont des individus chez qui le fait de ne pas posséder et profiter de certains biens, les « exclus » du reste de la société. Sous cette perspective, les marginaux sont assimilés non seulement à des individus en situation de pauvreté, mais aussi de rejet, donc d'une forme d'« exclusion »¹³⁸.

La deuxième signification de la marginalité procède d'une synthèse sur la pauvreté publiée en 2007, dans laquelle ses auteurs, influencés surtout par les études régionales orientées sur l'Amérique Latine¹³⁹, expliquent le concept comme le produit d'une ségrégation provoquée par l'industrialisation et la dichotomie entre « tradition » et « modernité »¹⁴⁰. En ce sens, c'est le mot « ségrégation » qui rapproche conceptuellement la marginalité à l'exclusion. Cette interprétation concerne surtout une marginalité urbaine dans les pays sous-développés à travers l'émergence d'une population périphérique, car exclue du marché du travail¹⁴¹. Il s'agit de populations « incapables de provisionner aide et solidarité intra-groupe ou de la promouvoir, ou de profiter des ressources économiques de la société (...) »¹⁴². Cette définition de la marginalité nous permet d'identifier à partir de cette « incapacité », une caractéristique de l'exclusion que nous n'avions pas considérée jusqu'alors. Il s'agit de la difficulté éprouvée par les individus qui se trouvent « exclus » à faire face à leur situation.

Enfin, à ces deux significations, nous pouvons en ajouter une troisième proposée par Bryan Roberts selon laquelle « le concept d'exclusion sociale a remplacé celui de marginalité (...) [il existe non seulement] un chevauchement considérable entre ces deux notions mais aussi une différence d'approche »¹⁴³. Pour cet auteur les différences se trouvent dans la

¹³⁷ ALVAREZ Sonia, GORDON David & SPICKER Paul (ed.), *Poverty: an international glossary*, op. cit., p.129 (Entrée : « Marginality »).

¹³⁸ Un autre exemple de travaux qui laissent des traces similaires est l'œuvre de Hoggart sur la situation de population en situation de pauvreté au Mexique. Voir par exemple HOGGART Richard, *La Culture du pauvre*, Editions de Minuit, Paris, 1970.

¹³⁹ Pour une illustration sur ces études voir NUN José, *Marginalidad y Exclusión Social*, Fondo de Cultura Económica, Buenos Aires, 2001.

¹⁴⁰ ALVAREZ Sonia, GORDON David & SPICKER Paul (ed.), *Poverty: an international glossary*, op. cit., p.129 (Entrée: « Marginality »).

¹⁴¹ *Ibid.*

¹⁴² *Ibid.*, « (...) unable to provide intra-group solidarity help or promote it or use the economic resources of society (...) ».

¹⁴³ ROBERTS Bryan, « Citizenship, social policy and population change », in ABEL Christopher & LEWIS Colin, op. cit., p.115-116. « The concept of social exclusion has replaced that of marginality (...) [there is not only a] considerable overlap between the two concepts but also a difference of emphasis ».

définition (la marginalité concerne plus directement une condition de rejet physique), et l'utilisation du concept d'exclusion dans le langage institutionnel¹⁴⁴. Ceci dit, Roberts n'est pas le seul à voir une différence entre les deux termes en ce qui concerne leur définition. Castel corrobore cette différence au sujet des procédés ritualisés sanctionnés par le concept d'exclusion¹⁴⁵ : l'exclusion suggère la présence d'une dimension symbolique plus marquée que dans la marginalité qui est surtout associée aux effets de l'industrialisation.

Bien que notre but ne soit pas de trancher entre ces différentes significations, nous devons prendre position quant au sens que nous allons donner au concept d'exclusion. Nous sommes plus enclin à adopter les deux premières significations, qui nous semblent plus complémentaires qu'antagonistes. Par conséquent, le « chevauchement considérable » selon Roberts est à nuancer dans la mesure où, à nos yeux, la marginalité fait partie de l'exclusion. Cela nous mène à considérer que les individus en condition de marginalité sont les plus prédisposés à se trouver en situation d'exclusion sociale¹⁴⁶.

Examinons pour finir la relation entre le concept de vulnérabilité et celui d'exclusion sociale qui complète le tiercé des notions qu'il faut distinguer de l'exclusion sociale et qui nous permettent de mieux la définir. La vulnérabilité est un concept qui a été notamment étudié par des chercheurs en développement, la plupart du temps à partir d'études de cas précis¹⁴⁷. Elle peut être conçue comme une source de fragilité permanente, de précarité¹⁴⁸ et de risque proche à la pauvreté¹⁴⁹. En ce sens, par exemple, le chômage, signe d'une condition marginale, représente non seulement une perte de revenus¹⁵⁰, mais aussi une fragilisation des conditions de vie qui peuvent conduire à la vulnérabilité.

Cette fragilisation est liée aux relations sociales à l'intérieur de ce que Villagrán présente, d'après le modèle de Bohle, comme la relation entre capacités et biens : « Plus les

¹⁴⁴ *Ibid.*

¹⁴⁵ CASTEL Robert, « Les marginaux dans l'histoire », in PAUGAM Serge (dir.), *L'exclusion, l'état des savoirs*, op. cit., p. 32-41.

¹⁴⁶ CASTEL Robert, « La lógica de la exclusión », in BUSTELO Eduardo & MINUJIN Alberto (dir.), *Todos entran. Propuesta para sociedades incluyentes*, Unicef-Santillana, 1998, p. 122.

¹⁴⁷ Voir par exemple l'article de MINUJIN Alberto, « Vulnerabilidad y exclusión en América Latina », in BUSTELO Eduardo & MINUJIN Alberto (dir.), *Todos entran. Propuesta para sociedades incluyentes*, Bogotá, Unicef/Santillana, 1998, p. 165-205.

¹⁴⁸ ONG-VAN-CUNG Kim Sang, « Reconnaissance et vulnérabilité. Honneth et Butler », in *Archives de philosophie*, Tome 73, 2010, p. 119.

¹⁴⁹ VILLAGRAN DE LEON Juan Carlos, « Vulnerability: a conceptual and methodological review », in *SOURCE*, Publication series of UNU-EHS, n° 4, Bonn, 2006, p. 12.

¹⁵⁰ SEN Amartya, *Un nouveau modèle économique : développement, justice, liberté*, op. cit., p. 36-37 et 132.

individus contrôlent de biens (*assets*), moins ils sont vulnérables, parce que ces biens augmentent leurs capacités de gérer des risques et des désastres »¹⁵¹. Le fait d'être vulnérable signifie pour l'individu non seulement la perte de son autonomie économique, mais aussi celle de la confiance en soi, ce qui conduit à un déséquilibre physique et psychologique. C'est par exemple le cas des individus qui, après avoir perdu leur travail, tombent en dépression. Ainsi, la vulnérabilité provoque la détérioration des relations sociales et familiales en les rendant de plus en plus fragiles.

Bryan Roberts rend également compte de la relation entre exclusion sociale et vulnérabilité. Selon lui, l'exclusion sociale représente « [un] groupe de concepts qui se centrent sur le potentiel de changement parmi les pauvres ainsi que sur les limites de ce potentiel imposées par l'environnement externe »¹⁵². La vulnérabilité fait partie de ces concepts qui limitent ce potentiel et que Roberts identifie au sein des « *capabilities* » d'Amartya Sen, c'est-à-dire de la capacité des individus à faire face à leur condition de vie par l'optimisation des ressources humaines, sociales et matérielles dont ils disposent. Ainsi, d'après Roberts, la vulnérabilité n'est pas synonyme d'exclusion sociale, mais tout comme la marginalité, elle en fait partie¹⁵³.

La deuxième section de ce chapitre nous a permis d'analyser des caractéristiques précises du concept d'exclusion. De façon générale nous pouvons affirmer que bien qu'il s'agisse d'un concept contesté et difficile à définir, ce qui par ailleurs peut nous conduire à nous demander si l'utilisation de mot « concept » est appropriée¹⁵⁴, une série d'éléments le

¹⁵¹ VILLAGRAN DE LEON Juan Carlos, « Vulnerability: a conceptual and methodological review », *op. cit.*, p. 12. « *The more assets people control, the less vulnerable they are because such assets increase their capacities to cope with risks and disasters* ».

¹⁵² ROBERTS Bryan, « Citizenship, social policy and population change », in ABEL Christopher & LEWIS Colin, *op. cit.*, p. 115. « *[A] set of concepts that focus both on the potential for change among the poor and on the limits placed on that potential by the external environment* ».

¹⁵³ Cependant, ce positionnement reste contestable dans la mesure où la notion d'exclusion « se contente d'accueillir les discriminations officielles, et justifie *de facto* l'aboutissement des procédures de précarisation. En conférant aux « exclus » une sorte de statut, où le provisoire quasiment s'installe, elle contribue à ce que nous nous résignons à l'idée qu'il n'y a plus de place pour tout le monde dans la société ». Voir ONG-VAN-CUNG Kim Sang, « Reconnaissance et vulnérabilité. Honneth et Butler », *op. cit.*, p. 119-120 (note de bas de page 2) et CASTEL Robert, *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*, Seuil, Paris, 2009.

¹⁵⁴ En ce sens, il serait peut-être plus adéquat de faire allusion à l'exclusion comme une notion (en tant que « connaissance intuitive générale qui synthétise les caractères essentiels d'un objet, mais ne prétend pas à la scientificité ») et non comme un concept (en tant qu'« objet construit dans le monde scientifique ou savant »). Cependant, étant donné que la plupart des études sur le sujet s'intéressent aux difficultés « conceptuelles », l'utilisation du mot concept acquiert un intérêt particulier lorsqu'il s'agit de définir l'exclusion. Pour la différence entre « notion » et « concept », voir CHARTRAND Suzanne & DE KONINCK Godelieve, « La clarté terminologique pour plus de cohérence et de rigueur dans l'enseignement du français (suite) », in *Québec français*, n° 154, été 2009, p. 143-145.

caractérise. Ces éléments sont aujourd'hui réaffirmés par des travaux variés en sociologie et en politiques sociales : sa condition de processus à caractère multidimensionnel, assemblage de structures « microsociale » et « macrosociale », lui donne une véritable valeur ajoutée dans l'étude de situations qui jadis étaient placées sous l'étiquette du mot « pauvreté ». Cette valeur ajoutée nous permet de regrouper sous sa bannière d'autres concepts tels que marginalité et vulnérabilité, et son caractère « multidimensionnel » nous permet de distinguer deux dimensions principales qui sont complémentaires.

III. Les deux dimensions du processus d'exclusion à partir de l'approche sociologique et politique

Le processus d'exclusion est le résultat de l'addition d'une série de facteurs particuliers et objectifs (chômage, échec scolaire, santé, logement) à des situations diverses et subjectives (rejet, indifférence, manque de communication) qui sont à l'origine de deux dimensions mises en relief par l'approche sociologique et politique et l'approche psychosociale.

Il s'agit d'une première dimension que nous pourrions appeler « matérielle » (et objective), c'est-à-dire tangible ; et d'une seconde « symbolique » (et subjective) déterminée principalement par des situations relationnelles. Cette distinction ne cherche pas à mettre en opposition les termes « matériel » et « symbolique », mais plutôt à faire la différence entre ce qui peut être conçu comme des facteurs « visibles » et des facteurs plus difficiles à observer à l'origine du processus d'exclusion. Comment se caractérise et se développe cette double dimension de l'exclusion selon l'approche sociale et politique ? Peut-on affirmer que tout a été dit à ce sujet et que par conséquent les éléments dont nous disposons aujourd'hui sont suffisants pour analyser la lutte contre l'exclusion ? La réponse à ces questions nous permet d'établir les bases de l'intérêt central de notre travail.

A. Dimension matérielle (et objective)

1. Une série de « conditions effectives »¹⁵⁵

La dimension matérielle (et objective) du processus d'exclusion procède des « conditions effectives dans lesquelles se trouvent les individus »¹⁵⁶. Il s'agit de situations qui permettent d'examiner les conditions matérielles dans lesquelles ces individus vivent. Nous pouvons associer principalement, mais pas exclusivement, l'étude de cette dimension de l'exclusion à l'approche sociale et politique plus haut mentionnée et qui de façon générale s'attache à trouver des solutions concrètes liées à une perspective économique marquée : l'exclusion est d'abord associée à une absence de revenus et aux problèmes qui en découlent.

Nous avons pu vérifier qu'effectivement, à l'exception des travaux du CRSI (*Centre for Research on Social Inclusion*) à l'Université Macquarie de Sidney¹⁵⁷, la plupart des recherches universitaires sur l'exclusion sociale (et sur des sujets de politiques sociales en général) sont aujourd'hui orientées vers le traitement d'une dimension matérielle. Par exemple, au centre de recherche sur l'exclusion (CASE) à la *London School of Economics and Political Science*, seul trois recherches doctorales sur 12 ne sont pas principalement axées sur cette dimension¹⁵⁸. Il en est de même dans le département de *social policy* de l'Université d'Oxford (14 travaux sur 63)¹⁵⁹, dans la *Kennedy School* de l'Université de Harvard (7 travaux sur 23)¹⁶⁰, et dans la *School of Social Welfare* de l'Université de Berkeley (7 travaux

¹⁵⁵ GACITUA Estanislao & DAVIS Shelton H., « Introducción: pobreza y exclusión social en América Latina y el Caribe », in GACITUA Estanislao, SOJO Carlos & DAVIS Shelton H (dir.), *Exclusión social y reducción de la pobreza en América Latina y Caribe*, Banco Mundial, San José, 2000, p. 13. « (...) las condiciones efectivas en que se encuentran los sujetos (...) ».

¹⁵⁶ *Ibid.*

¹⁵⁷ Voir site web du CRSI, rubrique *CRSI students*, http://www.crsi.mq.edu.au/research_students/crsi_students/ (consulté le 30/06/2011).

¹⁵⁸ Voir le site web du CASE (*Centre for Analysis of Social Exclusion*), rubrique *PhD students*, http://sticerd.lse.ac.uk/case/_new/staff/PhD.asp (consulté le 30/06/2011). Il s'agit des travaux de Baumberg B., Mohaupt S., et Richards B. Nous n'avons pas de renseignements précis sur le contenu des recherches de Hick R. et Jones B.

¹⁵⁹ Voir le site web du département de *social policy*, rubrique *Research students*, <http://www.spi.ox.ac.uk/students/current/research-students.html> (consulté le 30/06/2011). Il s'agit des travaux de Bronstein L., Choudhry S., Danley S., Fuller P., Kuo C., Mai D., Meinck F., Percy A., Pitidol T., Quist G., Rasulova S., Tivayanond P., Virk A., et Waller B.

¹⁶⁰ Voir le site web de la Harvard Kennedy School, rubrique *People (Government & Social Policy et Sociology & Social Policy)*, <http://www.hks.harvard.edu/inequality/People/students.htm> (consulté le 02/07/2011). Il s'agit des travaux de Chen V., Hureau D., Hwang J., Penny M., Shollenberger T., Sykes-McLaughlin J. et Zhu Q.

sur 32)¹⁶¹. Nous pourrions citer d'autres exemples à ce niveau rendant compte de la façon dont les recherches doctorales autour de l'exclusion (et de façon plus générale en politiques sociales) visent à examiner les « conditions effectives » du processus. Cependant, notre intérêt n'est pas de donner une liste exhaustive de ces travaux, mais surtout de comprendre la manière dont cette dimension a pu émerger. Pour cela nous devons revenir sur le lien entre exclusion et pauvreté.

Comme nous l'avons remarqué précédemment¹⁶², le concept d'exclusion est considéré comme une vision élargie de la pauvreté. C'est dans ce sens que la dimension matérielle de l'exclusion, c'est-à-dire, l'étude des « conditions effectives » de vie des individus est devenue une base importante de recherches sur le sujet, notamment dans les études de politiques sociales et de sociologie. En effet, dans ces travaux, la pauvreté et l'exclusion sont mises en relation selon une logique où l'absence de ressources économiques essentielles « exclut » les individus et les familles des habitudes et activités de vie ordinaires¹⁶³. En ce sens, le point de vue objectif de l'exclusion est d'après Yves Schemeil le résultat des mécanismes du marché : « espèce de résidu inattendu qui est censé ne pas exister dans un système social »¹⁶⁴.

Paul Spicker nous permet de mieux saisir ce que l'on peut comprendre par dimension matérielle de l'exclusion, en examinant différentes interprétations du concept de pauvreté¹⁶⁵. En effet, suivant la logique selon laquelle l'exclusion est une vision élargie de la pauvreté, et en considérant la réflexion de Spicker, il y a plusieurs façons d'aborder l'exclusion. Pour lui le concept de pauvreté se prête à une série de significations qui sont en lien avec des « conditions effectives ». Nous pouvons distinguer quatre significations principales, dont nous citerons trois et reviendrons plus loin sur la quatrième.

¹⁶¹ Voir le site web de la *School of social Welfare*, rubrique *Doctoral Students*, <http://socialwelfare.berkeley.edu/CurrentStudents/DoctoralStudentProfilesIndex.php> (consulté le 02/07/2011). Il s'agit des travaux de Karczewska J., Horevitz E., Jones-Mason K., Kim M., Matthew R., Uota K. et Wiegmann W. Nous n'avons pas de renseignements précis sur le contenu des recherches de Fitzgerald C., Jacob A., Jeroslow P., Price J. et Sánchez E.

¹⁶² Voir chapitre 2, I B 2 de ce travail.

¹⁶³ TOWNSEND Peter, *Poverty in the United Kingdom*, Penguin, Harmondsworth, 1979, p. 31. Cité par ALVAREZ Sonia, GORDON David & SPICKER Paul (ed.), *Poverty: an international glossary, op. cit.*, p. 73 (Entrée : « Exclusion »).

¹⁶⁴ Pour Schemeil, il existe en ce sens une différence entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement dans la mesure où les premiers possèdent plus de moyens pour atténuer le processus d'exclusion. Nous reviendrons sur cet aspect dans le chapitre 4 de ce travail. Source : notes prises lors de notre entretien avec Yves Schemeil le 19 avril 2011 à l'IEP de Grenoble.

¹⁶⁵ SPICKER Paul, « Definitions of poverty: twelve clusters of meaning », in ALVAREZ Sonia, GORDON David & SPICKER Paul (ed.), *op. cit.*, p. 229-243.

La première signification concerne la pauvreté en tant que concept matériel. Il s'agit du principe selon lequel les individus sont pauvres s'ils manquent des ressources permettant de satisfaire des besoins élémentaires : nourriture, vêtements, logement etc. Il y a donc également l'idée de « privations » liées à cette absence de ressources, mais aussi à une mauvaise utilisation de ces ressources liées à leur tour à d'autres types de facteurs¹⁶⁶. La seconde signification concerne la pauvreté en tant que résultat de circonstances économiques particulières. Il s'agit de l'ensemble des standards économiques précis comme le niveau de vie, les études sur l'inégalité ou la situation économique des individus. Ici la notion d'un groupe considéré comme pauvre est repérable dans la mesure où le concept est défini en termes quantifiables¹⁶⁷.

La troisième signification est celle des « circonstances sociales ». Ce point est intéressant car il inclut le concept d'exclusion, associé à une série d'autres éléments comme la dépendance, l'absence de sécurité de base et l'absence de droits. Il s'agit ici des analyses sociologiques et qualitatives de la pauvreté, de la distinction entre ce qui est mesurable et ce qui l'est moins. Par exemple, Sticker inclut également dans ce groupe la notion de vulnérabilité pour dire que les individus peuvent être confrontés à des risques par manque ou par mauvaise gestion des ressources¹⁶⁸.

Bien que Sticker ne cherche pas à expliciter la relation exacte entre exclusion et pauvreté, il reconnaît en quelque sorte le caractère multidimensionnel de la première en élargissant ses limites : « [L'exclusion sociale] va au-delà des privations et inclut des problèmes qui résultent de la stigmatisation et du rejet social, bien qu'il y ait une tendance à utiliser l'exclusion plus spécifiquement en relation avec les biens matériels »¹⁶⁹. C'est cette « tendance » que nous voulons mettre en lumière et qui par ailleurs nous oblige à justifier l'importance de distinguer les deux dimensions du processus. Ainsi, les conditions matérielles à l'origine de la pauvreté sont devenues une des préoccupations majeures des études sur l'exclusion.

¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 230-232.

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 232-235.

¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 235-238.

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 237. « [Social exclusion] extends beyond the experience of deprivation to include problems which result from stigmatization and social rejection, though there is a tendency to use « exclusion » more specifically in relation to material needs ».

En outre, nous devons ajouter d'autres préoccupations « matérielles » issues du concept même d'exclusion en tant que vision élargie de la pauvreté. En effet, le concept a permis l'analyse de populations qui ne sont pas exclusivement considérées comme pauvres, mais comme « exclues », et ce pour des raisons autres que des problèmes économiques (par exemple des causes liées à leur sexe, leur couleur de peau ou leur religion).

Ces préoccupations font donc aussi partie de la dimension matérielle de l'exclusion et tiennent compte non seulement des populations, mais aussi des domaines dans lesquels ces populations sont considérées comme exclues. En effet, la dimension matérielle de l'exclusion peut être étudiée soit au sein des populations qui manquent de ressources soit en examinant les facteurs de risque dont elles sont victimes. Il s'agit d'identifier dans le processus d'exclusion, comme d'ailleurs le fait Sticker avec la pauvreté, les différents facteurs qui caractérisent sa dimension matérielle. Ces facteurs peuvent aller d'un problème de logement à des situations de chômage en passant par exemple par le handicap de ne pas parler la langue du pays d'accueil pour une population immigrée.

2. Facteurs de risque

Par « facteur de risque », nous pouvons comprendre les éléments qui à un moment déterminé et selon un contexte précis, permettent d'affirmer socialement et politiquement qu'un individu se trouve en situation d'exclusion. Nous distinguerons trois principaux facteurs de risque.

Le premier facteur qui peut conduire à un processus d'exclusion est lié, comme nous l'avons évoqué à plusieurs reprises, à l'instabilité économique. D'une part, il concerne tous les individus qui se trouvent dans des conditions de travail suffisamment précaires pour être menaçantes. Il s'agit par exemple d'individus qui travaillent sans couverture sociale. D'autre part, il peut simplement concerner tous ceux qui depuis un certain temps et pour des raisons diverses se trouvent au chômage et ne disposent pas d'opportunités pour retrouver un travail.

Le chômage est un facteur de risque d'exclusion sociale surtout à partir du moment où les individus s'approprient des rues pour subsister : des formes les plus « développées » d'économie informelle, c'est-à-dire d'une économie caractérisée par des conditions de travail très précaires, aux SDF. C'est surtout le cas dans nombreux pays en voie de développement et

certains pays développés où le travail informel fait partie d'une logique de « faire de nécessité vertu »¹⁷⁰, générées par un fort « esprit de débrouillardise »¹⁷¹. Ainsi, pour subsister, certains vendent ce qu'ils peuvent comme ils le peuvent et entrent dans un jeu concurrentiel qui accroît leurs inégalités. De cette manière, l'exclusion sociale devient une carence structurelle déterminée par des éléments à dimension économique¹⁷².

Ne disposant pas de revenus stables et suffisants, ces individus sont incapables d'accéder à des conditions de vie stables et autonomes, et sombrent dans une condition marginale à la limite de l'exclusion. Il s'agit d'un facteur de risque de dimension matérielle dans la mesure où il concerne la possibilité ou non d'acquérir des ressources minimales. Ces ressources minimales sont bien évidemment quantifiables et permettent des analyses et des conclusions globales comme celles qui sont présentées par les indices de seuil de pauvreté.

Le deuxième facteur de risque est lié au premier et correspond aux conditions personnelles des individus¹⁷³. Globalement, les individus en situation d'exclusion éprouvent des difficultés pour s'assurer une alimentation et une hygiène « adéquates » (en termes physiques). Si un individu ne dispose pas des revenus suffisants pour subsister, il ne mangera éventuellement qu'une fois par jour, et s'il vit dans la rue, il ne pourra pas éviter des problèmes de santé qui risquent de s'aggraver. A cela s'ajoute la situation des enfants, notamment dans les pays en voie de développement, qui ne vont pas à l'école et passent leur temps à travailler avec leurs familles dans des activités qui sont difficilement tolérables à leur âge. C'est le cas notamment des enfants qui accompagnent leurs parents au « glanage »¹⁷⁴ (recyclage). Dans ces populations les taux de mortalité prématurée, de malnutrition infantile et d'illettrisme sont donc très élevés. Par exemple, en Colombie malgré un taux d'alphabétisation de 92%, 70% du million d'enfants victimes de déplacements forcés, n'ont

¹⁷⁰ « Face aux difficultés matérielles, les individus puisent en eux-mêmes des ressources socio-psychologiques pour « faire de nécessité vertu » ». BOURDIEU Pierre cité par ADDI Lahouari, *Sociologie et anthropologie chez Pierre Bourdieu*, La Découverte, Paris, 2002, p. 45.

¹⁷¹ ADDI Lahouari, *Sociologie et anthropologie chez Pierre Bourdieu*, *op. cit.*, p. 53.

¹⁷² *Ibid.*

¹⁷³ TEZANOS José, « Tendencias de dualización y exclusión social en las sociedades tecnológicas avanzadas. Un marco para el análisis », in TEZANOS José (dir.), *op. cit.*, p. 44.

¹⁷⁴ Voir VARDA Agnès, *Les glaneurs et la glaneuse*, (documentaire), 1999.

pas réussi à reprendre leurs études¹⁷⁵. Il s'agit d'enfants qui pour des raisons liées au conflit interne ont dû quitter leur territoire d'origine¹⁷⁶.

Toujours en ce qui concerne les conditions personnelles, elles peuvent se détériorer du fait de la dépendance vis-à-vis de la drogue et de l'alcool. Ces dépendances constituent dans certains cas des solutions quotidiennes pour échapper aux difficultés. A cela s'ajoutent des comportements physiques violents qui sont l'expression de malaises structurels et de perturbations émotionnelles. Cette violence subie ou exprimée, prend souvent sa source dans un passé de délinquance dont il est non seulement difficile de sortir, mais aussi, de ne pas y replonger. En dernier lieu, les handicapés physiques peuvent provoquer des comportements d'exclusion sociale dans leur recherche d'un travail ou dans leurs relations de type affectif. Les conditions personnelles en relation avec l'exclusion sociale peuvent varier selon la population examinée.

Un dernier facteur de risque concerne l'impossibilité pour les individus d'accéder à des bénéfices institutionnels à cause des difficultés éprouvées par les politiques sociales pour imposer une certaine égalité¹⁷⁷. Les individus risquent de se trouver contraints à des solutions précaires qui tendent à les défavoriser plutôt qu'à les aider. Burchardt, Le Grand et Piachaud considèrent ce facteur comme le « (...) manque de reconnaissance des droits fondamentaux, ou le cas échéant, manque d'accès aux systèmes politique et légal nécessaire à la réalisation de ces droits »¹⁷⁸. Ainsi, en l'absence de ces droits, les individus concernés ne peuvent participer que partiellement à une vie en communauté¹⁷⁹.

L'exclusion sociale est donc caractérisée par une dimension matérielle (et objective), composée de facteurs de risque qui affectent l'individu à plusieurs niveaux. Il s'agit de problèmes notamment d'ordre économique très étroitement liés à la vie personnelle des individus. Bien que ces conditions de l'exclusion sociale présentent des facteurs de risque objectifs, c'est-à-dire à la fois « visibles » et quantifiables, elles ne sont pas suffisantes pour l'aborder dans sa totalité. En effet, le contenu des travaux comme celui de la commission

¹⁷⁵ Consulté le 01/04/2009 sur le site

<http://www.un.org/spanish/News/fullstorynews.asp?newsID=1052&criteria1=Colombia>.

¹⁷⁶ Nous expliquons ce contexte en détail dans le chapitre 4 (partie 1) de ce travail.

¹⁷⁷ FLEURY Sonia, *Política social, exclusión y equidad en América Latina en los años 90*, Mimeo, Caracas, 1998, p. 128.

¹⁷⁸ BURCHARDT Tania, LE GRAND Julian & PIACHAUD David, « Introduction », in HILLS John, LE GRAND Julian & PIACHAUD David, *op. cit.*, p. 3. « (...) lack of recognition of basic rights, or where that recognition existed, lack of access to political and legal systems necessary to make those rights a reality ».

¹⁷⁹ *Ibid.*, p.4.

européenne en 2010 intitulé « *Combating poverty and social exclusion* » confirment que l'exclusion a lieu sur une autre dimension¹⁸⁰. Pour nous cette dimension est d'ordre symbolique (et subjective) et est caractérisée principalement par des situations relationnelles.

B. Dimension symbolique (et subjective)

1. Approches théoriques

Il serait insuffisant d'affirmer qu'au sein de l'approche sociale et politique les recherches sur l'exclusion se focalisent uniquement sur une dimension matérielle. Bien que « la tendance » de la plupart des travaux sur le sujet soit d'examiner de façon plus approfondie cette dimension, il existe un développement scientifique autour d'une dimension symbolique qui tient compte d'une série d'éléments plus difficiles à identifier, voire à quantifier. Au sein de l'approche sociale et politique, cette dimension connaît un développement sans précédent à partir de la sociologie interactionniste.

En 1937, sous l'influence du pragmatisme de la fin du XIX^e siècle, Herbert Blumer fait allusion pour la première fois au concept d'« interactionnisme » symbolique¹⁸¹ devenu par la suite un courant de pensée partagé par plusieurs sociologues et donc susceptible de plusieurs interprétations, bien que « fidèles à une poignée de principes »¹⁸². Parmi ces principes, l'école interactionniste s'est focalisée sur l'étude microsociale, plus spécifiquement sur l'étude du sujet comme individu et « sa capacité (...) de se comprendre et de rendre compte de son action et de constituer ainsi la réalité »¹⁸³. C'est le principe selon lequel l'individu « construit son univers de sens non à partir d'attributs psychologiques ou d'une imposition extérieure, mais à travers une activité délibérée de donations de sens [l'interaction comme seule mesure d'analyse] »¹⁸⁴ que certains auteurs ont adoptée pour mener leur étude des comportements sociaux proches de rapports d'exclusion.

Dans les années 60, les sociologues de l'interactionnisme symbolique ont privilégié l'analyse microsociale dans un contexte antérieur à l'existence de l'exclusion en tant que

¹⁸⁰ EUROSTAT, « *Combating poverty and social exclusion – A statistical portrait of the European Union 2010* », European Union, Belgium, 2010, p. 63.

¹⁸¹ LE BRETON David, *L'interactionnisme symbolique*, Presse Universitaires de France, Paris, 2004, p. 45.

¹⁸² *Ibid.*

¹⁸³ *Ibid.*, p. 46.

¹⁸⁴ *Ibid.*

concept. Parmi eux Erving Goffman a catégorisé des groupes et des individus d'origine hétérogène à travers la notion de *stigmaté*¹⁸⁵ défini comme un attribut (et un stéréotype social) « qui jette un discrédit profond »¹⁸⁶ sur les individus selon trois catégories : le stigmaté issu d'une condition physique, celui qui concerne les maladies mentales, et celui qui est lié à des questions de race, de religion et de nationalité¹⁸⁷. Le stigmaté est la manifestation principale d'un signe de séparation où deux types de regards s'opposent dans ce que Goffman a appelé « identité sociale virtuelle » et « identité sociale réelle »¹⁸⁸.

L'identité virtuelle « est une conséquence du regard que portent ceux qui l'entourent sur un individu. Elle est faite d'une série de projections autour de ses attributs physiques et moraux »¹⁸⁹. L'identité réelle correspond au « sentiment que possède de lui-même l'individu en fonction des attributs effectivement possédés »¹⁹⁰. Ainsi, l'individu stigmatisé voit le plus souvent son identité, son estime de soi, et par conséquent sa propre condition de vie menacées par ce stigmaté qui établit une différenciation entre les yeux d'autrui et les siens. Cette différenciation n'est pas aisée à mesurer, voire à observer, mais pourtant elle existe. Paugam y fait allusion à travers son concept de « disqualification sociale » en lien avec l'exclusion¹⁹¹. Bien qu'il ne parle pas directement de « symbolique », il affirme qu'une des trois dimensions à ajouter au concept d'exclusion est celle d'identités¹⁹² dont font partie la stigmatisation et la perte identitaire individuelle¹⁹³.

Le *stigmaté* de Goffman nous permet de mieux identifier une autre vision sociologique de l'exclusion sociale, même si à la base son utilisation est anachronique¹⁹⁴. Dans sa conception de l'interaction, le sociologue affirme que l'idée des regards qui se croisent est essentielle pour comprendre que l'exclusion sociale correspond à des attitudes et à des comportements au-delà de l'approche psychosociale. Il s'agit de l'étude des effets produits par l'interaction entre les individus « aux relations syntaxiques qui unissent les actions de

¹⁸⁵ GOFFMAN Erving, *Stigmaté*, Editions de Minuit, Paris, 1975.

¹⁸⁶ *Ibid.*, p. 13.

¹⁸⁷ *Ibid.*, p. 14.

¹⁸⁸ *Ibid.*, p. 12, p. 57, p. 72 et p. 158.

¹⁸⁹ LE BRETON David, *L'interactionnisme symbolique*, *op. cit.*, p. 137.

¹⁹⁰ *Ibid.*

¹⁹¹ Voir PAUGAM Serge, « Les réponses de Serge Paugam », *op. cit.*, p. 7. Consulté le 10/10/2007 sur le site http://www.cndp.fr/tr_exclusion/ ; et PAUGAM Serge, « Déclassement, marginalité et résistance au stigmaté en milieu rural breton », in *Anthropologie et sociétés*, vol. 10, n° 2, Québec, 1986, p. 23-36.

¹⁹² Les deux autres dimensions sont la trajectoire des individus tout au long du processus et les territoires qui font introduire le concept de relégation. Voir PAUGAM Serge (dir.), *L'exclusion, l'état des savoirs*, *op. cit.*, p. 23.

¹⁹³ *Ibid.*

¹⁹⁴ Nous l'avons vu, le concept d'exclusion est postérieur à celui de stigmaté d'après Goffman.

diverses personnes mutuellement en présence »¹⁹⁵. En effet, chez Goffman, le sujet est dépendant du regard d'autrui « qui lui ôte ses prérogatives et limite son champ d'action »¹⁹⁶. Si en principe il s'écarte des effets psychologiques individuels, il s'intéresse d'une certaine façon à ceux qui permettent de rendre compte de l'interaction : « Nous n'éviterons pas la psychologie, mais une psychologie dépouillée et étriquée, qui convient à l'étude des conversations, des rencontres de hasard, des banquets, des procès, des flâneries »¹⁹⁷.

Cette situation est corroborée par les relations entre « stigmatisés », qui d'après Goffman, se resserrent au point de partager un monde alternatif¹⁹⁸. Ainsi, l'interactionnisme symbolique reconnaît l'existence de « relations de voisinage »¹⁹⁹ qui émergent entre « stigmatisés » et les examine à travers des relations de face à face. Si le groupe est organisé, il est possible qu'apparaisse ce que Goffman considère comme une « armature écologique »²⁰⁰ qui sous la forme d'agents et de comités, prétend assurer la défense des intérêts du groupe face à ceux qui le stigmatisent.

Une partie de la littérature scientifique sur l'exclusion s'est donc centrée sur l'interactionnisme et l'usage de la notion de stigmatisme pour examiner le concept en tenant compte de sa dimension symbolique²⁰¹. Leon Anderson et David Snow étudient l'exclusion sociale afin « d'appréhender les conséquences réelles de l'exclusion sociale dans la vie quotidienne et la psychologie des acteurs sociaux »²⁰². L'intérêt de leur démarche est de laisser de côté le niveau « macrostructurel » pour comprendre l'exclusion du « microsocio », de l'« interaction »²⁰³. Ainsi, les auteurs problématisent le sujet à partir de trois types de questions fondamentales : « Les systèmes d'exclusion et d'inégalité se manifestent-ils concrètement et symboliquement dans la vie de tous les jours ? (...) Quelles sont les conséquences du fait qu'on est l'objet ou la victime de l'exclusion et de la stigmatisation ? (...) Comment les gens font-ils face aux affronts, aux insultes et aux autres signes (...) de l'exclusion ? »²⁰⁴.

¹⁹⁵ GOFFMAN Erving, *Les rites d'interaction*, Editions de Minuit, Paris, 1974, p. 8.

¹⁹⁶ LE BRETON David, *L'interactionnisme symbolique*, *op. cit.*, p. 139.

¹⁹⁷ GOFFMAN Erving, *Stigmatisme*, *op. cit.*, p. 8.

¹⁹⁸ *Ibid.*

¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 79.

²⁰⁰ *Ibid.*, p. 115.

²⁰¹ da ROSA OLIVEIRA Avelino, « Sobre o alcance teórico do conceito « exclusão » », *op. cit.*, p. 167.

²⁰² ANDERSON Leon & SNOW David A., « L'exclusion sociale et le soi », *op. cit.*, p. 13.

²⁰³ *Ibid.*, p. 13-14.

²⁰⁴ *Ibid.*

La formulation de ces questions et ce qu'elles suggèrent nous permettent de noter le changement de perspective vis-à-vis des travaux centrés sur l'étude de la dimension matérielle de l'exclusion. La première question en est bien la preuve avec cette opposition entre ce qui est « concret » et ce qui est « symbolique », tout comme la préoccupation sur la façon dont les individus font face à l'exclusion vécue. Anderson et Snow mettent en lumière la dimension symbolique de l'exclusion surtout liée à un point de vue microsocial qui ne tient pas compte des explications liées aux facteurs de risque plus haut mentionnés. Mais peut-on trouver conceptuellement cette dimension symbolique de l'exclusion en dehors de la perspective interactionniste ?

Pour répondre à cette question, nous avons été amené à examiner la notion de « symbolique » d'un point de vue sociologique éclairé par la vision de Bourdieu. D'une part, le concept de « symbolique » chez Bourdieu a une connotation déterminante pour comprendre cette double dimension de l'exclusion au sein de l'approche sociale et politique. Louis Pinto s'y réfère en expliquant la signification du mot « symbolique » et ce à quoi le concept s'oppose dans le langage bourdieusien à trois niveaux :

« (...) activité de construction cognitive (sens) par opposition à l'action politique de transformation ou de conservation du réel (force) [1], ensuite comme subjectif (représentation) par opposition à objectif (structure) [2], enfin comme mode d'excellence (humaine, personnelle) par opposition à valeur marchande (économie) [3] »²⁰⁵

Ces trois niveaux nous permettent d'examiner les différences conceptuelles entre les deux dimensions du processus d'exclusion. Pour nous ces dimensions ne sont pas opposées, mais complémentaires dans la mesure où elles caractérisent le processus. Nous pouvons voir que la dimension symbolique conçue comme cognitive (le sens et la perception donnés par les individus à l'exclusion existante), subjective (la représentation de ce sens et de cette perception) et mode d'excellence (que nous concevons comme relationnelle) permet d'étudier l'exclusion principalement à partir des interactions entre les individus, parallèlement aux facteurs matériels et objectifs.

D'autre part, et à partir de l'importance accordée au « symbolique », la définition bourdieusienne d'une violence symbolique comme étant « douce, invisible, méconnue comme

²⁰⁵ PINTO Louis, *Pierre Bourdieu et la théorie du monde social*, Albin Michel, Paris, 1999, p. 153-154.

telle, choisie autant que subie »²⁰⁶, peut être considérée comme un élément pouvant délimiter en partie la dimension symbolique de l'exclusion. Il s'agit de l'éventualité de faire du mal à quelqu'un (en l'excluant) sans avoir à le blesser physiquement. Dans ce contexte, la dimension symbolique de l'exclusion est liée à toutes ces actions qui directement ou indirectement suggèrent le rejet, l'humiliation ou la dépréciation de l'individu mettant ainsi l'accent, à différence de la dimension matérielle, sur l'aspect relationnel. Mais comment cet aspect et les autres caractéristiques de la dimension symbolique de l'exclusion apparaissent-ils sur le terrain ?

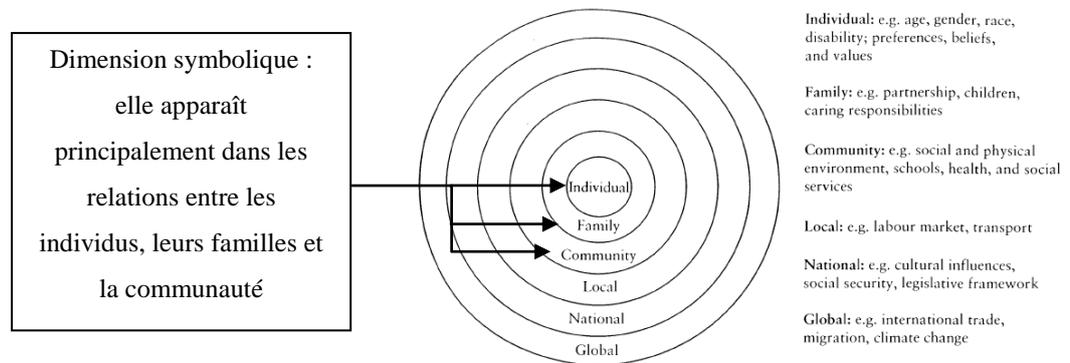
2. Étude relationnelle et symbolique des objets

Nous pouvons répondre à cette question en citant deux illustrations choisies provenant de l'approche sociale et politique de l'exclusion. Une première est l'analyse de la construction sociale faite par les sujets face aux facteurs de risque dont ils sont victimes. Il s'agit « tant de la façon dont ils se perçoivent eux-mêmes que des mécanismes d'action qu'ils mettent en route basés dans l'interprétation du facteur de risque »²⁰⁷. Il s'agit ici de l'étude relationnelle entre les individus, ainsi que de leurs perceptions, interprétations et réactions qui vont au-delà d'une dimension matérielle et de « conditions effectives » facilement identifiables. Un retour ponctuel à l'« *onion diagram* » nous permet de mieux identifier l'importance de cette étude relationnelle au sein de la dimension symbolique du processus d'exclusion :

²⁰⁶ Pierre BOURDIEU cité par BRAUD Philippe, « Une violence tout à fait ordinaire », in BALME Richard, DUJARDIN Philippe & MARIE Jean-Louis (dir.), *L'ordinaire*, L'Harmattan, Paris, 2002, p. 169. De même, Braud explique la façon dont cette violence symbolique peut provoquer deux formes de violence physique : « [Une] qui « s'autorise » d'une dépréciation identitaire d'un groupe pour faire subir à ses membres diverses brimades et vexations pouvant aller jusqu'au meurtre. (...) D'autre part, la violence exutoire de certains membres du groupe déprécié qui ne supportent pas de devoir se résigner à l'humiliation ou qui ne disposent pas d'autres armes (intellectuelles ou juridiques) pour répondre aux offenseurs », *Ibid*, p. 183.

²⁰⁷ GACITUA Estanislao & DAVIS Shelton H., « Introducción: pobreza y exclusión social en América Latina y el Caribe », in GACITUA Estanislao, SOJO Carlos & DAVIS Shelton H (dir.), *op. cit.*, p. 13.

Figure 3 - L'étude relationnelle dans la dimension symbolique du processus d'exclusion



Source : d'après BURCHARDT Tania, LE GRAND Julian & PIACHAUD David, « Introduction », in HILLS John, LE GRAND Julian & PIACHAUD David, *Understanding social exclusion*, op. cit., p. 7.

La dimension symbolique concerne notamment la façon dont les relations entre les individus affectent les cercles suivants. Ceci amène à travailler surtout à partir du premier niveau présenté ci-dessus et à étudier son rapport avec les autres niveaux. La dimension symbolique est centrée sur une logique selon laquelle il est essentiel de comprendre les attitudes et les comportements d'exclusion de l'individu dans sa relation avec la famille et la communauté à laquelle il appartient.

Cependant, il est important de ne pas associer la dimension symbolique exclusivement à la structure « microsociale » du processus d'exclusion²⁰⁸, car elle peut aussi dans certains cas être liée à des situations issues de la structure « macrosociale ». Nous pouvons reprendre l'exemple qui introduit notre travail : à mi-chemin d'une politique de relocalisation, la mairie de Bogotá décide de placer provisoirement des individus en situation d'exclusion dans l'abattoir municipal. Les conséquences de cette décision provenant du « macrosocial », (il s'agit d'une décision politique prise au niveau local) sont aussi bien matérielles (problème de logement), que symboliques (l'impact général que peut susciter le fait d'avoir placé les individus dans un tel endroit).

En outre, bien que nous puissions associer la dimension symbolique davantage à l'approche psychosociale de l'exclusion (notamment pour ce qui est des perceptions, interprétations et réactions) qu'à l'approche sociale et politique, cette dernière peut également

²⁰⁸ C'est pourquoi nous parlons à plusieurs reprises d'une dimension symbolique qui considère principalement (et non uniquement) les relations entre les individus.

présenter son interprétation du sujet. Le travail qui selon nous illustre le mieux ce que nous entendons par étude relationnelle dans la dimension symbolique de l'exclusion est *Logiques de l'exclusion* par Norbert Elias²⁰⁹.

Elias y aborde les deux dimensions de l'exclusion sociale, tout en exaltant l'importance du symbolique. Il examine comment à son arrivée dans le faubourg de Winston Parva en Angleterre dans les années 70, une nouvelle population ouvrière (*outsiders*) est « exclue » par une autre population, de condition ouvrière aussi, déjà sur place (*established*). Il analyse la façon dont, à l'intérieur d'une même communauté d'ouvriers, se tissent des rapports d'exclusion sociale, faisant qu'un groupe l'emporte sur l'autre. Il s'agit d'une étude de deux communautés qui se ressemblent et où une différence matérielle *stricto sensu* est difficilement perceptible.

La population des *established* a pourtant fait comprendre à celle des *outsiders* qu'à l'intérieur de possibles similitudes, il y avait encore des différences. Ainsi, Elias propose l'expression de « racisme sans races » pour définir les rapports de force qui se sont établis à Winston Parva²¹⁰. Sans différence de race ou d'ethnicité, un racisme s'est manifesté par une exclusion à dimension symbolique (et subjective). Il s'agit d'une manifestation qui trouve son origine au sein des relations et met en relief des situations relationnelles particulières.

Pour Elias, cette exclusion sociale se caractérise par un manque de respect envers autrui, et en même temps par une absence d'estime de soi et donc de la mise en valeur de caractéristiques personnelles²¹¹. En outre, elle s'inscrit dans des rapports sociaux de pouvoir fondés sur des préjugés qui dévalorisent de l'individu²¹². Ainsi, de nouvelles situations relationnelles apparaîtront, créant une situation sociale traumatisante à effets pervers inter et intra générationnels. Ces situations relationnelles mettent en relief les perceptions de l'individu. Il s'agit d'une exclusion sociale qui ne se voit pas mais se ressent et peut être identifiable par certains aspects comme le langage.

Pour Berger et Luckmann, le langage est essentiel car « les objectivations de la vie quotidienne sont avant tout maintenues par la signification linguistique »²¹³. Il occupe une

²⁰⁹ ELIAS Norbert, *Logiques de l'exclusion*, Fayard, Paris, 1997 (1^{ère} édition 1965).

²¹⁰ WIEVIORKA Michel, « Avant-propos », in ELIAS Norbert, *op. cit.*, p. 15.

²¹¹ *Ibid.*

²¹² *Ibid.*

²¹³ BERGER Peter & LUCKMANN Thomas, *La construction sociale de la réalité*, *op. cit.*, p. 55.

place prépondérante dans le processus dialectique entre l'individu et le monde social²¹⁴. En effet, dans la troisième étape de ce processus, l'individu passe par une phase d'intériorisation qui va lui permettre de comprendre autrui et d'appréhender le monde « en tant que réalité sociale et signifiante »²¹⁵. L'intériorisation de la socialisation est d'abord primaire (subie dans l'enfance) et ensuite secondaire (chez un individu déjà socialisé). C'est à l'intérieur de la socialisation primaire que le langage est essentiel car il contribue à la formation identitaire de l'individu²¹⁶.

Pour illustrer le rôle du langage dans la socialisation primaire, Berger et Luckmann examinent la situation d'un « enfant des classes inférieures »²¹⁷. Ils démontrent que cet enfant va absorber, par le biais du langage, « une perspective propre à sa classe sur le monde social »²¹⁸. Si cette dernière est négative, elle « peut provoquer une attitude d'acceptation de son destin, de résignation, de ressentiment amer ou de révolte fébrile »²¹⁹. C'est surtout le cas des enfants en condition de marginalité. La plupart du temps, ces enfants adoptent la perspective qui est celle de leurs parents, ainsi que « ce que d'autres disent et pensent de leurs parents »²²⁰. Dans ce contexte de mécontentement, le langage devient une première dimension d'exclusion sociale à caractère relationnel. Dans la conscience de ces enfants vont donc perdurer les symptômes d'une possible exclusion sociale, qui, tout en étant liés à des conditions matérielles (et objectives), doivent être examinés sous une autre perspective.

En ce sens, il est important de rappeler que le langage permet d'identifier des rapports d'exclusion « sur un terrain où l'on ne s'attend pas à rencontrer les problèmes de la race et de l'ethnicité »²²¹. Dans le travail d'Elias, à l'intérieur d'une même communauté d'ouvriers, se tissent des rapports d'exclusion sociale, faisant qu'un groupe l'emporte sur l'autre. Ce n'est donc qu'à partir d'une position subjective des acteurs qu'Elias identifie des aspects tels que des sentiments d'infériorité :

²¹⁴ *Ibid.*, p. 87 et p. 177.

²¹⁵ Les deux premières phases de ce processus sont l'extériorisation (la société est conçue comme une production humaine) et l'objectivation (la société en tant que réalité objective). BERGER Peter & LUCKMANN Thomas, *La construction sociale de la réalité*, *op. cit.*, p. 178.

²¹⁶ *Ibid.*, p. 177-188.

²¹⁷ *Ibid.*, p. 180.

²¹⁸ *Ibid.*

²¹⁹ *Ibid.*

²²⁰ ELIAS Norbert, *Logiques de l'exclusion*, *op. cit.*, p. 258.

²²¹ WIEVIORKA Michel, « Avant-propos », in ELIAS Norbert, *op. cit.*, p. 11-23.

« Les symptômes d'infériorité qu'un groupe installé puissant peut percevoir dans un groupe d'intrus démunis sont généralement engendrés chez les membres du groupe inférieur par les conditions mêmes de la situation d'intrus, par l'humiliation et l'oppression qui l'accompagnent. »²²²

Il démontre comment dans la communauté de Winston Parva ce « *new racism* »²²³ (nouveau racisme) a commencé par une série de mots stigmatisants²²⁴. L'exemple du « trou à rats » illustre la dimension symbolique (et subjective) d'une exclusion sociale. La population des *established* utilise cette expression pour décrire la zone où se trouvent les *outsiders*. Selon Elias il s'agit alors d'une réaction des « exclus » pour exprimer leur mécontentement. Le fait de comparer leurs semblables à des rats, dénote non seulement l'opinion, mais aussi la haine des *established* vis-à-vis des *outsiders*. Cette violence se dégage dans les consciences individuelle et collective en commençant par le langage, mais peut s'exprimer par des regards qui soulignent que les *outsiders* sont sales et par conséquent, par des attitudes : s'ils sont sales, il est prudent de les éviter.

Le langage est donc source d'exclusion sociale. En outre, Elias examine l'impossibilité pour les *outsiders* de rétorquer par un terme analogue à celui des *established*²²⁵. Les conséquences d'un tel stigmate sont nocives pour la population concernée car « le rejet rend certains de ceux qui en souffrent conformes à l'image qui leur est appliquée »²²⁶.

En outre, l'expression d'une violence symbolique est dans ce cas non consentie par ceux qui la subissent et vise leur dénigrement social. Il reste pourtant à savoir si les *outsiders* ne sont pas en partie « responsables » de leur situation, dans une sorte d'auto-exclusion²²⁷. Ils peuvent en effet adopter une attitude passive due à « l'incapacité de réagir aux accusations excessives ou fausses qui généralisent une appréciation négative et humiliante »²²⁸. Ils peuvent aussi contribuer à la dégradation de leur image en voulant indisposer ceux qui les excluent par des conduites incorrectes.

²²² ELIAS Norbert, *Logiques de l'exclusion*, op. cit., p. 49.

²²³ Expression empruntée par Michel Wieviorka à Martin Baker, in ELIAS Norbert, op. cit., p. 16.

²²⁴ ELIAS Norbert, *Logiques de l'exclusion*, op. cit., p. 32.

²²⁵ *Ibid.*, p. 41.

²²⁶ MERTON Robert, *Social Theory and social structure*, Free Press, Glencoe (Illinois), 1957, p. 159. Cité par WIEVIORKA Michel, « Avant-propos », op. cit., p. 18.

²²⁷ VELASQUEZ Fabio, « Exclusión social y gestión urbana », in VALENCIA Alberto (dir.), *Exclusión social y construcción de lo público en Colombia*, CEREC, Bogotá, 2001, p. 97-156.

²²⁸ WIEVIORKA Michel, « Avant-propos », op. cit., p. 18.

Le processus d'exclusion sociale ne s'explique donc pas uniquement par des aspects matériels. Simultanément aux aspects observables l'exclusion est aussi définie, pour reprendre l'expression interactionniste, par « une série d'affronts symboliques »²²⁹. D'une part, ces affronts symboliques sont générés par des situations relationnelles particulières difficilement quantifiables, mais identifiables par des notions telles que le mépris, le rejet, l'humiliation, la dépréciation, la dévalorisation, l'aliénation, ou encore le dénigrement²³⁰. Ces affronts peuvent par exemple être impulsés par l'usage d'un vocabulaire péjoratif envers un individu ou un groupe d'individus (ce que l'on pourrait nommer une situation pathologique de la communication, dans la mesure où le langage joue un rôle primaire dans l'acceptation ou le rejet de l'autre²³¹). D'autre part, ces affronts symboliques concernent la façon dont les individus les perçoivent, les interprètent et réagissent aux situations de mépris, rejet, humiliation, dépréciation, dévalorisation, aliénation, ou de dénigrement.

La deuxième illustration qui rend compte de la façon dont la dimension symbolique de l'exclusion peut être identifiée sur le terrain est liée aux objets. Il s'agit de l'impact symbolique que ces derniers peuvent avoir lors d'une situation d'exclusion au point d'en devenir un des principaux vecteurs. Pour cela, nous avons choisi un exemple proposé par Brian Barry, celui des barrières qui dans certains pays, isolent et protègent à la fois des quartiers entiers du reste du cadre urbain.

Pour Barry cette distinction fait émerger ce qu'il nomme les seuils de l'exclusion : il s'agit d'une division « arbitraire » de la société en une catégorie supérieure et une catégorie inférieure. Bien que cette idée nous semble trop rigide du fait de son caractère stratifié, il est intéressant d'examiner la façon dont Barry analyse l'isolement volontaire des individus du seuil dit « supérieur » à l'égard des individus au seuil dit « inférieur ». Ce qui est intéressant pour nous est la signification qu'acquière les barrières chez les deux

²²⁹ Voir ANDERSON Leon & SNOW David A., « L'exclusion sociale et le soi », in *Sociologie et sociétés*, vol. 33, n° 2, 2001, p. 18.

²³⁰ Tout comme nous avons défini en introduction les termes de rejet, indifférence, humiliation et dépréciation, nous considérons important d'explicitier ce que nous entendons par mépris, dévalorisation, aliénation et dénigrement. Le mépris, que nous allons examiner en détail à partir de l'approche de Honneth, peut être associé à une forme d'humiliation. La dévalorisation suggère, tout comme la dépréciation, le rabaissement de la personne. En dehors de sa connotation philosophique, l'aliénation se réfère à une sorte de soumission où la personne affectée perd ses capacités. Enfin, le dénigrement, le plus souvent associé à des pratiques diffamatoires, cherche à discréditer la personne. Il serait en quelque sorte à la limite de la dévalorisation et de la dépréciation.

²³¹ HABERMAS Jürgen cité par RICOEUR Paul, *Idéologie et utopie*, Seuil, Paris, 1997, p. 301.

populations : signe évident d'un écart de revenus, elles symbolisent surtout une séparation dans laquelle « une minorité est en mesure d'exclure la majorité »²³².

Le cas qui illustre le mieux cette situation, est celui des « communautés fermées » (*gated communities*)²³³. Il s'agit de structures urbanisées construites pour des populations économiquement solvables qui sont protégées par des portails et des systèmes de sécurité privée²³⁴. Les portails de ces communautés, comme se le demandent Blakely et Snyder, ne seraient-ils pas un signe visible d'exclusion sociale ?²³⁵ La question qui relève à la fois d'une perspective matérielle et symbolique d'une situation d'exclusion concerne notamment les aires publiques enfermées par ces portails. Ces portails symbolisent l'impossibilité d'interaction entre les différents membres de la communauté au profit d'un nombre réduit d'individus.

Il est important de constater qu'une symbolique des objets est liée à une symbolique des actions menées par les individus et / ou les politiques sociales et conduisant à une situation d'exclusion. Dans le cas des individus, il s'agit plutôt des actes qui sont à l'origine de l'exclusion. Dans l'exemple des *gated communities*, le symbole qui conduit une communauté à vouloir se séparer d'une autre devient un élément clé à analyser afin de mieux comprendre les relations entre les deux groupes. Dans le cas des politiques sociales, il s'agit parfois d'étudier le poids symbolique des mesures prises pour lutter contre l'exclusion ; mesures qui peuvent s'avérer contradictoires avec l'objectif central de la politique. C'est le cas de l'exemple de l'abattoir.

Un autre exemple de cette symbolique des actions se trouve dans ce que nous appelons le « dilemme du feu rouge ». Il s'agit du rapport qui existe dans certains pays entre les automobilistes et les individus qui proposent de nettoyer les pare-brise des voitures arrêtées au feu rouge²³⁶. Le dilemme est le suivant : les automobilistes n'ont que très peu de temps pour

²³² BARRY Brian, « Social exclusion, social isolation, and the distribution of income », in HILLS John, LE GRAND Julian & PIACHAUD David, *op. cit.*, p. 16. « *Their wealth enables them to erect barriers that keep out their fellow citizens. Hence, the situation is one in which a minority is in a position to exclude the majority* ».

²³³ *Ibid.*, p. 17.

²³⁴ Nous pouvons trouver ces structures dans des pays comme l'Afrique du Sud, la Colombie ou les États-Unis.

²³⁵ BLAKELY Edward & SNYDER Mary Gail, *Fortress America: gated communities in the United States*, Brookings Institution Press, Washington, 1997.

²³⁶ Cette pratique peu étudiée est connue au Canada et aux États-Unis sous le nom de *squeegeeing*. Elle a donné lieu à quelques recherches empiriques dans les domaines des études urbaines et de la criminologie. Voir par exemple l'article de DENIS Véronique, « Pour comprendre la pratique du « squeegee » à Montréal », in *Criminologie*, vol. 36, n° 2, 2003, p. 89-104 ; et le film colombien dirigé par Rubén Mendoza, *La sociedad del semáforo*, 2010.

prendre une décision (permettre ou non le nettoyage) qui peut tourner rapidement vers une situation d'exclusion symbolique.

Les automobilistes agissent parfois par omission, dans la mesure où ils n'accordent ni un regard, ni un mot aux laveurs de vitres qui vont jusqu'à faire bouger la voiture. À priori, bien que les laveurs de vitres se trouvent dans une situation marginale, ils pourraient ne pas être exclus symboliquement si le comportement des automobilistes à leur égard n'était pas excluant. La répétition du rejet à plusieurs reprises pendant une journée, crée une situation d'exclusion sociale. En outre, si les individus qui nettoient cherchent à s'imposer, ils vont susciter des réactions de rejet ou d'appréhension. Ces impositions vont aussi empêcher ou au moins limiter la possibilité d'un certain consensus. Nous reviendrons de façon plus analytique sur ce « dilemme » dans le troisième chapitre de ce travail.

La troisième section de ce chapitre nous a permis d'examiner les deux dimensions du processus d'exclusion. D'une part, nous avons identifié une dimension matérielle (et objective) liée à une interprétation du processus d'exclusion comme la conséquence de son rapprochement conceptuel avec la notion de pauvreté. Cette dimension matérielle (et objective) est rendue quantifiable par une série de « conditions effectives » et de facteurs de risque qui la rendent quantifiable. D'autre part, nous avons identifié une dimension que nous avons arbitrairement appelée « symbolique » (et subjective) basée en partie sur des expériences de la sociologie interactionniste et des définitions du concept de « symbolique » d'après Bourdieu. Cette dimension « symbolique » et (subjective) met en relief l'étude des situations relationnelles particulières et celle d'une symbolique des objets (et des actions) à l'origine de l'exclusion.

Dans la logique du processus, ces dimensions s'entrecroisent et ne doivent pas être pensées comme antagonistes : au contraire, chacune des deux constituent l'ensemble « exclusion sociale », et bien qu'il soit possible de les analyser indépendamment, l'étude de chacune doit mener à l'enrichissement théorique et pratique de l'autre. En ce sens, il n'y a pas de processus d'exclusion sociale matérielle ou symbolique, mais des processus d'exclusion sociale. Le tableau ci-dessous nous permet de récapituler la double dimension de l'exclusion que nous venons de présenter.

Tableau 4 - Récapitulatif de la double dimension de l'exclusion sociale

Facteurs de risque reflet d'une dimension matérielle (et objective)	Situations relationnelles reflet d'une dimension symbolique (et subjective)
1. Précarité économique 2. Conditions de vie 3. Perte des droits	1. « Affronts symboliques » impulsés à travers l'utilisation du langage et les comportements des individus identifiés selon un vocabulaire varié (mépris, rejet, humiliation, dépréciation, dévalorisation) 2. Symbolique des objets et / ou des actes en tant que vecteurs d'exclusion

* * *

Ce premier chapitre nous a permis d'examiner le concept d'exclusion sociale de façon générale d'un point de vue théorique et analytique. Dans une première section (I), nous avons présenté les deux principales approches théoriques qui se consacrent à l'étude de l'exclusion : l'approche psychosociale et l'approche sociologique et politique. Notre travail se centrant sur cette dernière approche, nous avons été amené dans une deuxième section (II) à étudier le concept d'exclusion à partir de celle-ci. Nous avons examiné en quoi ce concept est difficile à définir, ce qui rend son étude contestable et sujette à diverses interprétations, tout en analysant les éléments qui rendent compte de sa complexité. Ensuite, nous avons étudié la caractéristique processuelle du concept, ainsi que les aspects qui le différencient de notions similaires, différenciation qui peut toujours être à l'origine de controverses. Dans une troisième section (III), nous avons distingué les deux dimensions du processus d'exclusion dans l'approche sociologique et politique, à savoir sa dimension matérielle et sa dimension symbolique.

En opposition à la plupart des considérations sur le concept, nous estimons surtout que le caractère flou de l'exclusion devrait être perçu plus comme un avantage que comme un inconvénient. Le concept est souvent critiqué car difficile à définir, cependant sa plurivocité ouvre les portes à plusieurs approches qui permettent d'éclairer sa compréhension. Ainsi, nous pouvons répondre à la première question évoquée dans l'introduction de ce chapitre (« Au sein de la définition même de l'exclusion, existeraient-il des « zones » d'analyse qui

jusqu'à présent n'ont pas été assez développées ? ») en affirmant que parmi les deux dimensions du concept, la dimension symbolique (et subjective) est non seulement peu développée, mais constitue une source de recherche féconde.

En effet, le fait que la plupart des recherches qui se font aujourd'hui au sein de l'approche sociologique et politique de l'exclusion soient axées sur les facteurs matériels, peut minimiser parfois l'étude et la compréhension du processus. En ce sens, et pour répondre à la deuxième question formulée plus haut (« L'étude du processus d'exclusion à partir de ces « zones » permettrait-elle de le saisir de façon plus complète, et d'envisager une possible atténuation ? »), l'étude d'une dimension symbolique permet d'examiner le processus d'exclusion de façon plus compréhensive. Cette dimension met en relief non seulement l'importance des situations relationnelles, mais elle considère aussi les aspects microsocial et macrosocial du processus d'exclusion²³⁷.

Ceci dit, et nous le répétons à plusieurs reprises, il n'est pas question d'affirmer que la plupart des recherches sur l'exclusion laissent entièrement de côté la dimension symbolique (et subjective) du processus. Il s'agit plutôt d'examiner cette dimension de façon plus directe et ce, en se servant d'autres perspectives d'analyse. La transition suivante nous permet d'articuler de façon plus précise l'étendue de notre démarche.

²³⁷ A ce sujet, bien que notre analyse de l'exclusion s'intéresse particulièrement à des réflexions comme celle d'Elias, notre prétention n'est pas de négliger les apports d'auteurs comme FAVELL Adrian (*Philosophies of integration. Immigration and the idea of citizenship in France and Britain*, Palgrave, New York, 1998) ou KOOPMANS Ruud & STATHAM Paul (*The making of a European public sphere. Media discourse and political contention*, Cambridge University Press, Cambridge, 2010) sur l'intégration, la citoyenneté et l'exclusion à un niveau microsocial. Sur ce point, notre recherche doit être considérée comme complémentaire à ces travaux.

Transition - Vers un approfondissement de la dimension symbolique de l'exclusion : étude de son contenu moral

La caractérisation du processus d'exclusion comme un ensemble construit entre des aspects matériels et symboliques nous a déjà confronté à des critiques lors de ces années de recherche. On nous a reproché qu'il n'était pas pertinent d'utiliser l'aspect symbolique pour parler du processus d'exclusion, car le processus concerne surtout une situation économique plutôt que relationnelle et que par conséquent les éléments autour de cette dernière ne sont pas au centre des débats sur l'exclusion.

Nous nous permettons cependant d'insister sur l'importance de bien identifier la dimension symbolique de l'exclusion, et affirmons, pour répondre à la première de nos questions initiales¹, qu'il s'agit d'une dimension d'analyse peu développée au sein de l'approche sociale et politique. Le fait que les études sur l'exclusion soient plus facilement compréhensibles et abordables à partir d'une dimension matérielle, ne signifie pas qu'une dimension non matérielle doit être négligée². Nonobstant, bien qu'un grand nombre de recherches aujourd'hui ne tiennent pas compte de cette dimension, il existe une littérature scientifique qui évoque le sujet. Nous avons fait allusion plus haut au travail de Norbert Elias dans le faubourg de Winston Parva à Leicester au milieu des années 70 qui propose une double analyse du processus.

Affirmer que les travaux au sein de l'approche sociale et politique ne tiennent pas du tout compte des aspects symboliques de l'exclusion serait donc ignorer des travaux comme celui d'Elias. Pourtant, le fait que la plupart de ces travaux soient axés sur la dimension matérielle de l'exclusion, notamment ceux consacrés aux politiques sociales, atténue l'importance d'une analyse de la dimension symbolique et ne permet pas, en réponse à la deuxième de nos questions initiales³, d'appréhender l'exclusion dans sa totalité.

¹ « Au sein de la définition même de l'exclusion, existeraient-il des « zones » d'analyse qui jusqu'à présent n'ont pas été assez développées ? ». Voir introduction de ce chapitre.

² SEN Amartya, « Social exclusion : concept, application and scrutiny », *op. cit.*

³ « L'étude du processus d'exclusion à partir de ces « zones » permettrait-elle de le saisir de façon plus complète, au point de penser qu'il est possible de l'atténuer ? ». Voir l'introduction de ce chapitre.

Nous ne critiquons pas l'absence d'une dimension symbolique, mais le manque d'approfondissement de celle-ci à l'intérieur de l'approche sociale et politique. Les travaux pionniers comme celui d'Elias⁴, l'utilisation de concepts comme celui de « disqualification sociale » utilisé par Paugam, et, dans un contexte général, la volonté théorique d'intégrer les individus au sein d'un modèle défini comme « holistique »⁵, nous amènent à considérer le potentiel qui existe pour étudier cette dimension symbolique afin de mieux comprendre et « combattre » l'exclusion.

Parmi les possibilités d'analyse, nous voulons nous centrer sur un aspect que nous n'avons pas évoqué jusqu'à présent, mais qui pourtant est en quelque sorte omniprésent dans la dimension symbolique de l'exclusion : il s'agit du contenu moral qui suggère que l'exclusion est le signe d'une « injustice ». Mais qu'est-ce qui nous permet d'inclure ce contenu moral dans la dimension symbolique de l'exclusion ?

Pour répondre à cette question il faut préciser que ce que nous qualifions d'« injuste » dans l'exclusion n'est pas lié à une absence de ressources propres à une justice distributive, c'est-à-dire inscrite dans la formulation d'une normativité concernant la distribution de biens dont les principaux responsables sont les institutions politiques⁶. Il s'agit plutôt de l'étude d'une subjectivité liée à la façon dont le terme exclusion suggère la présence de tout un vocabulaire difficilement analysable en termes objectifs (mépris, rejet, humiliation, dépréciation, dévalorisation). L'origine de ce vocabulaire est surtout le résultat d'un « affront symbolique » qui non seulement affecte les relations entre les individus, mais qui met aussi en exergue leur propre interprétation de ce qui est considéré comme « injuste ».

La réflexion sur le caractère moral de l'exclusion est, encore une fois, un des héritages du concept de pauvreté. Il s'agit de la quatrième signification que Paul Spicker attribue à la

⁴ ELIAS Norbert, *Logiques de l'exclusion*, op. cit.

⁵ Il s'agit d'un des buts de la *social policy*, qui est de regrouper les modèles antérieurs en un seul modèle à caractère holistique. Il s'agit de réfléchir en termes de *livelihoods*, c'est-à-dire des moyens dont a besoin un individu pour vivre correctement. Ce modèle comprend trois aspects principaux : attention à tous les services sociaux et de bien-être, création de fonds sociaux pour les périodes de crise et participation à n'importe quelle action concernant la vie et les moyens de vie des individus. Cette approche est mise en relation avec un développement à long terme qui repose sur le principe fondamental d'investir en faveur des gens. Il s'agit d'une logique où les exclus doivent devenir des actifs dans leur processus de resocialisation ; c'est-à-dire reconnaître qu'ils ont des capacités, des biens et des qualités qu'ils peuvent mobiliser à n'importe quel moment. Voir HALL Anthony & MIDGLEY James, *Social Policy for Development*, op. cit., p. 1-43.

⁶ Pour un approfondissement sur le concept d'injustice et son interprétation voir RENAULT Emmanuel, *L'expérience de l'injustice. Reconnaissance et clinique de l'injustice*, La Découverte, Paris, 2004.

pauvreté⁷, outre les significations matérielles que nous avons examinées plus haut comme résultat de circonstances économiques et sociales particulières. Il s'agit de l'idée selon laquelle la pauvreté ne constitue pas uniquement une souffrance pour l'individu, mais une « souffrance inacceptable »⁸. La pauvreté est donc jugée moralement « inacceptable », et sa résolution doit être un impératif moral.

De façon générale, l'étude de la composante morale de la pauvreté est le résultat des interprétations de philosophie politique sur la justice, dont Rawls reste la référence de base, comme le démontre Paulette Dieterlen dans son ouvrage *Poverty a philosophical approach*⁹. Dans cet ouvrage, Dieterlen a comme but de démontrer comment l'alliance entre philosophie politique et approche développementaliste, représentée par les thèses de Sen, contribue au combat de l'extrême pauvreté. Bien que nous puissions critiquer la rapidité avec laquelle Dieterlen assimile les « exclus » à des « pauvres », l'ouvrage permet d'avoir une vision d'ensemble sur le contenu moral de la pauvreté à partir d'une réflexion philosophique.

En ce sens, sa démarche rejoint en partie nos intentions d'explorer la dimension symbolique de l'exclusion à partir de son contenu moral. Cependant, à la différence de Dieterlen qui part d'une position strictement philosophique conçue pour mettre en place, comme l'affirme Renault, « un discours au service de tous ceux qui [...] sont intéressés à la transformation d'un ordre social injuste »¹⁰ tout en laissant bien sûr ce qui est évident (elle travaille sur la pauvreté et nous sur l'exclusion), notre objectif est de faire une lecture axée sur une démarche encadrée dans l'étude des politiques sociales. Notre réflexion sur le contenu moral au sein de la dimension symbolique propose de nouvelles pistes d'analyse qui favorisent la compréhension du processus d'exclusion sociale, dans le but de tracer une voie pour repenser les politiques sociales mises en place pour lutter contre l'exclusion. En ce sens, notre travail se construit autour de la relation entre ce contenu moral et comment contribuer à repenser des stratégies d'intervention cherchant à éviter et / ou à atténuer le processus d'exclusion.

⁷ SPICKER Paul, « Definitions of poverty: twelve clusters of meaning », in ALVAREZ Sonia, GORDON David & SPICKER Paul (ed.), *op. cit.*, p. 229-243.

⁸ *Ibid.*, p. 238.

⁹ DIETERLEN Paulette, *Poverty a philosophical approach*, Rodopi, Rodopi Philosophical Studies, Amsterdam, New York, 2005, p. 6.

¹⁰ RENAULT Emmanuel, *L'expérience de l'injustice. Reconnaissance et clinique de l'injustice*, *op. cit.*, p. 22.

Les études des politiques sociales esquivent le sujet dans la mesure où il est toujours difficile de déterminer ce qui est « juste » et par conséquent d'affirmer que l'exclusion peut être le produit d'une injustice. Or, comme nous l'avons évoqué en introduction¹¹, l'idée d'examiner cette caractéristique propre à la dimension « symbolique » de l'exclusion est venue d'une première expérience sur le terrain dans lequel une des principales revendications des individus était, selon leurs propres termes d'« être reconnus »¹². Mais que signifie pour un individu affecté par l'exclusion le fait d'« être reconnu » ? C'est ainsi que nous avons été amené à nous intéresser au contenu moral de l'exclusion de façon plus précise, non pas comme un signe d'injustice, mais comme un signe d'une situation de non-reconnaissance.

Les recherches sur le sujet nous ont amené aux travaux de philosophie politique sur le concept de reconnaissance et par conséquent à toute une réflexion qui paraissait répondre en partie à une de ces « zones » inexplorées dans la dimension « symbolique » de l'exclusion par l'approche politique et sociale. En effet, face aux nombreuses pistes sur le contexte psychosocial des individus, les études des politiques sociales se limitaient à quelques références de base pour rendre compte de ce que signifiait « être reconnu », et ce sans vraiment approfondir le sujet.

Il est essentiel de rappeler¹³ que l'objectif central de notre travail divisé en deux temps répond avant tout à un questionnement de science politique, et plus précisément de politiques sociales : il s'agit de proposer de nouvelles pistes d'analyse qui favorisent la compréhension du processus d'exclusion sociale, dans le but de tracer une voie pour repenser les stratégies d'intervention à son égard. Pouvons-nous affirmer que la reconnaissance constitue une valeur ajoutée pour mieux mettre en place ces stratégies ? Avant de répondre à cette question qui nous permet d'approfondir la discussion à peine évoquée dans cette transition, nous devons d'abord présenter l'approche de la reconnaissance du philosophe allemand Axel Honneth qui, comme nous le préciserons par la suite, permet à nos yeux de cerner au mieux cette nouvelle dimension « symbolique » de l'exclusion dans son cadre moral.

¹¹ Voir l'introduction générale de ce travail.

¹² Il s'agit, nous le rappelons, de la conclusion à laquelle nous étions arrivé dans notre mémoire de DEA. Voir CARRILLO Juan Felipe, *Vers une recomposition du tissu social à Bogotá : de l'exclusion à l'intégration par la médiation d'une coopérative de glaneurs*, op. cit.

¹³ Voir l'introduction générale de ce travail.

Chapitre 2 – Etudes sur la reconnaissance

L'approche de la reconnaissance a acquis au cours de la dernière décennie une place importante au sein de la philosophie politique. Le concept concerne aussi bien la reconnaissance des minorités et les politiques de multiculturalisme que les réflexions de théorie politique consacrées à la justice sociale. De quoi parle-t-on quand on fait référence à la « reconnaissance » ? Comment se construit et quelles sont les principales caractéristiques de l'approche de la reconnaissance d'Axel Honneth ? Afin de répondre à ces questions, ce chapitre se propose de présenter brièvement le concept de reconnaissance à partir de ses principaux courants théoriques¹ et d'analyser la théorie que nous avons choisie pour traiter le sujet.

Après une présentation des fondements théoriques de la reconnaissance et de sa conceptualisation, en partant du concept hégélien et de son évolution aujourd'hui (I), nous allons étudier deux des réflexions principales autour de ce que l'on pourrait appeler les « politiques de la reconnaissance » (II). Nous terminerons par l'analyse et l'explication de l'une des interprétations les plus étudiées et discutées aujourd'hui : celle du philosophe allemand Axel Honneth (III). Nous allons voir à partir de ce que Honneth appelle la « lutte pour la reconnaissance » que « reconnaître » peut avoir une double signification : d'une part, une signification cognitive à travers l'importance du processus gestuel. D'autre part, une signification normative selon laquelle reconnaître est un « besoin humain vital »² et que ne pas reconnaître est un signe d'injustice sociale qui se traduit de façons diverses. Ce chapitre nous permet non seulement de donner un aperçu cohérent des enjeux de la reconnaissance, mais surtout de présenter les travaux de Honneth qui sont à la base de notre réflexion.

¹ Pour un aperçu à la fois synthétique et précis du concept, voir LAZZERI Christian & CAILLE Alain, « La reconnaissance aujourd'hui : enjeux théoriques, éthiques et politiques du concept », in *Revue du Mauss*, n° 23, 2004, p. 88-115 ; et RENAULT Emmanuel, « What is the use of the notion of the struggle of recognition? », in *Revista de Ciencia Política*, vol. 27, n° 2, 2007, p. 195-205.

² TAYLOR Charles, *Multiculturalisme. Différence et démocratie*, Flammarion, Paris, 1994, p. 42.

I. Le concept de reconnaissance

A. Origines : la reconnaissance d'après Hegel³

Parler du concept de reconnaissance, ainsi que de ses origines, revient de façon quasi systématique à parler de la pensée de Hegel⁴. Tout commence avec l'appropriation et la transformation qu'il opère du concept de reconnaissance de Fichte. Dans *Science de la connaissance* (1796), ce dernier évoque pour la première fois le mot « reconnaissance » (*Anerkennung*) pour résoudre le problème sur la connaissance que l'on peut avoir de sa propre liberté⁵. Sa démonstration, basée sur le principe que le sujet ne pouvait pas être conscient de sa liberté en tant qu'objet et que cela n'était possible que dans une « objectivation de soi-même par un autre sujet, principalement, [une] reconnaissance »⁶, va donner à Hegel les bases de ce qui sera un des piliers de sa philosophie.

Aujourd'hui, nombre d'auteurs analysent et critiquent les différentes interprétations de la reconnaissance issues des écrits hégéliens tant du point de vue de la philosophie politique que d'autres disciplines telles que le droit ou la sociologie⁷. Afin de comprendre ces auteurs et leurs positions, une présentation claire et synthétique des origines hégéliennes du concept de reconnaissance est nécessaire. Il est important de souligner le caractère « synthétique » de notre présentation car il ne s'agit pas d'une analyse méticuleuse des travaux de Hegel : non seulement parce que ce n'est pas notre objectif, mais surtout parce que c'est un sujet qui a

³ Pour un premier aperçu sur le sujet, voir HABER Stéphane, « Hegel vu depuis la reconnaissance », in *Revue du MAUSS*, n° 23, 2004, p. 70-87.

⁴ Ceci dit, comme Honneth l'indique, il est important de préciser qu'il existe une autre perspective interprétative basée sur Wittgenstein selon laquelle « la « reconnaissance » concerne la réaction performative à la façon de s'exprimer des individus » (« *recognition* » stands for a performative reaction to how people express themselves »). Voir HONNETH Axel, « Grounding recognition: A rejoinder to critical questions », *op. cit.*, p. 505; CAVELL Stanley, « Knowing and acknowledging », in *Must we mean what we say?: A book of essays*, Cambridge University Press, Cambridge, 1976, p. 238-266; et IKÄHEIMO Heikki & LAITINEN Arto, « Analyzing recognition: identification, acknowledgement and recognitive attitudes towards persons », in VAN DER BRINK Bert & OWEN David, *Recognition and power. Axel Honneth and the traditions of critical theory*, Cambridge United Press, New York, 2007, p. 38-40.

Consulté le 23/05/2011 sur le site

http://mq.academia.edu/HeikkiIkaheimo/Papers/85425/Analyzing_Recognition_Identification_Acknowledgement_and_Recognitive_Attitudes_Towards_Persons.

⁵ WILLIAMS Robert, *Hegel's ethics of recognition*, University of California, Berkeley, 1997, p. 35.

⁶ *Ibid.* « It requires an objectification of the self by another subject, namely recognition ».

⁷ Pour un aperçu extensif des ouvrages au sujet de la reconnaissance, voir le site www.recognitionforum.com. (consulté pour la dernière fois le 04/05/2011). Pour un aperçu succinct, voir la note de bas de page 1 d'IKÄHEIMO Heikki & LAITINEN Arto, « Recognition and social ontology – An Introduction », in IKÄHEIMO Heikki & LAITINEN Arto, *Recognition and social ontology*, Brill, Leiden, 2011. Consulté le 02/06/2011 sur le site

http://mq.academia.edu/HeikkiIkaheimo/Papers/308058/Recognition_and_Social_Ontology_-_An_Introduction.

déjà été abordé par de nombreuses études. Ce qui nous intéresse ici est l'examen des aspects généraux permettant une compréhension adéquate de la vision de Hegel sur la reconnaissance.

Pour cela, nous avons décidé d'examiner cette vision en fonction de deux positions divergentes dont elle est l'origine. La première position se centre sur les réflexions les plus connues du concept situées entre la *Phénoménologie de l'esprit* (1807)⁸ et l'*Encyclopédie des sciences philosophiques* (1817)⁹. La deuxième position donne priorité à ce que certains auteurs ont nommé « l'idée première de Hegel »¹⁰ basée notamment sur les premiers manuscrits de l'époque d'Iéna (1801 à 1807)¹¹. Examinons cette évolution en deux temps.

1. La reconnaissance à la lumière de la dialectique du maître et de l'esclave

C'est dans *La phénoménologie de l'esprit* que Hegel se consacre plus largement à la structure du concept de reconnaissance à l'origine de la plupart de ses interprétations. L'accent est surtout mis sur l'analyse de la reconnaissance à travers la dialectique du maître et de l'esclave en relation avec la théorie du développement de la conscience de soi¹². De façon générale, Hegel examine la façon dont la conscience de soi n'est complète qu'à partir du moment où elle est reconnue par une autre conscience de soi.

Cependant, la dialectique ne montre qu'un processus partiellement inachevé, et qui est d'ailleurs présenté d'un point de vue négatif¹³. La quête de la reconnaissance entre le maître et l'esclave conduit à une lutte où vont prédominer des dimensions négatives telles que le refus,

⁸ HEGEL G. W. F., *Phénoménologie de l'esprit*, traduit par Bernard Bourgeois, Vrin, Paris, 2006 (1^{ère} édition 1807).

⁹ Pour cela, nous allons nous appuyer principalement sur les ouvrages de WILLIAMS Robert R. (*Hegel's ethics of recognition, op. cit.*) et de TAYLOR Charles (*Hegel*, Cambridge University Press, Cambridge, 1975) qui constituent d'après nos recherches des références principales sur le sujet. Notre intérêt n'étant pas de commenter les thèses de ces auteurs, nous allons plutôt en extraire les éléments qui nous permettent de retracer l'évolution du concept de reconnaissance d'après Hegel. Dans l'ouvrage de Williams nous avons particulièrement travaillé les chapitres 3, 4 et 5, « Recognition in the *Phenomenology of the Spirit* » (p. 46-68), « Recognition in the *Encyclopedia Philosophy of spirit* » (p. 69-92), et « Recognition and right in the Jena Manuscripts » (p. 93-105). Finalement, il n'existe pas de traduction de ces ouvrages en français. Ceci explique les traductions que nous ferons par la suite.

¹⁰ HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance, op. cit.*, p. 11-80.

¹¹ Il s'agit notamment des œuvres *Système de la vie éthique* (1802-1803), (traduit pour les éditions Payot en 1976) ; *Première philosophie de l'esprit* (1803-1804) (traduit pour les Presses Universitaire de France en 1969) ; et *La philosophie de l'esprit* (1805-1806) (traduit pour les Presses Universitaire de France en 1982).

¹² *Ibid.*, p. 30.

¹³ WILLIAMS Robert, *Hegel's ethics of recognition, op. cit.*, p. 47.

la coercition et la déception¹⁴. Ainsi, la dialectique du maître et de l'esclave est considérée, en ce qui concerne un idéal de reconnaissance, comme contradictoire, voire déficiente¹⁵, au moins à deux niveaux. Ces niveaux montrent la façon dont « un individu reconnaît l'autre sans être reconnu en revanche, et l'autre est reconnu sans reconnaître »¹⁶.

Le premier niveau concerne la condition égoïste¹⁷ du maître qui rend toute réciprocité difficile. Cette condition fait que l'esclave soit considéré par le maître comme un simple instrument. Le deuxième niveau est donc celui d'une relation qui est inégalitaire dans la mesure où la reconnaissance que l'esclave octroie au maître est incertaine et sans valeur, car elle est le résultat d'un rapport de coercition. Nonobstant, et malgré la fragilité de cette relation, l'esclave peut atteindre une certaine liberté par son travail grâce au pouvoir acquis sur les choses qu'il transforme quotidiennement. De façon générale, ces niveaux constituent la base d'un processus de reconnaissance qui se révèle « incomplet », et dont l'aboutissement n'apparaît que dans les réflexions postérieures de Hegel.

Cet aboutissement est le résultat de l'*Encyclopédie des sciences philosophiques*, dans laquelle Hegel examine la reconnaissance d'un point de vue plus positif, constructif et élaboré : « l'autre est plus qu'une négation ou une limite »¹⁸. Le concept est analysé en termes de réciprocité selon quatre aspects : l'autonomie, l'union avec autrui, l'auto surpassement (*self-overcoming*) et l'acceptation de la singularité et de la différence d'autrui¹⁹. Il s'agit de quatre aspects qui restent indissociables du concept de liberté. L'autonomie est signe d'indépendance, mais à l'intérieur d'une communauté ; l'union permet que « les limites qui divisent et séparent soi et autrui (...) soient préservées et surmontées »²⁰ ; l'auto surpassement s'affirme comme la façon de surmonter l'individualisme ; enfin, l'acceptation de la singularité et de la différence d'autrui suggère un respect fondamental pour atteindre la liberté.

Ainsi, le processus de reconnaissance est présenté en différentes étapes distinctes qui permettent le passage d'une situation d'individualité à une situation d'universalité et donc de

¹⁴ *Ibid.*, p. 69.

¹⁵ *Ibid.*, p. 60.

¹⁶ *Ibid.*, « (...) one party recognizes the other but is not recognized in turn, and the other is recognized but does not recognize ».

¹⁷ *Ibid.*, p. 53.

¹⁸ *Ibid.*, p. 47. « (...) the other is more than a negation or limit ».

¹⁹ Ce dernier aspect est défini par le concept de *Freilassen*. *Ibid.*, p. 69.

²⁰ *Ibid.*, p. 76. « (...) the limits that divide and separate self and other are both preserved and overcome ».

mutualité. Par ce processus « soi-même et autrui annulent leurs urgences respectives »²¹ et la notion de liberté intègre l'« union avec autrui »²². La dialectique du maître et de l'esclave est interprétée comme une transition entre un état de nature (justifié par la coercition) et une vie éthique. Pour que la reconnaissance ait lieu, la liberté est nécessaire, ce qui implique la disparition de la coercition. A ce niveau, même le maître est censé trouver cette liberté, qu'il n'avait pas réussi à atteindre car elle était inégalitaire, à partir du moment où il reconnaît l'esclave en tant qu'« être humain » (*human being*)²³.

Examinons de façon détaillée la démarche suivie par Hegel pour rendre compte du passage entre le caractère « incomplet » de la reconnaissance (symbolisé par la dialectique du maître et de l'esclave) et son caractère plus « élaboré » (présenté dans l'*Encyclopédie philosophie de l'esprit*).

Pour commencer, Hegel considère la reconnaissance comme une suite cohérente de ces dialectiques historiques. Une dialectique historique se caractérise par une contradiction interne qui empêche l'individu d'aboutir à sa propre existence et se trouve étroitement liée aux contradictions propres aux idées des hommes. Charles Taylor dans son ouvrage consacré à l'œuvre de Hegel en fait l'analyse en examinant le contexte dans lequel cette dialectique a émergé : une nouvelle vision de l'homme en relation avec la nature, caractérisée par une quête constante de liberté et d'autonomie²⁴.

Pour expliquer ce raisonnement, Taylor s'appuie sur un postulat fondamental : « Le fait que les hommes, depuis le début de l'histoire, soient incapables de réaliser le potentiel de l'homme est lié à leur inaptitude à concevoir les objectifs de l'homme de manière adéquate »²⁵. Ce postulat permet de comprendre le principe contradictoire d'une telle dialectique. Dans n'importe quelle société ou civilisation historique, ce que les hommes

²¹ *Ibid.*, p. 76. « (...) both self and other cancel their respective immediacies ».

²² *Ibid.*, p. 73. « (...) union with the other ».

²³ *Ibid.*, p. 79.

²⁴ TAYLOR Charles, *Hegel, op. cit.* Par ailleurs, Axel Honneth explique la façon dont l'autonomie et la liberté sont associées chez Hegel : « Hegel (...) réintroduit l'autonomie humaine comme le but de la reconnaissance : seul la personne qui sait qu'elle est reconnue par autrui peut se mettre en relation à elle-même rationnellement sous une forme qui peut être, dans tout le sens du terme appelée « libre » ». (« Hegel (...) reintroduces human autonomy as the goal of recognition: only the person who knows that she is recognized by others can relate to herself rationally in a way that can, in the full sense of the word, be called « free » »). Voir HONNETH Axel, « Grounding recognition: a rejoinder to critical questions », *op. cit.*, p. 509.

²⁵ TAYLOR Charles, *Hegel, op. cit.*, p. 132. « That men at the beginning of history are incapable of realizing man's potential is bound up with their inability to conceive the goals of man adequately ».

recherchent risque de produire un effet contraire à celui qui est recherché. Tel est le cas de la dialectique du maître et de l'esclave.

Afin de comprendre la réflexion de Hegel, il faut aborder les notions de « conscience » (*consciousness*) et de « conscience de soi » (*self-consciousness*). La « conscience » fait référence au sujet connu, tandis que la « conscience de soi » renvoie à un désir interne de se réaliser ; ce que Hegel appelle « certitude de soi » (*Selbstgewissheit*)²⁶. L'hypothèse de base qui permet de comprendre cette notion de *Selbstgewissheit* est la suivante : « L'homme est à la recherche d'un élément (ou personnification) externe qui lui permet de se sentir identifié, et il est frustré dans sa recherche quand les réalités dont il dépend pour être, lui renvoient une image différente de celle qu'il a de lui »²⁷.

Par cette logique, le concept de « certitude de soi » est défini comme un univers où les réalités dont l'homme est dépendant, ne lui sont pas étrangères ; il s'agit d'un espace où « nous sommes chez nous dans autrui » (*bei sich im Anderen*)²⁸. Il s'agit d'une instance où le concept de liberté est une condition d'intersubjectivité : la reconnaissance d'autrui dans la pensée de Hegel devient un instrument en faveur de la recherche de la « certitude de soi » (*self-certainty*).

Cependant, cette dernière n'est qu'une des deux facettes d'une dialectique (dialectique de la conscience de soi) qui distingue (1) ce que nous voulons être (« certitude de soi » ou *self-certainty*) de (2) ce que nous sommes (« vérité » ou *truth*)²⁹. Pour Hegel, « ce que nous voulons être » doit être un état de pleine intégrité dans lequel l'homme n'est pas limité par la réalité externe. Nonobstant, pour atteindre cet état d'intégrité, il faut être conscient de cette réalité, et c'est là qu'apparaît l'hypothèse principale sur laquelle repose le concept de reconnaissance chez Hegel dans *La Phénoménologie de l'esprit* : « La conscience de soi n'atteint sa satisfaction que dans une autre conscience de soi »³⁰. Il s'agit de ce que Williams

²⁶ *Ibid.*, « *certainty of the self* ».

²⁷ *Ibid.*, p. 137. « *Man strives for an external embodiment which expresses him, and is frustrated in this aim when the realities on which he depends in order to be, reflect something alien to him* ».

²⁸ *Ibid.*, « (...) *we are « at home » in it* ».

²⁹ *Ibid.*

³⁰ HEGEL G. W. F., *Phénoménologie de l'esprit*, *op. cit.*, p. 198.

conçoit comme le résultat d'une « médiation intersubjective »³¹, c'est-à-dire qu'une pleine conscience de soi n'est pas atteinte par « sa propre réflexion et contemplation »³².

Cette démarche est résumée par Hegel en deux phrases qui rendent intelligible ce que nous avons essayé d'expliquer jusqu'à présent :

« Chacun est pour l'autre le moyen terme par lequel chacun se médiatise et s'enchaîne avec lui-même, et chacun est pour lui-même et pour l'autre une essence immédiate étant pour soi, qui en même temps, n'est ainsi pour soi que par cette médiation. Ils se *reconnaissent* comme se *reconnaissant réciproquement*. »³³

Il s'agit de la façon dont l'homme atteint son désir interne de réalisation en reconnaissant l'autre. Bien que la reconnaissance soit conçue chez Hegel comme une fin à atteindre (la reconnaissance ultime de l'homme) elle peut être examinée comme un montage en deux étapes qui pourrait faire d'elle un processus. D'une part, le chemin qui conduit à la reconnaissance de l'homme passe « par le drame de la reconnaissance mutuelle » qui suggère l'acceptation d'un rapport conflictuel entre deux individus.³⁴ Dans cette première étape les hommes sont conscients de leur interaction, et se trouvent prêts à l'atteindre.

D'autre part, pour que le chemin qui conduit à la reconnaissance mutuelle soit plausible, celle-ci doit passer « par la reconnaissance de l'universel »³⁵ qui suggère une évolution de l'identité des acteurs favorisant une situation d'universalité pour que la reconnaissance devienne une réalité. Cela signifie que la formule « un 'je' qui est un 'nous' et un 'nous' qui est un 'je' »³⁶ qui représente d'une certaine façon une reconnaissance atteinte et donc une fin, est le résultat de deux étapes qui vont du « drame » à l'acceptation de l'universalité. Il s'agit du passage de la conscience de soi individuelle à une conscience de soi universelle où la reconnaissance est atteinte par les deux individus.

Ce passage d'une reconnaissance « incomplète » à une reconnaissance « élaborée » définit une des deux grandes interprétations de la vision hégélienne de ce concept. Examinons

³¹ WILLIAMS Robert, « Hegel and transcendental philosophy », in *The Journal of Philosophy*, vol. 82, n° 11, Eighty-Second Annual Meeting American Philosophical Association, Eastern Division, novembre 1985, p. 602.

³² *Ibid.*

³³ HEGEL G. W. F., *Phénoménologie de l'esprit*, *op. cit.*, p. 202 (les italiques appartiennent au texte d'origine).

³⁴ TAYLOR Charles, *Hegel*, *op. cit.*, p. 152. « *passes through the drama of mutual recognition* ».

³⁵ *Ibid.* « *through the recognition of the universal* ».

³⁶ HEGEL G. W. F., *Phénoménologie de l'esprit*, *op. cit.*, p. 147 (les italiques appartiennent au texte d'origine). D'après Williams cette formule introduira le concept de *Geist* dans la *Philosophie de l'esprit* de Hegel. Voir WILLIAMS Robert, « Hegel and transcendental philosophy », *op. cit.*, p. 602.

maintenant une deuxième interprétation qui repose sur une idée première de la reconnaissance issue des premiers manuscrits.

2. La reconnaissance chez Hegel : les premiers manuscrits

Bien que l'analyse de la dialectique du maître et de l'esclave au sujet de la reconnaissance soit considérée comme le symbole hégélien du concept, elle a toujours été l'objet de débats dans la mesure où elle ne tient compte que d'une figure précise de reconnaissance basée sur un rapport inégalitaire. Cela signifie que la relation intersubjective entre le maître et l'esclave ne permet pas d'exploiter les autres potentialités inhérentes au concept de reconnaissance³⁷. La critique repose notamment sur l'interprétation de Kojève (surtout la période 1933-1939), axée fondamentalement sur cette dialectique est considérée comme une des premières interprétations sur la question. Il semble que cette interprétation conduit à une compréhension équivoque du concept hégélien de reconnaissance :

« (...) pour Hegel la reconnaissance est un concept général d'intersubjectivité, plus large que celui de la relation de maître à esclave (...) Dans la lecture de Kojève la reconnaissance ne surpasse pas mais renforce l'individualisme qui est l'objet des critiques de Hegel. »³⁸

En effet, l'idée selon laquelle la philosophie de Hegel est une « philosophie du sujet » prônant l'individualisme et la liberté comme conditions d'autonomie, est reconsidérée lors d'une deuxième vague interprétative de ses travaux. Celle-ci non seulement atténue l'importance de la dialectique du maître et de l'esclave (« qui ne constitue ni la première, ni la dernière des figures de la reconnaissance »³⁹), mais met aussi en relief la transformation faite par Hegel du concept de subjectivité en celui d'intersubjectivité : « (...) la liberté est médiatisée intersubjectivement et l'individualité est un concept réciproque avec celui de communauté »⁴⁰. Cette interprétation rend également compte de la façon dont Hegel

³⁷ WILLIAMS Robert, *Hegel's ethics of recognition*, op. cit., p. 1, note de bas de page 1. « (...) Master / slave represent only the particular shape of unequal recognition and fail to exhaust the possibilities inherent in the concept ».

³⁸ *Ibid.*, p. 10-12. « Recognition is a general concept of intersubjectivity, wider than master and slave (...) in Kojève's reading, recognition does not overcome but reinforces the individualism that is the target of Hegel's critique ».

³⁹ LAUDOU Christophe, « La demande de reconnaissance de Lacan à Hegel », Conférence prononcée au colloque philosophique international franco-allemand d'Evian, 20 juillet 2004, p. 1. Consulté le 01/02/2011 sur le site <http://www.editions-harmattan.fr/uploads/complements/La%20demande%20de%20reconnaissance%20de%20Lacan%20C3%A0%20Hegel.pdf>.

⁴⁰ WILLIAMS Robert, *Hegel's ethics of recognition*, op. cit., p. 48. « (...) freedom is intersubjectively mediated, and individuality is a reciprocal concept with community ».

développe pour la première fois sa propre conception de la reconnaissance associée aux concepts de droit et de vie éthique (*Sittlichkeit*)⁴¹, en même temps qu'il distingue deux niveaux de reconnaissance : celui qui concerne les relations interpersonnelles (amour) et celui qui est lié aux relations familiales en l'absence de loi.

Ainsi, en sortant du paradigme selon lequel la reconnaissance ne se trouve pas qu'au sein du rapport maître-esclave, le concept finit par acquérir une notoriété interprétative majeure développée notamment par l'école de Francfort à partir de l'analyse des premiers manuscrits. Cette nouvelle interprétation est surtout le fruit des travaux de Jürgen Habermas et plus particulièrement de ceux d'Axel Honneth, qui, comme le souligne Williams, « voient dans le concept de la reconnaissance de Hegel, au moins la possibilité de réciprocité et réconciliation (...) »⁴². Un des aspects fondamentaux de la vision de Habermas sur le concept selon Hegel est son caractère ambigu (« à la fois critique et représentative de la « philosophie du sujet »⁴³ »). Habermas, qui examine le concept en termes de « contre discours à la modernité »⁴⁴, voit comme Honneth que la reconnaissance est surtout caractérisée par sa dimension intersubjective et doit par conséquent être examinée surtout dans les premiers manuscrits.

De manière générale, la caractéristique principale des travaux d'Iéna est la façon dont la reconnaissance est associée d'une part à l'expérience d'une relation intersubjective dont dépend l'identité de l'individu, mais aussi l'identification des formes d'interaction sociale⁴⁵ ; et d'autre part, aux différents niveaux dans lesquels cette reconnaissance se développe. Cette interprétation contraste avec celle issue de la dialectique du maître et de l'esclave dans la mesure où elle ne se limite pas à la formation de la conscience de soi⁴⁶. Honneth distingue les deux interprétations en termes de « profonde rupture dans le développement de la pensée de

⁴¹ *Ibid.*, p. 94.

⁴² *Ibid.*, p. 13. « (...) see in Hegel's concept of recognition at least the possibility of reciprocity and reconciliation ».

⁴³ *Ibid.*, « (...) both a critic and a representative of the « philosophy of the subject » ».

⁴⁴ *Ibid.*, p. 14. « counterdiscourse to modernity ».

⁴⁵ D'après Douzinas, chez Hegel l'identité se construit grâce à la reconnaissance des caractéristiques de soi à la fois par autrui et par les institutions. Cette reconnaissance est à la fois mode de socialisation et d'individualisation : en étant reconnu, l'individu est capable de prendre conscience de ses spécificités. Voir DOUZINAS Costas, « Recognition, rights and what can Hegel teaches us about Human Rights? », in *Journal of Law and Society*, vol. 29, n° 3, septembre, 2002, p. 383.

⁴⁶ HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, *op. cit.*, p. 80.

Hegel »⁴⁷ et attribue à celle qui est issue des premiers manuscrits la place de théorie sociale autonome⁴⁸.

Cette vision n'est pas à l'abri des critiques : d'après Williams, ni Habermas ni Honneth ne justifient leur critique des travaux postérieurs sur le concept de reconnaissance en les analysant dans le détail⁴⁹. Charles Ramond affirme d'autre part :

« Il est en soi problématique de privilégier une période antérieure, comme plus proche de la vérité, puisque précisément l'auteur a jugé exactement le contraire (...). Le geste de « réactualisation », qui est le propre de Honneth garde donc quelque chose non seulement d'étonnant en soi, mais de fragile tant que ne sont pas explicitées et combattues les raisons pour lesquelles les philosophies interprétées ont abandonné à un certain moment leur lecture des choses en termes de « reconnaissance » et de « sentiments moraux ». »⁵⁰

En ce sens, dans la mesure où les réflexions postérieures de Hegel sur la reconnaissance ne sont pas prises en compte, on aura une tendance à affirmer qu'il est théoriquement incomplet de ne suivre que la démarche des premiers manuscrits. Malgré ces critiques, les deux interprétations de la reconnaissance conservent aujourd'hui leur validité et permettent néanmoins d'identifier deux aspects centraux qui caractérisent la vision hégélienne de la reconnaissance.

Le premier aspect concerne les diverses significations du concept tout au long des travaux de Hegel. Il s'agit d'un aspect central car il permet d'examiner la difficulté que présente une définition précise de la reconnaissance : en effet, celle-ci n'est jamais pleinement définie et, comme le montre Williams, elle est à la fois « (...) un concept opératif utilisé par Hegel pour montrer et développer ses concepts thématiques [à savoir esprit (*Geist*), liberté, maître et esclave et vie éthique (*Sittlichkeit*)] (...) »⁵¹ et « un sujet avec plusieurs niveaux, aspects et dimensions dans la présentation de sa vie éthique [d'après Hegel] »⁵². Ces niveaux

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ *Ibid.*, p. 12.

⁴⁹ WILLIAMS Robert, *Hegel's ethics of recognition*, op. cit., p. 16.

⁵⁰ RAMOND Charles, « Le retour des sentiments moraux dans la théorie de la reconnaissance (de la « grammaire morale des conflits sociaux » à la grammaire des sentiments moraux), Journée d'études sur *Les Sentiments Moraux*, Université de Bordeaux 3, Centre de Recherches CERPHI et CREPHINAT, 2 février 2007, p. 14-15.

⁵¹ WILLIAMS Robert, *Hegel's ethics of recognition*, op. cit., p. 16. « *Recognition (Anerkennung) is an operative concept used by Hegel to show and develop his thematic concepts* ».

⁵² *Ibid.*, p. 3. « (...) a topic with several levels, aspects, and dimensions in his account of ethical life ». Cependant, il est intéressant de voir que cette interprétation de Hegel est loin de faire unanimité. Par exemple,

sont : celui de l'amour et du mariage comme symbole de reconnaissance mutuelle et d'intersubjectivité, celui du rapport entre les individus et les institutions comme symbole d'une reconnaissance d'ordre « impersonnel », et celui de l'État comme symbole de la reconnaissance que cet État est censé concéder aux membres de la société⁵³.

Le deuxième aspect qui caractérise le concept de reconnaissance chez Hegel est son indissociabilité de la notion de liberté (*freedom*). Cette notion va faire de la reconnaissance « un processus dans et par lequel la liberté devient tant réelle qu'éthique »⁵⁴. L'absence de cette liberté est le signe « d'un décentrage du « sujet » individuel par autrui »⁵⁵ et du manque d'une autonomie qui ne peut être acquise qu'avec les autres. Ainsi, la liberté non seulement « présuppose et requiert reconnaissance »⁵⁶, mais prend aussi « l'image de la reconnaissance de soi en autrui »⁵⁷.

Après ce premier aperçu sur les origines de la reconnaissance qui nous a permis de distinguer deux types d'interprétations de la vision de Hegel, il est important d'avoir une vision d'ensemble sur la façon dont le concept est compris aujourd'hui. Cette vision nous permet par la suite d'identifier l'exclusion à partir d'exemples concrets. Nous allons donc compléter la vision hégélienne de la reconnaissance en examinant de façon générale la vision du concept aujourd'hui.

Heikki Ikäheimo associe la reconnaissance notamment à l'« esprit » : « *la reconnaissance (...) c'est quelque chose qui distingue ce qu'il [Hegel] appelle l'« esprit » de la nature (...). L'« esprit » chez Hegel n'est ni une substance éthérée flottant au-dessus de nos têtes ou dans le dos des individus de chair et de sang, ni un quelconque pouvoir mystico-métaphysique ou un principe déterminant leurs actions et leurs pensées (...). L'esprit est (...) un mot-titre pour toutes les caractéristiques essentielles qui distinguent les personnes des simples animaux et le milieu de vie des personnes de l'environnement des simples animaux* ». Voir IKÄHEIMO Heikki, « Un besoin humain vital. La reconnaissance comme accès au statut de personne », in LAZZERI Christian & NOUR Soraya, *op. cit.*, p. 105-106. Consulté le 03/06/201 sur le site http://mq.academia.edu/Heikkilkaheimo/Papers/343966/Un_besoin_humain_vital._La_reconnaissance_comme_access_au_statut_de_personne. Voir également PIPPIN Robert, « What is the question for which Hegel's theory of recognition is an answer? », in *European Journal of Philosophy*, vol. 8, n° 2, 2000, p.161 (cité par Ikäheimo).

⁵³ WILLIAMS Robert, *Hegel's ethics of recognition*, *op. cit.*, p. 3.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 6. « (...) *the process wherein and whereby freedom becomes both actual and ethical* ».

⁵⁵ *Ibid.*, « (...) *a decentring of the individual « subject » by the other* ».

⁵⁶ *Ibid.*, « (...) *freedom presupposes and requires recognition* ».

⁵⁷ *Ibid.*, p. 7. « (...) *freedom takes the shape of self-recognition in other* ».

B. La reconnaissance aujourd’hui et son héritage hégélien

1. Plurivocité et caractéristiques du concept

Comme nous l’avons vu avec le concept d’exclusion, celui de reconnaissance a acquis une connotation de plus en plus indéfinie à cause d’un usage devenu hétérogène et commun. Cette connotation est le résultat d’un « ensemble d’expériences *à priori* de nature différente »⁵⁸, conséquence de la notoriété sans précédent que le concept a atteint au sein des sciences sociales lors des dix dernières années. De façon générale, le concept est l’objet d’un certain nombre de confusions liées à ses diverses interprétations. Il s’agit non seulement des significations multiples du concept selon la langue, mais aussi de ce que Renault appelle la « plurivocité de ses acceptions courantes »⁵⁹.

En ce qui concerne la langue, il existe une distinction essentielle entre les sens que le mot a en allemand (*Annerkennung*) en comparaison à celui qu’il a en anglais (*recognition*), en français ou en espagnol (*reconocimiento*). Selon Axel Honneth le mot *Annerkennung* possède une signification précise déterminant une situation normative associée à l’octroi d’un certain « statut » social, à l’affirmation « [des] qualités positives de sujets humains individus ou de groupes »⁶⁰. Les mots *recognition*, *reconocimiento* et reconnaissance dénotent la plurivocité dont parle Renault.

Ainsi, parmi cette plurivocité des acceptions de la reconnaissance, nous pouvons en distinguer deux principales à partir de la signification du vocable « reconnaître »⁶¹. D’une part, une acception cognitive caractérisée à la fois par un statut d’identification (identifier quelqu’un ou quelque chose en confirmant ce qui est déjà connu) et un statut d’acceptation

⁵⁸ CAILLE Alain, *La quête de la reconnaissance. Nouveau phénomène social total*, La Découverte, Paris, 2007, p. 8.

⁵⁹ RENAULT Emmanuel, « Théorie de la reconnaissance et sociologie de l’injustice », in GUILLAUD Yann & WIDMER Jean (dir.), *op. cit.*, p. 53.

⁶⁰ HONNETH Axel, « La reconnaissance comme idéologie », in HONNETH Axel, *La société du mépris : vers une nouvelle théorie critique*, *op. cit.*, p. 252-253. A ce sujet voir également la démarche de Michael Inwood et la distinction qu’il fait du concept d’*Anerkennung*, dans *A Hegel Dictionary*, Blackwell, New York, 1992, p. 245-247 ; la réflexion de Paul Ricœur dans l’introduction de son *Parcours pour la reconnaissance. Trois études*, « Introduction », Editions Stock, Paris, 2004, p. 13-39 ; et les précisions évoquées par Heikki Ikäheimo et Arto Laitinen dans « Analyzing recognition: identification, acknowledgement and recognitive attitudes towards persons », *op. cit.*, p. 33-36.

⁶¹ A ce sujet voir la réflexion de RICOEUR Paul dans son *Parcours pour la reconnaissance. Trois études*, *op. cit.*, p. 27 ; et la définition du concept de LAZZERI Christian, « Reconnaissance », in MESURE Sylvie & SAVIDAN Patrick, *Le dictionnaire des sciences humaines*, Presses Universitaires de France, Paris, 2006, p. 958-961.

qui peut être également conçu dans le sens du vocable « admettre » : « admettre que quelque chose a lieu [reconnaître un génocide] ou admettre qu’une prétention normative est fondée »⁶² (reconnaître par exemple une erreur ou une vérité)⁶³. Cette acception nous permet d’assimiler le concept à un constat : reconnaître c’est constater l’existence de quelqu’un ou de quelque chose. Ce constat est tourné vers l’extérieur : il ne cherche pas à créer un impact sur l’individu même, c’est-à-dire à l’affecter intérieurement.

D’autre part, nous pouvons distinguer une acception pratique. La reconnaissance est alors un acte d’identification pouvant être chargé d’une valeur positive ou avoir un sens de gratitude et possédant un caractère d’approbation : il s’agit de la possibilité de reconnaître ou de ne pas reconnaître une chose ou une personne. En ce sens, le concept possède une caractéristique normative relevant d’un jugement de valeur⁶⁴ qui lui permet de se distinguer d’une simple observation. D’après Trigano, dans cette acception du concept, il s’agit d’une intériorisation « de ce qui est reconnu »⁶⁵ et qui permet de donner du sens à autrui en intégrant sa singularité à « un ordre symbolique ou idéologique qui m’est proche »⁶⁶. Paradoxalement, l’acte de reconnaître peut donc être conçu comme une acceptation externe de l’identité de l’autre à la différence de l’acceptation personnelle d’une faute ou d’une vérité.

De façon plus précise, nous pouvons distinguer à partir de ces acceptions ce que Ricœur identifie comme le « parcours » de la reconnaissance. Il s’agit de la dynamique qui, selon l’emploi du vocable « reconnaître », exprime le passage existant entre une voix active qui mène l’action (« je reconnais »⁶⁷) et une voix passive qui demande à être reconnue. La première voix représente la reconnaissance comme identification « où le sujet de pensée prétend effectivement à la maîtrise du sens »⁶⁸. La deuxième voix est le signe de la reconnaissance mutuelle « où le sujet se place sous la tutelle d’une relation de réciprocité »⁶⁹.

⁶² Nous citons ici la distinction établie par Emmanuel Renault dans BLANCHARD Martin, BOURDEAU Vincent & LAVIGNE Julie, « Compte rendu de *L’expérience de l’injustice. Reconnaissance et clinique de l’injustice* d’Emmanuel Renault et répliques de l’auteur », in *Les ateliers de l’éthique*, Université de Montréal, vol. 1, n° 1, printemps 2006, p. 132. Consulté le 05/07/2011 sur le site http://www.creum.umontreal.ca/IMG/pdf/ATELIERS_VOL1N1_09_128_136.pdf.

⁶³ INWOOD Michael, *A Hegel Dictionary*, op. cit., p. 245-247.

⁶⁴ TRIGANO Shmuel, « Qui reconnaît-on ? L’identité dans la reconnaissance », in CAILLE Alain, *La quête de la reconnaissance. Nouveau phénomène social total*, op. cit., p. 150.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 150.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 358.

⁶⁷ RICOEUR Paul, *Parcours pour la reconnaissance. Trois études*, op. cit., p. 358.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 359.

⁶⁹ *Ibid.*

Cependant, ce parcours est loin d'être évident, car il contient une série de problématiques qui caractérisent la nature même de la reconnaissance. Il s'agit notamment de la place acquise par les concepts d'identité et d'altérité, ainsi que de « la dialectique entre reconnaissance et méconnaissance »⁷⁰, qui peut être également identifiée en termes d'absence de reconnaissance, de non-reconnaissance ou de *malrecognition*⁷¹. Bien qu'il y ait en ce sens plusieurs termes qui définissent l'antonyme du concept de reconnaissance et plusieurs interprétations⁷², le contenu normatif reste inchangé : dans les quatre cas il est associé à un jugement de valeur. Selon nous il y a deux niveaux. Dans un premier niveau l'expression « non-reconnaissance » englobe les trois autres. Dans un deuxième niveau, les expressions « méconnaissance » et « *malrecognition* » ont un caractère plus direct (et actif) par rapport à l'expression « absence de reconnaissance » qui est, elle, plutôt le résultat d'une omission et non d'une action⁷³.

Résumons brièvement les aspects les plus importants de ces trois problématiques qui caractérisent la reconnaissance. En ce qui concerne le parcours de l'identité, celui-ci est le symbole de la réalisation de la reconnaissance mutuelle, c'est-à-dire de la demande de reconnaissance. Ricœur la définit en termes d'« une reprise du sens logique de l'identification dans son sens existentiel et sa récapitulation dans l'être-reconnu à la faveur des expériences de lutte pour la reconnaissance »⁷⁴. Nous pouvons également parler de l'« effet qu'on ressent à être soi-même et reconnu par autrui comme doté d'une personnalité »⁷⁵, c'est-à-dire « le rapport conscient que nous entretenons avec le problème de l'unité et de la valeur de notre existence, et non une tentative visant à déterminer ce que nous sommes vraiment »⁷⁶. C'est dans ce sens que l'identité est au cœur même des réflexions sur le sujet : elle fait non seulement l'objet de la réflexion hégélienne, mais aussi, comme nous le verrons, des études contemporaines.

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ KAUPPINEN Antti, « Reason, recognition and internal critique », *op. cit.*, p. 490.

⁷² *Ibid.* Voir également RENAULT Emmanuel, « What is the use of the notion of the struggle of recognition? », *op. cit.*, p. 195-205.

⁷³ Il est important de préciser que dans un effort de clarté, nous allons évoquer dans le reste du travail cet ensemble de mots par l'expression « non-reconnaissance » (même si cela peut nous confronter parfois à des citations basées sur d'autres critères). L'usage des expressions « méconnaissance » et « absence de reconnaissance » ne va donc déterminer que le caractère « actif » ou « inactif » de la non-reconnaissance.

⁷⁴ RICOEUR Paul, *Parcours pour la reconnaissance. Trois études*, *op. cit.*, p. 361.

⁷⁵ CASTEL Pierre-Henri, « Identité », in BLAY Michel (dir.), *Grand dictionnaire de la philosophie*, Larousse, Paris, 2003, p. 512.

⁷⁶ RENAULT Emmanuel, *L'expérience de l'injustice. Reconnaissance et clinique de l'injustice*, La Découverte, Paris, 2004, p. 308.

Le parcours de l'altérité est un concept qui se centre de façon plus précise sur la condition « mutuelle » de la reconnaissance, c'est-à-dire qu'elle est en lien avec une idée de réciprocité, notamment celle dont la nature « est non marchande ponctuée par le sens prix »⁷⁷. En outre, en faisant allusion à de multiples « figures de l'altérité »⁷⁸, Ricœur distingue celles de « la conflictualité et la générosité partagée »⁷⁹ pour rappeler la lutte dont la reconnaissance peut être l'objet. De façon générale, l'altérité s'explique aussi par une proximité selon laquelle « tantôt proche de soi, autrui est alors assimilable ; tantôt très éloigné, il est alors marginalisé ou « éliminable » »⁸⁰.

Dans le parcours de la dialectique entre reconnaissance et non-reconnaissance, celle-ci résume l'« investigation de la reconnaissance mutuelle »⁸¹. En effet, il s'agit de « la compétition entre reconnaissance et méconnaissance [non-reconnaissance], tant de soi-même que de l'autre »⁸² qui rend certaines situations paradoxales lorsque des individus qui se sentent méconnus par la société, sont reconnus à l'intérieur du groupe auquel ils appartiennent. C'est l'exemple du criminel que Ricœur appelle « travail du négatif »⁸³. Le point central de ce parcours est que la reconnaissance implique nécessairement une réflexion sur son contraire⁸⁴. Ce parcours est l'objet de la plupart des réinterprétations hégéliennes du concept comme nous le verrons ultérieurement.

Finalement, il est important de noter que ces réflexions sur la reconnaissance seraient vides de sens si la plurivocité des significations ne convergerait pas autour de deux groupes de questions directrices qui rendent le concept plus précis, bien que les réponses à ces questions restent diverses. Ces questions sont à la base des interprétations hégéliennes et se constituent en tant que référent pour toute analyse sur le concept.

Le premier groupe de questions est le suivant : « Reconnaissance de quoi ? »⁸⁵ et « De quoi s'agit-il quand on parle de reconnaissance ? »⁸⁶. Ce groupe fait référence, d'un point de

⁷⁷ RICOEUR Paul, *Parcours pour la reconnaissance. Trois études*, *op. cit.*, p. 362.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 362.

⁷⁹ *Ibid.*

⁸⁰ AFFERGAN Francis, « Altérité », in MESURE Sylvie & SAVIDAN Patrick (dir.), *op. cit.*, p. 22-24.

⁸¹ RICOEUR Paul, *Parcours pour la reconnaissance. Trois études*, *op. cit.*, p. 370.

⁸² *Ibid.*, p. 371.

⁸³ *Ibid.*

⁸⁴ Ricœur parle de « l'inhérence de la méconnaissance à la reconnaissance ». *Ibid.*, p. 372.

⁸⁵ LAZZERI Christian & CAILLE Alain, « La reconnaissance aujourd'hui : enjeux théoriques, éthiques et politiques du concept », *op. cit.*

⁸⁶ TRIGANO Shmuel, « Qui reconnaît-on ? L'identité dans la reconnaissance », in CAILLE Alain, *op. cit.*, p. 149.

vue objectif, à l'importance d'identifier les « *propriétés* qui peuvent faire l'objet d'une reconnaissance »⁸⁷. Il met en lumière l'importance d'une réflexion préalable sur la pertinence d'analyser une situation en termes de reconnaissance. Il est donc important de prendre en compte les deux acceptions du concept dans la mesure où c'est surtout la deuxième qui, par sa caractéristique normative, permet de répondre aux questions évoquées. De façon globale, la plupart des réponses à ces questions envisage soit une quête de l'identité ou de l'altérité, soit une compréhension plus précise d'une situation liée à la dialectique entre reconnaissance et non-reconnaissance.

Le deuxième groupe de questions est le suivant : « Pourquoi penser en termes de reconnaissance ? »⁸⁸ ou de façon plus précise, « Pourquoi distribue-t-on de la reconnaissance et quel est son objet lorsqu'on le fait ? »⁸⁹. Il s'agit dans ce cas, et ce d'un point de vue subjectif, d'identifier les mécanismes permettant de justifier une analyse en termes de reconnaissance, et la façon dont cette analyse mérite d'être entreprise. Pour le dire autrement, répondre à ces questions permet d'identifier l'utilité de « savoir ce que les hommes désirent voir reconnu »⁹⁰. De façon générale, ces questions se focalisent sur les différentes perspectives qui existent aujourd'hui au sujet de l'importance de réfléchir en termes de reconnaissance et sur l'enjeu auquel amène cette réflexion. En ce sens, il faut considérer qu'à l'intérieur du label théorique « reconnaissance », il peut y avoir une multiplicité de « reconnaissances » répondant aux deux groupes de questions, ce qui exige un effort de précision et d'identification quand le concept fait allusion à un cas concret. Cependant, malgré cette multiplicité, il est possible de distinguer trois formes fondamentales de reconnaissance.

2. Les trois formes fondamentales de reconnaissance

C'est à partir des trois formes fondamentales de reconnaissance, héritées de Hegel, que se situe « la plupart des théories de la reconnaissance, même si elles possèdent d'autres fondements et si elles ont modifié ou élargi la portée des catégories hégéliennes »⁹¹. Il s'agit

⁸⁷ LAZZERI Christian & CAILLE Alain, « La reconnaissance aujourd'hui : enjeux théoriques, éthiques et politiques du concept », *op. cit.*, p. 90.

⁸⁸ LOEGAARD Sune, « On the prospects for a liberal theory of recognition », *in Res publica*, vol. 11, n° 4, décembre 2005, p. 1-2.

⁸⁹ LAZZERI Christian, « Reconnaissance », *in* MESURE Sylvie & SAVIDAN Patrick, *op. cit.*, p. 959.

⁹⁰ LOEGAARD Sune, « On the prospects for a liberal theory of recognition », *op. cit.*, p. 1-2.

⁹¹ LAZZERI Christian & CAILLE Alain, « La reconnaissance aujourd'hui : enjeux théoriques, éthiques et politiques du concept », *op. cit.*, p. 91. Cependant, il est évident que cette affirmation ne doit en aucun cas atténuer les apports majeurs des interprétations sur la reconnaissance qui ne sont pas basées sur Hegel. C'est par

de l'éthicité sociale, du droit et de l'amour. Ces formes qui trouvent leur source dans l'assemblage des premiers travaux d'Iéna et de la *Phénoménologie de l'esprit* sont censées recouvrir trois types de rapports sociaux « exprimant les aspects essentiels de la vie humaine »⁹² et surtout permettant de constituer l'identité à plusieurs niveaux⁹³. Force est de constater que non seulement ces trois formes ne sont pas exclusives, mais aussi que chacune d'entre elles est associée à un « niveau historique et institutionnel différent »⁹⁴ : l'amour à la famille, le droit à la société bourgeoise de son époque encadrée par l'État et l'éthicité sociale à un État éthique⁹⁵.

L'éthicité sociale concerne le rapport entre les individus et la façon dont ce rapport leur permet, en se comparant à autrui, d'affirmer et de consolider une série de compétences et de capacités qui leur procurent une confiance et une estime de soi dans un contexte « d'intégration et d'approbation sociales »⁹⁶. En d'autres termes, « la reconnaissance que les autres dispensent à l'agent contribue tout à la fois à la création de la valeur de ses projets et à la constitution du sentiment de confiance dans ses capacités pour les mener à bien »⁹⁷.

Le droit consiste à compléter et à garantir l'éthicité sociale, dite « informelle », par les institutions politiques. Il s'agit d'« une forme de reconnaissance sociale qui s'avère, au regard de la précédente, de nature publique »⁹⁸. Pour Douzinas, la reconnaissance à travers le droit fait référence à trois éléments principaux : le respect d'autrui grâce à un système (légal) qui vise le renforcement égalitaire des intérêts universels de tous les individus ; le respect de la dignité humaine caractérisé par l'autonomie et la responsabilité dont jouissent les individus qui disposent de droits légaux ; et le respect de soi en tant qu'élément constitutif de

exemple le cas de James Tully qui critique notamment l'idée selon laquelle la reconnaissance est une fin en soi au lieu d'être un processus. Voir l'article de TULLY James, « Struggles over Recognition and Distribution », in *Constellations*, vol. 7, n° 4, automne 2000, p. 469-482.

⁹² *Ibid.*

⁹³ DOUZINAS Costas, « Recognition, rights and what can Hegel teaches us about Human Rights? », in *Journal of Law and Society*, vol. 29, n° 3, septembre, 2002, p. 387.

⁹⁴ *Ibid.*, « (...) different historical and institutional stage ».

⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁶ LAZZERI Christian & CAILLE Alain, « La reconnaissance aujourd'hui : enjeux théoriques, éthiques et politiques du concept », *op. cit.*, p. 93.

⁹⁷ *Ibid.*

⁹⁸ *Ibid.*, p. 95.

l'autoréalisation⁹⁹. L'ensemble de ces éléments est synonyme de « l'habileté à prendre des décisions morales et à soumettre des plaintes légales »¹⁰⁰.

De même, cette forme de reconnaissance associée au droit qui n'est pas un processus interpersonnel peut avoir trois interprétations différentes. D'une part, il peut s'agir d'une réévaluation institutionnelle afin de garantir des « bases sociales du respect de soi »¹⁰¹. Cette façon de concevoir la reconnaissance est fondée sur les travaux de Rawls dans sa *Théorie de la Justice*¹⁰². D'autre part, selon la perspective habermasienne, la réévaluation institutionnelle ne peut pas négliger « les actions quotidiennes des individus », c'est-à-dire leur participation à l'élaboration des normes. Il s'agit d'une participation qui implique un respect dans la délibération et par conséquent une intercompréhension qui donne lieu à « une reconnaissance politique »¹⁰³. Enfin, la théorie républicaine développée par Philip Pettit explique qu'il existe une reconnaissance « civique » qui « trouve sa source dans une critique du concept de « liberté négative » défendue par la tradition libérale »¹⁰⁴. Il s'agit d'une reconnaissance « publique » qui met en valeur l'idée de liberté « comme « non-domination », [laquelle] réduit toute stratégie de subordination »¹⁰⁵. Sans subordination, d'après Pettit, l'estime de soi et les capacités de l'individu se renforcent.

L'amour regroupe les conditions d'une reconnaissance « concernant les relations interindividuelles de type purement personnel »¹⁰⁶. A la différence des deux précédentes formes de reconnaissance, l'amour ne repose pas « sur la valorisation de propriétés communes »¹⁰⁷, mais sur ce qui est important pour l'individu. Il s'agit d'un rapport personnel à autrui où deux individus « voient se dessiner leur identité singulière dans l'autre »¹⁰⁸. En d'autres termes, c'est la négation de l'isolement et de l'indépendance de soi au profit de son enrichissement grâce à l'autre. Pour Douzinas, ce dialogue permanent à travers l'amour

⁹⁹ DOUZINAS Costas, « Recognition, rights and what can Hegel teaches us about Human Rights? », *op. cit.*, p. 390.

¹⁰⁰ *Ibid.*, « *Human dignity, self-respect, and respect for others are synonymous with the ability to make moral decisions and to raise legal claims* ».

¹⁰¹ LAZZERI Christian & CAILLE Alain, « La reconnaissance aujourd'hui : enjeux théoriques, éthiques et politiques du concept », *op. cit.*, p. 95.

¹⁰² RAWLS John, *Théorie de la justice*, Seuil, Paris, 1986.

¹⁰³ LAZZERI Christian & CAILLE Alain, « La reconnaissance aujourd'hui : enjeux théoriques, éthiques et politiques du concept », *op. cit.*, p. 96.

¹⁰⁴ *Ibid.*

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 97.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 98.

¹⁰⁷ *Ibid.*

¹⁰⁸ *Ibid.*

permet à l'individu de se sentir unique¹⁰⁹. C'est plus précisément la dialectique de la conscience de soi que nous avons présentée précédemment¹¹⁰.

Ces trois formes qui constituent la base des différentes interprétations de la reconnaissance nous permettent de présenter la façon dont le concept est devenu ce que Caillé a nommé un nouveau phénomène social total, présent dans divers secteurs de la société¹¹¹. La reconnaissance peut-elle aujourd'hui être considérée comme ce « maître mot », source d'inspirations non seulement philosophiques mais aussi sociologiques et politiques ?

Ce mot recouvre en fait une série de situations quotidiennes inconfortables prouvant le besoin grandissant des individus d'« être en quête de reconnaissance »¹¹². En ce sens, cette quête exalte le concept dans chacune de ces acceptions possibles, que ce soit à partir des trois formes hégéliennes ou d'autres formes encore difficiles à cerner dans leur globalité. Cette exaltation suggère qu'il s'agit du « maître mot » pour élucider même partiellement des situations conflictuelles reposant principalement sur les rapports entre les individus. Dans quelle mesure la reconnaissance en tant que « maître mot » est-elle le reflet de ce que le concept représente aujourd'hui ?

La première section (I) de ce chapitre nous a permis de présenter une vision d'ensemble des origines et définitions du concept de reconnaissance. D'une part, nous avons examiné et présenté l'émergence du concept à partir de la réflexion de Hegel en nous appuyant sur une série d'aspects philosophiques permettant de mieux la comprendre. D'autre part, nous avons donné un aperçu des principales caractéristiques du concept et de la façon dont il est examiné aujourd'hui. Ainsi, nous avons insisté sur l'importance de considérer la reconnaissance comme un concept multiple caractérisé par deux acceptions principales (cognitive et d'action) et dont l'étude, basée la plupart du temps sur Hegel, doit répondre à deux questions principales.

Le but de cette vision d'ensemble n'était pas de faire une synthèse des différentes théories sur le sujet, mais plutôt de présenter les éléments les plus significatifs du concept de reconnaissance. Ce sont ces éléments qui nous permettent de présenter, toujours dans cette

¹⁰⁹ DOUZINAS Costas, « Recognition, rights and what can Hegel teach us about Human Rights? », *op. cit.*, p. 387.

¹¹⁰ Voir chapitre 2, I A 1 de ce travail.

¹¹¹ CAILLE Alain, *La quête de la reconnaissance. Nouveau phénomène social total*, La Découverte, Paris, 2007.

¹¹² *Ibid.*

logique introductive, deux des principales interprétations du concept qui rendent compte de revendications politiques particulières. L'objectif de cette deuxième section est de faire le lien entre l'origine et une vision globale du concept, et l'interprétation que nous avons choisie pour l'analyse du contenu moral dans la dimension symbolique de l'exclusion sociale.

II. Deux interprétations centrales au sujet de la reconnaissance

A. Multiculturalisme et politiques de la reconnaissance

1. Reconnaissance de l'identité

Parmi les multiples interprétations de la reconnaissance, celle qui est liée aux enjeux propres au multiculturalisme¹¹³, c'est-à-dire aux « demandes de respect égal venant de cultures effectivement développées à l'intérieur d'un même cadre institutionnel »¹¹⁴, occupe une place centrale depuis une dizaine d'années. L'importance de ce lien est telle qu'il est la source de la popularisation du concept¹¹⁵. Un des objectifs principaux de ces demandes a mis le concept au premier plan : « la reconnaissance de l'identité distincte de minorités culturelles défavorisées »¹¹⁶. Examinons cet objectif à partir d'une des interprétations les plus répandues et élargies à ce sujet : celle que propose Charles Taylor dans ce qu'il a dénommé « La politique de la reconnaissance »¹¹⁷. Dans cette étude, Taylor examine globalement les enjeux auxquels peuvent être assujetties les demandes de reconnaissance en termes d'identité, c'est-à-dire en termes de « perception que les gens ont d'eux-mêmes et des caractéristiques fondamentales qui les définissent comme êtres humains »¹¹⁸.

¹¹³ Pour des détails d'ensemble sur les caractéristiques du multiculturalisme voir GUTMANN Amy (ed.), *Multiculturalism and « The Politics of Recognition »*, Princeton University Press, Princeton, 1992 ; et LADEN Anthony S. & OWEN David (ed.), *Multiculturalism and political theory*, Cambridge University Press, Cambridge 2007, p. 1-22. Pour des analyses plus spécifiques voir KUKATHAS Chandran, « Liberalism and multiculturalism : The politics of indifference », in *Political Theory*, vol. 26, n° 5, octobre 1998, p. 686-699 ; et GIANNI Matteo, « Quelle démocratie pour les sociétés multiculturelles? La politique de la reconnaissance et la question de l'immigration », in ALIGISAKIS Maximos (dir.), *L'Europe face à l'autre : politiques migratoires et intégration européenne*, Publication de l'Institut Européen de l'Université de Genève, collection Euryopa, 2003, p. 108-117.

¹¹⁴ RICOEUR Paul, *Parcours pour la reconnaissance. Trois études*, op. cit., p. 311.

¹¹⁵ *Ibid.*

¹¹⁶ *Ibid.*

¹¹⁷ TAYLOR Charles, *Multiculturalisme*, op. cit., 1994, p. 41-99.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 41.

La première étape consiste à affirmer que l'identité est « partiellement formée par la reconnaissance ou par son absence »¹¹⁹ et pour rendre cet aspect explicite, il est abordé par son contraire, c'est-à-dire par la notion de non-reconnaissance. Cette dernière est conçue comme une forme d'oppression enfermant l'individu au point de ne plus être un simple manque de respect envers autrui, mais le signe d'une grave blessure. Le caractère fautif de l'oppression qui pourrait être vu comme « moralement considérable »¹²⁰ permet à Taylor de repenser la reconnaissance « pas simplement [comme] une politesse que l'on fait aux gens : [mais comme] un besoin humain vital »¹²¹. Ce besoin est à la fois le résultat de la double apparition à la fin du XVIII^e siècle d'une nouvelle conception de l'identité et d'un « idéal d'authenticité » : la fidélité à soi-même et à sa propre manière d'être.

D'après Taylor, il faut tenir compte d'un aspect essentiel pour bien saisir l'importance de la reconnaissance dans l'affirmation de l'identité : il s'agit de son caractère dialogique, selon lequel cette identité se construit à travers le processus de reconnaissance mutuelle. L'idée de base est la suivante : l'homme se réalise et trouve son identité grâce aux modes d'expression (langage, gestes, art, amour) propres à son humanité. Mais il ne peut pas acquérir tout seul ces modes d'expression ; il a besoin d'autrui et plus particulièrement des individus qui ont un sens pour lui, des individus définis par Mead comme « les autres donneurs de sens »¹²². C'est donc dans le rapport à autrui que l'individu acquiert les modes d'expression qui lui permettent de compléter, et non pas de définir, ce qui le caractérise.

En effet, le caractère dialogique connu sous le nom de « modèle identitaire »¹²³ reprend en partie le cadre conceptuel évoqué par Hegel dans lequel la reconnaissance définit une relation idéale de réciprocité entre les individus. Cette relation montre combien la reconnaissance d'autrui est fondamentale pour le développement de l'individualité et de l'autonomie¹²⁴. Taylor et les différents auteurs qui soutiennent ces thèses (Banting dans le cas

¹¹⁹ *Ibid.*

¹²⁰ LOEGAARD Sune, « On the prospects for a liberal theory of recognition », *op. cit.*, p. 2. « *Morally relevant wrong* ».

¹²¹ *Ibid.*, p. 42.

¹²² MEAD George Herbert, *Mind, Self and Society*, Chicago University Press, Chicago, 1934. Cité par Taylor. *Multiculturalisme*, *op. cit.*, p. 50.

¹²³ FRASER Nancy, *Qu'est-ce que la justice sociale?, Reconnaissance et redistribution*, La Découverte, Paris, 2005, p. 71-92.

¹²⁴ *Ibid.*

de l'individualité ou Kymlicka dans le cas de l'autonomie par exemple¹²⁵), ont cherché à placer cette interprétation hégélienne dans un contexte culturel et politique.

Nancy Fraser évoque de façon claire les objectifs de ce modèle identitaire en deux temps. Tout d'abord, elle identifie une dépréciation entre membres d'une culture « dominante » et d'une culture « dominée ». Cette dépréciation est conçue comme une « absence » de reconnaissance qui affecte individuellement l'identité des membres de la culture dominée¹²⁶. Ensuite, ce modèle explique la façon dont les membres de la culture dominée sont censés récupérer la reconnaissance qui leur a été refusée en se réaffirmant comme culture et ainsi obtenir « le respect et l'estime de la société dans son ensemble »¹²⁷.

Ce modèle identitaire est critiqué par Tully sous le nom de « politique de l'identité ». Il s'agit d'une politique qui, à la différence des luttes traditionnelles pour la reconnaissance, ne vise pas « la reconnaissance définitive d'une identité authentique, autonome ou se réalisant d'elle-même, car (...) de telles identités figées n'existent pas »¹²⁸. Cette politique est caractérisée à partir de trois aspects fondamentaux¹²⁹. D'une part, le caractère hétérogène des différentes quêtes d'identité. En effet, la politique de l'identité est le regroupement d'une série d'« allégeances croisées » au sein d'une diversité de groupes¹³⁰. Ensuite, la possibilité de changements des différentes identités au fil du temps, produit « d'un dialogue pratique et intersubjectif »¹³¹ où la reconnaissance se distingue en tant que processus. Enfin, le concept d'identité dans sa forme pratique liée au rapport avec autrui et « qui porte sur notre façon d'agir, notre être dans le monde avec les autres »¹³². Cette forme pratique de l'identité est toujours d'ordre « relationnel et intersubjectif [et] s'acquiert et se maintient dans le cadre de relations dialogiques avec ceux qui la partagent et avec ceux qui ne se reconnaissent pas en elle »¹³³. De ces trois aspects, trois types de demandes de reconnaissance émergent dans cette politique de l'identité.

¹²⁵ Voir par exemple l'article de BANTING Keith et KYMLICKA Will, « Les politiques de multiculturalisme nuisent-elles à l'État-providence ? », in *Lien social et politique*, n° 53, 2005, p. 119-127.

¹²⁶ FRASER Nancy, *Qu'est-ce que la justice sociale?, Reconnaissance et redistribution*, op. cit., p. 75.

¹²⁷ *Ibid.*

¹²⁸ TULLY James, « Une étude de la politique de l'identité », in MESURE Sylvie & KYMLICKA Will (dir.), *Comprendre les identités culturelles*, Presses Universitaires de France, Paris, 2000, p. 193-218.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 215.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 194.

¹³¹ *Ibid.*, p. 196.

¹³² *Ibid.*, p. 196.

¹³³ *Ibid.*

La première demande concerne la diversité culturelle qui est centrée sur la reconnaissance mutuelle et le respect des différences identitaires dans la sphère culturelle¹³⁴. Le respect est celui de la diversité, lié à « l'apprentissage des attitudes à adopter à l'égard »¹³⁵ d'autres cultures. La deuxième demande concerne la citoyenneté (multiculturelle et multiethnique). Il s'agit de la mise en place de politiques visant à instaurer institutionnellement et à plusieurs niveaux les mécanismes qui permettent l'affirmation d'identités diverses, tout en octroyant l'interaction entre les citoyens en termes égalitaires et ce parmi leur diversité¹³⁶. La troisième demande tient compte de ce que Tully appelle « les associations constitutionnelles multinationales ou « multi-peuples » (*multi-people*) »¹³⁷. Il s'agit de la demande d'institutions politiques propres afin d'affirmer une certaine autonomie à l'origine de situations de répression, d'indépendance ou « des expériences de fédéralisation d'associations politiques multinationales »¹³⁸.

De façon générale, le double intérêt de ce modèle identitaire est qu'il permet de distinguer les spécificités des revendications politiques tout en rendant explicite leur légitimité¹³⁹. Parallèlement, de la même façon que le multiculturalisme met en relief le lien entre identité et reconnaissance, il rend compte de la façon dont cette dernière est l'objet d'une dualité opposant universalité et différence. Examinons ce deuxième aspect toujours à partir de la réflexion de Taylor.

2. Universalité et différence

L'opposition entre universalité et différence est définie par Taylor comme la dualité théorique de la reconnaissance. Cette dualité trouve son origine dans l'identification de deux sphères au sein desquelles le discours de la reconnaissance peut avoir lieu. Il s'agit d'abord d'une sphère privée où se forme l'identité de l'individu en relation avec les « autres donneurs de sens » selon Mead¹⁴⁰, et ensuite d'une sphère publique. Sans négliger la première sphère,

¹³⁴ *Ibid.*, p. 202.

¹³⁵ *Ibid.*

¹³⁶ *Ibid.*

¹³⁷ *Ibid.*, p. 203.

¹³⁸ *Ibid.*, p. 204.

¹³⁹ RENAULT Emmanuel, « What is the use of the notion of the struggle of recognition? », *op. cit.*, p. 196.

¹⁴⁰ Il est important de préciser qu'à cette occasion l'expression « *Significant others* » de Mead est traduite par la phrase « les autres qui nous importent ». TAYLOR Charles, *Multiculturalisme*, *op. cit.*, p. 55.

Taylor s'intéresse surtout à la deuxième tout en précisant qu'il est possible d'intégrer les deux¹⁴¹.

En fait, deux visions du concept de reconnaissance s'opposent à l'intérieur de la sphère publique. D'une part, la reconnaissance fait partie des politiques d'universalité (*politics of universalism*) caractérisées par la mise en valeur de l'égale dignité pour tous. D'autre part, elle fait partie des politiques de la différence (*politics of difference*) où l'identité joue un rôle prépondérant. Cette dichotomie théorique pose un problème, car il est ici difficile de savoir quelle est la vraie nature du concept de reconnaissance. En effet, l'universalité reproche à la différence la violation du principe de non-discrimination, et la différence reproche à l'universalité la négation de l'identité. Dans la sphère publique, doit-on reconnaître autrui en « oubliant » qu'il est différent ? Ou doit-on plutôt le reconnaître à partir de ses différences ?

Avant de donner une réponse à ces questions, Taylor évoque brièvement les origines historiques et conceptuelles de chacune de ces politiques¹⁴². Il fait d'abord référence à Rousseau en tant que pionnier du discours de la reconnaissance et des politiques d'universalité. Il reconnaît ensuite l'influence de Kant comme un des piliers des politiques de différence. Pourtant, nous pouvons approfondir ce point avec la réflexion d'Iris Marion Young, qui est complémentaire à celle de Taylor dans la mesure où elle offre une analyse plus spécifique sur la question¹⁴³.

Young insiste sur l'importance de comprendre ces deux politiques comme le résultat d'un processus historique. Il s'agit du succès des combats menés au siècle des *Lumières* pour défendre l'égalité des individus en termes universels, les différences entre les individus étant réservées à une sphère privée. Aujourd'hui, l'idéal de justice basé sur ces principes universalistes a été remis en cause : Young s'y réfère « comme (...) un idéal d'assimilation »¹⁴⁴.

De même, Young insiste sur l'importance de considérer l'égalité à l'intérieur d'une politique « émancipatrice » de la différence, en opposition à une politique assimilationniste

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 56.

¹⁴² *Ibid.*, p. 64-85.

¹⁴³ YOUNG Iris Marion, *Justice and the politics of difference*, Princeton University Press, Princeton, 1990, p. 156-157.

¹⁴⁴ *Ibid.*, « (...) which I refer to as an ideal of assimilation ».

selon laquelle « le statut social égal pour toutes les personnes requiert que chacun soit traité sur la base des mêmes principes, règles et standards »¹⁴⁵. L'assimilation reste de nos jours un sujet de débat sur la façon dont les différents groupes minoritaires doivent s'intégrer à une culture de base. Pour Young, qui reprend en grande partie les enjeux des différentes formes de reconnaissance, le débat va au-delà d'une réflexion théorique sur le sujet, vers une application directe en l'associant à la notion de justice sociale.

Ainsi, les politiques de différence s'inscrivent dans une logique selon laquelle certains groupes doivent être abordés de façon différente à l'ensemble de la société. L'opposition entre universalité et différence est reprise en termes d'assimilation et de diversité. La démarche de Young consiste à étudier trois des arguments favorables à une démarche assimilationniste afin de les critiquer par la suite¹⁴⁶.

Tout d'abord, l'idéal assimilationniste restreint « le caractère arbitraire des distinctions sociales entre groupes censées être naturels et nécessaires »¹⁴⁷. Ensuite, cet idéal tend à « présenter un standard clair et sans ambiguïtés d'égalité et de justice »¹⁴⁸. Enfin, il permet aux individus de se réaliser en tant que tels¹⁴⁹. Young, qui ne nie pas l'importance de ces arguments à un certain moment de l'histoire, les rend responsables des conflits entre des groupes d'exclus et des groupes qui excluent. Selon elle il ne faut pas nier la réalité de certains groupes souvent éclipsée par l'assimilation. D'autre part, une société sans groupes différents est difficile à concevoir, tout comme l'existence des différences est difficile à supprimer au sein d'une société¹⁵⁰.

Ainsi, Young entreprend de justifier l'importance de l'idéal de diversité et de critiquer l'idéal assimilationniste. Pour cela, elle présente également trois arguments principaux. Il s'agit d'abord de la formule selon laquelle « l'assimilation implique [à un groupe déterminé] de rentrer dans le jeu une fois qu'il est déjà commencé, après que les règles et standards ont

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 158. « (...) *equal social status for all persons requires treating everyone according to the same principles, rules, and standards* ».

¹⁴⁶ *Ibid.* Cette démarche est basée sur WASSERSTROM Richard, « On racism and Sexism », in WASSERSTROM Richard A. (ed.), *Today's Moral Problems*, Macmillan, New York, 1985, p. 1-28.

¹⁴⁷ YOUNG Iris Marion, *Justice and the politics of difference*, *op. cit.*, p. 158. *Ibid.*, « (...) *the arbitrariness of group-based social distinctions which are thought natural and necessary* ».

¹⁴⁸ *Ibid.*, « (...) *presents a clear and unambiguous standard of equality and justice* ».

¹⁴⁹ *Ibid.*

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 163-164.

été définis »¹⁵¹, ce qui suppose qu'un groupe fixe les règles du jeu sans tenir compte de l'existence des autres groupes. Ceci, et c'est le deuxième argument, donne au groupe qui fixe les règles un certain pouvoir et donc un contrôle sur les autres groupes. Enfin, il faut considérer que la quête d'universalité peut affecter les membres des groupes « différents », s'ils doivent se comporter selon des standards qui ne sont pas les leurs¹⁵².

En contrepartie, les difficultés et les risques encourus par une politique de la différence ne sont pas mineurs, ce dont Young a conscience. Il est par exemple possible que la reconnaissance de la différence conduise certains groupes à une exclusion évidente et justifiée dans la mesure où ils n'éprouvent plus le besoin de partager des valeurs universelles de « base » avec le reste de la société. A partir du moment où ils sont reconnus comme « différents », les groupes concernés peuvent à la longue ressentir négativement cette différence revendiquée.

Pourtant les politiques de l'universalité ne suppriment pas ce type de risques d'autant plus qu'« ignorer les différences au sein des politiques publiques [sphère publique] ne signifie pas que les gens vont l'ignorer dans la vie et l'interaction de tous les jours »¹⁵³. Un dilemme se pose alors quant à l'application de ces deux politiques : d'une part, les politiques d'universalité atténuent les différences et prennent donc la défense du principe d'égalité de dignité, mais en contrepartie peuvent inciter, voire obliger, des groupes divers à se comporter comme un groupe déterminé (et souvent majoritaire ou dominant). D'autre part, les politiques de la différence peuvent atténuer l'éventuelle oppression d'un seul groupe constitué comme norme, mais tendent à accentuer l'inégalité entre les groupes en favorisant des formes de communautarisme¹⁵⁴. Dans ce cas, la différence tend à devenir une excuse qui permet à certains groupes de passer outre des limites sociales clairement définies.

Ces deux politiques donnent lieu à nombre de débats qui nous permettent de mieux saisir l'ampleur des politiques de la reconnaissance. Dans ce débat, ni Young ni Taylor n'abandonnent l'idée de trouver une solution partielle afin d'intégrer les deux visions. Pour

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 164. « *So assimilation always implies coming into the game after it is already begun, after the rules and standards have already been set* ».

¹⁵² *Ibid.*, p. 164-165.

¹⁵³ *Ibid.*, p. 169. « *Since ignoring group differences in public policy does not mean that people ignore them in everyday life and interaction (...)* ».

¹⁵⁴ Pour approfondir sur les arguments pour et contre le communautarisme en relation à l'approche de Honneth, voir YAR Majid, « Honneth and the communitarians: towards a recognitive critical theory of community », in *Res Publica*, 9, 2003, p. 101-125.

Young, une compréhension relationnelle (et non pas stigmatisante) de la différence est nécessaire¹⁵⁵. Il faut pour cela que la position de certains groupes privilégiés par l'universalité soit « relativisée », et que la différence ne soit pas constituée en termes d'attributs d'un groupe. Il faut plutôt des relations entre les différents groupes et les institutions¹⁵⁶. Pour Taylor, « nous devons un égal respect à toutes les cultures »¹⁵⁷. Cet impératif lui permet d'insister une dernière fois sur l'importance de considérer la non-reconnaissance comme un problème social qu'il faut combattre, et la reconnaissance comme un instrument d'identité qui permettrait ce que Gadamer a appelé « le mélange des horizons »¹⁵⁸, c'est-à-dire la compréhension réelle de la valeur de chaque culture. Pour Young cela signifie que « les groupes différents sont toujours similaires par certains aspects, et partagent toujours potentiellement quelques attributs, expériences et objectifs »¹⁵⁹. Ces interprétations nous offrent surtout une vision « macro » de la reconnaissance et une vue d'ensemble des objectifs des théories de la reconnaissance au sein du multiculturalisme. De façon générale, ils concernent des groupes minoritaires et les individus qui font partie de ces groupes¹⁶⁰.

Cependant, notre intérêt pour la reconnaissance est autre, bien que toujours en corrélation avec ces théories. Si nous avons présenté les positions de Taylor et Young, c'est pour justifier notre intention de nous placer en amont de ce débat qui oppose universalité et différence. Nous cherchons à démontrer par la suite qu'avant ce débat, il existe dans un premier temps une réflexion sur la reconnaissance. Nous examinerons cette reconnaissance à partir de Honneth dans sa « lutte pour la reconnaissance », et ce en véhiculant des concepts qui reprendront les trois catégories présentées plus haut : l'éthicité sociale, le droit et l'amour. Néanmoins, ce n'est qu'en examinant une deuxième conception de la reconnaissance que nous aurons les éléments d'analyse nécessaires pour expliquer en quoi l'interprétation de Honneth nous intéresse dorénavant. Il s'agit du modèle développé et défendu par Nancy Fraser sur la place de la redistribution dans les politiques de reconnaissance.

¹⁵⁵ YOUNG Iris Marion, *Justice and the politics of difference*, *op. cit.*, p. 171.

¹⁵⁶ *Ibid.*

¹⁵⁷ TAYLOR Charles, *Multiculturalisme*, *op. cit.*, 1994, p. 90.

¹⁵⁸ GADAMER Hans-Georg, *Wahrheit und Methode*, Mohr, Tübingen, 1975, p. 289-290. Cité par Taylor, *Multiculturalisme*, *op. cit.*, p. 91.

¹⁵⁹ YOUNG Iris Marion, *Justice and the politics of difference*, *op. cit.*, p. 171. « Different groups are always similar in some respects, and always potentially shared some attributes, experiences and goals ».

¹⁶⁰ LOEGAARD Sune, « On the prospects for a liberal theory of recognition », *op. cit.*, p. 326.

B. Reconnaissance et redistribution (d'après Nancy Fraser)

1. Une réflexion sur la justice sociale

Parmi les différentes interprétations du concept de reconnaissance, l'approche de Nancy Fraser offre de nouvelles perspectives d'analyse cette fois-ci concernant les enjeux propres au concept de justice sociale. Pour Fraser la justice est le résultat d'une complémentarité entre reconnaissance et redistribution, entre des problèmes culturels et des problèmes socio-économiques¹⁶¹. Ainsi, elle va faire la distinction entre les modèles dits des théoriciens de l'égalité qui « ont depuis longtemps entrepris de conceptualiser la nature de ces injustices économiques »¹⁶² et ceux qui sont consacrés à l'examen de l'injustice d'un point de vue culturel ou symbolique lié notamment à une situation de non-reconnaissance¹⁶³.

Grâce à Fraser nous pouvons affirmer qu'il est difficile d'étudier la reconnaissance sans accepter son imbrication directe dans ce qu'elle appelle « un cercle vicieux de la subordination économique et de la subordination culturelle »¹⁶⁴. Elle rend explicite la difficulté du rapport entre reconnaissance et redistribution car bien que dépendant l'un de l'autre, ils visent des objectifs contraires : il s'agit de ce que Fraser appelle le dilemme de redistribution-reconnaissance. Les demandes issues de chacune de ces deux positions sont l'objet d'interférences difficiles à concilier.

En effet, Fraser explique que l'objectif de l'approche par la reconnaissance est de promouvoir les spécificités des groupes afin qu'ils puissent être mis en valeur, au contraire de l'objectif de l'approche par la redistribution qui, en cherchant à abolir les différences (notamment liées à des facteurs économiques), promeut la dédifférenciation du groupe¹⁶⁵.

¹⁶¹ FRASER Nancy, *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, op. cit., p. 13-42.

¹⁶² *Ibid.*, p. 16.

¹⁶³ *Ibid.*, p. 17. Pour faire cette distinction, Fraser place du côté des *egalitarians* des auteurs comme Rawls, Sen et Dworkin et de l'autre côté des auteurs comme Taylor, Honneth, voire Iris M. Young. Au début nous avons considéré cette séparation comme assez réductrice. Cependant, lors d'un cycle de conférences donné par Amartya Sen à l'Université de Stanford en avril 2008, nous avons eu l'occasion de demander à Sen son opinion sur le concept de reconnaissance. La réponse de Sen a été catégorique : « La reconnaissance est importante (...) mais vous devez comprendre qu'en tant qu'économiste je suis plus intéressé à la redistribution ». SEN Amartya, « The idea of justice »: *Indignation and room for a reason* (lecture 1) ; *Impartiality: contracts versus voice* (lecture 2) ; *Beyond institutional fundamentalism* (lecture 3). Cycle de conférences organisé par The Center for South Asia, Université de Stanford (California), 8-10 avril 2008.

¹⁶⁴ FRASER Nancy, *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, op. cit., p. 18.

¹⁶⁵ *Ibid.*

Cependant, en pratique il est difficile de considérer des groupes sociaux qui ne réclament qu'une seule de ces politiques. La plupart des groupes sociaux sont selon l'expression de Fraser « mixtes »¹⁶⁶ : ils ont des demandes de redistribution tout comme de reconnaissance. Ce caractère « mixte » nous amène à penser que les questions (De quoi ? Et pourquoi ?), concernant la reconnaissance devraient être également posées au sujet de la redistribution. Il faudrait se demander si, quand on parle de reconnaissance, il faut également parler de redistribution et dans quelles limites.

C'est par exemple le cas des groupes dont les principales demandes concernent le genre ou le sexe et que Fraser explicite par les questions suivantes :

« Comment les féministes peuvent-elles à la fois combattre pour abolir la différenciation de genre et valoriser la spécificité liée au genre ? », et « Comment les antiracistes peuvent-ils lutter en même temps pour abolir la race et valoriser l'identité des groupes racialement subordonnés ? »¹⁶⁷

Ainsi, l'auteur tente de donner une réponse à ces questions en proposant des « concepts alternatifs » de reconnaissance et de redistribution¹⁶⁸ à travers des actions de correction et de transformation. La correction suggère des actions qui n'altèrent pas les structures de base des groupes sociaux concernés. Au contraire, la transformation suggère des actions qui altèrent ces structures. Concernant le premier cas et à propos d'une situation de reconnaissance, Fraser fait allusion aux politiques de multiculturalisme¹⁶⁹. Pour le deuxième cas, elle donne l'exemple du mouvement *queer* visant à déconstruire les identités sexuelles dans la société. Il en est de même pour la redistribution qu'elle situe de façon assez générale dans l'opposition entre l'État Providence et le socialisme. Ainsi, elle établit des idéaux-types dans lesquels la reconnaissance et la redistribution s'entrecroisent avec les deux types d'actions possibles : affirmation et transformation qui sont présentées comme des solutions éventuelles dans le cas de groupes sociaux « mixtes »¹⁷⁰.

La théorie de Fraser, qui rapproche en quelque sorte les deux notions, critique la tendance selon laquelle une politique basée sur l'identité suffit pour résoudre les problèmes

¹⁶⁶ *Ibid.*

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 28, 30.

¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 18.

¹⁶⁹ Nous pourrions par exemple citer le cas des pratiques d'accommodement raisonnable mises en place au Québec. Ces pratiques agissent sur les populations sans pour autant changer leurs bases identitaires et culturelles.

¹⁷⁰ Pour Fraser, les couples redistribution-affirmation et reconnaissance-transformation sont contradictoires, par contre les couples reconnaissance-affirmation et redistribution-transformation sont compatibles.

liés à la redistribution. Cette affirmation est problématique à deux niveaux : d'une part, il s'agit de la façon dont la politique de l'identité « tend à évincer les luttes pour la redistribution »¹⁷¹ (problème de l'évincement). D'autre part, elle met en relief la manière dont la recherche d'une identité collective peut finir par imposer une « pression morale sur les individus qui les amène à se conformer à une culture de groupe donnée » (problème de la réification de l'identité du groupe)¹⁷².

L'argument central de Fraser est de donner aux politiques de reconnaissance l'orientation nécessaire visant à éviter les deux problèmes mentionnés plus haut : « Envisagées correctement, les luttes pour la reconnaissance peuvent aider à la redistribution du pouvoir et de la richesse, favoriser l'interaction et la coopération par-delà des gouffres de différence »¹⁷³. Nous pouvons illustrer cette position en citant la réponse catégorique de James Tully à la question formulée par Seyla Benhabib dans un discours en mars 1999 à Harvard, « Existe-t-il une transition entre distribution et reconnaissance ? » : « (...) non, il n'y a pas de transition entre distribution et reconnaissance ou vice-versa car les deux sont intimement liées (...) [et] ce dont on a besoin (...) est une forme bifocale d'analyse (...) sans réduire l'une à l'autre. »¹⁷⁴.

De façon générale, la théorie de Fraser, à la différence de celle de Taylor, cherche principalement à « montrer, d'une part, que le langage politique classique du socialisme est incapable de faire face aux nouvelles demandes de genre et d'ethnicité, mais, d'autre part, qu'il est insensé de relier les politiques de la redistribution avec les politiques de l'identité »¹⁷⁵. Dans cette optique, les politiques de reconnaissance sont donc valables si elles sont intégrées à celles de redistribution, mais tout dépend de la façon dont l'amalgame a lieu. C'est pourquoi le but est de « repenser la reconnaissance » pour résoudre les problèmes qui lui sont rattachés. Essayons d'examiner ces deux problèmes de façon plus approfondie pour mieux comprendre la réflexion que nous ferons plus loin à ce sujet. Il s'agit d'étudier face au

¹⁷¹ FRASER Nancy, *Qu'est-ce que la justice sociale ?*, *Reconnaissance et redistribution*, *op. cit.*, p. 75.

¹⁷² *Ibid.*, p. 78.

¹⁷³ *Ibid.*, p. 74.

¹⁷⁴ TULLY James, « Struggles over Recognition and Distribution », *op. cit.*, p. 470. « *Is there any transition from Distribution to Recognition?* » - « (...) *NO, there is not a transition from distribution to recognition or vice versa because the two are internally related (...) [and] what is required (...) is a bifocal form of critical analysis (...) without reducing one to the other* ».

¹⁷⁵ RENAULT Emmanuel, « What is the use of the notion of the struggle of recognition? », *op. cit.*, p. 197. « *Its main intention is to show on the one hand, that the classical political language of socialism is unable to deal with the new political claims of gender and ethnicity, but, on the other hand, it makes no sense to try to replace a politics of redistribution with a politics of identity* ».

« modèle identitaire » un nouveau modèle que Fraser identifie sous le nom de modèle statutaire.

2. Modèle identitaire et modèle statutaire

La multiplication des demandes de reconnaissance révèle l'existence d'un déséquilibre structurel qui évince et mine les demandes de redistribution¹⁷⁶. D'une part, le « modèle identitaire », que nous avons évoqué plus haut à partir des travaux de Taylor¹⁷⁷, est d'après Fraser la cause des problèmes d'évincement de la redistribution et de réification de l'identité plus haut mentionnés. En effet, il est plausible que ce modèle, au lieu de permettre aux membres d'une population déterminée de récupérer l'estime et le respect, les marginalise, voire les fasse adopter des mesures intolérantes ou chauvinistes¹⁷⁸. Examinons dans le détail les problèmes d'évincement et de réification.

Selon Fraser, « le modèle identitaire » provoque un évincement de la redistribution à deux niveaux qui s'opposent. D'une part, dans le cas de ceux qui ignorent les problèmes de redistribution, et d'autre part dans celui de ceux qui en sont conscients mais qui pourtant n'arrivent pas à les traiter de façon appropriée. Les premiers ont tendance à négliger les structures et les inégalités sociales existantes en se limitant à l'aspect identitaire. Les deuxièmes, dans une sorte de « théorie culturaliste de la société contemporaine »¹⁷⁹, ont tendance à reconnaître l'importance de la redistribution, mais ils en font une interprétation équivoque en supposant qu'il ne s'agit que d'une conséquence secondaire, d'une situation de non-reconnaissance et en estimant qu'aucune « politique non explicite de redistribution n'est nécessaire »¹⁸⁰. Ainsi, Fraser donne l'impression d'être à la quête d'un équilibre entre reconnaissance et redistribution, tout en essayant de repositionner et de rehausser l'importance de cette dernière dans son argumentation.

Le « modèle identitaire » pose également un problème de réification de l'identité. Il s'agit du risque d'imposer aux membres d'un groupe déterminé une identité rigide et spécifique. Fraser revient sur cet aspect pour parler de l'émergence des « formes répressives

¹⁷⁶ FRASER Nancy, *Qu'est-ce que la justice sociale ?*, *Reconnaissance et redistribution*, *op. cit.*, p. 74.

¹⁷⁷ Voir sous-partie II A 1 de ce chapitre.

¹⁷⁸ FRASER Nancy, *Qu'est-ce que la justice sociale ?*, *Reconnaissance et redistribution*, *op. cit.*, p. 72.

¹⁷⁹ *Ibid.*, p. 76.

¹⁸⁰ *Ibid.*

de communautarisme »¹⁸¹, ce qui amène « le modèle identitaire à paradoxalement renier ses propres prémisses hégéliennes »¹⁸². Fraser devient de plus en plus critique pour rendre compte des contradictions du modèle proposé et de son décalage entre la théorie et la pratique. Bien qu'elle n'insiste pas sur le concept de réification, il est important de le prendre en compte pour la troisième section de ce chapitre car, utilisé dans un autre contexte, il constitue une des pièces centrales de la réflexion de Honneth. En effet, nous verrons comment la réification est pour Honneth un signe distinctif d'une situation de non-reconnaissance.

Mais Fraser n'est pas la seule à présenter une critique du « modèle identitaire ». Nous pouvons ajouter les risques potentiels plutôt « internes » évoqués par James Tully dans sa présentation des trois caractéristiques de la politique de l'identité mentionnées plus haut (hétérogénéité, réinterprétation et aspect pratique)¹⁸³. Il s'agit de caractéristiques qui « renvoient à des formes d'injustice et d'absence de liberté propres à la politique de l'identité »¹⁸⁴. Selon Tully, une mauvaise interprétation conduit à l'attribution d'une identité étrangère par le biais d'un processus d'assujettissement et ce de deux façons : « soit en les assimilant à l'identité dominante, soit en les reléguant dans la sphère de la marginalité (...) »¹⁸⁵. De même, il précise lors d'une réflexion postérieure que les demandes de reconnaissance ne peuvent pas être considérées comme uniquement « culturelles » ou « identitaires »¹⁸⁶. Il évoque ensuite l'accès à des ressources, confirmant que les demandes de reconnaissance et de redistribution sont indissociables¹⁸⁷.

Mais revenons à Fraser qui, après avoir illustré les faiblesses du modèle identitaire, va proposer une autre approche fondamentale dans sa démarche, axée sur un cadre pragmatique visant à atténuer l'injustice sociale. La proposition de Fraser s'articule autour de la façon d'aborder la reconnaissance : « Ce qui doit faire l'objet d'une reconnaissance n'est pas l'identité propre à un groupe mais le statut pour les membres de ce groupe de partenaires à part entière dans l'interaction sociale »¹⁸⁸. Dans ce modèle le problème concernant la non-reconnaissance repose non dans l'affectation de l'identité, comme dans le modèle identitaire,

¹⁸¹ *Ibid.*, p. 78.

¹⁸² *Ibid.*

¹⁸³ Voir II A 1 de ce chapitre.

¹⁸⁴ TULLY James, « Une étude de la politique de l'identité », in MESURE Sylvie & KYMLICKA Will (dir.), *op. cit.*, p. 198.

¹⁸⁵ *Ibid.*, p. 199.

¹⁸⁶ TULLY James, « Recognition and dialogue: the emergence of a new field », in *Critical Review of International Social and Political Philosophy*, vol. 7, n° 3, automne 2004, p. 98.

¹⁸⁷ *Ibid.*

¹⁸⁸ FRASER Nancy, *Qu'est-ce que la justice sociale ?*, *Reconnaissance et redistribution*, *op. cit.*, p. 79.

mais dans une « subordination statutaire ». Il ne s'agit plus d'une situation aux dépens de comportements, croyances et attitudes de l'individu, mais du statut de ce dernier en tant que partenaire à part entière au sein de l'interaction sociale, et ce à partir d'un modèle institutionnalisé de valeurs culturelles.

Dans cette optique dite de modèle statutaire, le caractère « flou » que Fraser critique dans la reconnaissance devient plus clair. L'absence de cette reconnaissance « constitue une forme de subordination institutionnalisée, et donc une violation sérieuse du principe de justice »¹⁸⁹. Il s'agit aussi d'un changement de la façon de la combattre : « réparer le déni de reconnaissance signifie remplacer les modèles de valeurs institutionnalisés »¹⁹⁰. C'est le principe qui consiste à trouver des solutions plus « universelles » basées sur les institutions et non pas sur les identités comme c'est le cas lorsque la loi empêche deux personnes du même sexe de se marier.

En outre, ce modèle lui permet d'aborder autrement les problèmes de redistribution. En effet, au lieu de les présenter comme un aspect « secondaire » lié à la reconnaissance, ils sont plutôt placés à un même niveau. Ainsi, les deux notions vont constituer les deux dimensions principales qui construisent le concept de « justice sociale ». Il est intéressant d'examiner la façon dont Fraser mène sa réflexion basée sur la justice en accordant la même place aux problèmes de reconnaissance et de redistribution du point de vue du modèle statutaire et non pas du modèle identitaire. Elle défend l'idée que cette perspective « situe le problème de la reconnaissance dans un cadre social plus large »¹⁹¹ et un contexte « de compréhension plus large de la société contemporaine »¹⁹².

La deuxième section de ce chapitre nous a permis d'examiner les principales interprétations du concept de reconnaissance. D'une part, nous avons présenté les politiques de la reconnaissance à partir des travaux de Charles Taylor qui expliquent la place de l'identité dans la reconnaissance et étudient la position de la reconnaissance dans le débat opposant universalité et différence. D'autre part, nous avons donné un aperçu du lien entre reconnaissance et redistribution en présentant la théorie de Nancy Fraser, divisée entre un modèle identitaire et le *status model*. D'après Fraser, le concept de reconnaissance doit être

¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 80.

¹⁹⁰ *Ibid.*, p. 81.

¹⁹¹ *Ibid.*, p. 83.

¹⁹² *Ibid.*, p. 84.

examiné en dehors de la question identitaire, et par conséquent en tant que complément du concept de redistribution. Ceci est contesté par Axel Honneth, qui nous offre une troisième vision du concept de la reconnaissance, sur laquelle reposera la suite de notre travail.

Nous étudierons l'approche de Honneth en reprenant certains des aspects mentionnés précédemment et en revenant sur son opposition à la thèse de Nancy Fraser. La présentation de ce débat nous permettra d'explicitier le choix théorique de ce travail ainsi que ses conséquences éventuelles pour faire le lien, dans un troisième chapitre, avec la dimension symbolique de l'exclusion sociale.

III. L'approche honnethienne de la reconnaissance

A. La lutte pour la reconnaissance

1. La démarche de Honneth

*La Lutte pour la reconnaissance : pour une grammaire morale des conflits sociaux*¹⁹³ est la pierre angulaire des travaux de Honneth¹⁹⁴ et symbolise aujourd'hui le devenir de l'école de Francfort et de la théorie critique¹⁹⁵. Honneth, en s'appuyant sur des réflexions sociohistoriques, psychanalytiques, voire anthropologiques, reprend surtout la théorie du jeune Hegel (écrits d'Iéna, 1801-1807) en s'éloignant de sa *Phénoménologie de l'esprit* (1807). Pour Honneth, la reconnaissance est le point de départ d'une théorie qui vise à examiner de façon critique une définition générale de la justice dans le cadre d'une interprétation des conflits sociaux en termes « moraux » et non pas en tant que conflits d'intérêts¹⁹⁶.

Il existe dans ces conflits non seulement des motivations utilitaires, mais aussi morales. Ces dernières ont un rôle prépondérant dans la compréhension de l'émergence de

¹⁹³ HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, *op. cit.*

¹⁹⁴ A nos yeux, l'analyse la plus complète aujourd'hui des travaux de Honneth se trouve dans l'ouvrage de DERANTY Jean-Philippe, *Beyond communication. A critical study of Axel Honneth's social philosophy*, Brill, Leiden, 2009.

¹⁹⁵ Pour une présentation analytique de l'École de Francfort voir CORTINA Adela, *La escuela de Fráncfort. Crítica y utopía*, Síntesis, Madrid, 2008.

¹⁹⁶ RAMOND Charles, « Le retour des sentiments moraux dans l'approche de la reconnaissance (de la « grammaire morale des conflits sociaux » à la grammaire des sentiments moraux), *op. cit.* »

sentiments d'injustice sociale ou politique¹⁹⁷ qui peuvent par exemple concerner un manque de respect (qui affecte la valeur universelle de liberté) et un sentiment de déshonneur (qui affecte la valeur sociale d'une activité)¹⁹⁸. En ce sens, dans l'approche de Honneth, l'identité et l'autoréalisation de l'individu sont fondamentales car elles « dépend[ent] de et doi[ven]t être confirmée[s] par la reconnaissance »¹⁹⁹. Ainsi, la normativité de son approche « repose sur les efforts que l'individu déploie pour préserver son identité personnelle indemne »²⁰⁰. Une dizaine d'années après la parution de *La Lutte pour la reconnaissance : pour une grammaire morale des conflits sociaux*, dans un article intitulé « *Grounding recognition : a rejoinder to critical questions* » qui va d'ailleurs l'exposer à une auto-critique sur l'ensemble de sa réflexion²⁰¹, Honneth résume son intention initiale :

« (...) initialement (...) j'ai commencé à utiliser le modèle de la reconnaissance du jeune Hegel comme la clé pour spécifier les conditions universelles à partir desquelles les êtres humains se forment une identité ; l'intention de base était de conceptualiser les structures de la reconnaissance mutuelle analysées par Hegel non simplement en tant que conditions préalables pour la conscience de soi mais en tant que conditions pratiques pour le développement d'un rapport positif avec soi »²⁰²

Dans l'ensemble, sa démarche doit être replacée dans une théorie critique de la société qui vise « à déterminer si les attentes de reconnaissance se résument à des constructions sociales (...) ou si elles comportent également un noyau plus fondamental [cas dans lequel] l'idée de reconnaissance peut désigner un point de vue critique sur les faits sociaux »²⁰³. Honneth défend cette dernière position à travers ce qu'il nomme une théorie de la constitution

¹⁹⁷ RENAULT Emmanuel, « What is the use of the notion of the struggle of recognition? », *op. cit.*, p. 197.

¹⁹⁸ *Ibid.*

¹⁹⁹ *Ibid.* « (...) depends on and must be confirmed by recognition ».

²⁰⁰ *Ibid.* « (...) rests upon individual efforts to preserve an unharmed personal identity ».

²⁰¹ HONNETH Axel, « Grounding recognition: A rejoinder to critical questions », *op. cit.*, p. 499-519. Ce travail est à nos yeux d'une richesse incomparable pour toute réflexion sur l'œuvre de Honneth, car il permet non seulement d'avoir un aperçu plus complet de son approche initiale, mais aussi de son évolution. L'article est une réponse aux analyses critiques sur l'ensemble de l'approche de Honneth, également publiées dans *Inquiry* par HEIDEGREN Carl-Göran (« Anthropology, social theory and politics: Axel Honneth's theory of recognition », in *Inquiry*, 45, n° 4, 2002, p. 433-446), IKÄHEIMO Heikki (« On the genus and species of recognition », p. 447-462.), LAITINEN Arto (« Interpersonal recognition – A response to value or a precondition of personhood? », p. 463-478) et KAUPPINEN Antti (« Reason, recognition and internal critique », p. 479-498).

²⁰² HONNETH Axel, « Grounding recognition: a rejoinder to critical questions », *op. cit.*, p. 500. « (...) initially (...) I had set out to employ the young Hegel's model of recognition as the key to specifying the universal conditions under which human beings can form an identity; the underlying intention was basically to conceptualize the structures of mutual recognition analysed by Hegel not merely as preconditions for self-consciousness but as practical conditions for the development of a positive relation-to-self ».

²⁰³ RENAULT Emmanuel, « Théorie de la reconnaissance et sociologie de l'injustice », in GUILLAUD Yann & WIDMER Jean (dir.), *op. cit.*, p. 54.

intersubjective de l'individualité²⁰⁴, que l'on retrouve déjà dans ses premiers travaux²⁰⁵. Cette théorie atténue l'opposition individu et communauté propre aux thèses communautariennes jugeant cette opposition irréconciliable : « (...) individualité, autonomie et droits intrinsèquement opposés à collectivité, solidarité et responsabilité »²⁰⁶. Or, l'approche de Honneth considère la communauté et la solidarité comme le résultat d'un projet d'autonomie²⁰⁷.

Par ailleurs, en reposant sur l'identité et l'autoréalisation de l'individu, l'approche initiale de Honneth va être influencée par une forme spécifique de psychologie morale²⁰⁸. Pilapil évoque trois raisons pour justifier cette influence : D'abord, l'approche de Honneth est « enracinée dans une philosophie anthropologique, particulièrement dans le caractère intersubjectif des individus »²⁰⁹; ensuite, elle se base sur l'expérience de l'injustice dont sont victimes les individus²¹⁰; enfin, elle rend compte d'une conception de la « vie bonne » en tant qu'idéal d'autoréalisation²¹¹. Cette psychologie, qui « examine le fonctionnement humain dans des contextes moraux (...) se servant à la fois des ressources empiriques des sciences humaines et des ressources conceptuelles de l'éthique philosophique »²¹², va mettre en avant l'idée que « la question normative au centre de l'éthique philosophique requiert une sorte de traitement qui est au moins partiellement psychologique »²¹³.

²⁰⁴ *Ibid.*

²⁰⁵ D'après Deranty, il s'agit surtout des deux premiers livres de Honneth, à savoir *Action sociale et nature humaine* (1980) et *La critique du pouvoir* (1985). DERANTY Jean-Philippe, « Les horizons marxistes de l'éthique de la reconnaissance », in *Actuel Marx*, Presses Universitaires de France, n° 38, 2005/2, p. 172.

²⁰⁶ YAR Majid, *op. cit.*, p. 117. « (...) individuality, autonomy and rights as intrinsically opposed to collectivity, solidarity and responsibility ».

²⁰⁷ *Ibid.*

²⁰⁸ PILAPIL Renante, « Psychologization of injustice? On Axel Honneth's theory of recognitive justice », *op. cit.*, p. 80.

²⁰⁹ *Ibid.*, p. 89. « (...) it is rooted in a philosophical anthropology, particularly the intersubjective character of human persons ».

²¹⁰ *Ibid.*

²¹¹ *Ibid.*

²¹² DORIS John & STICH Stephen, « Moral Psychology: Empirical Approaches », *Stanford Encyclopedia of Philosophy*, Stanford University, 19 avril 2006 (1^{ère} mise en ligne). Consulté le 05/03/2009 sur le site <http://plato.stanford.edu/entries/moralpsych-emp/>. « (...) investigates human functioning in moral contexts, and asks how these results may impact debate in ethical theory (...) drawing on both the empirical resources of the human sciences and the conceptual resources of philosophical ethics ».

²¹³ WALLACE R. Jay, « Moral psychology », in JACKSON Franck & SMITH Michael (ed.), *The Oxford handbook of contemporary philosophy*, Oxford University Press, Oxford, 2005, p. 86. « (...) normative questions at the centre of philosophical ethics have been understood to require a kind of treatment that is at least partly psychological ». Pour un approfondissement à ce sujet voir par exemple PRINZ Jesse, « The emotional basis of moral judgment », in *Philosophical Explorations*, vol. 9, 2006, p. 29-43; JONES Karen, « Metaethics and Emotions Research: A Reply to Prinz », in *Philosophical Explorations*, *op. cit.*, p. 45-53; DORIS John M. & STICH Stephen, « As a matter of fact: Empirical perspectives on ethics », in JACKSON Franck & SMITH

C'est en suivant cette perspective que l'approche de Honneth va relever aussi d'une psychologie sociale basée sur les travaux de G. H. Mead. Une psychologie qui pourtant, comme l'explique Deranty, « ne doit pas induire en erreur »²¹⁴. Le but de Honneth est la reconstruction du rôle de l'intersubjectivité chez Hegel à partir de Mead, qui explique la façon dont « la psychologie peut découvrir les mécanismes par lesquels l'individu prend conscience de sa propre subjectivité »²¹⁵. Honneth développe donc son analyse en se servant des travaux de Mead pour examiner « l'idée que les sujets humains doivent leur identité à l'expérience d'une reconnaissance intersubjective »²¹⁶. Il s'agit de ce que Honneth nomme « la naturalisation de l'idée hégélienne »²¹⁷ qu'il examine en deux temps.

D'une part, la mise en évidence de la vision intersubjective de la conscience de soi (« mécanisme psychique qui rapporte le développement de la conscience de soi à l'existence d'un deuxième sujet »²¹⁸) que Honneth évoque dans les termes suivants : « un sujet ne peut prendre conscience de lui-même que dans la mesure où il apprend à considérer sa propre action dans la perspective – symboliquement représentée – d'une seconde personne »²¹⁹. Honneth compare cette distinction conceptuelle entre le « je » et le « moi » de Mead à celle qui unit deux interlocuteurs dans un dialogue. Tandis que le « moi » désigne « l'image cognitive que le sujet se fait de lui-même, à partir du moment où il apprend à se percevoir du point de vue d'une seconde personne »²²⁰, le « je » précède cette image²²¹.

D'autre part, l'analyse des conditions intersubjectives de la relation pratique à soi que Honneth explique de la façon suivante :

Michael (ed.), *op. cit.*, p. 114-152 ; et l'ensemble de l'œuvre *Moral psychology* éditée par ARMSTRONG-SINNOTT, *Volume 1: The evolution of morality: adaptations and innateness* ; *Volume 2: The cognitive science of morality: intuition and diversity* et *Volume 3: The neuroscience of morality: emotion disease and development* (MIT Press, Cambridge (Massachusetts), 2008). Cette œuvre constitue une des références actuelles les plus importantes en psychologie morale.

²¹⁴ D'après Deranty, « la théorie de la socialisation et de la reproduction sociale [de Mead] est fondée sur des prémisses naturalistes et pragmatistes. Elle analyse les spécificités de la socialité humaine en partant du principe que les facultés humaines sont issues des exigences de l'action, et qu'elles peuvent être étudiées par contraste avec les types d'action dans leur environnement d'autres formes de vie organique. La psychologie sociale de Mead s'intéresse donc d'abord aux interactions entre animaux pour mieux cerner la spécificité des sociétés humaines, et en ramenant toujours l'analyse des besoins et des facultés à leur origine et expression corporelles ». Voir DERANTY Jean-Philippe, « Les horizons marxistes de l'éthique de la reconnaissance », *op. cit.*, p. 172.

²¹⁵ HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, *op. cit.*, p. 89-90.

²¹⁶ *Ibid.*, p. 87.

²¹⁷ *Ibid.*, p. 87.

²¹⁸ *Ibid.*, p. 92.

²¹⁹ *Ibid.*

²²⁰ *Ibid.*, p. 93.

²²¹ *Ibid.*, p. 91. Pour une analyse critique et plus approfondie de cette distinction voir MARKELL Patchen, « The potential and the actual: Mead, Honneth and the « I » », in VAN DER BRINK Bert & OWEN David, *op. cit.*, p. 109-132.

« Le concept même de « reconnaissance » signale déjà clairement qu'il [Hegel] s'intéressait moins à la relation cognitive d'interaction par laquelle un sujet prend conscience de lui-même qu'aux formes de confirmation pratique qui lui permettent d'acquérir une compréhension normative de lui-même en tant qu'incarnant un certain type de sujet. »²²²

Dans ce cas, le « moi », qui auparavant représentait l'image cognitive que le sujet se fait de lui-même grâce à autrui, devient l'image d'une attente normative. Cette attente s'explique par la façon dont l'enfant ne peut juger son comportement bon ou méchant que s'il réagit à ses propres actes avec les mots appris de ses parents²²³. Le « moi » n'est plus neutre, mais « l'image pratique de la personne propre : le sujet en se plaçant dans la perspective normative de son partenaire d'interaction, reprend les valeurs morales de ce dernier, pour les appliquer à la relation pratique qu'il entretient avec lui-même »²²⁴. C'est de cette façon que le sujet acquiert la « compréhension normative de lui-même » ci-dessus mentionnée.

Cependant, il est important de noter que ce recours à Mead n'est plus d'actualité. Honneth en parle lorsqu'il se voit dans l'obligation de remettre en cause son approche dans son article « *Rejoinder to critical questions* »²²⁵. Honneth prend définitivement ses distances à partir du moment où il accepte que la reconnaissance chez Mead ne tient pas compte du caractère de l'action d'autrui et « ne saisit jamais la question sur quel type de comportement peut être bénéfique, pendant le processus de maturation, au développement d'un rapport positif avec soi »²²⁶. En ce sens, Honneth admet sa réticence à utiliser Mead pour caractériser le concept de reconnaissance en tant qu'« un type d'attitude ou d'action » spécifique dans un contexte sociologique²²⁷. Sa conclusion est inflexible : « le naturalisme de l'approche [de Mead] est trop fort pour pouvoir saisir la reconnaissance comme un comportement habituel qui a lieu dans un *espace de raisons morales* historiquement émergent »²²⁸.

²²² *Ibid.*, p. 92-93.

²²³ *Ibid.*, p. 93.

²²⁴ *Ibid.*, p. 94.

²²⁵ HONNETH Axel, « Grounding recognition: A rejoinder to critical questions », *op. cit.*, p. 499-519.

²²⁶ *Ibid.*, p. 502. « never addresses the question as to what sort of behaviour might be especially beneficial, during the maturation process, for developing a positive relation-to-self ».

²²⁷ Voir Annexes, Entretiens, Entretien 2 avec Axel Honneth à l'Université de Francfort, 24 avril 2009, question 2.

²²⁸ HONNETH Axel, « Grounding recognition: A rejoinder to critical questions », *op. cit.*, p. 503. « the naturalism of his approach is too strong for it to be possible to view recognition as habituated behavior that takes place in a historically emergent space of moral reasons » (les italiques appartiennent au texte d'origine). Par cet espace, Honneth se réfère (p. 507) à l'analyse de Laitinen (« Interpersonal recognition – A response to value or a precondition of personhood? », *op. cit.*, p. 463-478), avec qui il partage l'idée selon laquelle un tel espace confirme le caractère d'action morale de la reconnaissance. Honneth explique que si la reconnaissance

C'est comme complément, voire comme substitution, à sa réflexion sur Mead que Honneth poursuit son analyse de l'intersubjectivité en suivant la piste des études de psychologie génétique contemporaine d'inspiration interactionniste où il s'attarde à examiner le processus de socialisation de l'enfant²²⁹. Il démontre d'une part que le processus qui permet l'interaction des enfants a lieu dans « l'acte de s'emparer de la perspective d'une autre personne »²³⁰, et d'autre part, que « les attentes de reconnaissance sont si intimement liées au processus de socialisation qu'elles définissent les conditions d'une identité non lésée »²³¹. Ceci signifie que l'enfant, après neuf mois, en établissant son rapport à un monde objectif décentre sa personne au profit d'une seconde personne. En outre, ce décentrement lui fait acquérir une « autorité qui peut corriger ses jugements sur le monde, lui permettant pour la première fois de percevoir les objets d'une façon impersonnelle et objective »²³². Cette perspective de la reconnaissance basée sur une « naturalisation » de l'idée hégélienne, nous permet de comprendre en partie pourquoi pour Honneth la reconnaissance est un outil. Il y a selon lui une volonté d'« opérationnalisation » (dans le sens d'applicabilité) du concept dans les rapports sociaux aujourd'hui qui caractérise son analyse de la reconnaissance.

Ce qui va enfin compléter cette logique, c'est la dimension morale de l'approche de Honneth (que nous aurons l'occasion d'examiner de façon plus détaillée dans le chapitre suivant) selon laquelle les victimes de mauvais traitement vont décrire leurs expériences à l'aide de catégories morales (comme l'« offense » et l'« humiliation »²³³). Ces catégories qui

d'autrui est motivée par les raisons, il est possible de la comprendre comme une manière d'agir basée sur l'intérieur. Ces raisons sont considérées comme « évaluatives » dans la mesure où « en reconnaissant les individus (ou les groupes) nous semblons toujours être en train de rendre leur valeur manifeste » (« in recognizing persons (or groups) we always seem to be making their value manifest »). Il est également possible de suivre une partie de cette discussion en français dans l'article de Honneth « La reconnaissance comme idéologie », in HONNETH Axel, *op. cit.*, p. 252-260. Nous revenons partiellement sur les caractéristiques évaluatives de la reconnaissance dans le troisième chapitre de ce travail.

²²⁹ HONNETH Axel, « Grounding recognition: A rejoinder to critical questions », *op. cit.*, p. 504. Pour un approfondissement de ce sujet voir HONNETH Axel, « Postmodern identity and object-relations theory: on the supposed obsolescence of psychoanalysis », in *Philosophical Explorations*, vol. 2, 1999, p. 225-242.

²³⁰ HONNETH Axel, « Reification: a recognition-theoretical view », *op. cit.*, p. 114. *Ibid.*, « (...) in the act of taking over another person's perspective ».

²³¹ RENAULT Emmanuel, « Théorie de la reconnaissance et sociologie de l'injustice », in GUILLAUD Yann & WIDMER Jean (dir.), *op. cit.*, p. 54.

²³² HONNETH Axel, « Reification: a recognition-theoretical view », *op. cit.*, p. 114. « (...) an authority who can correct its judgments about the world, allowing it for the first time to perceive objects in an impersonalized, objective way ».

²³³ Il est important de faire attention à la façon dont l'architecture de la démarche de Honneth peut s'avérer confuse en ce qui concerne l'usage de certains mots. Cette confusion est double : elle se trouve dans les traductions des ouvrages de Honneth et dans les interprétations qu'en font d'autres auteurs. Dans le premier cas, nous pouvons citer le cas de l'expression « *Empfindung von Missachtung* » ou « *Verletzungsgeföhle* » (p. 262) en opposition à « sentiment d'être méprisé » (p. 195) et à « *hurt feelings* » (p. 163) (voir les versions originale et en anglais de *La lutte pour la reconnaissance : Kampf um Anerkennung. Zur moralischen Grammatik sozialer*

renvoient à des formes de déni de reconnaissance²³⁴, déterminent « des réactions émotionnelles négatives »²³⁵ telles que des sentiments de colère, d'indignation ou de honte sociale pouvant fournir « le motif déterminant d'une lutte pour la reconnaissance »²³⁶. Il s'agit de ce que Kauppinen a nommé le double rôle de ces réactions dans l'approche de Honneth : d'un point de vue épistémologique, elles constituent « une évidence annulable de non-reconnaissance et donc la présence d'une raison normative pour un changement »²³⁷ ; d'un point de vue motivationnel, elles vont promouvoir ce changement.

Parmi ces sentiments, la honte (« sorte d'affaiblissement du sentiment que l'individu a de sa propre valeur (...) [lorsqu'il] découvre qu'il ne possède pas la valeur sociale qu'il s'attribuait jusque-là »)²³⁸ occupe une place principale dans l'ensemble de la démarche :

« La honte est une notion centrale pour moi (...) Soit vous avez honte et vous réagissez par des situations d'individualisme, c'est-à-dire que vous avez honte parce que vous n'appartenez pas à la culture majoritaire ou à la société (...), soit vous ne réagissez pas de façon individualiste, mais à la place vous surmontez votre propre honte individuelle en discutant avec d'autres personnes sur ces expériences, pour ensuite développer une certaine tendance à réagir offensivement »²³⁹.

Il s'agit de la distinction entre la honte qui prend source dans l'individu lui-même (« (...) le sujet se sent diminué parce qu'il a enfreint une norme morale dont l'observance constituait un principe fondamental de ses propres idéaux »²⁴⁰) et celle qui est conséquence d'une cause extérieure (« (...) le sujet est accablé par un sentiment d'infériorité parce que ses partenaires d'interaction enfreignent des normes morales dont l'observance lui permettait de

Konflikte, *op. cit.*; et *The Struggle for recognition: the moral grammar of social conflicts*, Polity, Cambridge, 1995). Dans le deuxième cas, nous pouvons citer le cas de Renault qui donne directement à ces « catégories morales » le nom de « blessures morales ». Voir RENAULT Emmanuel, « Le discours du respect », in CAILLE Alain, *op. cit.*, p. 171. Par ailleurs, le problème des traductions est aussi mis en relief par BASAURE Mauro, « Réification et pathologies du social. Sur la réactualisation d'un concept clé par Axel Honneth et la troisième génération de l'École de Francfort », in LAZZERI Christian & NOUR Soraya, *op. cit.*, p. 79, note de bas de page 34.

²³⁴ HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, *op. cit.*, p. 161.

²³⁵ *Ibid.*, p. 166.

²³⁶ *Ibid.*, p. 169.

²³⁷ KAUPPINEN Antti, « Reason, recognition and internal critique », *op. cit.*, p. 490. « A defeasible evidence of a failure of recognition and thus the presence of a normative reason for change ».

²³⁸ HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, *op. cit.*, p. 166 et 168-170.

²³⁹ Voir Annexes, Entretiens, Entretien 2 avec Axel Honneth, question 3. « [It] is a central notion for me (...) You are either ashamed that you normally react by situations of individualism, i.e. you feel ashamed because you don't belong to the majority culture or the society (...) Or you don't react individualistically, but instead overcome your own individual shame by talking with others about these experiences, and then you develop a certain tendency to react to it offensively ».

²⁴⁰ HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, *op. cit.*, p. 169.

son côté de se reconnaître comme la personne qu'il souhaitait être »²⁴¹). Dans l'ensemble, ces sentiments font découvrir à l'individu « que sa propre personne dépend constitutivement de la reconnaissance d'autrui »²⁴².

Comme l'affirme Renault, l'approche de Honneth a pour « intérêt d'offrir un ensemble d'instruments heuristiques [il fait référence plus loin à une « fécondité heuristique »²⁴³] permettant de rendre compte des enjeux que représentent pour les individus leurs expériences de reconnaissance et de déni de reconnaissance »²⁴⁴. Cet aspect complète ce que l'on appelle la caractéristique « multidimensionnelle » de la reconnaissance chez Honneth²⁴⁵. C'est-à-dire qu'à la différence des positionnements « unidimensionnels » associés surtout à Kant et aux discussions sur les politiques de l'identité, Honneth propose d'examiner trois formes de reconnaissance différentes (sans jamais insister sur le fait qu'elles sont les seules²⁴⁶). Ces formes correspondent à trois différents besoins que le sujet cherche à satisfaire à la fois intersubjectivement et socialement²⁴⁷ et qui établissent « un rapport avec soi positif »²⁴⁸. Elles trouvent leur origine dans les trois formes fondamentales de la reconnaissance selon Hegel, à savoir l'éthicité sociale (ou solidarité), le droit et l'amour.

Commençons par l'amour. Il est examiné de la façon la plus neutre possible, à partir des relations primaires suggérant des liens affectifs forts entre un nombre réduit de personnes²⁴⁹. Sur un plan empirique ceci revient à reprendre la formule hégélienne qui décrit l'amour comme le fait d'« être soi-même dans un corps étranger »²⁵⁰. Pour son analyse, Honneth se réfère à l'étude psychanalytique des rapports d'interaction de la première enfance à partir desquels, par le biais du rapport émotionnel avec autrui, l'enfant apprend à devenir un sujet autonome²⁵¹. En se basant sur des recherches dans le champ de la théorie

²⁴¹ *Ibid.*

²⁴² *Ibid.*

²⁴³ RENAULT Emmanuel, « Le discours du respect », in CAILLE Alain, *op. cit.*, p. 161.

²⁴⁴ *Ibid.*

²⁴⁵ LAITINEN Arto, « Interpersonal recognition – A response to value or a precondition of personhood? », *op. cit.*, p. 463-464.

²⁴⁶ *Ibid.*, p. 470.

²⁴⁷ YAR Majid, « Honneth and the communitarians: towards a recognitive critical theory of community », *op. cit.*, p. 122. « (...) which that subject seeks to satisfy intersubjectively ».

²⁴⁸ *Ibid.*, « (...) 'practical relation to « self » ». Pour une présentation complémentaire et approfondie de ces trois formes de reconnaissance, il est intéressant d'étudier la proposition de Paul Ricœur dans son *Parcours de la reconnaissance*, *op. cit.*, p. 273-296.

²⁴⁹ HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, *op. cit.*, p. 117.

²⁵⁰ *Ibid.*

²⁵¹ *Ibid.*, p. 119.

[psychanalytique] de la relation d'objet²⁵² l'amour est identifié « comme une relation d'interaction fondée sur un modèle particulier de reconnaissance réciproque »²⁵³.

Honneth fait aussi appel aux travaux du psychanalyste Donald Winnicott. Ce dernier va mener une réflexion sur les effets de la sociabilité de l'enfant dans un processus de connaissance et de reconnaissance dans lequel l'environnement joue un rôle majeur²⁵⁴. Au début il y a l'« intersubjectivité primaire »²⁵⁵, celle qui rend compte de la symbiose entre l'enfant et la mère ; ensuite, il y a le processus qui donne fin à cette symbiose et à travers lequel l'enfant et la mère deviennent des êtres « indépendants »²⁵⁶. L'amour, affirme Honneth, va favoriser la confiance en soi, essentielle à la participation « de façon autonome à la vie publique »²⁵⁷. Cette confiance est le résultat de la capacité acquise par l'enfant à « être seul » dans une relation de réciprocité. La reconnaissance à partir de l'amour se définit comme le double processus par lequel l'autre est à la fois libéré et attaché émotionnellement sur un plan affectif (et non pas cognitif)²⁵⁸.

La deuxième forme est constituée par le droit. Elle repose sur la reconnaissance des droits d'autrui par l'individu afin de se comprendre soi-même comme personne juridique. Cette forme, examinée uniquement par Honneth de façon conceptuelle, se constitue « à l'issue d'une évolution historique »²⁵⁹. Cette évolution retrace la façon dont le système juridique est l'expression d'intérêts universels propres à tous les membres de la société²⁶⁰. Le droit va ainsi garantir aux individus le respect de soi qui se traduit par la façon dont « l'adulte acquiert dans

²⁵² *Ibid.*

²⁵³ *Ibid.*

²⁵⁴ Voir WINNICOTT Donald, « Psychose et soins maternels », in *De la pédiatrie à la psychanalyse*, Payot, 1989 (1^{ère} édition 1969), p. 188 ; « L'enfant en bonne santé et l'enfant en période de crise : quelques propos sur les soins requis », in *Processus de maturation chez l'enfant*, Paris, Payot, 1970, p. 25 ; et *Jeu et réalité, l'espace potentiel*, Gallimard, 1975 (1^{ère} édition 1971). Pour une première approximation sur Winnicott, voir CHICHE Sarah, « Winnicott, psychanalyste de l'enfant », in *Sciences Humaines*, n° 231, novembre 2011, p. 52-57. En outre, lors de notre premier entretien, Honneth s'est référé à plusieurs reprises aux conditions des enfants en Allemagne suite à un épisode d'abandon. Il est revenu sur cet épisode en insistant sur l'importance de la reconnaissance à ce niveau. Nous examinons cet aspect dans le chapitre suivant Voir Annexes, Entretiens, Entretien 1 avec Axel Honneth, question 1.

²⁵⁵ HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, *op. cit.*, p. 121.

²⁵⁶ Les travaux de Winnicott examinent de près les différentes étapes de ce processus : la « dépendance absolue », le « stade du maintien » et la « dépendance relative ». Au final la mère et l'enfant « peuvent chacun se savoir dépendants de l'amour de l'autre, sans pour autant devoir fusionner symbiotiquement » et ce à travers les mécanismes psychiques de « destruction » et « phénomènes transitionnels » : « grâce auxquels s'opère l'assimilation effective des nouvelles expériences ». HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, *op. cit.*, p. 121, 123 et 125.

²⁵⁷ HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, *op. cit.*, p. 132.

²⁵⁸ *Ibid.*, p. 131-132.

²⁵⁹ *Ibid.*, p. 133.

²⁶⁰ *Ibid.*, p. 134.

l'expérience de la reconnaissance juridique la possibilité de comprendre ses actes comme une manifestation, respectée par tous, de sa propre autonomie »²⁶¹. Cette autonomie peut se traduire par la reconnaissance qui met en valeur « l'usage de sa propre liberté »²⁶².

Enfin, la troisième forme est celle de la solidarité, à l'intérieur de laquelle les « sujets s'intéressent à l'itinéraire personnel de leur vis-à-vis parce qu'ils ont établi entre eux des liens d'estime symétrique »²⁶³. La solidarité procure aux individus l'estime de soi ; c'est-à-dire, « la reconnaissance de la valeur sociale de sa propre existence »²⁶⁴. Pour le formuler autrement, « l'estime porte sur les contributions des individus aux fins poursuivies par la société »²⁶⁵. Cette estime de soi est déterminante pour que les individus soient conscients de leurs capacités. Il est important de considérer que d'après cette forme de reconnaissance « les rapports d'estime sociale sont, dans les sociétés modernes, l'enjeu d'une lutte permanente, dans laquelle les différents groupes s'efforcent sur le plan symbolique de valoriser les capacités liées à leur mode de vie particulier et de démontrer leur importance pour la vie commune »²⁶⁶. Il est important de préciser que dans chacune des trois formes de reconnaissance, les différents rapports à soi (confiance, respect et estime) ne sont pas étrangers les uns aux autres : dans chaque forme, la confiance, le respect et l'estime existent, sont nécessaires²⁶⁷ et se connectent de façons complexes²⁶⁸.

De manière générale, il s'agit pour Honneth d'assurer « les conditions de la reconnaissance réciproque qui permettent à la formation de l'identité personnelle – et donc à la réalisation de soi de l'individu – de s'accomplir de façon satisfaisante »²⁶⁹. Ces conditions font partie de la thèse selon laquelle « l'attente normative que les sujets adressent à la société s'oriente en fonction de la reconnaissance de leurs capacités par l'autrui généralisé »²⁷⁰. Cette thèse suit deux orientations : d'une part, la socialisation morale des sujets, c'est-à-dire « des

²⁶¹ *Ibid.*, p. 144.

²⁶² RENAULT Emmanuel, « Le discours du respect », in CAILLE Alain, *op. cit.*, p. 171.

²⁶³ HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, *op. cit.*, p. 156.

²⁶⁴ RENAULT Emmanuel, « Le discours du respect », in CAILLE Alain, *op. cit.*, p. 171.

²⁶⁵ LE GOFF Alice, « Honneth Axel », *op. cit.*, p. 5. Consulté le 10/06/2011 sur le site <http://www.dicopo.fr/spip.php?article106>.

²⁶⁶ HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, *op. cit.*, p. 154.

²⁶⁷ RENAULT Emmanuel, « Théorie de la reconnaissance et sociologie de l'injustice », in GUILLAUD Yann & WIDMER Jean (dir.), *op. cit.*, p. 55-56.

²⁶⁸ YAR Majid, « Honneth and the communitarians: towards a recognitive critical theory of community », *op. cit.*, p. 123.

²⁶⁹ HONNETH Axel, « L'approche de la reconnaissance : une esquisse », in *Revue du Mauss*, n° 23, 2004, p. 134.

²⁷⁰ *Ibid.*

capacités et des besoins spécifiques qui les constituent en tant que personnes grâce aux réactions positives (...) chez le partenaire généralisé de l'interaction »²⁷¹ ; d'autre part, son intégration morale à la société entendue « comme un processus d'inclusion qui se joue à travers des formes réglées de reconnaissance »²⁷².

Cependant, ces deux orientations n'acquièrent tout leur sens qu'en étudiant la notion de « lutte » associée à la grammaire morale des conflits sociaux. Empruntée à Hegel, la « lutte » se réfère en principe à la dialectique du maître et de l'esclave, mais de façon plus générale aux implications sociales et normatives qui sont le produit des demandes de reconnaissance : le sujet « lutte » pour une reconnaissance de son identité par autrui, ce qui implique des conditions relationnelles particulières qui vont mener à l'affrontement. Il s'agit pour Honneth de l'engagement « entre deux personnes, c'est-à-dire entre deux sujets porteurs de droits, une lutte dont l'objet est la reconnaissance de leurs exigences respectives et divergentes »²⁷³. De façon plus précise, Honneth défend l'idée selon laquelle cette lutte est le retentissement des « réactions émotionnelles négatives » ressenties face aux dénis de reconnaissance. Pour le dire autrement : « les motifs de résistance et de révolte sociale se constituent dans le cadre d'expériences morales qui découlent du non-respect d'attentes de reconnaissance profondément enracinées »²⁷⁴.

Mais cette lutte n'apparaît pas de la même façon dans les formes ou sphères de reconnaissance. En ce sens, Honneth établit la distinction entre l'amour « qui comporte une dimension existentielle de lutte »²⁷⁵, mais qui ne peut pas être généralisée « au-delà du cercle de la relation primaire »²⁷⁶, et le droit et la solidarité. Dans ces deux dernières formes « les expériences personnelles de mépris peuvent être interprétées et représentées comme des réalités auxquelles d'autres sujets sont également exposés »²⁷⁷. Ainsi redéfinit-il le concept de « lutte » selon une dimension « sociale » comme « le processus pratique au cours duquel des expériences individuelles de mépris sont interprétées comme des expériences typiques d'un

²⁷¹ *Ibid.*

²⁷² *Ibid.*

²⁷³ HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, *op. cit.*, p. 32.

²⁷⁴ *Ibid.*, p. 195.

²⁷⁵ *Ibid.*, p. 193.

²⁷⁶ *Ibid.*, p. 194.

²⁷⁷ *Ibid.*

groupe tout entier, de manière à motiver la revendication collective de plus larges relations de reconnaissance »²⁷⁸.

En effet, comme Laudou l'indique, « la demande de reconnaissance est le lieu d'une méconnaissance double – confusion du particulier et l'universel ; confusion du sujet et de l'objet – qui est aussi une méconnaissance croisée [et] qui est sans doute nul une des racines du conflit pour la reconnaissance »²⁷⁹. Pour Laudou ce conflit existe car la reconnaissance « est à l'horizon de toute demande »²⁸⁰. Il estime donc le concept important dans un contexte relationnel : « adresser la parole à quelqu'un, c'est déjà demander d'être reconnu comme un possible interlocuteur (...) c'est tout aussi bien le reconnaître comme digne de nous répondre »²⁸¹.

Ainsi, quand cette demande n'aboutit pas, différentes « luttes » apparaissent, provoquées par un conflit d'ordre intersubjectif. Renault offre une analyse claire de cette idée en distinguant deux formes de lutte : agonistique et consensuelle²⁸². La première forme mène à une lutte « de » reconnaissance dans le sens où il n'existe pas d'effet conciliateur entre les acteurs. Quand il y a consensus, il y a une demande « pour » une reconnaissance et donc un effet conciliateur. Renault explique que l'approche de Honneth a été critiquée comme présupposant ce caractère consensuel²⁸³, mais que cette critique est basée sur une absence de différenciation entre une lutte « de » ou une lutte « pour » la reconnaissance²⁸⁴. Les luttes agonistiques, ou « luttes de la reconnaissance » ont plutôt tendance à renforcer le conflit (par des manifestations violentes par exemple) au lieu de l'atténuer. Cette distinction permet une compréhension plus précise du sens que Honneth donne au concept de lutte. En outre, il est important de souligner que dans les deux formes de lutte, une « dynamique normative » est

²⁷⁸ *Ibid.*

²⁷⁹ LAUDOU Christophe, « La demande de reconnaissance de Lacan à Hegel », *op. cit.*, p. 2.

²⁸⁰ *Ibid.*

²⁸¹ *Ibid.*

²⁸² RENAULT Emmanuel, « What is the use of the notion of the struggle of recognition? », *op. cit.*, p. 199. Renault précise ailleurs que dans *l'Encyclopédie des sciences philosophiques* (1827/1830, §430-435) « Hegel préfère parler de « lutte de reconnaissance » (*Kampf des Anerkennens*) que de « lutte pour la reconnaissance » (*Kampf um Anerkennung*) ». Voir RENAULT Emmanuel, « Théorie de la reconnaissance et sociologie de l'injustice », in GUILLAUD Yann & WIDMER Jean (dir.), *op. cit.*, p. 66.

²⁸³ Cet aspect consensuel de l'approche de Honneth est d'ailleurs confirmé par WILLIAMS Robert, *Hegel's ethics of recognition*, *op. cit.* Voir sous-partie I A 1 de ce chapitre.

²⁸⁴ Ceci dit et sauf précision de notre part, notre travail fait uniquement référence à la lutte pour la reconnaissance telle qu'elle est conçue par Honneth. Nous reviendrons à la distinction de Renault dans le dernier chapitre de ce travail.

présente²⁸⁵. Elle est censée trouver une place dans la « phénoménologie des formes de la reconnaissance »²⁸⁶ établie par Honneth.

Renault synthétise bien les deux principes fondamentaux sur lesquels se base l'approche de Honneth :

« Le premier [principe] est que le rapport positif à soi d'un individu étant intersubjectivement constitué, il est également intersubjectivement vulnérable, de sorte que l'identité personnelle est strictement liée à un besoin de reconnaissance, au sens d'un besoin de voir reconnue notre propre valeur par autrui. Le second principe est qu'il existe trois formes différentes de reconnaissance, qui correspondent à différentes formes de rapport positif à soi [confiance en soi, respect de soi et estime de soi] et à différents types de relation à autrui. »²⁸⁷

C'est par ces deux principes que la reconnaissance est l'élément explicatif central des conflits sociaux dans l'approche de Honneth. Cette affirmation du concept n'est pas sans conséquences dans la mesure où l'on a reproché à Honneth de reléguer à un second plan les problèmes concernant la redistribution. Examiner la réponse de Honneth à ces critiques (évoquées notamment par Fraser), nous permet de mieux saisir les enjeux et une partie des limites de sa théorie.

2. Reconnaissance et redistribution : la vision de Honneth

De façon générale, au sein de la philosophie normative où la reconnaissance « peut être utilisée dans le cadre d'une réflexion sur la nature des principes qui structurent les conflits politiques »²⁸⁸, l'objectif de Honneth diffère de celui de Fraser. Le concept peut être examiné de deux façons : d'une part, « pour rendre compte de la spécificité d'un type de revendications politiques particulières »²⁸⁹, comme c'est le cas chez Taylor avec le modèle identitaire ou chez Fraser avec le modèle statutaire. D'autre part, il peut être examiné en tant qu'objet d'un usage « métapolitique » (« sa fonction n'est plus de distinguer des objectifs

²⁸⁵ *Ibid.*, p. 200.

²⁸⁶ HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, *op. cit.*, p. 83-84 et p. 159.

²⁸⁷ RENAULT Emmanuel, « Reconnaissance et travail », *in Travailler*, n° 18, 2007/2, p. 123.

²⁸⁸ RENAULT Emmanuel, « Théorie de la reconnaissance et sociologie de l'injustice », *in* GUILLAUD Yann & WIDMER Jean (dir.), *op. cit.*, p. 51.

²⁸⁹ *Ibid.*

politiques spécifiques, mais de formuler les concepts qui permettent de décrire la légitimité des différents objectifs politiques »)²⁹⁰, comme c'est le cas chez Honneth.

Un des piliers théoriques et normatifs les plus importants des arguments de Honneth et du concept de reconnaissance en général, est le débat qu'il entretient avec Fraser. Comme nous l'avons vu, pour Fraser le débat est orienté dans une logique de justice d'ordre social. A une vision classique de redistribution des richesses, elle ajoute la reconnaissance tant d'un point de vue culturel que collectif. Il s'agit d'une reconnaissance qui est aussi importante que celle des groupes sociaux « exclus » par leur race, leur genre ou leur sexualité. Son opposition principale à Honneth repose sur la démonstration que la reconnaissance n'englobe pas la redistribution, mais qu'elle la complète.

Fraser place ces deux notions au même niveau tandis que Honneth accorde à la reconnaissance une place prépondérante. La réflexion menée par Fraser diffère de celle de Honneth dans la mesure où elle examine les notions à partir d'une vision pratique et économiste de la société : « Les luttes pour la reconnaissance prennent place dans un monde où les inégalités matérielles s'accroissent tant sur le plan des revenus et de la propriété que sur le plan de l'accès à l'emploi, à l'éducation, aux soins de santé ou aux loisirs... »²⁹¹. Ainsi, elle propose sous la bannière d'une perspective dualiste (*perspectival dualism*²⁹²), une combinaison des politiques de reconnaissance de la différence et des politiques d'égalité en termes économiques. En effet, même si le propos selon lequel « le culturalisme vulgaire n'est pas plus pertinent pour comprendre la société contemporaine que ne l'était l'économisme vulgaire », formulé par Fraser avant le débat avec Honneth, semble péremptoire, il permet de bien saisir l'intention de Fraser²⁹³.

Honneth discute l'argument de Fraser pour affirmer que le lien entre reconnaissance et redistribution est difficilement concevable car les injustices propres à la seconde sont présentes dans la première²⁹⁴. En effet toutes les injustices impliquent un manque de reconnaissance. Dans notre premier entretien en mai 2007, Honneth fait référence à son débat avec Fraser dans les termes suivants :

²⁹⁰ *Ibid.*

²⁹¹ FRASER Nancy, *Qu'est-ce que la justice sociale ?, Reconnaissance et redistribution*, *op. cit.*, p. 13.

²⁹² FRASER Nancy, « Distorted beyond all recognition: A rejoinder to Axel Honneth », in FRASER Nancy & HONNETH Axel, *op. cit.*, p. 217.

²⁹³ *Ibid.*, p. 77.

²⁹⁴ RENAULT Emmanuel, « What is the use of the notion of the struggle of recognition? », *op. cit.*, p. 197.

« En principe je n'aime pas trop sa distinction [*entre reconnaissance et redistribution*], ce qui est d'ailleurs clair dans mon livre. Je ne veux pas dire qu'elle ne met pas en lumière des points très importants, (...) [mais] la distinction prête en quelque sorte à confusion. »²⁹⁵

Honneth confirme ici pourquoi, selon lui, la distinction de Fraser est insuffisante. En effet, là où Fraser identifie un problème de redistribution, Honneth voit avant tout un problème de reconnaissance qui d'ailleurs va au-delà de l'opposition entre universalité et différence²⁹⁶. Pour lui la reconnaissance est une catégorie morale fondamentale et primordiale, dont dépend la distribution.²⁹⁷ Ainsi, à la vision dualiste de la justice selon Fraser, Honneth opposera une vision normative « moniste » de la reconnaissance en trois temps.

En premier lieu, il s'agit d'étudier ce qu'il intitule « La phénoménologie des expériences de l'injustice sociale »²⁹⁸. Ici, Honneth questionne l'orientation normative de la théorie critique évoquée par Fraser, limitée aux demandes des mouvements sociaux devenus publiques²⁹⁹. Selon lui, cette perspective néglige d'autres types de demandes qui ne sont pas reconnues dans la sphère publique en tant que « conflit social relevant »³⁰⁰. En exemple, Honneth cite le cas des témoignages retracés par Pierre Bourdieu dans *La misère du monde*³⁰¹. D'autre part, il remet en cause l'idée selon laquelle le tournant théorique de la reconnaissance émerge uniquement comme une réponse à des situations précises, au lieu d'être conçu comme la réponse à « un problème théorique immanent »³⁰² permettant d'affronter « l'ensemble d'expériences sociales de l'injustice »³⁰³.

²⁹⁵ Voir Annexes, Entretiens, Entretien 1 avec Axel Honneth, question 3. « *in principle I don't like so much [Nancy Fraser's] distinction, which becomes clear in my book. I don't want to say she is not stressing very important points (...) [but] the whole distinction is somewhat misleading* ».

²⁹⁶ Pour Honneth, la distinction entre universalité et différence n'est pas très utile dans la mesure où la différence est une notion sans définition propre et n'a aucune signification si on ne précise pas à quoi elle fait référence. Voir Annexes, Entretiens, Entretien 1 avec Axel Honneth, question 2.

²⁹⁷ FRASER Nancy & HONNETH Axel, « Introduction : Redistribution or recognition? », in FRASER Nancy & HONNETH Axel, *op. cit.*, p. 3. « (...) *conceives recognition as the fundamental, overarching moral category, while treating distribution as derivative* ».

²⁹⁸ HONNETH Axel, « Redistribution as recognition: a response to Nancy Fraser », in FRASER Nancy & HONNETH Axel, *op. cit.*, p. 114-134.

²⁹⁹ *Ibid.*, p. 125.

³⁰⁰ *Ibid.*, p. 119.

³⁰¹ *Ibid.*, p. 118. Voir BOURDIEU Pierre (dir.), *La misère du monde*, Seuil, Paris, 1993.

³⁰² HONNETH Axel, « Redistribution as recognition: a response to Nancy Fraser », in FRASER Nancy & HONNETH Axel, *op. cit.*, p. 125.

³⁰³ *Ibid.*, p. 133. « (...) *social experiences of injustice as a whole* ».

En deuxième lieu, Honneth démontre la façon dont les inégalités « matérielles », et pas uniquement « culturelles », doivent aussi être examinées en termes de reconnaissance³⁰⁴. Les différentes expériences d'injustice et les conflits basés sur la distribution sont avant tout l'expression d'un conflit de reconnaissance. Pour cela, il démontre comment la société de type « bourgeoise-capitaliste » s'inscrit dans l'ordre institutionnalisé des trois formes de reconnaissance : amour, droit et solidarité (ici décrite comme réussite – *achievement*)³⁰⁵. A la différence de Fraser, l'approche honnethienne de la reconnaissance « analyse de façon plus large les problèmes politiques enracinés dans les identités sociales »³⁰⁶. Les trois sphères de la reconnaissance permettent d'examiner les motivations morales des individus à l'intérieur de « structures institutionnelles générales » : celles de l'intimité « où se constitue la confiance en soi », et celles des « relations sociales et [des] hiérarchies où se constituent le respect et l'estime de soi »³⁰⁷. Ainsi, la démarche de Honneth examine, comme l'affirme Renault, « la dimension située des attentes normatives des individus »³⁰⁸.

Ceci lui permet également de reprendre l'idée de Fraser selon laquelle les attentes subjectives de la reconnaissance naissent d'une théorie anthropologique de la personne. Pour Honneth, « la dépendance humaine de reconnaissance intersubjective dépend de la façon dont l'offre mutuelle de reconnaissance est institutionnalisée dans la société »³⁰⁹. Ainsi, il confirme son opposition à une différenciation théorique entre des aspects « purement économiques ou systémiques et les éléments culturels liés à l'ordre économique capitaliste »³¹⁰. En effet, ces aspects forment un tout (d'où l'idée de monisme) ; ce tout constitue les expériences morales issues d'une situation de non-reconnaissance³¹¹.

Le troisième argument évoqué par Honneth pour défendre sa vision normative « moniste » de la reconnaissance concerne la justice sociale et les politiques de l'identité³¹². Il

³⁰⁴ *Ibid.* Il s'agit du deuxième point intitulé « The capitalist recognition order and struggles over distribution », p. 135-159.

³⁰⁵ *Ibid.*, p. 138.

³⁰⁶ RENAULT Emmanuel, « What is the use of the notion of the struggle of recognition? », *op. cit.*, p. 197. « *The theory of recognition (...) provides a means (...) for examining the larger scale of political problems rooted in social identities* ».

³⁰⁷ RENAULT Emmanuel, « Le discours du respect », in CAILLE Alain, *op. cit.*, p. 177.

³⁰⁸ *Ibid.*

³⁰⁹ HONNETH Axel, « Redistribution as recognition: a response to Nancy Fraser », in FRASER Nancy & HONNETH Axel, *op. cit.*, p. 138. « (...) *human dependence on intersubjective recognition is always shaped by the particular manner in which the mutual granting of recognition is institutionalized within a society* ».

³¹⁰ *Ibid.*, p. 156. « (...) *it is not advisable to theoretically isolate purely economic or systemic factors from cultural elements with regard to the capitalist economic order* ».

³¹¹ *Ibid.*, p. 157.

³¹² *Ibid.* Il s'agit du troisième point intitulé « Recognition and social justice », p. 160-189.

s'agit de l'éventuelle apparition d'une quatrième forme de reconnaissance qui ne provient ni du sujet (par l'amour), ni de la personne légale autonome (droit), ni d'un membre coopératif de la société (solidarité), mais des membres de groupes qui cherchent une identité culturelle spécifique³¹³.

Pour Honneth la reconnaissance « culturelle » proposée par Fraser est confuse et s'inscrit plutôt dans une des trois formes initiales démontrant encore une fois comment « la distinction entre désavantage économique et dégradation culturelle est phénoménologiquement secondaire et signifie plutôt une perspective différente de la façon dont les sujets expérimentent le non-respect ou l'humiliation »³¹⁴. Ceci s'inscrit dans une logique de la justice selon laquelle l'intégration normative de la société dépend de l'« institutionnalisation des principes de reconnaissance, qui gouvernent de façon compréhensive, les formes de reconnaissance mutuelle à travers lesquelles les membres sont inclus dans le contexte de la vie sociale »³¹⁵.

Pour Honneth la différence avec Fraser tient à la conception normative. Bien que chaque conception soit fondée sur l'égalité entre les membres de la société, celle de Fraser se réfère à leur participation et celle de Honneth à leur formation identitaire. Chez Honneth le fondement de la conception de justice sociale n'est pas une affaire de distribution, mais d'attitudes spécifiques et de considérations morales au sein des trois formes de reconnaissance mutuelle³¹⁶.

Par ailleurs, une compréhension globale de l'approche de Honneth nous amène à déceler les situations dans lesquelles la reconnaissance n'a pas lieu, plus précisément à examiner où elle est niée. Il existe des espaces où les individus luttent pour une reconnaissance qui leur manque, absence parfois due à une négation à l'origine de situations d'injustice. Étudions comment la non-reconnaissance se construit à partir de deux catégories principales de dénis de reconnaissance dans l'approche de Honneth.

³¹³ *Ibid.*, p. 161.

³¹⁴ *Ibid.*, p. 170. « *The distinction between economic disadvantage and cultural degradation is phenomenologically secondary and rather signifies a difference in the perspective from which subjects experience social disrespect or humiliation* ».

³¹⁵ *Ibid.*, p. 173. « (...) *the institutionalization of recognition principles, which govern, in a comprehensible way, the forms of mutual recognition through which members are included into the context of social life* ».

³¹⁶ *Ibid.*, p. 176 et p. 182.

B. Les dénis de reconnaissance d'après Honneth³¹⁷

1. La réification : une catégorie de déni de reconnaissance ?

A partir des travaux de Honneth et des deux entretiens qu'il nous a accordés, nous pouvons classer les dénis de reconnaissance selon deux catégories. Une première catégorie est liée au concept de réification. En prenant comme point de départ les travaux de Lukács, Honneth développe ce concept et considère la réification comme le résultat d'une perte : « [elle] est le processus par lequel dans notre savoir sur les autres hommes et la connaissance que nous en avons, la conscience se perd de tout ce qui résulte de la participation engagée et de la reconnaissance »³¹⁸. La réification devient alors par cette « perte de conscience », le résultat d'un comportement humain qui fait que les autres ne sont pas perçus comme des êtres humains, mais comme des « choses »³¹⁹.

L'interprétation que Honneth fait du concept de réification est basée sur la démonstration selon laquelle il existe une forme de reconnaissance qui précède la connaissance. Il s'agit d'une forme primaire qui, telle qu'elle est constituée, « n'est pas connectée à des implications normatives ou même à des attitudes positives »³²⁰, mais elle est « la condition nécessaire »³²¹ pour l'appropriation postérieure de ces implications. Il explique cette forme de reconnaissance en deux temps.

Dans un premier temps, il cherche à examiner cette forme de reconnaissance à travers l'expérience psychanalytique de l'enfant de neuf mois³²². A cet âge, en interaction avec une deuxième personne, l'enfant passe par une phase d'identification émotionnelle qui lui permet d'accepter la réalité objective grâce à cette interaction. Ce sont cette identification et cette acceptation que Honneth associe respectivement à une phase de reconnaissance et de connaissance.

³¹⁷ Cette partie est le résultat de notre deuxième entretien avec Axel Honneth. Voir Annexes, Entretiens, Entretien 2 avec Axel Honneth.

³¹⁸ HONNETH Axel, *La réification – Petit traité de théorie critique*, op. cit., p. 78.

³¹⁹ HONNETH Axel, « Reification: a recognition-theoretical view », in *The Tanner Lectures on Human Values*, University of California, Berkeley, 14-16 mars 2005, p. 94.

³²⁰ HONNETH Axel, *Reification: a new look at an old idea*, Oxford University Press, 2008, p. 148. « (...) that it is not connected with normative implications or even positive attitudes ».

³²¹ *Ibid.*, p. 152-153.

³²² HONNETH Axel, « Reification: a recognition-theoretical view », op. cit., p. 115.

Honneth cherche à valider sa démonstration à un niveau autre que psychanalytique, en définissant la réification comme « oubli ». Il existe des cas où dans les actes quotidiens de connaissance, nous « oublions » la présence de cet antécédent de reconnaissance et une sorte d'amnésie fait que « nous perdons l'aptitude de comprendre immédiatement les expressions comportementales des autres sollicitant que nous réagissions de façon appropriée »³²³. Cet « oubli » est considéré non pas comme la disparition, mais comme une atténuation de cet antécédent de reconnaissance. Ainsi, l'« oubli » est plutôt conçu comme un manque d'attention au fait que la connaissance doit son existence à l'acte de reconnaissance qui la précède³²⁴.

C'est ainsi que la réification est conçue comme un « oubli » d'une reconnaissance primaire qui, comme nous l'avons vu, ne possède pas une implication normative. Honneth cherche à comprendre la nature de cette réification selon deux modalités³²⁵. La première est illustrée par l'exemple du joueur de tennis qui, afin de gagner à tout prix, « oublie » qu'il joue face à son/sa meilleur(e) ami(e). Cette modalité est définie par Honneth comme l'« autonomisation d'un but particulier par rapport au contexte qui le fait advenir »³²⁶. Ainsi, dans la recherche d'un but précis, nous pouvons oublier les « motifs » qui le précèdent si bien que le désir de gagner devient indépendant du fait de jouer face à son/sa meilleur(e) ami(e).

La deuxième modalité rend compte des facteurs externes qui affectent notre attention dans une situation déterminée³²⁷. Elle est définie comme l'influence de « schémas de pensée sur notre façon d'agir [qui conduisent] à une interprétation sélective des faits sociaux »³²⁸. Il s'agit de facteurs externes qui sont à l'origine d'une « défense » de reconnaître³²⁹. Honneth associe ces facteurs à des préjugés et à des stéréotypes qui influencent les actions des individus : on ne parle pas dans ce cas d'un oubli, mais d'une « dénégation » de reconnaissance³³⁰. Ces préjugés et stéréotypes sont le résultat de ce qu'il appelle

³²³ *Ibid.*, p. 129.

³²⁴ *Ibid.*, p. 130.

³²⁵ HONNETH Axel, *Reification: a new look at an old idea*, op. cit., p. 59.

³²⁶ HONNETH Axel, *La réification – Petit traité de théorie critique*, op. cit., p. 131.

³²⁷ *Ibid.*, p. 82.

³²⁸ *Ibid.*

³²⁹ *Ibid.*, p. 80.

³³⁰ Honneth parle d'une « dénégation seconde de la reconnaissance à cause d'un préjugé ou d'un stéréotype ». *Ibid.*, p. 83.

« typifications réifiantes » envers un groupe à travers lesquelles les qualités personnelles des individus qui le composent sont refusées³³¹.

Honneth évoque la différence entre les deux modalités de réification par les termes suivants :

« Les êtres humains ne peuvent adopter une attitude réifiante que s'ils ont perdu de vue leur reconnaissance préalable. Deux causes peuvent l'expliquer : ou bien ils participent à une pratique sociale dans laquelle la simple observation d'autrui devient une fin en elle-même, à tel point que toute conscience d'une relation sociale préalable est effacée [1], ou bien ils se laissent conduire dans leurs activités par un système de convictions qui les contraint à dénier cette reconnaissance originelle [2]. »³³²

Il explique ensuite cette différence comme suit :

« Dans les deux cas quelque chose qui était préalablement présent de façon intuitive se trouve ensuite désappris. Mais ce n'est que l'exercice d'une certaine pratique qui explique cette situation, tandis que dans le second cas, elle est la conséquence d'une vision du monde spécifique ou d'une idéologie. »³³³

C'est par ces deux modalités que l'individu « réifie » autrui et le monde qui l'entoure : « En d'autres termes, notre entourage apparaît ici, très similaire à la perception du monde de l'enfant autiste, à une totalité d'objets simplement observables absents d'impulsions psychiques et d'émotions »³³⁴. Le mot « préalablement » caractérise ces deux modalités : la réification constitue le déni de reconnaissance qui précède tout autre déni dans l'ensemble de l'approche de Honneth.

Cependant, bien que ces deux modalités caractérisent des situations de réification dans le cadre d'une première réflexion, l'ensemble du concept a été par la suite réexaminé par Honneth. Ainsi, non sans une certaine prudence, il considère aujourd'hui qu'une réification proprement dite n'est « qu'un cas très rare (...) plus fondamental, plus élémentaire, plus rudimentaire »³³⁵. C'est ainsi qu'il justifie sa position lors de notre deuxième entretien :

³³¹ *Ibid.*, p. 117.

³³² *Ibid.*, p. 114.

³³³ *Ibid.*, p. 114-115.

³³⁴ HONNETH Axel, « Reification: a recognition-theoretical view », *op. cit.*, p. 113.

³³⁵ Voir Annexes, Entretiens, Entretien 2 avec Axel Honneth, question 4. « *Reification is a very rare case (...) more fundamental, more elemental, more rudimentary* ».

« Normalement si vous n’êtes pas reconnu vous êtes quand même vu comme une personne, vous êtes non-reconnu ou dénigré par rapport à votre personnalité humaine. En ce sens vous n’êtes pas réifié, parce que la réification est un cas très rare où vous n’êtes plus vu en tant qu’humain, et par conséquent un cas normal de non-reconnaissance n’est pas la réification. »³³⁶

Cette position est expliquée en détail dans la version anglaise de son ouvrage sur la réification³³⁷ qui répond aux commentaires faits par Judith Butler, Raymond Geuss et Jonathan Lear concernant la première réflexion sur le concept³³⁸. Dans ce texte, tout en acceptant un certain manque de clarté à la fois explicative et illustrative l’empêchant de convaincre ses trois commentateurs, Honneth revient progressivement sur sa démarche et tente de réajuster le concept de réification. Nous pouvons cerner ce réajustement à partir de trois aspects principaux.

Le premier aspect concerne l’explication du pourquoi la réification est conçue comme « un cas social improbable »³³⁹. Honneth tient à préciser ce caractère « rare » du concept, car il ne représente pas uniquement une violation de normes existantes de reconnaissance, mais surtout la forme primaire de reconnaissance à partir de laquelle l’autre n’est plus perçu en tant qu’humain³⁴⁰.

Le second aspect se caractérise par la façon dont Honneth est forcé de réévaluer cette forme primaire de reconnaissance et la façon dont elle peut être « oubliée ». Il cherche à élucider les pratiques responsables de cet « oubli », ainsi que les cas dans lesquels il

³³⁶ *Ibid.* « Normally if you are not recognized you are still seen as a human person, you are even misrecognized or denigrated with respect to your human personality. In that sense you are not reified, because reification is a rare case where you are not seen as human person any longer and so the normal case of misrecognition is not reification ».

³³⁷ HONNETH Axel, « Rejoinder », in HONNETH Axel, *Reification: a new look at an old idea*, op. cit., p. 147-159. D’ailleurs, c’est grâce à l’entretien avec Honneth, que nous avons découvert l’importance d’examiner cette version du même ouvrage publié en français un an avant (2007). Il est donc important de considérer que, à moins d’avoir la possibilité d’étudier la version allemande des textes de Honneth, il est nécessaire d’examiner les versions en langue anglaise. Ceci est encore plus valable pour cet ouvrage qui est le résultat des conférences données par Honneth dans le cadre *Tanner Lectures on Human Values* à l’Université de Berkeley en 2005. Ceci dit, si nous n’avions pas eu l’occasion de discuter avec Honneth, nous n’aurions probablement pu présenter qu’une partie de sa réflexion.

³³⁸ BUTLER Judith, « Taking another’s view: Ambivalent implications »; GUESS Raymond, « Philosophical anthropology and social criticism » et LEAR Jonathan, « The slippery middle », in HONNETH Axel, *Reification: a new look at an old idea*, op. cit., p. 97-119, 120-130, et 131-143 respectivement. Nous aurons l’occasion de revenir ponctuellement sur Butler dans le chapitre 3 de ce travail.

³³⁹ HONNETH Axel, « Rejoinder », in HONNETH Axel, *Reification: a new look at an old idea*, op. cit., p. 154. « *Improbable social case* ».

³⁴⁰ *Ibid.*

apparaît³⁴¹. Il est intéressant de voir le degré d'hésitation qui le suit au moment d'expliquer cet « oubli » comme l'« effet permanent d'une certaine sorte de pratique personnelle (...) ayant besoin de faire abstraction des caractéristiques qualitatives de l'être humain »³⁴². Sans faire preuve de grande conviction, cette explication est selon lui la seule alternative pour comprendre comment « une position culturelle si fortement ancrée telle que la reconnaissance élémentaire [ou primaire] (...) puisse être annulée plus tard »³⁴³.

Le troisième aspect montre comment l'exemple du joueur de tennis a été pour Honneth une mauvaise façon d'illustrer ces propos. Cet exemple ne lui permet pas de saisir le « mécanisme à travers lequel le but d'une action acquiert une indépendance vis-à-vis des motifs qui la déterminent au point que toute attention pour le partenaire s'évanouit complètement (...) »³⁴⁴. Ce mécanisme qui permet d'expliquer la rupture des relations sociales et l'émergence des formes de réification est l'expression de pratiques habituelles et routinières « qui peuvent nous amener à oublier toute notre reconnaissance originelle et traiter l'autre comme une simple chose »³⁴⁵.

Ainsi, en acceptant la « rareté » d'une réification telle qu'il l'a conçue à l'origine, il identifie des réifications « fictives ». La différence entre les deux repose sur le fait que dans la réification « originale » les individus sont non seulement traités comme s'ils étaient des choses, mais qu'il existe une véritable perte du sentiment de l'humanité de l'autre³⁴⁶. Pour illustrer les réifications « fictives », il cite les cas extrêmes de la guerre ou des situations liées au trafic sexuel³⁴⁷ où « nous restons conscients de la différence ontologique entre les personnes et les choses »³⁴⁸. Honneth clôt sa réflexion en dévoilant l'origine de son intérêt

³⁴¹ *Ibid.*, p. 155.

³⁴² *Ibid.* « *Permanent effect of a certain kind of highly one-sided praxis (...) that necessitates abstraction from the qualitative characteristics of human beings* ».

³⁴³ *Ibid.* « (...) *how such a deeply culturally anchored stance like elementary recognition (...) can be later annulled* ».

³⁴⁴ *Ibid.* « *Mechanism through which the purpose of an action can achieve independence from its codetermining motives that any attentiveness for the cooperating partner vanishes completely* ».

³⁴⁵ *Ibid.*, p. 157. « (...) *that they can move us to « forget » all our original recognition and treat the other as a mere thing* ».

³⁴⁶ *Ibid.*

³⁴⁷ *Ibid.* Voir également Annexes, Entretiens, Entretien 2 avec Axel Honneth, question 4.

³⁴⁸ HONNETH Axel, « Rejoinder », in HONNETH Axel, *Reification: a new look at an old idea*, op. cit., p. 154. « *We remain aware of the ontological difference between persons and things* ».

pour la réification, à savoir comprendre comment ont pu succéder l'Holocauste et les génocides du XX^e siècle³⁴⁹.

Cette dernière distinction entre réification et réifications « fictives », ainsi que l'intérêt de comprendre le mécanisme qui est à l'origine de l'« oubli » d'une forme de reconnaissance primaire sont à nos yeux discutables. Il est par exemple intéressant de se demander pourquoi lors de cette reprise rien n'est dit sur la modalité de réification comme « dénégarion » évoquée dans le premier texte, et quel est l'intérêt de penser à examiner un concept dont la présence n'est que « très rare » ou « improbable ». Ceci nous intéresse d'autant plus car paradoxalement nous sommes convaincu que ces inconsistances ouvrent la porte à d'autres pistes interprétatives sur le concept et à son utilisation pour comprendre des phénomènes concrets. Nous examinerons ces pistes dans le chapitre suivant lorsque nous tiendrons compte des limites de l'approche de Honneth au moment d'examiner l'exclusion à travers les dénis de reconnaissance.

Enfin, il est important de préciser que, mise à part cette réification associée au savoir et à la connaissance d'autrui, Honneth distingue deux autres types de réification. D'une part, la réification « potentielle de la nature », qu'il définit comme suit :

« Au cours de la connaissance que nous acquérons des objets, nous cessons d'être attentifs aux significations supplémentaires dont les dotent les perspectives propres aux autres hommes (...) Nous n'observons les animaux, les plantes ou encore les choses qu'en les identifiant de façon objective, sans nous rendre compte qu'ils possèdent une multiplicité de significations existentielles pour les personnes qui nous entourent et pour nous-mêmes. »³⁵⁰

D'autre part, la réification de soi ou autoréification qu'il explique par les termes suivants :

« Les sujets se visent eux-mêmes dans la mesure où ils doivent comprendre leurs propres états internes comme une part de leur soi susceptible d'être exprimée linguistiquement et valorisée. Que cette acceptation préalable de soi tombe dans l'oubli, qu'elle soit négligée, voire ignorée et se crée

³⁴⁹ La citation de l'ouvrage de Browning Christopher R., *Ganz normale Männer* (Rowohlt, Hamburg, 1998) montre clairement l'origine de son intérêt pour le concept de « réification ». Cet ouvrage qui porte sur le massacre de Josefow (Pologne) en juillet 1942 aux mains des membres du 101^{ème} bataillon de réserve la police allemande tente de comprendre pourquoi, ayant eu le choix de ne pas participer au massacre, seulement 12 hommes sur les 500 du bataillon ont accepté d'échapper au rôle d'exécuteur.

³⁵⁰ HONNETH Axel, *La réification – Petit traité de théorie critique*, op. cit., p. 88.

aussitôt un espace favorable à l'établissement de formes du rapport à soi que l'on peut décrire comme des réifications de soi. »³⁵¹

Notre travail traite de la réification associée au savoir et à la connaissance envers autrui. Notre intérêt se porte donc sur le déni de reconnaissance au sein du rapport intersubjectif avec autrui. Examinons maintenant la deuxième catégorie selon laquelle d'après Honneth, la reconnaissance est déniée. Cette catégorie est associée au concept de mépris.

2. Le mépris comme « négation » et invisibilité

Le mépris constitue une deuxième catégorie de déni de reconnaissance, mais à un degré différent de la réification dans la mesure où son contenu normatif est clairement explicite. En effet, par le mépris, Honneth cible directement l'origine du déni d'une reconnaissance qui succède la reconnaissance primaire dont la réification est l'objet. Ainsi, le mépris³⁵² est conçu comme « la possibilité de rabaisser l'être humain »³⁵³, « l'expérience [constituant] une atteinte qui menace de ruiner l'identité de la personne toute entière »³⁵⁴.

Dans *La société du mépris*³⁵⁵ Honneth donne là priorité à ce concept dans sa démarche scientifique. Il l'examine en utilisant comme base théorique les travaux de Hegel sur la reconnaissance et ceux de Mead sur l'individuation et l'intersubjectivité³⁵⁶. Il présente cette individuation comme « un processus dans lequel l'individu peut déployer une identité pratique au point d'être capable de se rassurer de la reconnaissance à travers un cercle croissant de partenaires pour la communication »³⁵⁷. Cette reconnaissance peut se voir

³⁵¹ *Ibid.*, p. 106.

³⁵² Il est important de considérer ici que la notion allemande de *Missachtung* est, comme l'affirme Pierre Rusch, traducteur de *La lutte pour la reconnaissance*, « plus neutre (...) et serait peut-être mieux rendue (...) par « non-respect » ou « non-reconnaissance » ». Nous pouvons également noter que le mot équivalent en anglais utilisé par Honneth est *disrespect*. Voir HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, *op. cit.*, p. 8. Charles Ramond présente également une réflexion intéressante à ce sujet dans laquelle il associe la neutralité du mot allemand, au sens ancien du mot « mépris » en français signifiant « indifférence ». Voir RAMOND Charles, « Le retour des sentiments moraux dans l'approche de la reconnaissance », *op. cit.*, p. 19. Cependant, tout au long de notre travail nous nous servons du terme « mépris » comme équivalent du mot « humiliation » d'après Honneth. Voir Annexes, Entretiens, Entretien 1 avec Axel Honneth, question 4.

³⁵³ HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, *op. cit.*, p. 161.

³⁵⁴ *Ibid.* Par rapport à la menace identitaire Honneth nous renvoie à l'ouvrage collectif édité par BREAKWELL Glyris, *Threatened identities*, Wiley, New York, 1983.

³⁵⁵ HONNETH Axel, *La société du mépris : vers une nouvelle théorie critique*, *op. cit.*

³⁵⁶ HONNETH Axel, « Integrity and disrespect. Principles of the conception of morality based on the theory of recognition », in *Political theory*, vol. 20, n° 2, mai 1992, p. 187-201.

³⁵⁷ *Ibid.*, p. 189. « *Human individuation is a process in which the individual can unfold a practical identity to the extent that he is capable of reassuring himself of recognition by a growing circle of partners to communication* ».

confrontée par ce que Honneth identifie comme l'« expérience du mépris »³⁵⁸. Il s'agit d'une situation de fragilité affectant l'identité de l'individu selon deux modalités : comme « négation » des trois différentes formes (ou sphères) de reconnaissance, et comme condition d'invisibilité et absence d'actes expressifs de reconnaissance.

En tant que « négation » des trois sphères de reconnaissance, le mépris diffère de chacune d'elles. Dans la sphère de l'amour, le mépris est lié à une situation où l'intégrité physique (et morale) de la personne se trouve menacée. Il s'agit de la relation entre la souffrance physique et le sentiment d'avoir été violenté sans pouvoir se défendre. A travers l'exemple de la torture, Honneth explique que le mépris va au-delà d'une douleur physique. C'est la confiance en soi, en son corps, et dans le monde social qui nous entoure qui est dénigrée³⁵⁹. Dans la sphère du droit, le mépris apparaît quand les droits des individus ne sont pas respectés. Cette situation affecte les relations avec autrui car la reconnaissance de sa participation autonome à la société (ou à la vie publique) sera amoindrie³⁶⁰. Dans la sphère de la solidarité, le mépris s'identifie à la perte d'estime de soi et à la « dévaluation sociale » (*social devaluation*) dont est victime un individu qui se voit par exemple agressé par le langage³⁶¹. Il s'agit des individus qui, par ce langage, se sentent infériorisés, voire humiliés et offensés³⁶², vis-à-vis de leur communauté, ce que Honneth va appeler « déclasserement social »³⁶³.

Malgré leur différence, ces trois sphères forment une première modalité de mépris comme « négation » qui caractérise la façon « classique »³⁶⁴ d'expliquer ce que Honneth entend par « déni de reconnaissance ». Il va tout particulièrement insister sur le mépris qui trouve son origine dans les deux dernières sphères :

« S'il y a reconnaissance par la loi [sphère du droit], la forme de non-reconnaissance correspondante est le mépris par la loi ou une exclusion par la loi. S'il y a de l'estime sociale [sphère de la solidarité], la

³⁵⁸ HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, op. cit., p. 166.

³⁵⁹ HONNETH Axel, « Integrity and disrespect. Principles of the conception of morality based on the theory of recognition », in *Political theory*, vol. 20, n° 2, mai 1992, p. 190.

³⁶⁰ *Ibid.*

³⁶¹ *Ibid.*

³⁶² Le tableau présenté par Honneth à la page 159 de *La lutte pour la reconnaissance*, op. cit., résume clairement ces formes de mépris.

³⁶³ HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, op. cit., p. 165.

³⁶⁴ Voir Annexes, Entretien, Entretien 2 avec Axel Honneth, question 4.

forme de non-reconnaissance correspondante est le dénigrement évaluatif. C'est donc une façon de simplement mettre en relation une forme de reconnaissance à son opposé. »³⁶⁵

Dans l'ensemble, ces trois formes de mépris vont être à l'origine d'une série de blessures affectant l'identité des individus. Honneth compare les effets de ces blessures aux souffrances physiques propres à une maladie mettant en péril le bien-être de l'individu³⁶⁶. Cependant, bien que ces trois formes constituent le noyau de l'approche de Honneth, elles ne vont caractériser qu'une des deux modalités de mépris.

La deuxième modalité apparaît à travers l'invisibilité associée à l'absence d'actes expressifs de reconnaissance. En partant des réflexions de Ralph Ellison dans *L'Homme invisible*³⁶⁷, où le narrateur décrit la façon dont il se sent ignoré à cause de sa couleur de peau, Honneth va identifier l'invisibilité avec la « non-existence de l'individu au sens social du terme »³⁶⁸. Cette « non-existence » traduit une indifférence extrême envers autrui au point de le « regarder à travers »³⁶⁹. Ainsi, la principale caractéristique de l'invisibilité est son « caractère proprement actif »³⁷⁰ dans la mesure où elle est chargée d'une intentionnalité spécifique qui vise non seulement à ignorer autrui, mais à lui faire comprendre qu'il est ignoré. Pour Honneth, il s'agit du « pouvoir de manifester notre mépris envers des personnes présentes en nous comportant envers elles comme si elles n'étaient pas réellement là, dans le même espace »³⁷¹.

A première vue, l'invisibilité acquiert une place importante en tant que modalité de déni de reconnaissance dans le sens où elle peut être évaluée dans les expériences concrètes du quotidien. Ainsi, l'invisibilité peut aller d'une « inattention anodine » à des « signes d'humiliation » en passant par une « ignorance distraite »³⁷². Ces trois niveaux sont pour

³⁶⁵ *Ibid.* « One way is to simply use a distinction between three forms of recognition. And that is the classical way I followed, to say if you have legal recognition the way of misrecognition is legal disrespect or you could say legal exclusion. And if you have social esteem the respective way of misrecognition is evaluative denigration. So that's a way to connect the supposed given form of recognition, to simply see them as the opposite ».

³⁶⁶ HONNETH Axel, « Integrity and disrespect. Principles of the conception of morality based on the theory of recognition », in *Political theory*, vol. 20, n° 2, mai 1992, p. 190.

³⁶⁷ ELLISON Ralph, *El hombre invisible*, Lumen, Barcelona, 1974.

³⁶⁸ HONNETH Axel, « Invisibilité : sur l'épistémologie de la « reconnaissance » », in HONNETH Axel, *La société du mépris : vers une nouvelle théorie critique*, op. cit., p. 225.

³⁶⁹ *Ibid.*, p. 226.

³⁷⁰ *Ibid.*

³⁷¹ *Ibid.*, p. 226-227.

³⁷² HONNETH Axel, « Invisibilité : sur l'épistémologie de la « reconnaissance » », in HONNETH Axel, op. cit., p. 226. Pour une présentation plus générale sur le concept, voir VOIROL Olivier, « Présentation. Visibilité et invisibilité : une introduction », in *Réseaux* 2005/1, n° 129-130, p. 9-36 ; et CONEIN Bernard, « L'invisibilité sociale : regard mutuel et refus de reconnaissance », in GUILLAUD Yann & WIDMER Jean (dir.), op. cit., p.

Honneth « d'un seul et même type parce qu'ils ont en commun d'être des formes d'invisibilité au sens figuré et métaphorique »³⁷³. Toutefois, Honneth précise que ces formes vont au-delà de la signification métaphorique dans la mesure où « pour les personnes particulièrement affectées, leur « invisibilité » possède dans chaque cas un contenu bien réel : elles se sentent effectivement non perçues »³⁷⁴.

Par ailleurs, Honneth précise que l'invisibilité implique une visibilité préalable, dans la mesure où l'individu qui va être intentionnellement « regardé à travers » est dans un premier temps identifié³⁷⁵. C'est dans ce cadre que Honneth examine la façon dont « le sujet affecté croit pouvoir reconnaître sa propre invisibilité sociale »³⁷⁶ en l'associant à ce qu'il désigne sous le nom d'« acte expressif »³⁷⁷ de reconnaissance. D'après Honneth, ces actes vont constituer « un complément linguistique à l'invisibilité »³⁷⁸. En d'autres termes, un « acte expressif de reconnaissance » rend visible l'individu qui s'attend à un tel comportement.

Ces actes sont définis comme « des actions qui en elles-mêmes possèdent le caractère d'une méta-action, parce qu'ils signalent symboliquement un type de comportement auquel le partenaire peut logiquement s'attendre »³⁷⁹. Pour Honneth, la reconnaissance s'exprime donc dans un premier temps par l'importance que nous accordons à ces actes qui symbolisent une certaine visibilité dans le quotidien³⁸⁰.

97-109. Pour une confrontation de différents points de vue théoriques à ce sujet voir LE BLANC Guillaume, *L'invisibilité sociale*, Presses Universitaires de France, Paris, 2009.

³⁷³ HONNETH Axel, « Invisibilité : sur l'épistémologie de la « reconnaissance » », in HONNETH Axel, *op. cit.*, p. 227

³⁷⁴ *Ibid.*

³⁷⁵ *Ibid.*, p. 229.

³⁷⁶ *Ibid.*

³⁷⁷ *Ibid.*, p. 230.

³⁷⁸ Voir Annexes, Entretiens, Entretien 2 avec Axel Honneth, question 4. « *A linguistic complement to the actual case of invisibility* ».

³⁷⁹ HONNETH Axel, « Invisibilité : sur l'épistémologie de la « reconnaissance » », in HONNETH Axel, *op. cit.*, p. 236.

³⁸⁰ Selon Olivier Voirol « pour Honneth, le processus d'identification par lequel un acteur devient visible pour ses partenaires d'interaction représente déjà une forme élémentaire de reconnaissance ». VOIROL Olivier, « Présentation. Visibilité et invisibilité : une introduction », *op. cit.* Voir également l'article de Denis Trierweiler qui cite ce même passage et propose une piste d'analyse intéressante sur les travaux de Hans Blumenberg (*Beschreibung des Menschen*, Suhrkamp, Frankfurt am Main, 2006) chez qui l'« essence de l'homme est la visibilité ». (TRIERWEILER Denis, « Les exclus sont invisibles », in *Journal Français de Psychiatrie*, n° 28, 2007/1, p. 12).

Comme point de départ, Honneth se base sur les travaux de Daniel Stern sur le processus d'interaction entre l'enfant et ses personnes de référence³⁸¹, pour donner un premier aperçu de ces actes comme « les signes expressifs des gestes et du visage »³⁸². Ensuite, il va préciser qu'il s'agit « d'une multitude de réponses expressives fines et nuancées »³⁸³. C'est par exemple le cas lorsque « la femme qui fait le ménage de l'appartement se voit gratifiée d'un geste de remerciement qui va au-delà de la salutation verbale »³⁸⁴. Il s'agit d'une certaine façon d'un acte qui répond à la demande d'une reconnaissance qui peut s'avérer explicite ou implicite³⁸⁵. Pour Honneth, cela donne au concept de reconnaissance « un caractère performatif parce que les réponses expressives qui l'accompagnent symbolisent des formes nécessaires de réaction « pour rendre justice » à la personne reconnue »³⁸⁶. Ces réactions, considérées comme des signes d'« approbation sociale »³⁸⁷, vont être le symbole d'une « action morale »³⁸⁸. En ce sens, les réponses expressives de reconnaissance ont le pouvoir de « produire un monde différent »³⁸⁹.

Ainsi, Honneth identifie la reconnaissance comme « une matérialité liée largement à la corporéité de l'être humain et à la corporéité de l'interaction sociale »³⁹⁰. Cette interaction est définie comme l'effort des individus pour intervenir dans des situations déterminées de la façon la plus consensuelle possible³⁹¹. Ainsi, la reconnaissance s'inscrit comme une

³⁸¹ HONNETH Axel, « Invisibilité : sur l'épistémologie de la « reconnaissance » », in HONNETH Axel, *op. cit.*, p. 231-232. Voir STERN Daniel, *Mère et enfant : les premières relations*, Mardaga, Bruxelles, 1997 (1^{ère} édition 1977).

³⁸² HONNETH Axel, « Invisibilité : sur l'épistémologie de la « reconnaissance » », in HONNETH Axel, *op. cit.*, p. 231.

³⁸³ *Ibid.*, p. 234.

³⁸⁴ *Ibid.*

³⁸⁵ Voir le premier chapitre de ce travail. LAUDOU Christophe, *op. cit.*, p. 2.

³⁸⁶ HONNETH Axel, « Invisibilité : sur l'épistémologie de la « reconnaissance » », in HONNETH Axel, *op. cit.*, p. 233. Pour un approfondissement au sujet du caractère performatif de la reconnaissance voir FERRARESE Estelle, « Performativité, pouvoir, vulnérabilité. A propos de quelques immanquables corrélats de l'idée de reconnaissance », in CAILLE Alain & LAZZERI Christian, *La reconnaissance aujourd'hui*, CNRS Editions, 2009, p. 455-470.

³⁸⁷ HONNETH Axel, « Invisibilité : sur l'épistémologie de la « reconnaissance » », in HONNETH Axel, *op. cit.*, p. 234.

³⁸⁸ Honneth reprend la formule d'« action morale » de Helmuth Plessener dans « Lachen und Weinen », in *Philosophische Anthropologie*, Fischer, Frankfurt am Main, 1970, p. 721. Nous examinons les caractéristiques de cette action dans le chapitre suivant.

³⁸⁹ LOXLEY James, *Performativity*, Routledge, London, 2007, p. 2. « (...) they produce a different world ».

³⁹⁰ HONNETH Axel, « La théorie critique de l'École de Francfort et l'approche de la reconnaissance », in HONNETH Axel, *La société du mépris : vers une nouvelle théorie critique*, La Découverte, Paris, 2006, p. 165.

³⁹¹ Il s'agit de la façon dont Honneth présente le concept d'interaction à partir de l'ouvrage de John Dewey, *Experience and nature*, Dover, New York, 1985, chapitre 5. Voir HONNETH Axel, « Reification: a recognition-theoretical view », *op. cit.*, p. 111.

« présence physique dans notre quotidien »³⁹² où la place de l'individu est valorisée et « doit s'accompagner d'actions confirmées par des attitudes correspondantes »³⁹³.

Cependant, et malgré les recherches consacrées à ce sujet, Honneth affirme ne pas l'avoir développé suffisamment et se trouve hésitant sur la place occupée par l'invisibilité dans son approche. Il va pourtant lui accorder une place centrale dans l'ensemble des dénis de reconnaissance. Lors de notre entretien en 2009, Honneth se réfère à l'invisibilité dans les termes suivants :

« L'invisibilité est un cas particulier de non-reconnaissance. Je ne sais pas si l'invisibilité est une conséquence de toutes les formes de non-reconnaissance, ou s'il en est une forme particulière. Je pense que l'invisibilité sociale est probablement un cas spécial de non-reconnaissance. »³⁹⁴

Nous partageons ce point de vue puisqu'il donne à la dynamique traditionnelle du mépris au sein des trois sphères, un caractère plus concret et repérable dans la vie quotidienne, voire dans des situations d'exclusion sociale. C'est pour cette raison que nous distinguons l'invisibilité associée aux actes expressifs de reconnaissance comme une deuxième modalité de mépris.

A cause de l'invisibilité et de l'absence d'actes expressifs de reconnaissance, les sentiments d'injustice sont ainsi vécus comme les signes principaux d'un déni de reconnaissance qui, comme l'explique Renault, « impliquent une dynamique pratique (échapper, résister ou s'adapter) : une critique du principe social qui justifie ce qui est insupportable (...) »³⁹⁵. Bien que notre travail ne se base pas sur l'analyse de Renault, il est intéressant de présenter brièvement son analyse des dénis de reconnaissance comme illustration d'une interprétation possible des travaux de Honneth. Renault propose une typologie autour de trois grands principes normatifs mis en place par les institutions : les règles d'interaction, les identités et les normes.

³⁹² *Ibid.*

³⁹³ HONNETH Axel, « La reconnaissance comme idéologie », in HONNETH Axel, *op. cit.*, p. 271.

³⁹⁴ Voir Annexes, Entretiens, Entretien 2 avec Axel Honneth, question 4. « *Invisibility is a special case of non-recognition. I am not sure if I would say invisibility is a by-product of all forms of misrecognition, or whether it is a special form of misrecognition. I think social invisibility probably is a special case of misrecognition* ». Voir également les ouvrages de ELLISON Ralph, *El hombre invisible* (Lumen, Barcelona, 1974) et *Vuelo a casa* (Alfaguara, Barcelona, 2002).

³⁹⁵ RENAULT Emmanuel, « What is the use of the notion of the struggle of recognition? », *op. cit.*, p. 200. « (...) *the denial of recognition implies a practical dynamic (of escape, resistance or adaptation): a critique of the social principle that justifies what is unbearable (...)* ».

Les règles d'interaction conditionnent le comportement individuel envers autrui³⁹⁶ et donnent lieu à une reconnaissance dépréciative (*depreciating recognition*). Ceci peut se manifester de trois façons : dévaluer un individu en tant qu'inférieur (dans une relation de travail par exemple), disqualifier un individu ou lui refuser certains droits (l'entrée à un lieu quelconque), et stigmatiser un individu comme nuisible à la société (problèmes avec des immigrants)³⁹⁷.

Les identités donnent lieu à un déni de reconnaissance ou « reconnaissance insatisfaisante » (*unsatisfactory recognition*) lié à la construction de l'identité à travers la socialisation dans des cadres institutionnels de deux manières : soit l'individu a des difficultés à se placer dans un rôle social spécifique, soit il se trouve dans un contexte où il lui est difficile de se sentir reconnu (jeunes immigrants dans une école du pays d'accueil). Cette typologie permet d'analyser le déni de reconnaissance de façon précise dans une situation sociale particulière. Néanmoins, il est important de considérer que les différentes formes de déni de reconnaissance se superposent dans la réalité³⁹⁸, ce qui peut créer des difficultés au moment de distinguer et d'identifier la demande principale dans un cas précis.

A la différence des règles d'interaction, les normes concernent spécifiquement la façon dont les institutions (au sens large) régissent les comportements des individus. Ces normes sont à l'origine de ce que Renault appelle méconnaissance (*misrecognition*)³⁹⁹. Le premier type de méconnaissance contraint les individus à s'adapter à des conditions qu'ils n'approuvent pas forcément (s'adapter à la culture d'une entreprise, même si les individus ne s'identifient pas à la façon de travailler). Le deuxième type est celui de l'invisibilité dans le sens honnethien du « regard à travers » qui s'exprime tant individuellement que collectivement. Le troisième type est celui de la « survisibilité » obsessive vis-à-vis d'autrui (« [quand] un homme noir ne devient autre qu'un noir »⁴⁰⁰). En ce qui concerne la survisibilité, bien que Honneth n'ait pas vraiment approfondi le sujet, cela ne le restreint pas à illustrer son utilité pour mieux comprendre le concept d'invisibilité :

« [En ce qui concerne les Turcs en Allemagne], qui sont parfois classifiés négativement. Afin de les classer négativement il faut s'adresser à eux directement, ce qui veut dire qu'ils sont visibles pour

³⁹⁶ *Ibid.*

³⁹⁷ *Ibid.*, p. 201.

³⁹⁸ En effet, Renault parle d'interférence entre les trois catégories. *Ibid.*, p. 203.

³⁹⁹ *Ibid.*

⁴⁰⁰ *Ibid.*, p. 202.

vous : ils ne sont pas invisibles, au contraire, ils sont trop visibles. Leur visibilité est même une condition qui mène à les dénigrer.»⁴⁰¹

De façon générale, les deux catégories de déni de reconnaissance (la réification et le mépris) propres à l’approche de Honneth constituent à des degrés différents une partie fondamentale de sa vision sur ce qui est considéré comme injuste pour les individus. Ces deux catégories doivent ainsi être examinées parallèlement aux attentes implicites et explicites de la reconnaissance et aux luttes dont elle est l’origine, que ce soient, d’après Renault, des luttes instrumentales ou normatives, et agonistiques ou consensuelles⁴⁰². Nous pouvons récapituler l’ensemble des dénis de reconnaissance dans le tableau suivant :

Tableau 5 – Catégorisation des dénis de reconnaissance d’après Honneth

Réification (associée à une reconnaissance « primaire »)	Mépris (associé à une reconnaissance qui succède la reconnaissance « primaire »)
Comme « oubli » : « autonomisation d’un but particulier par rapport au contexte qui le fait advenir » (exemple du joueur de tennis qui joue contre son meilleur ami)	Comme « négation » à partir des trois sphères de reconnaissance (cas « classique ») : Amour (dénigrement de la confiance en soi), droit (irrespect des droits de la personne) et solidarité (dévaluation de l’estime de soi)
Comme « dénégalion » : préjugés et stéréotypes qui influencent les actions des individus	Comme condition d’invisibilité associée à l’absence d’actes expressifs de reconnaissance : « regard à travers » et absence d’une réaction qui « rend justice » à l’individu (exemple de la femme de ménage)
Attention : la réification n’est qu’un cas très rare, ce qui laisse la place à des réifications « fictives » dont, à la différence du mépris, le contenu normatif n’est pas explicite	

⁴⁰¹ Voir Annexes, Entretiens, Entretien 2 avec Axel Honneth, question 4. « *[With respect to] the Turks in German, who are sometimes negatively classified. In order to negatively classify them you have to address them directly, meaning they are visible for you: they are not invisible, to the opposite, they are very visible. And their visibility is even a necessary condition for denigrating them* ».

⁴⁰² RENAULT Emmanuel, « What is the use of the notion of the struggle of recognition? », *op. cit.*, p. 202.

Cette troisième section nous a permis de présenter la théorie honnethienne de la reconnaissance à travers ce qu'il conçoit comme la « lutte » pour la reconnaissance. Cette présentation nous ramène au lien avec le concept de redistribution, mais cette fois-ci à la lumière d'une position différente de celle de Fraser, une position où la reconnaissance est au centre du débat plutôt que parallèle à la redistribution. Nous avons par ailleurs approfondi la théorie de Honneth en nous focalisant sur les éléments qui peuvent donner lieu à des situations de non-reconnaissance ou de déni de reconnaissance. Nous en avons analysé deux catégories (le mépris et la réification) qui seront essentielles pour la suite de ce travail.

* * *

Les deux premières sections (I et II) de ce deuxième chapitre nous ont permis d'examiner le concept de reconnaissance dans son ensemble, pour ainsi répondre à la première des deux questions formulées dans l'introduction de ce chapitre (De quoi parle-t-on quand on fait référence à la « reconnaissance » ?). Parler de reconnaissance c'est à la fois identifier et expliquer son origine hégélienne, et ensuite analyser ses réappropriations les plus actuelles : plus particulièrement son application au sein des politiques de multiculturalisme, et l'analyse de la relation entre redistribution et reconnaissance. Pour ce faire nous avons eu recours à des auteurs qui, ayant déjà travaillé sur la conceptualisation de la reconnaissance, nous ont permis de revenir sur des aspects fondamentaux. En effet même si conceptualiser la reconnaissance est une démarche courante, il est toujours difficile de trouver avec précision le fil conducteur de sa signification⁴⁰³.

Dans une troisième section (III), nous avons présenté la vision d'ensemble du philosophe allemand Axel Honneth sur la reconnaissance, vision sur laquelle repose notre travail. Avant de continuer, il est important de résumer l'ambition de l'approche honnethienne qui intègre à la fois une théorie normative (la forme idéale que doit prendre une société), une théorie du conflit social (qui cherche à expliquer pourquoi certains conflits ont lieu), et une théorie du progrès moral (qui explique la façon dont il est possible d'atteindre la société idéale à travers une série de conflits sociaux)⁴⁰⁴. Par ailleurs, ce résumé nous permet de répondre à la

⁴⁰³ En effet, comme nous l'avons justifié en introduction, la reconnaissance étant une des bases de notre démonstration, l'absence de ce premier aperçu théorique ou le fait d'avoir limité sa présentation à l'introduction auraient affaibli l'articulation conceptuelle et inter disciplinaire que nous recherchons. Sur ce point, nous voulons remercier Emmanuel Renault pour sa contribution.

⁴⁰⁴ THOMPSON Simon, *The political theory of recognition. A critical introduction*, Polity Press, Cambridge, 2006, p. 162.

deuxième question formulée dans l'introduction de ce chapitre (Comment se construit et quelles sont les principales caractéristiques de l'approche de la reconnaissance d'Axel Honneth ?).

L'étude de Thompson, considérée comme une des références les mieux documentées au sujet de la reconnaissance⁴⁰⁵, nous aide à récapituler en trois étapes l'ensemble des éléments que nous avons décrit pour présenter cette approche⁴⁰⁶ :

1. La première étape met en avant l'idée selon laquelle un individu victime de mauvais traitement décrit son expérience par des catégories morales. Ces catégories renvoient à des formes de « déni de reconnaissance »⁴⁰⁷ et caractérisent un « comportement qui est injuste en ce que, avant même d'atteindre les sujets dans leur liberté d'action ou de leur porter un préjudice matériel, il les blesse dans l'idée positive qu'ils ont pu acquérir d'eux-mêmes dans l'échange intersubjectif »⁴⁰⁸. C'est dans ce sens, qu'à partir de maintenant nous pouvons nous référer à ces catégories sous le nom de « blessures morales ».

Dans *La Lutte pour la reconnaissance : pour une grammaire morale des conflits sociaux*, les blessures morales renvoient à l'expérience du mépris qui a lieu au sein des trois modèles de reconnaissance intersubjective (amour, droit et solidarité). Cependant, les réflexions postérieures de Honneth (notamment dans *La société du mépris* et *La réification*) ainsi que les entretiens qu'il nous a accordés, nous ont amené à une réinterprétation de l'expérience du mépris au sein des trois modèles comme une modalité de déni de reconnaissance. En effet, nous soutenons qu'à cette expérience de mépris, doivent s'ajouter le mépris comme condition d'invisibilité associée à l'absence d'actes expressifs de reconnaissance, et à un degré différent des cas de réification qui, à nos yeux, doivent être approfondis et redéfinis.

2. Dans la deuxième étape Honneth suggère que l'injustice éprouvée par les individus, produit des expériences de mépris (et éventuellement de réification), va envahir leur vie affective au point d'inciter des « réactions émotionnelles négatives » telles que la honte, la

⁴⁰⁵ Pour Nancy Fraser l'ouvrage offre (en 2006) « la vue d'ensemble la plus compréhensive des débats sur la reconnaissance ». *Ibid.*, quatrième page de couverture.

⁴⁰⁶ *Ibid.* Pour une présentation plus succincte sur l'ensemble des travaux de Honneth voir LE GOFF Alice, « Honneth Axel », *op. cit.* Consulté le 10/06/2011 sur le site <http://www.dicopo.fr/spip.php?article106>.

⁴⁰⁷ HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, *op. cit.*, p. 161.

⁴⁰⁸ *Ibid.*

colère ou l'indignation les conduisant à une lutte pour la reconnaissance⁴⁰⁹. Honneth va suggérer que cette lutte, qui donne une explication aux conflits sociaux, émerge à partir du moment où les individus associent leurs blessures morales à un ensemble d'injustices publiques. Pour Honneth cette identification dépend d'« une passerelle sémantique » permettant « d'interpréter les déceptions personnelles comme quelque chose qui n'affecte pas seulement le moi individuel, mais aussi de nombreux autres sujets »⁴¹⁰, favorisant le développement d'une identité collective, et éclairant « les causes sociales responsables des blessures individuelles »⁴¹¹.

3. La troisième étape met en lumière la façon dont la lutte collective pour la reconnaissance a le pouvoir d'orienter la société vers un accomplissement intégral de l'idée de reconnaissance⁴¹² : un accomplissement qui suit la vision (téléologique) selon laquelle l'idéal de la reconnaissance est omniprésent dans chaque lutte pour la reconnaissance, et encodé dans la structure même des interactions entre les individus⁴¹³. C'est ce qui permet à Honneth d'affirmer que son modèle doit être compris « non seulement comme un cadre explicatif permettant de rendre compte de l'émergence des luttes sociales, mais aussi comme l'horizon d'interprétation d'un processus de formation morale »⁴¹⁴. C'est ainsi que l'étude de luttes collectives pour la reconnaissance permet de comprendre le progrès moral d'une société⁴¹⁵ qui consiste à favoriser l'expansion des relations de reconnaissance dans cette société⁴¹⁶.

Dans notre examen d'ensemble de l'approche honnethienne, notre intérêt est de nous focaliser particulièrement sur les deux premières étapes qui mettent en lumière la façon dont les blessures morales issues des catégories de dénis de reconnaissance sont le signe d'une injustice et conduisent à lutter pour la reconnaissance. Ceci nous amène à examiner de près ces catégories évoquées à partir de l'approche de Honneth. En effet, c'est à travers l'analyse des notions de réification et de mépris que nous allons analyser la dimension symbolique de l'exclusion dans son contenu moral. Notre travail va se centrer sur l'étude de l'exclusion à partir des dénis de reconnaissance ainsi que du potentiel heuristique de l'approche honnethienne comme un outil permettant d'atténuer l'exclusion.

⁴⁰⁹ *Ibid.*, p. 162 et 166.

⁴¹⁰ *Ibid.*, p. 195.

⁴¹¹ *Ibid.*

⁴¹² THOMPSON Simon, *The political theory of recognition*, op. cit., p. 162.

⁴¹³ *Ibid.*, p. 165 et 177.

⁴¹⁴ HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, op. cit., p. 201.

⁴¹⁵ THOMPSON Simon, *The political theory of recognition*, op. cit., p. 165.

⁴¹⁶ *Ibid.*, p. 165 et 177.

Note finale

La première partie de ce travail examine les concepts d'exclusion sociale et de reconnaissance, deux concepts à géométrie variable et interprétations multiples, mis en évidence à travers une approche théorique générale. Cette approche trouve son utilité de deux façons : soit en examinant chaque chapitre séparément en tant que synthèse sur le concept, soit, et c'est sans doute notre intérêt principal, en examinant les deux chapitres comme un ensemble.

En tant qu'ensemble et comme nous l'avons vu¹ notre réflexion est le résultat d'une série d'« emboîtements » partiellement exposés dans ces deux premiers chapitres et que nous pouvons récapituler comme suit :

Au sein de l'approche sociologique et politique de l'exclusion sociale, nous pouvons distinguer une dimension matérielle largement étudiée et une dimension symbolique toujours exploitable. Au sein de la dimension symbolique, nous identifions un contenu moral selon lequel l'exclusion sociale est considérée comme le signe d'une « injustice » résultant d'une situation de non-reconnaissance d'après l'approche de Honneth. Il est important de rappeler² que cette série d'« emboîtements » est focalisée sur l'objectif de favoriser la compréhension du processus d'exclusion sociale, dans le but de tracer une voie pour repenser les stratégies d'intervention à son égard.

Nous proposons d'examiner cette « injustice » comme le résultat d'une situation de non-reconnaissance et non d'un problème de redistribution. Suivant cette logique, la théorie d'Axel Honneth nous permet de penser l'exclusion sociale à la lumière d'une série de dénis de reconnaissance³.

L'association entre exclusion sociale et dénis de reconnaissance est un aspect fondamental de notre travail. Cependant, pour clarifier cette association, nous devons d'abord

¹ Voir l'introduction générale de ce travail.

² Voir l'introduction générale de ce travail et la transition entre les chapitres 1 et 2.

³ En ce sens, il n'est pas anodin que Honneth participe à une discussion sur une des plus récentes analyses d'origine allemande sur le processus d'exclusion au sujet des individus qui « sont en trop ». Voir « *Die „Überflüssigen“* ». Ein Gespräch zwischen Dirk Baecker, Heinz Bude, Axel Honneth & Helmut Wieselthaler », in BUDE Heinz & WILLISCH Andreas (dir.), *Exklusion: Die Debatte über die „Überflüssigen“*, Suhrkamp, Frankfurt am Main, 2008, p. 31-49.

passer par une étape sur laquelle repose une grande partie de notre réflexion. Il s'agit d'expliquer ce que jusqu'à présent nous n'avons évoqué que dans la transition entre les deux premiers chapitres, à savoir la façon dont se conçoit le lien entre le contenu « moral » de l'exclusion et la reconnaissance. La partie suivante de ce travail définit ce lien à partir de la vision théorique des concepts d'exclusion sociale et de reconnaissance que nous venons d'examiner et propose ensuite de les étudier sur le terrain.

PARTIE II

ETUDIER L'EXCLUSION

SOCIALE EN TERMES DE NON-

RECONNAISSANCE :

REFLEXIONS THEORIQUES ET

APPROCHE DU TERRAIN

Note introductive

Cette deuxième partie a comme premier objectif d'étudier la relation entre le processus d'exclusion sociale et les dénis de reconnaissance d'après Honneth. Nous allons voir que cette relation ne peut se construire que par une démarche pluridisciplinaire vigilante associant des perspectives le plus souvent « irréconciliables ». Ensuite comme deuxième objectif, cette partie définit les possibilités d'une analyse empirique de l'exclusion sociale à la lumière de la reconnaissance et propose de les examiner à partir d'une étude de cas concrète.

Le troisième chapitre est consacré à l'analyse des éléments à travers lesquels il est possible d'étudier l'exclusion par une lecture de la reconnaissance d'après Honneth. Tout au long des trois sections qui divisent ce chapitre, nous expliquons notre position au sujet du contenu moral de la dimension symbolique de l'exclusion et ce qu'implique l'examen de ce contenu à partir de l'approche de Honneth. Ces travaux vont nous conduire à penser l'étude de l'exclusion en termes de non-reconnaissance à la fois dans le cadre moral précédemment examiné, et paradoxalement dans une perspective psychosociale spécifique. Nous montrons que cette perspective est indispensable au moment d'illustrer empiriquement la reconnaissance dans un terrain d'exclusion.

Le quatrième chapitre examine les considérations générales et détaillées d'une étude de cas précise qui nous permet d'illustrer empiriquement l'étude de l'exclusion en termes de non-reconnaissance. Quarante entretiens réalisés à Bogotá en Colombie, auprès d'une population hétérogène dont les acteurs ont vécu de façon directe ou indirecte l'épisode de l'abattoir¹ constituent notre cadre expérimental. Dans les trois sections du chapitre, nous évoquons les caractéristiques du terrain ainsi que le jeu des acteurs et le cadre institutionnel dans lequel les entretiens ont été effectués.

De façon générale, cette partie fait le lien entre l'architecture théorique qui permet de comprendre l'exclusion sociale par la reconnaissance et la démarche pratique qui cherche à illustrer cette analyse sur le terrain.

¹ Voir l'introduction générale de ce travail.

Chapitre 3 – Contenu moral de l'exclusion à la lumière de la reconnaissance et proposition empirique

Concevoir l'exclusion sociale comme le reflet d'une injustice et plus précisément comme le résultat d'un ou de plusieurs dénis de reconnaissance nous amène à analyser de façon précise le contenu moral d'une telle affirmation. Ce chapitre examine le lien théorique entre exclusion sociale et reconnaissance avant d'introduire une illustration empirique. Nous allons voir que cette réflexion fait émerger au-delà du contenu moral de la reconnaissance, une dimension psychosociale évoquée par Honneth lui-même, mais présentée de façon limitée et non explicitement développée. Aussi, le passage de la théorie à la pratique exige un approfondissement de cette dimension psychosociale. Avant de continuer, il est essentiel de préciser que les divers éléments d'analyse dont il faut tenir compte pour examiner ces différents aspects font de ce chapitre le noyau, voire l'« âme », de notre thèse : c'est cette importance qui justifie son extension¹.

De quoi parlons-nous exactement quand nous faisons allusion à un « contenu moral » dans la dimension symbolique de l'exclusion associé aux dénis de reconnaissance ? Que peut-on critiquer dans l'approche de Honneth ? Comment suggérons-nous d'aborder l'approche de Honneth pour développer son potentiel heuristique pour une analyse de l'exclusion sociale ?

Afin de répondre à ces questions, nous examinons dans un premier temps la définition de Honneth de la « morale » de la reconnaissance qui nous permet d'identifier théoriquement le contenu moral de l'exclusion à partir des dénis de reconnaissance (I). Cependant, nous allons voir que le cheminement conduisant à cette identification est limité par des critiques sur l'ensemble de l'approche de Honneth. Nous allons tout particulièrement examiner la critique qui donne à l'approche de Honneth une dimension psychosociale à nos yeux peu développée et méritant d'être approfondie dans notre projet d'examiner l'exclusion à la lumière de la reconnaissance (II). Sachant que l'exclusion sociale se vit sur le terrain, nous allons donc analyser le potentiel heuristique de la reconnaissance à partir de ses explorations socio-

¹ A un certain moment et pour des raisons concernant l'équilibre et la cohérence de l'ensemble de notre travail, nous avons été tenté de diviser ce chapitre en deux. Nous avons finalement abandonné cet exercice dans la mesure où ce chapitre est le reflet même de l'ambition de notre thèse et mérite cette longueur particulière.

anthropologiques. Ainsi, et en tenant compte des limites de l'approche honnethienne, nous allons proposer une démarche d'analyse permettant d'intégrer à l'étude de l'exclusion à la lumière de la reconnaissance, une dimension psychosociale spécifique et « à dosage modéré ». Cette démarche constitue la base explicative de notre étude de terrain (III).

I. « Morale » de la reconnaissance et contenu moral de l'exclusion sociale

A. La « morale » de la reconnaissance d'après Honneth

1. Difficultés et « champ phénoménal du moral »²

C'est dans un article consacré à la définition du concept de reconnaissance et dans son « *Rejoinder to critical questions* » que Honneth clarifie ce qu'il considère comme le « point de vue moral » de la reconnaissance³. Tout en jonglant principalement entre ces deux articles⁴, nous allons dans un premier temps présenter et commenter les difficultés évoquées par Honneth à ce sujet, pour ensuite expliquer ce qu'il nomme « le champ phénoménal du moral »⁵. Ici, nous nous retrouvons face à une analyse concrète du cœur de l'approche honnethienne de la reconnaissance : celui qui nous permet de comprendre la façon dont des « réactions émotionnelles négatives »⁶, conséquence de blessures morales qui renvoient à des dénis de reconnaissance, sont signe d'injustice. C'est-à-dire que lorsque les individus éprouvent un sentiment de honte ou de rage (réactions émotionnelles) car ils ont été humiliés (blessure morale) suite à une situation d'invisibilité (modalité de déni de reconnaissance), ce sentiment est associé à une injustice.

Honneth entend comme « principe suprême de toute morale » l'impératif-catégorique kantien selon lequel l'individu doit agir de façon telle que la maxime de son action devienne une maxime universelle. En ce sens, il considère deux aspects essentiels chez Kant : d'une

² HONNETH Axel, « Reconnaissance », in CANTO-SPERBER Monique, *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, Presses Universitaires de France, Paris, 1996, p. 1274-1275.

³ *Ibid.*, p. 1272 et HONNETH Axel, « Grounding recognition: A rejoinder to critical questions », *op. cit.*

⁴ Dans certains passages nous citerons à la place du « *Rejoinder to critical questions* » la reproduction partielle de ce texte en français dans l'article de Honneth « La reconnaissance comme idéologie », in HONNETH Axel, *op. cit.*

⁵ HONNETH Axel, « Reconnaissance », in CANTO-SPERBER Monique, *op. cit.*, p. 1274-1275.

⁶ HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, *op. cit.*, p. 166.

part, le fait que les actions sont réalisées par devoir et non en conformité au devoir⁷ ; d'autre part, que seule une « formule très stricte du respect » vis-à-vis des individus peut soutenir ces principes moraux⁸. Nonobstant, cette formule du respect est difficile à saisir dans la mesure où elle doit intégrer à la fois la singularité et l'égalité entre les individus.

C'est ainsi que Honneth introduit les difficultés inhérentes à l'établissement d'une « morale » de la reconnaissance. La première difficulté concerne la plurivocité de sens du concept que nous avons eu l'occasion de mentionner plus haut⁹. Pour Honneth, il s'agit d'un concept qui « n'est pas fixé, ni dans la langue quotidienne, ni dans son acception philosophique »¹⁰. Cette difficulté génère la deuxième qui est indiscutable : le point de vue moral que l'on peut attribuer au concept change en fonction de sa définition¹¹. Honneth explique ceci de la façon suivante : « les valeurs sémantiques du terme de reconnaissance sont en chaque cas associées à des perspectives morales spécifiques »¹².

Il admet pourtant l'existence d'un noyau commun dans cette plurivocité. Ce noyau se constitue comme nous l'avons vu de la vision du jeune Hegel sur la reconnaissance, à travers laquelle il identifie les trois sphères comme une succession de paliers permettant d'atteindre un progrès moral. Dans la sphère de l'amour, Honneth identifie une morale en lien avec l'idée d'unification d'après Hölderlin¹³. Dans celle du droit, il l'associe au respect d'après Kant. Dans la troisième sphère, celle de la solidarité, la morale est conçue comme un « idéal » dans la mesure où par l'estime, elle symbolise la reproduction de l'ordre social. C'est dans cette structure que va se développer l'approche de Honneth et le champ phénoménal du moral.

Pour Honneth, la compréhension de la conception morale de la reconnaissance est associée à l'existence d'une série de « blessures morales ». Ces blessures représentent des comportements qui, comme conséquences de déni de reconnaissance, sont vécus comme une « injustice ». L'importance de cette première étape évoquant des « comportements » vécus comme une forme d'injustice est incontestable dans la mesure où d'après Honneth, ils

⁷ CANTO-SPERBER Monique, « Philosophie Morale », in RAYNAUD Philippe & RIALS Stéphane, *Dictionnaire de philosophie politique*, Presses Universitaires de France, Paris, 1996, p. 471-480.

⁸ *Ibid.*, p. 477.

⁹ Voir chapitre 2, I B 1 de ce travail.

¹⁰ HONNETH Axel, « Reconnaissance », in CANTO-SPERBER Monique, *op. cit.*, p. 1272.

¹¹ *Ibid.*

¹² *Ibid.*, p. 1273.

¹³ Pour un approfondissement sur le concept d'amour d'après Hölderlin et son lien avec Hegel voir HENRICH Dieter (édité par FÖRSTER Eckart), *The course of remembrance and other essays on Hölderlin*, Stanford University Press, Stanford, 1997, chapitre 6 « Hegel and Hölderlin », p. 119-142.

permettent d'expliquer « de façon négative et d'abord par anticipation, le lien interne entre la morale et la reconnaissance »¹⁴. Les personnes « établissent elles-mêmes une distinction entre une faute morale et un simple accident ou une contrainte »¹⁵. Pour Honneth, quand les individus ressentent le fait vécu comme une injustice, la faute qui en découle est toujours le résultat d'un déni de reconnaissance. En d'autres termes :

« Une blessure physique devient une injustice morale quand la personne concernée est forcée d'y voir l'effet d'une action par laquelle elle se trouve intentionnellement méprisée dans un aspect essentiel de son bien-être ; [ainsi] le non-respect de l'intégrité personnelle transforme un acte ou un propos en blessure morale. »¹⁶

C'est selon cette distinction entre faute morale et « simple accident » que Honneth établit trois « prémisses » qui rendent compte du lien entre blessure morale et déni de reconnaissance. La première de ces prémisses repose sur le fait que les individus sont « moralement vulnérables », c'est-à-dire qu'ils « se rapportent de manière réflexive à leur propre vie, et se soucient donc, de manière volontaire, de leur propre bien-être »¹⁷. D'après Honneth, ce sont les critères qualitatifs que possèdent les individus par rapport à leur propre vie qui permettent d'« expliquer ce qui sera lésé ou compromis chez une personne quand elle est atteinte non pas par un simple dommage (...) mais par une blessure morale »¹⁸.

La deuxième prémisses est liée à la façon dont les sujets cherchent à établir et à préserver une relation positive avec soi-même. Il s'agit de la manière dont cette relation va se définir à travers des conditions d'intersubjectivité. Le rapport avec autrui peut provoquer des actes par lesquels les individus voient détruite leur relation positive avec eux-mêmes. Cette destruction est à l'origine de la troisième prémisses qui considère ces actes comme des blessures morales. Il s'agit du non-respect de la personne que Honneth explique comme suit :

« Ne pas respecter une personne dans certains aspects de sa relation positive à soi-même, tout en la renvoyant de manière élémentaire à la nécessité que cette relation soit confirmée par d'autres sujets, on introduit aussi un fait psychologique : un ébranlement psychique va toujours de pair avec

¹⁴ HONNETH Axel, « Reconnaissance », in CANTO-SPERBER Monique, *op. cit.*, p. 1274.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ *Ibid.*

l'expérience d'une injustice quand le sujet concerné perd un espoir d'accomplissement de sa propre identité. »¹⁹

Nous examinerons plus loin la relation qui existe entre cet éventuel fait psychologique et l'expérience de l'injustice. Pour l'instant, il est important d'affirmer que c'est par le biais de ces trois prémisses que Honneth définit la blessure morale en tant qu'un « acte de lésion personnelle [qui] détruit un présupposé essentiel de la faculté d'agir »²⁰. Nous pouvons affirmer que cet acte a lieu dans au moins une des deux catégories de déni de reconnaissance que nous avons évoquées à la fin du chapitre précédent : la catégorie du mépris. Nous expliquerons dans la sous-partie suivante notre positionnement au sujet de la catégorie de réification qui, comme nous l'avons vu, ne représente pour Honneth qu'un cas exceptionnel²¹. En ce sens, nous ne disposons pas pour l'instant des éléments nécessaires pour l'inclure dans cette première réflexion sur le contenu moral de la reconnaissance.

Rappelons en tant qu'exemple, la façon dont cet acte de lésion personnelle est le signe de mépris comme négation dans l'une des trois sphères²². Cet acte est ainsi associé de façon différente à chacune des trois sphères qui rendent compte de « la conception qu'un individu a de lui-même »²³. Examinons donc la façon dont dans ces paliers, la relation pratique à soi se voit blessée moralement dans la confiance en soi (sphère de l'amour), le respect de soi (sphère du droit) et l'estime de soi ou du « sentiment de sa propre valeur »²⁴ (sphère de la solidarité).

Dans le premier palier, à la confiance en soi qui regroupe les besoins et les souhaits physiques des individus ainsi que leur valeur, Honneth associe un acte de lésion personnelle et l'impossibilité pour l'individu de jouir de son bien-être physique. En ce sens, la blessure est le signe d'un mauvais traitement physique comme la torture ou le viol.

Dans le deuxième palier, au respect de soi qui tient compte de la « conscience d'être d'un sujet doué de discernement moral »²⁵ et de la valeur de sa propre faculté de jugement, Honneth associe une blessure morale à travers le mépris affectant la capacité de ce discernement moral et se traduit par une situation de tromperie ou, de façon plus précise, de

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ *Ibid.*

²¹ Voir chapitre 2, III B 1 de ce travail.

²² Voir chapitre 2, III B 2 de ce travail.

²³ HONNETH Axel, « Reconnaissance », in CANTO-SPERBER Monique, *op. cit.*, p. 1275.

²⁴ TUGENHADT Ernst, *Vorlesungen über Ethik*, Frankfurt am Main, 1993, p. 57-58. Cité par HONNETH Axel, « Reconnaissance », in CANTO-SPERBER Monique, *op. cit.*, p. 1275.

²⁵ HONNETH Axel, « Reconnaissance », in CANTO-SPERBER Monique, *op. cit.*, p. 1275.

traitement juridique défavorable. La valeur de notre propre jugement est ainsi mise en cause. Dans le troisième palier, au sentiment de sa propre valeur qui considère « la conscience de posséder des facultés bonnes ou précieuses »²⁶, Honneth associe un acte de lésion personnelle qui concerne « des cas dans lesquels on doit montrer à une ou plusieurs personnes, par l'humiliation et l'irrespect, que leurs capacités ne sont pas reconnues »²⁷. Cet acte implique « une atteinte au sentiment de représenter une valeur sociale dans le cadre d'une communauté concrète »²⁸.

Le lien interne entre morale et reconnaissance peut également être examiné à la lumière du mépris comme invisibilité associée à l'absence d'actes expressifs de reconnaissance à travers un dénigrement linguistique. Ce dénigrement peut se traduire par des expressions ou des gestes offensifs qui affectent l'identité de l'individu, ou par l'absence d'expressions ou de gestes le mettant en valeur. L'invisibilité (ou la survisibilité) va aussi jouer un rôle sur la capacité pour l'individu d'atteindre l'autoréalisation, fil conducteur de la reconnaissance. En ce sens, comme Honneth l'affirme, les blessures morales ont leurs racines dans le déni de reconnaissance, au moins en ce qui concerne le mépris. Cela signifie alors que ce qui est conforme à la morale correspond à des attitudes « liées à l'exercice de la reconnaissance »²⁹. C'est de cette manière que Honneth se propose de fonder une « morale » de la reconnaissance.

2. Fonder une « morale » de la reconnaissance

C'est en examinant la signification de la reconnaissance en morale que Honneth arrive à déceler une vision de la « morale » de la reconnaissance. Pour cela, il part du principe selon lequel la fondation d'une morale de la reconnaissance dépend de la façon dont « l'existence des blessures morales tient à l'intersubjectivité de la forme de la vie humaine »³⁰. Pour Honneth, le terme de « morale » est associé à la vulnérabilité des individus dont l'identité dépend de l'entraide et de l'approbation des autres.

C'est ainsi qu'il arrive à identifier le point de vue moral comme un : « réseau des attitudes que nous devons adopter pour protéger des créatures humaines contre des blessures

²⁶ *Ibid.*

²⁷ *Ibid.*

²⁸ *Ibid.*

²⁹ *Ibid.*

³⁰ *Ibid.*, p. 1276.

qui trouvent leur origine dans la relation à soi »³¹. En d'autres termes, ce point de vue moral se traduit par une détermination morale qui concerne les « attitudes que nous sommes obligés d'adopter les uns envers les autres pour réunir, ensemble, les conditions de notre intégrité personnelle »³². En ce sens, ce point de vue est « considéré comme souhaitable parce que servant le bien-être humain »³³ et doit tenir compte des « aspirations de tous les individus »³⁴.

Ces aspirations constituent l'un des éléments fondamentaux pour comprendre la signification d'une action morale d'après Honneth. En s'appuyant sur Wingert³⁵ il démontre comment une action est morale non « parce qu'elle instaure dans le monde des situations que l'on juge bonnes »³⁶ mais parce qu'elle respecte les aspirations de tous. Cette distinction rend à l'action morale la possibilité « d'éviter les conclusions utilitaristes ou conséquentialistes qui sont tirées d'une définition éthique de la fonction de la morale en général »³⁷. Ces conclusions déterminent une action moralement juste comme une action dont les conséquences sont bonnes. Au lieu de chercher à « instaurer » des actions morales, ce qui suggère une contrainte et donc une méfiance vis-à-vis des possibilités d'une telle instauration, il s'agit du « respect » d'autrui.

Les attitudes morales inhérentes aux formes de reconnaissance sont toutefois construites à partir de la vision globale de la morale selon laquelle ces formes doivent garantir les conditions de l'intégrité des sujets humains. De façon plus précise, ces formes visent à assurer la relation pratique à soi-même, et donc à préserver l'identité. Ces formes sont aussi nombreuses que les modalités de non-reconnaissance.

En ce sens, bien que Honneth ne revienne dans cet article (daté de 1996) qu'à la modalité de mépris comme négation des trois sphères, nous pouvons ajouter la modalité de mépris comme invisibilité associée à l'absence d'actes expressifs de reconnaissance qu'il

³¹ *Ibid.*

³² *Ibid.*

³³ *Ibid.*

³⁴ *Ibid.*

³⁵ WINGERT Lutz, *Gemeinsinn und Moral : Grundzüge einer intersubjektivistischen Moralkonzeption (Sens commun et morale : principes de base d'une conception intersubjective de la morale)*, Frankfurt am Main, Suhrkamp, p. 160. Cité par HONNETH Axel, « Reconnaissance », in CANTO-SPERBER Monique, *op. cit.*, p. 1276.

³⁶ HONNETH Axel, « Reconnaissance », in CANTO-SPERBER Monique, *op. cit.*, p. 1276.

³⁷ *Ibid.* Pour une réflexion plus détaillée à ce sujet voir GIGERENZER Gerd, « Moral intuition = fast and frugal heuristics? », in ARMSTRONG-SINNOTT Walter (ed.), *Moral Psychology. Volume 2: The cognitive science of morality: intuition and diversity*, *op. cit.*, p. 20-26; et DRIVER Julia & LOEB Don, « Moral heuristics and consequentialism », in ARMSTRONG-SINNOTT Walter (ed.), *op. cit.*, p. 31-40.

développe sept ans après³⁸. L'ajout de la catégorie de réification est assujetti à des contraintes spécifiques qui ne lui permettent pas d'être simplement « intégrée » à cette réflexion. Comme nous le verrons par la suite, cette catégorie doit être examinée plus en détail.

Ainsi, le point de vue moral comprend les formes de reconnaissance associées à l'ensemble de la catégorie de déni de reconnaissance qu'est le mépris. En ce qui concerne la première modalité de cette catégorie (le mépris comme « négation »), les formes de reconnaissance sont au nombre de trois, chacune associée de façon indépendante aux trois sphères.

Pour ce qui est du mépris en tant que condition d'invisibilité associée à l'absence d'actes expressifs de reconnaissance, la forme de reconnaissance est liée à son caractère performatif se traduisant par des gestes quotidiens « simples » (exemple de la femme que l'on remercie pour avoir fait le ménage). D'après Honneth, ces gestes vont constituer les « symboles » d'une action morale³⁹ en tant qu'« expression visible d'un décentrement individuel que nous opérons en réponse à la valeur d'une personne »⁴⁰. Il s'agit d'octroyer à l'autre une autorité morale sur « nous-mêmes, en raison de sa valeur, ce qui impose des limites à la réalisation de nos envies spontanées et de nos inclinations »⁴¹.

Dans l'ensemble, bien que le problème soit que l'attente morale exigée concerne « un cercle de sujets »⁴² dont la taille n'est pas la même⁴³, pour Honneth les attitudes morales issues de ces différentes formes de reconnaissance permettent de préserver l'intégrité des individus. Ces attitudes obligent « le sujet à accomplir des prestations différentes selon la nature de la relation intersubjective »⁴⁴. Ainsi, cette signification de la reconnaissance en morale amène à réfléchir à une morale de la reconnaissance.

C'est par cette « morale » de la reconnaissance que Honneth achève sa réflexion. Encore une fois, bien qu'il ne se consacre qu'aux formes liées au mépris comme « négation »,

³⁸ HONNETH Axel, « Unsichtbarkeit : zur Epistemologie von Anerkennung », in *Unsichtbarkeit. Stationen einer Theorie der Intersubjektivität*, Suhrkamp, Frankfurt am Main, 2003, p. 10-27.

³⁹ Voir chapitre 2, III B 2 de ce travail.

⁴⁰ HONNETH Axel, « Invisibilité : sur l'épistémologie de la reconnaissance », *op. cit.*, p. 243.

⁴¹ *Ibid.* Pour arriver à cette définition, Honneth s'appuie sur la définition kantienne du respect dans *Les fondements de la métaphysique des mœurs* (« Représentation d'une valeur qui porte préjudice à mon amour propre »). *Ibid.*, p. 237.

⁴² HONNETH Axel, « Reconnaissance », in CANTO-SPERBER Monique, *op. cit.*, p. 1276.

⁴³ C'est notamment le cas au sein des trois formes de reconnaissance dans le cadre du mépris comme « négation » avec la différence entre la forme de l'amour et celle de la solidarité.

⁴⁴ HONNETH Axel, « Reconnaissance », in CANTO-SPERBER Monique, *op. cit.*, p. 1276-1277.

nous pouvons transposer ses arguments à la modalité de mépris comme invisibilité. En ce sens, grâce à notre reconstruction théorique de l'approche de Honneth basée en grande partie sur les entretiens qu'il nous a accordés, nous pouvons interpréter l'évolution de sa pensée au moins comme l'assemblage de ces deux modalités, et réfléchir par la suite au devenir et à l'utilité de la catégorie de réification. Ainsi, nous soutenons qu'examiner aujourd'hui les dénis de reconnaissance à partir de Honneth en ne tenant compte que d'une seule modalité (qui est la plupart du temps la modalité « classique » du mépris comme « négation »), sans faire allusion à la réification, est une façon restreinte de saisir son approche.

De façon générale, la « morale » de la reconnaissance désigne un ensemble de droits et de devoirs moraux correspondant aux différentes formes de reconnaissance censées faire face au moins à la catégorie du mépris. Cet ensemble de droits et de devoirs a une caractéristique commune : l'accomplissement d'actes ou l'adoption d'attitudes qui permettent la production ou la confirmation du rapport à soi-même⁴⁵. Honneth identifie ces actes et ces attitudes comme le produit d'une association interne qui permet aux sujets de garantir l'ensemble de leur intégrité personnelle⁴⁶.

Plus précisément, l'« acte de reconnaissance » va au-delà des mots ou des expressions symboliques : « seuls les comportements correspondants lui donnent la crédibilité qui est normativement importante au sujet reconnu »⁴⁷, d'où son équivalent en termes d'« attitude, une conception devenue effective dans l'action »⁴⁸. L'expression de ces actes ou attitudes, qui peuvent par ailleurs être d'ordre gestuel, langagier, voire le résultat de mesures institutionnelles, se réalise « si leur finalité première est, d'une façon ou d'une autre, de s'orienter de manière affirmative vers l'existence de l'autre personne ou de l'autre groupe »⁴⁹.

Ainsi, pour Honneth, les actes ou attitudes de reconnaissance doivent être conçu(e)s comme moraux/les car « ils [elles] sont déterminé[e]s par la valeur des autres personnes ; [et]

⁴⁵ *Ibid.*, p. 1277.

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ HONNETH Axel, « La reconnaissance comme idéologie », in HONNETH Axel, *op. cit.*, p. 253.

⁴⁸ *Ibid.* A ce niveau, il est important de noter qu'il ne faut pas confondre les trois utilisations du mot « acte » qui définit à la fois la blessure morale (« acte de lésion personnelle »), l'une des deux modalités de mépris (« invisibilité associée à l'absence d'actes expressifs de reconnaissance »), et le comportement de reconnaissance correspondant (« acte de reconnaissance ») et est en quelque sorte équivalent du mot « attitude ».

⁴⁹ *Ibid.*

ne s'orientent pas vers soi-même, mais vers les qualités évaluatives des autres »⁵⁰. Honneth arrive à cette réflexion en discutant les appréciations d'Arto Laitinen visant à offrir une compréhension plus adéquate du concept de reconnaissance⁵¹. D'après Laitinen la reconnaissance est déterminée par des « caractéristiques [ou qualités] évaluatives »⁵². Cela signifie qu'elle répond à des demandes normatives qui existent déjà chez l'individu qui en fait la demande⁵³. Tout en contestant certains propos de Laitinen⁵⁴, Honneth semble convaincu par l'idée selon laquelle les actes de reconnaissance d'un sujet A qui révèlent les caractéristiques évaluatives chez un sujet B ne suffisent pas pour que ce dernier se sente reconnu. B est censé les identifier en examinant les réactions de A⁵⁵.

De façon plus globale, nous pouvons associer l'importance de ces caractéristiques évaluatives à la classification selon trois aspects qu'Antti Kauppinen fait de la critique normative de l'approche de Honneth, critique que ce dernier trouve « astucieuse [et] convaincante »⁵⁶. Elle est dans un premier temps d'ordre interne. C'est-à-dire que par rapport aux approches qui critiquent les relations sociales de l'extérieur à partir de standards

⁵⁰ HONNETH Axel, « Grounding recognition: A rejoinder to critical questions », *op. cit.*, p. 513. « (...) *they are determined by the value or worth of other persons; acts of recognition are oriented not toward's one's own aims but rather towards the evaluative qualities of others* ».

⁵¹ LAITINEN Arto, « Interpersonal recognition – A response to value or a precondition of personhood? », *op. cit.*, p. 463-478.

⁵² *Ibid.*, « *Evaluative features* ». Nous avons déjà fourni une première explication à ce sujet dans le chapitre 2, III A 1 de ce travail.

⁵³ *Ibid.*, p. 467-468. Il s'agit du *response-model* en opposition au *generation-model* qui prône que ce sont les actes eux-mêmes qui génèrent des demandes normatives jusqu'alors inexistantes. Ceci est également formulé dans l'analyse des objets d'après ce que Laitinen nomme « l'analyse basée dans la valeur [qui] suggère que les caractéristiques évaluatives de n'importe quel objet donnent les raisons pour les traiter de façon consistante selon leur valeur ». *Ibid.*, p. 469 (« (...) *The value-based analysis suggests that the evaluative features of any objects give us reasons to treat them in ways consistent with their value* »). Il cite par exemple le cas de la musique écoutée avec attention ou le livre lu avec compréhension. Ceci, affirme l'auteur, est également valable pour les individus : par exemple, passer du temps avec nos amis de façon appropriée à la relation que nous avons avec eux. Ceci lui permet de suggérer que les caractéristiques évaluatives de la reconnaissance sont au nombre de trois : l'individu est reconnu tout simplement en tant que personne, il est reconnu comme une personne qui a un certain mérite, ou il est reconnu comme une personne qui a un sens important pour soi. Voir aussi RAZ Joseph, *Value, respect and attachment*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.

⁵⁴ Il s'agit notamment de sa critique concernant le relativisme de cette proposition, qui d'après Honneth ne peut être défendu qu'en ajoutant une « solide conception du progrès ». Pour un approfondissement de cette discussion voir HONNETH Axel, « Grounding recognition : A rejoinder to critical questions », *op. cit.*, p. 508-509 (version en anglais) ou HONNETH Axel, « La reconnaissance comme idéologie », *in* HONNETH Axel, *op. cit.*, p. 252-260 (version en français).

⁵⁵ Ceci permet à Honneth de trouver un compromis entre ce que Laitinen décrit comme une vision purement constructiviste (« la reconnaissance est une pure création » ; « *recognition is a pure creation* ») et une simple vision représentationnelle (« la reconnaissance n'est qu'une réponse à des caractéristiques pré-existantes et n'apporte rien » ; « *recognition is nothing but a response to pre-existing features and does not bring anything about* »). Voir LAITINEN Arto, « Interpersonal recognition – A response to value or a precondition of personhood? », *op. cit.*, p. 473-474.

⁵⁶ HONNETH Axel, « Grounding recognition: A rejoinder to critical questions », *op. cit.*, p. 514. « *Astute [and] convincing* ». Voir également KAUPPINEN Antti, « Reason, recognition and internal critique », *op. cit.*, p. 479-487 ; et en particulier le tableau récapitulatif de l'ensemble des différents types critiques (p. 487).

personnels, elle se base sur « les convictions normatives » que partagent déjà les individus à qui on s'adresse⁵⁷. Dans un deuxième temps, elle est reconstructive car, par rapport à une critique interne « simple » où les standards sont explicites et peuvent être confrontés directement à leur pratique, elle doit s'efforcer de rendre explicites des standards implicites⁵⁸. Dans un troisième temps, elle est « forte », c'est-à-dire que, par rapport aux critiques internes reconstructives « fragiles » où il n'est question que d'analyser les normes d'une société précise, elle cherche à identifier des normes implicites universelles. Honneth résume l'importance de ces trois aspects en incluant les « caractéristiques évaluatives » comme suit :

« La critique sociale reconstruit les normes de reconnaissance déjà implicites à partir de la manière dont les individus d'une société répondent de part et d'autre à leurs qualités évaluatives, afin de clarifier, lors de l'échange avec ceux à qui ils s'adressent, jusqu'où leurs pratiques *de facto* et leur ordre social contredit leurs idéaux pratiqués implicitement »⁵⁹

C'est dans cette perspective et en se basant sur les trois formes de reconnaissance (amour, droit et solidarité) que Honneth va distinguer les droits et les devoirs afférents aux actes de reconnaissance. Dans l'ensemble nous pouvons noter la façon dont certains de ces droits et de ces devoirs qui confirment « la valeur de la nécessité individuelle »⁶⁰ peuvent être mis en relation avec la catégorie du mépris. Ce sont particulièrement les devoirs « d'assistance émotionnelle qui s'étendent, de manière symétrique (entre des amis par exemple) ou asymétrique (entre les parents et leurs enfants), à tous les partenaires d'une relation primaire »⁶¹.

⁵⁷ HONNETH Axel, « Grounding recognition: A rejoinder to critical questions », *op. cit.*, p. 514.

⁵⁸ Pour Kauppinen, l'idée est qu'il y a des normes et des pressions normatives dans nos pratiques sociales qui ne sont pas (nécessairement) explicitement exprimées. Elles peuvent se trouver sous la forme de ce qu'il appelle « émotions inarticulées et sanctions informelles » (« *unarticulated emotions and informal sanctions* »), ou de façon partiellement articulée « sous la forme de proverbes, interdictions religieuses, ou lois » (« *in the form of proverbs, religious prohibitions, or laws* »). Bien que nous trouvions l'exemple utilisé par Kauppinen pour illustrer cet argument assez caricatural, il permet de comprendre ce principe « reconstructif ». Il cite le cas du taliban qui, pour des raisons liées à ses croyances, bat sa femme, mais éprouve une certaine culpabilité. Le fait de rendre explicite cette culpabilité permettrait de mettre en question ses croyances. KAUPPINEN Antti, « Reason, recognition and internal critique », *op. cit.*, p. 482-487.

⁵⁹ HONNETH Axel, « Grounding recognition: A rejoinder to critical questions », *op. cit.*, p. 517. « (...) *social criticism reconstructs the norms of recognition that are already implicit in the ways in which people in that society respond to one another's evaluative qualities, in order to make clear, in the exchange with its addressees, the extent to which their de facto practices and social order contradict their implicitly practiced ideals* » (les italiques appartiennent au texte d'origine).

⁶⁰ HONNETH Axel, « Reconnaissance », in CANTO-SPERBER Monique, *op. cit.*, p. 1277.

⁶¹ *Ibid.*

En ce sens, nous pouvons identifier le rôle joué par ces devoirs dans l'atténuation du mépris comme invisibilité associée à l'absence d'actes expressifs de reconnaissance. La description dont l'invisibilité est l'objet (« regarder à travers quelqu'un », que ce soit par une « inattention anodine », des « signes d'humiliation » ou une « ignorance distraite »⁶²) suggère l'importance d'identifier une valeur émotionnelle permettant d'atténuer l'impact qu'elle inflige. En d'autres termes, une valeur favorisant l'application d'une visibilité « mesurée » (afin de ne pas tomber dans de la « survisibilité »⁶³) permet de restreindre l'impact émotionnel du mépris correspondant. Il s'agit ici de l'acte qui amène l'individu à prendre conscience de l'importance de regarder autrui dans des situations où cette absence de regard peut être à l'origine de mépris.

A ces devoirs d'« assistance émotionnelle », Honneth ajoute ceux qui consistent à confirmer l'« autonomie morale de l'individu »⁶⁴ visant le respect mutuel entre les sujets, et ceux confirmant la valeur des facultés individuelles⁶⁵. Dans les deux cas, il fait allusion à la modalité du mépris comme « négation », et plus particulièrement aux deuxième et troisième sphères de reconnaissance (celle du droit et de la solidarité).

Dans le cas de la confirmation des facultés individuelles, l'association à une catégorie de déni de reconnaissance autre que celle du mépris comme « négation » s'avère plus floue car elle doit inclure « des obligations de solidarité réciproque »⁶⁶ qui sont plutôt difficiles à saisir dans un cadre déterminé. Néanmoins, pour rendre ce devoir plus clair, Honneth se permet de revenir au « respect », mais cette fois-ci à un « type de respect particulier » : celui « que nous nous devons les uns aux autres lorsque nous participons ensemble à la mise en œuvre d'un projet »⁶⁷. Conçu de cette façon, le devoir au sein des engagements de solidarité lors d'un projet commun concerne l'invisibilité qui peut affecter cette solidarité. Un cas qui illustre bien ce point : les rapports de travail dans lesquels l'absence constante d'encouragements envers un employé pour un travail « bien fait » ou d'actes conséquents qui

⁶² HONNETH Axel, « Invisibilité : sur l'épistémologie de la « reconnaissance » », in HONNETH Axel, *op. cit.*, p. 227.

⁶³ Nous reprenons le concept de « survisibilité » dans les pages qui suivent. Voir aussi chapitre 2, III B 2 de ce travail.

⁶⁴ HONNETH Axel, « Reconnaissance », in CANTO-SPERBER Monique, *op. cit.*, p. 1277.

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ *Ibid.*

démontrent l'importance de ce travail pour l'ensemble du groupe, provoque des fissures dans l'estime de soi et dans la loyauté vis-à-vis des membres du groupe⁶⁸.

Enfin, il est important de savoir que, pour Honneth, ces actes (ou attitudes) sont source de tensions dans la mesure où il est difficile d'en établir une hiérarchie, et que ces tensions sont à l'origine d'un conflit moral. De façon concrète, ces actes reposent sur « le caractère universaliste qui s'attache à la forme de reconnaissance qu'est le respect »⁶⁹ et les relations de reconnaissance sont soumises à l'idée selon laquelle les personnes jouissent « du même droit à l'autonomie »⁷⁰. C'est à partir de ces différentes attitudes que Honneth va réfléchir à une « morale » de la reconnaissance, lui permettant de se distinguer de la tradition kantienne de la morale, jugée trop étroite, et définie comme « la position qui permet de porter à tous les sujets le même respect, ou de prendre équitablement en compte leurs intérêts respectifs »⁷¹.

Honneth va expliquer au moins à deux reprises la différence entre sa conception de « morale » et celle de Kant :

« [D'une part], à la tradition kantienne, on objecte ici qu'elle laisse sans réponse une question décisive, dans la mesure où elle n'est pas capable d'identifier le but général de la morale dans les fins concrètes des sujets humains (...) il ne s'agit pas pour nous de l'autonomie morale de l'homme, mais des conditions de son autoréalisation. »⁷²

« [D'autre part], en général, [et à différence de Kant] ce ne sont pas le devoir et les inclinations qui se font face, mais diverses obligations qui possèdent toutes un caractère moral parce qu'elles expriment toutes une autre relation de reconnaissance. »⁷³

C'est ainsi qu'il va expliciter le passage de ce qu'il appelle un « cadre moniste d'une pure morale de respect »⁷⁴ à un cadre tripartite où les trois formes de reconnaissance

⁶⁸ A ce sujet voir par exemple DUBET François, *Injustices, l'expériences des inégalités au travail*, Seuil, Paris, 2006, et surtout les travaux de Christophe Dejours sur la reconnaissance au travail, en particulier : *Le facteur humain*, Que sais-je, Presses Universitaires de France, Paris, 2002 (1^{ère} édition 1994) et *L'évaluation du travail à l'épreuve du réel. Critique des fondements de l'évaluation*, INRA éditions, Paris, 2003.

⁶⁹ HONNETH Axel, « Reconnaissance », in CANTO-SPERBER Monique, *op. cit.*, p. 1277.

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, *op. cit.*, p. 205.

⁷² *Ibid.*, p. 206.

⁷³ HONNETH Axel, « Reconnaissance », in CANTO-SPERBER Monique, *op. cit.*, p. 1274.

⁷⁴ HONNETH Axel, « Grounding recognition: A rejoinder to critical questions », *op. cit.*, p. 502. « (...) the monistic framework of a pure morality of respect (...) ».

représentent « trois sources distinctes de morale »⁷⁵. Ainsi, Honneth va se placer à mi-chemin entre Kant et les éthiques qu'il va dénommer « communautariennes » :

« Avec la première, elle partage son intérêt pour des normes aussi universelles que possible, comprises comme les conditions de certaines possibilités spécifiques ; à l'instar des dernières, en revanche, elle se donne pour but l'autoréalisation de l'être humain. »⁷⁶

La « morale » de la reconnaissance vise surtout le respect des aspirations des individus et leur autoréalisation avec l'aide de leurs partenaires d'interaction (ce que Honneth appelle « les universaux normatifs d'une vie réussie à partir des conditions intersubjectives de l'intégrité personnelle »⁷⁷). C'est en tenant compte de cette conception de la « morale » de la reconnaissance et non simplement de l'instauration de ce qui est considéré comme « bon », que nous pouvons identifier le contenu moral de l'exclusion à partir des blessures morales dans la catégorie de mépris.

B. Contenu moral de l'exclusion à partir des blessures morales

En nous basant sur la conception « morale » de la reconnaissance mentionnée ci-dessus, nous allons identifier le contenu moral de l'exclusion à partir des blessures morales. Cette identification doit cependant passer dans un premier temps par une analyse plus générale d'ordre conceptuel du lien entre l'exclusion sociale et la reconnaissance.

1. La reconnaissance comme noyau du processus d'inclusion

Le lien entre l'exclusion sociale et la reconnaissance « semble évident » dans sa formulation. En effet, il n'est pas rare d'associer l'exclusion sociale à des situations de non-reconnaissance : ne pas reconnaître autrui peut être vu comme une forme de rejet ou peut être considéré comme le résultat d'un acte d'exclusion. Cependant, il est important d'explicitier ce lien car l'association entre les deux concepts mérite un approfondissement concret à partir des aspects que les caractérisent. Nous allons examiner ce lien en suivant deux propositions

⁷⁵ *Ibid.*, « (...) three distinct 'sources' of morality ». Comme nous l'avons vu plus haut, cette différenciation vis-à-vis de Kant renforce l'idée selon laquelle l'approche de Honneth est « multidimensionnelle ». Voir fin chapitre 2.

⁷⁶ HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, op. cit., p. 207.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 213.

corrélées : la première suggère que l'exclusion sociale et la reconnaissance partagent une même particularité, à savoir leur caractère processuel. Ce caractère permet d'inférer une deuxième proposition selon laquelle la reconnaissance est conçue comme un processus d'inclusion. Ces propositions vont nous permettre de mieux identifier par la suite le contenu moral de l'exclusion.

Dans le premier chapitre de ce travail nous avons défini l'exclusion comme un processus multidimensionnel caractérisé par des dimensions matérielles et symboliques. Nous avons insisté sur le fait que l'exclusion est l'aboutissement d'une série de facteurs de risque et de situations relationnelles pouvant affecter les individus à différents moments de leur vie et pour des raisons diverses. Ainsi, en tant que processus, l'exclusion se vit comme l'accumulation graduelle d'un ou plusieurs de ces facteurs et de ces situations, ce qui par ailleurs rend difficile son identification et oblige à une analyse du passé des individus et de la façon dont celui-ci influence leur situation présente. L'exclusion s'installe alors dans la vie des acteurs pour une durée indéterminée et s'explique en grande partie par leurs expériences passées.

En ce qui concerne la reconnaissance c'est en tant qu'expérience intersubjective visant l'autoréalisation du sujet qu'elle se définit comme un processus. Selon Thompson, ce processus met en lumière une temporalité bien marquée dans l'approche de Honneth et s'oppose à la vision d'une reconnaissance ne représentant qu'« un acte singulier unilatéral dirigé à un objet précis »⁷⁸. Ainsi, pour Thompson, la reconnaissance chez Honneth se caractérise en tant que processus grâce à trois notions fondamentales : intersubjectivité, réciprocité et dynamique.

L'intersubjectivité implique que la reconnaissance procède de l'interaction entre au moins deux individus. L'analyse de la relation qui se tisse entre les deux « doit être prise en compte afin de comprendre la signification de leur lutte »⁷⁹. La réciprocité fait partie du processus de reconnaissance dans la mesure où « la signification et l'importance de la reconnaissance dépendent crucialement de la valeur que chaque groupe place dans l'autre »⁸⁰. Enfin, la dynamique permet toujours de « discerner une séquence d'actes de reconnaissance

⁷⁸ THOMPSON Simon, *The political theory of recognition*, op. cit., p. 160-161. « (...) one way, one-off act which is directed toward a single object ».

⁷⁹ *Ibid.*, « (...) must be taken into account in order to understand the significance of their struggle ».

⁸⁰ *Ibid.*, « (...) meaning and worth of recognition depend crucially on the value that each party places on the other ».

dans lequel le caractère et la signification de chaque acte est en partie déterminé par l'acte (ou les actes) qui le précède »⁸¹. Ceci permet à Thompson de définir la reconnaissance d'après Honneth comme le « processus réciproque dans lequel les jugements de valeur de deux (ou plusieurs) individus sont dynamiquement mis en relation »⁸².

Dans les travaux de Honneth, à l'intérieur de sa construction de la reconnaissance, les trois étapes du processus s'opèrent au sein des trois sphères. Celles-ci sont le fruit d'une série de rapports sociaux complexes qui ne sont jamais une fin en soi, mais un moyen pour acquérir une reconnaissance mutuelle. Dans la sphère de l'amour, c'est-à-dire en ce qui concerne les relations affectives, l'autoréalisation se réalise au fur et à mesure que la confiance s'installe chez l'individu et cette confiance s'établit progressivement, selon les étapes d'un processus qui permet la consolidation de cet amour. Il en est de même pour le droit avec le respect de soi, et la solidarité avec l'estime de soi. Ce caractère processuel est également démontré par l'origine même du concept de reconnaissance et son aspect « conflictuel » : la reconnaissance est un processus comprenant une série de demandes (qui diffèrent d'ailleurs selon chaque sphère) et une éventuelle confrontation qui, seul après le passage par différentes étapes, atteint un certain aboutissement.

C'est donc en tant que processus multidimensionnel que nous pouvons associer plus clairement la reconnaissance à l'exclusion, en passant par son opposé, l'inclusion. La réflexion est la suivante : d'une part, comme nous l'avons mentionné précédemment⁸³, penser en termes d'exclusion signifie aussi penser en termes d'inclusion, l'atténuation de l'une signifiant l'émergence de l'autre (ce qui d'ailleurs octroie au concept un caractère unique⁸⁴). D'autre part, penser en termes d'inclusion signifie, d'après Honneth, penser en termes de reconnaissance ; ce qui nous amène à interpréter la reconnaissance comme un processus d'inclusion⁸⁵. Ce processus se caractérise à la fois par la façon dont les institutions réagissent vis-à-vis de populations démunies de plusieurs services primaires⁸⁶, et par la manière dont se met en place la participation ou l'acceptation d'un ou de plusieurs individus au sein d'un

⁸¹ *Ibid.* « (...) to discern a sequence of acts of recognition in which the character and significance of each particular act are partly determined by the act (or acts) that preceded it ».

⁸² *Ibid.*, « (...) a reciprocal process in which the judgements of worth of two (or more) parties are dynamically interrelated ».

⁸³ Voir chapitre 1, II A 2 de ce travail.

⁸⁴ MAGALHAES Antonio, RODRIGUES David & STOER Stephen, *Theories of social exclusion, op. cit.*, p. 25.

⁸⁵ HONNETH Axel, « Redistribution as recognition: a response to Nancy Fraser », *op. cit.*, p. 173.

⁸⁶ Ariel Fiszbein fait par exemple allusion à l'éducation. Voir FISZBEIN Ariel, « Instituciones, provisión de servicios y exclusión social », in *Desarrollo Económico*, vol. 41, n° 162, juillet-septembre 2001, p. 236.

groupe. Mais comment Honneth construit-il le lien entre reconnaissance et processus d'inclusion ?

Nous pouvons confirmer l'existence de ce lien par le débat entre Honneth et Fraser au sujet de la redistribution, à un moment où Honneth cherche une définition du concept d'intégration sociale. D'après lui, l'intégration sociale est le résultat d'« un processus d'inclusion à travers des formes stables de reconnaissance »⁸⁷, ce qui implique « l'inclusion croissante des sujets dans le cercle de membres de la société »⁸⁸. Cette définition suggère que les « formes stables de la reconnaissance » sont le noyau d'un processus d'inclusion qui va mener à ce qu'il appelle « intégration sociale ». Ce lien entre reconnaissance et inclusion est reconfirmé par Honneth lui-même :

« Je dirais qu'il y a un lien direct entre exclusion et non-reconnaissance si nous comprenons la reconnaissance comme le mécanisme central à travers lequel les individus sont inclus dans la société à plusieurs niveaux. Quand ils ont une reconnaissance à différents niveaux, ils sont totalement inclus. »⁸⁹

Ainsi, d'après Honneth l'intégration des individus dans la société dépend de leur inclusion selon les trois sphères de reconnaissance et de la façon dont ils se voient reconnus mutuellement⁹⁰. Pour Michael Bach, cette structure est fondamentale pour conceptualiser l'inclusion de deux manières. D'une part, il s'agit d'un concept qui englobe les relations intimes des individus (première sphère), ainsi que les liens institutionnels de la société (deuxième sphère), et leurs valeurs culturelles et forces sociales (troisième sphère). D'autre part, il s'agit de la façon dont l'inclusion se consolide comme processus dynamique à l'intérieur de la structure évoquée par Honneth⁹¹.

⁸⁷ HONNETH Axel, « Redistribution as recognition: a response to Nancy Fraser », in FRASER Nancy & HONNETH Axel, *op. cit.*, p. 173. « (...) a process of inclusion through stable forms of recognition ». Cette réflexion sera reprise un an plus tard sous les termes suivants : « comme un processus d'inclusion qui se joue à travers des formes réglées de reconnaissance » dans le texte HONNETH Axel, « L'approche de la reconnaissance : une esquisse », *op. cit.*, p. 134.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 185. « (...) the expanding inclusion of subjects into the circle of full members of society ».

⁸⁹ Voir Annexes, Entretiens, Entretien 1 avec Axel Honneth, introduction. « I would say there is a direct link between exclusion and misrecognition if I understand recognition as the central mechanism by which people are included in society, in different fields, so that only when they have recognition in different respects [are they] fully included ».

⁹⁰ *Ibid.*, p. 249. Voir également HONNETH Axel, « Grounding recognition: a rejoinder to critical questions », *op. cit.*, p. 501.

⁹¹ BACH Michael, « Social inclusion as solidarity: rethinking the child rights agenda », in Laidlaw Foundation, working paper services, juin 2002, p. 9. Consulté le 10 juillet 2010 sur le site

A ce sujet, le chercheur Heikki Ikäheimo s'est consacré à l'analyse de l'inclusion sociale « en termes d'attitudes de reconnaissance »⁹² en se basant sur l'approche honnethienne. Pour cela il développe un modèle basé sur ce qu'il appelle trois idées ou « intuitions »⁹³. Premièrement, il part du postulat selon lequel l'inclusion et par conséquent l'exclusion, dépendent des attitudes des autres, « autrement elle ne serait pas sociale »⁹⁴. Ensuite, ces attitudes de reconnaissance selon les trois sphères de Honneth, constituent le noyau du processus d'inclusion : « Nous 'incluons' socialement autrui en l'aimant, le respectant et l'ayant en estime »⁹⁵ à des degrés différents. Enfin, les institutions ne sont pas à l'origine des attitudes de reconnaissance (ce sont les individus), mais elles peuvent les promouvoir et les encourager⁹⁶.

Ce modèle lui permet d'analyser les relations entre les trois sphères comme l'expression de relations positives vis-à-vis des autres et du besoin éprouvé par chacun de se les voir attribuées par autrui⁹⁷. Ainsi, le lien entre reconnaissance et processus d'inclusion s'exprime en termes d'un « on »⁹⁸ collectif, symbole de l'amour, du respect et de l'estime. Pour l'amour cela se traduit par une situation de mutualité où la joie et la tristesse de l'un sont celles de l'autre et vice-versa. Quant au respect, il signifie l'acceptation du jugement d'autrui, en tant que partenaire de communication. Pour ce qui est de l'estime, il s'agit de la façon dont autrui contribue et coopère positivement à « mes buts ou mes buts partagés ou mon bien »⁹⁹. Cependant, il est important de préciser que pour Ikäheimo chacun des trois niveaux peut s'exprimer séparément : par exemple, respecter autrui n'implique pas forcément une affection en termes d'amour.

http://www.laidlawfdn.org/sites/default/files/laidlaw_publications/working_papers_social_inclusion/wpsosi_2002_june_social-inclusion-as-solidarity.pdf.

⁹² IKÄHEIMO Heikki, « Analysing social inclusion in terms of recognitive attitudes », in FINE Michael, HENMAN Paul & SMITH Nicolas (ed.), *Social inequality today*, Proceedings of the 1st Annual Conference of the CRSI, Macquarie University, 2003, p. 1-16. Consulté le 5 mai 2011 sur le site http://mq.academia.edu/HeikkiIkäheimo/Papers/168990/Analysing_social_inclusion_in_terms_of_recognitive_attitudes. ; et IKÄHEIMO Heikki & LAITINEN Arto, « Analyzing recognition : identification, acknowledgement and recognitive attitudes towards persons », *op. cit.*

⁹³ IKÄHEIMO Heikki, « Analysing social inclusion in terms of recognitive attitudes », in FINE Michael, HENMAN Paul & SMITH Nicolas (ed.), *op. cit.*, p. 3.

⁹⁴ *Ibid.*, « (...) otherwise it would not be social ».

⁹⁵ *Ibid.*, « We 'include' each other socially by loving, respecting and holding each other esteem ».

⁹⁶ *Ibid.*, p. 11-13.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 4-7. Lire particulièrement les notes de bas de page 5, 6 et 7.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 8-9. La traduction de *we* par « on » est proposée par l'auteur (voir note de bas de page 14).

⁹⁹ *Ibid.*, p. 9-10. « (...) my ends or shared ends or good ».

Le lien qui s'établit entre le processus d'inclusion et les attitudes de reconnaissance pose les bases nécessaires nous permettant de mieux identifier le contenu moral de l'exclusion en termes de blessures morales. En effet, à partir du moment où les blessures morales empêchent les attitudes de reconnaissance, le processus va s'inverser en donnant lieu à l'exclusion.

2. Une analyse du processus d'exclusion sociale en tant que résultat de dénis de reconnaissance révélant des attitudes de non-reconnaissance

Honneth va définir avec plus de précision le processus d'inclusion (et par conséquent d'exclusion) à partir d'« une certaine contrainte 'normative' » en tant que « résultat de processus de reconnaissance à travers lesquels les sujets sont normativement incorporés à la société en apprenant à se voir reconnus par rapport à certaines caractéristiques »¹⁰⁰. En ce sens, si les attitudes de reconnaissance sont d'abord considérées par Honneth comme le noyau d'un processus d'inclusion, nous pouvons affirmer que les attitudes contraires, c'est-à-dire des attitudes de non-reconnaissance, constituent le noyau d'un processus d'exclusion sociale. Cela signifie que ces attitudes sont en capacité d'appréhender les structures micro et macrosociales de l'exclusion. Nous pouvons justifier cette relation en expliquant comment l'approche de Honneth rend compte à sa façon de ces structures¹⁰¹.

Dans le niveau microsocial, que Honneth évoque en termes d'interaction, la non-reconnaissance est associée à une dynamique à « échelle réduite » où se développent des classifications négatives (contrairement à des valeurs acceptées socialement) qui ont leur propre validité dans un groupe déterminé¹⁰². Il cite le cas de certains quartiers de villes en

¹⁰⁰ HONNETH Axel, « The point of recognition: A rejoinder to the rejoinder », in FRASER Nancy & HONNETH Axel, *op. cit.*, p. 249. « (...) a result of processes of recognition through which subjects are normatively incorporated into society by learning to see themselves as recognized with respect to certain characteristics ».

¹⁰¹ Pour un approfondissement à ce sujet voir GIUGNI Marco & HUNYADI Mark, « Introduction », in GIUGNI Marco & HUNYADI Mark (dir.), *op. cit.*, p. 3. Bien que ces auteurs ne fassent pas référence directe à Honneth et qu'ils distinguent un niveau intermédiaire (« mésosociologique ») qui est inclu dans notre niveau micro (celui de la communauté en tant qu'identité collective), la structure de leur développement coïncide partiellement avec le nôtre et avec la réflexion évoquée par Honneth dans son deuxième entretien (voir annexes, Entretiens, Entretien 2 avec Axel Honneth, question 1.)

¹⁰² Voir annexes, Entretiens, Entretien 2 avec Axel Honneth, question 1.

allemandes où les individus développent une classification négative ad hoc qui s'applique seulement à la situation donnée¹⁰³.

Dans le niveau macrosocial, Honneth établit la différence entre normes et valeurs d'un côté, et lois de l'autre. Ceci lui permet de distinguer deux concepts. Un premier concept d'exclusion légale, qu'il associe par exemple aux conditions de discrimination des années 1950 aux États-Unis, où les individus n'étaient pas considérés comme des citoyens à part entière et étaient ainsi exclus des droits fondamentaux (*Grundrechte*)¹⁰⁴. Un deuxième concept d'exclusion de « dégradation évaluative ou humiliation » selon lequel « vous utilisez des valeurs existantes afin d'humilier ou dégrader certains groupes d'individus par ce que qui peut être connu comme des formes négatives de classification (...) plus ou moins formelles ou (...) complètement informelles »¹⁰⁵. Pour illustrer cela, il évoque la manière dont même la notion de « musulman » a parfois été suffisante pour qu'un individu soit classifié négativement aux États-Unis après les événements du 11 septembre 2001.

Ici, il est intéressant de voir la façon dont le lien entre exclusion sociale et non-reconnaissance est établi du côté des théoriciens de la *social policy*. En effet, il n'est pas anodin que la reconnaissance ait sa propre « entrée » dans l'une des plus récentes encyclopédies de la « sous-discipline »¹⁰⁶. Dans la définition proposée, la reconnaissance permet non seulement de comprendre le débat entre universalité et différence, mais surtout les problématiques de l'exclusion, et en particulier des souffrances sociales, produit de la « désintégration » et affectant l'identité des individus¹⁰⁷. C'est-à-dire leur « capacité à se penser soi-même en tant qu'un sujet qui agit ou en tant qu'un sujet responsable et autonome »¹⁰⁸.

Ces souffrances, résultat de blessures infligées par autrui, et considérées par conséquent comme condamnables¹⁰⁹ montrent l'importance d'examiner une dimension

¹⁰³ *Ibid.*

¹⁰⁴ Voir annexes, Entretiens, Entretien 1 avec Axel Honneth, question 4.

¹⁰⁵ Voir annexes, Entretiens, Entretien 2 avec Axel Honneth, question 1. « (...) *the other way of exclusion is by what I would call evaluative degradation or humiliation, there you are using existing values in order to humiliate or degrade certain groups of people by what can be called forms of negative classification (...) more or less formal or (...) completely informal* ».

¹⁰⁶ CHATEL Viviane, « Recognition », in FITZPATRICK Tony, HUCK-JU Kwon, MANNING Nick, MIDGLEY James and PASCALL Gillian, *op. cit.*, vol. 3, p. 1118-1120.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 119.

¹⁰⁸ *Ibid.*, « (...) *the capability to think of oneself as a subject who acts, or also as a responsible and autonomous subject* ».

¹⁰⁹ *Ibid.*, « (...) *which are thus condemned* ».

morale de l'exclusion par la reconnaissance. Les dernières lignes de la définition confirment cette affirmation : « la reconnaissance de l'humanité dans autrui, (...) introduit une limite normative fondamentale à l'action, celle de toujours considérer l'autre comme une fin en lui-même et non comme un moyen »¹¹⁰. Ainsi, et selon la définition d'une « morale » de la reconnaissance d'après Honneth, si le respect des aspirations des individus et de leur autoréalisation avec l'aide de leurs partenaires d'interaction ne sont pas atteints, si l'autre est considéré comme un moyen et non comme une fin, alors on est face à un signe d'injustice.

Nous proposons d'étudier la dynamique qui permet d'identifier le processus d'exclusion sociale en termes « moraux » selon deux postulats que nous allons décrire au fur et à mesure de notre développement. Pour l'instant, nous nous contenterons de décrire les postulats tout en sachant qu'ils sont assujettis à des limites propres à l'approche de Honneth que nous n'allons pas négliger : notre objectif est donc d'abord de déceler le panorama d'ensemble de notre réflexion, pour le discuter dans la section suivante de ce chapitre.

Le premier postulat met en lumière que le processus d'exclusion sociale est une injustice car il résulte, comme Honneth le suggère, d'un « échec de reconnaissance »¹¹¹ à deux niveaux. Le premier niveau est lié à une absence de participation que Honneth décrit dans les termes suivants :

« Lorsque vous n'êtes pas reconnu, vous êtes d'une certaine façon exclu de la possibilité de participer dans les terrains constitutifs nécessaires pour avoir quelque chose de l'ordre d'une citoyenneté pleine, ou ce que je définis parfois comme être capable de participer complètement dans la vie sociale, dans les éléments constitutifs de la vie sociale »¹¹².

Ces « éléments constitutifs de la vie sociale » peuvent aller d'une exclusion du système légal ou institutionnel (liée par exemple à la difficulté de trouver un travail), à l'impossibilité d'être socialisé dans une famille¹¹³.

¹¹⁰ *Ibid.*, « recognition of the humanity in the Other man (...) introduces a fundamental normative limit to action, namely that of considering the Other as an end in himself and not as a means ».

¹¹¹ Honneth utilise l'expression « failure of recognition ». Voir annexes, Entretiens, Entretien 1 avec Axel Honneth, question 1.

¹¹² *Ibid.* « (...) When you are misrecognized you are in a certain way excluded from the chance to participate in those constitutive fields which are necessary for getting something like full citizenship, or what I sometimes define as being able to fully participate in social life, in the constitutive elements of social life ».

¹¹³ Voir annexes, Entretiens, Entretien 1 avec Axel Honneth, questions 1 et 4, « I can be excluded from work or from the labor market, I can even be excluded from being socialized in a family, which is also a form of social exclusion ».

Le deuxième niveau concerne « différents aspect presque phénoménologiques de l'exclusion, comme l'invisibilité »¹¹⁴. Examinons d'abord cet aspect par son opposé : inclure quelqu'un implique une acceptation de sa personne, c'est-à-dire en premier lieu sa visibilité. Honneth y fait une courte référence lorsqu'il établit le lien entre le processus d'inclusion et la reconnaissance : « (...) ce processus d'inclusion peut aussi être compris comme un mécanisme véhiculé par le langage, les gestes ou les médias, à travers lesquels les individus atteignent une 'visibilité' publique »¹¹⁵. Dans le cas contraire, le fait de regarder « à travers » un individu, est le signe d'une intention d'exclusion ou d'« une privation de l'attention d'autrui »¹¹⁶. L'individu est « invisibilisé » et blessé car tout en étant présent il est exclu non seulement par l'absence de regard, mais aussi par le contexte dans lequel a lieu cette absence de regard. Pour Voirol, ce sont par exemple les sans-abris qui sont affectés par cette forme de mépris à travers « des rituels d'évitement et de prise de distance »¹¹⁷.

Ici, il est important de ne pas négliger l'effet contraire, provoqué par un excès de visibilité. Ceci nous amène à tenir compte des développements des travaux de Honneth au sujet de l'invisibilité¹¹⁸, qu'il reconnaît, comme nous l'avons vu, avoir peu exploitée dans la suite de ses travaux¹¹⁹. En effet, la « survisibilité » agit de façon similaire à l'invisibilité. Si nous reprenons l'exemple des sans-abris cité par Voirol, l'excès de regards peut être manifeste « lorsqu'ils apparaissent dans des situations où leur présence est plus inattendue »¹²⁰. L'invisibilité et la survisibilité dépendent toutes deux de ce qui est considéré comme « inhabituel » par les individus : de façon schématique cela consiste, en fonction du contexte, soit à avoir une tendance à éviter celui qui demande de l'argent dans la rue (invisibilité), soit à lui jeter un regard insistant s'il essaye de le faire dans un lieu fermé par exemple un centre commercial (survisibilité).

¹¹⁴ Voir annexes, Entretiens, Entretien 1 avec Axel Honneth, question 1. « (...) *different almost phenomenological aspects of exclusion, like invisibility* ».

¹¹⁵ HONNETH Axel, « The point of recognition: A rejoinder to the rejoinder », in FRASER Nancy & HONNETH Axel, *op. cit.*, 2003, p. 249. « (...) *this process of inclusion can also be understood as a mechanism mediated by language, gestures, or media through which individuals achieve public 'visibility'* ».

¹¹⁶ VOIROL Olivier, « Présentation. Visibilité et invisibilité : une introduction », *op. cit.*, p. 16.

¹¹⁷ *Ibid.*

¹¹⁸ RENAULT Emmanuel, « What is the use of the notion of the struggle of recognition? », *op. cit.*, p. 195-205 et VOIROL Olivier, « Présentation. Visibilité et invisibilité : une introduction », *op. cit.*, p. 9-36.

¹¹⁹ Voir chapitre 2, III B 2 de ce travail.

¹²⁰ VOIROL Olivier, « Présentation. Visibilité et invisibilité : une introduction », *op. cit.*, p. 17. Pour une vision plus approfondie voir LANZARINI Corinne, *Survivre dans un monde prolétaire*, Presses Universitaires de France, Paris, 2000.

Pour illustrer le premier niveau, celui d'une absence de participation aux éléments constitutifs de la vie sociale, Honneth cite l'exemple d'une mère vivant à Berlin qui, souhaitant partir avec son partenaire, décide d'abandonner ses quatre enfants de moins de 12 ans. Elle les laisse seuls dans un appartement et ne leur rend visite qu'une fois par jour (ne restant qu'une demi-heure après leur avoir donné un peu d'argent). Honneth s'attache à cet exemple pour montrer un cas d'exclusion où les enfants sont exclus des « d'éléments constitutifs de nos sociétés, à savoir être aimé et protégé dans la société »¹²¹. Bien que cet exemple n'illustre qu'en partie le premier niveau, il permet de saisir la multiplicité des situations dans lesquelles l'exclusion est un signe de non-reconnaissance et aussi de confirmer l'importance de considérer l'exclusion comme un processus « hors âges »¹²².

Afin d'illustrer le deuxième niveau, celui des aspects « presque phénoménologiques » de l'exclusion comme l'invisibilité, nous proposons d'analyser ce que nous avons nommé « le dilemme du feu rouge » et que nous avons brièvement évoqué dans le premier chapitre de ce travail¹²³. Ce « dilemme » permet bien de saisir cet aspect « presque phénoménologique » de l'exclusion dont parle Honneth. Revenons rapidement au sujet central de la discussion, à savoir comment l'interaction entre automobilistes et laveurs de vitres peut éviter ou provoquer l'émergence de situations d'exclusion sociale. Il s'agit d'une interaction dont la caractéristique principale est la très courte durée.

En effet, tout se passe en un instant où sont possibles, parfois successivement, au moins cinq réactions différentes. Les automobilistes réagissent par le refus, l'indifférence ou l'acceptation de se voir interpellés pour que leur voiture soit lavée ; les laveurs sont résignés devant la négative du « client » ou insistent pour laver leur pare-brise à tout prix. Ici, la réflexion ne repose pas sur la distinction entre des réactions « bonnes » ou « mauvaises », mais plutôt sur la façon dont face à ces réactions, il est difficile d'instaurer le respect mutuel qui est censé exister entre les automobilistes et les laveurs.

Cependant, le temps est trop court pour qu'une telle base s'établisse et le travail empirique montre une tendance vers une « désapprobation sociale »¹²⁴ de la part des

¹²¹ Voir annexes, Entretiens, Entretien 1 avec Axel Honneth, question 1. « (...) *constitutive elements of our existing societies, namely being and cared for in society* ».

¹²² Voir chapitre 1, II B 1 de ce travail.

¹²³ Voir chapitre 1, III B 2 de ce travail.

¹²⁴ DENIS Véronique, « Pour comprendre la pratique du « squeegee » à Montréal », in *Criminologie*, vol. 36, n° 2, 2003, p. 94.

automobilistes vis-à-vis des laveurs. Cette « désapprobation », qui va d'ailleurs provoquer chez les laveurs une image négative d'eux-mêmes, est à nos yeux le résultat d'une situation d'exclusion sous forme d'invisibilité c'est-à-dire d'indifférence : les automobilistes vont regarder « à travers » les laveurs.

Par ailleurs, cette indifférence est paradoxalement à l'origine une survisibilité. En effet, les laveurs font face à la réaction des automobilistes en tentant de se « survisibiliser », ne serait-ce que pour provoquer une réaction de refus. Ainsi, si parfois les laveurs insistent, c'est parce qu'ils souhaitent avant tout se rendre « visibles » et par conséquent utiles, voire « inclus ». La boucle est ainsi fermée car l'insistance de la part des laveurs va provoquer la plupart du temps des réactions hostiles qui ne vont que reproduire la « désapprobation » initiale. Dans l'ensemble, c'est la répétition quotidienne de cette interaction qui est à l'origine d'une exclusion sociale de type symbolique résultat d'un manque de reconnaissance :

« D'un point de vue symbolique, il est vrai que le mode de vie des adeptes du « squeegee » s'éloigne du mode de vie conventionnel et que la visibilité de leur mode de vie de même que celle de la pratique du « squeegee » peut les amener autant à vivre des relations difficiles avec certains automobilistes et policiers qu'à se sentir stigmatisés et rejetés par la société. »¹²⁵

Il reste néanmoins intéressant de constater que malgré cette « désapprobation », les laveurs de vitres voient dans leur pratique un moyen « qui leur permet de gagner de l'argent, d'une manière qui leur semble tout à fait correcte et convenable, aussi bien pour eux-mêmes que pour la société »¹²⁶. En ce sens, l'exclusion sociale en tant qu'injustice peut aller au-delà des perceptions mêmes des acteurs qui en sont affectés. Ainsi, cette vision de l'exclusion n'est pas à l'abri de nombreuses difficultés que nous examinons dans la section suivante de ce travail.

Ces réflexions nous amènent à notre deuxième postulat. Celui-ci est construit à partir de deux affirmations : l'exclusion sociale en tant qu'« échec de reconnaissance » découle des expériences de non-reconnaissance identifiables à partir de blessures morales (première affirmation). Ces blessures apparaissent dans au moins une des deux catégories de déni de reconnaissance¹²⁷, à savoir celle du mépris, qui révèle ainsi des attitudes de non-

¹²⁵ *Ibid.*, p. 100.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 96.

¹²⁷ Comme nous l'avons déjà évoqué à plusieurs reprises, nous examinerons la catégorie de « réification » dans la sous-partie suivante de ce chapitre.

reconnaissance (deuxième affirmation). Le but est de déterminer la façon dont ces attitudes constituent le noyau du processus d'exclusion sociale et de son injustice afférente.

Examinons la catégorie de mépris, se traduisant par des attitudes de non-reconnaissance, parmi lesquelles nous pouvons distinguer deux types : celles qui ont un caractère « actif », dans un sens performatif, que nous pouvons appeler de méconnaissance ; et celles qui peuvent être conçues comme « passives » ou « d'absence de reconnaissance » dans la mesure où, paradoxalement, c'est dans l'omission qu'elles se réalisent¹²⁸.

Dans le premier type d'attitudes, nous pouvons rassembler non seulement tout ce qui concerne l'usage d'un langage parlé ou gestuel dénotant l'intention de blesser moralement un individu, mais aussi les actions visant à rendre les individus « invisibles »¹²⁹. Pour Honneth, « l'utilisation d'une expression simple menacerait d'effacer la différence catégorique entre la dégradation flagrante qui est liée à la privation des droits de base de l'homme et l'humiliation subtile qui accompagne des rapports publics quant aux défaillances d'une personne donnée »¹³⁰. Cette « expression simple » nous fait penser à ce que Judith Butler nomme le « pouvoir des mots »¹³¹, en particulier le pouvoir de « blesser » face à une vulnérabilité linguistique ancrée dans les relations sociales¹³².

Dans le cas du mépris en tant qu'attitude de non-reconnaissance, le pouvoir des mots peut être fondé sur un vocabulaire de référence qui permet de saisir la façon dont ce mépris détermine une situation d'exclusion sociale. Ce vocabulaire regroupe des mots qui dénotent des expressions allant du rejet à l'humiliation, en passant par la dépréciation, la dévalorisation, l'aliénation, le dénigrement et la dévaluation (entre autres). C'est autour de ces connotations que la non-reconnaissance se consolide comme noyau du processus d'exclusion

¹²⁸ Nous reprenons la différenciation établie entre les notions de « non-reconnaissance », « méconnaissance », et « absence de reconnaissance » dans le chapitre 2, I B 1 de ce travail.

¹²⁹ Nous rappelons que Honneth parle du caractère « proprement actif » des situations d'invisibilité. HONNETH Axel, « Invisibilité : sur l'épistémologie de la reconnaissance », *op. cit.*, p. 227.

¹³⁰ HONNETH Axel, « Integrity and disrespect. Principles of the conception of morality based on the theory of recognition », in *op. cit.*, p. 187-201. « *The use of a single expression would threaten to efface the categorical difference between the blatant degradation which is bound up with the deprivation of basic human rights and the subtle humiliation that accompanies public statements as to the failings of a given person.* »

¹³¹ BUTLER Judith, *Le pouvoir des mots. Politique du performatif*, Éditions Amsterdam, Paris, 2004.

¹³² Butler s'intéresse à ce pouvoir en examinant à la fois la façon dont les institutions ont tendance à reproduire la domination d'où provient l'injure, ainsi que la manière dont le discours qui définit cette injure est répété par ceux qui en sont concernés afin de le dépasser. Voir particulièrement BUTLER Judith, *Le pouvoir des mots. Politique du performatif*, *op. cit.*, p. 63 ; et BELLE Vikki, « On speech, race and melancholia. An interview with Judith Butler », in *Theory, culture and society*, SAGE, London, Thousand Oaks and New Delhi, vol. 16, n° 2, 1999, p. 165-166.

sociale, car d'après Honneth « au moment de décrire leurs expériences d'exclusion, les individus utilisent assez souvent le langage de la non-reconnaissance »¹³³. D'ailleurs, comme nous allons le voir dans la troisième section de ce chapitre, l'étude de ce vocabulaire permet d'établir le lien entre la théorie et le terrain.

Pour renforcer cette affirmation, Honneth s'appuie sur deux travaux : d'une part, sur le travail de l'historien Barrington Moore, *Injustice : the social bases of obedience and revolt*¹³⁴, qui dit que « les gens articulent les expériences d'injustice dans ces termes de reconnaissance. Ils ne vont jamais dire qu'ils sont exclus, mais ils diront se sentir négligés, ignorés, dévalués, déshonorés... Leur langage n'est sûrement pas un langage objectif, c'est le langage des expériences qualitatives d'être exclu »¹³⁵. D'autre part, Honneth se réfère à l'étude *Die Arbeitslosen von Mariental*¹³⁶ (*Les chômeurs à Mariental*) qu'il décrit comme suit : « Le chômage prolongé est un facteur objectif d'exclusion, mais les catégories avec lesquelles les sujets se décrivent eux-mêmes sont souvent des catégories de non-reconnaissance sur différents aspects »¹³⁷.

Ce premier type d'attitudes de non-reconnaissance à caractère « actif » peut être mis en corrélation avec les « insultes » dont les individus peuvent être victimes. Il s'agit par exemple de l'utilisation récurrente du mot *desechables* (jetables) en Colombie, désignant principalement les individus qui font du recyclage dans les rues. Par cette expression, les individus sont non seulement méprisés, mais d'une certaine façon « réifiés » car assimilés à des objets (dans ce cas précis, il s'agit d'un objet en plastique que l'on est censé jeter après

¹³³ Voir annexes, Entretiens, Entretien 1 et 2 avec Axel Honneth, question 7 et introduction respectivement. « (...) people, when describing their experiences of exclusion, very often use the language of misrecognition ». La citation est tirée de l'entretien 1.

¹³⁴ MOORE Barrington, *Injustice: the social bases of obedience and revolt*, MacMillan, New York, 1978. Il est par ailleurs surprenant que les articles de Heikki Ikäheimo et Arto Laitinen cités plus haut, examinant les processus d'inclusion et d'exclusion en relation à l'approche de Honneth, ne fassent pas référence à Moore.

¹³⁵ Voir annexes, Entretiens, Entretien 1 avec Axel Honneth, question 7. « (...) who says that people articulate experiences of injustice in these recognitional terms. They would never say that they are excluded, but they would say that they feel neglected, ignored, devaluated, dishonored... Their language is not an objective language for sure; it is the language of qualitative experiences of being excluded ».

¹³⁶ JAHODA Marie, LAZARFELD Paul Felix & ZEISEL Hans, *Die Arbeitslosen von Mariental – Ein soziographischer Versuch über die Wirkungen langandauernder Arbeitslosigkeit*, Verlag Suhrkamp, Frankfurt am Main, 1975 (1^{ère} édition 1933).

¹³⁷ Voir annexes, Entretiens, Entretien 1 avec Axel Honneth, question 7. « Long-time unemployment is an objective fact of exclusion, but the categories with which the subjects describe themselves are often categories of misrecognition in all different aspects ». En ce sens il ne s'agit pas strict-sensu d'une catégorie de sentiments moraux telle que l'évoque Charles Ramond, mais d'un vocabulaire varié qui permet d'identifier la non-reconnaissance. Voir aussi RAMOND Charles, « Le retour des sentiments moraux dans l'approche de la reconnaissance », *op. cit.* p. 14-29.

une seule utilisation). Ce type d'« insultes » est un exemple de ces classifications négatives évoquées par Honneth lorsqu'il parle des structures micro et macrosociales de l'exclusion.

Ces attitudes de non-reconnaissance à caractère « actif » sont définies par les modalités de mépris comme « négation » au sein des trois sphères et comme « invisibilité ». Illustrons ceci à travers l'exemple du mot *desechable*. Dans la modalité de mépris comme « négation », l'insulte qui affecte en premier lieu la confiance en soi (sphère de l'amour), peut conditionner la participation autonome à la vie publique de celui qui en est victime (sphère du droit), voire sa possibilité de contribuer à la société (sphère de la solidarité). En ce sens, l'amplitude de l'insulte a été de tel ordre qu'elle a même provoqué des efforts institutionnels pour attribuer une désignation sociale non péjorative à la population concernée (habitants de la rue).

Dans la modalité de mépris comme « invisibilité », la caractérisation de certains individus comme *desechables* a été associée à l'idée qu'ils étaient « dangereux » et donc qu'il était « prudent » de les éviter. Ceci a produit des conduites similaires à celles dont est victime le personnage de Ellison¹³⁸ qu'intentionnellement « on » cherche à ne pas voir. Au sujet de l'utilisation du mot *desechables*, on constate que, bien qu'elle se soit atténuée, le mot revient toujours dans un langage courant utilisé à la fois par ceux qui sont directement affectés, et ceux qui ne sont pas concernés. Ainsi, l'analyse des attitudes de non-reconnaissance comme noyau du processus d'exclusion sociale permet d'examiner à la fois trois de ses dimensions fondamentales : son institutionnalisation, le point de vue des exclus et celui de ceux qui excluent¹³⁹.

Bien que nous venions d'examiner cette modalité de mépris, il est important de reconfirmer notre positionnement à ce sujet dans la mesure où, comme nous l'expliquons plus haut, Honneth ne l'a pas développé au point de se demander s'il fallait le déterminer comme une modalité de déni de reconnaissance ou comme une conséquence de ces dénis¹⁴⁰. Pour nous il est fondamental de considérer l'invisibilité comme une modalité particulière de mépris dans la mesure où elle permet une analyse de situations empiriques concrètes telles que le dilemme du feu rouge.

¹³⁸ ELLISON Ralph, *El hombre invisible*, op. cit.

¹³⁹ TIETJENS MEYERS Diana, « Social exclusion, moral reflection, and rights », in *Law and Philosophy*, n° 2, vol. 12, 1993, p. 217.

¹⁴⁰ Voir chapitre 2, III B 2 de ce travail.

En outre, en ce qui concerne l'étude du processus d'exclusion sociale, l'invisibilité est présente à la fois dans le micro et le macrosocial. En ce sens, si le dilemme du feu rouge illustre clairement l'interaction entre les individus (microsocial), il permet à un autre niveau de se demander par exemple si les individus qui pratiquent le *squeegieing* ne sont pas également rendus invisibles par les institutions censées assurer leur inclusion (macrosocial)¹⁴¹. Comme le suggère Voirol, les institutions ont le pouvoir d'indiquer « ce qui vaut d'être vu »¹⁴² à travers une série de « luttes pour la visibilité »¹⁴³ selon lui antérieures aux « luttes pour la reconnaissance ».

Le deuxième type d'attitudes de non-reconnaissance est caractérisé par une « non-intentionnalité » ou le résultat d'une situation « involontaire »¹⁴⁴. Il s'agit des attitudes qui ne peuvent être définies comme des attitudes de « non-reconnaissance » qu'après examen de l'effet qu'elles ont provoqué pour des raisons diverses. Bien que ce deuxième type d'attitudes soit plus difficile à définir à cause de son caractère *ex post*, nous pouvons affirmer que ces attitudes ne se retrouvent que dans le mépris comme « négation » dans les trois sphères (la modalité d'« invisibilité » n'ayant par définition qu'un caractère actif).

L'exemple qui illustre bien ces attitudes est celui du placement transitoire des individus en situation d'exclusion dans l'abattoir municipal par la mairie de Bogotá¹⁴⁵. Il est clair que les responsables du projet n'avaient pas pour intention de provoquer des effets négatifs dans les populations affectées par une telle décision. Pourtant, et suite à des décisions prises de manière improvisée, cela a été le cas. Ainsi, la politique d'ensemble visant à combattre l'exclusion de ces individus, a provoqué temporellement l'effet opposé se traduisant *ex post* par une attitude de non-reconnaissance. Dans ce cas, les individus ont vu leur estime de soi affectée par une législation inadéquate à leur situation. De même, nous pouvons retrouver par exemple ces situations dans la sphère de l'amour où une décision institutionnelle du type « contrôler les sans-papiers » qui n'a pas pour but de « briser les familles » peut parfois provoquer un effet grave dans les relations entre ses membres¹⁴⁶. Ceci met en relief l'importance d'inclure d'une manière ou d'une autre les populations concernées

¹⁴¹ BEAUD Stéphane & PIALOUX Michel, *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Sochaux-Montbéliard*, Fayard, Paris, 1999.

¹⁴² *Ibid.*, p. 19.

¹⁴³ *Ibid.*

¹⁴⁴ BEAUD Stéphane, CONFRAVEUX Joseph & LINGAARD Jade, *La France invisible*, La Découverte, Paris, 2006, p. 15.

¹⁴⁵ Voir l'introduction générale de ce travail.

¹⁴⁶ BEAUD Stéphane, CONFRAVEUX Joseph & LINGAARD Jade, *La France invisible*, *op. cit.*, p. 15.

par des décisions réellement adaptées à leurs besoins. Ceci est possible à condition que ces décisions ne soient pas prises dans la « précipitation » des événements comme l'illustre le cas de l'abattoir¹⁴⁷.

Cette première section pose les lignes directrices qui permettent d'analyser le processus d'exclusion sociale dans son contenu moral à partir de l'approche honnethienne de la reconnaissance. Pour arriver à ce stade de la réflexion, nous avons dû définir dans un premier temps, grâce aux travaux de Honneth, la dimension morale de son approche. Ainsi, nous avons vu que cette dimension qui cherche à établir à la fois le respect des aspirations des individus et leur autoréalisation avec l'aide de leurs partenaires d'interaction, se réalise lorsque des attitudes de reconnaissance, enracinées dans les sphères de l'amour, du droit et de la solidarité, protègent les individus des blessures qui affectent leur relation à soi. Ces blessures dites « morales », définies en tant qu'actes de lésions personnelles et considérées comme injustice, nous ont conduit à établir le lien entre le processus d'exclusion et la non-reconnaissance.

Dans un deuxième temps nous avons construit ce lien en passant d'abord par la façon dont, dans l'approche de Honneth, les attitudes de reconnaissance sont le noyau du processus d'inclusion. L'utilisation du concept d'inclusion nous a renvoyé systématiquement à celui d'exclusion, ce qui nous a amené à examiner l'exclusion comme résultat de dénis de reconnaissance décelant des attitudes de non-reconnaissance. Deux postulats nous ont permis de faire progresser l'idée selon laquelle l'analyse de l'exclusion sociale en tant qu'« échec de reconnaissance » est envisageable si l'on se penche sur l'étude d'au moins une des deux catégories de déni de reconnaissance, celle du mépris, et de ses deux modalités correspondantes. Nous avons présenté cela à travers des exemples concrets de la vie quotidienne qui laissent entrevoir des possibilités d'analyser l'exclusion aux yeux de la reconnaissance.

Bien qu'ayant posé les bases théoriques qui nous donnent les éléments nécessaires pour cette analyse, notre réflexion serait incomplète si nous oublions que l'exclusion sociale en tant que processus multidimensionnel doit, avant tout, être examinée sur le terrain. Un terrain qui doit tenir en considération non seulement les relations entre les individus et les différents groupes auxquels ils peuvent appartenir, et donc la présence de la dialectique

¹⁴⁷ Voir l'introduction générale de ce travail.

exclusion/inclusion, mais aussi les rapports entre ces individus et les institutions censées lutter contre l'exclusion. Or, ceci nous confronte à un double défi : d'une part, nous devons définir et orienter nos ambitions au sujet de la reconnaissance dans la lignée des travaux qui cherchent à rendre le concept opératoire. D'autre part, il nous faut identifier les limites de l'approche de Honneth pour tester le lien entre exclusion et reconnaissance sur le terrain.

Ce double défi nous amène à reformuler avec plus d'acuité l'objectif de ce chapitre : il ne s'agit plus uniquement d'examiner l'exclusion sociale comme résultat de dénis de reconnaissance révélant des attitudes de non-reconnaissance, mais de considérer le « caractère opératoire » de la reconnaissance pour mesurer son potentiel heuristique¹⁴⁸ sur un terrain d'exclusion. En ce sens, nous devons expliciter la distance qui peut séparer la théorie de la pratique. Examinons ce double défi dans une deuxième section en commençant par présenter la façon dont notre travail s'inscrit dans la lignée des explorations socio-anthropologiques de la reconnaissance.

II. Pour une analyse de l'exclusion sociale en termes de non-reconnaissance : le double défi

A. Le « caractère opératoire »¹⁴⁹ de la reconnaissance

1. Le mérite de la thématique de la reconnaissance

Examiner l'exclusion sociale à travers la reconnaissance nous amène à préciser l'approche que nous voulons avoir par rapport à cette dernière. C'est-à-dire que nous ne pourrions pas rester dans un cadre théorique dans la mesure où, comme nous venons de l'évoquer, l'exclusion sociale se vit sur le terrain. En ce sens, nous rappelons que dans l'approche de Honneth, la reconnaissance n'est pas uniquement un concept, mais un « outil » qui permet de débloquent des expériences d'injustice¹⁵⁰. Il s'agit de ce que Honneth appelle un « cercle herméneutique » : l'idée normative d'une société juste s'accompagne d'observations empiriques sur ce qui ne fonctionne pas dans la société ; être capable de faire ces descriptions

¹⁴⁸ Nous rappelons l'allusion que fait Emmanuel Renault à la « fécondité heuristique » de la reconnaissance. RENAULT Emmanuel, « Le discours du respect », in CAILLE Alain, *op. cit.*, p. 161. Voir également le chapitre 2, III A 1 de ce travail.

¹⁴⁹ PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, « La reconnaissance, un concept de philosophie politique à l'épreuve des sciences sociales », in PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, *La reconnaissance à l'épreuve : explorations socio-anthropologiques*, *op. cit.*, p. 31.

¹⁵⁰ Voir l'introduction générale de ce travail.

« présuppose déjà d'avoir une idée sur ce qu'est la justice »¹⁵¹. Nous pouvons associer ceci à la façon dont la reconnaissance est « mise à l'épreuve » par Battegay et Payet « (...) dans le travail d'analyse du chercheur en sciences sociales »¹⁵². Examinons brièvement leur point de départ en examinant le concept de reconnaissance de façon générale, c'est-à-dire sans tenir compte d'une approche spécifique, à partir de quatre notions avec lesquelles il s'articule : le pouvoir, le savoir, les valeurs et le temps¹⁵³.

Battegay et Payet examinent le lien entre reconnaissance et pouvoir dans un cadre politique qui repose sur deux questions principales : « *qui est reconnu ?* » et « *qui reconnaît ?* »¹⁵⁴. La première question concerne le débat entre ceux qui prônent une reconnaissance des individus et ceux qui sont pour une reconnaissance des groupes. La deuxième question porte sur les instances censées octroyer la reconnaissance, à savoir le pouvoir politique représenté par l'État¹⁵⁵ où des institutions « décentes »¹⁵⁶ et des fonctionnaires « garants de l'éthique »¹⁵⁷ jouent un rôle fondamental, et « une dynamique ordinaire »¹⁵⁸ propre à l'activité sociale ; en réutilisant l'expression de Bayart, une sorte de dynamique « par le bas »¹⁵⁹, qui reste pourtant à développer¹⁶⁰.

Le lien entre reconnaissance et savoir est relatif à deux dimensions. D'une part, une dimension phénoménologique qui traite d'un aspect que nous avons largement examiné : la relation entre reconnaissance et visibilité (et par conséquent invisibilité) qui met en avant la dimension morale du concept. D'autre part, une dimension praxéologique, définie comme

¹⁵¹ PILAPIL Renante, « Psychologization of injustice? On Axel Honneth's theory of cognitive justice », *op. cit.*, p.84. « *presupposes already having an idea of what justice is* ». Voir aussi MARKLE Gwynn, « From struggles for recognition to a plural concept of justice: an interview with Axel Honneth », in *Acta Sociológica*, n° 47, 2004, p. 390.

¹⁵² PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, « La reconnaissance, un concept de philosophie politique à l'épreuve des sciences sociales », in PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, *op. cit.*, p. 25.

¹⁵³ *Ibid.*

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 25-26 (les italiques appartiennent au texte d'origine).

¹⁵⁵ Ce premier point est présenté par les auteurs comme paradoxal car il « inscrit la reconnaissance comme une nouvelle ruse de la domination ». *Ibid.*, p. 26.

¹⁵⁶ *Ibid.*

¹⁵⁷ *Ibid.*

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 27.

¹⁵⁹ BAYART Jean-François, MBEMBE Achille & TOULABOR Comi, *Le politique par le bas en Afrique noire. Contributions à une problématique de la démocratie*, Karthala, Paris, 1992.

¹⁶⁰ La note de bas de page 6 du texte de Payet et Battegay qui est supposée approfondir ce point est à nos yeux confuse. PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, « La reconnaissance, un concept de philosophie politique à l'épreuve des sciences sociales », in PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, *op. cit.*, p. 27.

« l'ordre du faire savoir »¹⁶¹, qui tend à répondre à la question « qui demande la reconnaissance ? » et à définir les conditions pratiques de ce que signifie être reconnu¹⁶².

L'association entre reconnaissance et valeurs concerne la question portant sur qui mérite d'être reconnu. Ceci revient à une double analyse critique de la relation entre reconnaissance et justice distributive à partir du débat entre Honneth et Fraser¹⁶³, et de l'idée contestée selon laquelle « les luttes pour la reconnaissance se traduisent par une pluralisation des valeurs et des normes »¹⁶⁴. Finalement, l'articulation entre reconnaissance et temps revient à caractériser la première en tant que processus et à se poser la question de savoir s'il existe un instant T où ce processus est accompli ou s'il reste plutôt « inextinguible »¹⁶⁵.

Ce cadre général permet à Battegay et Payet d'explicitier comme nous l'avons évoqué en introduction¹⁶⁶ l'ambition « d'éprouver le caractère opératoire de la notion [de reconnaissance] en la soumettant à des analyses conduites sur des situations concrètes »¹⁶⁷. Il s'agit sans doute de l'objectif central de l'ouvrage collectif qui a été mené sous leur direction et qui vise à examiner le concept à partir de différentes orientations propres aux sciences sociales. Parmi ces orientations, l'étude de la notion de reconnaissance est divisée selon les six perspectives suivantes que retracent les six chapitres de l'ouvrage¹⁶⁸ :

1. La reconnaissance « appréhendée », perspective centrale, qui prend compte de la relation entre philosophie politique et sociologie ;
2. La reconnaissance « assignée » qui se centre sur l'analyse institutionnelle ;
3. La reconnaissance « conditionnée » qui aborde les thèmes de l'identité et de son lien avec l'action publique ;

¹⁶¹ *Ibid.*

¹⁶² Battegay et Payet distinguent parmi ces conditions pratiques trois figures (que nous ne trouvons pas suffisamment claires) : *le témoignage* (« Être reconnu suppose ici un art du récit et un art de la maïeutique. Le travail de description et d'analyse porte alors sur les cadres de recueil, d'interprétation et de montée en généralité du témoignage »). *La médiation* (« Être reconnu suppose ici un art de traduction (...) au sein des institutions ou à leurs frontières, des acteurs s'engagent à traduire, accompagner, transformer les cadres institutionnels ainsi que les demandeurs eux-mêmes dans leur capacité à se faire reconnaître »). *L'endossement à autrui* (« Être reconnu dans des situations-limites de défaillance, d'incapacité du fait d'une aliénation par le stigmate ou du fait de circonstances particulières d'invalidation radicale, d'un dire et d'un faire articulés par autrui »). *Ibid.*, p. 28-29.

¹⁶³ Voir chapitre 2, III A 2 de ce travail

¹⁶⁴ PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, « La reconnaissance, un concept de philosophie politique à l'épreuve des sciences sociales », in PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, *op. cit.*, p. 27.

¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 31.

¹⁶⁶ Voir l'introduction générale de ce travail.

¹⁶⁷ PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, « La reconnaissance, un concept de philosophie politique à l'épreuve des sciences sociales », in PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, *op. cit.*, p. 31.

¹⁶⁸ *Ibid.*

4. La reconnaissance « éprouvée » qui concerne des expériences de vulnérabilité encadrées dans le social ;
5. La reconnaissance « partagée » qui traite des épreuves d'altérité dans différents pays ;
6. La reconnaissance « située » qui explique la place de l'individu dans des cultures diverses.

L'apparition de cet ouvrage en 2008 a coïncidé avec notre nécessité de cadrer le concept de reconnaissance dans une structure nous permettant de faire cas de son caractère opérationnel afin d'examiner le potentiel heuristique de l'approche de Honneth sur un terrain d'exclusion. L'ambition centrale de cet ouvrage nous a permis de consolider et d'identifier notre réflexion à travers la perspective « appréhendée ».

Cette perspective explique, malgré les différentes positions qui existent sur le sujet et qui quelquefois font penser à un « puzzle »¹⁶⁹, que la thématique de la reconnaissance a le mérite « d'ouvrir une passerelle entre philosophie politique et sciences sociales »¹⁷⁰. C'est-à-dire qu'elle est à l'origine de débats qui mettent « des conceptions de philosophie politique à l'épreuve d'une sociologie morale et d'une anthropologie des situations, signalant d'autres voies vers les philosophies du politique »¹⁷¹. En d'autres termes, elle se constitue comme la possibilité de faire sortir la reconnaissance d'un cadre philosophique, voire de sociologie politique, à celui d'une analyse « plus modeste »¹⁷². Dans notre travail, cette analyse concerne le lien entre exclusion sociale et reconnaissance et son étude empirique. C'est dans ce sens que nous concevons le « caractère opératoire » de la reconnaissance. Ceci explique notamment pourquoi nous nous sommes efforcé dans la première section de ce chapitre à mettre en évidence le lien entre exclusion sociale et reconnaissance, un lien qui à première vue avait l'air « tautologique ».

Dans cette perspective et considérant que la notion de reconnaissance est assujettie à de nombreuses interprétations, nous avons en grande partie axé notre exploration sur

¹⁶⁹ WEINSTOCK Daniel, « Trois concepts de reconnaissance », in PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, *op. cit.*, p. 74.

¹⁷⁰ BORDREUIL Samuel, « Politiques de la reconnaissance, politiques de la sociologie », in PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, *op. cit.*, p. 73.

¹⁷¹ PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, « La reconnaissance, un concept de philosophie politique à l'épreuve des sciences sociales », *op. cit.*, p. 39.

¹⁷² *Ibid.*, p. 32.

l'approche de Honneth parce que, comme nous l'avons évoqué précédemment¹⁷³, son interprétation multidimensionnelle sur la reconnaissance encourage particulièrement cette passerelle entre philosophie politique et sciences sociales. D'ailleurs, il n'est pas anodin que ce soit un de ses articles qui introduise la perspective de la reconnaissance « appréhendée » dans l'ouvrage de Battegay et Payet¹⁷⁴.

Chez Honneth, le déplacement de la notion de la reconnaissance dans une sphère autre que la sphère philosophique, se fait à partir d'une vision spécifique de la justice qui n'est plus celle de la distribution des biens, mais plutôt de la dignité et de l'intégrité des individus à partir des blessures morales qui leur sont infligées. Pour revenir rapidement au débat avec Fraser, Honneth parle d'un changement d'orientation normative dans la compréhension des conflits sociaux qui place la reconnaissance au sein d'un débat défini comme « politico-moral »¹⁷⁵. Ainsi, il s'efforce de clarifier ce qui pour lui est le résultat d'une confusion : la réduction de la reconnaissance « au seul aspect de la reconnaissance culturelle de leurs différents modes de vie »¹⁷⁶. En attribuant cette confusion à l'interprétation de Charles Taylor qui « induit complètement en erreur »¹⁷⁷, Honneth suggère une vision de la reconnaissance plus large dans laquelle, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre de ce travail, « la lutte pour la distribution est ancrée dans la lutte pour la reconnaissance »¹⁷⁸.

En ce sens, la perspective de la reconnaissance « appréhendée » permet de classer l'approche de Honneth parmi les trois principales approches du sujet en tant que concept explicatif. Honneth favorise ainsi un « cadre substantiel explicatif »¹⁷⁹ qui, cherchant à se placer « entre l'explication causale de type hypothético-déductif et la simple observation et description des phénomènes »¹⁸⁰ est le résultat d'un projet « extrêmement ambitieux » : expliquer la façon dont « l'action humaine, et en particulier les mouvements sociaux et politiques, reçoivent leur principale impulsion du besoin de reconnaissance »¹⁸¹.

¹⁷³ Voir chapitre 2, III A 1 de ce travail.

¹⁷⁴ HONNETH Axel, « Reconnaissance et reproduction sociale », in PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, *op. cit.*, p. 45-55.

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 45.

¹⁷⁶ *Ibid.*, p. 55.

¹⁷⁷ *Ibid.*

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 58.

¹⁷⁹ WEINSTOCK Daniel, « Trois concepts de reconnaissance », in PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, *op. cit.*, p. 60.

¹⁸⁰ *Ibid.*

¹⁸¹ *Ibid.*, p. 59.

Le problème qui se pose dans la vision de Honneth « résulte des prétentions explicatives excessives »¹⁸² qui la font osciller entre tautologie et normativité. Nonobstant, cette analyse permet quand même d'identifier la façon dont Honneth cherche à déplacer la notion de reconnaissance d'un contexte philosophique au contexte social et politique¹⁸³. C'est grâce aux fondements de cette perspective « appréhendée », en tant que perspective centrale, que nous pouvons repérer dans le cadre de notre travail deux pistes exploratoires. Il ne s'agit plus de démontrer qu'il y a une passerelle entre philosophie politique et sciences sociales, mais d'identifier et d'examiner dans quels terrains cette reconnaissance est bien présente. Nous pouvons identifier ces pistes, qui résultent en partie des perspectives « assignée », « éprouvée » et « conditionnée », comme l'étude empirique des relations institutionnelles et des expériences de vulnérabilité assujetties à un problème de cadrage identitaire.

2. Étude empirique des relations institutionnelles et des expériences de vulnérabilité à travers la reconnaissance (reconnaissances « assignée », « éprouvée » et « conditionnée »)

Basée en partie sur la perspective de la reconnaissance « assignée » selon l'ouvrage de Battegay et Payet qui regroupe une série de travaux sur la reconnaissance « par et dans les institutions »¹⁸⁴, la première piste exploratoire qui attire notre attention concerne « l'ambivalence, la fragilité et la réversibilité de la reconnaissance en milieu institutionnel »¹⁸⁵. Elle attire notre attention dans la mesure où, comme nous l'avons évoqué à plusieurs reprises¹⁸⁶, notre travail débute avec l'histoire d'une décision institutionnelle qui visait non seulement l'amélioration du cadre de vie d'une population à Bogotá, mais aussi sa reconnaissance, et a paradoxalement provoqué l'effet inverse¹⁸⁷.

Nous tiendrons donc compte dans notre étude empirique de cette zone exploratoire se référant aux effets négatifs lorsque « les usagers ne bénéficient de reconnaissance que s'ils se

¹⁸² *Ibid.*, p. 62.

¹⁸³ En ce qui concerne le « politique », il faut toutefois rester prudent, car comme le démontrent Emmanuel Renault et Jean-Philippe Deranty, Honneth n'en parle pas directement. DERANTY Jean-Philippe & RENAULT Emmanuel, « Politicizing Honneth's ethics of recognition », in *Thesis Eleven*, n° 88, février 2007, p. 93.

¹⁸⁴ PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, « La reconnaissance, un concept de philosophie politique à l'épreuve des sciences sociales », in PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, *op. cit.*, p. 32.

¹⁸⁵ *Ibid.*, p. 33.

¹⁸⁶ Voir l'introduction générale de ce travail et chapitre 1, III B 2.

¹⁸⁷ Pour une analyse concrète sur ce genre de décisions voir FELDMAN Leonard, « Redistribution, recognition, and the State : the irreducibly political dimension of injustice », in *Political Theory*, n° 30 (3), 2002, p. 410-440.

soumettent à certaines règles et normes de comportement manifestant qu'ils reconnaissent eux-mêmes la validité des catégories qui leur sont appliquées »¹⁸⁸. En outre, ceci amène parfois les individus à prouver leur situation d'« usager » à condition d'intérioriser un statut de « victime » qui se pérennise au lieu de disparaître¹⁸⁹.

Par ailleurs, comme le montre Payet, la reconnaissance en milieu institutionnel peut *in extremis* donner lieu à deux figures perverses : la reconnaissance comme pure rhétorique ou la reconnaissance paradoxale¹⁹⁰. La première figure concerne la façon dont le discours institutionnel se reproduit sans pour autant générer des changements concrets¹⁹¹. La deuxième figure est mise en place dans l'optique d'une pérennisation intentionnelle afin d'avoir un meilleur contrôle sur les groupes¹⁹². Examiner la façon dont la reconnaissance est véhiculée dans les institutions fait partie de la pluralité du sens pratique du concept.

La deuxième piste exploratoire est liée à la fois aux perspectives de reconnaissance « éprouvée » et « conditionnée ». La reconnaissance « éprouvée » permet d'examiner des expériences de vulnérabilité encadrées dans le social. Ici, le terme « vulnérabilité » doit être lu dans un sens plus large que celui que nous lui avons accordé précédemment¹⁹³, à savoir comme équivalent de ce que nous entendons par exclusion sociale¹⁹⁴. Nous pouvons ainsi affirmer que parmi les perspectives évoquées plus haut, celle-ci rend compte avec plus de clarté du caractère opératoire de la notion de reconnaissance pour une analyse empirique de l'exclusion sociale.

Pour illustrer cette perspective, nous pouvons citer un premier cas concret lorsqu'Emmanuel Renault et Djemila Zeneidi-Henry étudient les relations sociales au sein d'un groupe de punks squatters à Saint-Brieuc (Bretagne)¹⁹⁵. Il s'agit d'une étude de cas qui

¹⁸⁸ PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, « La reconnaissance, un concept de philosophie politique à l'épreuve des sciences sociales », in PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, *op. cit.*, p. 33.

¹⁸⁹ FERRARESE Estelle, « Pourquoi refuse-t-on la reconnaissance ? Sur les effets de la reconnaissance institutionnelle », in PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, *op. cit.*, p. 100.

¹⁹⁰ PAYET Jean-Paul, « Le caractère du fonctionnaire. Sur les conditions ordinaires de la reconnaissance », in PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, *op. cit.*, p. 110-111.

¹⁹¹ *Ibid.*, note de bas de page 11. C'est ce que Payet identifie comme l'apparition d'un « jargon technique aux allures modernes ».

¹⁹² *Ibid.*

¹⁹³ Voir chapitre 1, II B 2 de ce travail.

¹⁹⁴ Ceci prouve entre autres l'importance de définir ces notions avec précision.

¹⁹⁵ RENAULT Emmanuel & ZENEIDI-HENRY Djemila, « Formes de reconnaissance conflictuelle : relations sociales, appropriation de territoire, culture et politique dans un groupe de punk squatters », in PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, *op. cit.*, p. 193-200. Nous examinons ce cas de façon plus détaillée à la fin du chapitre 6 de ce travail.

retrace l'expulsion de ces individus d'un espace auparavant octroyé par les pouvoirs publics. Selon les auteurs, la question de la reconnaissance est fondamentale pour comprendre entre autres le refus des individus d'être identifiés à des catégories « institutionnelles négatives (Rmiste, SDF, sans abri) »¹⁹⁶.

De façon générale, ce qui nous intéresse est la façon dont ces auteurs examinent, dans cette étude de cas, ce qu'ils nomment « la problématique de la reconnaissance »¹⁹⁷. Bien qu'ils ne se centrent pas sur une approche spécifique de la reconnaissance comme nous le faisons avec Honneth, leur démarche retrace en grande partie celle que nous sommes en train de construire : ils examinent un terrain concret où se tissent de rapports d'exclusion en évaluant le potentiel heuristique de la reconnaissance à deux niveaux.

Un premier niveau concerne l'analyse de l'expulsion de populations par des autorités publiques. D'après Renault et Zeneidi-Henry être expulsé est l'expression à la fois d'un déni de reconnaissance et d'une forme d'injustice. Ceci nous permet d'identifier que l'un des terrains les plus fertiles pouvant favoriser une exploration « opératoire » de la reconnaissance, est celui dans lequel a lieu une expulsion. L'expulsion est le moteur d'une conflictualité vécue de façons différentes par les individus affectés en termes de reconnaissance. Cette expulsion révèle dès le début la question de l'injustice permettant par conséquent son analyse à travers l'affectation de la reconnaissance. L'expulsion des punks squatters est analysée comme une forme d'invisibilisation des individus qui se traduit par une survisibilité de leur part quand ils décident d'occuper un espace public pour manifester leur désaccord.

Le deuxième niveau est évoqué par Renault et Zeneidi-Henry en termes de « territoire de reconnaissance »¹⁹⁸. Il s'agit dans cette étude de cas de l'analyse des luttes de reconnaissance qui portent sur « l'espace de l'habiter »¹⁹⁹. Cet espace que les auteurs nomment « territoire »²⁰⁰ est censé rendre compte « des relations de reconnaissance sous des formes spatiales ou [de] la structuration de l'espace par des relations de reconnaissance »²⁰¹. Dans ce cas, ce « territoire » est défini par tous les éléments qui favorisent le déploiement de

¹⁹⁶ *Ibid.*, p. 193.

¹⁹⁷ *Ibid.*

¹⁹⁸ *Ibid.*, p. 198.

¹⁹⁹ *Ibid.*

²⁰⁰ « Entendue ici comme une production socio-culturelle à la fois matérielle et symbolique, qui permet l'identification d'un nous ». *Ibid.*

²⁰¹ *Ibid.*

l'identité du groupe, comme par exemple l'organisation d'activités culturelles, activités « perçues comme une forme de travail »²⁰².

L'intérêt d'analyser ici le « territoire » en termes de reconnaissance amène ces auteurs à affirmer à propos des punks squatters que « l'importance de la dimension spatiale pour la reconnaissance prend toute son ampleur avec la destruction du lieu »²⁰³. Ici, il est intéressant de revenir à la première piste exploratoire sur la reconnaissance dans les institutions, dans la mesure où parfois l'« espace de l'habiter » est lié à des catégories d'action publique. C'est par exemple le cas de la catégorie « habitat indigne » qui « (...) exprime de manière volontariste une intention : celle de promouvoir la reconnaissance de la personne »²⁰⁴. Cependant, cette intention risque surtout d'appartenir à la figure pervertie de la reconnaissance comme pure rhétorique présentée plus haut. Dans l'ensemble, il s'agit bien d'une piste qui nous intéresse dorénavant dans notre travail pratique dans la mesure où, comme nous le verrons, il y a des similitudes entre l'expérience des individus du *Cartucho* et celle des bidonvilles démolis au début des années 70 en France « sans que les relogements des familles offrent les sociabilités propices à la dynamique des processus de mobilité résidentielle »²⁰⁵.

De retour sur la piste des expériences de vulnérabilité, nous pouvons citer un deuxième cas concret pouvant être d'utilité pour la suite de notre travail : l'étude des populations dites « itinérantes »²⁰⁶, c'est-à-dire des individus qui vivent dans la rue. Shirley Roy en fait une analyse à partir de l'approche de Honneth qui lui permet d'examiner dans une population diverse le rapport « reconnaissance en négatif et capacité d'agir sur sa propre vie à travers l'épreuve de la non-reconnaissance institutionnelle »²⁰⁷. Bien que la première partie de l'idée de Roy soit précurseur de notre démarche, elle se limite à définir le « déni de reconnaissance » des populations « itinérantes » uniquement à partir des trois sphères de

²⁰² *Ibid.*, p. 199.

²⁰³ *Ibid.*

²⁰⁴ Cette catégorie est issue de l'application en France de la loi de renouvellement urbain (loi n° 2000-1208) du 13 décembre 2000 suite à une convention entre différents partenaires de l'État et des collectivités territoriales. Voir PICHON Pascale, « Catégorie de l'action publique et reconnaissance des personnes. L'exemple de l'« habitat indigne », in PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, *op. cit.*, p. 167 (note de bas de pages 1 et 2) et 170.

²⁰⁵ *Ibid.*, p. 171. Voir à ce sujet le travail d'anthropologie urbaine de PETONNET Colette, *Espaces habités. Ethnologie des banlieues* (Editions Galilée, Paris, 1982, p. 41-89) sur l'histoire de ces bidonvilles en région parisienne (Orly, Vitry et Villeneuve-le-Roi).

²⁰⁶ ROY Shirley, « Itinérance et non-reconnaissance : le rapport social à l'action », in PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, *op. cit.*, p. 201-208.

²⁰⁷ *Ibid.*, p. 201.

Honneth. Cependant, il est intéressant d'examiner la façon dont elle renvoie ce déni aux institutions sociales « comme lieu d'inscription du mépris social »²⁰⁸.

Elle illustre ce dernier aspect à partir du terrain selon quatre types de reconnaissance. Le premier type est la reconnaissance disqualifiante du point de vue des compétences normatives et performatives²⁰⁹. Il s'agit d'ignorer ou de considérer comme transgressives les compétences permettant de survivre dans la rue comme le recyclage des poubelles ou la vente de drogue. Le deuxième type concerne la reconnaissance stigmatisante du point de vue des réponses sociales. C'est-à-dire de « soustraire [les vagabonds et les clochards] au regard public en raison de leur dangerosité réelle ou appréhendée »²¹⁰ leur imposant ainsi un stigmate institutionnel (« criminalisés, judiciarisés, fous »²¹¹) qu'ils vont intérioriser.

Le troisième type défini comme la reconnaissance perturbante du point de vue identitaire, concerne la désignation catégorielle attribuée à ces populations itinérantes toujours caractérisée par des manques (les « sans » : sans-emploi, sans-domicile etc.). Cette désignation empêche l'individu de donner « un sens à sa vie dans la rue » et fragilise son identité²¹². Enfin, il s'agit de la reconnaissance excluant de la vie citoyenne, c'est-à-dire de l'absence de légitimité des « itinérants » dans le débat public et de leur condition passive, ainsi que de leur catégorisation comme des citoyens de « deuxième zone »²¹³. Par ailleurs, Roy souligne que la capacité d'agir ou non de ces populations peut aller de l'inaction (« image du SDF paralysé »²¹⁴) à l'action (mobiliser « positivement le regard du passant à travers la reconnaissance d'une action coordonnée et organisée (...) relayée [parfois] dans des lieux intermédiaires »²¹⁵) en passant par une sorte de repli (aide et support du réseau des ressources dédiées aux personnes itinérantes).

L'étude des expériences de vulnérabilité par le biais des formes de reconnaissance conflictuelle (Renault et Zeneidi-Henry) et des populations itinérantes (Roy) est orientée directement sur un terrain concret qui offre la possibilité d'examiner les différentes interprétations dont la reconnaissance est l'objet. Ce passage de la théorie à la pratique dans

²⁰⁸ *Ibid.*, 203.

²⁰⁹ *Ibid.*

²¹⁰ *Ibid.*, p. 204.

²¹¹ *Ibid.*

²¹² *Ibid.*

²¹³ *Ibid.*, p. 205.

²¹⁴ *Ibid.*, p. 206.

²¹⁵ *Ibid.*

des situations définies comme « vulnérables », correspond dans notre travail à l'entretien direct avec des acteurs en situation d'exclusion sociale. Néanmoins, il s'agit d'un passage qui n'est pas sans conséquences et dont la perspective de la reconnaissance « conditionnée » expose les limites. En effet, cette interaction de nature principalement sociologique avec le terrain peut être entravée par l'ambiguïté que peut poser la catégorisation « des histoires de vie »²¹⁶ des individus interviewés.

Cette ambiguïté naît de la manière dont l'analyse du terrain octroie de la « grandeur » aux acteurs « produit d'un travail d'interprétation entre interlocuteurs, qui témoigne d'une "seconde liberté" »²¹⁷. D'après Murard, cette « seconde liberté » concerne plus précisément le choix d'interpréter les entretiens en se posant la question « qu'est-ce qu'il (ou elle) veut dire » (« "il" ou "elle" désignant la personne ») au lieu de se demander « qu'est-ce que ça veut dire ? »²¹⁸. Murard qui définit cette « liberté » en citant Honneth²¹⁹, cherche à démontrer l'intérêt d'examiner le contenu des témoignages en termes de reconnaissance. La première question expose le chercheur comme un « autrui généralisé »²²⁰, la deuxième comme quelqu'un qui cherche à « se dédouaner de toute atteinte aux normes ou à la morale »²²¹.

Cependant, cette ambiguïté ne nie pas les risques encourus par une telle interprétation dans la mesure où « la traduction de la vulnérabilité dans le langage de la justice conduit souvent à faire monter l'indignation du lecteur au mépris de la juste mesure des choses et de la fidélité de l'histoire »²²². Ce dernier point nous amène à réfléchir sur les enjeux de l'utilisation de l'approche de Honneth sur le terrain pour examiner l'exclusion à la lumière de la reconnaissance en tenant compte de son « caractère opératoire ». En ce sens, notre cheminement serait déjà clair, si ce que nous venons de présenter ne posait pas autant de questions qu'il ne propose de réponses.

²¹⁶ PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, « La reconnaissance, un concept de philosophie politique à l'épreuve des sciences sociales », in PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, *op. cit.*, p. 35.

²¹⁷ *Ibid.*

²¹⁸ MURARD Numa, « La reconnaissance négative dans l'expérience sociale de la vulnérabilité : la seconde liberté », in PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, *op. cit.*, p. 182.

²¹⁹ *Ibid.* Voici la citation tirée de *La lutte pour la reconnaissance*, *op. cit.*, p. 208 : « Le terme liberté ne peut signifier la seule absence de contrainte, il doit aussi comprendre l'absence de blocages intérieurs (...) cette seconde forme de liberté est une sorte de confiance tournée en dedans (...) une relation positive à soi à laquelle on accède par l'expérience de la reconnaissance ».

²²⁰ *Ibid.*, p. 186.

²²¹ *Ibid.*, p. 185.

²²² *Ibid.*, p. 187.

En effet, bien que l'identification du contenu moral de l'exclusion à partir des blessures morales soit essentielle pour fonder les éléments communs à une étude de l'exclusion à la lumière de la reconnaissance, nous ne pouvons pas nous limiter à une association, voire à une acceptation quasi tautologique de l'approche normative proposée par Honneth. S'il est clair que l'exclusion sociale peut être définie comme le résultat de dénis de reconnaissance indiquant des attitudes de non-reconnaissance, il l'est moins que ce lien soit cohérent au point de ne pas être assujéti à des limites essentielles issues de l'ensemble de l'approche de Honneth.

Ainsi, une analyse de la reconnaissance dans une optique « opératoire » à partir de l'approche de Honneth sur le terrain et plus précisément de dénis de reconnaissance en lien avec l'exclusion nous amène à tenir compte des limites de l'approche de Honneth pour apporter des réponses empiriques. Dans le cadre des exemples mentionnés ci-dessus où la reconnaissance est mise à l'épreuve, quelles limites de l'approche de Honneth devons-nous considérer pour examiner le caractère opératoire de la reconnaissance dans un contexte d'exclusion ? En d'autres termes, pour étudier l'exclusion à la lumière de la reconnaissance, jusqu'ou l'approche honnethienne nous permet-elle d'aller ?

En effet, ces limites vont redéfinir le cheminement qui conduit à l'identification du contenu moral de l'exclusion et par conséquent à l'étude empirique de l'exclusion sociale en tant que résultat de dénis de reconnaissance caractérisant des attitudes de non-reconnaissance. Comment peut-on par exemple identifier dans le déni de reconnaissance qu'est le mépris ce qui est « blessant » et ce qui ne l'est pas ? Voici une question centrale parmi d'autres que nous allons tenter d'élucider afin de retracer une voie nous permettant d'examiner l'exclusion sociale à la lumière de la reconnaissance sur le terrain.

En ce sens, ces limites doivent être conçues plus comme des obstacles à examiner afin d'appréhender notre analyse empirique, que comme une critique approfondie de l'ensemble de l'approche de Honneth. Notre objectif n'est ni de présenter ni de discuter toutes les critiques et commentaires à l'égard de Honneth, mais d'analyser celles qui nous permettent d'avancer dans notre réflexion à propos de l'exclusion sociale²²³. Dans un premier temps nous évoquerons des limites d'ordre général qui concernent à la fois le lien conceptuel entre

²²³ Nous avons déjà évoqué cette intention précédemment à deux reprises : nous avons affirmé qu'il s'agit d'examiner les « limites propres à l'approche de Honneth » dans le cadre de nos postulats sur l'exclusion. C'est-à-dire que l'exclusion « n'est pas à l'abri de nombreuses difficultés ». Voir chapitre 3, I B 2 de ce travail.

exclusion sociale et reconnaissance, et la difficulté de saisir sur le terrain la présence de blessures morales et ainsi de faire la différence entre ce qui est juste et ce qui ne l'est pas. Dans un deuxième temps nous examinerons une des critiques les plus marquées à l'égard de Honneth : il s'agit de son caractère psychologisant.

B. Obstacles (ou limites) de l'approche de Honneth pour une étude empirique de l'exclusion sociale à la lumière des dénis de reconnaissance

1. Un problème de définition et de justice

Le premier obstacle que nous devons affronter pour étudier l'exclusion sociale à la lumière de la reconnaissance, en tenant compte du « caractère opératoire » de cette dernière, concerne le lien entre l'approche de Honneth et notre définition de l'exclusion sociale. C'est-à-dire, qu'entre la vision de la reconnaissance de Honneth et un concept d'exclusion caractérisé à la fois par une dimension symbolique (et subjective) et une dimension matérielle (et objective), il existe une différence qui, à nos yeux, n'est pas insurmontable. Nous aurions pu éviter cette différence en sachant que nous l'avons identifiée lors de notre premier entretien avec Honneth. Cependant, notre objectif n'était pas d'amalgamer l'approche de Honneth à une définition de l'exclusion « à sa mesure » pour ainsi éviter tout obstacle. En ce sens, si cette réflexion a un intérêt c'est parce qu'elle fait face aux difficultés qui apparaissent au fur et à mesure de notre raisonnement.

Le noyau de cet obstacle repose sur le refus de Honneth de définir l'exclusion sociale en termes de « symbolique » et de « matérielle ». Sa position est argumentée dans les termes suivants :

« Je dirais que le matériel a toujours des éléments symboliques et vice-versa, et donc toute la distinction est quelque peu trompeuse. C'est pour cela que je préfère uniquement le concept intersubjectif de l'exclusion (...) C'est clair que toutes les formes de la reconnaissance ont leurs côtés objectif et symbolique, mais ce sont des moyens intersubjectifs d'exclusion. »²²⁴

²²⁴ Voir Annexes, Entretiens, Entretien 1 avec Axel Honneth, question 3. « *I would say the material always has symbolic elements and vice versa, so the whole distinction is somewhat misleading. Therefore I prefer only the intersubjective concept of exclusion when I refer to the notion of exclusion. It becomes clear that all forms of social exclusion have their objective and symbolic sides, but they are intersubjective ways of exclusion* ».

Cet aperçu de la façon dont Honneth conçoit l'exclusion s'oppose à la différence marquée entre la dimension symbolique et la dimension matérielle de notre définition. C'est-à-dire qu'elle remet en cause notre distinction analytique sur le concept. Nous pouvons confirmer ceci lorsque Honneth illustre son idée des « moyens intersubjectifs » :

« Même quand les gens sont exclus du marché du travail, ce n'est pas simplement l'élément objectif de quelque chose, mais ça signifie qu'ils sont négligés ou ignorés de quelque chose qu'ils croient légitime réclamer. En ce sens c'est déjà intersubjectif. C'est parce que je n'aime pas toute la distinction entre matériel et symbolique (...) [que] je ne peux pas accepter ce type de distinction. »²²⁵

Nous pouvons accorder à Honneth que la façon dont nous évoquons notre distinction suggère au premier abord que la reconnaissance ne concerne que la dimension symbolique. Or, pour lui la reconnaissance est présente à tous les niveaux et ce de façon intersubjective. Cependant, nous pouvons justifier l'intérêt d'avoir maintenu notre définition pour deux raisons.

D'une part, même si la reconnaissance est une globalité, son « caractère opératoire » en relation avec l'exclusion ne peut vraiment être examiné qu'en essayant de séparer ce qui est « objectif » de ce qui est « subjectif ». En d'autres termes, en tant que concept, l'exclusion sociale rend compte de ce qui est perceptible et de ce qui ne l'est pas : être considéré comme exclu car on est exclu du marché de travail, n'est pas équivalent à se sentir exclu à cause d'un comportement d'autrui. En ce sens, même si l'exemple de Honneth ci-dessus évoque clairement son point de vue, il est important d'établir une distinction analytique entre le fait de ne pas avoir de travail et se sentir « négligé » ou « ignoré » à cause de cela. Pour le dire autrement, il faut d'abord passer par une étude de l'exclusion à deux dimensions, pour saisir l'intérêt de l'examiner sur le terrain à travers la reconnaissance²²⁶. La distinction analytique qui trouve son origine dans ce que Thompson appelle « un premier niveau d'analyse » est

²²⁵ *Ibid.* « Even when people are excluded from the labor market, it's not simply the objective element of something, but it means they are neglected or ignored in something which at least they believe they have a legitimate claim for. In that sense, it is already intersubjective. Because I don't like the whole distinction between material and symbolic (...) I can't accept this kind of distinction ».

²²⁶ Bien que la réflexion de Honneth n'ait pas influencé notre définition sur l'exclusion, nous pourrions éventuellement revisiter l'opposition entre « matériel » et « symbolique ». En effet, nous devons plutôt donner la priorité à l'opposition entre « objectif » et « subjectif ». Ne pas avoir de logement constitue une dimension « objective », cependant il est plus difficile, voire paradoxal de décrire ce manque comme « matériel ». De même, il est « subjectif » d'être exclu car on est considéré comme un *desechable*, pourtant cette caractérisation est loin d'être symbolique.

fondamentale car elle permet de « mettre en valeur le pouvoir explicatif de la théorie (...) même si les objets qu'elle distingue sont toujours entremêlés en pratique »²²⁷.

Ensuite, il est important de considérer que l'intérêt de notre travail repose sur l'exclusion à travers la reconnaissance et non vice-versa. C'est-à-dire que ce n'est pas au concept d'exclusion sociale de s'adapter à l'approche de Honneth, mais à l'approche de Honneth en tant qu'outil de permettre de mieux saisir les zones d'ombre de l'exclusion. En ce sens, si au sujet du débat avec Fraser, nous partageons avec Honneth l'idée que la reconnaissance comprend la redistribution, cette même perception n'est pas possible avec notre définition de l'exclusion. D'un point de vue analytique, la présence de la reconnaissance en tant qu'outil d'analyse peut prendre toute sa force dans la dimension symbolique de l'exclusion, tandis que dans sa dimension matérielle elle n'arrive que de façon complémentaire et ce pour éventuellement se consolider. Enfin, il est important de préciser que ce n'est pas parce que Honneth « n'aime pas la distinction » que son approche ne permet pas de s'y adapter, d'autant plus lorsqu'il s'agit de son « caractère opératoire ». Il s'agit sans doute d'un point sur lequel nous ne pouvons pas appréhender de la même façon la théorie et la pratique.

Le deuxième obstacle est sans doute l'un des plus significatifs non seulement dans la théorie, mais en particulier dans notre dessein d'examiner l'exclusion à la lumière de la reconnaissance à partir de son « caractère opératoire ». Cet obstacle est lié à une des critiques les plus commentées à l'encontre de la première étape²²⁸ de l'approche de Honneth : la fragile association entre blessures morales (lorsqu'un individu est victime d'un mauvais traitement) et signes d'injustice. De façon plus précise, il s'agit d'une triple critique : 1. La victime d'un mauvais traitement ne prend pas nécessairement conscience de l'injustice qui lui est infligée ; 2. Les blessures éprouvées par un individu ne sont pas toujours l'évidence d'une injustice ; 3. Le lien entre blessures et injustice « dépend d'une inférence illégitime qui va du 'est' des

²²⁷ THOMPSON Simon, *The political theory of recognition*, op. cit., p. 114. « (...) it enhances the explanatory power of the theory (...), even if the objects that it distinguishes are always intertwined in practice ». Voir également MARKELL Patchen, « Recognition and redistribution », in DRYZEK John, HONIG Bonnie & PHILLIPS Anne, *The Oxford Handbook of Political Theory*, Oxford, Oxford University Press, 2006, p. 450-469.

²²⁸ Rappelons brièvement ces trois étapes : 1. Lorsqu'un individu est victime d'un mauvais traitement, c'est signe de blessures individuelles. Ces blessures associées à des dénis de reconnaissance sont à l'origine de comportements d'injustice. 2. L'injustice éprouvée par les individus, produit des dénis de reconnaissance, va envahir leur vie affective au point de les conduire à une lutte pour la reconnaissance. 3. La lutte collective pour la reconnaissance a le pouvoir d'orienter la société vers un accomplissement intégral de l'idée de reconnaissance favorisant ainsi son progrès moral et caractérisé par l'expansion des relations de reconnaissance dans cette société. Nous rappelons que notre travail se focalise principalement (mais pas uniquement) sur la première étape. Voir la conclusion du chapitre 2 de ce travail.

blessures au 'devrait' des jugements d'injustice »²²⁹. Avant d'examiner cet obstacle au regard de notre analyse sur l'exclusion, et bien que notre objectif ne soit pas de discuter amplement cette critique, il est important de faire une synthèse de celle-ci grâce à la vue d'ensemble proposée par Thompson²³⁰.

Dans un premier temps, Thompson propose deux explications possibles pour lesquelles la victime d'un mauvais traitement ne prend pas nécessairement conscience de l'injustice qui lui est infligée. D'une part, il s'agit d'un cas d'« idéologie » (*ideology*) dans lequel « une 'opposition culturelle' qui sollicite des changements fondamentaux des structures sociales devient une 'politique identitaire' qui exige uniquement une 'affirmation culturelle'. »²³¹. C'est par exemple le cas des demandes des groupes homosexuels visant à changer des structures essentielles au profit de demandes de reconnaissance de leurs identités²³². D'autre part, il est question d'un cas de « traumatisme » (*trauma*) dans lequel la victime d'un mauvais traitement est affectée psychologiquement au point de ne pas pouvoir « comprendre sa condition et [être] incapable de lutter contre »²³³. Ce traumatisme peut aussi être compris en termes de « fragilité »²³⁴. Ici, Thompson met en lumière la présence d'une dimension psychosociale incomplète²³⁵ dans l'approche de Honneth (que nous allons

²²⁹ THOMPSON Simon, *The political theory of recognition*, op. cit., p. 170. « (...) depends on an illegitimate inference from the 'is' of hurt feelings to the 'ought' of judgments of injustice ». Il est intéressant de noter ici la référence à l'article de Lawrence Kohlberg (« From is to ought : how to commit the naturalistic fallacy and get away with it in the study of moral development », in MISCHEL Theodore (ed.), *Psychology and genetic epistemology*, Academic Press, New York, 1971, p. 151-235).

²³⁰ *Ibid.* Pour approfondir cette critique voir par exemple FRASER Nancy, « Distorted beyond all recognition : A rejoinder to Axel Honneth », in FRASER Nancy & HONNETH Axel, op. cit., p. 202-205 et 219-236; KAUPPINEN Antti, « Reason, recognition and internal critique », op. cit., p. 490-492; SMITH Nicholas, « Recognition, Culture and Economy: Honneth's Debate with Fraser », in PETHERBRIDGE Danielle, *Axel Honneth : critical essays*, Brill, Leiden, 2011, p. 321-344 et ZURN Christopher, « Anthropology and normativity : a critique of Axel Honneth's 'formal conception of ethical life' », in *Philosophy and Social Criticism*, n° 26 (1), 2000, p. 115-124.

²³¹ THOMPSON Simon, *The political theory of recognition*, op. cit., p. 166. « A 'cultural' opposition which demands fundamental changes to social structures is converted into an 'identity politics' which requires only 'cultural affirmation' ». Pour ce développement, Thompson se sert de l'article de FOSTER Roger, « Recognition and resistance : Axel Honneth's Critical Social Theory », in *Radical Philosophy*, n° 94 (mars-avril), 1999, p. 6-18. Voir également la réflexion de Kauppinen sur la mutilation génitale lorsqu'il parle de « non éducation des émotions » (miseducation of the emotions). KAUPPINEN Antti, « Reason, recognition and internal critique », op. cit., p. 492.

²³² THOMPSON Simon, *The political theory of recognition*, op. cit., p. 166.

²³³ *Ibid.*, p. 167. « (...) to understand their condition and thus unable to struggle against it ».

²³⁴ Pour Le Blanc, l'expérience du mépris ne fournit pas le motif déterminant d'une lutte pour la reconnaissance car « le sujet se trouve fragilisé ». Voir LE BLANC Guillaume, *Vies ordinaires, vies précaires*, Seuil, Paris, 2007, p. 213.

²³⁵ THOMPSON Simon, *The political theory of recognition*, op. cit., p. 166-167. Ici, Thompson se sert de l'analyse de JURIST Elliot, « Review of Axel Honneth, *Kampf um Anerkennung* », *Constellations*, n° 1 (1), 1994, p. 177-180.

examiner par la suite), et l'argument selon lequel ne pas être conscient d'une injustice subie ne signifie pas absence de mauvais traitement.

Dans un deuxième temps, Thompson examine également en deux étapes les raisons pour lesquelles les blessures éprouvées par un individu ne sont pas toujours une injustice évidente. Ceci revient à étudier que parfois les individus se sentent injustement traités sans vraiment l'avoir été. Il est question d'abord d'un problème de « fausse comparaison »²³⁶ (*false comparison*) qui met en relief la façon dont les individus peuvent se sentir injustement traités lorsqu'ils se comparent à autrui. C'est par exemple le cas de l'individu qui, se trouvant dans une situation stable, se sent injustement traité car il n'est pas bénéficiaire des mêmes aides que son voisin (qui se trouve lui aussi en situation instable). Ensuite, il s'agit d'un problème propre à un « cadre interprétatif déformé » (*distorted interpretive framework*), c'est-à-dire d'une « façon de voir le monde »²³⁷ qui les fait se sentir injustement traités. Thompson illustre ceci en citant l'exacerbation du nationalisme serbe en 1990²³⁸.

Dans un troisième temps, Thompson explique pourquoi le lien entre blessures et injustice repose sur le problème d'obtenir un « devrait » à partir d'un « est ». Ceci revient à affronter l'impossibilité de passer du positif au normatif et à accepter que « le fait que les individus se *sentent* blessés – et qu'ils se sentent traités injustement – n'implique pas logiquement qu'ils *sont* traités injustement »²³⁹. Il s'agit de ce que Markell nomme « la difficulté d'ancrer l'analyse normative dans la réalité sociale »²⁴⁰. Nous proposons d'examiner l'ensemble de ces critiques au regard de notre travail et non dans une discussion théorique « ouverte » qui va au-delà de notre objectif.

Nous pouvons donc transposer avec précaution, mais ce en tant qu'obstacle, l'ensemble de cette critique à notre réflexion sur l'analyse du processus d'exclusion comme résultat de dénis de reconnaissance²⁴¹. Pour cela, il est important que nous récapitulions notre dernière réflexion à ce sujet. Nous avons affirmé plus haut à partir d'un double postulat que l'exclusion sociale est une injustice car elle est un « échec de reconnaissance » à deux niveaux

²³⁶ THOMPSON Simon, *The political theory of recognition*, op. cit., p. 168.

²³⁷ *Ibid.*, « A way of looking at the world ».

²³⁸ Pour un approfondissement à ce sujet, voir POPOV Nebojša (dir.), *Radiographie d'un nationalisme*, Editions de l'atelier, Paris, 1998.

²³⁹ *Ibid.*, p. 170 (les italiques appartiennent au texte d'origine). « *The fact that people feel hurt – and indeed feel that they are unjustly treated – does not logically imply that they are unjustly treated* ».

²⁴⁰ MARKELL Patchen, « The potential and the actual : Mead, Honneth and the 'I' », in VAN DER BRINK Bert & OWEN David, op. cit., p. 100-101. « *Difficulty to anchor normative analysis in social reality* ».

²⁴¹ Voir chapitre 3, I B 2 de ce travail.

(premier postulat). En tant qu'« échec », l'exclusion sociale entraîne de blessures morales issues au moins dans l'une des deux catégories de dénis de reconnaissance (celle du mépris) révélant des attitudes de non-reconnaissance²⁴² (deuxième postulat). Mais maintenant que nous sommes conscient des difficultés théoriques dont fait preuve l'approche de Honneth à ce sujet, pouvons-nous affirmer que l'exclusion sociale est toujours vécue comme une injustice ?

Heikki Ikäheimo nous donne des éléments de grande utilité pour répondre à cette question, lorsqu'il examine, à la lumière des travaux de Honneth, des situations d'exclusion dans le cas des personnes handicapées²⁴³. Ikäheimo affirme que pour comprendre l'exclusion sociale, l'étude de la non-reconnaissance est fondamentale car elle permet d'examiner la partie « irréductible et centrale de ce qu'implique être une personne »²⁴⁴. C'est ainsi qu'il nous est possible de saisir une articulation selon laquelle l'exclusion est considérée comme signe d'injustice en tant que résultat de dénis de reconnaissance décelant des attitudes de non-reconnaissance. L'idée centrale est la suivante : « avoir des attitudes de reconnaissance envers une personne, *c'est admettre la demande ou les demandes normatives qu'elle réalise* »²⁴⁵. Pour expliquer ce point, Ikäheimo établit une taxonomie selon quatre situations différentes entre un individu A (le reconnaissant) et un individu B (le reconnu) présentées comme suit²⁴⁶ :

Cas 1 : B considère ne pas être reconnu par A, et objectivement ce n'est pas le cas (Attitude expérimentée et réelle de non-reconnaissance).

²⁴² Comme nous l'avons déjà évoqué à plusieurs reprises, nous examinerons la catégorie de « réification » dans la sous-partie suivante de ce chapitre.

²⁴³ IKÄHEIMO Heikki, « Personhood and the social inclusion of people with disabilities: a recognition theoretical approach », in KRISTIANSEN Kristjana, VEHMAS Simo & SHAKESPEARE Tom, *Arguing about disability, philosophical perspectives*, Routledge, London, 2008, p. 77-92. Consulté le 03/08/2010 sur le site http://mq.academia.edu/HeikkiIkäheimo/Papers/168536/Personhood_and_the_social_inclusion_of_people_with_disabilities.

²⁴⁴ *Ibid.*, p. 77. « (...) *irreducible and central component of what being a person involves* ».

²⁴⁵ IKÄHEIMO Heikki, « Analysing social inclusion in terms of cognitive attitudes », *op. cit.*, p. 12. « (...) *having a cognitive attitude towards a person is acknowledging some normative claim or claims that her being a person makes* » (les italiques appartiennent au texte d'origine).

²⁴⁶ *Ibid.*, p. 12. Voici la version originale de cette proposition que nous avons simplifiée pour alléger son contenu : « (1) *B experiences some claim of her personhood not being appropriately acknowledged by A, and from an objective point of view it is not appropriately acknowledged by A.*

(2) *B experiences some claim of her personhood not being appropriately acknowledged by A, but from an objective point of view it is appropriately acknowledged by A.*

(3) *B experiences some claim of her personhood being appropriately acknowledged by A, but from an objective point of view it is not appropriately acknowledged by A.*

(4) *B experiences some claim of her personhood being appropriately acknowledged by A, and from an objective point of view it is appropriately acknowledged by A. »*

Cas 2 : B considère ne pas être reconnu par A, mais objectivement c'est le cas. (Attitude expérimentée de non-reconnaissance, mais attitude réelle de reconnaissance).

Cas 3 : B considère être reconnu par A, mais objectivement ce n'est pas le cas. (Attitude expérimentée de reconnaissance, mais attitude réelle de non-reconnaissance).

Cas 4 : B considère être reconnu par A, et objectivement c'est le cas. (Attitude expérimentée et réelle de non-reconnaissance).

A première vue, une telle illustration ne nous permet pas d'identifier clairement les situations dans lesquelles l'exclusion sociale est le signe d'une injustice à travers une situation de non-reconnaissance. Par contre, elle nous offre tout au moins une vision de la complexité des différentes origines de ces situations. Ici, ce sont surtout les cas 2 et 3 qui attirent le plus notre attention. Nous pouvons illustrer rapidement les difficultés qui empêchent d'identifier le caractère « injuste » de l'exclusion sociale en termes de reconnaissance à partir du dilemme du feu rouge. En considérant les cas 2 et 3 évoqués par Ikäheimo, ce n'est pas parce qu'un individu (B) dit se sentir « humilié » car un automobiliste (A) a refusé de faire laver son pare-brise qu'il n'est pas objectivement reconnu par cet automobiliste. De même, ce n'est pas parce que l'individu (B) a été « autorisé » par l'automobiliste (A) à laver son pare-brise, et que cela éveille en lui des émotions positives, qu'il est objectivement reconnu par cet automobiliste. Dans les deux cas, la perception de B ne suffit pas pour identifier ou non une injustice, ce qui nous amène à réfléchir aux critères dont il faut tenir compte pour distinguer ce qui est « objectif » de ce qui ne l'est pas²⁴⁷.

Ikäheimo défend l'idée selon laquelle « une vérité objective » (*objective truth*) permet de distinguer des cas exacts de reconnaissance ou de non-reconnaissance « n'importe la complexité de la question ou la difficulté de la juger »²⁴⁸. Se basant notamment sur le principe

²⁴⁷ Un autre travail qui permet d'analyser cette problématique d'après un cadre théorique plus complexe (et qui par conséquent nous éloignerait de notre objectif principal) est celui d'Emmanuel Renault (*L'expérience de l'injustice. Reconnaissance et clinique de l'injustice, op. cit.*). La démarche descriptive et normative suivie en parallèle par Renault lui permet d'établir une distinction entre « vécu d'injustice » et « sentiment d'injustice ». En effet, les souffrances provoquées par des situations injustes, (vécu de l'injustice) et le sentiment d'injustice qui « porte à la fois sur la situation vécue comme injuste et sur les principes qui permettent de qualifier cette situation comme injuste » (p. 36) peuvent donner d'autres pistes sur la façon dont l'injustice est censée rentrer dans une certaine « objectivité ». Nous trouvons une partie de cette réflexion dans son article « Théorie de la reconnaissance et sociologie de l'injustice », in GUILLAUD Yann & WIDMER Jean (dir.), *op. cit.*

²⁴⁸ IKÄHEIMO Heikki & LAITINEN Arto, « Analyzing recognition: identification, acknowledgement and cognitive attitudes towards persons », in VAN DER BRINK Bert & OWEN David, *op. cit.*, p. 54. « (...) however complex the issue may be or however difficult it often may be to judge ».

selon lequel cette façon d'agir est « objectiviste dans un sens minimal »²⁴⁹, c'est-à-dire le sens que « nous admettons usuellement dans notre vie morale et politique »²⁵⁰, Ikäheimo illustre sa démarche en utilisant la formule reconnaissant (A)/reconnu (B). C'est-à-dire qu'en principe, les seules considérations de B ou de A ne sont pas suffisantes pour déterminer la reconnaissance ou la non-reconnaissance. En d'autres termes, le « point de vue objectif » est essentiel car il sert à comprendre que « l'intuition de mes expériences ne peut pas être la seule autorité [qui détermine] si je suis ou je ne suis pas *réellement* reconnu »²⁵¹.

Pour illustrer cela, Ikäheimo nous renvoie à deux situations. Dans la première, la personne B se sent reconnue par A, mais cette reconnaissance n'est pas « objective » dans la mesure où elle n'est pas suffisante par rapport à ce que B mérite²⁵². C'est le cas de « la femme au foyer soumise, le domestique manipulée idéologiquement ou le travailleur qui n'est pas suffisamment payé »²⁵³. Il ne s'agit pas alors de non-reconnaissance proprement parlé, mais d'une trop faible (*too little*) reconnaissance²⁵⁴. Dans la deuxième situation, B ne se sent pas reconnue par A, mais objectivement ce n'est pas le cas dans la mesure où elle est bien reconnue par A, mais pas de la façon qu'elle l'espérait. Dans ce cas, en surestimant ses « contributions » (*contributions*) en faveur de A, B s'attend à une reconnaissance qui n'est pas appropriée²⁵⁵.

Par ailleurs, nous pouvons compléter cette réflexion par l'analyse de Kauppinen qui examine deux situations à travers deux exemples concrets²⁵⁶. D'une part, le cas de l'individu qui pense qu'il n'a pas été accepté à l'Université parce qu'il est réfugié, quand objectivement

²⁴⁹ *Ibid.*, p. 55. « *objectivist in the minimal sense* ».

²⁵⁰ *Ibid.*, « *which we usually take for granted in our moral and political life* ».

²⁵¹ IKÄHEIMO Heikki, « Analysing social inclusion in terms of cognitive attitudes », *op. cit.*, p. 13. « (...) *intuition that my experiences of being recognized or mis-recognized cannot be the sole authority on whether I really am recognized or mis-recognized* » (les italiques appartiennent au texte d'origine).

²⁵² Je remercie Heikki Ikäheimo pour ces précisions concernant son article « Analyzing recognition : identification, acknowledgement and cognitive attitudes towards persons » (avec LAITINEN Arto, in VAN DER BRINK Bert & OWEN David, *op. cit.*). Je me permets de reproduire ici une partie de sa réponse à des questions que je lui avais formulées et dont l'échange se trouve en annexes (voir Annexes, Documents, Document 2 : Échange avec Heikki Ikäheimo pour une meilleure compréhension de l'article « Analyzing recognition : identification, acknowledgement and cognitive attitudes towards persons », 20/07/2011). Comme complément, nous trouvons dans cet échange une précision sur les attitudes de reconnaissance : elles ne sont « pas des opinions ou d'autres attitudes théoriques, mais des attitudes pratiques » (« (...) *cognitive attitudes are not opinions or other theoretical attitudes, but practical attitudes* »).

²⁵³ Voir Annexes, Documents, Document 2 : Échange avec Heikki Ikäheimo, *op. cit.* (« *A submissive housewife, or an ideologically manipulated servant or low-wage worker are paradigm examples here: they deserve more recognition than they get and think is enough* »).

²⁵⁴ *Ibid.*

²⁵⁵ *Ibid.*

²⁵⁶ KAUPPINEN Antti, « Reason, recognition and internal critique », *op. cit.*, p. 491.

le motif du refus concerne son niveau académique²⁵⁷. En ce sens, bien que cette décision provoque en lui un sentiment de rage d'avoir été « non-reconnu », il est pourtant objectivement reconnu comme un candidat parmi d'autres. L'individu possède donc des « croyances factuelles » (*factual beliefs*) équivoques concernant les critères d'admission de l'Université²⁵⁸. D'autre part, nous avons le cas de l'individu qui ne se sent pas « reconnu » car son identité en tant que néo-nazi n'est pas acceptée²⁵⁹. Ainsi, il possède des « croyances évaluatives » (*evaluative beliefs*) équivoques relatives à la valeur de son identité.

De ce point de vue, il est possible de réunir Ikäheimo et Kauppinen pour affirmer que l'exclusion sociale est le signe d'une injustice lorsque des « demandes (...) qui doivent être admises dans un cas déterminé, ne le sont pas de façon appropriée »²⁶⁰, c'est-à-dire lorsque ces demandes reposent sur des opinions factuelles et évaluatives réelles. Ce raisonnement, qui met encore plus en relief la difficulté de saisir ce qui est injuste à partir des émotions des individus, notamment lorsque l'on ignore le contexte dans lequel ont lieu ces émotions, va paradoxalement permettre à Ikäheimo de trouver un compromis par rapport à l'utilité de telles expériences et à la façon de les analyser.

L'origine de ce compromis provient de Honneth lui-même. En affirmant que les émotions sont des « faits préthéoriques »²⁶¹, Honneth ouvre la porte à une interprétation des « réactions émotionnelles négatives »²⁶² (qui résultent des blessures morales infligées par des dénis de reconnaissance²⁶³) non pas comme des injustices en soi, mais comme des indices permettant d'identifier des situations d'injustice. Ikäheimo, qui affirme partager ce point de vue avec Honneth²⁶⁴, le résume comme suit :

²⁵⁷ *Ibid.*

²⁵⁸ *Ibid.*

²⁵⁹ *Ibid.*

²⁶⁰ IKÄHEIMO Heikki, « Analysing social inclusion in terms of cognitive attitudes », *op. cit.*, p. 14. « *when claims that (...) ought to be acknowledged in a given case are not appropriately acknowledged* ».

²⁶¹ HONNETH Axel, « The social dynamics of disrespect: on the location of the critical theory today », in *Constellations*, n° 1 (2), 1994, p. 266. « *Pretheoretical facts* ».

²⁶² HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, *op. cit.*, p. 166.

²⁶³ *Ibid.*, 161.

²⁶⁴ IKÄHEIMO Heikki, « Analysing social inclusion in terms of cognitive attitudes », *op. cit.*, p. 14, note de bas de page 28. Encore une fois, je tiens à remercier Heikki Ikäheimo de la rapidité avec laquelle il a répondu à notre inquiétude concernant l'origine de cette affirmation chez Honneth. Ikäheimo précise qu'il s'agit surtout de son interprétation personnelle basée non seulement sur ses lectures de Honneth, mais aussi sur ses nombreux entretiens avec lui. Tout de même, il nous renvoie notamment à l'entretien fait par Anders Petersen et Rasmus Willig (« An interview with Axel Honneth. The role of sociology in the theory of recognition », in *European Journal of Social Theory*, 5 (2), SAGE, London, 2002, p. 265-277) et à l'article de Honneth, « Conscience morale et domination de classe. De quelques difficultés dans l'analyse des potentiels normatifs d'action » (in *La*

« Les sentiments ou expériences de non-reconnaissance – qu'elles soient explicitement articulées en tant que demandes de reconnaissance ou juste en tant que sentiments plus ou moins vagues de mécontentement – sont des indices extrêmement importants pour identifier des cas possibles de non-reconnaissance, mais les sentiments ou expériences ne font pas, juste en tant que tels, autorité. »²⁶⁵

C'est ainsi que Kauppinen décrit aussi le rôle épistémologique des émotions²⁶⁶ : « elles servent à attirer notre attention sur des *possibles* échecs de reconnaissance »²⁶⁷. Ces réflexions nous amènent donc à affirmer que sur un terrain d'exclusion, les attitudes de non-reconnaissance issues de dénis de reconnaissance ne peuvent constituer que des indices d'injustice. En ce sens, nous ne pouvons pas à partir de leurs émotions confirmer que des individus sont exclus car leur reconnaissance est niée.

Toutefois, nous pouvons identifier des tendances qui nous permettent d'avancer des hypothèses sur les possibles injustices dont les individus peuvent réellement être victimes. Nous pouvons même établir que dans certains cas le lien entre les émotions et le jugement moral est prépondérant, voire nécessaire. Prinz défend cette position lorsqu'il démontre que nos jugements moraux ordinaires sont par nature émotionnels²⁶⁸. Il suggère que les émotions surviennent en même temps que les jugements moraux et il affirme que les émotions influencent les jugements moraux au point d'énoncer « qu'une émotion négative [issue d'un contexte particulier] peut nous conduire à établir une appréciation morale plus négative que celle que nous aurions établie [dans un autre contexte] »²⁶⁹.

Ceci nous amène à penser, comme l'affirme Ikäheimo, qu'une articulation des sentiments s'avère fondamentale :

société du mépris, *op. cit.*, p. 222), dans lequel il affirme que « les réactions pratiques aux sentiments coordonnés d'injustice [sont] fondées sur un vif sentiment d'injustice qui réclame implicitement une redéfinition sociale de la dignité humaine ». En ce sens, qu'il existe un tel sentiment d'injustice ne signifie pas *stricto sensu* qu'elle est présente.

²⁶⁵ IKÄHEIMO Heikki & LAITINEN Arto, « Analyzing recognition: identification, acknowledgement and recognitive attitudes towards persons », in VAN DER BRINK Bert & OWEN David, *op. cit.*, p. 55. « *Feelings or experiences of misrecognition – whether explicitly articulated s demands for recognition or just prevailing as more or less vague feelings of discontent – are a crucially important index for identifying possible cases of misrecognition, but feelings or experiences are not, simply as such, authoritative* ».

²⁶⁶ Voir chapitre 2, III A 1 de ce travail.

²⁶⁷ KAUPPINEN Antti, « Reason, recognition and internal critique », *op. cit.*, p. 491. « (...) they serve to direct one's attention to possible failures of recognition » (les italiques appartiennent au texte d'origine).

²⁶⁸ PRINZ Jesse, « The emotional basis of moral judgment », *op. cit.*, p. 30.

²⁶⁹ *Ibid.*, p. 31. « A negative emotion can lead us to make a more negative moral appraisal than we would otherwise have ».

« Ce qui est essentiel est d'articuler les sentiments de façon à ce que leur poids normatif puisse être discuté et décidé dans des discours collectifs. Ceci implique que les sujets responsables de ces sentiments ou expériences soient respectés comme (véritables ou potentiels) partenaires de communication, mais cela ne signifie pas qu'ils décident [détiennent] à eux seuls la vérité de l'affaire. »²⁷⁰

A première vue, cet obstacle pourrait être conçu comme un vrai handicap pour examiner l'exclusion sociale comme résultat de dénis de reconnaissance révélant des attitudes de non-reconnaissance, et du « caractère opératoire » de la reconnaissance. Cet obstacle est par ailleurs étroitement corrélé à un dernier obstacle d'ordre plus général qui résulte d'une deuxième critique de l'approche de Honneth, à savoir son caractère « psychologisant ». L'analyse conjointe de ces deux obstacles nous permet paradoxalement de suggérer des alternatives pour les devancer. Avant de proposer ces alternatives d'analyse, examinons d'abord l'ensemble de cette deuxième critique.

2. Une « psychologisation » de la reconnaissance ?

Une deuxième critique à laquelle est confronté Honneth repose sur l'idée selon laquelle son approche tend à suggérer une psychologisation de la reconnaissance, critique qui entre en opposition avec son contenu normatif. L'origine de celle-ci se trouve notamment dans le débat entre Fraser et Honneth. Fraser partage avec Honneth le même objectif d'« assurer un point de référence empirique crédible pour la théorie critique »²⁷¹ selon une « dialectique distinctive d'immanence et de transcendance »²⁷². Cependant, elle va s'attaquer à la façon dont l'approche de Honneth vise cet objectif. Analysons d'abord l'articulation qui amène à cette critique, pour ensuite examiner en quoi elle constitue un obstacle à notre objectif, qui est d'examiner sur le terrain l'exclusion sociale comme résultat de dénis de reconnaissance indiquant des attitudes de non-reconnaissance.

²⁷⁰ IKÄHEIMO Heikki & LAITINEN Arto, « Analyzing recognition: identification, acknowledgement and recognitive attitudes towards persons », in VAN DER BRINK Bert & OWEN David, *op. cit.*, p. 55. « *What is essential is to articulate the feelings so that their possible normative weight can be discussed and decided upon in collective discourses. This certainly requires that the subjects of these feelings or experiences are respected as (actual or potential) communication partners, but it does not mean that they alone can decide the truth of the matter* ».

²⁷¹ FRASER Nancy, « Distorted beyond all recognition: A rejoinder to Axel Honneth », in FRASER Nancy & HONNETH Axel, *op. cit.*, p. 201. « (...) to secure a credible empirical reference point for Critical Theory ».

²⁷² *Ibid.*, p. 202. « (...) distinctive dialectic of immanence and transcendence ». Ce dernier terme est d'ailleurs critiqué par Honneth qui avoue ne pas bien comprendre sa signification. Voir HONNETH Axel, « The point of recognition: a rejoinder to the rejoinder », in FRASER Nancy & HONNETH Axel, *op. cit.*, p. 238.

Pour Fraser, l'approche de Honneth perd toute sa force à partir du moment où elle s'appuie sur une « psychologie morale [qui] fixe tout à l'avance »²⁷³. Ceci va l'amener à affirmer que l'approche de Honneth est victime d'un « fondement incorrigible » (*incorrigible foundation*), « noyau de toutes les expériences morales et la grammaire profonde de toute normativité »²⁷⁴ qui repose sur un seul point de référence, à savoir la reconnaissance de l'identité individuelle. En d'autres termes, elle critique l'idée selon laquelle à partir du moment où seuls des sentiments moraux, issus d'une psychologie morale « quasi-transcendantale » (*quasi-transcendental*)²⁷⁵, sont le signe de situations de non-reconnaissance et expliquent par conséquent l'injustice, toutes « les demandes politiques, (...) les modes de subordination (...) et les critères de justice » dépendent de la reconnaissance²⁷⁶. Dans l'ensemble, cette psychologisation ne permet pas de distinguer clairement « ce qui *mérite* le titre d'injustice [de] ce qui est simplement *éprouvé* comme injustice »²⁷⁷.

Honneth se défend en affirmant que Fraser « surdramatise (...) l'importance de la psychologie morale »²⁷⁸. D'après lui, « les considérations psycho-morales »²⁷⁹ ne sont qu'un support à la thèse selon laquelle l'intégration sociale « passe à travers des formes de reconnaissance mutuelle » et à la façon dont « cette thèse sociale théorique – et non de psychologie morale en soi – est la clé pour déterminer le propos de la justice sociale »²⁸⁰. De façon générale, cette défense reste insuffisante pour atténuer la critique faite par Fraser, car à aucun moment Honneth n'explicite la façon dont les considérations psycho-morales supportent la thèse « sociale théorique »²⁸¹.

²⁷³ FRASER Nancy, « Distorted beyond all recognition: A rejoinder to Axel Honneth », in FRASER Nancy & HONNETH Axel, *op. cit.*, p. 206. « (...) *moral psychology settles everything in advance* ».

²⁷⁴ *Ibid.*, p. 203. « (...) *the core of all moral experience and the deep grammar of all normativity* ».

²⁷⁵ *Ibid.*, p. 206.

²⁷⁶ *Ibid.*, « (...) *all political demands (...) all modes of subordination (...) and all criteria of justice* ».

²⁷⁷ *Ibid.*, p. 205. « (...) *what really merits the title of injustice [and] what is merely experienced as injustice* » (les italiques appartiennent au texte d'origine).

²⁷⁸ HONNETH Axel, « The point of recognition: a rejoinder to the rejoinder », in FRASER Nancy & HONNETH Axel, *op. cit.*, p. 258. « (*Fraser*) *overdramatizes (...) the importance of moral psychology* ».

²⁷⁹ *Ibid.* « (...) *moral psychological considerations* ».

²⁸⁰ *Ibid.* « (*social integration*) *works through forms of mutual recognition* », « (...) *this social theoretical thesis and not moral psychology as such – represents the key to determining the purpose of social justice* ».

²⁸¹ THOMPSON Simon, *The political theory of recognition*, *op. cit.*, p. 121. Par ailleurs, Pilapil tente d'expliquer la défense de Honneth comme un double processus d'individualisation (*individualization*) dans lequel les individus articulent légitimement une partie de leur personnalité, et un processus d'intégration sociale (*social integration*), dans lequel les individus sont inclus comme membre de la société. Voir PILAPIL Renante, « Psychologization of injustice? On Axel Honneth's theory of recognitive justice », *op. cit.*, p. 93.

La critique de Fraser va ouvrir la porte à différentes interprétations²⁸² sur l'importance de la psychologie morale et de la psychologie sociale empruntée à Mead, dans l'approche de Honneth. Parmi ces interprétations, nous nous proposons ici d'en citer deux que nous avons choisies pour leurs éléments d'analyse solides qui nous permettent d'affirmer en quoi cette critique « psychosociale » peut constituer un obstacle dans notre étude de l'exclusion sociale comme résultat de dénis de reconnaissance décelant des attitudes de non-reconnaissance. D'une part, nous examinerons la critique de Thompson, car elle permet une vue d'ensemble de la place de la psychologie chez Honneth ; d'autre part, nous présenterons la critique de Ikäheimo, qui nous est essentielle par son étude de la reconnaissance en termes d'« attitudes ».

Thompson examine le contenu « psychologisant » de l'approche de Honneth à partir de la critique de Fraser en décomposant cette critique en trois parties²⁸³. La première consiste à réduire la non-reconnaissance à une question d'attitudes individuelles pouvant contribuer soit à culpabiliser la victime, soit à dominer la pensée des oppresseurs²⁸⁴. Sur ce point, il défend Honneth en affirmant que, dans le cas des victimes, « suggérer que quelqu'un doit changer les circonstances [dans lesquelles il/elle se trouve] ne signifie pas qu'il [/elle] en soit responsable »²⁸⁵. Le fait qu'un individu victime de racisme doive « surmonter les attitudes auto-dénigrantes »²⁸⁶ dont il souffre, ne met pas en question sa condition de victime. Dans le cas des oppresseurs, lutter contre la non-reconnaissance ne veut pas dire contrôler (*policing*) leur pensée, c'est-à-dire se focaliser sur des attitudes subjectives, mais « changer des modèles de valeur »²⁸⁷.

D'après Thompson, une deuxième partie de la critique de Fraser à Honneth concerne la dépendance de la reconnaissance de « la valeur empirique de l'expérience psychologique du sujet qui la supporte »²⁸⁸. Encore une fois, Thompson argumente en faveur de Honneth pour affirmer que cette appréciation est infondée dans la mesure où n'importe quelle approche

²⁸² Nous pouvons par exemple citer l'article le plus récent sur le sujet qui examine de façon détaillée la critique que Fraser fait de Honneth. Voir PILAPIL Renante, « Psychologization of injustice? On Axel Honneth's theory of recognitive justice », *op. cit.*, p. 79-106.

²⁸³ THOMPSON Simon, *The political theory of recognition*, *op. cit.*, p. 31-41.

²⁸⁴ *Ibid.*, p. 31.

²⁸⁵ *Ibid.*, p. 35. « To suggest that someone should change their circumstances does not imply that they are responsible for those circumstances ».

²⁸⁶ *Ibid.*, « (...) to overcome the self-denigrating attitudes from which they suffer ».

²⁸⁷ *Ibid.*, « (...) changing patterns of value ».

²⁸⁸ *Ibid.*, p. 36. « (...) on the empirical worth of the psychological account of the subject which supports it ».

normative, y compris celle de Fraser, dépend d'expériences empiriques²⁸⁹. Sans ces expériences, ces approches ne seraient orientées que vers une sorte d'« abstraction aride »²⁹⁰. Dans une troisième partie, Thompson évoque la façon dont Fraser reproche à Honneth de se servir des conceptions « sectaires »²⁹¹ comme « autoréalisation » ou « vie bonne ». Ici Thompson établit la distinction entre ces deux conceptions pour expliquer que les conceptions d'« autoréalisation » ne sont pas nécessairement l'expression d'une « vision éthique particulière »²⁹², mais l'expression d'une vision morale permettant d'« identifier certaines conditions universelles nécessaires » pour que les individus puissent vivre des « vies correctes » (*decent lives*)²⁹³.

Bien que ce dernier argument ne soit pas suffisamment développé par Thompson, il y fait allusion pour affirmer que dans l'ensemble, la critique selon laquelle la reconnaissance est « psychologisée » dans l'approche de Honneth dépend de l'interprétation que l'on donne à l'autoréalisation (*autorealization*)²⁹⁴. Ici, il examine deux cas. Dans le premier, l'autoréalisation est conçue comme une condition à réaliser selon certains paramètres psychosociaux, c'est-à-dire que les critères de justice sont « déterminés à part entière par une psychologie subjective »²⁹⁵. Cette interprétation justifie d'après Thompson le présupposé « fondationaliste » de Fraser, présupposé que Honneth ne réussit pas à contrecarrer. Dans le deuxième cas, l'autoréalisation nécessite non seulement des conditions psychosociales, mais aussi culturelles et politiques²⁹⁶, c'est-à-dire qu'elle s'insère dans le cadre des trois sphères honnethiennes de reconnaissance (amour, droit, solidarité).

Ceci signifie qu'« à partir du moment où la théorie normative de Honneth ne dérive pas de conditions de justice provenant d'une simple interprétation psychologique de l'autoréalisation »²⁹⁷, le présupposé « fondationaliste » de Fraser n'est plus justifiable. Cependant, il admet que son argument n'est pas tout à fait solide, dans la mesure où pour Honneth la sphère de l'amour (et par conséquent celle où naît l'interprétation psychologique)

²⁸⁹ *Ibid.*

²⁹⁰ *Ibid.*, p. 37. « (...) *arid abstraction* ».

²⁹¹ *Ibid.*, p. 38. « (...) *sectarian* ».

²⁹² *Ibid.*

²⁹³ *Ibid.*, p. 39.

²⁹⁴ *Ibid.*, p. 121.

²⁹⁵ *Ibid.* « (...) *fully determined by a subjective psychology* ».

²⁹⁶ *Ibid.*

²⁹⁷ *Ibid.* « (...) *since Honneth's normative theory does not derive the conditions of justice from a purely psychological account of self-realization* ».

est essentielle dans l'architecture de son approche²⁹⁸. Nonobstant, pour Thompson le problème ne repose pas sur la critique de l'usage ou non de critères psychosociaux, car « à partir du moment où toutes les théories normatives doivent dépendre d'un support empirique, signaler cette dépendance ne signifie pas que les conclusions normatives doivent être abandonnées (...) même si le support empirique en question peut être caractérisé comme une forme de fondationalisme »²⁹⁹. Le problème concerne plutôt le fait de se baser sur une psychologie sociale incorrectement utilisée (*misuse*)³⁰⁰ et empiriquement « imparfaite » (*flawed*)³⁰¹.

Étudions maintenant la critique d'Ikäheimo qui est essentielle pour nous grâce à son étude de la reconnaissance en termes d'« attitudes ». D'après lui, la démarche « quelque peu psychologisante »³⁰² de Honneth qui vise à mettre en relief l'importance de la reconnaissance, n'est ni suffisante ni nécessaire, en particulier pour expliquer ce qui amène les individus à une lutte pour la reconnaissance. Pour Ikäheimo, « les préjugés psychologiques du manque de reconnaissance »³⁰³ que Honneth met en avant, ne méritent pas un approfondissement théorique majeur, et ce malgré le fait que sans la reconnaissance « la psyché individuelle demeurerait sérieusement déficiente à l'aune du critère mesurant les conditions de possibilité d'autoréalisation individuelle »³⁰⁴.

Ikäheimo se concentre particulièrement sur le caractère « sectaire » de l'approche de Honneth visant des « revendications universalisables »³⁰⁵, c'est-à-dire valides « dans n'importe quelle culture ou tradition »³⁰⁶, selon l'idéal de « la vie bonne ». D'après Ikäheimo, ces revendications ne sont expliquées par Honneth qu'à la lumière de considérations psychologiques même lorsqu'il reproche à Fraser d'avoir surdramatisé la place de ces considérations dans son approche. Le fait que « la vie bonne » se centre sur les relations à soi

²⁹⁸ *Ibid.*, p. 122. Ici Thompson cite Honneth lorsqu'il affirme que l'amour est « le noyau central » des autres modes de reconnaissance (voir HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, *op. cit.*, p. 211).

²⁹⁹ *Ibid.* « (...) since all normative theories must depend on empirical support, simply pointing out such dependence does not mean that the normative conclusions must be abandoned. This is true even if the empirical support in question can be characterized as a form of foundationalism ».

³⁰⁰ *Ibid.*, p. 34.

³⁰¹ *Ibid.*, p. 122.

³⁰² IKÄHEIMO Heikki, « Un besoin humain vital. La reconnaissance comme accès au statut de personne », in LAZZERI Christian & NOUR Soraya, *op. cit.*, p. 101.

³⁰³ *Ibid.*

³⁰⁴ *Ibid.*, p. 102.

³⁰⁵ *Ibid.*, p. 103.

³⁰⁶ *Ibid.*

renvoie à un réductionnisme psychologique « injustifié »³⁰⁷. Pour Ikäheimo il n'y a pas de raisons de restreindre l'analyse de la reconnaissance aux relations positives à soi, mais plutôt de développer son importance « socio-ontologique »³⁰⁸. En ce sens, en ne s'attachant qu'à une critique spécifique des considérations « psychologisantes » de l'approche de Honneth associant « les préjugés portés à la relation de soi »³⁰⁹ et l'émergence d'une lutte pour la reconnaissance³¹⁰, Ikäheimo écarte l'éventuelle richesse explicative de ces considérations que nous examinons dans la dernière section de ce chapitre.

Ainsi, en tenant compte de ces critiques (qui, nous le répétons, ne concernent pas l'ensemble des critiques de l'approche de Honneth car ce n'est pas notre objectif³¹¹) en tant qu'obstacles empiriques pour une application de l'approche de Honneth (et donc du « caractère opératoire » de la reconnaissance) sur un terrain d'exclusion, un défi central apparaît dans notre intention. Ce défi repose sur une réélaboration partielle de l'approche de Honneth, en lui associant une lecture psychosociale, pour une étude empirique de l'exclusion comme résultat de dénis de reconnaissance révélant des attitudes de non-reconnaissance.

Pour cela nous partons du principe que cette approche est constituée d'une psychologie morale, relevant aussi d'une psychologie sociale. Or, nous partageons les critiques qui affirment que cette psychologie est « empiriquement imparfaite » (Thompson) ou « insuffisante » (Ikäheimo). Un cas qui illustre bien ces critiques est lorsqu'il superpose dans sa réflexion sur les trois sphères (amour, droit, solidarité) des termes psychosociaux tels qu'estime de soi ou identité. C'est pourquoi notre but est de mettre en œuvre une stratégie afin

³⁰⁷ *Ibid.*, p. 104.

³⁰⁸ *Ibid.*, Ikäheimo explique l'importance « socio-ontologique » de la reconnaissance dans les termes suivants : « sans elle les sociétés et les communautés manqueraient de l'infrastructure sociale ou interpersonnelle qui les fait avant tout tenir ensemble ».

³⁰⁹ *Ibid.*

³¹⁰ Il s'agit de l'ensemble de critiques liées à ce que nous avons identifié comme la deuxième étape de l'approche de Honneth (voir fin du chapitre 2). Cela fait référence, nous le rappelons, à l'étape qui dit que l'injustice éprouvée par les individus, produit des expériences de déni de reconnaissance, va les inciter à des « réactions émotionnelles négatives » telles que la honte, la colère ou l'indignation, et donc à lutter pour la reconnaissance. Ces critiques sont centrées notamment sur le cadre interprétatif de l'approche de Honneth (son origine, son unicité, sa valeur) et encore une fois l'idée selon laquelle les émotions sont à l'origine de la lutte. Voir THOMPSON Simon, *The political theory of recognition*, *op. cit.*, p. 171-177. De façon plus concrète, Pilapil évoque que certains individus ne sont pas amenés à lutter car ils vont plutôt soit nier l'injustice dont ils se sentent victimes, soit la légitimer. Voir PILAPIL Renante, « Psychologization of injustice? On Axel Honneth's theory of recognitive justice », *op. cit.*, p. 83.

³¹¹ Il ne nous reste qu'à évoquer les critiques issues de la troisième étape de l'approche de Honneth (voir fin du chapitre 2) affirmant que la lutte collective pour la reconnaissance a le pouvoir d'orienter la société vers un accomplissement intégral de l'idée de reconnaissance et ce grâce à l'expansion des relations de reconnaissance dans cette société. Ces critiques s'orientent surtout vers l'aspect téléologique (Honneth ne le justifie pas), l'idée selon laquelle il n'y a qu'une seule voie pour atteindre cet accomplissement intégral de la reconnaissance, et que le but de cet accomplissement signifie la fin des luttes pour la reconnaissance. *Ibid.*, p. 177-184.

de compléter cette psychologie. Il s'agit de démontrer que sur le terrain une lecture de l'exclusion par la reconnaissance est complémentaire à une lecture psychosociale.

En effet, au contraire de ceux qui suggèrent d'abandonner la stratégie « psychologisante » de l'approche de Honneth, comme c'est le cas de Ikäheimo, nous proposons plutôt de la recadrer en tant qu'aspect permettant d'élucider des situations d'exclusion qui semblent ne pouvoir être expliquées en termes de reconnaissance. Mais quelles sont ces situations ? Ce défi nous intéresse d'autant plus que le concept même d'exclusion est défini à partir d'une approche psychosociale qu'il faut tout de même prendre en considération³¹².

En ce sens, notre proposition vise donc à mettre en corrélation ces deux lectures de l'exclusion. Il s'agit sans doute d'une tâche qui n'est pas sans risques, car comme nous le savons il est toujours difficile d'établir une association entre des valeurs normatives et des éléments se référant à la psychologie de l'individu. C'est en étant conscient de ces aspects que s'articule notre troisième section. D'une part, nous examinons les arguments d'ordre général qui nous amènent à proposer l'insertion d'une lecture psychosociale « bien dosée » dans notre réflexion. D'autre part, nous étudions les considérations psychosociales issues de l'approche de Honneth, ainsi que les situations d'exclusion que l'approche de Honneth n'arrive pas à clarifier. Enfin, nous examinons ces situations dans le cadre de deux stratégies psychosociales précises visant une analyse empirique de l'exclusion sociale plus précise en tant que résultat de dénis de reconnaissance révélant des attitudes de non-reconnaissance³¹³.

³¹² En ce sens nous sommes convaincu que les deux approches du concept d'exclusion, à savoir l'approche sociologique et politique, et l'approche psychologique, doivent être complémentaires. Il serait incomplet d'examiner l'un sans prendre en compte l'autre.

³¹³ A partir de maintenant, pour alléger le texte, nous résumerons la formulation « en tant que résultat de dénis de reconnaissance révélant des attitudes de non-reconnaissance » qui nous a jusqu'à maintenant accompagné à plusieurs reprises, avec les formulations « en termes de non-reconnaissance » ou « à la lumière de la non-reconnaissance ».

III. L'étude de l'exclusion sociale : psychologie sociale et reconnaissance, deux lectures complémentaires

A. Une réélaboration partielle dans l'approche de Honneth d'une dimension psychosociale

Avant de commencer, il est important de rappeler la logique selon laquelle notre thèse est le résultat d'une série d'« emboîtements »³¹⁴, car c'est à l'intérieur de celle-ci que s'inscrit notre défi d'associer une lecture psychosociale à l'étude empirique de l'exclusion en termes de non-reconnaissance. La logique est la suivante : au sein de l'approche sociologique et politique de l'exclusion sociale, nous pouvons distinguer une dimension matérielle largement étudiée et une dimension symbolique toujours exploitable. Au sein de la dimension symbolique, nous identifions un contenu moral selon lequel l'exclusion sociale est considérée comme le signe d'une « injustice » résultant d'une situation de non-reconnaissance d'après l'approche de Honneth. Au sein de cette approche, et si nous voulons examiner l'exclusion à la lumière de la reconnaissance sur le terrain, nous devons considérer une dimension psychosociale à « dosage modéré ». C'est ainsi qu'il faut comprendre la place de la psychologie sociale dans notre travail.

Ceci dit, comme nous l'avons expliqué à la fin de notre première partie, cette série d'emboîtements ne doit pas induire en erreur quant à l'objectif central de notre travail. En effet, elle répond avant tout à un questionnement d'un problème de politiques sociales dans la mesure où il s'agit de proposer une analyse du processus d'exclusion sociale visant à favoriser sa compréhension dans le but de tracer une voie pour repenser les stratégies d'intervention à son égard. Examinons dans cette logique les raisons qui nous amènent à proposer l'insertion d'une telle dimension tout en explicitant ce que nous entendons par « dosage modéré ».

1. Pourquoi une lecture psychosociale à « dosage modéré » ?

De façon générale, nous justifions l'importance d'une lecture psychosociale par trois arguments principaux. Le premier argument provient d'une réflexion générale des travaux en psychologie morale selon laquelle : « Une théorie normative qui est désinformée des travaux

³¹⁴ Voir l'introduction générale et la note finale de la partie I de ce travail.

de l'esprit (...) ne sera très probablement pas utile pour rendre le monde meilleur »³¹⁵. Dans un cadre plus général, ces travaux sont basés sur ce que Changeux *et al.* définissent comme les *Fondements naturels de l'éthique*³¹⁶ reposant sur le principe selon lequel « il existe une nature humaine que l'éthique ne doit pas méconnaître »³¹⁷. Si nous replaçons cette affirmation dans une optique moins ambitieuse, nous pouvons dire que si l'approche normative de Honneth ne prend pas en considération la psychologie des individus, ce qu'elle peut apporter à l'étude de l'exclusion est vain, voire tautologique.

Tout en contribuant à une meilleure analyse empirique, la lecture psychosociale favorise la compréhension de certains mécanismes à l'origine de situations d'injustice sociale³¹⁸. En ce sens, nous partageons l'opinion de Pilapil qui affirme : « Il est vrai que l'expérience subjective peut être une source douteuse de justification, mais on ne peut pas nier qu'elle joue un rôle crucial au moment de mieux situer ce qu'est la justice dans l'ensemble et pourquoi elle est l'objet de lutte (...) »³¹⁹. Ainsi, l'intérêt d'insérer cette lecture dans notre travail, trouve son origine dans la juxtaposition des deux dernières critiques de l'approche de Honneth mentionnées ci-dessus. Elle résulte de la possibilité de voir dans la critique « psychologisante » de l'approche de Honneth, la solution aux questionnements mis en avant par la critique sur le lien fragile qui existe entre blessures morales et injustice.

Ces critiques font resurgir un obstacle majeur dans notre travail, car elles nous amènent à nous demander s'il est toujours possible d'affirmer sur le terrain que l'exclusion sociale est le signe d'une injustice. Pour le formuler autrement, ces critiques s'attaquent à l'ensemble de notre réflexion théorique, car l'approche de Honneth, tel qu'elle est construite, ne nous permet pas de répondre sans hésitation à cette question. C'est pourquoi nous sommes

³¹⁵ GIGERENZER Gerd, « Moral intuition = fast and frugal heuristics? », in ARMSTRONG-SINNOTT Walter (ed.), *Moral Psychology. Volume 2: The cognitive science of morality: intuition and diversity*, op. cit., p. 6. « A normative theory that is uninformed as to the workings of the mind (...) will most likely not be useful for making our world better ».

³¹⁶ CHANGEUX Jean-Pierre (dir.), *Fondements naturels de l'éthique*, Odile Jacob, Paris, 1991.

³¹⁷ KIRSCH Marc, « Introduction », in CHANGEUX Jean-Pierre (dir.), op. cit., p. 15.

³¹⁸ JOST John & KAY Aaron, « Social justice: history, theory and research », in FISKE Susan, GILBERT Daniel & GARDNER Lindzey, *Handbook of social psychology: volume 2*, John Wiley & Sons, New York, 2010, 5^{ème} édition (1^{ère} édition 1935), p. 1147-1151. C'est par exemple le cas des études sur l'autoritarisme et la domination sociale. A ce sujet les auteurs citent particulièrement l'ouvrage de WALZER Michael, *Spheres of justice*, Basic Books, New York, 1983.

³¹⁹ Voir PILAPIL Renante, « Psychologization of injustice? On Axel Honneth's theory of recognitive justice », op. cit., p. 96. « Indeed, it is true that subjective experience maybe an unreliable source of justification, but it cannot be denied that it plays a crucial role in better situating what justice is all about and why it is being fought ».

amené à reconstruire partiellement l'approche de Honneth, de façon à nous retrouver avec des outils d'analyse qui tiennent compte de cet obstacle majeur.

Le deuxième argument est sans doute lié au premier. Il consiste à affirmer que le besoin d'insérer une dimension psychosociale est majoré par la façon dont nous concevons l'exclusion. A partir du moment où elle n'est pas seulement objective, mais aussi subjective, nous disposons comme le dit Honneth d'« une raison méthodologique pour inclure avec précaution certains aspects psychologiques »³²⁰. C'est parce que notre définition de l'exclusion comprend les expériences qualitatives des individus, qu'il est important de considérer les processus psychosociaux sous-jacents à ces expériences.

En ce sens, d'après Jodelet, la dimension qui caractérise ces processus « apporte une contribution non négligeable pour la compréhension des mécanismes qui, à l'échelle des individus, des groupes et des collectivités, concourent à fixer les formes et les expériences de l'exclusion »³²¹. Ainsi, la psychologie sociale donne à l'étude de l'exclusion en tant que dénis de reconnaissance des éléments d'analyse d'« un niveau où une approche unitaire de l'exclusion peut faire sens : celui des interactions entre personnes et entre groupes qui en sont les agents ou les victimes »³²². L'étude de ces interactions permet ainsi de rendre compte des interactions qui se tissent entre des potentiels agents ou victimes d'attitudes de non-reconnaissance. Par ailleurs, il est intéressant de voir comment le vocabulaire psychosocial associé à l'exclusion véhicule des notions similaires à celle de la reconnaissance. C'est par exemple le cas de notions comme « discrimination [ou] identité sociale »³²³.

Le troisième argument tient compte de la généreuse architecture de l'approche honnethienne qui, en dépit de son imperfection concernant les explications psychosociales, suit des pistes pour contrer les questions mentionnées ci-dessus. En effet, ce n'est pas parce que l'approche de Honneth ne permet pas de démêler des situations spécifiques d'exclusion, qu'elle n'offre pas de nouvelles réflexions. Ainsi, cette approche ouvre les portes à un approfondissement des pistes issues de la tentative « partielle » de se servir d'une psychologie morale relevant d'une psychologie sociale.

³²⁰ Voir Annexes, Entretiens, Entretien 1 avec Axel Honneth, question 6. « (...) *you even have methodological reason for cautiously including certain psychological aspects* ».

³²¹ JODELET Denise, « Les processus psychosociaux de l'exclusion », in PAUGAM Serge, *L'exclusion : l'état des savoirs*, op. cit., p. 76.

³²² *Ibid.*, p. 66. A partir de maintenant, notre utilisation des termes d'« agent » et de « victime » est basée sur cette définition.

³²³ *Ibid.*, p. 67.

Comme nous l'avons vu, Honneth établit non seulement une première proposition avec Mead, mais suit aussi d'autres pistes qui, bien qu'elles soient plus du domaine de la psychanalytique, cherchent toujours à inclure d'autres perspectives disciplinaires mettant en relief la psyché humaine pour mieux cerner la reconnaissance. En ce sens, nous n'affirmerions pas que pour une analyse empirique de l'exclusion, l'approche honnethienne peut être complétée par une dimension psychosociale, si Honneth n'y faisait pas lui-même allusion et ne trouvait pas cette tentative enrichissante, voire complémentaire :

« J'ai toujours pensé que les approches psychosociales sont extrêmement utiles pour tout ce que je suis en train de faire. Je crois fermement que nos notions les plus importantes peuvent être traduites dans le langage de différentes disciplines, il doit y avoir une résonance de nos notions sociologiques dans certaines notions psychologiques. Il faut juste être attentif et choisir le type approprié de psychologie, ce qui est difficile. »³²⁴

C'est cette difficulté qui nous amène à affirmer que l'inclusion de cette dimension psychosociale dans notre logique par « emboîtements » exige un « dosage modéré ». Ce dosage doit nous mettre à l'abri des critiques éventuelles sur des tentatives de vouloir « psychologiser » la reconnaissance ou de justifier la « psychologisation » de l'approche de Honneth. Mais comment concevoir ce dosage ? La réponse à cette question est essentielle dans la mesure où la difficulté de trouver ce « dosage » explique en partie pourquoi les études sur la reconnaissance ont du mal à considérer la dimension psychosociale, voire à l'exploiter (ce qui peut en partie expliquer la réticence de ces études par rapport à cette dimension).

Nous identifions ce dosage en tenant compte de deux éléments. Dans un premier temps, et de façon générale, il s'agit du sens que nous octroyons au mot « complémentaire » lorsque nous affirmons que ces deux lectures de l'exclusion ne sont pas exclusives. Par complémentaire nous entendons la possibilité d'un accompagnement sur le terrain de la psychologie sociale à la reconnaissance, là où cette dernière n'arrive pas à expliquer à elle seule la réalité. En d'autres termes, ces lectures sont complémentaires non parce qu'elles sont dépendantes l'une de l'autre, mais parce que leur « addition » favorise une compréhension

³²⁴ Voir Annexes, Entretiens, Entretien 1 avec Axel Honneth, question 6. « *I always believe that psychological approaches are extremely helpful for everything I am doing. I strongly believe our most important notions can be translated in the language of different disciplines, so there must be a resonance of our sociological notions in some psychological notion. I think this is your first intuition, that exclusion is nothing that is not of importance for the self experience of a person, which is why psychological approaches are extremely important. You just have to be careful and find the right type of psychology, which is difficult.* ».

globale du phénomène étudié, ce qui dans notre cas revient à une compréhension plus claire du processus d'exclusion sociale.

Dans un deuxième temps, de façon plus précise, un dosage « modéré » de la dimension psychosociale signifie qu'elle doit être identifiée comme une partie de l'édifice de l'approche honnethienne de la reconnaissance, et non comme un de ses piliers ; voire comme sa base principale. Pour Honneth, cette dimension joue un rôle explicatif dans son approche dans la mesure où elle peut rendre compte des « conséquences effectives » (*effective consequences*)³²⁵ de la dynamique de la non-reconnaissance. Ainsi, il met en relief le fait que « l'incorporation d'un certain vocabulaire psychologique qui utilise certains aspects et émotions pour décrire ce qui est en train d'arriver vraiment »³²⁶ constitue un élément central de cette dynamique. C'est par exemple le cas lorsqu'il évoque le rôle fondamental d'une psychologie du sentiment de honte en tant que « clé pour la compréhension de la non-reconnaissance »³²⁷.

Cependant, ce rôle ne signifie pas que les demandes de reconnaissance se limitent à des demandes de satisfaction des besoins psychosociaux³²⁸. Il ne faut pas non plus penser que la dimension psychosociale vise à remplacer « le besoin d'une délibération morale et la responsabilité individuelle »³²⁹, car, comme nous le verrons par la suite, expliquer une situation d'exclusion par cette dimension, n'empêche pas dans certains cas de justifier un point de vue moral.

Cette argumentation serait vide de sens, si nous n'identifions pas dans l'approche de Honneth ce qui nous permet de penser à la possibilité d'insérer une dimension psychosociale. En ce sens, s'il affirme que la démarche est intéressante, c'est parce que ses travaux ouvrent cette possibilité. Sans cette précision, nous serions tout simplement en train de

³²⁵ Voir Annexes, Entretiens, Entretien 2 avec Axel Honneth, question 3.

³²⁶ *Ibid.* « (...) *incorporating a psychological vocabulary, which uses certain aspects and emotions to describe what is really going on* ». Ici Honneth nous renvoie à l'ouvrage d'Erich Fromm *Escape from freedom* (Routledge, London & New York, 2001 – 1^{ère} édition 1942) pour justifier l'importance de cette incorporation. Pour une analyse synthétique de l'œuvre de Fromm voir BRONNER Stephen, « Fromm in America », in KESSLER Michael & FUNK Rainer, *Erich Fromm und die Frankfurter Schule*, Francke Verlag, Tübingen, 1992, p. 41-59 ; et FERENC Erös, « Wilhelm Reich, Erich Fromm and the analytical social psychology of the Frankfurt school », in KESSLER Michael & FUNK Rainer, *op. cit.*, p. 69-73.

³²⁷ *Ibid.* « (...) *key to understanding misrecognition* ».

³²⁸ Voir PILAPIL Renante, « Psychologization of injustice? On Axel Honneth's theory of recognitive justice », *op. cit.*, p. 90.

³²⁹ GIGERENZER Gerd, « Moral intuition = fast and frugal heuristics? », in ARMSTRONG-SINNOTT Walter (ed.), *Moral Psychology. Volume 2: The cognitive science of morality: intuition and diversity*, *op. cit.*, p. 3. « (...) *the need for moral deliberation and individual responsibility* ».

« psychologiser » l'approche de Honneth et donc de tomber dans les critiques à son égard. En effet, dans l'élaboration de cette approche, nous trouvons cette possibilité d'insérer une dimension psychosociale, dans la deuxième catégorie de déni de reconnaissance, à savoir la réification. Jusqu'à présent nous avons volontairement négligé cette catégorie et ce à plusieurs reprises car elle ne nous permettait pas de rendre compte d'une morale de la reconnaissance, et donc d'affirmer que l'exclusion est signe d'injustice. Au contraire, la réification nous amène à considérer que sa définition contient potentiellement les ressources théoriques d'une insertion de la dimension psychosociale dans l'approche de Honneth. Examinons d'abord cet aspect, pour ensuite évaluer les apports concrets d'une lecture psychosociale dans l'étude de l'exclusion en termes de non-reconnaissance.

2. Réflexions sur la réification dans l'approche de Honneth

Jusqu'à présent aucune interprétation de l'approche de Honneth ne s'est consacrée à une analyse minutieuse de ses travaux permettant l'identification concrète des catégories de dénis de reconnaissance. Cette analyse à laquelle nous nous sommes livré plus haut³³⁰ constitue sans doute une des valeurs ajoutées de notre travail, car elle précise la façon dont Honneth construit sa vision sur la non-reconnaissance. Cette valeur ajoutée est d'autant plus importante dans la mesure où, comme nous l'avons déjà évoqué, la construction desdites catégories provient des entretiens directs avec Honneth. C'est cette démarche qui nous permet à ce stade de notre travail, d'interpréter l'approche de Honneth là où elle n'a jamais été interprétée, et ce pour pouvoir avancer dans notre objectif d'examiner l'exclusion sociale sur le terrain à la lumière des dénis de reconnaissance.

Afin de mieux comprendre pourquoi la catégorie de réification ouvre à nos yeux la possibilité de penser à l'inclusion d'une dimension psychosociale dans l'architecture de l'approche de Honneth, il est nécessaire de revenir rapidement aux catégories de dénis de reconnaissance. Notre analyse nous a amené à distinguer deux grandes catégories, chacune divisée en deux modalités³³¹.

³³⁰ Voir chapitre 2, III B 1 et 2.

³³¹ Voir plus exactement le tableau 5 à la fin du chapitre 2 de ce travail.

D'une part, nous avons la catégorie du mépris, définie comme « l'expérience [constituant] une atteinte qui menace de ruiner l'identité de la personne toute entière »³³² et caractérisée essentiellement par un contenu normatif explicite (car en lien à la valeur morale de la reconnaissance). « Mépriser » est à l'origine de blessures morales qui, en tant qu'actes de lésion personnelle, sont le signe d'injustice. Dans cette catégorie, nous avons distingué deux modalités qui, d'après Honneth, rendent compte de ces blessures : le mépris comme négation dans les sphères de l'amour, du droit et de la solidarité, et le mépris comme condition d'invisibilité et absence d'actes expressifs de non-reconnaissance.

D'autre part, nous avons la catégorie de réification définie comme « le processus par lequel dans notre savoir sur les autres hommes et la connaissance que nous en avons, la conscience se perd de tout ce qui résulte de la participation engagée et de la reconnaissance »³³³. La réification, caractérisée par l'absence d'implications normatives (car en lien à un niveau de reconnaissance qui précède la connaissance), met en relief des situations où il ne s'agit plus d'une question de reconnaître ou non, mais d'un stade primaire où se met en place un « mécanisme à travers lequel le but d'une action acquiert une indépendance vis-à-vis des motifs qui la déterminent au point que toute attention pour le partenaire s'évanouit complètement (...) »³³⁴. Cela dit, Honneth précise que ce mécanisme est le résultat d'un oubli de reconnaissance, conséquence de pratiques routinières et habituelles qui poussent l'individu à considérer autrui comme une chose. En ce sens, la réification est en relation avec le mépris dans la mesure où elle est considérée comme un premier stade pour aboutir à des actes ayant un contenu normatif explicite. Cependant, cette possibilité ne signifie pas que tout acte de mépris est précédé d'une condition de réification.

C'est en partie la difficulté de saisir entièrement ce mécanisme qui réduit l'autre à une simple chose, par perte de tout sentiment de son humanité, qui a amené Honneth à définir la réification comme un cas très rare, et par conséquent à ne considérer que dans son exceptionnalité. Or, ceci ne l'a pas empêché de s'accorder la possibilité de définir des réifications « fictives » où, même si la différence « ontologique » entre les personnes et les choses est définie, le sentiment envers l'autre a été occulté au point de le considérer comme

³³² HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, op. cit., p. 161.

³³³ HONNETH Axel, *La réification – Petit traité de théorie critique*, op. cit., p. 78.

³³⁴ HONNETH Axel, « Rejoinder », in HONNETH Axel, *Reification: a new look at an old idea*, op. cit., p. 154. « Mechanism through which the purpose of an action can achieve independence from its codetermining motives that any attentiveness for the cooperating partner vanishes completely ».

une chose. Bien qu'il soit dommage que Honneth s'arrête là sans vraiment examiner les facteurs pouvant expliquer ces réifications « fictives » (ce qui sans doute aurait pu faciliter une meilleure compréhension des dénis de reconnaissance), il va laisser la porte ouverte aux interprétations conduisant à ces explications.

C'est donc dans la lignée de cette réflexion incomplète que nous avons pensé à la dimension psychosociale : en effet, si les individus sont à l'origine de réifications « fictives » c'est parce qu'ils déploient des stratégies psychologiques leur permettant d'agir sans tenir compte de l'humanité de l'autre. Cela dit, les actions des individus n'en sont pas justifiées. Nous disposons d'autres types de mécanismes favorisant leur compréhension. Par exemple, rien ne justifie la participation active d'un individu à un génocide, mais il est possible d'expliquer les stratégies internes qui, n'étant pas en lien à des implications normatives, l'ont fait participer à un tel acte.

Pour être plus précis, nous avons vu que Honneth, pour expliquer son idée de réification « fictive », fait référence explicite à l'ouvrage de Browning³³⁵ sur le massacre de Josefow (Pologne) en juillet 1942 perpétré par des membres du 101^{ème} bataillon de réserve de la police allemande. Nous pouvons justifier notre intention d'associer cette dernière à une lecture psychosociale, lorsque les motivations de ceux qui ont provoqué le massacre, qui ne sont pas analysées par Honneth, font l'objet de réflexions de psychologie morale et sociale³³⁶. En effet, ce sujet précis que Honneth laisse dans l'ombre, est repris par un des éléments distinctifs de son approche, à savoir la psychologie morale³³⁷. A nos yeux, loin d'être une simple coïncidence, il s'agit plutôt d'une preuve de l'importance d'intégrer la réflexion psychologique à l'approche de Honneth.

³³⁵ BROWNING Christopher, *Ordinary men: Reserve Police Battalion 101 and the final solution in Poland*, Harper, New York, 1993. Voir chapitre 2, III B 1 de ce travail.

³³⁶ Voir par exemple GIGERENZER Gerd, « Moral intuition = fast and frugal heuristics? », in ARMSTRONG-SINNOTT Walter (ed.), *op. cit.*, p. 1-26, et HASLAM Alexander & REICHER Stephen, « Beyond the banality of evil : three dynamics of an interactionist social psychology of tyranny », in *Personality and social psychology bulletin*, vol. 33, n° 5, mai 2007, p. 615-622. Par ailleurs, les réflexions finales de Browning sont largement associées aux travaux du psychologue Stanley Milgram à l'origine du *Milgram experiment* (expérience polémique qui visait à examiner le degré de soumission d'un individu face à une autorité). Voir MILGRAM Stanley, *La soumission à l'autorité*, Calmann-Lévy, Paris, 1994 (1^{ère} édition 1974).

³³⁷ En ce sens, il est surprenant que compte tenu de l'influence de Honneth aujourd'hui sur nombre de domaines, son nom ne soit pas mentionné (même pas en bibliographie) dans l'ensemble de l'œuvre éditée par Walter Armstrong-Sinnott. D'autant plus que, comme nous l'avons déjà mentionné (voir chapitre 2, note de bas de page 213), cette œuvre constitue une des références actuelles les plus importantes en psychologie morale.

A notre avis, et bien que cela nous éloigne de notre objectif central, il est important de reconstruire la catégorie de réification à partir de son caractère « fictif » ne serait-ce que sur un plan théorique. Cette réification « fictive » se constituant comme l'expression concrète de la réification originale, repose donc sur le même contenu visant à examiner une situation de non-reconnaissance au-delà des implications normatives. Ainsi, la réflexion du mécanisme de la réification « originale » ne doit pas être totalement négligée et sert à construire la réflexion sur les origines de cette réification « fictive ».

La question centrale est donc la suivante : comment expliquer que certains individus soient traités comme s'ils étaient des choses ? (en admettant qu'il existe toujours une différence ontologique entre les deux et que le sentiment de l'humanité de l'autre ne se perd pas mais est occulté). En se posant cette question dans le cadre d'une réification « fictive », nous pouvons suggérer la possibilité d'introduire une dimension psychosociale, qui d'ailleurs semble être évoquée (et très rapidement oubliée) par Honneth lorsqu'il distingue une modalité de réification comme « dénegation » provoquée par des facteurs externes associés à des préjugés et à des stéréotypes³³⁸.

Bien que Honneth ne développe pas cette piste, ce qui ne nous permet pas de savoir si ces facteurs ont pour lui une connotation strictement psychosociale, le fait d'en parler démontre son souci d'expliquer la réification dans une dimension autre que celle qu'il attribue à la catégorie de mépris. C'est ainsi que l'allusion à ces facteurs mérite d'être tenue en considération, et qu'il est important de les définir, dans la mesure où d'un point de vue psychosocial ils constituent des « médiateurs importants »³³⁹ de l'exclusion, voire des moyens au service du « système de justification » de situations d'injustice sociale³⁴⁰. Dans l'ensemble, préjugés et stéréotypes représentent les « processus mentaux par lesquels s'opèrent la description et le jugement de personnes ou de groupes qui sont caractérisés par l'appartenance à une catégorie sociale ou par le fait de présenter un ou des attributs propres à cette

³³⁸ Comme nous l'avons vu, dans la première réflexion de Honneth sur la réification il est possible de distinguer deux modalités : une réification comme « oubli » conçu comme un manque d'attention au fait que la connaissance doit son existence à l'acte de reconnaissance qui la précède, et une réification comme « dénegation » où des facteurs externes sont à l'origine d'une « défense » de reconnaître. Voir HONNETH Axel, *La réification – Petit traité de théorie critique*, op. cit., p. 80 et 130, et chapitre 2 III B 1 de ce travail.

³³⁹ JOULET Denise, « Les processus psychosociaux de l'exclusion », in PAUGAM Serge, op. cit., p. 71.

³⁴⁰ D'après Jost et Kay, ce sont notamment les stéréotypes qui font partie du système de justification (*system justification*) défini comme « la motivation consciente ou inconsciente de défendre, soutenir et justifier les institutions sociale, économique et politique existantes » (« (...) *the conscious or unconscious motivation to defend, bolster and justify existing social, economic, and political institutions* »). Voir JOST John & KAY Aaron, « Social justice: history, theory and research », in FISKE Susan, GILBERT Daniel & GARDNER Lindzey, *Handbook of social psychology: volume 2*, op. cit., p. 1149.

catégorie »³⁴¹. Le préjugé peut être défini comme une attitude³⁴² résultant d'« un jugement positif ou négatif, formulé sans examen préalable à propos d'une personne ou d'une chose et qui, de ce fait, comprend des biais et des attentes spécifiques »³⁴³. Le stéréotype est la forme simplifiée que peuvent acquérir les préjugés en tant qu'« ensemble de croyances partagées »³⁴⁴ ou « schémas qui concernent spécifiquement les attributs personnels caractérisant des membres d'un groupe spécifique ou d'une catégorie sociale donnée »³⁴⁵.

Par ces deux médiateurs, l'exclusion peut s'identifier à deux niveaux : d'une part, en tant que « mode de traitement social, où l'autre n'est plus considéré comme personne »³⁴⁶, et d'autre part, là « où le lien de solidarité s'est rompu »³⁴⁷. C'est ainsi que la dimension psychosociale pourrait expliquer que les individus soient traités comme des choses et que le sentiment de l'humanité de l'autre ne soit pas perdu mais occulté, et plus précisément comme Honneth le suggère, que ce sentiment soit enterré par la pratique routinière. En ce sens, l'étude de l'exclusion en tant que déni de reconnaissance rend compte de ce que Jodelet appelle un processus psychosocial d'une « mise en altérité »³⁴⁸, c'est-à-dire d'un processus qui rend compte des « façons dont l'autre peut être traité »³⁴⁹ allant de « la reconnaissance d'une proximité au positionnement d'une extériorité radicale, de l'interdépendance ou l'intersubjectivité à l'étrangeté absolue »³⁵⁰.

Il est intéressant de retrouver le concept d'altérité, caractéristique des acceptions du concept de reconnaissance en ce qui concerne sa condition « mutuelle »³⁵¹, à la loupe d'une lecture psychosociale. Ainsi, « en s'inscrivant dans un espace intellectuel (...) qui va de la

³⁴¹ JODELET Denise, « Les processus psychosociaux de l'exclusion », in PAUGAM Serge, *op. cit.*, p. 71.

³⁴² DOVIDIO John & GAERTNER Samuel, « Intergroup bias », in FISKE Susan, GILBERT Daniel & GARDNER Lindzey, *Handbook of social psychology: volume 2, op. cit.*, p. 1084.

³⁴³ *Ibid.*

³⁴⁴ *Ibid.* « (...) set of shared beliefs ».

³⁴⁵ JODELET Denise, « Les processus psychosociaux de l'exclusion », in PAUGAM Serge, *op. cit.*, p. 72.

³⁴⁶ *Ibid.*, p. 69.

³⁴⁷ *Ibid.*

³⁴⁸ JODELET Denise, « Formes et figures de l'altérité », in LICATA Laurent & SANCHEZ-MAZAS Margarita, *L'Autre : regards psychosociaux*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 2005, p. 23. Voir aussi LICATA Laurent & SANCHEZ-MAZAS Margarita, « Qui a peur de l'autre ? Emotion, pensée et mise en altérité dans l'œuvre de Denise Jodelet », in ARRUDA Angela, LAGE Elisabeth & MADIOT Béatrice, *Une approche engagée en psychologie sociale : l'œuvre de Denise Jodelet*, Editions érès, Ramonville Saint-Agne, 2008, p. 87-96.

³⁴⁹ JODELET Denise, « Formes et figures de l'altérité », in LICATA Laurent & SANCHEZ-MAZAS Margarita, *op. cit.*, p. 23.

³⁵⁰ *Ibid.*

³⁵¹ Voir dans chapitre 2, I B A de ce travail l'analyse de Paul Ricœur dans son *Parcours pour la reconnaissance. Trois études (op. cit., p. 362)*.

philosophie, de la morale et du juridique, jusqu'aux sciences de l'homme et de la société »³⁵² la question d'altérité permet d'établir un lien entre exclusion sociale et non-reconnaissance à partir d'une dimension psychosociale. Cette dimension devient utile pour examiner l'exclusion sociale à la lumière de la reconnaissance et mieux saisir qu'au niveau des dénis de reconnaissance il y a des mécanismes psychosociaux précis qui méritent d'être élucidés. L'étude d'une réification « fictive » favorise donc l'ouverture à ces mécanismes à condition qu'ils soient bien « dosés ».

Cependant, malgré les éléments qui déclenchent cette interprétation de la réification, il est important de ne pas faire de confusion sur son intérêt dans notre objectif d'examiner l'exclusion sociale en termes de non-reconnaissance. En effet, l'intérêt de cette analyse doit se limiter à montrer qu'au sujet des dénis de reconnaissance, Honneth nous lance sur des questionnements qui vont au-delà d'une simple identification de ces dénis à des structures normatives bien définies. Nous interprétons ces questionnements au sujet de la réification comme le cheminement qui permet d'expliquer des situations comme celles exposées dans l'ouvrage de Browning. Notre proposition est de dire que ces situations ont une explication psychosociale sans que pour autant leur résultat final ne soit associé à une blessure morale.

Nous ne sommes pas en train d'affirmer que Honneth expose directement son approche à une lecture psychosociale. Par contre nous pouvons dire qu'il ouvre la voie à cette lecture. En ce sens, cette présentation n'a pour objectif que de démontrer cette possibilité, et non de vouloir transposer *stricto sensu* ces catégories sur le terrain. Ici nous sommes obligé d'accepter que sur le terrain la distinction entre mépriser et réifier s'efface et que par conséquent le « caractère opératoire » de la reconnaissance, bien que produit d'une conception théorique bien définie, n'arrive pas à suivre cette conception telle quelle. Ainsi, sur le terrain, la distinction entre des actes de mépris et des actes de réification peut s'avérer difficile à saisir.

³⁵² *Ibid.*, p. 24.

3. Deux situations d'exclusion difficiles à élucider en tenant compte de l'approche de Honneth : estime de soi et « non-intentionnalité »

Après avoir examiné la façon dont l'approche de Honneth favorise l'insertion d'une dimension psychosociale, examinons les situations d'exclusion que cette approche n'arrive pas à clarifier car elles sont à première vue paradoxales et pour lesquelles des stratégies psychosociales précises ont leur mot à dire. Il est fondamental de souligner que ces situations doivent être encadrées de façon générale dans les deux premières étapes de l'approche de Honneth, à savoir la façon dont les blessures morales affectent l'identité des individus, et la façon dont cette affectation va conduire à une lutte pour la reconnaissance³⁵³. C'est dans le but d'examiner ces situations qu'il est intéressant d'insérer une lecture psychosociale dans l'analyse de l'exclusion en termes de dénis de reconnaissance. Que nous apporte concrètement une lecture psychosociale dans l'étude empirique de l'exclusion en termes de non-reconnaissance ?

Avant de présenter les deux situations principales que l'approche de Honneth ne permet pas d'élucider sur le terrain, il est important de préciser que notre ambition d'inclure une lecture psychosociale dans notre réflexion se limite à la compréhension de ces deux situations et des éventuelles interprétations qui en découlent. L'absence de cette restriction pourrait très facilement troubler notre logique par « emboîtements », car il n'est question ni d'examiner l'exclusion à la lumière de la psychologie sociale, ni de « psychologiser » la reconnaissance, ni de placer au même niveau d'analyse l'approche de Honneth et la dimension psychosociale. Nous le répétons, il s'agit d'inclure une lecture psychosociale complémentaire en faveur de l'étude de l'exclusion en termes de non-reconnaissance sur le terrain. Un terrain, nous le rappelons³⁵⁴, qui doit prendre en considération non seulement les relations entre les individus et les différents groupes auxquels ils peuvent appartenir, et donc la présence de la dialectique exclusion/inclusion, mais aussi les rapports entre ces individus et les institutions censées lutter contre l'exclusion.

³⁵³ Voir les trois étapes récapitulatives de l'approche de Honneth à la fin du chapitre 2 de ce travail.

³⁵⁴ Voir sous-partie I B 2 de ce chapitre.

La première situation met principalement en relief, d'après la dialectique exclusion/inclusion, le cas des individus « victimes »³⁵⁵ d'exclusion. Il s'agit plus précisément de la façon dont malgré une situation d'exclusion provoquée par un déni de reconnaissance, l'individu qui en est victime paradoxalement ne se sent pas affecté pour des raisons autres que des questions d'idéologie ou de traumatisme³⁵⁶.

C'est-à-dire que même si l'acte d'atteinte personnelle (ou blessure morale) a lieu, celui-ci n'affecte pas son identité et ne le fait pas penser à de l'exclusion. En ce sens, il est non seulement difficile d'identifier qu'une situation d'exclusion se réalise et donc de repérer qu'il y a eu une injustice (car parfois l'individu ne prend pas nécessairement conscience de l'injustice qui lui est infligée³⁵⁷), mais aussi de comprendre la réaction contradictoire de celui qui en est victime. En outre, cette réaction est en opposition avec l'argument de Honneth selon lequel des identités blessées sont amenées à lutter pour leur reconnaissance. Ainsi, il est non seulement intéressant d'examiner les stratégies déployées par les individus pour protéger l'estime de soi, mais aussi d'analyser jusqu'où ces stratégies amènent les individus à s'adapter et donc à ne pas avoir besoin de faire face aux lésions personnelles dont ils sont victimes, en luttant pour leur reconnaissance.

En partant du principe selon lequel les attitudes de non-reconnaissance sont le noyau du processus d'exclusion, est-il possible qu'un individu se sente inclus s'il n'est pas reconnu ? Comment comprendre que ce même individu garde l'estime de soi alors que la non-reconnaissance inflige des blessures personnelles qui affectent son identité ? Est-ce que cet individu est amené à lutter contre l'exclusion dont il est victime ?

Ainsi, en nous permettant uniquement de penser aux éventuelles réactions négatives provoquées par le déni de reconnaissance, l'approche de Honneth ne tient pas compte de toute une série de stratégies psychosociales qui font que l'individu protège son identité. C'est dans ce sens, et en se basant sur une expérience de terrain, que Renault évoque succinctement comment « le cadre conceptuel honnethien doit être complété par une analyse psychodynamique des défenses mises en œuvre pour protéger l'estime de soi »³⁵⁸, et ce en

³⁵⁵ JODELET Denise, « Les processus psychosociaux de l'exclusion », in PAUGAM Serge, *L'exclusion : l'état des savoirs*, *op. cit.*, p. 66.

³⁵⁶ Voir le premier point relevé par Thompson dans le II B 1 de ce chapitre.

³⁵⁷ *Ibid.*

³⁵⁸ RENAULT Emmanuel, « Le discours du respect », in CAILLE Alain, *op. cit.*, p. 171.

relation à des travaux spécifiques de psychologie sociale. Ces travaux rendent compte de la façon dont les individus se protègent psychiquement face aux blessures qui leur sont infligées.

La deuxième situation concerne le cas des agents potentiels d'exclusion. Si nous considérons encore une fois les attitudes de non-reconnaissance en tant que noyau du processus d'exclusion, il est difficile d'affirmer que l'exclusion provoquée par un déni de reconnaissance est principalement déterminée par les qualités évaluatives des personnes affectées. Au sujet de l'exclusion, cette caractéristique majeure de la reconnaissance d'après Honneth est problématique dans la mesure où il serait difficile de saisir dans quelle mesure des actes à caractère « non-intentionnel », ressentis comme moralement blessants par les personnes concernées, peuvent être considérés comme des actes de non-reconnaissance.

Pour le dire autrement, le fait que les personnes perçoivent des actes de non-reconnaissance à leur égard, ne signifie pas systématiquement que ces actes soient « objectivement »³⁵⁹ des actes de non-reconnaissance. Ici, pour mieux comprendre cet aspect, nous devons suivre la piste proposée plus haut par Ikäheimo selon laquelle seule l'intuition des expériences des personnes affectées ne peut pas déterminer si elles sont ou pas reconnues³⁶⁰. Cela signifie, comme Thompson le suggère, que le fait de se sentir victime d'une blessure morale en termes de non-reconnaissance, n'implique pas logiquement être traité de façon injuste³⁶¹. Ceci nous conduit à réfléchir au sujet des personnes qui sont potentiellement à l'origine de cette affectation.

Dans ses premières réflexions, Honneth associe le déni de reconnaissance qu'est le mépris à une certaine « intentionnalité »³⁶², source d'actes de non-reconnaissance. Cependant, par la suite, lorsqu'il examine la catégorie de mépris comme invisibilité, il évoque également la possibilité de voir dans l'« inattention anodine » ou l'« ignorance distraite »³⁶³ des actes de non-reconnaissance. A ce sujet, il est difficile de suivre Honneth quand il s'agit d'opérer la différence, en termes de non-reconnaissance, entre la personne qui par exemple oublie « de

³⁵⁹ Voir Annexes, Documents, Document 2 : Échange avec Heikki Ikäheimo, *op. cit.*

³⁶⁰ IKÄHEIMO Heikki, « Analysing social inclusion in terms of cognitive attitudes », *op. cit.*, p. 13. Voir la section II B 1 de ce chapitre.

³⁶¹ THOMPSON Simon, *The political theory of recognition*, *op. cit.*, p. 168. Voir la section II B 1 de ce chapitre.

³⁶² Nous rappelons qu'à un certain moment Honneth identifie la blessure physique comme une injustice morale « quand la personne concernée est forcée d'y voir l'effet d'une action par laquelle elle se trouve intentionnellement méprisée dans un aspect essentiel de son bien-être ». Voir HONNETH Axel, « Reconnaissance », in CANTO-SPERBER Monique, *op. cit.*, p. 1274 ; et partie I A 1 de ce chapitre.

³⁶³ HONNETH Axel, « Invisibilité : sur l'épistémologie de la « reconnaissance » », in HONNETH Axel, *op. cit.*, p. 227.

saluer une connaissance lors d'une soirée »³⁶⁴, et celle qui manifestement décide de regarder « à travers » quelqu'un parce qu'elle souhaite l'ignorer.

En ce sens, le raisonnement de Honneth n'est pas à l'abri d'une certaine ambiguïté qui, dans le cadre d'une analyse des processus d'exclusion, exige une vision alternative comme celle que nous évoquons en citant Ikäheimo. En effet, il n'est pas anodin d'examiner au sujet de l'exclusion le rôle joué par ceux qui en sont ses agents potentiels et pas uniquement celui de ceux qui en sont victimes. Sur ce point précis, et à cause de cette ambiguïté, notre compréhension de l'exclusion en termes de non-reconnaissance exige un repositionnement partiel par rapport à l'approche de Honneth. Ce repositionnement est par ailleurs nécessaire si nous voulons examiner le « caractère opératoire » de la reconnaissance sur un terrain d'exclusion.

Pour le formuler autrement, Honneth réussit à expliquer le caractère « intentionnel » des actes de non-reconnaissance, comme la volonté de ne pas reconnaître l'autre, c'est-à-dire de ne pas s'orienter « affirmativement » vers son existence³⁶⁵. Cependant, ce n'est qu'en considérant la perception de la personne affectée qu'il nous permet d'appréhender des actes « non-intentionnels » qui pourraient aussi être conçues comme des situations où il n'y a pas une volonté de mépriser l'autre, pouvant être à l'origine d'actes de non-reconnaissance. Comment se construit la « non-intentionnalité » dans un contexte d'exclusion ? Peut-on affirmer qu'un individu en exclut un autre en termes de non-reconnaissance par simple inattention ou ignorance ? Comment cette inattention et ignorance s'expliquent-elles du côté des agents potentiels d'exclusion ?

En ne se limitant qu'à la perception de la personne affectée dans son analyse des actes de non-reconnaissance engendrés par l'« inattention anodine » ou l'« ignorance distraite », Honneth esquivé un débat délicat qui renvoie à la fois à un raisonnement propre aux études de psychologie sociale et de psychologie morale. Ce raisonnement, consacré principalement à la façon dont les individus produisent des jugements et prennent des décisions, nous permet de mieux distinguer le rôle joué par ceux qui sont potentiellement agents d'exclusion selon la dynamique intersubjective qu'implique la non-reconnaissance.

³⁶⁴ *Ibid.*

³⁶⁵ HONNETH Axel, « La reconnaissance comme idéologie », in HONNETH Axel, *op. cit.*, p. 253. Voir également la partie I A 1 de ce chapitre.

C'est pour rendre compte de ces situations que, si nous voulons examiner l'exclusion sociale à partir de l'approche de Honneth, nous ne pouvons pas éviter d'y insérer une dimension psychologique. En effet, pour éclairer ces situations nous suggérons deux stratégies psychosociales précises qui rendent compte d'une série d'éléments à considérer au moment d'examiner l'exclusion à la lumière de la non-reconnaissance sur le terrain.

Ceci dit, il est important de préciser qu'avoir repéré ces situations, ne signifie pas que nous puissions examiner le tout sur le terrain. Encore une fois, et comme nous le verrons par la suite, il est important d'admettre que certains des éléments que nous étudions plus ou moins aisément dans la théorie, sont plus difficiles à cerner empiriquement. Examinons donc les deux stratégies qui offrent des éléments de compréhension à ces deux situations. Pour chacune de ces stratégies nous présentons d'abord un aperçu théorique (a) et ensuite la façon dont la stratégie en question permet de cerner les deux situations ci-dessus mentionnées (b).

B. Une lecture psychosociale dans l'étude empirique de l'exclusion sociale en termes de non-reconnaissance : stratégies d'analyse

1. Les « théories »³⁶⁶ de l'attribution : la rencontre entre philosophie morale et psychologie sociale (première stratégie)

a. Caractéristiques principales des théories de l'attribution

La première stratégie qui répond aux questionnements issus des deux situations mentionnées ci-dessus, et qui justifie l'insertion d'une lecture psychosociale dans notre réflexion, concerne les théories de l'attribution. Cette justification est encore plus valide lorsqu'il a été démontré que l'étude des théories de l'attribution dispose des éléments

³⁶⁶ Harold Kelley précise que le mot « théorie » doit être conçu dans un sens large, c'est-à-dire en référence « à un ensemble plus ou moins plausible de principes généraux offerts pour expliquer certains phénomènes observés [et non comme] un ensemble systématisé d'assomptions, proposition et déductions » (« (...) *to a more or less plausible set of general principles offered to explain certain observed phenomena* [instead of] *a systematized set of assumptions, propositions and deductions* »). Voir KELLEY Harold, « The processes of causal attribution », in *American Psychologist*, n° 28, 1973, p. 107-128. « (...) *which has played a central role in the origination and definition of attribution theory* ». Nous citons la page 19 de la version publiée dans le volume 1, intitulé *Social cognition and social perception*, de la collection *Social psychology* éditée par Michael Hogg (SAGE, London, 2003, p. 18-49) Cette collection en quatre volumes est un recueil des articles les plus importants (71 au total), classiques et contemporains, en psychologie sociale.

permettant que « la philosophie morale rencontre la psychologie sociale »³⁶⁷. Ces théories émergent en 1958, à la suite des travaux pionniers de Gustav Ichheiser³⁶⁸, avec l'ouvrage *The Psychology of Interpersonal Relations* de Fritz Heider³⁶⁹, qui « joua un rôle central dans l'origine et la définition des théories de l'attribution »³⁷⁰. Ces théories, qui peuvent être considérées comme basées sur un certain « sens commun » (*common sense*)³⁷¹, portent « sur la façon dont les gens font des explications causales, sur comment ils répondent à des questions commençant par « pourquoi » ? Elles traitent avec l'information qu'ils utilisent en faisant des inférences causales, et avec ce qu'ils font avec cette information pour répondre à des questions causales »³⁷². En outre, les théories de l'attribution s'inscrivent dans le cadre des théories dites « motivationnelles » selon lesquelles les individus sont considérés comme les « derniers juges de leurs actions »³⁷³.

Dans l'ensemble, les théories de l'attribution répondent à une « épistémologie psychologique » (*psychological epistemology*) dans la mesure où elles concernent « les processus par lesquels l'individu « connaît » son monde et, plus important, *sait qu'il connaît*, c'est-à-dire qu'il a la sensation que ces croyances et jugements sont véridiques »³⁷⁴. De cette façon, l'étude de ces théories est capitale dans la mesure où les attributions non seulement aident les individus à prédire le comportement d'autrui et à contrôler leur environnement, mais déterminent aussi leurs propres sentiments et attitudes³⁷⁵. Prenons l'exemple des sentiments de rage et de pitié. La rage s'explique lorsque les individus sont affectés par un

³⁶⁷ HARMAN Gilbert, « Moral philosophy meets social psychology: Virtue ethics and the fundamental attribution error », in *Aristotelian Society*, vol. 99, 1999, p. 315-331. Pour une réflexion plus détaillée sur ce lien voir FLANAGAN Owen, *Varieties of moral personality*, Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts, 1991 ; et DORIS John, *Lack of character : personality and moral behavior*, Cambridge University Press, Cambridge, 2002.

³⁶⁸ ICHHEISER Gustav, « Misinterpretations of personality in everyday life and the psychologist's frame of reference », in *Character and Personality*, n° 12, 1943, p. 145-160. Cité par FRANZOI Stephen, *Psicología social*, McGraw-Hill, México, 2007 (4^{ème} édition), p. 115.

³⁶⁹ HEIDER Fritz, *The Psychology of Interpersonal Relations*, John Wiley & Sons, New York, 1958.

³⁷⁰ KELLEY Harold, « The processes of causal attribution », in *American Psychologist*, n° 28, 1973. Article publié dans HOGG Michael, *Social psychology: volume 1, Social cognition and social perception*, op. cit., p. 19. « (...) which has played a central role in the origination and definition of attribution theory ».

³⁷¹ *Ibid.*

³⁷² *Ibid.* « Attribution theory is a theory about how people make causal explanations, about how they answer questions beginning with "why" It deals with the information they use in making causal inferences, and with what they do with this information to answer causal questions ».

³⁷³ GOLLWITZER Peter & BRANDSTÄTTER Veronika, « Motivation », in HEWSTONE Miles & MANSTEAD Antony (ed.), op. cit., p. 398.

³⁷⁴ KELLEY Harold, « The processes of causal attribution », in *American Psychologist*, n° 28, 1973. Article publié dans HOGG Michael, *Social psychology: volume 1, Social cognition and social perception*, op. cit., p. 19. « (...) the processes by which man "knows" his world and, more importantly, knows that he knows, that is, has a sense that his beliefs and judgments are veridical » (les italiques appartiennent au texte d'origine).

³⁷⁵ TAYLOR Shelley, PEPLAU Letitia Anne & SEARS David, *Social psychology*, Prentice Hall, New Jersey, 1997 (1^{ère} édition 1970), chapitre 3 « Attribution: explaining social behavior », p. 57.

événement négatif contrôlé par autrui. Le cas du piéton qui est aspergé par une voiture illustre bien le rôle joué par les attributions : la rage du piéton dépendra de la façon dont il comprendra les causes de cette action (et permettra donc de déterminer le degré de responsabilité de l'automobiliste)³⁷⁶. Un individu éprouve de la pitié lorsqu'il comprend qu'autrui est affecté par un événement négatif (un accident par exemple) que personne n'aurait pu contrôler³⁷⁷. Examinons brièvement des aspects centraux des théories de l'attribution³⁷⁸ en deux temps. D'une part, en étudiant les trois principales caractéristiques des théories de l'attribution d'après la théorie de Weiner³⁷⁹, et d'autre part, en analysant la façon dont se font les attributions en nous basant sur la théorie de Kelley. Ces deux théories intègrent les quatre principales théories de l'attribution³⁸⁰.

A partir des travaux de Heider attachés principalement aux questions de prédiction du comportement d'autrui et du contrôle de l'environnement, la première caractéristique des théories de l'attribution est d'après Weiner le « locus de causalité » (*locus of causality*)³⁸¹. Dans le processus déductif propre aux théories de l'attribution, le « locus de causalité » met en relief la façon dont les individus peuvent expliquer une situation ou un comportement par des causes liées soit à des facteurs dispositionnels, soit à des facteurs situationnels.

Les facteurs dispositionnels tiennent compte, comme leur nom l'indique, de la disposition de l'auteur, c'est-à-dire de son raisonnement interne associé notamment à sa personnalité. Les facteurs situationnels concernent tout ce qui est externe à l'individu, c'est-à-dire les circonstances, le contexte ou les contraintes qui influencent son explication. C'est

³⁷⁶ *Ibid.*

³⁷⁷ *Ibid.*

³⁷⁸ Pour cette explication succincte, la meilleure stratégie était de nous centrer sur des manuels tout en examinant les principaux ouvrages et articles sur la question. Après en avoir consulté une dizaine, nous avons décidé de suivre principalement celui TAYLOR Shelley, PEPLAU Letitia Anne & SEARS David, *Social psychology, op. cit.*, p. 54-81 ; et en moindre mesure ceux de FRANZOI Stephen, *Psicología social, op. cit.*, p. 115-130 ; BARON Robert & BYRNE Donn, *Social psychology*, Allyn and Bacon, Needham Heights, Massachusetts, 1997 (1^{ère} édition 1974), p. 50-57 ; et FELDMAN Robert, *Social psychology*, Prentice Hall, New Jersey, 1995, 51-64. Nous avons également consulté les articles de BEAUVOIS Jean-Léon & DESCHAMPS Jean Claude, « De la consistance à l'attribution causale » et de DESCHAMPS Jean-Claude, « Au-delà des théories 'classiques' de l'attribution » (in BEAUVOIS Jean-Léon (dir.), *La psychologie sociale, tome II* : BEAUVOIS Jean-Léon & DESCHAMPS Jean Claude, *Des attitudes aux attributions – sur la construction sociale de la réalité*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 1996, p. 187-191 et 237-260 respectivement).

³⁷⁹ WEINER Bernard, *An attributional theory of motivation and emotion*, Springer Verlag, New York, 1986.

³⁸⁰ Il s'agit de la théorie du « psychologue naïf » de Heider (1958), de la théorie de l'inférence correspondante de Jones et Davis (1965), de la théorie de la covariation et de la configuration de Kelley (1967) et de la théorie de l'affect et de la motivation de Weiner (1986). Bien qu'expliquées dans le détail, chacune de ces théories nous éloigne de notre objectif principal, nous les évoquons transversalement dans ce développement. Pour une étude à la fois précise et synthétique de chacune de ces théories voir HEWSTONE Miles, « Attribution theories », in HEWSTONE Miles & MANSTEAD Antony (ed.), *op. cit.*, p. 66-71.

³⁸¹ TAYLOR Shelley, PEPLAU Letitia Anne & SEARS David, *Social psychology, op. cit.*, p. 58.

l'exemple classique de l'étudiant et de l'examen. Lorsqu'il réussit son examen, l'étudiant a tendance à expliquer sa réussite par des facteurs internes liés à ses capacités, et en moindre mesure à des facteurs externes (l'examen était trop facile). S'il ne réussit pas, il a tendance à expliquer sa mauvaise note par des facteurs externes (l'examen était trop difficile ou l'enseignant était mauvais), et en moindre mesure à des facteurs internes (il n'avait pas les capacités nécessaires pour réussir). Cela dit, cette caractéristique est l'objet d'une critique selon laquelle la distinction entre les deux facteurs est ambiguë : au lieu de s'opposer, ils sont plutôt complémentaires³⁸².

La deuxième caractéristique des théories de l'attribution qui vient s'ajouter au « locus de causalité » concerne le caractère stable ou instable de ce qui explique la situation ou le comportement. Si nous reprenons le cas de l'étudiant lorsqu'il réussit l'examen, quatre situations sont possibles : 1. Interne/stable : l'étudiant a réussi car il est toujours très capable ; 2. Externe/stable : l'examen est facile car le règlement précise qu'il doit en être ainsi ; 3. Interne/instable : l'étudiant a réussi car il a fourni un grand effort ; 4. Externe/instable : l'examen est exceptionnellement facile car le cours a été annulé au milieu du semestre.

La troisième caractéristique dite de « contrôlabilité » (*controllability*)³⁸³ concerne la perception de contrôle éprouvée par les individus au sujet de l'explication qu'ils attribuent à une situation ou à un comportement. Cette caractéristique s'ajoute à la fois au locus de causalité et à la stabilité/instabilité. Examinons cette dernière caractéristique en reprenant notre exemple de l'étudiant lorsqu'il réussit l'examen. La condition interne/instable (l'étudiant a réussi car il a fourni un grand effort) est conçue comme contrôlable dans la mesure où la situation dépend de sa décision de fournir ou non cet effort. Ceci n'est pas le cas dans la situation externe/instable (l'examen est exceptionnellement facile car le cours a été annulé au milieu du semestre) dans la mesure où c'est à cause d'un événement exceptionnel que l'on a pris la décision de faire un examen facile.

Ces trois caractéristiques nous permettent maintenant d'illustrer plus en détail la façon dont se font les attributions. Ici nous présentons la théorie d'Harold Kelley qui développe avec succès les travaux de Heider principalement à travers les « concepts de covariation »

³⁸² WHITE Peter A., « Ambiguity in the internal/external distinction in causal attribution », in *Journal of Experimental Social Psychology*, n° 27, 1991, p. 259-270. Consulté le 07/07/2011 sur le site <http://psych.cf.ac.uk/home2/white/white%20jesp%201991.pdf>

³⁸³ TAYLOR Shelley, PEPLAU Letitia Anne & SEARS David, *Social psychology, op. cit.*, p. 58.

(*concepts of covariation*)³⁸⁴. Le principe de covariation de Kelley examine les changements d'une variable dépendante appelée « effet » (*effect*) lorsque des variables indépendantes appelées « conditions » (*conditions*) sont manipulées. Il explique ce principe dans les termes suivants : « L'effet est attribué à cette condition qui est présente lorsque l'effet est présent et absente lorsque l'effet est absent »³⁸⁵.

En d'autres termes, il s'agit de « la tendance des individus à chercher une association entre un effet particulier et une cause particulière parmi un nombre de conditions différentes. Si une cause donnée est toujours associée à un effet particulier dans plusieurs situations, et si l'effet ne se produit pas dans l'absence de cette cause, on attribue l'effet à cette cause »³⁸⁶. Si l'étudiant qui est toujours souriant, rentre chez lui la plupart du temps en colère après des examens, il y a de fortes chances que son comportement soit attribuable aux examens et non à sa personnalité. Ainsi, l'individu a besoin de trois types d'informations pour procéder à des attributions.

Le premier type est dit « consensuel » et vise à étudier les réactions d'autres individus dans la même situation que l'individu dont nous cherchons à expliquer le comportement. Dans notre exemple, il s'agit de répondre à la question : est-ce que tous les étudiants rentrent chez eux en colère après les examens ? Le deuxième type est dit de « consistance » et examine si la réaction de l'individu est la même dans d'autres situations. Dans notre exemple, il s'agit de répondre à la question : est-ce que l'étudiant réagit ainsi lorsqu'il rentre d'une fête par exemple ? Enfin, le troisième type est dit « distinctif », car il détermine si la réaction de l'individu dépend exclusivement d'un objet particulier. Dans notre exemple, il s'agit de répondre à la question : est-ce que l'étudiant ne réagit de cette façon que lorsqu'il rentre chez lui après des examens ?

³⁸⁴ KELLEY Harold, « The processes of causal attribution », in *American Psychologist*, n° 28, 1973. Article publié dans HOGG Michael, *Social psychology: volume 1, Social cognition and social perception*, op. cit., p. 20-26. « (...) which has played a central role in the origination and definition of attribution theory ».

³⁸⁵ KELLEY Harold, « Attribution theory in social psychology », in LEVINE David, (ed.), *Nebraska symposium on motivation*, vol. 15, 1967, p. 194. « The effect is attributed to that condition which is present when the effect is present and which is absent when the effect is absent ». Cité par HEWSTONE Miles, « Attribution theories », in HEWSTONE Miles & MANSTEAD Antony (ed.), op. cit., p. 68.

³⁸⁶ TAYLOR Shelley, PEPLAU Letitia Anne & SEARS David, *Social psychology*, op. cit., p. 59. « (...) people's tendency to look for an association between a particular effect and a particular cause across a number of different conditions. If a given cause is always associated with a particular effect in many different situations, and if the effect does not occur in the absence of that cause, we attribute the effect to that cause ».

En outre, pour Kelley, ce procédé tripartite est lié à un processus appelé de configuration³⁸⁷ dans lequel se trouve le principe de « réduction » (*discounting principle*) : « Le rôle d'une cause donnée produisant un effet donné est réduit si d'autres causes plausibles sont aussi présentes »³⁸⁸. Ainsi, dans le cas de l'étudiant qui rentre chez lui en colère après avoir passé un examen, perdu un match de tennis, et avoir été coincé dans un embouteillage, il est plus difficile d'attribuer son comportement à l'examen.

Mais en quoi ces théories nous permettent-elles de mieux comprendre nos deux situations d'exclusion que l'approche de la reconnaissance n'arrive pas à saisir ? Avant de répondre à cette question en examinant chacune des deux situations dans le détail, il est important de revenir rapidement sur le rôle majeur de ces théories : d'une part, elles examinent non seulement les attributions envers autrui, mais aussi envers soi-même. D'autre part, elles rendent compte d'une série de biais dans l'attribution éclairant la compréhension des situations d'exclusion comme celles que nous venons de présenter.

Premièrement, les théories de l'attribution sont d'une grande richesse car elles visent à expliquer le comportement des autres et de soi-même. Mis à part ce que nous avons déjà examiné concernant les attributions envers les autres, nous tenons encore à souligner que les explications à l'origine de ces attributions ne rendent pas toujours compte de la personnalité des individus. Or, en règle générale, l'intérêt des individus est de comprendre un comportement ou une situation à partir des facteurs internes et stables³⁸⁹, c'est-à-dire à comprendre les « vrais » raisons qui font que l'étudiant est en colère quand il rentre chez lui³⁹⁰. En ce qui concerne les attributions de soi-même, il est intéressant de noter la façon dont

³⁸⁷ Dans ce processus l'individu « est face à une observation simple et doit prendre en considération la configuration des facteurs qui sont les causes plausibles de l'effet observé » (« (...) is faced with a single observation and must take account of the configuration of factors that are plausible causes of the observed effect »). Voir pour plus de détails HEWSTONE Miles, « Attribution theories », in HEWSTONE Miles & MANSTEAD Antony (ed.), *op. cit.*, p. 68.

³⁸⁸ KELLEY Harold, « Attribution in social interaction », in JONES Edward *et al.*, *Attribution: perceiving the causes of behavior*, General Learning Press, New Jersey, 1972, p. 8. Cité par TAYLOR Shelley, PEPLAU Letitia Anne & SEARS David, *Social psychology, op. cit.*, p. 61.

³⁸⁹ TAYLOR Shelley, PEPLAU Letitia Anne & SEARS David, *Social psychology, op. cit.*, p. 63.

³⁹⁰ Ici, nous pouvons rapidement faire allusion à la théorie de l'« inférence correspondante » d'Edward Jones et Keith Davis. Cette inférence se réfère à la façon dont l'individu estime si la cause du comportement d'autrui est un trait particulier de sa personnalité. Pour ce faire, les auteurs considèrent principalement deux éléments : La désirabilité sociale du comportement (plus le comportement d'un individu est inhabituel par rapport au contexte plus il permet d'inférer sa personnalité). C'est par exemple le cas lorsque pour un travail, il y a une nécessité explicite d'être extraverti et que l'individu prouve le contraire. Le deuxième élément est le choix (se demander si le comportement est le résultat du choix de l'individu ou d'une contrainte externe). C'est le cas de l'individu qui est obligé de défendre une position qui n'est pas la sienne. Voir JONES Edward & DAVIS Keith, « From acts to

leur fonctionnement est très similaire à celle d'autrui. En effet, l'individu doit procéder à une certaine analyse de son comportement dans la mesure où il n'est pas toujours sûr ni de ses émotions ni de ses attitudes ni de ses traits de personnalité³⁹¹. Ceci aboutit à un développement majeur dans le champ des émotions et des attitudes.

Un exemple concret important pour notre travail concerne le sentiment de honte, car comme nous l'avons vu, il est essentiel dans l'approche de Honneth³⁹². Du point de vue de la théorie de Weiner³⁹³, ce sentiment, défini comme « l'un des plus discutés »³⁹⁴, est la conséquence d'un échec que l'individu associe à des facteurs dispositionnels. C'est le cas de l'étudiant qui dit avoir « honte » de lui-même, car il attribue sa mauvaise note à son manque d'effort. Dans le cas contraire, lorsqu'il attribue son résultat à des facteurs situationnels (comme par exemple un examen « injuste »), le sentiment est plutôt de colère ou d'indignation. Ici, nous découvrons que si d'un point de vue psychosocial la honte est attribuée à la disposition des acteurs, il est difficile comme le dit Honneth qu'elle aboutisse à une lutte pour la reconnaissance : dans la mesure où la honte n'est pas associée à des causes dont autrui peut être responsable, elle ne peut pas susciter le sentiment de ne pas avoir été reconnu³⁹⁵.

Deuxièmement, les théories de l'attribution suscitent un intérêt particulier car elles permettent de repérer des biais qui facilitent la compréhension des réactions d'autrui et de soi-même. En effet, ne procédant que très rarement à une analyse « quasi-scientifique » (comme celle proposée par Kelley par exemple) pour expliquer une situation ou un comportement, les individus sont loin de faire des attributions logiques et rationnelles. Ainsi, un biais a lieu lorsque l'individu qui cherche à expliquer une situation ou un comportement « altère systématiquement une quelconque procédure correcte, ou si le résultat de la procédure est en lui-même altéré »³⁹⁶. En d'autres termes, les biais d'attributions (et non les « erreurs » comme

disposition: the attribution process in person perception », in BERKOWITZ Leonard (ed.), *Advances in experimental social psychology*, vol. 2, Academic Press, New York, 1965, p. 219-266.

³⁹¹ TAYLOR Shelley, PEPLAU Letitia Anne & SEARS David, *Social psychology, op. cit.*, p. 63.

³⁹² Voir chapitre 2, III A 1.

³⁹³ WEINER Bernard, *An attributional theory of motivation and emotion, op. cit.*, p. 151-153 et 250-251.

³⁹⁴ *Ibid.*, p. 151. « (...) one of the most discussed feelings ».

³⁹⁵ Encore une fois, bien que cette réflexion nous éloigne de notre objectif principal, nous en tenons compte partiellement dans les chapitres suivants. De façon plus approfondie, elle évoque des éléments qui méritent d'être développés dans un travail de réélaboration complet de l'approche de Honneth dans une perspective psychosociale, travail qui reste à découvrir en philosophie politique.

³⁹⁶ HEWSTONE Miles, « Attributional bias », in HEWSTONE Miles & MANSTEAD Antony (ed.), *op. cit.*, p. 71. « (...) distorts (...) some otherwise correct procedure, or indeed if the result of the procedure itself is distorted ».

ils ne devraient pas être dénommés³⁹⁷) constituent des « jugements incorrects dans le monde réel »³⁹⁸ affectant l'explication qu'un individu donne à une situation ou à un comportement concernant autrui ou soi-même. On distingue quatre grands ensembles de biais : 1. La sous-utilisation de l'information de consensus (d'après Kelley) ; 2. L'erreur fondamentale d'attribution ; 3. Les différences entre acteur et observateur ; et 4. Les biais d'auto-complaisance³⁹⁹.

L'étude de ces biais est le résultat de plus de 30 ans de recherche sur les théories de l'attribution, ce qui explique la grande quantité de discussions sur le sujet. En ce sens, on peut avoir une tendance à se « perdre » à la fois parmi la quantité exacte des biais et la complexité des différentes interprétations dont ils relèvent⁴⁰⁰. Ainsi, notre objectif n'est pas de présenter tous ces biais ni de les expliquer un par un⁴⁰¹. Notre but est d'examiner ceux qui à nos yeux peuvent nous être utiles pour comprendre les situations d'exclusion que l'approche de la reconnaissance n'arrive pas à élucider et où une lecture psychosociale s'avère nécessaire. C'est ainsi que nous nous sommes consacré à trois biais : l'erreur fondamentale d'attribution, le biais-acteur observateur et le biais d'auto-complaisance⁴⁰².

Le premier de ces biais est l'erreur fondamentale d'attribution présenté par Lee Ross en 1977 et développé en 1980 en compagnie de Nisbett⁴⁰³, selon lequel pour expliquer une situation ou un comportement concernant autrui, les individus tendent à surestimer les facteurs « dispositionnels » et à sous-estimer les facteurs « situationnels ». C'est par exemple

³⁹⁷ Hewstone explique que le terme « erreur » est incorrect car il désigne « les déviations d'un modèle normatif » (« *deviations from a normative model* ») qui n'est pas « disponible » (« *available* ») pour les recherches sur l'attribution. *Ibid.*, p. 72.

³⁹⁸ FUNDER David, « Errors and mistakes: evaluating the accuracy of social judgment », in *Psychological Bulletin*, n° 101, 1987, p. 76.

³⁹⁹ HEWSTONE Miles, « Attributional bias », in HEWSTONE Miles & MANSTEAD Antony (ed.), *op. cit.*, p. 71-76.

⁴⁰⁰ Pour ne citer qu'un exemple, cette complexité est décrite par Lee Ross *et al.* au niveau de la littérature concernant les attributions d'auto-complaisance. Voir ROSS Lee, LEPPER Mark & WARD Andrew, « History of social psychology: insights, challenges, and contributions to theory and application », in FISKE Susan, GILBERT Daniel & GARDNER Lindzey, *Handbook of social psychology: volume 1, op. cit.*, p. 27.

⁴⁰¹ Pour une analyse plus détaillée sur le sujet voir GILOVICH Thomas, GRIFFIN Dale & KAHNEMAN Daniel (ed.), *Heuristics and biases: The psychology of intuitive judgment*, Cambridge University Press, New York, 2002.

⁴⁰² Il est fort probable que l'étude d'autres biais aurait pu enrichir la dimension explicative de nos questionnements. Cependant, nous nous sommes restreint à l'étude de ces trois biais pour des raisons liées à la dimension expérimentale de notre travail. En ce sens, nous espérons désormais avoir laissé la porte ouverte à l'analyse d'autres biais d'attribution dans des recherches « analogues » à la notre.

⁴⁰³ ROSS Lee, « The intuitive psychologist and his shortcomings: Distortions in the attribution process », in BERKOWITZ Leonard (dir.), *Advances in experimental social psychology vol. 10*, Academic Press, New York, 1977, p. 174-221; et NISBETT Richard & ROSS Lee, *Human inference: strategies and short-comings of social judgment*, Prentice Hall, New Jersey, 1980.

le cas lorsque l'on attribue la situation d'un individu qui se trouve au chômage plus à un désir de ne pas travailler (facteur dispositionnel) qu'à l'absence de travail (facteur situationnel).

Ainsi, cette erreur est liée principalement à trois besoins. Le premier est le besoin de contrôle basé sur le fait que l'explication du comportement d'autrui par des facteurs internes est plus certaine, et donc plus contrôlable que celle par des facteurs externes. Le deuxième est le besoin de responsabilisation, dans le sens où les individus sont considérés comme les premiers responsables des situations dans lesquelles ils se trouvent. Le troisième est le besoin de facilité car l'explication de situations par des facteurs internes est simple pour les individus, et leur permet d'anticiper avec plus de commodité le comportement d'autrui⁴⁰⁴.

De façon plus précise, l'étude de ce biais est considérée comme particulièrement enrichissante pour mieux comprendre les liens qui peuvent se tisser entre philosophie morale et psychologie sociale⁴⁰⁵.

En outre, ce biais revêt une importance considérable, car grâce aux travaux de Ross et Nisbett, et à la suite d'un article de Baruch Fischhoff paru en 1976⁴⁰⁶, il est associé à l'étude des heuristiques ou *shortcuts*⁴⁰⁷. Ce lien va favoriser le développement des théories de l'attribution. En effet, les heuristiques, définies comme des raccourcis mentaux utilisés par les individus afin d'économiser du temps dans des situations déterminées (et ainsi éviter de porter un jugement complexe et plus coûteux cognitivement)⁴⁰⁸, vont faciliter la compréhension du processus à travers lequel les individus font certains choix. Parmi les quatre types d'heuristiques repérées en cognition sociale, celle de représentativité peut nous intéresser tout particulièrement⁴⁰⁹ : elle consiste à juger autrui en le plaçant dans une catégorie déterminée

⁴⁰⁴ *Ibid.*

⁴⁰⁵ Harman fait allusion aux bénéfices d'appréciation de l'erreur fondamentale d'attribution. Voir HARMAN Gilbert, « Moral philosophy meets social psychology: Virtue ethics and the fundamental attribution error », *op. cit.*, p. 326.

⁴⁰⁶ FISCHHOFF Baruch, « Attribution theory and judgment under uncertainty », in HARVEY John, ICKES William & KIDD Robert, *New directions in attribution research*, vol. 1, Elbaum, New Jersey, 1976. Cité par HEWSTONE Miles, *Causal attribution from cognitive processes to collective beliefs*, *op. cit.*, p. 95.

⁴⁰⁷ HEWSTONE Miles, *Causal attribution from cognitive processes to collective beliefs*, Blackwell Publishers, Oxford, 1989, p. 95. Pour approfondir ce sujet voir les travaux des principaux auteurs sur le concept : Herbert Simon, Reinhard Selten, Daniel Kahneman et Amos Tversky. SIMON Herbert, *Models of man, social and rational*, John Wiley & Sons, New York, 1957; KAHNEMAN Daniel, SLOVIC Paul & TVERSKY Amos, *Judgment under uncertainty: heuristics and biases*, Cambridge University Press, Cambridge, 1982; et GIGERENZER Gerd & SELTEN Reinhard (ed.), *Bounded rationality: the adaptive toolbox*, MIT Press, Cambridge, Massachusetts, 2002.

⁴⁰⁸ FRANZOI Stephen, *Psicología social*, *op. cit.*, p. 146-149.

⁴⁰⁹ Les trois autres heuristiques restantes sont :

car il possède des caractéristiques appartenant à cette catégorie (X est jeune et a un sac à dos : X est étudiant car il agit comme tel).

Le deuxième biais d'attribution est le biais acteur-observateur présenté pour la première fois par Nisbett et Jones en 1972⁴¹⁰. Il s'agit de la façon dont l'attribution d'un même comportement change selon que l'individu en est l'acteur ou l'observateur sans que cela signifie qu'il y a une attribution plus exacte que l'autre⁴¹¹. En général, lorsque l'individu est l'acteur du comportement, il a tendance à l'expliquer par des facteurs situationnels. Or, lorsqu'il est l'observateur il explique le même comportement par des facteurs dispositionnels.

Ici, des facteurs linguistiques ont leur mot à dire dans la mesure où ils vont mettre en évidence ces différences⁴¹² : l'acteur est enclin à éviter des termes décrivant sa disposition, contrairement à l'observateur. Par exemple, pour expliquer pourquoi il a pris des cours de musique, l'acteur évoque des raisons propres à la musique (« la musique fait du bien »), et l'observateur se réfère à des raisons concernant la personnalité de celui qui a pris les cours (« car il a besoin de la musique pour se détendre »).

Ce biais peut s'expliquer de deux manières. D'une part, il y a la différence entre compréhension et justification. L'observateur cherche à comprendre le comportement d'autrui, tandis que l'acteur vise à justifier son comportement et cette justification semble plus aisée quand elle concerne les facteurs situationnels. En ce sens, l'acteur perçoit son comportement comme moins stable⁴¹³. D'autre part, il est logique que lorsque l'individu est

1. Les heuristiques d'ancrage (estimer une valeur en prenant comme point départ une valeur initiale qui va être ajustée – on ne sait pas combien de gens ont assisté au concert cette semaine, mais on sait combien de gens ont assisté la semaine dernière. Ainsi, par rapport à cette valeur on estime le nombre d'assistants cette semaine. Voir TAYLOR Shelley, PEPLAU Letitia Anne & SEARS David, *Social psychology, op. cit.*, p. 42-46). 2. Les heuristiques de simulation (construire un scénario possible avec facilité – se fâcher par exemple à cause d'une action en pensant qu'il aurait été facile d'agir autrement. Voir TAYLOR Shelley, PEPLAU Letitia Anne & SEARS David, *Social psychology, op. cit.*, p. 42-46). 3. Les heuristiques de disponibilité (« la tendance à juger les événements comme fréquents, probables ou causalement efficaces au point qu'ils sont aisément disponibles en mémoire » – estimer le taux de gens qui fument en se basant rapidement sur ses connaissances) (« (...) *the tendency to judge events as frequent, probable or causally efficacious to the extent that they are readily available in memory* » (les italiques appartiennent au texte d'origine). Voir HEWSTONE Miles, *Causal attribution from cognitive processes to collective beliefs, op. cit.*, p. 96).

⁴¹⁰ NISBETT Richard & JONES Edward, « The actor and the observer: divergent perceptions of the causes of behaviour », in JONES Edward et al. (ed.), *Attribution: perceiving the causes of behavior*, General Learning Press, New Jersey, 1972, p. 79-94. Cité par HEWSTONE Miles, « Attributional bias », in HEWSTONE Miles & MANSTEAD Antony (ed.), *op. cit.*, p. 76.

⁴¹¹ HEWSTONE Miles, « Attributional bias », in HEWSTONE Miles & MANSTEAD Antony (ed.), *op. cit.*, p. 74.

⁴¹² *Ibid.*

⁴¹³ Voir TAYLOR Shelley, PEPLAU Letitia Anne & SEARS David, *Social psychology, op. cit.*, p. 73.

acteur, il dispose de plus d'informations pour expliquer son comportement⁴¹⁴. Lorsqu'il est observateur, les attributions sont plus importantes dans la mesure où il y a moins d'informations. La quantité d'information disponible pour expliquer le comportement va donc influencer l'usage de facteurs situationnels ou dispositionnels. Dans l'ensemble, les études sur ce biais montrent également qu'il peut être retourné⁴¹⁵ : en cas d'empathie avec l'autre, ou s'il présume que c'est une situation qui peut lui arriver, l'observateur a tendance à expliquer le comportement comme s'il en était l'acteur. En d'autres termes, l'observateur va en quelque sorte se mettre à la place de l'acteur.

Par ailleurs, on associe directement le biais acteur-observateur et l'erreur fondamentale d'attribution à des situations d'exclusion relevant des cas d'« injustice », dans la mesure où ils sont mis en relation avec « la propension à porter atteinte à l'autre »⁴¹⁶. L'observateur peut être amené à justifier des situations desquelles autrui est victime. Il s'agit de la théorie du monde juste de Lerner⁴¹⁷, selon laquelle les individus ont tendance à culpabiliser les victimes pour ce qui leur arrive comme si elles en étaient entièrement responsables. C'est le cas de la personne à qui on a volé son sac, et à qui on attribue la responsabilité de ce qui lui est arrivé pour ne pas avoir été suffisamment attentive ; c'est de sa faute, donc ce qui lui est arrivé est « juste ». Des réactions similaires peuvent être adoptées dans certains « contextes sociaux où dominant des valeurs et des croyances favorisant le mépris des victimes parce qu'elles sont victimes, maltraitées, exploitées [car] il peut être difficile d'adopter une position contraire par crainte de se trouver dans une situation gênante par rapport au groupe auquel on appartient »⁴¹⁸.

Le troisième biais est celui d'auto-complaisance (*self-enhancing bias*) et de protection de soi (*self-protection bias*) appartenant aux biais dits d'« auto-complaisance »⁴¹⁹. Le premier biais est présenté par Dale Miller et Michael Ross en 1975⁴²⁰. Ce biais, issu d'explications

⁴¹⁴ HEWSTONE Miles, « Attributional bias », in HEWSTONE Miles & MANSTEAD Antony (ed.), *op. cit.*, p. 73.

⁴¹⁵ Voir TAYLOR Shelley, PEPLAU Letitia Anne & SEARS David, *Social psychology, op. cit.*, p. 73.

⁴¹⁶ JODELET Denise, « Les processus psychosociaux de l'exclusion », in PAUGAM Serge, *L'exclusion : l'état des savoirs, op. cit.*, p. 69.

⁴¹⁷ LERNER Melvin, *The belief in a just world: a fundamental delusion*, Plenum Press, New York, 1980.

⁴¹⁸ JODELET Denise, « Les processus psychosociaux de l'exclusion », in PAUGAM Serge, *L'exclusion : l'état des savoirs, op. cit.*, p. 69.

⁴¹⁹ HEWSTONE Miles, « Attributional bias », in HEWSTONE Miles & MANSTEAD Antony (ed.), *op. cit.*, p. 74.

⁴²⁰ MILLER Dale & ROSS Michael, « Self-serving biases in the attribution of causality: fact or fiction? », in *Psychological Bulletin*, vol. 82, 1975, p. 213-225. Cité par HEWSTONE Miles, « Attributional bias », in HEWSTONE Miles & MANSTEAD Antony (ed.), *op. cit.*, p. 76.

cognitives, montre comment l'individu a tendance à expliquer ses réussites plus par des facteurs dispositionnels que situationnels. Le deuxième biais correspond plus au développement du premier par Miron Zuckerman en 1979⁴²¹. Ce biais montre d'après des explications motivationnelles, la façon dont l'individu tend à expliquer ses échecs plus par des facteurs situationnels que dispositionnels. Par exemple, on explique généralement sa réussite à un examen par ses capacités, tandis que l'échec est attribué à la difficulté de l'examen ou au manque de temps.

De façon plus précise, ce qui nous intéresse concernant ce biais d'auto-complaisance est la façon dont il peut être lié à la quête et à la préservation de l'estime de soi, non seulement de l'individu lui-même, mais aussi par rapport au groupe auquel il appartient. Lorsqu'il est dans une situation qui affecte son identité, l'individu va expliquer ce qui lui arrive par des facteurs situationnels en se protégeant ainsi des explications qui le rendent responsable. De même, il va expliquer le comportement négatif de son groupe d'appartenance à ces mêmes facteurs, et le comportement négatif d'un autre groupe à des facteurs dispositionnels. Par exemple, le membre d'un groupe d'individus qui réagit violemment à une situation aura tendance à justifier le comportement de son groupe en affirmant qu'ils se sont « juste défendus », mais s'il explique la même réaction chez un autre groupe, il aura tendance à dire qu'ils sont « violents ».

Maintenant que nous avons bien défini les traits principaux de ce modèle théorique, examinons ces théories de l'attribution en relation avec deux situations d'exclusion que l'approche de Honneth ne permet pas d'expliquer. Il est important de rappeler que nous analysons ces situations en lien avec les deux premières étapes de l'approche de Honneth, à savoir la façon dont les blessures morales affectent l'identité des individus, et la façon dont cette affectation va conduire à une lutte pour la reconnaissance⁴²².

⁴²¹ ZUCKERMAN Miron, « Attribution of success and failure revisited, or: The motivational bias is alive and well in attribution theory », in *Journal of Personality*, vol. 47, 1979, p. 245-287.

⁴²² Voir les trois étapes récapitulatives de l'approche de Honneth à la fin du chapitre 2 de ce travail.

b. Apport potentiel des théories de l'attribution pour une étude de l'exclusion en termes de non-reconnaissance : situations d'estime de soi et de « non-intentionnalité »

Commençons par la première situation mettant en relief le cas des individus « victimes »⁴²³ d'exclusion. Il s'agit de la situation dans laquelle malgré une exclusion provoquée par un déni de reconnaissance, l'individu qui en est victime ne se sent pas « paradoxalement » blessé pour des raisons autres qu'idéologiques ou liées à un traumatisme⁴²⁴. Dans ce cas l'individu va user des mécanismes qui lui permettent de préserver son identité indemne des blessures morales, car il réussit à protéger son estime de soi. Ainsi, il n'est pas amené à lutter contre ce déni de reconnaissance. En ce sens, les théories de l'attribution contribuent en grande partie à expliquer la façon dont cette protection se met en place.

Cette contribution doit être prise en considération dans trois grands ensembles de recherches en psychologie sociale : le soi et l'identité⁴²⁵, « le rôle central de l'interaction sociale dans le comportement humain »⁴²⁶, et les relations et biais intergroupes⁴²⁷. Le premier

⁴²³ JODELET Denise, « Les processus psychosociaux de l'exclusion », in PAUGAM Serge, *L'exclusion : l'état des savoirs*, op. cit., p. 66.

⁴²⁴ Voir le premier point relevé par Thompson dans le II B 1 de ce chapitre.

⁴²⁵ Pour une synthèse globale sur l'ensemble de ces travaux voir SWANN William & BOSSON Jennifer, « Self and identity », in FISKE Susan, GILBERT Daniel & GARDNER Lindzey, *Handbook of social psychology: volume 1*, op. cit., p. 589-628. Voir également les travaux de Tajfel et Turner sur la théorie de l'identité sociale qui rend compte de la façon dont l'individu s'identifie avec un groupe déterminé tout en se différenciant des groupes externes. Voir TAJFEL Henri & TURNER John, « An integrative theory of intergroup conflict », in WORCHEL Stephen & AUSTIN William (ed.), *The social psychology of intergroup relations*, Brooks/Cole, Pacific Grove, 1979, p. 33-48.

⁴²⁶ LEARY Mark, « Affiliation, acceptance, and belonging: the pursuit of interpersonal connection », in FISKE Susan, GILBERT Daniel & GARDNER Lindzey, *Handbook of social psychology: volume 2*, op. cit., p. 864. « (...) the centrality of social interaction on human behavior ».

⁴²⁷ YZERBYT Vincent & DEMOULIN Stéphanie, « Intergroup relations », in FISKE Susan, GILBERT Daniel & GARDNER Lindzey, *Handbook of social psychology: volume 2*, op. cit., p. 1024-1083; DOVIDIO John & GAERTNER Samuel, « Intergroup bias », in FISKE Susan, GILBERT Daniel & GARDNER Lindzey, *Handbook of social psychology: volume 2*, op. cit., p. 1084-1121; VINSONNEAU Geneviève, *Inégalités sociales et procédés identitaires*, Armand Colin, Paris, 1999 ; CROIZET Jean-Claude & LEYENS Jacques-Philippe, *Mauvaises réputations. Réalités et enjeux de la stigmatisation sociale*, op. cit (notamment les pages 25 à 59) et LEYENS Jacques-Philippe, « Cognition sociale et relations intergroupes », in BEAUVOIS Jean-Léon (dir.), *La psychologie sociale, tome III* : BEAUVOIS Jean-Léon & LEYENS Jacques-Philippe, *L'ère de la cognition*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 1997, p. 127-143. Ici la notion de biais n'a pas la même connotation que lorsque nous parlons de biais d'attribution. Dans l'étude des intergroupes, cette notion concerne à la fois les « croyances sur les traits et les caractéristiques des groupes ou des individus (...) aussi bien que les réponses évaluatives, affectives ou comportementales « injustes » vis-à-vis des groupes ou de leurs membres ». (« (...) beliefs about the traits and characteristics of groups, or individuals (...) as well as unfair evaluative, affective, or behavioral responses to groups and their members ». Voir DOVIDIO John & GAERTNER Samuel, « Intergroup bias », in FISKE Susan, GILBERT Daniel & GARDNER Lindzey, op. cit. p. 1084.

ensemble concerne les travaux les plus récents sur l'image d'un soi multidimensionnel dans le cadre d'une approche « néo-jamesienne » (*neo-Jamesian approach*)⁴²⁸. Le deuxième ensemble est lié aux recherches récentes sur l'affiliation, l'acceptation et l'appartenance, recherches qui mettent en relief la complexité des relations interpersonnelles.

Le troisième ensemble met en relief « le rôle joué par les représentations, les émotions et les comportements dans la mesure où ils posent le scénario des interactions fertiles ou conflictuelles entre les groupes ou leurs membres »⁴²⁹. Il s'agit principalement des études sur le rôle central du processus de catégorisation sociale (« processus subjectif de classification des individus dans des groupes basé sur l'apparence de similarités communes »⁴³⁰) en lien avec l'étude sur les stéréotypes (représentations), le préjugé (émotions) et la discrimination (comportement), et de la façon dont les groupes (et leurs membres) peuvent se dévaloriser entre eux lorsqu'ils privilégient leur groupe d'appartenance.

Dans ce cadre complexe et objet de divers croisements d'analyse, nous rappelons que l'estime de soi est définie en termes psychologiques comme l'évaluation des sentiments de la valeur et du respect de soi⁴³¹. Elle peut être globale (en référence à une estimation générale et stable de la valeur du soi) ou spécifique et sélective (en référence à une évaluation précise et variable d'une particularité du soi), et caractériser un état temporaire ou permanent en fonction de l'individu⁴³². Parmi la multiplicité d'études consacrées à l'estime de soi (les différences entre les individus, son lien avec d'autres variables telles que le comportement, la façon de la mesurer ou l'origine de l'évaluation de soi⁴³³), l'étude consacrée à la manière dont

⁴²⁸ D'après le travail précurseur sur le soi de JAMES William, *The principles of psychology*, Dover, New York, 1950 (1^{ère} édition 1890). *Ibid.*, p. 589.

⁴²⁹ YZERBYT Vincent & DEMOULIN Stéphanie, « Intergroup relations », in FISKE Susan, GILBERT Daniel & GARDNER Lindzey, *Handbook of social psychology: volume 2, op. cit.*, p. 1025. « (...) the role played by representations, emotions and behaviors insofar as they set the stage for fruitful or conflictual interactions between groups or their members ».

⁴³⁰ DOVIDIO John & GAERTNER Samuel, « Intergroup bias », in FISKE Susan, GILBERT Daniel & GARDNER Lindzey, *Handbook of social psychology: volume 2, op. cit.*, p. 1084. « (...) subjective process of classifying people into groups based on the appearance of shared similarities ». Voir aussi CORNEILLE Olivier, « La catégorisation sociale », in BEAUVOIS Jean-Léon (dir.), *La psychologie sociale, tome III, op. cit.*, p. 33-47.

⁴³¹ Pour une analyse générale sur le concept voir ROSENBERG Morris, *Conceiving the self*, Basic Books, New York, 1979.

⁴³² CROCKER Jennifer & BYLSMA Wayne, « Self-esteem », in HEWSTONE Miles & MANSTEAD Antony (ed.), *op. cit.*, p. 505.

⁴³³ L'étude des sources de l'évaluation de soi facilite la compréhension de la façon dont l'individu maintient, rehausse et protège son estime de soi. Les trois sources principales sont : 1. Le « regard miroir du soi » (*looking-glass self*), c'est-à-dire la façon dont l'individu s'autoévalue par rapport à autrui (il connaît ou imagine la façon dont autrui l'évalue) ; 2. La comparaison sociale avec des individus similaires ou ses proches ; 3. La perception de soi, c'est-à-dire la façon dont l'individu observe et interprète son propre comportement ; et 4.

l'individu la maintient, la rehausse et la protège est l'une des plus riches. Dans cette étude, les théories de l'attribution se manifestent à deux niveaux : le biais d'auto-complaisance, et le biais acteur-observateur intégré dans l'ensemble des travaux sur les relations entre les groupes. En outre, ces deux niveaux peuvent rendre compte d'une certaine adaptation des individus face à l'exclusion dont ils sont victimes au point de ne pas sentir le besoin d'y faire face.

Dans une situation d'exclusion, le biais d'auto-complaisance est un indicateur de la façon dont les individus préservent l'estime de soi indépendamment de l'échec (ou de la situation négative à laquelle ils sont confrontés) ou d'une réussite (ou situation positive)⁴³⁴. En effet, plus un individu a tendance à attribuer ses échecs au contexte (facteurs situationnels) et ses réussites à ses capacités (facteurs dispositionnels), plus son estime de soi est préservée, voire rehaussée. Dans le cas contraire, l'estime de soi est affectée⁴³⁵. Cependant, ceci ne signifie pas que les échecs ne vont pas les affecter⁴³⁶. Par ailleurs, ce biais peut expliquer jusqu'où, en fonction de la façon dont il explique ses réussites et ses échecs, l'individu s'adapte à la situation d'exclusion à laquelle il se trouve confronté et n'éprouve pas le besoin de s'y opposer.

Cheryl Kaiser *et al.* examinent le rôle joué par ce biais en étudiant un groupe d'individus victimes de rejet pour des raisons liées au sexe, à leurs aptitudes ou à une cause externe⁴³⁷. Les individus vont expliquer le rejet dont ils sont victimes du fait de chacune de ces raisons soit par des facteurs dispositionnels soit par des facteurs situationnels. Ils vont même déterminer si la responsabilité du rejet provient d'eux-mêmes ou d'autrui⁴³⁸. Ainsi, si l'individu pense que le rejet vient de l'extérieur, il tend à se protéger de l'attribution négative

L'autoévaluation des aspects sociaux et collectifs de soi, c'est-à-dire la façon dont les individus développent une identité collective. Voir CROCKER Jennifer & BYLSMA Wayne, « Self-esteem », in HEWSTONE Miles & MANSTEAD Antony (ed.), *op. cit.*, p. 505-506.

⁴³⁴ En général, les travaux sur la performance sportive expliquent clairement le fonctionnement de ce biais. Voir par exemple FAMOSE Jean-Pierre & TROADEC Katell, « Des croyances biaisées pour se protéger ou se valoriser : les stratégies d'auto-complaisance », in RASCLE Olivier & SARRAZIN Patrick, *Croyance et performance sportive. Processus sociocognitifs associés aux comportements sportifs*, Editions Revue EPS, Paris, 2005, p. 129-151.

⁴³⁵ CROCKER Jennifer & MAJOR Brenda, « Social stigma and self-esteem: the self-protective properties of stigma », in *Psychological review*, n° 96, 1989, p. 608-630. Article publié dans HOGG Michael, *Social psychology: volume 4, Social cognition and social perception*, *op. cit.*, p. 136.

⁴³⁶ CROCKER Jennifer & BYLSMA Wayne, « Self-esteem », in HEWSTONE Miles & MANSTEAD Antony (ed.), *op. cit.*, p. 507.

⁴³⁷ KAISER Cheryl, MAJOR Brenda & McCOY Shannon, « It's not my fault: when and why attributions to prejudice protect self-esteem », in *Personally and social psychology bulletin*, vol. 29, n° 6, 2003, p. 772-781.

⁴³⁸ *Ibid.*, p. 774.

dont il a été l'objet afin de protéger son estime de soi. Dans le cas contraire, s'il pense qu'il en est responsable, son estime de soi sera automatiquement lésée⁴³⁹. Cette étude permet également d'analyser de quelle manière les réponses des individus permettent de saisir la façon dont ils ont considéré l'attribution négative à leur égard.

En outre, l'ensemble des travaux sur les relations entre les groupes permet de saisir, en lien avec les théories de l'attribution, deux mécanismes dans la « panoplie de stratégies »⁴⁴⁰ qui présentent la façon dont les individus préservent l'estime de soi. Lorsque le groupe d'appartenance d'un individu (appelé endogroupe) est victime d'exclusion, l'individu peut agir de deux façons différentes. D'une part, il peut adopter un double positionnement pour préserver son estime de soi : soit il repousse son groupe comme moyen de différenciation, soit il l'accepte comme mécanisme de défense vis-à-vis d'un groupe extérieur (appelé exogroupe)⁴⁴¹. Le premier cas est lié à une stratégie complémentaire dans la mesure où l'individu repousse l'endogroupe tout en se comparant à ses membres⁴⁴². D'autre part, il peut attribuer à des préjugés⁴⁴³ l'exclusion dont il se sent victime⁴⁴⁴. Il est important de préciser que ces stratégies diffèrent non seulement selon les individus, mais aussi selon les caractéristiques de la situation dans laquelle ils se trouvent. Cela dit, un individu peut utiliser plusieurs stratégies⁴⁴⁵. Il faut également souligner que ces stratégies peuvent engendrer des conséquences qui ne sont pas favorables pour l'individu⁴⁴⁶.

Dans les trois cas, le biais acteur-observateur joue un rôle majeur. Par ailleurs, ce biais peut également être associé au biais linguistique intergroupe (*linguistic intergroup bias*). Il

⁴³⁹ *Ibid.*, p. 772.

⁴⁴⁰ CROIZET Jean-Claude & LEYENS Jacques-Philippe, *Mauvaises réputations. Réalités et enjeux de la stigmatisation sociale*, *op. cit.*, p. 285.

⁴⁴¹ CROCKER Jennifer & MAJOR Brenda, « Social stigma and self-esteem: the self-protective properties of stigma », in *Psychological review*, n° 96, 1989, p. 608-630. Article publié dans HOGG Michael, *Social psychology : volume 4, Social cognition and social perception*, *op. cit.*, p. 143-147.

⁴⁴² Cette comparaison est due à trois raisons : 1. Proximité (les membres de l'endogroupe sont plus proches), 2. Similarité (les membres de l'endogroupe se ressemblent) et 3. Rejet des comparaisons qui ne conviennent pas (la comparaison risque d'être plus difficile avec des membres d'un autre groupe). *Ibid.*, p. 139.

⁴⁴³ « Attitude résultant d'un jugement positif ou négatif, formulé sans examen préalable à propos d'une personne ou d'une chose et qui, de ce fait, comprend des biais et des attentes spécifiques ». Voir chapitre 3, II A 2 de ce travail.

⁴⁴⁴ Voir chapitre 3, II B 1 de ce travail.

⁴⁴⁵ CROCKER Jennifer & MAJOR Brenda, « Social stigma and self-esteem : the self-protective properties of stigma », *op. cit.* Article publié dans HOGG Michael, *Social psychology: volume 4, Social cognition and social perception*, *op. cit.*, p. 148 et 159.

⁴⁴⁶ Par exemple, l'attribution aux préjugés peut conduire les individus à une sensation d'« impuissance universelle » (*universal helplessness*) qui a lieu lorsqu'ils attribuent des événements négatifs à des causes externes. De même, cette attribution à des préjugés empêche les individus à identifier des aspects où ils peuvent éventuellement apprendre ou s'améliorer. *Ibid.*, p. 148 et 156-161.

s'agit de la tendance à décrire les comportements positifs de son groupe d'appartenance et les comportements négatifs d'un autre groupe en termes abstraits ; et l'inverse en termes concrets. De même, le langage permet également de saisir ces stratégies en examinant par exemple l'utilisation des pronoms « nous » et « ils »⁴⁴⁷.

Examinons maintenant la deuxième situation mettant en relief les cas des agents potentiels d'exclusion. Cette situation nous suggère que l'exclusion en termes de dénis de reconnaissance est le résultat aussi bien d'actes intentionnels que « non-intentionnels ». Dans cette situation, les théories de l'attribution doivent être aussi considérées au sein de trois vastes ensembles de travaux : ceux qui sont consacrés à la façon dont les individus portent des jugements et prennent des décisions (*JDM : Judgment and decision-making*)⁴⁴⁸, ceux qui sont liés à l'analyse de la moralité⁴⁴⁹, et ceux qui concernent les relations et biais intergroupes que nous venons d'expliquer⁴⁵⁰. En effet, pour pouvoir affirmer qu'un individu en exclut un autre en termes de non-reconnaissance par simple inattention ou ignorance il faut nécessairement passer par ces travaux.

Les premiers travaux comprennent entre autres, les recherches sur les heuristiques, les théories dites « normatives » dans lesquelles le but est de prendre le « meilleur » jugement et la « meilleure » décision⁴⁵¹, et l'étude des normes⁴⁵². Les travaux sur la moralité, définie comme « un système moral dans lequel des mécanismes psychologiques internes et des

⁴⁴⁷ Voir DOVIDIO John & GAERTNER Samuel, « Intergroup bias », in FISKE Susan, GILBERT Daniel & GARDNER Lindzey, *Handbook of social psychology: volume 2, op. cit.*, p. 1090.

⁴⁴⁸ Pour une synthèse globale sur l'ensemble de ces travaux voir GILOVICH Thomas & GRIFFIN Dale, « Judgment and decision-making », in FISKE Susan, GILBERT Daniel & GARDNER Lindzey, *Handbook of social psychology: volume 1, op. cit.*, p. 542-588. Pour une description rapide voir OLIVEIRA Arnaldo, « A discussion of rational and psychological decision-making theories and models: the search for a cultural-ethical decision-making model », in *Electronic Journal of Business Ethics and Organization Studies*, vol. 12, n° 2, 2007, p. 13. Consulté le 04/05/2011 sur le site http://ejbo.jyu.fi/pdf/ejbo_vol12_no2_pages_12-17.pdf. Pour une application partielle de ces travaux en science politique voir MARIE Jean-Louis, « Les études de cognition sociale et la phénoménologie de Schütz : une double perspective pour éclairer la production des jugements politiques ordinaires », in BALME Richard, DUJARDIN Philippe & MARIE Jean-Louis (dir.), *op. cit.*, p. 307-338.

⁴⁴⁹ Pour une synthèse globale sur l'ensemble de ces travaux voir HAIDT Jonathan & KESEBIR Selin, « Morality », in FISKE Susan, GILBERT Daniel & GARDNER Lindzey, *Handbook of social psychology: volume 2, op. cit.*, p. 797-832.

⁴⁵⁰ YZERBYT Vincent & DEMOULIN Stéphanie, « Intergroup relations », in FISKE Susan, GILBERT Daniel & GARDNER Lindzey, *Handbook of social psychology: volume 2, op. cit.*, p. 1024-1083; et DOVIDIO John & GAERTNER Samuel, « Intergroup bias », in FISKE Susan, GILBERT Daniel & GARDNER Lindzey, *Handbook of social psychology: volume 2, op. cit.*, p. 1084-1121.

⁴⁵¹ Il s'agit principalement de la théorie pour le choix SEU (*Subjective Expected Utility*) (*SEU theory for choice*) et le théorème de Bayes. Pour plus de détails voir GILOVICH Thomas & GRIFFIN Dale, « Judgment and decision making », in FISKE Susan, GILBERT Daniel & GARDNER Lindzey, *Handbook of social psychology: volume 1, op. cit.*, p. 554-557.

⁴⁵² Il s'agit de la façon dont les normes influencent le comportement humain. *Ibid.*, p. 564.

produits culturels externes s'imbriquent et travaillent ensemble pour supprimer l'égoïsme et rendre la vie sociale possible »⁴⁵³, rendent compte principalement de l'apport de la psychologie sociale à une psychologie morale « en renaissance multidisciplinaire » (« *multidisciplinary renaissance* »)⁴⁵⁴.

Dans ce cadre, voir dans l'inattention ou l'ignorance une action moralement condamnable en termes de reconnaissance, renvoie surtout à un modèle de psychologie morale dit « intuitionniste ». Ce modèle est aujourd'hui au centre des recherches en la matière car il tend à remplacer le modèle dit « rationaliste ». Le premier modèle défend l'idée selon laquelle l'intuition morale prend le pas sur le raisonnement moral sans qu'elle ne soit définitive, et ce suivant le principe : « Primauté intuitive – mais non dictature » (« *Intuitive primacy – but not dictatorship* »⁴⁵⁵). L'intuition morale est définie comme « l'apparence soudaine dans la conscience, ou à la limite de la conscience, d'un sentiment évaluatif (aimer-ne pas aimer, bon-mauvais) du caractère ou des actions d'une personne, sans qu'elle n'ait conscience d'être passée par des étapes de recherche, d'avoir pesé des évidences ou d'avoir inféré une conclusion »⁴⁵⁶. Cette intuition morale va donc primer sur le raisonnement moral défini comme « l'activité mentale consciente qui consiste à transformer l'information donnée sur des individus (et des situations) afin d'atteindre un jugement moral »⁴⁵⁷.

De façon plus précise, ce modèle va tenir compte d'un type d'heuristiques connues sous le nom de « rapides et frugales » (*fast and frugal*)⁴⁵⁸. Examinons ceci en deux temps. Dans un premier temps, ces heuristiques permettent aux individus de prendre une décision

⁴⁵³ HAIDT Jonathan & KESEBIR Selin, « Morality », in FISKE Susan, GILBERT Daniel & GARDNER Lindzey, *Handbook of social psychology : volume 2, op. cit.*, p. 818. « (...) moral system in which inside-the-head psychological mechanisms and outside-the-head cultural products interlock and work together to suppress selfishness and make social life possible ».

⁴⁵⁴ *Ibid.*, p. 797.

⁴⁵⁵ *Ibid.*, p. 801-806. Les auteurs évoquent dix raisons qui justifient cette primauté. Nous avons par exemple cité la façon dont les individus font des jugements évaluatifs rapides des autres ou pourquoi parfois ils n'arrivent pas à expliquer leurs propres jugements moraux.

⁴⁵⁶ HAIDT Jonathan & BJORKLUND Fredrik, « Social intuitionists answer six questions about morality », in ARMSTRONG-SINNOTT Walter (ed.), *op. cit.*, p. 188. « (...) sudden appearance in consciousness or at the fringe of consciousness, of an evaluative feeling (like-dislike, good-bad) about the character or actions of a person, without any conscious awareness of having gone through steps of search, weighing evidence, or inferring conclusion ».

⁴⁵⁷ HAIDT Jonathan, « The emotional dog and its rational tail: a social intuitionist approach to moral judgment », in *Psychological Review*, n° 108, 2001, p. 818. « (...) conscious mental activity that consists of transforming given information about people (and situations) in order to reach a moral judgment ».

⁴⁵⁸ GIGERENZER Gerd, « Moral intuition = fast and frugal heuristics? », in ARMSTRONG-SINNOTT Walter (ed.), *op. cit.*, p. 4. Voir également dans le même ouvrage les articles de SUNSTEIN Cass, « Fast, frugal, and (sometimes) wrong », *op. cit.*, p. 27-30; DRIVER Julia & LOEB Don, « Moral heuristics and consequentialism », *op. cit.*, p. 31-40 ; et GIGERENZER Gerd, « Reply to comments », *op. cit.*, p. 41-46.

dans la foulée (en agissant rapidement) et avec un minimum d'information (en ignorant une partie de l'information). Elles sont fondamentales pour comprendre l'origine de cas de « non-intentionnalité » : l'heuristique déployée par un individu pour attraper une balle (*fly catch ball heuristic*)⁴⁵⁹ peut aussi bien le faire atteindre son but, que le faire percuter quelque chose qu'il n'avait pas envisagé ou, pour le dire autrement, quelque chose qu'il n'avait pas l'intention de percuter. Sur ce premier point, il est fondamental de noter l'importance octroyée à la façon dont les heuristiques sont influencées par l'environnement, au point d'affirmer qu'elles tendent à être « hautement sensibles au contexte »⁴⁶⁰. Cela met en relief l'importance des facteurs situationnels par rapport aux facteurs dispositionnels.

L'usage des théories de l'attribution incluses dans ce type d'heuristiques pourrait expliquer la façon dont des cas de « non-intentionnalité » conduisent directement à une attitude de non-reconnaissance. En effet, le lien entre psychologie sociale et psychologie morale permet d'affirmer que certains types d'heuristiques, comme les heuristiques « rapides et frugales », peuvent être à l'origine d'actions propres à un système moral, c'est-à-dire, à expliquer l'imbrication de mécanismes psychologiques internes et de produits culturels externes visant à supprimer l'égoïsme et à rendre la vie sociale possible. Bien qu'elles ne soient pas construites de la même façon, il est intéressant de noter que la finalité d'une telle définition de la morale par la psychologie, ne s'éloigne pas trop de la définition de la morale dans l'approche de Honneth reposant sur le respect des aspirations de tous⁴⁶¹. Le problème n'est donc pas la finalité, mais la fragilité des moyens déployés par Honneth pour arriver à cette finalité.

Cependant, pour affirmer que les heuristiques peuvent expliquer de telles finalités morales, deux précisions s'avèrent nécessaires. D'une part, ce ne sont pas les heuristiques qui possèdent une signification morale, mais les conséquences dont elles sont issues. Il est donc incorrect de penser qu'il y a des « bonnes » ou des « mauvaises » heuristiques⁴⁶². D'autre part, ce n'est pas parce que les individus utilisent des heuristiques, qu'elles permettent de justifier les éventuelles actions morales qui en découlent. Dans l'ensemble, « les heuristiques

⁴⁵⁹ GIGERENZER Gerd, « Moral intuition = fast and frugal heuristics? », in ARMSTRONG-SINNOTT Walter (ed.), *op. cit.*, p. 7.

⁴⁶⁰ *Ibid.*, p. 5. « (...) highly context sensitive ».

⁴⁶¹ WINGERT Lutz, *Gemeinsinn und Moral : Grundzüge einer intersubjektivistischen Moralkonzeption (Sens commun et morale: principes de base d'une conception intersubjective de la morale)*, Frankfurt am Main, p. 160. Cité par HONNETH Axel, « Reconnaissance », in CANTO-SPERBER Monique, *op. cit.*, p. 1276.

⁴⁶² GIGERENZER Gerd, « Moral intuition = fast and frugal heuristics? », in ARMSTRONG-SINNOTT Walter (ed.), *op. cit.*, p. 3.

fournissent des explications à des comportements actuels ; elles ne sont pas des idéaux normatifs. Leur existence pose néanmoins des questions normatives »⁴⁶³.

Par exemple, l'heuristique souvent utilisée qui prône de « faire ce que fait la majorité » (*Do what the majority do*)⁴⁶⁴ illustre bien ces réflexions. L'individu qui suit cette heuristique pour chercher l'acceptation par son groupe, est amené par exemple à acheter les mêmes marques que les autres. Or, ce même individu peut être tenté, pour la même raison, d'adopter des comportements discriminatoires. Dans ce deuxième cas, l'heuristique aboutit à une action morale qui n'est pas justifiable en termes de moralité ni d'un point de vue de psychologie morale, ni en termes de reconnaissance.

Cet aspect peut également être illustré par le dilemme du feu rouge. Il s'agit par exemple de ne pas faire attention à la personne qui se rapproche de la voiture et demande à manger car elle a faim, tandis que nous mangeons un sandwich ; accepter de faire laver les le pare-brise et ne rien donner en échange ; ou donner de l'argent à un enfant pour se débarrasser rapidement de lui en sachant qu'il est utilisé par sa mère. Ces cas peuvent constituer des actes moralement condamnables en termes de reconnaissance car les personnes concernées ne sont pas reconnues dans la mesure où les comportements à leur égard prétendent que malgré leur présence, elles ne sont pas là. Par exemple, dans le cas de l'enfant, sa reconnaissance en tant que mineur consisterait à ne pas lui donner de l'argent dans la mesure où il est manipulé par un adulte pour mendier. Cependant, l'heuristique de « faire ce que fait la majorité » peut amener l'automobiliste à lui donner de l'argent pour s'en débarrasser.

En n'associant l'inattention et l'ignorance à des actes de non-reconnaissance qu'à partir de la perception de la personne affectée, la réflexion de Honneth reste ambiguë en ce qui concerne le rôle joué par les agents potentiels d'exclusion. L'analyse de ce rôle est nécessaire dans un contexte d'exclusion, car il permet d'évaluer dans quelle mesure la personne affectée subit « objectivement » un acte de non-reconnaissance. Ici, il est important d'examiner l'implication des agents potentiels d'exclusion lorsque dans des actes de « non-intentionnalité » autrui se sent affecté. A première vue, la « non-intentionnalité » semble dédouaner « objectivement » ces agents de toute atteinte à autrui en termes de non-reconnaissance.

⁴⁶³ *Ibid.*, p. 5. « *Heuristics provide explanations of actual behavior; they are not normative ideal. Their existence, however poses normative questions.* »

⁴⁶⁴ *Ibid.*, p. 9-10.

En effet, pour reprendre les exemples précédents, ni l'individu qui attrape la balle, ni celui qui s'achète le même pantalon que son copain sont à l'origine d'un acte de non-reconnaissance. Ici, la dimension psychologique est fondamentale car elle fournit de nouveaux éléments pour mieux comprendre la place des agents d'exclusion par rapport à ces actes de « non-intentionnalité ». Mais peut-on affirmer alors, en contradiction avec les exemples précédemment cités, que dans ces actes de « non-intentionnalité », ces agents sont à l'origine d'actes de non-reconnaissance, et donc d'exclusion ? Nous sommes ici à une étape charnière de ce travail, car de l'argumentation présente dépend la délimitation de nos ambitions sur le terrain.

Bien que la piste de la psychologie morale puisse nous donner des éléments pour répondre affirmativement à cette question, nous devons limiter notre étude à une analyse de l'exclusion en termes de reconnaissance accompagnée d'une lecture psychosociale complémentaire. En d'autres termes, nous lancer dans une réflexion approfondie sur les failles et les apports éventuels de la psychologie morale dans l'approche de Honneth, de même que mesurer sur un terrain d'exclusion l'association entre cette approche et cette psychologie, sujets qui pourraient donner lieu à une deux thèses différentes, nous éloignerait de notre objectif principal⁴⁶⁵.

En ce sens, nous ne disposons pas de tous les éléments pour affirmer avec certitude si le rôle joué par les agents d'exclusion dans de cas de « non-intentionnalité » est à l'origine d'attitudes de non-reconnaissance, et donc d'exclusion. La structure de notre travail nous permet désormais de repérer la perméabilité de l'approche de Honneth à l'insertion d'une lecture de psychologie sociale pour l'étude des rapports d'exclusion. Sur le terrain, cette identification acquiert un statut d'observation dans la mesure où notre analyse doit se circonscrire à une identification plausible des éventuelles situations où des éléments appartenant aux théories de l'attribution (heuristiques et biais d'attribution) font surface pour interroger l'interprétation « objective » de l'exclusion en termes de non-reconnaissance. Pour le formuler autrement, nous ne pouvons pas élucider dans quelle mesure l'exclusion en termes de non-reconnaissance résulte « objectivement » de cas de « non-intentionnalité ». Nonobstant, nous pouvons au moins suggérer des observations partielles, à caractère hypothétique, qui ouvrent la voie à cette élucidation. Ces observations concernent

⁴⁶⁵ Cependant, bien que ces sujets s'éloignent de notre objectif principal, nous trouvons dans leurs contenus des développements potentiels à notre thèse.

principalement le rôle joué par les agents potentiels d'exclusion dans ces cas de « non-intentionnalité ».

D'une part, ces observations partielles peuvent être associées aux travaux sur les relations entre groupes, et plus précisément au lien entre le processus de catégorisation (associé aux stéréotypes⁴⁶⁶) et les théories de l'attribution⁴⁶⁷. La classification d'individus dans des groupes à partir de l'apparence de similarités communes est liée à une « non-intentionnalité » dans la mesure où cette classification est réalisée de façon préconsciente (*preconscious*) bien que dépendante d'un but (*goal dependent*)⁴⁶⁸. Cela dit, lorsque les individus établissent des catégories, c'est sans intention précise (positive ou négative). La catégorisation est un processus de base utilisé par les individus pour « affronter l'énorme complexité du monde »⁴⁶⁹.

Cependant, dans cette classification active de stéréotypes⁴⁷⁰, ces derniers sont souvent (mais pas nécessairement) erronés et négatifs⁴⁷¹, et dont le pouvoir⁴⁷² peut être à l'origine de signes d'exclusion en termes de non-reconnaissance. Par ailleurs, l'heuristique de représentativité peut jouer un rôle essentiel dans ce processus dans la mesure où elle peut donner des indices sur la façon dont la catégorisation se met en place. En ce sens, les individus ont tendance à associer plus facilement le comportement négatif d'un individu de l'exogroupe comme une caractéristique de l'ensemble du groupe⁴⁷³. Ceci dit, les stéréotypes

⁴⁶⁶ « Ensemble de croyances partagées qui concernent spécifiquement les attributs personnels caractérisant des membres d'un groupe spécifique ou d'une catégorie sociale donnée ». Voir chapitre 3, II A 1 de ce travail.

⁴⁶⁷ Pour une analyse générale sur le lien entre le processus de catégorisation et les théories de l'attribution voir DESCHAMPS Jean-Claude, *L'attribution et la catégorisation sociale*, Peter Lang, Berne, 1977.

⁴⁶⁸ DIJKSTERHUIS Ap, « Automacity and the unconscious », in FISKE Susan, GILBERT Daniel & GARDNER Lindzey, *Handbook of social psychology: volume 1, op. cit.*, p. 242.

⁴⁶⁹ DOVIDIO John & GAERTNER Samuel, « Intergroup bias », in FISKE Susan, GILBERT Daniel & GARDNER Lindzey, *Handbook of social psychology: volume 2, op. cit.*, p. 1088. « *To cope with the enormous complexity of the world* ».

⁴⁷⁰ Le lien entre processus de catégorisation et stéréotypes est notamment associé à Gordon Allport dans son ouvrage *The nature of prejudice* (Addison Wesley, Cambridge, Massachusetts, 1954). Cité par DIJKSTERHUIS Ap, « Automacity and the unconscious », in FISKE Susan, GILBERT Daniel & GARDNER Lindzey, *Handbook of social psychology: volume 1, op. cit.*, p. 243. Pour approfondir sur la façon dont le processus de catégorisation « active » des stéréotypes voir DEVINE Patricia, « Stereotypes and prejudice : their automatic and controlled components », in *Journal of personality and social psychology*, n° 56, 1989, p. 5-18.

⁴⁷¹ *Ibid.*

⁴⁷² FISKE Susan, « Controlling other people : the impact of power on stereotyping », in *American Psychologist*, n° 48, 1993, p. 621-628.

⁴⁷³ DOVIDIO John & GAERTNER Samuel, « Intergroup bias », in FISKE Susan, GILBERT Daniel & GARDNER Lindzey, *Handbook of social psychology: volume 2, op. cit.*, p. 1091.

activés par la catégorisation peuvent aussi donner lieu à un comportement déclaré (*overt behavior*)⁴⁷⁴ et donc en association avec une attitude consciente ou explicite⁴⁷⁵.

D'autre part, nous pouvons aussi réfléchir au rôle joué par les agents potentiels d'exclusion dans des cas de « non-intentionnalité », en examinant les stratégies qui permettent à l'individu de tenter d'expliquer le comportement d'autrui par le fait qu'il « mérite » ce qui lui arrive. En ce sens, l'erreur fondamentale d'attribution et la théorie du monde juste sont d'une grande utilité pour expliquer partiellement ce rôle. Ces observations doivent nous permettre de donner des indices d'analyse, ne serait-ce que pour définir les difficultés qui sont à l'origine d'une association directe entre exclusion en termes de non-reconnaissance et actes de « non-intentionnalité », sans considérer le rôle joué par les agents potentiels d'exclusion.

Après avoir présenté notre première stratégie en examinant à la fois l'ensemble théorique et son potentiel favorisant une lecture complémentaire de l'exclusion en termes de non-reconnaissance, examinons maintenant dans un deuxième temps, la deuxième stratégie nous permettant de mieux comprendre les deux situations d'exclusion ci-dessus mentionnées. Il s'agit de la théorie de la dissonance cognitive.

2. La théorie de la dissonance cognitive

a. Caractéristiques principales de la théorie de la dissonance cognitive

La théorie de la dissonance cognitive constitue notre deuxième stratégie pour examiner les situations d'exclusion que l'approche de Honneth ne permet pas d'examiner, dans la mesure où elle a « le pouvoir de produire d'importantes applications pratiques aux problèmes de la société »⁴⁷⁶. La première formulation de cette théorie date de 1954 lorsque

⁴⁷⁴ DIJKSTERHUIS Ap, « Automacity and the unconscious », in FISKE Susan, GILBERT Daniel & GARDNER Lindzey, *Handbook of social psychology: volume 1, op. cit.*, p. 244.

⁴⁷⁵ Notre réflexion doit encore une fois s'arrêter ici étant donné que nous ne sommes pas en mesure de développer les études consacrées à l'analyse des stéréotypes et des préjugés correspondant à des attitudes explicites et à des attitudes implicites (ou inconscientes). Chacune de ces attitudes provient de processus cognitifs différents. Pour une synthèse à ce sujet voir DOVIDIO John & GAERTNER Samuel, « Intergroup bias », in FISKE Susan, GILBERT Daniel & GARDNER Lindzey, *Handbook of social psychology: volume 2, op. cit.*, p. 1108-1112.

⁴⁷⁶ HARMON-JONES Eddie & MILLS Judson, « An introduction to cognitive dissonance theory and an overview of current perspectives on the theory », in HARMON-JONES Eddie & MILLS Judson (dir.), *Cognitive dissonance: a pivotal theory in social psychology*, American Psychological Association, Washington D.C., 1999, p. 15. « (...) has the potential to produce significant practical applications to problems of society ».

Leon Festinger publie un article sur les processus de comparaison sociale⁴⁷⁷. Dans cet article, construit sous la forme d'une série d'hypothèses avec ses dérivées et corollaires respectifs, Festinger examine la façon dont l'individu évalue ses propres opinions ou ses aptitudes (*abilities*) en comparaison à celles d'autrui⁴⁷⁸. C'est quand ces opinions ou aptitudes sont en conflit qu'une situation « dissonante » apparaît.

Festinger va consolider cette idée première trois ans plus tard avec la parution de *La théorie de la dissonance cognitive* (1957)⁴⁷⁹ considérée comme l'une des théories les plus importantes en psychologie sociale⁴⁸⁰. Examinons brièvement cette théorie et son évolution, pour ensuite analyser en quoi elle nous permet de mieux comprendre nos deux situations d'exclusion que l'approche de la reconnaissance n'arrive pas à saisir. Il ne s'agit pas d'effectuer une analyse exhaustive de cette théorie, mais de discuter ses principales caractéristiques dans le but de faire des distinctions opérationnelles quant à notre sujet⁴⁸¹.

Le point de départ de la théorie (ou son « unité de base »⁴⁸²) exposée par Festinger est le rapport qui existe entre ce qu'il appelle des « cognitions » (*cognitions*). Ces dernières sont définies comme des éléments de « connaissance, opinion ou croyance »⁴⁸³ qu'un individu a de soi-même, de son comportement et du monde dans lequel il vit. Le rapport établi par Festinger est le suivant : lorsque les relations entre au moins deux de ces cognitions ne concordent pas (*nonfitting relations*)⁴⁸⁴, ces cognitions sont dissonantes. Dans le cas contraire, elles sont consonantes. En d'autres termes, la relation entre les cognitions peut être soit consistante (une cognition A est la suite d'une cognition B), soit inconsistante (l'opposé d'une cognition A est

⁴⁷⁷ FESTINGER Leon, « A theory of social comparison processes », in *Human Relations*, n° 7, 1954, p. 117-140. Article publié dans HOGG Michael, *Social psychology: volume 2, Social interaction, op. cit.*, p. 2-23. Pour une présentation synthétique sur la genèse de la théorie voir VAIDIS David & HALIMI-FALKOWICZ Séverine, « La théorie de la dissonance cognitive : une théorie âgée d'un demi-siècle », in *Revue électronique de Psychologie sociale*, n° 1, 2007, p. 9-18.

⁴⁷⁸ *Ibid.*, p. 2. Il s'agit de l'hypothèse II.

⁴⁷⁹ FESTINGER Leon, *A theory of cognitive dissonance*, Stanford, Stanford University Press, 1957.

⁴⁸⁰ JONES Edward, « Major developments in social psychology during the past five decades », in ARONSON Elliot & GARDNER Lindzey, *Handbook of social psychology*, Random House, New York, 1985, 3^{ème} édition (1^{ère} édition 1935), p. 47-108.

⁴⁸¹ Pour cette raison, tout en considérant principalement l'ouvrage de Festinger, notre présentation s'appuie sur les articles d'Eddie Harmon-Jones et Judson Mills (« An introduction to cognitive dissonance theory and an overview of current perspectives on the theory », in HARMON-JONES Eddie & MILLS Judson (dir.), *op. cit.*) ; de David Vaidis et Séverine Halimi-Falkowicz (« La théorie de la dissonance cognitive : une théorie âgée d'un demi-siècle », *op. cit.*, p. 9-18) ; de Jack Brehm (« A brief history of dissonance theory », in *Social and Personality Psychology Compass*, 1/1, 2007, p. 381-391) ; et de COOPER Joel, (« Cognitive dissonance theory », in HEWSTONE Miles & MANSTEAD Antony (ed.), *op. cit.*, p. 104-109).

⁴⁸² VAIDIS David & HALIMI-FALKOWICZ Séverine, « La théorie de la dissonance cognitive : une théorie âgée d'un demi-siècle », *op. cit.*, p. 12.

⁴⁸³ FESTINGER Leon, *A theory of cognitive dissonance, op. cit.*, p. 3. « (...) knowledge, opinion or belief ».

⁴⁸⁴ *Ibid.*, p. 2.

la suite d'une cognition B). D'après Brehm, l'exemple « le plus évident » (*most obvious*) d'une telle situation est lorsque l'on « vient de choisir un objet A [cognition 1] à la place d'un objet B [cognition 2], mais que l'on est toujours conscient que l'objet B est très attrayant »⁴⁸⁵.

Ce point de départ permet à Festinger de proposer les deux hypothèses centrales de sa théorie⁴⁸⁶. Dans un premier temps, il affirme que l'existence de la dissonance est psychologiquement inconfortable pour l'individu, ce qui va le pousser à l'atténuer (première hypothèse). En ce sens, tout comme les théories de l'attribution, la théorie de Festinger s'inscrit également dans les théories dites « motivationnelles ». Dans un deuxième temps, l'atténuation de la dissonance n'est pas assurée : en effet, lorsque l'individu tente de réduire la dissonance il va « activement éviter des situations et de l'information »⁴⁸⁷ pouvant au contraire l'augmenter (deuxième hypothèse).

Dans ce cadre, la notion de « magnitude de la dissonance »⁴⁸⁸ (*magnitude of dissonance*) est fondamentale, car elle permet à Festinger de déterminer le rapport entre le degré de la dissonance, la difficulté et la nécessité de son atténuation : plus la magnitude de la dissonance est importante, plus son atténuation est laborieuse et nécessaire pour l'individu⁴⁸⁹. Cette importance est liée au nombre de cognitions présentes : le degré de la magnitude n'est pas le même lorsqu'à une cognition A, on associe une seule cognition B ou plusieurs cognitions B, C ou D. Ceci amène Festinger à affirmer qu'« il y a généralement tellement d'éléments cognitifs ayant rapport à un élément donné qu'une certaine dissonance est la règle »⁴⁹⁰. Pour le dire autrement, la magnitude de la dissonance d'une cognition particulière est « directement proportionnelle au nombre d'éléments cognitifs en contradiction avec cette cognition, et inversement proportionnelle au nombre de cognitions consonantes avec cette cognition »⁴⁹¹.

⁴⁸⁵ BREHM Jack, « A brief history of dissonance theory », in *Social and Personality Psychology Compass*, 1/1, 2007, p. 382. « (...) that one has just chosen object A rather than B, but one is still aware that B is very attractive ».

⁴⁸⁶ FESTINGER Leon, *A theory of cognitive dissonance*, Stanford, Stanford University Press, 1957, p. 2.

⁴⁸⁷ *Ibid.*

⁴⁸⁸ *Ibid.*, p. 16.

⁴⁸⁹ Pour Festinger cette nécessité d'atténuer la dissonance est similaire à celle de manger lorsque l'on a faim. *Ibid.*, p. 18.

⁴⁹⁰ *Ibid.*, p. 17. « (...) there are generally so many other cognitive elements relevant to any given element that some dissonance is the usual state of affairs ».

⁴⁹¹ COOPER Joel, « Cognitive dissonance theory », in HEWSTONE Miles & MANSTEAD Antony (ed.), *op. cit.*, p. 105. « (...) directly proportional to the number of cognitive elements discrepant with that cognition and inversely proportional to the number of cognitions consonant with that cognition ».

L'explication des mécanismes dont se sert l'individu pour atténuer la dissonance (première hypothèse) a été si souvent examinée qu'elle diffère parfois d'une source à l'autre⁴⁹². Nos recherches nous permettent de distinguer essentiellement trois mécanismes. Reprenons ces mécanismes en citant l'exemple classique du fumeur évoqué pour la première fois par Festinger⁴⁹³. L'individu qui fume (cognition 1) se trouve en situation de dissonance lorsqu'il est conscient que cela nuit à sa santé (cognition 2). Pour atténuer la dissonance l'individu peut donc :

1. Changer la cognition sur son comportement en changeant ses actions⁴⁹⁴ (par exemple, arrêter de fumer), ce qui consiste pour nous à supprimer⁴⁹⁵ l'une des deux cognitions ;
2. Ajouter de nouvelles cognitions tout en évitant celles qui peuvent intensifier la dissonance⁴⁹⁶ (par exemple, démontrer que certaines études affirment que fumer ne nuit pas à la santé)⁴⁹⁷ ;
3. Altérer⁴⁹⁸ ou réduire⁴⁹⁹ l'importance d'au moins une des cognitions existantes (par exemple, affirmer que de toute façon il ne fume pas beaucoup ou dire que boire de l'alcool est plus dangereux pour la santé). Il existe un quatrième mécanisme qui consiste à rehausser l'importance d'au moins une des deux cognitions⁵⁰⁰ (par exemple, considérer que fumer est très important dans sa vie). Cependant, nous ne prenons pas en considération ce dernier mécanisme qui se confond avec celui qui consiste à ajouter de nouvelles cognitions.

La deuxième hypothèse met en avant l'idée selon laquelle l'atténuation de la dissonance n'est pas assurée : en effet, en fonction de l'importance des cognitions, l'individu

⁴⁹² Cette différence amène parfois à des confusions, voire à des contradictions. Pour donner un exemple, pendant que Miles Hewstone et Antony Manstead (*The Blackwell Encyclopedia of Social Psychology, op. cit.*) identifient trois mécanismes, Robert Feldman (*Social psychology, op. cit.*, p. 327) en identifie quatre. En outre, comme nous le montrons par la suite, il peut arriver qu'en fonction de l'ouvrage, un même mécanisme soit expliqué par deux mots différents, ou, plus incohérent encore, qu'un même exemple explique deux mécanismes différents. Il est donc important de comparer plusieurs sources à la fois afin de prendre une position sur le sujet.

⁴⁹³ FESTINGER Leon, *A theory of cognitive dissonance*, Stanford, Stanford University Press, 1957, p. 2.

⁴⁹⁴ *Ibid.*, p. 6.

⁴⁹⁵ HARMON-JONES Eddie & MILLS Judson, « An introduction », in HARMON-JONES Eddie & MILLS Judson (dir.), *op. cit.*, p. 4.

⁴⁹⁶ FESTINGER Leon, *A theory of cognitive dissonance, op. cit.*, p. 21-23.

⁴⁹⁷ Ici par exemple pour Harmon-Jones et Mills (« An introduction », in HARMON-JONES Eddie & MILLS Judson (dir.), *op. cit.*, p. 4.) cet exemple correspond plutôt au mécanisme de supprimer l'une des cognitions.

⁴⁹⁸ COOPER Joel, « Cognitive dissonance theory », in HEWSTONE Miles & MANSTEAD Antony (ed.), *op. cit.*, p. 105.

⁴⁹⁹ HARMON-JONES Eddie & MILLS Judson, « An introduction », in HARMON-JONES Eddie & MILLS Judson (dir.), *op. cit.*, p. 4.

⁵⁰⁰ Harmon-Jones et Mills précisent que ce mécanisme n'est pas explicité par Festinger, mais qu'il est implicitement mentionné dans sa théorie lorsqu'il affirme que « la magnitude de la dissonance (ou de la consonance) augmente quand l'importance ou la valeur des éléments augmente ». Voir FESTINGER Leon, *A theory of cognitive dissonance, op. cit.*, p. 18 et HARMON-JONES Eddie & MILLS Judson, « An introduction », in HARMON-JONES Eddie & MILLS Judson (dir.), *op. cit.*, p. 4, note de bas de page 1.

tend à y résister⁵⁰¹. Cette résistance est influencée par trois situations qui rendent difficile tout changement : l'atténuation de la dissonance est douloureuse ou inclut une perte considérable pour l'individu (par exemple être obligé de choisir entre deux amis qui ne se supportent pas) ; elle n'est pas du tout possible (par exemple perdre quelque chose) ou elle est paradoxale (par exemple ne pas aimer un restaurant mais y aller car on va y rencontrer des amis⁵⁰²). Ainsi, la résistance, en relation avec l'importance des cognitions, constitue un élément central de la théorie car elle « se prête à une immense variété d'idées sur les conditions testables de la vie humaine comme il a été démontré dans des expériences »⁵⁰³.

Dans l'ensemble, la théorie de la dissonance est encadrée dans une série de paradigmes qui sont toujours d'actualité. Ils sont au nombre de quatre et concernent la façon dont les individus prennent des décisions, les conséquences du fait de proposer une information inconsistante en lien à une croyance préalable, les effets de l'effort de consommation (*effort expenditure*) et ce qui arrive « après que les personnes agissent de façon contradictoire avec leurs croyances et attitudes »⁵⁰⁴. Le premier paradigme, dont les premières expériences sont attribuées à Brehm (1965)⁵⁰⁵, est celui du libre choix selon lequel les décisions tiennent compte de ces aspects négatifs et des aspects positifs de celui qui n'a pas été fait⁵⁰⁶. Ceci provoque une dissonance certaine qui augmente en fonction de la difficulté du choix : plus la décision est difficile, plus elle incitera à trouver des cognitions consonantes pour réduire la dissonance.

Le deuxième paradigme, examiné pour la première fois en 1956 par Festinger *et al.*⁵⁰⁷, est celui de l'infirmité des croyances. Il s'agit de « la façon dont une personne ou une collectivité réagissent lorsque leur croyance est démentie »⁵⁰⁸ par une nouvelle information.

⁵⁰¹ FESTINGER Leon, *A theory of cognitive dissonance*, *op. cit.*, p. 24-28.

⁵⁰² *Ibid.*, p. 26.

⁵⁰³ BREHM Jack, « A brief history of dissonance theory », *op. cit.*, p. 383. « (...) *lent itself to an immense variety of ideas about the testable conditions of human life as demonstrated in experiments* ».

⁵⁰⁴ HARMON-JONES Eddie & MILLS Judson, « An introduction », in HARMON-JONES Eddie & MILLS Judson (dir.), *op. cit.*, p. 5. « (...) *after persons act in ways that are discrepant with their beliefs and attitudes* ».

⁵⁰⁵ BREHM Jack, « Postdecision changes in the desirability of alternatives », in *Journal of abnormal and social psychology*, n° 52, 1965, p. 384-389. Cité par BREHM Jack, « A brief history of dissonance theory », *op. cit.*, p. 383-384.

⁵⁰⁶ HARMON-JONES Eddie & MILLS Judson, « An introduction », in HARMON-JONES Eddie & MILLS Judson (dir.), *op. cit.*, p. 5-6.

⁵⁰⁷ FESTINGER Leon, RIECKEN Hank & SCHACHTER Stanley, *When prophecy fails*, University of Minnesota Press, Minneapolis, 1956. Cité par HARMON-JONES Eddie & MILLS Judson, « An introduction », in HARMON-JONES Eddie & MILLS Judson (dir.), *op. cit.*, p. 7.

⁵⁰⁸ VAIDIS David & HALIMI-FALKOWICZ Séverine, « La théorie de la dissonance cognitive: une théorie âgée d'un demi-siècle », *op. cit.*, p. 15-16.

Ce sont donc des situations où au lieu de renoncer à sa croyance, l'individu cherche plutôt à la justifier a posteriori⁵⁰⁹, tout en essayant de persuader autrui à l'accepter⁵¹⁰. Ceci peut amener à rejeter, à réfuter ou à mal-interpréter l'information⁵¹¹. Le troisième paradigme, testé pour la première fois en 1959 par Aronson et Mills⁵¹², est celui de la justification de l'effort. Il s'agit des situations où l'individu est censé effectuer des activités qui ne lui plaisent pas pour atteindre le but auquel il aspire. La magnitude de la dissonance dépend alors de ce que ressent l'individu pour l'activité en question. En général, lorsque cette dissonance apparaît, le mécanisme conduisant à son atténuation consiste à surestimer le caractère positif du but⁵¹³.

Enfin, le dernier paradigme est celui de la soumission forcée ou « induite »⁵¹⁴. Il s'agit de situations où l'individu est amené à agir en contradiction avec ses croyances ou attitudes. Ici, la dissonance peut être réduite en introduisant des éléments qui justifient la situation⁵¹⁵. C'est par exemple le cas d'un individu invité à défendre une idée qu'il ne partage pas, et qui le fait car il est récompensé ou menacé. Ici, plus le nombre d'éléments qui justifient la situation est important, moins la magnitude de la dissonance est intense. Ce paradigme a été étudié pour la première fois par Festinger et Carlsmith⁵¹⁶ à travers l'expérience des récompenses⁵¹⁷, et plus tard par Aronson et Carlsmith (en utilisant des menaces) sous la forme du paradigme du jouet oublié (*forbidden-toy paradigm*)⁵¹⁸.

⁵⁰⁹ *Ibid.*

⁵¹⁰ HARMON-JONES Eddie & MILLS Judson, « An introduction », in HARMON-JONES Eddie & MILLS Judson (dir.), *op. cit.*, p. 7.

⁵¹¹ *Ibid.*

⁵¹² ARONSON Elliot & MILLS Judson, « The effect of severity of initiation on liking for a group », in *Journal of abnormal and social psychology*, n° 59, 1959, p. 177-181. Cité par HARMON-JONES Eddie & MILLS Judson, « An introduction », in HARMON-JONES Eddie & MILLS Judson (dir.), *op. cit.*, p. 8.

⁵¹³ HARMON-JONES Eddie & MILLS Judson, « An introduction », in HARMON-JONES Eddie & MILLS Judson (dir.), *op. cit.*, p. 7-8.

⁵¹⁴ VAIDIS David & HALIMI-FALKOWICZ Séverine, « La théorie de la dissonance cognitive : une théorie âgée d'un demi-siècle », *op. cit.*, p. 15.

⁵¹⁵ HARMON-JONES Eddie & MILLS Judson, « An introduction », in HARMON-JONES Eddie & MILLS Judson (dir.), *op. cit.*, p. 8.

⁵¹⁶ FESTINGER Leon & CARLSMITH James, « Cognitive consequence of forced compliance », in *Journal of abnormal and social psychology*, n° 58, 1959, p. 203-210. Cité par HARMON-JONES Eddie & MILLS Judson, « An introduction », in HARMON-JONES Eddie & MILLS Judson (dir.), *op. cit.*, p. 8.

⁵¹⁷ Il s'agit d'une des expériences les plus analysées sur le sujet, basée sur l'hypothèse selon laquelle à partir du moment où il y a une récompense pour une activité indésirable, plus cette récompense est réduite, plus l'opinion concernant cette activité va changer favorablement. Après qu'un groupe d'individus réalise des tâches répétitives et ennuyantes, on les a induits à mentir sur l'intérêt de ces tâches (situation dissonante) à d'autres individus. Pour cette explication ils recevaient soit 1 dollar ou 20 dollars : ceux qui ont reçu 1 dollar ont donné une opinion plus favorable de l'activité que ceux qui ont reçu 20 dollars. D'après Festinger, 1 dollar a suffi à atténuer leur dissonance. Ceci dit, ceux qui ont reçu 20 dollars ont eu une cognition consonante plus importante. Voir ALBARRACIN Dolores & VARGAS Patrick, « Attitudes and persuasion: from biology to social responses to

Nous voulons terminer cette présentation sur la théorie de la dissonance cognitive en insistant sur son évolution historique au sein de la psychologie sociale. Son apogée se situe entre les années 60 et 80⁵¹⁹. Pendant cette période, elle est l'objet de multiples controverses et expériences⁵²⁰. Ensuite, au début des années 80 l'importance de la théorie de la dissonance cognitive au sein de la psychologie sociale diminue considérablement. Ce déclin s'explique principalement par l'intérêt croissant de l'étude de processus purement cognitifs, considérés comme plus simples, plus rapides et plus éthiques, par rapport aux études d'ordre motivationnel sur la dissonance,⁵²¹

Ce déclin n'a pas empêché un certain renouveau de la théorie à la fin des années 80 donnant lieu à d'importantes révisions qui ont contribué à son développement postérieur⁵²². Ces révisions visent principalement à expliquer la motivation qui est à la base des effets de la dissonance, et plus précisément « à comprendre et à prédire les effets de l'atténuation de la dissonance »⁵²³. Ceci dit, la grande majorité de ces révisions adhèrent à la théorie originale selon laquelle la contradiction de la situation dissonante « évoque un affect [dans le sens d'un état affectif élémentaire] négatif qui motive des ajustements cognitifs et comportementaux »⁵²⁴. Parmi ces révisions, nous nous intéressons particulièrement à celles de la consistance de soi et de l'affirmation de soi qui suggèrent que la dissonance et son atténuation concernent principalement la stabilité interne de l'individu.

persuasive intent », in FISKE Susan, GILBERT Daniel & GARDNER Lindzey, *Handbook of social psychology: volume 1, op. cit.*, p. 417.

⁵¹⁸ ARONSON Elliot & CARLSMITH James, « Effect of severity of threat on the valuation of forbidden behavior », in *Journal of abnormal and social psychology*, n° 66, 1963, p. 548-588. Cité par HARMON-JONES Eddie & MILLS Judson, « An introduction », in HARMON-JONES Eddie & MILLS Judson (dir.), *op. cit.*, p. 9.

⁵¹⁹ En 1976, 300 articles ou ouvrages sont recensés sur la théorie, incluant non seulement des recherches en Europe, mais aussi en Amérique du Sud et Japon. Voir BREHM Jack, « A brief history of dissonance theory », *op. cit.*, p. 386-387.

⁵²⁰ C'est par exemple le cas de la théorie de l'auto-perception développée en 1967 par Daryl Bem (BEM Daryl, « Self-perception: An alternative interpretation of cognitive dissonance phenomena », in *Psychological Review*, n° 74, 1967, p. 183-200). Selon lui, un individu qui effectue une tâche indésirable et est récompensé, n'atténue pas la dissonance et ne change donc pas d'attitude. Il fait tout simplement une inférence sur la façon dont il doit se comporter. En d'autres mots, les individus ne cherchent pas toujours un degré de consistance face à une situation qui les dérange, mais sont capables de raisonner en toute tranquillité. D'après Brehm, les différentes expériences issues de cette controverse ont finalement favorisé la théorie de Festinger. Voir BREHM Jack, « A brief history of dissonance theory », *op. cit.*, p. 387.

⁵²¹ METIN Irem & METIN Selin, « The advances in the history of cognitive dissonance theory », in *International journal of humanities and social science*, vol. 1, n° 6, 2011, p. 131 et 136.

⁵²² *Ibid.*, p. 135.

⁵²³ BREHM Jack, « A brief history of dissonance theory », *op. cit.*, p. 387. « (...) to understand and predict dissonance reduction effects. ».

⁵²⁴ HARMON-JONES Eddie, « A cognitive dissonance theory perspective on persuasion », in DILLARD James & PFAU Michael (ed.), *The persuasion handbook: Developments in theory and practice*, Erlbaum Associates, Hillsdale, 2002, p. 106. « (...) evoke negative affect and that this negative affect motivates the cognitive and behavioral adjustments ».

D'une part, la révision sur la consistance de soi, attribuée principalement à Elliot Aronson⁵²⁵, met en relief l'idée selon laquelle une situation est dissonante, lorsqu'elle provoque chez l'individu une inconsistance entre le concept de soi et un comportement en opposition à ce concept⁵²⁶. En d'autres termes, la dissonance a lieu lorsque le comportement des individus diffère de ce qu'ils pensent ou disent, c'est-à-dire lorsqu'il est inconsistant avec le concept de soi. Ainsi, l'atténuation de la dissonance, résultat de cette inconsistance psychologique, a comme but la défense de soi en permettant à l'individu de préserver une image positive de soi.

D'autre part, la révision sur l'affirmation de soi, attribuée à Claude Steele⁵²⁷, repose sur le principe selon lequel les individus « se sentent indignes après avoir provoqué une conséquence [qu'ils considèrent] répulsive »⁵²⁸ et vont donc chercher à réaffirmer leur intégrité, voire leur « bonté en tant qu'être humains »⁵²⁹. A la différence du point de vue d'Aronson, la dissonance n'est pas le résultat d'une inconsistance du soi, mais le besoin d'une intégrité de soi. En d'autres termes, d'après Steele, l'origine de la dissonance et ses conséquences proviennent d'« une menace à l'égard du sentiment personnel de la valeur de soi ou de l'intégrité morale de l'individu »⁵³⁰. Ceci implique que l'individu possède déjà une image positive de soi.

Finalement, et malgré quelques recherches récentes⁵³¹, le déclin de la théorie semble aujourd'hui une réalité si nous tenons compte des dernières recherches en psychologie sociale. En effet, un exemple qui illustre bien cet aspect concerne les références infimes (une dizaine d'allusions ponctuelles sur plus de 1400 pages) à cette théorie dans la plus récente édition

⁵²⁵ ARONSON Elliot, « The theory of cognitive dissonance: a current perspective », in BERKOWITZ Leonard (ed.), *Advances in experimental social psychology*, vol. 4, Academic Press, New York, 1969, p. 1-34.

⁵²⁶ HARMON-JONES Eddie & MILLS Judson, « An introduction », in HARMON-JONES Eddie & MILLS Judson (dir.), *op. cit.*, p. 13.

⁵²⁷ STEELE Claude Mason, « The psychology of self-affirmation: sustaining the integrity of the self », in BERKOWITZ Leonard (ed.), *Advances in Experimental Social Psychology*, vol. 21, Erlbaum Associates, Hillsdale, 1988, p. 221-302.

⁵²⁸ COOPER Joel, « Cognitive dissonance theory », in HEWSTONE Miles & MANSTEAD Antony (ed.), *op. cit.*, p. 108. « (...) *feel unworthy after having brought an aversive consequence* (...) ».

⁵²⁹ *Ibid.*, « (...) *goodness as human beings* (...) ».

⁵³⁰ BREHM Jack, « A brief history of dissonance theory », *op. cit.*, p. 387. « (...) *a threat to one's sense of self-worth or moral integrity* ».

⁵³¹ Il s'agit principalement des travaux d'Eddie Harmon-Jones. Voir par exemple son article « Decisions, action, and neuroscience: A contemporary perspective on cognitive dissonance », in GONZALEZ Marti, TAVRIS Carlos & ARONSON Jason (ed.), *The scientist and the humanist: A festschrift in honor of Elliot Aronson*, Psychology Press New York, p. 109-131.

(2010) du *Handbook of social psychology*⁵³² regroupant les principaux spécialistes de la discipline. En ce sens, la théorie de la dissonance cognitive semble avoir été supplantée par d'autres domaines dans la discipline. Néanmoins, malgré cette relégation, les réflexions dont cette théorie est l'objet servent notre analyse des deux situations d'exclusion qu'une approche en termes de reconnaissance d'après Honneth ne permet pas d'éclaircir. Notre réflexion ne peut pas être comprise comme celle du psychologue social pour qui certaines théories sont déjà désuètes. Comme nous l'avons indiqué dans l'introduction générale de ce travail, notre intention est celle du chercheur en politiques sociales visant à proposer des alternatives d'analyse pour une meilleure compréhension du processus d'exclusion⁵³³. Pour cette compréhension, la théorie de la dissonance cognitive a à nos yeux son mot à dire.

b. Apport potentiel de la théorie de la dissonance cognitive pour une étude de l'exclusion en termes de non-reconnaissance : situations d'estime de soi et de « non-intentionnalité »

Avant d'examiner l'apport potentiel de la théorie de la dissonance cognitive dans notre travail, il est important de rappeler encore une fois que notre analyse de l'exclusion en termes de non-reconnaissance s'intègre de façon générale dans les deux premières étapes de l'approche de Honneth, à savoir la façon dont les blessures morales affectent l'identité des individus, et la façon dont cette affectation va conduire à une lutte pour la reconnaissance⁵³⁴.

Dans la première situation, mettant en relief la façon dont les individus « victimes »⁵³⁵ d'exclusion en termes de non-reconnaissance réussissent à protéger l'estime de soi, et ne se sentent par conséquent ni affectés par cette exclusion ni motivés pour la combattre, la théorie de la dissonance cognitive offre des alternatives d'analyse potentielles non négligeables. Nous trouvons ces alternatives particulièrement dans la révision de la théorie proposée par Aronson sur la perception de soi⁵³⁶, révision perçue comme « un modèle sur la manière d'associer une

⁵³² FISKE Susan, GILBERT Daniel & GARDNER Lindzey, *Handbook of social psychology: volumes 1 et 2*, op. cit.

⁵³³ Voir dans l'introduction générale de ce travail la sous-partie intitulée : « L'intérêt d'examiner le processus d'exclusion social par l'approche de la reconnaissance ».

⁵³⁴ Voir les trois étapes récapitulatives de l'approche de Honneth à la fin du chapitre 2 de ce travail.

⁵³⁵ JODELET Denise, « Les processus psychosociaux de l'exclusion », in PAUGAM Serge, *L'exclusion : l'état des savoirs*, op. cit., p. 66.

⁵³⁶ Voir ARONSON Elliot, « Dissonance, hypocrisy, and the self concept » et STONE Jeff « What exactly have I done? The role of self-attribute accessibility in dissonance », in HARMON-JONES Eddie & MILLS Judson (dir.), *Cognitive dissonance: a pivotal theory in social psychology*, op. cit., chapitres 5 et 8, p. 103-126 et p. 175-200 respectivement.

science rigoureuse et des sujets socialement significatifs »⁵³⁷. Une des caractéristiques principales de cette révision est qu'elle met en lumière la façon dont « les variables liées au soi, comme l'estime de soi, sont impliquées dans les processus de dissonance »⁵³⁸. Cette association permet ainsi de dire que l'atténuation de la dissonance peut être examinée comme une stratégie visant à protéger l'estime de soi.

En effet, il est probable que suite à une situation d'exclusion, les individus qui en sont « victimes » éprouvent un besoin de préserver leur estime de soi pour faire face à une situation dissonante. En ce sens, l'atténuation d'une certaine tension provoquée par autrui peut être comprise comme « un travail de rétablissement de la consonance appelé rationalisation »⁵³⁹. Si nous reprenons notre illustration du dilemme du feu rouge, il est probable qu'afin de réduire la tension provoquée par la réaction des automobilistes à leur égard, et qui peut supposer un certain déséquilibre cognitif (par exemple proposer de nettoyer le pare-brise sans être regardé), les individus qui nettoient les pare-brise des voitures réagissent par déni ou indifférence (« il ne m'a pas remarqué ») ou par des excuses (« de toute façon il allait dire non »).

Dans la même optique, ce besoin d'atténuation d'une situation dissonante, en association directe avec l'estime de soi, amène les individus « victimes » d'exclusion à trouver un certain confort cognitif. Ce confort peut influencer leurs réactions aux situations de tension, au point de les atténuer. En d'autres termes, la théorie de la dissonance cognitive a le pouvoir d'expliquer que certaines situations d'exclusion en termes de non-reconnaissance n'aboutissent pas à une lutte de la part de ceux qui en sont victimes. En effet, la quête d'un équilibre cognitif, peut amener les individus à suivre les trois stratégies d'atténuation de la dissonance, en particulier celles qui consistent à altérer (ou réduire), et à ajouter des cognitions. En ce sens, cette réflexion est liée à une psychologie de sens commun associée à l'idée selon laquelle les individus ont tendance à « éviter les conflits ».

Par ailleurs, la théorie de la dissonance cognitive peut aussi offrir des éléments d'analyse de la deuxième situation qui, nous le rappelons, met en relief le rôle joué par les

⁵³⁷ BREHM Jack, « A brief history of dissonance theory », *op. cit.*, p. 386. « (...) a model of how to combine good science and socially significant topics ».

⁵³⁸ HARMON-JONES Eddie & MILLS Judson, « An introduction », in HARMON-JONES Eddie & MILLS Judson (dir.), *op. cit.*, p. 14. « (...) variables related to the self, such as self-esteem, are involved in dissonance processes ».

⁵³⁹ SALES-WUILLEMIN Edith, *La catégorisation et les stéréotypes en psychologie sociale*, Dunod, Paris, 2006, p. 78.

agents potentiels d'exclusion en termes de non-reconnaissance dans les actes de « non-intentionnalité ». En ce sens, même si ce travail ne nous permet pas d'étendre notre réflexion dans le domaine de la psychologie morale, nous pouvons malgré tout proposer des éléments d'analyse, à caractère hypothétique, favorisant la compréhension de ce rôle.

Un premier élément consiste à affirmer que la théorie de la dissonance cognitive peut expliquer qu'à la base, le comportement d'exclusion d'un individu envers un autre individu répond principalement à un besoin d'atténuer une dissonance et non à une volonté d'exclure. En se trouvant en situation de dissonance, l'individu va chercher à se protéger, voire à s'adapter à la situation à la source de son inconfort. Ainsi, l'atténuation à l'origine de cette protection permet de penser que dans certains cas l'exclusion donne lieu à des cas de « non-intentionnalité » pouvant être difficilement associés à la dimension morale de la reconnaissance.

En ce sens, il semblerait que l'exclusion peut être une conséquence négative d'une situation d'atténuation de la dissonance et non le résultat d'une attitude de non-reconnaissance. Si nous reprenons l'exemple du dilemme du feu rouge, les automobilistes vont se protéger des dissonances éventuelles provoquées par la situation d'une offre dont ils n'ont pas nécessairement besoin et/ou qu'ils ne veulent simplement pas accepter. Cette protection peut être à l'origine d'une certaine indifférence : une des réactions courantes est de ne pas prêter attention à la demande dans une sorte d'invisibilisation de l'autre. Lorsque le laveur se rapproche de la voiture et fait sa demande (situation dissonante), l'automobiliste agit comme s'il n'était pas là. Mais peut-on affirmer que cette « invisibilisation » a le même caractère que celle que nous avons strictement identifiée à l'approche de Honneth ?

Nous faisons ici face à une question cruciale dans la mesure où le degré de « non-intentionnalité » de cet acte est difficile à mesurer. Parmi les études sur la théorie de la dissonance cognitive, seule la révision proposée par Steele, selon laquelle l'atténuation de la dissonance résulte d'un désir d'affirmation de soi lorsque l'intégrité morale de l'individu est affectée, peut éventuellement établir un pont entre dissonance et non-reconnaissance et donner des éléments de réponse à cette question. Dans la mesure où l'individu éprouve une certaine gêne liée à son intégrité morale, le caractère supposé « non-intentionnel » que nous attribuons à l'atténuation de la dissonance devient plutôt intentionnel et est donc lié à une

sorte d'acte de lésion envers autrui. Cette dernière idée n'a qu'une valeur hypothétique et reste néanmoins difficile à développer dans le contexte de notre travail.

De façon générale, et dans le cadre de nos deux situations d'exclusion que l'approche de Honneth ne permet pas d'élucider, la théorie de la dissonance cognitive est déjà intéressante lorsque l'on imagine que certaines situations potentielles d'exclusion, comme celle du dilemme du feu rouge, constituent des situations à l'origine de contradictions qui suscitent des états affectifs élémentaires négatifs nécessitant des ajustements cognitifs et comportementaux⁵⁴⁰. La seule identification sur un terrain d'exclusion de ces ajustements – c'est-à-dire des mécanismes dont se sert l'individu pour atténuer la dissonance – est enrichissante dans le cadre d'une analyse de l'exclusion en termes de non-reconnaissance. Elle permet de mieux comprendre à la fois la façon dont l'individu protège son estime de soi et la difficulté d'associer exclusion en termes de non-reconnaissance et cas de « non-intentionnalité » sans tenir compte du rôle joué par les agents potentiels d'exclusion.

Dans cette troisième section, nous avons examiné les possibilités d'ajouter à l'étude de l'exclusion en termes de non-reconnaissance une lecture psychosociale. Il s'agit d'une lecture à « dosage modéré » puisqu'elle repose sur deux situations précises que l'approche de Honneth ne permet pas d'analyser. La première situation met en relief la manière dont les individus victimes d'exclusion protègent l'estime de soi. La deuxième situation examine la difficulté d'associer l'exclusion sociale en termes de non-reconnaissance à des actes de « non-intentionnalité » sans tenir compte du rôle joué par les agents potentiels d'exclusion.

Pour rendre compte de ces deux situations, nous avons proposé deux stratégies psychosociales associées à deux grands ensembles théoriques, à savoir celui des théories de l'attribution et celui de la théorie de la dissonance cognitive. Dans chacun des deux ensembles, nous avons identifié les mécanismes qui nous permettraient de compléter l'analyse de l'exclusion en termes de non-reconnaissance par une lecture psychosociale complémentaire. Ceci dit, nous devons être vigilant car cette identification est avant tout d'ordre théorique, et il se peut que nombre de concepts utilisés ci-dessus ne soient pas exploitables, voire cohérents sur le terrain. A nos yeux, cette précision est fondamentale pour bien saisir le développement rigoureux et approfondi de cette troisième section.

⁵⁴⁰ HARMON-JONES Eddie, « A cognitive dissonance theory perspective on persuasion », *op. cit.*, p. 106.

* * *

De toute évidence, ce troisième chapitre est la plaque tournante de notre thèse. La réflexion approfondie que nous avons menée nous a permis dans un premier temps d'établir le lien entre le processus d'exclusion sociale et le concept de reconnaissance d'après Honneth. Nous avons examiné ce lien en explicitant d'abord la façon dont Honneth conçoit la « morale » de la reconnaissance, pour ensuite étudier cette morale en relation à l'exclusion.

C'est ainsi que nous pouvons répondre à la première des trois questions formulées dans l'introduction de ce chapitre (de quoi parlons-nous exactement quand nous faisons allusion à un « contenu moral » dans la dimension symbolique de l'exclusion associé aux dénis de reconnaissance ?). En partant du principe selon lequel les attitudes de non-reconnaissance constituent le noyau du processus d'exclusion, le contenu moral de l'exclusion en termes de reconnaissance représente le réseau des attitudes contraires à celles qui visent à « protéger des créatures humaines contre des blessures qui trouvent leur origine dans la relation à soi »⁵⁴¹. En d'autres termes, l'exclusion s'oppose aux attitudes « que nous sommes obligés d'avoir les uns envers les autres pour réunir, ensemble, les conditions de notre intégrité personnelle »⁵⁴².

Dans un deuxième temps, ce chapitre nous a conduit à analyser les possibilités d'étudier ce lien sur le terrain, et plus précisément à étudier l'exclusion en termes de non-reconnaissance. Pour mener à bien cette étude nous avons relevé un double défi. D'une part, il faut se placer dans une perspective où la reconnaissance doit être examinée à partir de son « caractère opératoire » (ce qui implique de réfléchir à son potentiel heuristique sur le terrain). Ce « caractère opératoire » nous renvoie principalement à l'étude des reconnaissances « assignée » (la reconnaissance « par et dans les institutions »⁵⁴³) et « éprouvée » (la reconnaissance à partir des expériences d'exclusion encadrées dans le social), tout en considérant un aspect précis de la reconnaissance « conditionnée » (l'intérêt d'interpréter les témoignages des individus en termes de reconnaissance)⁵⁴⁴.

⁵⁴¹ HONNETH Axel, « Reconnaissance », in CANTO-SPERBER Monique, *op. cit.*, p. 1275.

⁵⁴² *Ibid.*

⁵⁴³ PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, « La reconnaissance, un concept de philosophie politique à l'épreuve des sciences sociales », in PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, *op. cit.*, p. 32.

⁵⁴⁴ Nous le rappelons, il s'agit d'interpréter le récit des acteurs sur le terrain en se posant la question « qu'est-ce qu'il veut dire » (« il » ou « elle » désignant la personne) au lieu de se demander « qu'est-ce que ça veut dire ? ». Pour Murard, la première question expose le chercheur comme un « autrui généralisé », la deuxième

D'autre part, il faut considérer les obstacles éventuels propres à l'approche de Honneth pouvant « entraver » le passage de la théorie à la pratique. Ainsi, nous pouvons répondre à la deuxième question mentionnée dans l'introduction de ce chapitre (que peut-on critiquer dans l'approche de Honneth ?) en rappelant que les trois principaux obstacles que nous avons repérés concernent les liens conceptuels entre les processus d'exclusion et de reconnaissance, la difficulté de toujours associer la non-reconnaissance à une injustice, et le caractère « psychologisant » que l'on attribue à la démarche de Honneth.

Enfin, et pour répondre à la troisième question, (comment envisageons-nous d'aborder l'approche de Honneth pour développer son potentiel heuristique pour une analyse de l'exclusion sociale ?), nous nous sommes servi des trois obstacles mentionnés ci-dessus pour suggérer une proposition ambitieuse à partir de laquelle une étude performante de l'exclusion en termes de non-reconnaissance exige une lecture psychosociale. Il s'agit d'une lecture complémentaire qui a le pouvoir d'éclairer, comme nous venons de l'examiner dans la dernière section de ce chapitre, certains aspects de l'exclusion que l'approche de Honneth ne permet pas d'élucider.

Nous pouvons présenter l'essentiel de ce chapitre en résumant en cinq affirmations, que nous proposons d'énumérer pour des raisons de clarté, l'ensemble et la logique de nos démonstrations les plus importantes :

1. Si les attitudes de non-reconnaissance constituent le noyau du processus d'exclusion, l'étude de l'exclusion en termes de non-reconnaissance demande d'être examinée.
2. Or, en considérant que l'exclusion se vit sur le terrain, cette étude doit avoir une visée empirique.
3. Cette visée exige une approximation du concept honnethien de reconnaissance en termes « opératoires ». L'objectif est donc de se focaliser sur l'approche de Honneth pour une analyse de situations concrètes d'exclusion en tenant compte des institutions et des expériences des individus⁵⁴⁵.

comme quelqu'un qui cherche à « se dédouaner de toute atteinte aux normes ou à la morale ». Voir MURARD Numa, « La reconnaissance négative dans l'expérience sociale de la vulnérabilité : la seconde liberté », in PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, *op. cit.*, p. 182, 185 et 186 et partie II A 1 de ce chapitre.

⁵⁴⁵ Nous rappelons que cet aspect est considéré par Renault comme l'un des plus importants dans l'approche de Honneth.

4. Cette focalisation passe par une étude des principales critiques faites à l'approche de Honneth révélant de potentiels obstacles empiriques.
5. Ces obstacles empiriques se traduisent principalement par des situations d'exclusion précises que l'approche de Honneth ne permet pas d'élucider, d'où l'ajout d'une lecture psychosociale complémentaire.

C'est en suivant cette logique que nous proposons d'étudier l'exclusion en termes de reconnaissance sur le terrain. Cependant, avant de continuer, il est important de clarifier la place qu'il faut attribuer à la partie empirique dans notre travail : à la différence des travaux où le terrain est la base de la recherche, ici il constitue, comme le dit Honneth, « une illustration empirique » (*empirical illustration*)⁵⁴⁶ de notre réflexion théorique. Nous ne recherchons ni une démonstration statistique ou quantitative ni une vérification de notre réflexion théorique sur le terrain. Il s'agit plutôt de donner un aperçu des possibilités et des limites qui peuvent apparaître lorsque l'on tente d'examiner l'exclusion sociale en termes de non-reconnaissance. Ainsi, notre démarche ne doit pas être conçue comme une simple présentation hypothético-déductive du processus d'exclusion et de l'approche de Honneth où l'objectif principal reste la quête de « certitudes ».

En effet, bien que le terrain soit abordé à partir de référents théoriques précis, ces derniers ne prétendent pas diriger, mais plutôt orienter la démarche empirique selon trois lignes directrices que nous retrouverons dans la suite de ce travail :

1. Examiner à quel point, comme le suggère Honneth, le langage théorique de la reconnaissance est utilisé pré-théoriquement par les individus se trouvant sur un terrain d'exclusion⁵⁴⁷.
2. Offrir une analyse de l'exclusion à partir « des instruments théoriques [de l'approche de Honneth] permettant de développer une analytique des interactions sociales »⁵⁴⁸.
3. Inclure une lecture psychosociale pour expliquer deux situations d'exclusion que cette analyse ne permet pas d'élucider.

⁵⁴⁶ Voir Annexes, Entretiens, Entretien 1 avec Axel Honneth, question 5.

⁵⁴⁷ Voir Annexes, Entretiens, Entretien 1 avec Axel Honneth, question 7 et l'introduction générale de ce travail.

⁵⁴⁸ RENAULT Emmanuel, « Le discours du respect », in CAILLE Alain, *op. cit.*, p. 176.

Pour suivre ces trois lignes directrices nous devons dans un quatrième chapitre présenter le cadre dans lequel nous avons décidé d'analyser l'exclusion en termes de non-reconnaissance et les principaux aspects de l'enquête que nous avons conduite pour cette analyse. Cependant, avant de commencer cette présentation, expliquons en guise de transition l'importance d'avoir choisi pour la réflexion empirique de notre thèse une étude de cas.

Transition – Etude empirique de l'exclusion sociale en termes de non-reconnaissance en privilégiant l'étude de cas

La réflexion théorique que nous venons d'effectuer ambitionnant une étude empirique de l'exclusion sociale en termes de non-reconnaissance serait vaine si nous n'en proposons pas une illustration concrète. Cette illustration est la suite logique de l'analyse effectuée dans le chapitre précédent. Pour mener à bien cette illustration nous avons choisi de procéder à une étude de cas. Avant d'entrer dans les détails, c'est-à-dire dans la présentation du cas même, cette transition a pour objectif de justifier les raisons d'un tel choix. Il s'agit d'une justification que nous considérons fondamentale dans la mesure où elle délimite avec plus de précision notre ambition de donner un aperçu empirique à l'ensemble de notre réflexion théorique.

Le choix de l'étude de cas pour notre analyse de l'exclusion en termes de non-reconnaissance répond à trois aspects. Le premier aspect concerne sa perméabilité méthodologique qui offre la possibilité de « saisir les caractéristiques complexes des phénomènes sociaux »¹. Le deuxième aspect, basé sur le paradigme constructiviste, met en relief la façon dont une telle étude « reconnaît l'importance de la subjectivité humaine, sans rejeter entièrement des notions d'objectivité »². Le troisième aspect, rend compte de la capacité de l'étude de cas à produire une construction théorique à travers l'examen des « articulations entre concepts et enquêtes empiriques »³.

Notre cas a été choisi afin de faciliter une meilleure interprétation des situations d'exclusion en termes de non-reconnaissance de façon exploratoire en considérant que « plus la recherche est exploratoire, plus le nombre de cas nécessaires est réduit »⁴. En suivant ce

¹ YIN Robert K., *Case study research: design and methods*, SAGE, Thousand Oaks, 1994, p. 14.

² CRABTREE Benjamin & MILLER William (ed.), *Doing Qualitative Research*, SAGE, London, 1999, p. 10. « (...) recognizes the importance of the subjective human creation of meaning, but doesn't reject outright some notion of objectivity ». Cité par BAXTER Pamela & JACK Susan, « Qualitative case study methodology: study design and implementation for novice researchers », in *The Qualitative Report*, vol. 13, n° 4, décembre 2008, p. 545.

³ BOUMAZA Magali & CAMPANA Aurélie, « Enquêter en milieu « difficile » : introduction », in *Revue Française de Science Politique*, vol. 57, n° 1, février 2007, p. 22.

⁴ FILLOL Charlotte, « Des choix méthodologiques à la production de connaissances opérationnelles : propositions et illustration », 2007, p. 3. Consulté le 10/04/2009 sur le site www.crepa.dauphine.fr/documents/Co/doc_q5pbzt.pdf.

but, l'étude de cas nous permet de suivre l'idée selon laquelle « parfois il faut simplement bien ouvrir les yeux et regarder attentivement les cas individuels – pas dans l'espérance de démontrer quoi que ce soit, mais dans l'espérance d'apprendre quelque chose »⁵. Il s'agit donc de dégager et de découvrir les éléments qui permettent de mieux analyser sur le terrain l'exclusion sociale en termes de non-reconnaissance.

De façon plus précise, notre étude de cas est principalement conçue selon cinq aspects fondamentaux qui constituent ce que Bent Flyvbjerg a appelé les « incompréhensions » des études de cas⁶. La première incompréhension consiste à affirmer que la connaissance théorique générale est plus importante que la connaissance pratique concrète. D'après Flyvbjerg, ceci est contestable dans la mesure où « la science sociale n'a pas réussi à produire une théorie générale et indépendante d'un contexte »⁷, mais plutôt une connaissance concrète propre à un contexte déterminé. Cette connaissance est possible grâce à l'étude de cas qui n'est pas simplement « une méthode de produire des anecdotes »⁸, mais la voie vers une meilleure compréhension des situations de la vie réelle (*real-life situations*)⁹.

Un deuxième aspect considère que l'étude de cas n'est pas faite pour rendre compte de généralités. Bien que notre objectif principal ne soit pas de faire de l'analyse de notre terrain une expérience « générale », nous l'abordons sans l'idée paradigmatique qu'il est restreint à l'univers qu'il décrit. Pour Flyvbjerg, cet aspect dépend des caractéristiques du cas et de la façon de la manière dont il a été choisi. Dans notre travail, l'exclusion aussi bien que la reconnaissance sont des processus qui faciliteraient la tendance à trouver des généralités alliées à la conscience des particularités du cas en question. Par ailleurs, comme nous allons le voir, le cas a été choisi dans un contexte favorisant l'identification potentielle de rapports d'exclusion sociale pas exclusivement représentatifs du cas étudié. Ainsi, d'après Flyvbjerg, « généraliser » n'est qu'une des caractéristiques de la connaissance, et par conséquent le fait de ne pas atteindre ce stade là ne signifierait pas nécessairement que la recherche est vide de

⁵ EYSENCK Hans, « Introduction », in EYSENCK Hans, (Ed.), *Case studies in behaviour therapy*, Routledge, London, 1976, p. 1-15. « *sometimes we simply have to keep our eyes open and look carefully at individual cases – not in the hope of proving anything, but rather in the hope of learning something!* ». Cité par FLYVBJERG Bent, « Five misunderstandings about case study research », in *Qualitative Inquiry*, vol. 12, n° 2, avril 2006, p. 224.

Consulté le 01/07/2009 sur le site <http://flyvbjerg.plan.aau.dk/Publications2006/0604FIVEMISPUBL2006.pdf>.

⁶ FLYVBJERG Bent, « Five misunderstandings about case study research », *op. cit.*, p. 219-245.

⁷ *Ibid.*, p. 223. « *Social science has not succeeded in producing general, context-independent theory* ».

⁸ *Ibid.*, p. 224. « *A method of producing anecdotes* ».

⁹ *Ibid.*, p. 223.

sens. Nous partageons l'idée selon laquelle le fait de « généraliser » a été surévalué en tant que source de développement scientifique, tandis que l'exemple a été sous-estimé¹⁰.

Le troisième aspect qui caractérise notre étude de cas concerne son orientation. Celle-ci peut être examinée à deux niveaux¹¹. Le premier niveau est celui des cas choisis de façon aléatoire avec comme objectif la recherche de généralités. Il s'agit par exemple d'une population choisie au hasard ou par strates en tant qu'échantillon représentatif (ou significatif) de ce qui est général. Le deuxième niveau est celui des cas choisis de façon orientée et caractérisés par leur grand contenu d'information. Ce sont par exemple, d'après Flyvbjerg, les cas extrêmes qui rendent compte de situations inusuelles tel le panoptique de Foucault, les cas critiques qui cherchent à vérifier la validité d'une hypothèse (si dans l'entreprise A régie par des hauts standards de qualité, il y a problèmes de qualité, alors toutes les entreprises avec des standards inférieurs à A ont des problèmes de qualité) ou les cas paradigmatiques qui visent à identifier des caractéristiques plus générales des sociétés en question.

Sur ce point, Pamela Baxter et Susan Jack¹² présentent une typologie des différentes études de cas en se basant sur les travaux de Robert Yin et Robert Starke¹³. Les auteurs distinguent quatre types d'études de cas d'après Yin : le cas explicatif (qui vise à expliquer les causes d'un phénomène), le cas exploratoire (qui vise à clarifier un phénomène), le cas descriptif (qui vise à décrire un phénomène) et le cas multiple (qui vise à analyser et comparer des phénomènes dans des contextes différents). D'après Starke, il existe aussi le cas intrinsèque (le cas a un intérêt en lui-même), le cas instrumental (le cas a un rôle secondaire et sert à faciliter la compréhension d'un phénomène particulier) et le cas collectif (similaire au cas multiple de Yin).

D'après cette typologie, notre étude peut être considérée à la fois comme un cas de type exploratoire et instrumental dans la mesure où nous le considérons comme un possible point de référence des situations empiriques pour rendre compte d'une étude de l'exclusion en termes de non-reconnaissance. En ce sens, bien qu'il s'agisse d'un cas unique limité dans un

¹⁰ *Ibid.*, p. 228.

¹¹ *Ibid.*, p. 230.

¹² BAXTER Pamela & JACK Susan, « Qualitative case study methodology: study design and implementation for novice researchers », *op. cit.*, p. 547-549.

¹³ YIN Robert K., *Case study research: design and methods*, *op. cit.* et STARKE Robert, *The art of case study research*, SAGE, Thousand Oaks, 1995. D'après Baxter et Jack, il s'agit des deux travaux les plus importants sur la méthodologie de l'étude de cas. Voir BAXTER Pamela & JACK Susan, *op. cit.*, p. 544-545.

contexte déterminé, il joue un rôle fondamental en tant que support pour illustrer notre réflexion théorique.

Le quatrième aspect à considérer est l'incompréhension de la démarche d'étude de cas dans le seul but de vérifier une hypothèse de départ et de confirmer les notions préconçues par le chercheur « rendant l'étude douteuse de valeur scientifique »¹⁴. Flyvbjerg s'oppose à cette idée en expliquant comment certains chercheurs ont mis en valeur l'intérêt de l'étude de cas qui consiste à examiner de près la réalité, ce qui a à plusieurs reprises mis en question leurs hypothèses (ou référents) de départ¹⁵. Nous le répétons, bien que le cas étudié soit abordé à partir de référents théoriques, l'intérêt n'est surtout pas de penser qu'il se limite à ces référents.

Enfin, le dernier aspect concerne le caractère narratif de l'étude de cas qui est parfois difficile à condenser. Pour Flyvbjerg cette difficulté est plutôt un avantage qui démontre la richesse de l'étude de cas examinée¹⁶. Ainsi, c'est dans les détails que l'étude de cas s'avère intéressante car elle favorise un de ses objectifs principaux : permettre que le cas soit examiné à partir de plusieurs perspectives et pas uniquement à partir d'une théorie préétablie. Ceci fait de l'étude de cas « un résultat en lui-même »¹⁷. Nous partageons la position de Flyvbjerg sur ce dernier point, notamment en ce qui concerne l'importance d'examiner un cas sans présomptions théoriques. La base théorique de notre travail n'a donc pas comme but de déstabiliser la liberté des résultats de notre étude de cas. Comme nous le verrons par la suite, la seule considération à accepter est qu'il s'agit d'un contexte où l'exclusion est devenue un fait observable.

Nous avons privilégié l'enquête de terrain comme moyen d'examiner notre étude de cas tout en essayant de ne pas restreindre notre recherche à des « structures objectives (...) où les actions seraient rapportées à des positions et à des trajectoires dans un espace social » où à des « représentations subjectives qui [informent] sur le vécu des acteurs, pour insister sur leur intégration dans une conscience collective (...) les mettre au crédit d'une culture (...) en

¹⁴ FLYVBJERG Bent, « Five misunderstandings about case study research », *op. cit.*, p. 234. « (...) so that the study therefore becomes of doubtful of scientific value ».

¹⁵ *Ibid.*, p. 235.

¹⁶ *Ibid.*, p. 237.

¹⁷ *Ibid.*, p. 238. « The case story is itself the result ».

déplorer l'aliénation ou en vanter l'autonomie »¹⁸. L'objectif a été d'analyser une situation d'exclusion précise à partir des différences et des ressemblances afin de « restituer des contextes d'expérience et d'activité, dans leur dimension typique et contingente »¹⁹, c'est-à-dire en considérant nos hypothèses non pas comme explicatives, mais comme référents d'analyse.

Présentons donc dans un quatrième chapitre notre étude de cas, le contexte qui la circonscrit et la façon dont nous avons décidé de l'examiner. C'est à travers cette présentation que nous entamons l'illustration empirique de l'ensemble de notre réflexion théorique.

¹⁸ CEFAI Daniel, « Une perspective pragmatiste sur l'enquête de terrain », in PAILLE Pierre (dir.), *op. cit.*, p. 57.

¹⁹ *Ibid.*

Chapitre 4 – Exclusion sociale et non-reconnaissance : une étude de cas (présentation et stratégie d'analyse)

En partant de l'observation selon laquelle l'exclusion sociale est un processus qui a lieu sur un terrain concret et avec des acteurs particuliers, son lien avec le concept de reconnaissance est autant théorique que pratique. Ce chapitre a comme objectif de présenter la façon dont ce lien peut être examiné d'un point de vue empirique dans le but d'étudier l'exclusion en termes de non-reconnaissance, grâce à une étude de cas instrumentale et exploratoire. Il s'agit d'examiner à la lumière de l'approche de Honneth les rapports d'exclusion et d'inclusion entre deux populations différentes, symbole du rapport exclus/inclus, en analysant le résultat de quarante entretiens semi-directifs menés à Bogotá en Colombie, pendant les périodes de juillet 2007, août 2008 et mars 2009.

Pour cette présentation, nous avons pris en compte deux caractéristiques fondamentales issues de notre réflexion théorique : d'une part, la caractéristique dialogique déterminant à la fois l'exclusion¹ et la reconnaissance². Cette caractéristique met en relief l'analyse des rapports d'exclusion en réfléchissant en termes de non-reconnaissance, c'est-à-dire en termes de dénis de reconnaissance, et plus précisément en termes de mépris et de réification « fictive »³ selon les différentes formes de chacune de ces modalités d'après l'approche de Honneth⁴. D'autre part, la lecture psychosociale nous permet d'approfondir l'aspect relationnel et intersubjectif, et par ailleurs, de compléter la dimension morale qui sous-tend les études sur la reconnaissance.

Il est important de préciser que bien que nous ayons considéré ces caractéristiques et qu'elles aient influencé la réalisation des entretiens et leur interprétation, nous avons tenu compte principalement de leur potentiel heuristique en considérant le « caractère opératoire »

¹ Voir chapitre 1 II A 1 de ce travail.

² Voir chapitre 2 II A 1 de ce travail.

³ Ici, il est important de rappeler la définition que nous avons donnée de ce type de réification en tant qu'« expression concrète de la réification originale, [qui, reposant] donc sur le même contenu, vise à examiner une situation de non-reconnaissance au-delà des implications normatives ». Voir chapitre 3 III A 2 de ce travail.

⁴ Voir chapitre 2 III B 1 et 2, et chapitre 3 III A 2 de ce travail.

de la reconnaissance. C'est-à-dire que nous avons analysé ces dénis de reconnaissance en les soumettant à une analyse conduite sur une situation concrète d'exclusion sociale⁵.

Quelle est l'origine de notre étude de cas et comment se construit-elle ? De quels aspects devons-nous tenir compte pour son analyse ? Comment a été menée l'enquête de terrain afférente à cette étude de cas pour examiner l'exclusion en termes de non-reconnaissance ?

Pour répondre à ces questions, nous examinons dans une première section (I) le contexte dans lequel le travail de terrain a été effectué tout comme la présentation du cas en question. Nous allons aborder les caractéristiques particulières de notre étude de cas réalisée en Colombie, ainsi que son caractère général permettant d'avoir une vision d'ensemble du processus d'exclusion. Une deuxième section (II) évoque les difficultés que nous avons rencontrées pour effectuer le travail de terrain ainsi que les hypothèses principales sur lesquelles repose notre enquête à partir de deux objectifs exploratoires bien définis et d'une grille de questions spécifique. Enfin, dans une troisième section (III) nous présentons en deux temps la méthodologie utilisée pour examiner le contenu des entretiens : d'une part, en expliquant le contenu de la grille d'entretiens, et d'autre part, en présentant les deux types d'analyses utilisés, à savoir thématique et énonciative.

Cette grille, créée et utilisée pour la première fois en juin/juillet 2007 dans une première série d'entretiens, a fait l'objet en mai 2008 d'un remaniement concernant des aspects méthodologiques manquants. Cela explique d'ailleurs les éventuelles différences entre les premiers entretiens et ceux d'août 2008 et de février 2009. Dans l'ensemble, ce quatrième chapitre nous permet donc de compléter la deuxième partie de notre travail avant de passer dans une dernière partie à la présentation des résultats et à leur analyse.

⁵ Ici nous reprenons en partie l'affirmation de PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain dans « La reconnaissance, un concept de philosophie politique à l'épreuve des sciences sociales », in PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, *op. cit.*, p. 27. Nous citons cette affirmation dans le chapitre 3 II A 1 de ce travail.

I. Une étude de cas en Colombie : présentation générale

A. Exclusion sociale en Colombie et à Bogotá

1. Le contexte colombien aujourd'hui

Avant de présenter notre étude de cas, il est important d'avoir un aperçu du contexte général dans lequel s'inscrit cette étude. Cela revient à évoquer brièvement le contexte colombien aujourd'hui dans le cadre du conflit interne qui affecte le pays, et la façon dont il nous permet d'introduire notre réflexion sur le processus d'exclusion sociale en Colombie⁶ et plus précisément à Bogotá. Il s'agit encore d'un conflit qui affecte surtout la stabilité d'un ordre démocratique et dont la principale victime est la société civile⁷.

Depuis une soixantaine d'années, la Colombie est un pays partiellement en guerre. Les luttes entre factions politiques pendant la période dite de *La Violencia* entre 1946 et 1965 sont les sources du conflit actuel. Une vingtaine d'années de stabilité (1965-1985) n'ont pas été suffisantes pour empêcher que la lutte armée recommence⁸. Cette fois-ci on a assisté à une guerre civile qui semble appelée à durer, bien qu'au cours des cinq dernières années le gouvernement ait repris le contrôle de certaines régions jusqu'alors abandonnées à leur sort⁹. L'histoire contemporaine du conflit a comme date charnière l'année 2002. Avant cette date, les forces qui s'opposent de façon évidente sont au nombre de trois : les guérillas, les paramilitaires et l'armée.

Première force, les guérillas issues des premiers mouvements révolutionnaires des années 60 en Amérique Latine¹⁰ et qui ont géré une grande partie du trafic de drogues comme s'il s'agissait d'une entreprise¹¹. Les deux entités principales, les FARC (*Fuerzas Armadas*

⁶ Pour un approfondissement sur le cas colombien voir CAMACHO Alvaro, « Democracia, exclusión social y lo público », in VALENCIA Alberto (dir.), *Exclusión social y construcción de lo público en Colombia, op. cit.*, p. 51-70.

⁷ Pour une première approche sur ce thème voir BONAMUSA Margarita, SEGURA Renata & VILLAR Rodrigo, « El fortalecimiento de la sociedad civil y lo público en Colombia », in *Colombia Internacional*, avril-juin 1996, p. 26-33.

⁸ PECAUT Daniel, *Crónica de dos décadas de política colombiana*, Siglo XXI Editores, Bogotá, 1988, p. 407-438.

⁹ Il s'agit notamment des régions dans le sud du pays et plus particulièrement des régions rurales.

¹⁰ Pour une analyse sur cette période voir HENDERSON James, *Cuando Colombia se desangró*, El Ancora, Medellín, 1984.

¹¹ Pour un aperçu synthétique sur le sujet voir le documentaire de BILLON Ives, « Cincuenta años de monte », 1999 (disponible sur *YouTube*).

Revolucionarias de Colombia)¹² et le ELN (*Ejército de Liberación Nacional*)¹³, abandonnent leur idéologie pour en venir à contrôler ce qui avant appartenait aux trafiquants (ou « cartels » de la drogue) tout au long des années 90¹⁴. Lorsque ces derniers ont été décimés, les guérillas se sont emparées des laboratoires de production de substances illégales pour défendre leur entreprise à tout prix¹⁵. Bien que les coups de grâce des trois dernières années contre les FARC (c'est-à-dire la mort des trois plus grands commandants) soient le signe d'un affaiblissement évident, aujourd'hui, environ cinq mille individus, éparpillés notamment dans le sud du pays, maintiennent encore un conflit impliquant des sommes d'argent considérables.

Les paramilitaires, apparus à la fin des années 80 dans les campagnes pour contrer les actions violentes des guérillas, représentent la deuxième force. Ils se constituent apparemment¹⁶ sans l'autorité de l'État et ils réussissent progressivement à se faire une place dans la guerre. Ces quinze mille individus se sont eux aussi laissés tenter par la drogue, ce qui a accru les rivalités avec les guérillas. Cependant, depuis 2002, la première loi de *Justicia y Paz* (Justice et paix) amnistie les plus grands groupes paramilitaires, sans pour autant empêcher le resurgissement, voire le maintien, de nouveaux groupuscules moins nombreux en effectifs, mais toujours importants en termes délictuels¹⁷.

Enfin, dernière force en présence, l'État qui avec son autorité légitime tente en vain de combattre ce qui semble rester des guérillas (notamment des FARC) et des nouveaux groupes paramilitaires. Aujourd'hui, l'État a encore du mal à devenir l'unique représentant d'une unité nationale dans tout le territoire¹⁸. De cette manière, la correspondance entre la légalité

¹² Forces Armées Révolutionnaires de Colombie.

¹³ Armée de Libération Nationale.

¹⁴ Pour un approfondissement sur ce sujet voir DUNCAN Gustavo, *Narcotráfico en Colombia: economía y violencia*, Fundación Seguridad y Democracia, Bogotá, 2005 et DELCAS Marie, « Narcotrafic : la longue guerre de la Coca », in *Le Monde – El País : 1973-2003, L'autre Amérique, de la chute d'Allende au sacre de Lula*, Revue Latino de A à Z, supplément du vendredi 12 septembre 2003, p. XV.

¹⁵ Les exportations de drogue en Colombie représentaient à la fin des années 90 10% du PIB. Voir SARMIENTO Libardo, « El desplome colombiano », in *Equidad y política social en Colombia I: Seminario pobreza y política social en Colombia*, CINEP, Bogotá, 1998, p. 88.

¹⁶ En principe le lien entre l'Etat et la naissance des groupes paramilitaires semble évident, mais n'a jamais été totalement reconnu par le premier. Pour une vision partielle de ce lien voir le documentaire dirigé par CAMPOS Yezid, « El baile Rojo », 2003 (disponible sur *YouTube*). Pour une étude approfondie sur l'origine de ces groupes voir DUNCAN Gustavo, *Los señores de la guerra*, Planeta, Bogotá, 2006.

¹⁷ Ces nouveaux groupes sont aujourd'hui connus sous le nom de Bandes criminelles émergentes ou BACRIM (*Bandas criminales emergentes*) et occupent principalement le département de Córdoba dans le sud du pays. Pour une étude comparative entre ces groupes, les anciens paramilitaires et les guérillas voir SAAB Bilal & TAYLOR Alexandra, « Criminality and armed groups : a comparative study of FARC and paramilitary groups in Colombia », in *Studies in conflict & terrorism*, Routledge, London, vol. 32, n° 6, 2009, p. 455-475.

¹⁸ Pour une étude générale sur le pouvoir politique en Colombie voir GUILLEN Fernando, *El poder político en Colombia*, Planeta, Bogotá, 1996.

(ensemble des lois édictées par l'État prétendant assurer la sécurité physique des citoyens) et la légitimité (habitus collectif producteur de valeurs donnant sens et donc susceptible de reconnaître le bien fondé de ces lois) reste « anémique »¹⁹. Malgré les principes d'une « sécurité démocratique » (*seguridad democrática*) à la limite de la légalité²⁰ prônée par l'ancien président Alvaro Uribe, et le renouveau politique et institutionnel mené par le président actuel Juan Manuel Santos²¹, l'État n'est toujours pas présent dans certaines régions du territoire, de plus là où son autorité existe, l'État n'est pas toujours reconnu, voire il a peu de crédibilité²².

Les conséquences systémiques de la guerre sont lourdes²³. Depuis 2004, en même temps que les îlots de pauvreté s'accroissent, le fossé inégalitaire entre les individus se creuse et les opportunités se réduisent²⁴. Le bilan dans le temps est difficile à accepter : la population semble lentement s'être habituée à la situation imposée par le conflit. Il y a quelques années encore on parlait d'une « culture de la mort »²⁵, comme d'une « culture de la violence »²⁶ encadrée, comme l'affirme Castells en citant la cas colombien, dans une « culture criminelle » où « le criminel prêt à tout et couronné par le succès est devenu un modèle pour une jeunesse qui ne voit guère le moyen de sortir de sa pauvreté »²⁷. A cela s'ajoutent des réalités socio-

¹⁹ Cette correspondance est une difficulté historique et politique de la construction étatique dans les pays en voie de développement. Voir ADDI Lahouari, *Sociologie et anthropologie chez Pierre Bourdieu*, La Découverte, Paris, 2002, p. 171.

²⁰ Aujourd'hui les multiples dénonciations de cas de corruption et des liens entre politiques et paramilitaires issus du double mandat d'Uribe en sont l'exemple le plus marquant. Voir à ce sujet l'ensemble des articles de la journaliste colombienne María Jimena Duzan et en particulier son article intitulé « El paramilitarismo no se ha acabado », in *El Tiempo*, section *Editorial – opinión*, Bogotá, 17 février 2008.

²¹ Il s'agit notamment de la récente loi pour les victimes du conflit (loi 1448 du 10 juin 2011) qui non seulement reconnaît officiellement le conflit, mais aussi a pour but la réparation intégrale des victimes dans le cadre d'une justice « transitionnelle » (article 1 de la loi). La totalité de la loi est disponible sur le site http://www.bibliotecajuridica.com.co/LEY_1448_DE_2011.pdf (consultée le 18/08/2011).

²² Un des exemples récents les plus marquants est celui des *Falsos positivos* : il s'agit de civils assassinés par l'armée sous prétexte qu'ils faisaient partie des FARC. Ces individus ont été retrouvés morts en tenue de guérilleros sans n'avoir jamais fait partie du groupe. Voir *boletín especial CODHES (Consultoría para los derechos humanos y el desplazamiento – Organización de consulting pour les droits de l'homme et le déplacement)*, « Las cifras no cuadran », 12 novembre 2008. Consulté le 25/02/2010 sur le site http://www.codhes.org/index.php?option=com_content&task=view&id=384

²³ Pour un approfondissement général à ce sujet voir COLLIER Paul, « Causas económicas de las guerras civiles y sus implicaciones para el diseño de políticas », in *El Malpensante*, n° 30, 1^{er} mai – 15 juin, Bogotá, 2001, p. 28-53.

²⁴ Journal *El Tiempo*, « Un país desigual », section *Editorial – opinión*, Bogotá, 16 juin 2004.

²⁵ PARANAGUA Pablo, « Guérilla : les divers avatars de la lutte armée », in *Le Monde – El País : 1973-2003, L'autre Amérique, de la chute d'Allende au sacre de Lula*, op. cit., p. IX.

²⁶ VALENCIA Alberto, « La violencia y la memoria colectiva », in VALENCIA Alberto (dir.), *Exclusión social y construcción de lo público en Colombia*, op. cit., p. 418.

²⁷ CASTELLS Manuel, *Fin de millénaire, Tome 3 : L'ère de l'information*, Fayard, Paris, 1999, p. 232-233. Le roman d'Arturo Alape, *Sangre Ajena* (Editorial Planeta, Bogotá, 2000) rend compte de cette culture.

économiques d'inégale valeur : un taux d'inflation de 3,17% (année 2010)²⁸, un taux de chômage de 10,9% (juin 2011)²⁹, une croissance économique de 4,3% (2010)³⁰ et un salaire minimum insuffisant pour permettre à une famille d'assurer tous ses besoins primaires³¹.

Les campagnes et leurs habitants sont les victimes physiques directes de la violence. Les individus en viennent encore à acheter leur survie et leur protection à l'entité la plus forte dans leur territoire. La tranquillité peut parfois être négociée à des prix élevés qui restent insuffisants : celui qui paye les guérillas devient ennemi des paramilitaires et vice-versa. D'autre part, celui qui ne paye pas ou ne prend pas parti ne peut que très exceptionnellement rester sur place³². Dans ce contexte conflictuel, le tissu social se fragilise, la violence devient la cause structurelle des fissures à l'intérieur de la société, et l'individualisme se développe sous l'égide d'attitudes d'indifférence qui mènent parfois à une « culture urbaine de l'intolérance »³³. Il n'est pas surprenant que la Colombie fût considérée comme le pays présentant le plus haut niveau de méfiance entre individus et de manque de solidarité en Amérique Latine³⁴. Il semble exister par conséquent cette tendance générale à négliger que « la réalité de la vie quotidienne se présente comme un monde que je partage avec les autres »³⁵.

La situation dans les campagnes touche rapidement le cadre urbain. Les habitants abandonnent leurs terres et arrivent en ville avec l'espoir de trouver une opportunité si bien que le pays occupe aujourd'hui le premier rang mondial en termes de déplacements internes forcés avec un chiffre oscillant entre 3,5 et 5 millions de personnes (mai 2011)³⁶. Ainsi, les

²⁸ Il s'agit du chiffre officiel présenté par le Département Administratif National de Statistique – DANE (*Departamento Administrativo Nacional de Estadística*). Consulté le 30/08/2011 sur le site http://www.dane.gov.co/daneweb_V09/index.php?option=com_content&view=article&id=103&Itemid=76.

²⁹ *Ibid.* Consulté le 30/08/2011 sur le site http://www.dane.gov.co/daneweb_V09/index.php?option=com_content&view=article&id=121&Itemid=67.

³⁰ *Journal Portafolio*, « Economía colombiana creció 4,3% en 2010 », Bogotá, 24 mars 2011. Consulté le 30/08/2011 sur le site <http://www.portafolio.co/economia/economia-colombiana-crecio-43-el-2010>.

³¹ Le salaire minimum en Colombie pour l'année 2011 est de 535 600 pesos, soit l'équivalent de 206 Euros.

³² A nos yeux, une des meilleures illustrations pour comprendre l'amplitude de ce phénomène est le film colombien *Los colores de la montaña* (2011) sous la direction de Carlos César Arbeláez.

³³ GONZALEZ Camilo, « Los recicladores en Santafé de Bogotá. Proceso salud enfermedad. Una propuesta de seguridad social », in *Memorias del IV Congreso Nacional de Reciclaje* (13-15 mars 1996, Bogotá), Tercer Mundo Editores, Bogotá, 1997, p. 145.

³⁴ SARMIENTO Libardo, « El desplome colombiano », in *Equidad y política social en Colombia 1: Seminario pobreza y política social en Colombia*, CINEP, Bogotá, 1998, p. 85.

³⁵ BERGER Peter & LUCKMANN Thomas, *La construction sociale de la réalité*, op. cit., p. 36.

³⁶ Pour une première approche sur le cas colombien voir SEGURA Nora, « Los desplazados en Colombia : violencia y exclusión », in VALENCIA Alberto (dir.), *Exclusión social y construcción de lo público en Colombia*, op. cit., p. 199-220. Pour une étude détaillée voir FORERO Edgar, « El desplazamiento interno forzado en Colombia », op. cit., p. 1-22. Consulté pour la dernière fois le 08/08/2011 sur le site

viles, qui ont toujours été plus ou moins extérieures au conflit, souffrent de ses effets pervers. Les familles déplacées s'installent dans les rues et s'ajoutent à toute une population marginale que la guerre touche indirectement depuis une soixantaine d'années.

L'économie informelle se répand dans les villes et l'espace public est touché par toute une série de phénomènes sociaux comme celui du glanage, c'est-à-dire la récupération de déchets réutilisables trouvés chaque jour dans les ordures ménagères, et de la mendicité, parfois en lien avec des situations de criminalité. Les populations les plus affectées se confondent dans la ville et forment un ensemble hétérogène d'individus qui « luttent » littéralement pour leur survie. Ces individus finissent par vivre dans des conditions d'exclusion qui oscillent tant dans leur dimension matérielle que symbolique. En Colombie, l'exemple le plus représentatif est sans doute celui de Bogotá.

2. Bogotá : ville d'« accueil » de la population déplacée et scénario d'une population « exclue »

Plus de 15% de la population du pays, soit huit millions d'habitants, réside à Bogotá³⁷. Cette métropole encore en construction est divisée en dix-neuf localités, chacune composée de différents quartiers, mais sa division est surtout une division virtuelle en trois zones : le sud, le centre et le nord. Le sud est la partie la moins favorisée de la ville ; y habitent quatre millions et demi de personnes. Le centre est principalement la zone des affaires, des ministères et des banques ; six cent mille personnes y habitent. Le nord est la partie « favorisée », ce qu'il faut absolument relativiser car si au sud les conditions de vie sont difficiles, il y a aussi des quartiers défavorisés au nord. Un peu moins de trois millions de personnes habitent au nord, dont seulement autour d'un million possèdent des conditions sociales et économiques régulières (principalement un travail stable).

Au début des années 80, conséquence des effets pervers du conflit, Bogotá est devenue à la fois synonyme d'une ville individualiste et anonyme, et terre d'accueil des populations en situation d'exclusion, symbole d'une véritable crise urbaine. A partir de cette période, les différences sociales et économiques au sein de la population s'accroissent considérablement.

http://www.ideaspaz.org/eventos/download/edgar_forero.pdf.

³⁷ Il y a aujourd'hui 46 millions de Colombiens.

L'arrivée des premiers déplacés, s'ajoutant à d'autres formes de marginalité, provoque un bouleversement social important³⁸.

Ces premières arrivées ont lieu dans un contexte de lutte entre les cartels de la drogue et l'État à la fin des années 80. Il s'agit d'une période de « terreur » où les cartels, pour répondre aux politiques étatiques d'extradition font exploser dans les principales villes du pays des « voitures-bombes » à l'encontre de la population civile³⁹. Cette période de violence urbaine, qui se termine symboliquement avec l'assassinat en 1992 de Pablo Escobar, principal chef du cartel de la drogue en Colombie, laisse un pays sans repères où la population est prise par la peur⁴⁰. Dans ce contexte, Bogotá est donc un des territoires les plus fragiles du conflit colombien.

La situation évolue au milieu des années 90. En effet, pour faire face à cette crise urbaine, une série d'efforts a lieu avec quelque succès. Le double mandat du maire Antanas Mockus (1995-1997 et 2001-2003) et le mandat du maire Enrique Peñalosa (1998-2001) réussissent à restaurer un sentiment d'appartenance à la ville de la part de ses citoyens. Ce sentiment de « faire partie » de la ville était perdu ainsi que le respect d'une série de normes depuis longtemps transgressée. Ce sentiment est possible d'être décodé grâce à des actions concrètes : par exemple, jusqu'à l'arrivée de Mockus en 1996, aucun automobiliste à Bogotá ne respectait les passages piétons. Pour changer ce comportement, la mairie a introduit une initiative dite de « culture citoyenne » (*cultura ciudadana*) où à travers des politiques pédagogiques répandues dans toute la ville, les citoyens de Bogotá réapprennent les principes de base du « vivre ensemble ». Entre 1996 et 2002, la ville passe de la « terreur » au « renouveau ».

Malheureusement, ce « renouveau » n'arrive pas à perdurer. Les conditions de vie à Bogotá sont d'une fragilité extrême : les résultats obtenus par les politiques de la fin des années 90 commencent à disparaître après 2003 en dépit de politiques urbaines plus sociales, mais quelque peu désordonnées, comme le prouve le mandat de Luis Eduardo Garzón (2004-2007). La situation se dégrade considérablement après 2007 avec la politique bureaucratique,

³⁸ Pour avoir une idée plus claire sur l'arrivée de ces populations voir le film colombien *La primera noche* (2003) dirigé par Luis Alberto Restrepo.

³⁹ Le documentaire « The two Escobars » (2010) dirigé par ZIMBALIST Jeff et ZIMBALIST Michael montre bien l'intensité de cette « terreur ».

⁴⁰ Ici il est important de rappeler qu'après la quasi-disparition des cartels, les guérillas et les paramilitaires se sont emparés du commerce de la drogue dans le pays.

voire ouvertement corrompue du maire Samuel Moreno (2008-2011) suspendu de son poste sous l'accusation de « graves négligences dans l'exécution des contrats publics »⁴¹. Cet anéantissement des politiques de changement s'explique aussi par les malaises issus de la guerre, par un fort désordre urbain et une densité sociale élevée⁴².

La situation s'explique aussi par un problème structurel d'éducation, de tolérance et de respect. Pour le chercheur colombien Guillermo Hoyos, il s'agit ainsi d'un manque d'éthique, c'est-à-dire d'un manque d'articulation entre les contenus sociaux et matériels correspondant à ce que signifie vivre en société⁴³. Ainsi, le nord, le centre et le sud de la ville restent aujourd'hui des espaces géographiques imaginaires d'exclusion, et l'espace public, au lieu d'appartenir à tous, n'appartient à personne⁴⁴. Il y a un long chemin à parcourir avant que la ville ne devienne un lieu de communication et d'intégration sociale. C'est dans ce contexte que nous devons considérer l'exclusion à travers cet ensemble hétérogène de populations qui en est victime. Ainsi, et comme nous l'avons évoqué en introduction, le cas de Bogotá devient intéressant dans la mesure où c'est la ville qui accueille le plus grand nombre de déplacés au sein du pays se trouvant, nous le rappelons, au premier rang mondial pour ce phénomène. Ces déplacés se confondent avec diverses populations allant des glaneurs⁴⁵ aux mendiants, en passant par des chanteurs (dans les bus), des jongleurs (aux feux), et des « vendeurs ambulants » entre autres.

Ainsi, nous pourrions dire que ces individus sont « mis à l'écart » de par leur condition selon des dimensions matérielle et symbolique de l'exclusion et suivant le dualisme entre

⁴¹ « Avec la suspension du maire de Bogotá, la gauche discréditée en Colombie », in *Le Monde*, Paris, 6 mai 2011. Consulté le 28/08/2011 sur le site http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2011/05/06/avec-la-suspension-du-maire-de-Bogotá-la-gauche-discreditee-en-colombie_1517773_3222.html.

⁴² Journal *El Tiempo*, « Hacia el caos urbano », section *Editorial – opinión*, Bogotá, 6 juillet 2004.

⁴³ HOYOS Guillermo, « Ética para ciudadanos », in PEREZ Edmundo, VIVIESCAS Fernando & TORRES Carlos, *La ciudad: hábitat de diversidad y complejidad*, Universidad Nacional de Colombia, Bogotá, 2000, p. 92.

⁴⁴ Ce manque d'éthique et d'éducation dont parle Hoyos est à nos yeux le problème central de la société colombienne et plus spécifiquement des habitants de Bogotá. Un exemple concret concerne le comportement des automobilistes : le non-respect des règles fait croire très rapidement à chacun que son droit est toujours prioritaire, tout en oubliant l'existence d'une loi générale au service de tous. Ce phénomène est souvent évoqué de façon explicite par des journalistes et écrivains. Voir par exemple les articles de Daniel Samper Ospina dans la revue *Semana* et les très fortes critiques de la société colombienne de l'écrivain colombien Fernando Vallejo (voir par exemple son livre *La virgen de los sicarios*, Alfaguara, Madrid, 1994).

⁴⁵ Nous utilisons le terme de « glaneur » pour identifier les individus qui font du recyclage dans la rue. Nous rappelons que le mot provient du documentaire *Les glaneurs et la glaneuse* (1999) d'Agnès Varda. Voir Annexes, Photographies, Photographie 1 : Glaneur à Bogotá.

ceux qui sont « dehors » et ceux qui sont « à l'intérieur »⁴⁶. Par exemple, pour une population comme celle des glaneurs dits d'« office »⁴⁷, c'est-à-dire tous ceux qui ont toujours glané, le contact avec les ordures, ainsi que leur transhumance urbaine et quotidienne, semblent les exclure des conditions de « normalité » définies symboliquement par la société⁴⁸. Ainsi, ils viennent grossir ce tissu social déchiré entre passé et présent et incarnent une partie de la population exclue du lien social. Il en est de même pour les familles déplacées par la violence qui, après avoir vécu une première situation d'exclusion, arrivent à Bogotá en courant le risque d'en vivre une deuxième lorsque leur seul moyen de subsistance oscille entre le glanage (glaneurs dits d'« occasion »), le travail informel et précaire et la mendicité.

De façon générale, le glanage, tout comme le travail informel, sont des activités fondamentales pour ces populations ainsi que d'autres, parfois illégales, qui permettent leur survie. Nos différentes expériences sur le terrain⁴⁹ nous permettent d'effectuer une topographie générale des conditions de vie de ces populations. Nous pouvons affirmer que la dimension matérielle de l'exclusion chez ces populations se manifeste par un revenu qui n'est pas suffisant pour satisfaire leurs besoins élémentaires. Certains n'arrivent pas à payer un loyer et sont obligés de passer la nuit dans les rues. Ils sont exposés aux intempéries et parcourent parfois de grandes distances dans une journée afin de trouver des moyens de subsistance grâce à des activités économiques de type informel comme la vente de produits aux feux de signalisation ou le lavage de pare-brise.

Leurs relations sociales sont instables : ils ne partagent que très peu de temps avec d'autres individus et parfois dans un contexte de méfiance partagée. Leurs relations familiales sont fragiles, bien que quelques-uns gardent encore le contact avec leurs parents. Certains ont une famille, d'autres n'en ont pas. Leurs conditions de vie sont difficiles. Le contact permanent avec la rue ainsi que l'absence d'abri affectent leur santé. La plupart n'a pas accès à un service médical et ceux qui y ont accès ne l'utilisent quasiment pas. Une faible partie des

⁴⁶ DECHAMPS Ivan, « Quelques réflexions critiques à propos du couple intégration-exclusion », in *Les Transparences de la Démocratie*, in *Contradictions* n°73, Bruxelles, 1994. Cité par VARGAS Alejo, « Las reformas sociales y las posibilidades de negociación del conflicto interno armado », in *Equidad y política social en Colombia I: Seminario pobreza y política social en Colombia*, CINEP, Bogotá, 1998, p. 58.

⁴⁷ Pour un approfondissement à ce sujet voir l'entretien du journaliste Darío ARIZMENDI avec un glaneur dans ARIZMENDI Darío, « Entrevista a Silvio Ruiz », in ARIZMENDI Darío, *Cara a cara*, Nuevo Siglo, Bogotá, 1995, p. 221-229.

⁴⁸ XIBERRAS Martine, *Les théories de l'exclusion*, op. cit., p. 25.

⁴⁹ Ces expériences proviennent à la fois d'un contexte académique (DEA et thèse) et personnel.

enfants va à l'école tandis que les autres suivent leurs parents⁵⁰ ou sont abandonnés à leur sort⁵¹. Certains ont suivi des études primaires, d'autres des études secondaires, par contre il y a encore des analphabètes⁵². En ce sens, l'absence de scolarisation chez cette population est une forme d'exclusion qui les caractérise.

La rue possède sa propre dynamique. Certains individus, notamment la population masculine, s'en remettent facilement à la drogue et à l'alcool pour échapper à la réalité : les individus font des pauses pendant le travail autour de quelques verres et parfois la drogue permet à certains de supporter les longues journées, le poids des matériaux chez ceux qui glanent, voire à compenser l'absence de nourriture⁵³. La conséquence de cette double dépendance est la décomposition de la structure familiale au sein de cette population pouvant conduire à une situation d'exclusion. En outre, une population hétérogène suppose des passés divergents et souvent des cas de criminalité antérieurs qui pèsent sur le présent. C'est dans le but d'améliorer les conditions de vie de ces individus qu'à la fin des années 90 a lieu un remaniement institutionnel local et national au sein des politiques sociales.

3. Politiques sociales en Colombie et à Bogotá : caractéristiques principales et normativité

Dans un premier temps, nous allons examiner les principaux aspects des politiques sociales en Colombie entre les années 2002 et 2006, périodes où se situe notre étude cas, pour ensuite analyser les caractéristiques principales des politiques sociales de lutte contre l'exclusion à Bogotá.

⁵⁰ Pour une réflexion d'ensemble sur la relation entre exclusion sociale et éducation des enfants qui travaillent voir GUERRA Igone & KAGOSHIMA Mariko, « Consideraciones sobre la educación para los niños trabajadores », in PIECK Enrique (dir.), *Los jóvenes y el trabajo : la educación frente a la exclusión social*, UNICEF, México, 2001, p. 201-217.

⁵¹ Pour une description du drame de certains de ces enfants Voir ARIAS Jairo, *El gamín: su albergue social y su familia*, Fondo de las Naciones Unidas para infancia (UNICEF), Bogotá, 1978; JARAMILLO Jaime, *Los hijos de la oscuridad*, Editorial Norma, Bogotá, 1999 et VALVERDE Luis, « La sociedad y los niños de la calle », in *Revista de Ciencias Sociales*, n° 59, mars, San José, 1993, p. 9-17.

⁵² Ceci reste pourtant à nuancer en sachant que le taux d'alphabétisation des adultes en Colombie est d'après l'UNICEF de 93%. Consulté le 25/08/2011 sur le site http://www.unicef.org/spanish/infobycountry/colombia_statistics.html.

⁵³ THOMPSON James *et al.*, « Los indigentes: aspectos psicológicos de su rehabilitación », in *Revista Iberoamericana de Psicología*, vol. 25, n° 1, Bogotá, 1993, p. 366.

L'aspect central des politiques sociales colombiennes est son interaction étroite avec une politique d'ordre économique⁵⁴. Dans un document officiel, daté de 2008, l'ancienne directrice du Département National du Plan (DNP – *Departamento Nacional de Planeación*), organisme responsable de la mise en place des politiques sociales au niveau national⁵⁵, retrace les étapes de cette politique depuis 2002, qui tente encore de régler les vicissitudes de 1999 lorsque le pays s'engouffre dans « une de ses plus grandes crises économiques »⁵⁶. Il s'agit d'une crise caractérisée principalement par une diminution de 4,2% du PIB, et par une pauvreté « modérée » et « extrême »⁵⁷ qui touche respectivement 58% et 25% de la population totale du pays⁵⁸.

Pour contrer cette crise, l'État se fixe comme objectif d'instaurer des politiques sociales visant « non seulement une croissance économique accélérée, mais aussi une distribution plus égalitaire de ses bénéfices [afin que] tous les Colombiens aient accès à une éducation de qualité, à une sécurité sociale égalitaire et solidaire, au marché du travail (...) et à des mécanismes de promotion sociale effectifs »⁵⁹. Pour mener à bien cet objectif, se met en place entre 2002 et 2006, sous le premier mandat d'Uribe, le Plan National de Développement « Vers un État communautaire » (« *Hacia un Estado comunitario* ») défini selon sept « outils d'équité » (*herramientas de equidad*)⁶⁰ : une révolution éducative ; l'amélioration du système de sécurité sociale⁶¹, des conditions de vie des habitants des campagnes et de la qualité de vie urbaine; le développement d'une économie solidaire, des services publics et des micro, petites et moyennes entreprises.

⁵⁴ GONZALEZ Jorge, « Política social e indicadores sociales en Colombia: una evaluación », in *Investigación y desarrollo*, vol. 8, n° 3, décembre 2000, p. 244-257.

⁵⁵ Le DNP est un organisme administratif appartenant au pouvoir exécutif qui dépend directement de la présidence. En tant qu'organisme administratif, il est considéré comme une entité technique chargée de diriger, coordonner et promouvoir la vision stratégique du pays en ce qui concerne le social, l'économique et l'environnement. Ainsi, le DNP conduit et assigne l'investissement public permettant d'évaluer et de réaliser les principales politiques publiques colombiennes.

⁵⁶ RENTERIA Carolina, « Avance y retos de la política social en Colombia », Departamento Nacional de Planeación (DNP), février 2008, p. 3. « (...) una de sus mayores crisis económicas ».

⁵⁷ Il s'agit des critères établis par la Banque Mondiale. Les pauvretés « modérée » et « extrême » correspondent à un revenu inférieur à 2 dollars et à 1,25 dollar par jour respectivement. Consultés le 28/08/2011 sur les sites <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SI.POV.GAP2> et <http://donnees.banquemondiale.org/actualites/taux-pauvrete>.

⁵⁸ RENTERIA Carolina, « Avance y retos de la política social en Colombia », *op. cit.*, p. 3.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 3. « (...) no sólo a un crecimiento económico acelerado, sino también a una distribución más equitativa de sus beneficios [afin de] que todos los colombianos tengan acceso a educación de calidad, a una seguridad social equitativa y solidaria, al mercado laboral (...) y a mecanismos de promoción social efectivos ».

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ Ici, il s'agit plus précisément de la mise en place du Système de Protection Sociale (SPS – *Sistema de Protección Social*) (loi 789 de 2002).

Cet ambitieux projet génère une progression économique et sociale régulière⁶² dans un contexte de confiance dans les investissements suite aux politiques de « sécurité démocratique » (*seguridad democrática*) mises en place par le gouvernement. Cependant, à la fin de l'année 2006, cette progression se voit entachée par des affaires de corruption et par l'arrivée de structures paramilitaires dans les institutions. Les premières dénonciations de cette arrivée sont décrites par *El Tiempo*, premier journal national, comme la « pointe de l'iceberg »⁶³. En même temps que les politiques sociales contre l'exclusion sont remises en question⁶⁴, l'« iceberg » ne cesse d'émerger tout au long du deuxième mandat d'Uribe (2006-2010) au point de se trouver encore aujourd'hui au centre de la politique nationale.

De façon plus précise et en ce qui concerne notre étude de cas, le projet d'amélioration de la qualité de vie urbaine devient un véritable échec de même que celui concernant l'amélioration des conditions de vie des habitants des zones rurales. En effet, le Plan d'Ordre Territorial ou POT (*Plan de Ordenamiento Territorial*), stratégie centrale du projet urbain établi dans le cadre de la loi de développement urbain de 1997⁶⁵, est entravé par les difficultés de l'Etat à faire face aux déplacements internes provoqués par le conflit. C'est-à-dire que dans l'impossibilité de créer des stratégies *ex ante* visant à prévenir ces déplacements, le cadre urbain va se voir affecté par l'arrivée de ces populations.

La décision de la Cour Constitutionnelle colombienne (sentence T-025 de 2004) à ce sujet⁶⁶, oblige les politiques sociales nationales à mettre en place des stratégies *ex post* visant à protéger cette population. Cependant, malgré les principes de ces stratégies concernant

⁶² Par exemple, le taux de pauvreté « extrême » est passé de 25% en 1999 à 16% en 2006 (voir le site de la Banque Mondiale <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SI.POV.GAP2>). Par ailleurs, le taux de pauvreté « modérée » est passé de 58% en 1999 à 45,1% en 2006 (voir RENTERIA Carolina, « Avance y retos de la política social en Colombia », *op. cit.*, p. 5). Le taux de chômage est passé de 13,9% en 2002 à 10,8% en 2006 (Consulté le 25/08/2011 sur le site du Département Administratif National de Statistique – DANE http://www.dane.gov.co/files/investigaciones/empleo/ech/totalNacional/Anual/IML_TnalCabeRu_Promedioanua_1_01_06.xls), et le PIB est passé de 2,20% en 2002 à 6,83% en 2006 (voir LOPEZ Cecilia, « ¿Tenemos la política social que el país necesita? », Document présenté au Sénat colombien en 2008, p. 1-25. Disponible sur le site http://www.semana.com/documentos/Doc-1767_2008106.pdf).

⁶³ Journal *El Tiempo*, « Bienes mal tenidos », section *Editorial – opinión*, Bogotá, 12 novembre 2006.

⁶⁴ En 2008, la politique sociale nationale est sérieusement mise en question par certains hommes politiques et journalistes. Voir par exemple le document réalisé par l'actuelle Sénatrice Cecilia López intitulé « ¿Tenemos la política social que el país necesita? », *op. cit.*

⁶⁵ Il s'agit de la loi 388 de 1997 qui pose les bases du développement territorial dans l'ensemble du pays. La loi établit les objectifs et les actions d'urbanisme, les principes d'ordre du territoire, et la gestion du sol (classification et planification).

⁶⁶ Consulté le 29/08/2011 sur le site de la Cour Constitutionnelle colombienne <http://www.corteconstitucional.gov.co/relatoria/2004/t-025-04.htm>.

l'attention intégrale à cette population, la création d'une entité dédiée à cette attention⁶⁷ et la facilitation de ressources budgétaires⁶⁸, la qualité de vie des habitants des villes et plus particulièrement de la population vulnérable tend à se détériorer. Ainsi, même si les politiques sociales au niveau national supportent en partie la crise urbaine et tentent d'éviter la fusion entre une population déplacée par la violence et une population vulnérable enclines toutes deux à l'exclusion⁶⁹, elle va laisser les institutions locales résoudre un certain nombre de problèmes sociaux inhérents. Examinons dans un deuxième temps, les grands traits des politiques sociales de lutte contre l'exclusion à Bogotá pendant la période 2002-2006.

Les premières politiques publiques de la ville, consacrées exclusivement à améliorer les conditions de vie des populations enclines à l'exclusion, datent de 1995. A cette période, pendant le premier mandat du maire Antanas Mockus et sous la coordination du Département Administratif de Bien-être Social (aujourd'hui Secrétariat d'Intégration Sociale)⁷⁰, organe rattaché à la mairie et chargé des politiques sociales de la ville, se met en place un nouveau plan de développement pour Bogotá. Le quatrième chapitre du plan, consacré au progrès social, a comme priorité d'« améliorer le niveau de vie de la population la plus pauvre et vulnérable en facilitant son accès aux biens et services de base et en atténuant les processus d'exclusion sociale »⁷¹. Cependant, ce n'est qu'à la fin du deuxième mandat de Mockus en 2003 qu'un document intitulé *Lignes générales de politique sociale pour Bogotá 2004-2014 : une approximation à partir des droits de l'enfance, de la jeunesse, des femmes, des personnes*

⁶⁷ Il s'agit du Système National d'Attention Intégrale à la Population Déplacée (SNAIPD – *Sistema Nacional de Atención Integral a la Población Desplazada*).

⁶⁸ Le Plan National pour l'Attention Intégrale de la population Déplacée par la violence (*Plan Nacional para la Atención Integral a la Población Desplazada por la Violencia*), décret 250 du 7 février 2005 définit les stratégies d'aide et de soutien à la population déplacée (Disponible sur le site de la mairie de Bogotá <http://www.alcaldiaBogotá.gov.co/sisjur/normas/Norma1.jsp?i=15909>). Ce décret est complété par des mesures budgétaires issues du document Conpes 3400 de 2005 (Conseil National de Politique Economique et Sociale appartenant au DNP – *Consejo Nacional de Política Social*) de l'ordre de 4,3 milliards de pesos en 2006. Voir RENTERIA Carolina, « Avance y retos de la política social en Colombia », *op. cit.*, p. 13 et le site du DNP <http://www.dnp.gov.co/PORTALWEB/LinkClick.aspx?fileticket=u-s8Vi5uj8E%3D&tabid=1080> (consulté le 29/08/2011).

⁶⁹ La différenciation entre ces populations constitue une des priorités des mesures entreprises par les stratégies issues du décret 250 de 2005.

⁷⁰ Nous le rappelons, le DABS (*Departamento Administrativo de Bienestar Social*) est une entité créée en 1968 (décret 3133) suite aux premières crises sociales liées au conflit et concernant principalement l'arrivée de nouvelles populations dans la ville. Voir GARZON Germán (dir.), *El Cartucho: del barrio Santa Inés al callejón de la muerte*, Secretaría de Integración Social, Bogotá, 2010, p. 45. Disponible sur le site : <http://www.scribd.com/doc/62449056/El-Cartucho-Del-Barrio-Santa-Ines-Al-Callejon-de-La-Muerte>.

⁷¹ Voir l'article 13 du décret 292 du 1^{er} juin 1995 qui définit le Plan de Développement Economique et Sociale et des Travaux Publics de la ville (*Plan de Desarrollo Económico y Social y de Obras Públicas para Santa Fe de Bogotá*). « (...) mejorar el nivel de vida de la población más pobre y vulnerable facilitando su acceso a bienes y servicios básicos y debilitando procesos de exclusión social ». Consulté le 07/07/2011 sur le site de la mairie de Bogotá <http://www.alcaldiaBogotá.gov.co/sisjur/normas/Norma1.jsp?i=2393#1>.

*adultes et de la famille*⁷² retrace de façon détaillée l'inquiétude institutionnelle pour ces populations.

Ce document prouve que les politiques sociales de la ville ne s'inscrivent pas exactement dans la même lignée que les politiques sociales nationales. Les arguments qui y sont présentés, bien que prenant compte de l'importance d'une politique économique, vont au-delà dans la mesure où le langage utilisé, ainsi que les objectifs tracés sont le symbole d'une réflexion approfondie sur ce que signifie « vivre la ville ». Nous pouvons illustrer cela dès les premières lignes d'un texte à caractère presque philosophique⁷³ :

« Vivre la ville c'est l'habiter. Faire d'elle un espace commun de l'expérience partagée et de la construction d'un univers matériel et symbolique qui nous donne le sentiment de participer à une société et à une culture. Vivre la ville est, en ce sens, appartenir à une communauté politique et à une organisation sociale dont le futur dépend des relations de pouvoir qui s'établissent entre les différents groupes qui l'intègrent, et de la manière dont sont résolus les conflits qu'un tel pouvoir génère. »⁷⁴

De façon plus précise, ce document permet de distinguer trois aspects spécifiques sur les politiques sociales de la ville. Le premier aspect est lié à sa continuité : nous sommes à la fin du deuxième mandat de Mockus (2001-2003), ce qui signifie que ce document traduit avant tout un effort pour assurer la cohérence des politiques sociales de lutte contre l'exclusion dans les années à venir. Il s'agit donc d'une politique à moyen terme cherchant « à transcender les critères de la planification gouvernementale par périodes pour asseoir les bases d'un plan d'ordre territorial construit collectivement »⁷⁵. Cette référence au projet national du plan d'ordre territorial atteste l'existence d'un dialogue entre les deux politiques.

⁷² ALCALDIA MAYOR DE BOGOTÁ & Consejo Distrital de Política Social, *Lineamientos generales de política social para Bogotá: una aproximación desde los derechos de la niñez, la juventud, las mujeres, las personas mayores y la familia*, Bogotá, décembre 2003. Consulté le 08/07/2011 sur le site <http://www.saldarriagaconcha.org/Library/Resource/Documents/PoliticaSocial600.pdf>.

⁷³ Il s'agit sans doute de la plus grande caractéristique des deux mandats de Mockus. Il a réussi à rendre opérationnels des concepts de philosophie politique et d'économie en s'appuyant sur les travaux de Jon Elster (voir par exemple l'ouvrage *The cement of society: a study of social order*, Cambridge University Press, Cambridge, 1989). Nous revenons à cet aspect dans la conclusion générale de ce travail en nous appuyant des extraits choisis de l'entretien que Mockus nous a accordé en 2007 (voir Annexes, Entretiens, Entretien avec Antanas Mockus (citations choisies) Bogotá, 20 juin 2007).

⁷⁴ ALCALDIA MAYOR DE BOGOTÁ & Consejo Distrital de Política Social, *Lineamientos generales de política social para Bogotá*, op. cit., p. 8. « Vivir la ciudad es habitarla. Hacer de ella el espacio común de la experiencia compartida y de la construcción de un universo material y simbólico que nos hace sentir partícipes de una sociedad y de una cultura. Vivir la ciudad es, en ese sentido, pertenecer a una comunidad política y a una organización social que se juega su futuro en las relaciones de poder que se establecen entre los diferentes grupos que la integran, y en la forma como se dirimen los conflictos ».

⁷⁵ *Ibid.*, p. 9. « (...) transcender los criterios de la planeación gubernamental por períodos para sentar las bases de un plan de ordenamiento territorial construido colectivamente ».

Cependant, ce dialogue n'est que rhétorique dans la mesure où l'idéologie et les principes qui sous-tendent les deux politiques diffèrent à la base⁷⁶.

Le deuxième aspect concerne la façon dont les politiques sociales de la ville sont focalisées sur une dimension qualitative, à la différence des politiques sociales nationales qui sont, elles, plus orientées vers le quantitatif. Le document permet de bien saisir cette dimension lorsqu'il fait référence à « une planification qui prenne en compte les nécessités de l'être humain comme sujet actif et comme axe référentiel de la gestion publique »⁷⁷. Ceci est lié à un troisième et dernier aspect qui tient compte d'une logique d'« intégration ». Il s'agit de la façon dont les politiques sociales sont la source de formules participatives où la coopération et la complémentarité constituent des principes d'action dans le but d'assurer des services sociaux plus efficaces et transparents⁷⁸.

C'est dans ce contexte de politiques sociales bien défini que le nouveau maire de la ville Luis Eduardo Garzón (2004-2007) se focalise sur des problèmes liés à l'exclusion à travers un slogan qui va caractériser son mandat : « Bogotá sans indifférence – Un engagement contre la pauvreté et l'exclusion » (« *Bogotá sin indiferencia – Un compromiso contra la pobreza y la exclusión* »). Malgré les efforts institutionnels accomplis sur le plan des politiques sociales depuis presque une décennie, certaines mesures vont entrer en contradiction avec d'autres projets, et notamment avec la mise en application du Plan d'Ordre Territorial (POT) de la ville en réponse à la loi de développement territorial du pays (loi 388 de 1997). Les 517 articles qui composent ce plan, adopté en juillet 2000⁷⁹ sous le mandat d'Enrique Peñalosa (1998-2001), définissent en détail un projet urbain à grande échelle sur

⁷⁶ Ceci peut s'expliquer à la base par des différences idéologiques entre Uribe et Mockus. Cette brèche idéologique ne cesse d'augmenter jusqu'aujourd'hui lors des récentes campagnes électorales pour la mairie de Bogotá (l'élection a eu lieu en octobre 2011). Mockus quitte son parti (*Partido Verde*) lorsque le candidat du *Partido Verde* (Enrique Peñalosa) ne s'oppose pas au soutien d'Uribe.

⁷⁷ ALCALDIA MAYOR DE BOGOTÁ & Consejo Distrital de Política Social, *Lineamientos generales de política social para Bogotá*, op. cit., p. 8. « (...) una planificación que tenga en cuenta las necesidades del ser humano como sujeto activo y como eje referencial de la gestión pública ».

⁷⁸ Ici il est intéressant de noter que ce document est non seulement le résultat d'un travail interne au sein de la mairie, du Conseil Distrital de Politique Sociale et des différents départements administratifs locaux associés, mais aussi de la participation de 8550 citoyens qui entre mai 2001 et décembre 2003 ont donné leurs idées pour une ville « plus participative et démocratique politiquement, et surtout, plus incluante et juste dans le social ». *Ibid.*, p. 9. « (...) más participativa y democrática en lo político, y sobre todo, más incluyente y justa en lo social ».

⁷⁹ Le plan est adopté le 28 juillet sous le décret 619 de 2000. Consulté le 08/08/2011 sur le site de la mairie de Bogotá <http://www.alcaldiaBogotá.gov.co/sisjur/normas/Norma1.jsp?i=3769>.

dix ans⁸⁰ axé sur 8 objectifs principaux : régional, écologique, rural, économique, social, physique, de participation citoyenne, et en harmonie avec la loi 388⁸¹.

C'est dans le cadre de ce plan que se conçoit en 2003⁸² la création d'un parc appelé du « Troisième Millénaire » (« *Tercer Milenio* »), création qui devient effective à partir de 2004. De façon plus précise, la création de ce parc vise la reconstruction de la zone du *Cartucho* prévue depuis mai 1998 dans le cadre de deux décrets de renouvellement urbain du secteur (décrets 462 et 880)⁸³, et confirmée en 2000 dans l'article 515 du Plan d'Ordre Territorial⁸⁴. Cette reconstruction inclut la disparition de la rue du *Cartucho* située dans le centre de la ville et symbole de la population en condition d'exclusion. Une population qui en 2002 représente 17% de la population de la ville soit un million cent mille individus⁸⁵.

C'est à cette population et plus précisément à celle qui habite le *Cartucho* que l'on attribue vers les années 80 le mot *desechables* (jetables)⁸⁶. Sous ce stigmate, sont désignés tous les individus qui passent leur temps dans les rues à fouiller jour après jour les poubelles soit pour glaner soit pour se procurer de la nourriture, en vendant toute sorte de produits ou en mendiant. Ce stigmate peut suggérer qu'ils sont victimes d'exclusion en termes d'attitudes de non-reconnaissance par le simple fait d'être non seulement comparés à une chose, mais en plus à une chose qui doit être jetée. En outre, il s'agit de la même population qui au début des années 90 est victime de ce que l'on appelle alors « nettoyage social » (« *limpieza social* »).

⁸⁰ *Ibid.* Il s'agit de l'article 1 numéral 8 du décret.

⁸¹ *Ibid.* L'article 1 du décret explique ces objectifs dans le détail.

⁸² Le décret 346 du 8 octobre 2003 définit le plan central de construction du parc (*Plan Maestro del Parque Tercer Milenio*). Des extraits de ce document sont disponibles en annexes (voir Annexes, Documents, Document 3.) Consulté le 08/08/2011 sur le site de la mairie de Bogotá <http://www.alcaldiaBogotá.gov.co/sisjur/normas/Norma1.jsp?i=9813>.

⁸³ D'une part, il s'agit du décret 462 du 7 mai 1998 où la mairie assigne le traitement spécial de renouvellement urbain des quartiers de San Bernardo et de Santa Inés dans le centre ville. D'autre part, il s'agit du décret 880 du 19 octobre 1998 dans lequel la mairie adopte le Programme de Renouvellement Urbain pour la récupération du secteur comprenant les quartiers de San Bernardo et de Santa Inés et leurs environs (*Programa de Renovación Urbana para la recuperación del sector comprendido por los barrios San Bernardo y Santa Inés y sus zonas aledañas*). (voir Annexes, Documents, Document 1). Consulté le 08/08/2011 sur le site de la mairie de Bogotá <http://www.alcaldiaBogotá.gov.co/sisjur/normas/Norma1.jsp?i=1627#1>.

⁸⁴ Voir décret 619 du 28 juillet 2000. Consulté le 08/08/2011 sur le site de la mairie de Bogotá <http://www.alcaldiaBogotá.gov.co/sisjur/normas/Norma1.jsp?i=3769>.

⁸⁵ ALCALDIA MAYOR DE BOGOTÁ & Consejo Distrital de Política Social, *Lineamientos generales de política social para Bogotá*, op. cit., p. 22.

⁸⁶ Voir l'introduction générale et le chapitre 3 I B 2 de ce travail. Par ailleurs, nous pouvons expliquer l'origine de ce terme comme le résultat d'une catégorie de sens commun.

Cette expression fait référence à l'assassinat d'un grand nombre de ces habitants par des groupes armés dont l'un des credo est leur élimination⁸⁷.

L'usage du mot *desechables* associé à la disparition de la rue du *Cartucho* et surtout à la façon dont ses habitants sont relocalisés dans l'urgence, nous a permis d'identifier dès le début de nos recherches un terrain potentiel pour examiner l'exclusion sociale en termes de non-reconnaissance. Ainsi, notre étude de cas se consacre à l'étude des relations entre deux populations d'origines diverses à Bogotá en suivant les traces de l'épisode du *Cartucho*. Après avoir présenté le contexte des politiques sociales dans lequel est encadrée notre étude de cas, examinons cette étude de façon détaillée.

B. Étude de cas : du *Cartucho* au quartier de Santafé

1. De la fin du *Cartucho* au projet 202

Considérant que notre étude de cas reconstruit en quelque sorte une partie de l'histoire de l'exclusion sociale dans la ville de Bogotá à partir de l'expérience de la rue du *Cartucho*, il est important d'évoquer brièvement l'histoire de cette rue et du quartier⁸⁸. Le quartier du *Cartucho*, avant de s'appeler ainsi, est dans les années 50 un quartier traditionnel du centre ville de Bogotá. A l'époque deux phénomènes ont lieu. D'une part, par sa situation près d'une gare routière⁸⁹, le quartier est prédisposé à accueillir les premières victimes de la violence⁹⁰. D'autre part, le centre ville commence à devenir le quartier des affaires, ce qui provoque lentement l'émigration des habitants aisés vers le nord de la ville. Ces deux aspects vont progressivement contribuer à la dégradation de l'habitat⁹¹. Pendant que quelques maisons et immeubles d'habitation sont achetés par les banques et les ministères pour y installer leurs sièges et principaux bureaux, les autres se détériorent et deviennent d'abord des auberges dans

⁸⁷ Pour plus d'information à ce sujet voir les travaux de MATEUS Sandra, *Limpieza social : la guerra contra la indigencia*, Temas de Hoy, Bogotá, 1995 ; ROJAS Carlos, *La violencia llamada « limpieza social »*, CINEP, Bogotá, 1996 ; et la thèse de master en études latino-américaines de STANNOW Lovisa, « *Social cleansing* » in *Colombia*, thèse de Master, Simon Fraser University, 1996.

⁸⁸ Pour une étude approfondie et illustrée par des photographies sur l'histoire du *Cartucho* voir GARZON Germán (dir.), *El Cartucho : del barrio Santa Inés al callejón de la muerte*, op. cit.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 47.

⁹⁰ L'assassinat du leader politique Jorge Eliécer Gaitán le 9 avril 1948 est considéré comme la date charnière de l'histoire de la violence en Colombie.

⁹¹ GARZON Germán (dir.), *El Cartucho: del barrio Santa Inés al callejón de la muerte*, op. cit., p. 38.

les années 60 et 70, et ensuite des dépôts de matériel recyclable⁹². Cette détérioration de la zone d'habitation engendre en 30 ans l'afflux de populations « sans domicile fixe » connues aujourd'hui dans les documents institutionnels des politiques sociales de la ville sous le nom d'« habitants de la rue » (*habitante de calle*) par opposition au mot *desechable*.

Les années 90 voient l'aggravation de cette détérioration du quartier dans la malheureusement célèbre rue du *Cartucho* (*Calle del Cartucho*) dont fait partie l'« Impasse de la mort » (*Callejón de la muerte*)⁹³. Plus qu'une simple rue, il s'agit principalement du croisement d'au moins quatre petites ruelles⁹⁴ de quelques centaines de mètres où les « habitants de la rue » s'installent « définitivement ». Cet espace devient à la fois un lieu d'accueil et d'hébergement pour ces populations et de commerces de toute sorte, allant de la vente de produits glanés, voire volés, à la drogue. D'ailleurs, le nom *Cartucho* lui est attribué à cause des nombreux dépôts de recyclage où l'on vend des cônes de carton appelés *cartuchos* destinés à garder des matériaux divers.

Le territoire est donc le théâtre d'une hétérogénéité sans précédent dans la ville. Il est la jonction de groupes mafieux, et selon des statistiques officielles, de « 1350 ménages, 73% desquels habitent une seule pièce louée ; 1240 commerces, 95% desquels sont des entreprises individuelles ou familiales ; 4 mille résidents, la plupart de locataires de strate 1⁹⁵ ; 2248 habitants de la rue [individus sans domicile fixe] et 3600 employés »⁹⁶.

Au fil du temps, la mauvaise réputation de la rue empire au point de devenir un territoire de peur, et que les gens qui y habitent deviennent « un sujet producteur de peur »⁹⁷. On arrive même à affirmer que « tuer dans le *Cartucho* n'était ni un pêché, ni quelque chose

⁹² Voir SUAREZ Carlos, « Renovación urbana en Bogotá, ¿Una respuesta al pánico moral? », in *Territorios*, n° 22, Universidad del Rosario, 2010, p. 114.

⁹³ GARZON Germán (dir.), *El Cartucho: del barrio Santa Inés al callejón de la muerte*, op. cit., p. 70.

⁹⁴ Il s'agit des *carreras* 11, 11A, 12 et 12A entre les rues 8 et 9^a. A Bogotá les *carreras* sont les rues qui orientées nord-sud et les *calles* (littéralement les rues) sont orientées est-ouest.

⁹⁵ A Bogotá les quartiers sont « stratifiés » de 1 à 6 pour des raisons liées aux prix du terrain et des services publics. Les quartiers de strate 1 sont ceux où les services publics sont les moins chers et la valorisation des immeubles la plus basse. Ceci dit, cette stratification a des conséquences négatives dans la mesure où les individus sont stéréotypés en fonction de la zone où ils habitent. Voir à ce sujet URIBE Consuelo, « Estratificación social en Bogotá: de la política pública a la dinámica de la estratificación social », in *Universitas Humanística*, n° 65, 2008, p. 139-171.

⁹⁶ ARIZA Hubert, « Yo tumbé *El Cartucho* con la ayuda de Dios y una pistola », in *El Tiempo: la ciudad jamás contada*, Dirección de responsabilidad social, 2007, p. 2. « 1.350 hogares, 73% de ellos arrendados en un solo cuarto; 1.240 establecimientos comerciales, 95% de ellos empresas individuales o familiares; 4 mil residentes, la mayoría inquilinos de estrato uno; 2.248 habitantes de la calle y 3.600 empleados ».

⁹⁷ NIÑO Soledad et al., *Territorios del miedo en Santafé de Bogotá. Imaginarios de los ciudadanos*, Tercer Mundo Editores, Bogotá, 1998.

de bizarre »⁹⁸. Ainsi, la rue est connue pour sa dangerosité, et devient le symbole à échelle réduite des problèmes sociaux et économiques du pays. C'est dans ce contexte plus précis que le maire Enrique Peñalosa (1998-2001) en exécution des décrets 462 et 880 de 1998, prépare la démolition du quartier pour mettre en place le projet d'embellissement et de récupération du centre ville incluant le « Parc du troisième millénaire » (*Parque del Tercer Milenio*). Il s'agit d'une démolition progressive qui va durer quatre ans (2001-2005)⁹⁹.

Le projet suppose la disparition quasi-totale du quartier du *Cartucho* et notamment de ses rues principales : au total 602 bâtiments distribués sur une surface de 20 hectares¹⁰⁰. La fin de la mise en application du projet s'effectue dans le premier semestre de 2005, sous le mandat de Luis Eduardo Garzón. L'expulsion des habitants de la rue du *Cartucho* se fait avec l'intervention de la police et l'assistance aux populations expulsées de la part des membres du Département Administratif de Bien-être Social (aujourd'hui Secrétariat d'Intégration Sociale)¹⁰¹. L'expulsion se réalise à la surprise des habitants afin d'éviter toute sorte de résistance de leur part, ce qui n'empêche quelques affrontements que nous aurons l'occasion d'étudier dans le chapitre suivant de ce travail.

De cette manière, d'un jour à l'autre, les habitants de la rue du *Cartucho* sont chassés de leur lieu de vie habituel. Ainsi, et dans un plan de « contingence »¹⁰², ils sont placés temporairement par la mairie dans le bâtiment de l'ancien abattoir municipal, en attendant de les relocaliser dans d'autres quartiers de la ville¹⁰³. Ceci dit, cette relocalisation se fait dans l'urgence et beaucoup d'entre eux n'arrivent pas à intégrer les programmes de relocalisation et d'attention institutionnelle retournent dans la rue pour se regrouper dans de nouvelles zones. Ainsi, ils occupent et reprennent leurs activités quelques rues plus loin que l'ancien *Cartucho* dans des zones connues sous le nom de « casseroles » (*ollas*)¹⁰⁴. En ce sens, si le

⁹⁸ ARIZA Hubert, « Yo tumbé *El Cartucho* con la ayuda de Dios y una pistola », *op. cit.*, p. 2. « *Matar, en el Cartucho, no era ningún pecado, ni algo extraño* ».

⁹⁹ Le parc est inauguré le 28 juillet 2005.

¹⁰⁰ ARIZA Hubert, « Yo tumbé *El Cartucho* con la ayuda de Dios y una pistola », *op. cit.*, p. 2.

¹⁰¹ Il s'agit, nous le rappelons, de l'organe rattaché à la mairie et chargé de la politique sociale de la ville depuis 1968.

¹⁰² Le nom complet du plan était Plan de Contingence du *Cartucho* (*Plan de contingencia del Cartucho*).

¹⁰³ Pour une lecture critique et contemporaine des événements voir JIMENEZ Gilma, « La indiferencia con los habitantes de la calle », in *El Espectador* (journal), 1^{er} mai 2005. Cette population quitte définitivement l'abattoir le 15 mai 2005.

¹⁰⁴ Il est important de préciser que le terme a aujourd'hui une connotation négative qui suggère presque automatiquement un endroit dangereux où la criminalité est norme. Ces nouveaux endroits sont connus sous le nom de *Bronx*, « *cinco huecos* » (« cinq trous ») et le quartier de San Bernardo.

renouvellement urbain semble être un succès, le problème social persiste car l'ancien *Cartucho* ne fait que déménager.

Pour faire face à la crise, la mairie et plus précisément le Département Administratif de Bien-être Social (DABS) réunifient en mai 2005 deux projets et un plan. Il s'agit du projet 7312 qui depuis 2001¹⁰⁵ se consacre au soutien des « habitants de la rue », du plan d'attention intégrale à la population habitant la rue (PAICH)¹⁰⁶, et du nouveau projet 202 intitulé « *Pactes pour l'inclusion des familles vivant dans les zones touchées par la détérioration urbaine* »¹⁰⁷. Cette unification vise non seulement à relocaliser les familles d'origines diverses dont plusieurs issues du *Cartucho*, mais aussi à donner une aide sociale, psychologique et économique aux « habitants de la rue » pour leur réintégration dans la société. Dans l'ensemble, l'objectif central du « projet unifié »¹⁰⁸ consiste à « s'occuper intégralement des citoyens habitants de la rue de l'aire métropolitaine, et des familles, couples et personnes isolées qui vivent entassés dans des zones de détérioration sociale et urbaine élevée, afin d'avancer dans la restitution de leurs droits, et leur inclusion socio-économique »¹⁰⁹.

L'idée d'unification du projet 7312 et 202, et du plan d'attention intégrale à la population habitant la rue, naissant donc du besoin de relocaliser les anciens habitants du

¹⁰⁵ Il s'agit du projet 7312 intitulé « Attention intégrale pour l'inclusion de citoyens et citoyennes habitants de la rue » (*Atención integral para la inclusión social de ciudadanos y ciudadanas habitantes de la calle*). L'envergure de ce projet confirme l'ambition de la politique locale des années antérieures pour affronter les problèmes sociaux de la ville. Le rapport final du projet (décembre 2007) est disponible sur le site <http://www.scribd.com/doc/2352082/Informe-Final-Proyecto-7312-Atencion-Integral-Para-la-Inclusion-de-Ciudadanos-Habitantes-de-la-Calle-Diciembre-de-2007>. Pour un résumé concernant les principales initiatives de ce projet voir QUINTERO Luis, « La exclusión social en "habitantes de calle" en Bogotá. Una mirada desde la bioética », in *Revista Colombiana de Bioética*, vol. 3, n° 1, janvier-juin 2008, p. 121-125.

¹⁰⁶ Le décret 136 du 6 mai 2005 définit le fonctionnement de ce plan (*Plan de Atención Integral para la Población Habitante de Calle*). Consulté le 09/08/2011 sur le site de la mairie de Bogotá <http://www.alcaldiaBogotá.gov.co/sisjur/normas/Norma1.jsp?i=16474>

¹⁰⁷ Voir ALCALDIA MAYOR DE BOGOTÁ, *Proyecto 202 Pactos para la inclusión de familias situadas en zonas de alto deterioro urbano y unificación con el proyecto 7312 y el PAICH (Plan de Atención Integral para la Población Habitante de Calle)*. Ce document est disponible en annexes (voir Annexes, Documents, Document 4). Je remercie la direction du Secrétariat d'Intégration Sociale (*Secretaría de Integración Social*) de la ville (ancien DABS) de m'avoir procuré ce document. Je remercie également Mauricio Rodríguez et Viviana Alzate de leur accompagnement pour mieux comprendre l'ensemble des différents projets.

¹⁰⁸ C'est dans ces termes qu'à partir de maintenant nous ferons référence à l'unification des projets 7312, 202 et du plan PAICH.

¹⁰⁹ ALCALDIA MAYOR DE BOGOTÁ, *Proyecto 202 Pactos para la inclusión de familias situadas en zonas de alto deterioro urbano y unificación con el proyecto 7312*, p. 14. « *Atender integralmente a ciudadanos(a) habitantes de calle del área metropolitana, y a familias, parejas y personas solas que viven en hacinamiento en zonas de alto deterioro social y urbano, con el fin de avanzar en la restitución de sus derechos, y su inclusión socioeconómica* ».

Cartucho et se focalisant plus particulièrement sur les familles¹¹⁰, identifie la situation vécue comme un problème de détérioration urbaine qui « amène les individus et les familles concernées à l'exclusion sociale »¹¹¹. Cette « détérioration » constitue une stratégie rhétorique permettant à la mairie de trouver dans l'urgence les mécanismes nécessaires pour reloger les populations expulsées de leur lieu d'habitation du jour au lendemain. En outre, et dans le cadre des politiques sociales nationales¹¹², le projet inclut également la population déplacée par la violence, une population qui en 2004 est estimée à 558 mille personnes dont 112 mille familles¹¹³ et constitue une des principales victimes d'exclusion sociale.

De façon plus précise, nous pouvons résumer les principaux objectifs du « projet unifié » en deux points. Dans un premier temps, il cherche à identifier, contacter et se rapprocher des populations affectées¹¹⁴ afin de repérer sur le terrain les conditions de vie, les besoins sociaux des individus et leurs caractéristiques socio-économiques. Il s'agit donc d'un premier contact qui permet de recenser ces populations tout en examinant quelles sont leurs nécessités. Un deuxième objectif vise à inviter les individus à participer aux différentes modalités mises en place pour améliorer leur situation. Ces deux objectifs constituent le noyau du « projet unifié » et sont encadrés par deux services différents.

Le premier service est le « service de rapprochement et d'accueil » (*servicio de acercamiento y acogida*) dont la tâche consiste non seulement à contacter les individus sur le terrain, mais aussi à leur proposer la possibilité d'être accueillis pour une journée, une nuit ou les deux dans des « maisons de passage » (*hogares de paso*). Ce service offre une aide transitoire dont le but principal est d'inviter les individus à entamer « un processus de réflexion sur leur projet de vie »¹¹⁵. Dans ces hébergements, les individus reçoivent des affaires de toilette, une attention médicale physique et psychologique de base et l'opportunité de participer à des activités ludiques et thérapeutiques¹¹⁶. En outre, ce service consacre une

¹¹⁰ *Ibid.* Il est intéressant de préciser que cet intérêt particulier pour les « familles » n'est jamais vraiment explicité dans le projet lui-même. En effet, mise à part une affirmation selon laquelle la famille constitue le « contexte primaire de formation de la vie démocratique » (*Ibid.*, p. 6. « (...) *contexto primario de formación de la vivencia democrática* »), il n'y a pas d'éléments précis qui soulignent l'importance de cette initiative.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 4. « (...) *que conducen a los individuos y a sus familias a condiciones de exclusión social* ».

¹¹² Il s'agit, nous le rappelons, du décret 250 du 7 février 2005 qui définit les stratégies d'aide et les phases d'attention vis-à-vis de la population déplacée. (Disponible sur le site de la mairie de Bogotá <http://www.alcaldiaBogotá.gov.co/sisjur/normas/Normal.jsp?i=15909>).

¹¹³ ALCALDIA MAYOR DE BOGOTÁ, *Proyecto 202 Pactos para la inclusión de familias situadas en zonas de alto deterioro urbano y unificación con el proyecto 7312*, p. 5.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 10.

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 17. « (...) *proceso de reflexión sobre su proyecto de vida* ».

¹¹⁶ *Ibid.*

attention particulière aux déplacés arrivés dans la ville depuis moins de deux ans¹¹⁷. De même, en fonction de leurs besoins et de leurs envies, et selon des critères psychosociaux déterminés, certains individus de ce premier service peuvent devenir bénéficiaires du deuxième.

Le deuxième service est le « service de soutien thérapeutique et lien social » (*servicio de apoyo terapéutico y enlace social*) qui, à la différence du premier, offre aux individus des opportunités à moyen terme. Dans une première modalité nommée « Écoles de vie pour l'inclusion sociale » (*Escuelas de vida para la inclusión social*), les individus intègrent principalement¹¹⁸ des foyers dans lesquels ils ne peuvent pas rester plus de huit mois. Ces foyers, gérés au nom de la mairie par des ONG recrutées à cet effet, se divisent entre thérapeutiques et non thérapeutiques (en fonction des personnes qui ont ou non des problèmes de drogue) et ont comme objectif principal d'aider les personnes à récupérer, construire ou consolider les « ressources personnelles afin de maintenir les liens affectifs entre les membres du groupe familial, et ainsi reconstruire leur projet de vie individuel ou par groupe »¹¹⁹. Dans ces foyers, les individus sont non seulement logés et nourris, mais disposent également d'un suivi médical, psychologique et pédagogique¹²⁰.

Cependant, cette première modalité des « Écoles de vie » ne constitue qu'une étape du processus d'inclusion proposé dans ce deuxième service. En principe, ces huit mois permettent d'organiser les familles psychosocialement et économiquement, pour ensuite selon une deuxième modalité nommée « lien social » (*enlace social*)¹²¹ leur offrir de suivre un stage auprès d'institutions locales comme la compagnie des eaux ou le service de collecte des ordures, constituant une première expérience de travail. Cette deuxième modalité inclut aussi l'accompagnement (partiel) des individus quelques temps après la fin du stage. Cependant, dans la pratique, deux situations se présentent. D'une part, la grande majorité éprouve des

¹¹⁷ Par ailleurs, en accord avec la politique sociale nationale, ils doivent être envoyés par l'Unité d'Attention Intégrale à la Population Déplacée (*Unidad de Atención Integral a la Población Desplazada – UAID*). *Ibid.*, p. 18.

¹¹⁸ Parallèlement aux foyers, il existe aussi dans cette modalité des centres de développement personnel où certains individus sont choisis pour apprendre un métier (ils peuvent être logés et nourris pendant une période de sept mois). *Ibid.*, p. 20. Ceci dit, l'organisation et le fonctionnement de ces centres et des différents foyers ne sont pas entièrement explicités dans le projet.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 19. « (...) recursos personales y mantenga lazos afectivos entre los miembros del grupo familiar, si así lo quieren, con el fin de reconstruir su proyecto de vida individual o grupal ».

¹²⁰ Il est important de préciser que ces individus ont la possibilité de quitter le projet à tout moment. Ceci dit, cela les oblige à passer par des réunions dans lesquelles ils doivent expliquer aux responsables du projet les raisons de leur choix.

¹²¹ Par la suite nous faisons référence à cette modalité sous le nom de « modalité *Enlace* ».

difficultés à trouver un stage, ce qui oblige les individus à quitter le projet et à refaire face après un certain temps aux problèmes vécus jadis. D'autre part, ceux qui ont un stage n'arrivent pas toujours à trouver du travail, ce qui les amène à s'arranger avec les coordinateurs de la modalité pour renouveler les contrats. La réinsertion s'avère donc difficile. Nous pouvons résumer les deux services du « projet unifié » dans le tableau suivant :

Tableau 6 – Les deux services proposés par le « projet unifié » de la mairie de Bogotá et son Secrétariat d'Intégration Sociale

1. « Service de rapprochement et d'accueil »	2. « Service de soutien thérapeutique et lien social »
Modalité de rapprochement : contacter les individus sur le terrain dans le but de repérer leurs conditions de vie, leurs besoins sociaux et leurs caractéristiques socio-économiques.	Modalité « Écoles de vie pour l'inclusion sociale » : les individus intègrent principalement des foyers dans lesquels ils n'ont pas le droit de rester plus de huit mois (ils sont logés et nourris, et disposent d'un soutien médical, psychologique et pédagogique).
Modalité d'accueil : possibilité d'être accueilli pour une journée, une nuit ou les deux dans des « maisons de passage » (<i>hogares de paso</i>). Ce service consacre une attention particulière aux déplacés.	Modalité « Lien social » (ou <i>Enlace</i>) : suivre un stage auprès d'institutions locales (compagnie des eaux ou service de collecte des ordures) et accompagnement (partiel) des individus quelque temps après la fin du stage.

Notre étude de cas se focalise en partie sur le deuxième service du projet et plus précisément sur l'expérience des personnes qui ont vécu dans les foyers entre les années 2005 et 2008 et sur les relations qu'ils ont pu entretenir avec les habitants du quartier. Ces foyers sont aménagés par la mairie dans des quartiers du centre ville dont deux dans le quartier de Santafé¹²². Il s'agit d'un quartier traditionnel composé de grandes maisons en briques, qui dans les années 60 voit passer certains intellectuels et hommes politiques colombiens de

¹²² Nous avons réussi à prendre en photographie seulement un des deux bâtiments, car on nous a déconseillé d'en prendre de l'autre à cause des susceptibilités des nouveaux propriétaires (il s'agit aujourd'hui d'une maison close). Voir Annexes, Photographies, Photographie 2 : « Ecole de vie » – Foyer dans le quartier de Santafé. De même nous avons pris en photographie le parc qui se trouve en face du foyer (voir Annexes, Photographies, Photographie 3 : Parc quartier de Santafé (en face du foyer)).

l'époque¹²³. Cependant, le quartier vit lentement le sort du centre ville et se dégrade progressivement. Le point ultime de cette dégradation est la transformation du quartier en zone dite de « tolérance » sous le mandat de Mockus, c'est-à-dire favorisant l'installation de prostituées et travestis. Cependant, bien que cette dégradation ait lieu, nombreux sont les anciens habitants qui décident d'y rester.

C'est dans ce contexte que quelques semaines après la fin du *Cartucho*, des habitants de la rue s'installent dans les foyers du quartier de Santafé. En outre, l'arrivée de ces individus est accompagnée par la migration quotidienne de tous les anciens habitants du *Cartucho* n'arrivant pas à intégrer le projet. Le quartier de Santafé se transforme donc en terre d'accueil provisoire pour les « habitants de la rue » à la surprise et l'ignorance du voisinage : ainsi, après l'expérience de l'abattoir, les bénéficiaires du projet autant que ceux qui n'en bénéficient pas, sont installés dans le quartier malgré les contestations des voisins de plus en plus visibles à partir d'octobre 2005¹²⁴.

Ceci dit, il est intéressant de voir que des contestations similaires ont lieu dès le mois d'avril 2005 dans d'autres quartiers de la ville où la mairie tente de replacer ces individus¹²⁵. C'est le cas lorsque les habitants du quartier de Cundinamarca, voisin du Santafé, évoquent cette population en termes de peur comme une présence qui « affecte le secteur »¹²⁶ et proposent de les expulser de la ville (« pourquoi ne pas les amener dans les *fincas* [maisons de campagne] dont les narcos ont été expropriés ? »¹²⁷).

Il faut voir ces contestations comme le principal centre d'intérêt de cette étude de cas dans notre analyse empirique de l'exclusion en termes de non-reconnaissance. Il s'agit de contestations dont le contenu peut être associé à une « dégradation évaluative ou humiliation » telles qu'elles sont conçues par Honneth. Il s'agit, nous le rappelons¹²⁸, des situations où « vous utilisez des systèmes de valeurs existants afin d'humilier ou de dégrader

¹²³ Au cours d'un entretien une résidente du quartier nous fait faire un tour pour nous montrer les maisons où ont habité le poète León de Greiff, le dictateur général Rojas Pinilla et l'ancien maire de la ville Antanas Mockus.

¹²⁴ Journal *El Tiempo*, « Habitantes del centro están cercados por delincuencia y prostitución », section Bogotá, Bogotá, 29 octobre 2005.

¹²⁵ Journal *El Tiempo*, « Indigencia crece 30% en Bogotá », section *Nación*, Bogotá, 26 avril 2005, p. 1-3. Voir les images du document en annexes (voir Annexes, Documents, Document 5).

¹²⁶ Journal *El Tiempo*, « Indigentes en el 'moridero' », section Bogotá, Bogotá, 27 avril 2005, p. 1-11. « *La presencia de ellos afecta al sector* ».

¹²⁷ *Ibid.* « *¿Porqué no se los llevan a las fincas que les han expropiado a los narcos?* ».

¹²⁸ Voir chapitre 3 I B 2 de ce travail lorsque nous présentons la différence faite par Honneth entre normes, valeurs, et lois.

certaines groupes d'individus par ce qui peut être appelé formes négatives de classification (...) plus ou moins formelles ou (...) complètement informelles »¹²⁹. En ce sens, ces contestations constituent hypothétiquement des attitudes de non-reconnaissance par le biais de deux catégories de dénis de reconnaissance, à savoir le mépris et la réification « fictive ».

Ce sont donc ces réactions qui, depuis le début de notre recherche, nous ont intéressé dans la mesure où émergent des rapports d'exclusion entre individus en lien avec des situations de non-reconnaissance. C'est à partir de cette histoire que nous avons défini notre étude de cas en reconstruisant l'expérience de 20 personnes issues du *Cartucho* qui entre 2005 et 2007 ont habité le quartier de Santafé, et 20 personnes qui y ont toujours vécu. Ici, il est important de préciser que dans la suite de notre texte, nous appelons « nouveaux habitants » (du quartier) les individus qui ont vécu dans les foyers, et « anciens habitants » les individus qui ont toujours vécu dans le quartier et qui y ont vécu l'arrivée de la population du *Cartucho*.

Le choix des acteurs et la construction de cette étude de cas sont l'expression d'un effort « pour parvenir à voir et à dire le monde tel qu'il est »¹³⁰ comme l'affirme Bourdieu. Il s'agit par ailleurs d'un choix dont les critères de sélection des deux populations méritaient d'être explicités.

2. Le choix des acteurs : critères de sélection des deux populations

L'idée de travailler avec ces populations pour en faire notre étude de cas est venue de notre observation participante au sein du « projet unifié » au deuxième semestre de 2005. Notre tâche, consistant à accompagner les directeurs en charge de la supervision de l'ONG recrutée par la mairie pour mener à bien le projet, nous a donné, deux ans avant les premiers entretiens, la possibilité de mieux comprendre les problèmes sociaux suite à la disparition du *Cartucho* et d'avoir un premier aperçu des points de vue des populations affectées.

Toutes les familles qui avaient été accueillies dans les deux immeubles transformés en foyers étaient organisées et surveillées par l'ONG *Nuevo Nacimiento*, d'origine colombienne,

¹²⁹ Voir Annexes, Entretiens, Entretien 2 avec Axel Honneth, question 1. « (...) *the other way of exclusion is by what I would call evaluative degradation or humiliation, there you are using existing values in order to humiliate or degrade certain groups of people by what can be called forms of negative classification (...) more or less formal or (...) completely informal* ».

¹³⁰ KRAIS Beate, « Entretien avec Pierre Bourdieu », in BOURDIEU Pierre, CHAMBOREDON Jean-Claude & PASSERON Jean-Claude, *Le métier de sociologue*, Mouton de Gruyter, Berlin, 2005 (5^{ème} édition), p. xix.

et formée notamment par des travailleurs sociaux et des psychologues. Ainsi, nous avons accompagné les membres de la mairie dans leurs visites périodiques à chaque immeuble pour vérifier son organisation et en même temps pour résoudre les conflits quotidiens qui pouvaient y surgir. A cet effet, les directeurs en charge prenaient connaissance du rapport de l'ONG, pour parler ensuite avec les individus qui ne voulaient plus participer au projet pour des raisons diverses ou avaient des problèmes de cohabitation.

Ces espaces d'écoute permettaient aux individus d'exprimer leur mécontentement, et aux directeurs d'effectuer un travail de réflexion sur l'intérêt de maintenir le programme. C'était en quelque sorte une situation nouvelle pour la plupart de ces exclus de profiter d'un espace de liberté et d'écoute, même à huis clos, qui pourrait déboucher sur une amélioration de leur sort. Les individus participant à ce projet étaient libres d'y renoncer s'ils le désiraient, mais s'ils en faisaient partie, il y avait des règles à respecter. Ce respect des règles et la vie en communauté dans des immeubles moyennement aménagés à un projet d'une telle envergure, rendaient l'adaptation de la plupart des familles très difficile¹³¹.

En tout cas, le fait d'écouter et de comprendre les problèmes quotidiens des individus aux foyers et le temps qui leur était consacré, nous a paru une manière intéressante et cohérente d'interagir avec les acteurs deux ans après. Pour cela nous avons procédé par le biais d'entretiens semi-directifs à ce que la population des « nouveaux habitants » (les résidents dans les foyers) et celle des « anciens » nous racontent une partie de leur histoire et de leurs impressions, ressentis et souvenirs à partir du moment où elles ont commencé à cohabiter dans le quartier. Nous avons donc considéré ces entretiens suivant un principe « dialogique » où la création et la communication des réalités sociales s'établit « en termes d'alter, c'est-à-dire par rapport à d'autres individus, groupes, communautés et cultures »¹³².

Dans ces « espaces dialogiques » nous avons cherché à repérer le dialogisme qui caractérise l'exclusion et la reconnaissance¹³³ en acceptant que « les humains fabriquent leur monde en termes d'altérité »¹³⁴ et en essayant de respecter deux caractéristiques essentielles de dialogisme d'après Marková : « [1] Traiter les participants d'une interaction sociale non

¹³¹ La plupart du temps, la capacité des zones communes aux foyers était surpassée par le nombre d'individus y habitant.

¹³² MARKOVA Ivana, « Le dialogisme en psychologie sociale », *op. cit.*, p. 27.

¹³³ Voir chapitre 1 II A 1, et chapitre 2 II A 1 de ce travail.

¹³⁴ MARKOVA Ivana, « Le dialogisme en psychologie sociale », *op. cit.*, p. 27.

pas comme des entités indépendantes mais comme des relations (...) [2] [Penser que] le dialogisme est ancré dans l'histoire et la culture »¹³⁵.

Ainsi, nous avons examiné les deux populations, nouveaux et anciens habitants, comme un couple *ego/alter*, selon l'image exclus/inclus, et non pas comme des populations refermées sur elles-mêmes n'ayant à raconter que leur propre histoire. Nous avons prêté attention au passé des individus et en quoi celui-ci était essentiel pour mieux comprendre leurs comportements et la façon dont est construit leur présent. A travers ces « espaces dialogiques », les deux groupes d'individus nous ont fait partager leurs expériences de vie dans le quartier et les rapports avec autrui. Ces espaces de communication ont garanti une coopération efficace avec les individus interviewés.

Cependant, bien que nous ayons essayé de réfléchir en partant d'un principe « dialogique », notre but n'a jamais été de « créer » artificiellement deux groupes opposés luttant chacun pour leur place dans le quartier. En ce sens, notre but ne consiste pas à identifier de façon inflexible de ces groupes, mais à examiner l'ensemble du processus d'exclusion qui leur est afférent¹³⁶. Ce sont les expériences de vie et les idées des individus, et non les acteurs eux-mêmes, qui se confondent dans le temps tant pour s'affronter que pour se soutenir. En ce sens, notre étude de cas ne doit pas être conçue comme une construction artificielle et figée de deux groupes opposés. Le fait que nous utilisions la formule exclus/inclus n'est qu'une stratégie pour nous rapprocher plus facilement du terrain, et ne suggère pas la création de deux groupes tout à fait « modelés » supposant une « homogénéisation de situations sociales »¹³⁷, ce qui serait tout sauf un reflet de la réalité¹³⁸. De tout évidence, des individus supposés « inclus » peuvent se trouver « exclus » à n'importe quel moment de leur vie. Ceci est d'autant plus vrai dans notre étude de cas dans la mesure où les conditions de vie des « anciens habitants » restent fragiles, principalement en ce qui concerne le marché de travail.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 28.

¹³⁶ En ce sens nous partageons la réflexion de Paugam à ce sujet. Voir PAUGAM Serge (dir.), *L'exclusion, l'état des savoirs*, *op. cit.*, p. 15, et chapitre 1, II B 1 de ce travail.

¹³⁷ D'après Renault, cette « homogénéisation » pourrait attribuer aux inclus « une situation très enviable » et aux exclus « une position de victime ». Voir RENAULT Emmanuel, *Souffrances sociales : philosophie, psychologie et politique*, *op. cit.*, p. 152-153.

¹³⁸ Cette explication est fondamentale car la constitution artificielle de ces deux groupes a été objet d'inquiétude lors de la présentation de notre travail en mai 2009 dans la conférence *Living between Fear and Expectation*, séance *In/qualities and In/securities : Violence, Vulnerabilities and Fears* sous le titre « Social exclusion in Bogotá : a case of misrecognition ? ». Les commentaires issus de ce débat ont été fort enrichissants pour bien préciser pourquoi nous avons procédé de cette façon.

Nous allons présenter par la suite, la façon dont chacune des deux populations a été choisie et selon quels critères spécifiques. De manière générale, les 40 individus interviewés ont été sélectionnés par leur caractère significatif et non pas représentatif, c'est-à-dire que nous n'avons pas cherché à trouver une « véritable » représentativité¹³⁹. Ceci aurait exigé de notre part une analyse statistique plus large aussi bien des individus du *Cartucho* que de ceux du quartier de Santafé. Procéder par un regroupement significatif des deux populations, nous a permis d'interviewer des individus qui, en nous réappropriant la formule évoquée par Bourdieu et Passeron, « réalisent le rapport que nous avons pris pour objet »¹⁴⁰. Ainsi, les entretiens nous permettent de donner une illustration empirique de notre réflexion théorique, et plus précisément des possibilités et des limites d'une étude de l'exclusion sociale en termes de non-reconnaissance.

a. Les « nouveaux habitants »

Nous rappelons que les nouveaux arrivants dans le quartier de Santafé suite à l'urgence du *Cartucho* ont été choisis parmi les individus qui ont bénéficié du « projet unifié » mis en place par la mairie entre les années 2005 et 2007. Lorsque nous sommes allés sur le terrain pour la première fois en juillet 2007, ces individus avaient de toute évidence quitté les foyers (nous rappelons qu'en principe ils ne pouvaient pas y rester plus de huit mois). Cependant, grâce à quelques recherches, appels téléphoniques et rendez-vous auprès du Secrétariat d'Intégration Sociale (ancien DABS), et grâce à la disponibilité des travailleurs sociaux de cette entité et au temps qu'ils nous ont accordé, nous avons réussi à contacter une partie de cette population.

Il s'agissait d'un groupe d'individus qui avaient été recrutés pour travailler temporairement dans un des projets d'insertion professionnelle appartenant à la modalité *Enlace* expliquée ci-dessus¹⁴¹, sous contrats successifs avec les institutions locales sous la direction de la mairie par le biais du Secrétariat d'Intégration Sociale. Un premier groupe d'individus que nous avons interviewé a travaillé pour le service général des eaux, tandis

¹³⁹ L'article de HAMEL Jacques permet de donner une réponse à la question : « Votre échantillon est-il véritablement représentatif ? ». Voir HAMEL Jacques, « A propos de l'échantillon. De l'utilité de quelques mises au point », in *Recherches qualitatives*, vol. 21, 2000, p. 3-20.

¹⁴⁰ BOURDIEU Pierre & PASSERON Jean-Claude, *Les héritiers : les étudiants et la culture*, Editions de Minuit, Paris, 1964, p. 7 et 19.

¹⁴¹ Voir I B 1 de ce chapitre.

qu'un deuxième a participé à un projet visant à sensibiliser la communauté d'un quartier du centre ville vis-à-vis des « habitants de la rue ».

Parmi ces individus nous sommes entré en contact avec ceux qui présentaient « significativement » deux conditions principales : (1) ils avaient vécu à une certaine période dans le *Cartucho*, et (2) ils avaient été bénéficiaires du « projet unifié » pour avoir vécu dans l'un des deux foyers du quartier de Santafé. Seul un entretien (avec S') n'a pas respecté l'une de ces conditions (période dans le *Cartucho*). Nous avons néanmoins décidé de l'inclure dans notre corpus car il nous a donné des informations que nous avons considérées intéressantes à développer.

Les entretiens avec la population des « nouveaux habitants » se sont déroulés en trois temps. D'abord, neuf entretiens avec le premier groupe d'individus (service général des eaux) ont eu lieu dans un quartier au sud de Bogotá¹⁴², au siège de la modalité *Enlace*, sur une période de 15 jours (mi-juillet – début août 2007). Ces rencontres nous ont permis une première approche du terrain, ainsi que d'améliorer nettement notre grille de travail.

Ensuite, nous sommes reparti sur le terrain en août 2008 avec de nouvelles bases et nous avons réussi à contacter à nouveau quatre des neuf individus interviewés en 2007, qui étaient toujours en contact avec le projet. Il s'agissait des quatre individus les plus âgés de ce premier groupe, ce qui ne nous a pas étonné : les personnes chargées du projet nous ont bien confirmé la tendance selon laquelle les plus âgés essayaient par tous les moyens de prolonger leur contrat tout en gardant le contact avec le projet. Les plus jeunes avaient tendance à « disparaître » à la fin du contrat, la plupart du temps se plaignant des bas salaires et du caractère instable du projet. Finalement, nous avons complété ce travail en février 2009 en discutant avec les individus du deuxième groupe (11 individus appartenant au programme de sensibilisation) dans une épicerie (*tienda*) voisine d'une des antennes du Secrétariat d'Intégration Sociale au centre de la ville.

Nous avons choisi d'interviewer vingt individus de cette population déplacée du *Cartucho* selon un objectif principal : retracer des itinéraires symptomatiques et, comme mentionné ci-dessus, sociologiquement significatifs sans pour autant négliger l'hétérogénéité du groupe. Cependant, nous avons quand même réuni des personnes qui d'une façon ou d'une

¹⁴² Voir Annexes, Photographies, Photographie 4 : Aperçu du quartier où ont eu lieu les entretiens avec les nouveaux habitants.

autre partageaient un passé commun caractérisé par leur double expérience au *Cartucho* et aux foyers. Nous avons tenu compte des quatre critères suivants :

1. Le sexe. Nous avons réalisé 10 entretiens avec des femmes et 10 avec des hommes dont autant de pères que de mères célibataires dans ces foyers.

2. L'âge. Nous avons essayé de constituer un groupe d'individus d'âge divers confrontés à la même situation. Le nombre d'enfants étant considérable nous avons interviewé des parents d'enfants de différentes tranches d'âge et de jeunes adultes. Nous avons également pris en compte les personnes âgées qui ont toujours plus de mal à sortir de leur situation marginale du fait qu'ils ont plus de difficultés à trouver un travail. Pour répondre à ce critère, les âges des individus sont donc compris entre 18 et 63 ans, avec une moyenne générale de 38 ans. Nous estimons que cette sélection correspond bien à l'ensemble de cette population identifiée sur le terrain lors de notre observation participante effectuée en 2005.

3. Les conditions familiales. Nous avons tenu compte de la situation familiale des acteurs. En effet, en Colombie les réseaux familiaux constituent la première et la plus importante forme d'intégration sociale, ainsi que la première source du sens de la collectivité.

4. L'activité principale avant l'intégration au projet. Ainsi, nous avons parlé avec des individus ayant exercé des activités diverses allant de la prostitution au glanage, en passant par le vol et la vente informelle en espérant que leurs diverses expériences enrichiraient l'analyse des rapports de reconnaissance et non-reconnaissance.

Dans les entretiens, nous avons recueilli les expériences vécues par ces individus quand, après leur départ du *Cartucho* ils sont arrivés au foyer, (et donc dans le quartier) ainsi que la façon dont ils ont été reçus par les « anciens habitants ». Il est important de rappeler et de préciser que ces individus pouvaient quitter le projet à leur convenance. En ce sens, et comme renseignement supplémentaire, nous avons identifié le temps de résidence de chaque individu dans le foyer.

Finalement, il faut préciser que les individus avaient l'occasion de quitter du foyer le matin en y retournant l'après-midi. En même temps, à certains moments de la journée les habitants du foyer avaient le droit de faire des pauses à l'extérieur dans un lieu situé en face

du bâtiment. C'est grâce à ces possibilités de contact avec le quartier que nous avons relevé les impressions des habitants du foyer vis-à-vis des gens du quartier et vice-versa.

b. Les « anciens habitants »

Par ailleurs, en même temps que nous avons effectué les déplacements successifs pour discuter avec les bénéficiaires du « projet unifié » entre 2005 et 2007, nous sommes allé dans le quartier où se trouvait le foyer pour parler avec la deuxième population sélectionnée, c'est-à-dire les anciens résidents du quartier. Au début, cette tâche a été difficile car nous hésitions entre deux façons d'aborder cette population. Une première stratégie consistait à contacter le président de la junte d'action communale, une sorte de représentant du quartier, élu par certains de ses membres pour discuter et améliorer leur espace de vie. La deuxième stratégie consistait à aborder directement les *vecinos* (le voisinage) en allant soit aux *tiendas* (épicerie de quartier), soit dans les immeubles.

En 2007, nous avons adopté la deuxième solution en pensant que contacter le président de la junte communale augmentait le risque, toujours présent, d'affecter la sincérité des réponses. En effet, nous avons pensé que sur les impressions de l'arrivée des personnes du *Cartucho*, il fallait tenter de trouver les réponses les plus spontanées possibles et éventuellement les moins biaisées. Comme pour les entretiens avec la population des nouveaux habitants, cette tâche s'est également déroulée en deux temps.

En juin/juillet 2007 nous avons contacté huit individus qui depuis 2005 avaient vu l'arrivée des nouvelles populations dans leur quartier de résidence. Cette première expérience n'a pas été facile dans la mesure où le quartier n'était pas suffisamment en sécurité et il aurait été préférable d'y connaître quelqu'un, problème sur lequel nous reviendrons par la suite. Ensuite cette difficulté s'est atténuée quand nous sommes retourné en août 2008 pour affiner les entretiens avec ces mêmes individus. Heureusement, parmi les huit il n'y a qu'un seul individu (H) que nous n'avons pas réussi à joindre.

En 2009, pour la suite des entretiens nous avons procédé autrement. En effet, en considérant l'emprise de la religion sur la population colombienne et plus particulièrement dans les quartiers populaires comme celui du quartier de Santafé¹⁴³, nous avons décidé de contacter le curé du quartier qui nous a permis d'intervenir à la fin d'une messe pour présenter

¹⁴³ Voir Annexes, Photographies, Photographie 5 : Aperçu du quartier de Santafé.

brièvement le but de nos entretiens¹⁴⁴. Ce jour-là, et d'ailleurs pendant tous les entretiens, nous nous sommes présenté en tant qu'étudiant d'une université publique de Bogotá sans donner trop de détails. De cette façon, après la messe, quelques personnes sont venues nous voir, mais la plupart venaient d'arriver dans le quartier. Cependant, elles nous ont introduit auprès d'autres individus qui y avaient vécu depuis au moins 5 ans. Ainsi, par des relations de voisinage, nous avons réussi à trouver la population la plus adaptée à notre objectif d'enquête. Pour cette population d'anciens résidents, quatre critères principaux ont été considérés :

1. D'abord, nous avons tenu compte de l'ancienneté des individus dans le quartier, estimant que leurs impressions sur l'arrivée des nouveaux habitants seraient différentes en fonction de cette donnée. Pour ce choix, nous nous sommes basé sur l'hypothèse selon laquelle l'ancienneté pouvait être un signe marquant de désaccord avec l'arrivée d'une nouvelle population. Ainsi, nous avons contacté des personnes qui connaissaient le quartier depuis plus de vingt ans, et d'autres depuis quelques années seulement.

2. Nous avons aussi fait la distinction entre les individus qui habitent le quartier, ceux qui y travaillent ou les deux. Ceci est un aspect important car, par exemple, les personnes qui travaillent dans le quartier (dont la plupart dans des garages ou dans des magasins de vente de pièces automobiles) ont un contact quotidien plus direct avec ses habitants, tout comme ceux qui y habitent connaissent le fonctionnement du quartier la nuit. Ainsi, sur vingt personnes six résident dans le quartier depuis 5 à 10 ans, six de 10 à 30 ans, cinq de 30 à 40 ans, et trois depuis plus de 40 ans. De même, neuf habitent le quartier, cinq y travaillent, et six y habitent et y travaillent.

3-4. Finalement, comme nous l'avons fait pour la population des nouveaux habitants, nous avons tenu compte du sexe et de l'âge des individus et nous avons réalisé neuf entretiens avec des femmes et onze avec des hommes entre 22 et 70 ans. Bien que la situation familiale et l'activité n'aient pas été des critères de sélection, nous avons quand même eu le réflexe de nous en informer avant les entretiens afin d'évoquer brièvement une certaine différence économique et sociale entre les deux populations. En effet, la population des anciens résidents est constituée par des individus qui en général ont un travail plus stable que celle des

¹⁴⁴ Il s'agit sans doute d'une stratégie qui est censée très bien fonctionner dans le contexte colombien. Il est quand même important de préciser que le fait de passer par le curé pour être introduit dans la population du quartier n'était que la porte d'entrée pour être connu et identifié en tant que chercheur. Nous approfondissons cet aspect dans la partie qui suit.

nouveaux arrivants (sans pour autant oublier que ce travail peut être précaire) ainsi qu'une vie familiale moins fissurée. Finalement, il est important de préciser que pour la présentation des entretiens et afin de préserver l'anonymat des acteurs, nous avons attribué à chaque individu des deux populations une lettre. Pour les nouveaux habitants nous avons octroyé les lettres A' à T', et pour les anciens les lettres A à T.

Nous pouvons établir un récapitulatif des caractéristiques de notre étude de cas dans le tableau suivant :

Tableau 7 – Récapitulatif des caractéristiques de notre étude de cas

Précisions générales	Groupe des individus ayant vécu dans le quartier de Santafé entre 2005 et 2007 après l'urgence du <i>Cartucho</i> (Lettres A' à T')	Groupe des résidents du quartier de Santafé (Lettres A à T)
Total des personnes interviewées	20 « nouveaux habitants »	20 « anciens habitants »
Calendrier des entretiens	<p>Juillet 2007 : neuf entretiens avec des individus participant à la modalité <i>Enlace</i> travaillant pour la compagnie des eaux.</p> <p>Août 2008 : retour sur le terrain pour des précisions, nouveaux entretiens avec 4 des mêmes acteurs (cinq ont été introuvables)</p> <p>Mars 2009 : onze entretiens avec des individus participant au projet de sensibilisation du quartier de San Bernardo</p>	<p>Juillet 2007 : huit entretiens avec les résidents du quartier (sans contact préalable avec la population).</p> <p>Août 2008 : retour sur le terrain pour des précisions, nouveaux entretiens avec 7 des même acteurs (H a été introuvable)</p> <p>Mars 2009 : douze entretiens avec d'autres résidents du quartier (après avoir contacté la population)</p>
Critères de sélection	<p>1. Sexe : 8 femmes et 12 hommes</p> <p>2. Age : 3 entre 18 et 30 ans, 10 entre 30 et 40 ans, et 7 entre 40 et 60 ans.</p> <p>3. Conditions familiales : 6 célibataires avec enfants, 4 mariés avec enfants, 1 union libre avec enfants, 8 séparés avec enfants, 1 veuf marié une deuxième fois</p> <p>4. Activité principale avant l'intégration au projet : 2 prostituées, 1 voleur, 1 SDF, 2 glaneurs, 9 vendeurs rue ou bus (sacs poubelle, vêtements d'occasion, sucreries), 1 chanteur dans les bus, 1 ancien guérillero, 1 paysanne déplacée, 1 femme au foyer (participant aux « pyramides »), 1 maçon.</p> <p>- Renseignement supplémentaire : Temps passé aux foyers : 9 de 1 à 3 mois, 7 de 3 à 6 mois, 4 plus de 6 mois</p>	<p>1. Temps de résidence dans le quartier : 7 entre 5 et 10 ans, 7 entre 10 et 30 ans, 3 entre 30 et 40 ans, et 3 plus de 40 ans.</p> <p>2. Habite ou travaille le quartier ou les deux : 9 habitent le quartier, 3 travaillent dans le quartier, 8 les deux</p> <p>3. Sexe : 9 femmes et 11 hommes</p> <p>4. Age : 2 entre 18 et 30 ans, 5 entre 30 et 40 ans, 8 entre 40 et 60 ans, et 5 plus de 60 ans.</p> <p>- Renseignements supplémentaires : Situation familiale : 1 célibataire (sans enfants), 8 mariés avec enfants, 5 mariés sans enfants, 1 séparée, 4 veuves avec des enfants, 1 divorcé (sans enfants). Activité présente : 2 mécaniciens, 4 femmes au foyer, 3 épiciers, 5 propriétaires de magasins de pièces détachées, 1 vendeur dans une boulangerie, 1 retraité, 1 chômeur, 1 surveillant, 1 employé (non précisé), 1 serveur</p>
Lieux des entretiens	<p>2007 : Siège de la modalité <i>Enlace</i> appartenant au Secrétariat d'Intégration Sociale (Calle 11 Sur #1-10 B Este)</p> <p>2008 : <i>Tienda</i> voisine du siège de <i>Enlace</i> (Calle 11 Sur)</p> <p>2009 : <i>Tienda</i> voisine du siège projet de sensibilisation (Cra. 23 #22A-72) et du siège de <i>Enlace</i> quartier Teusaquillo (Entretien avec J')</p>	2007 à 2009 : Garages et commerces du quartier de Santafé
Temps moyen des entretiens	25 à 45 minutes	25 à 45 minutes

La première section de ce chapitre nous a permis de présenter le contexte général et spécifique d'exclusion sur lequel repose notre étude de cas. Dans un premier temps, nous avons fait quelques remarques sur le cas colombien pour ensuite examiner la situation à Bogotá tout en présentant le cadre des politiques sociales nationales et locales. Dans un deuxième temps, nous nous sommes centré sur le cas du *Cartucho*, et nous avons expliqué la façon dont nous avons choisi les acteurs qui ont alimenté notre étude de cas. De façon générale, nous pouvons dire que la quasi-totalité des entretiens (38 sur 40) a été enregistrée, à l'exception de ceux ayant qui ont refusé cette procédure, même si nous avons bien souligné l'importance de l'anonymat et le but académique de notre recherche. Nous avons consacré à ces derniers un temps supplémentaire pour une meilleure réception des réponses. Chaque entretien a duré entre 25 et 45 minutes à partir d'une grille préalablement établie et que nous présenterons par la suite. Cependant, avant de passer à cette présentation, il est important d'examiner les considérations générales et les hypothèses dont nous avons tenu compte pour notre enquête.

II. Considérations générales et hypothèses de l'enquête

Après avoir présenté notre étude de cas et le choix des acteurs interviewés ainsi que les justifications afférentes à ce choix, passons aux considérations générales et aux hypothèses formulées dans l'enquête. Pour cela, il est important d'examiner dans un premier temps dans quelle mesure notre enquête appartient aux enquêtes effectuées dans des milieux dits « difficiles » afin de déterminer si cette particularité a éventuellement influencé le déroulement des entretiens et par conséquent leur interprétation.

A. Enquêter en milieu « difficile »

1. Approches « théoriquempiriques »

Nous considérons qu'une meilleure compréhension du contexte dans lequel l'enquête s'est réalisée contribue à une meilleure analyse de contenu. Dans le cas de notre objet d'étude et compte tenu de la situation colombienne et de celle de la ville de Bogotá présentée plus haut, il est important d'évaluer l'impact du milieu « difficile » sur le résultat de l'enquête. Une telle évaluation permet de mieux saisir le contexte dans lequel les entretiens se sont réalisés aussi bien pour le lecteur que pour le chercheur lui-même et d'avoir un meilleur

jugement « en connaissance de cause de la qualité d'une étude »¹⁴⁵. Essayons de comprendre ce que l'on pourrait entendre par milieu « difficile ».

Selon un premier aperçu théorique, l'idée d'une enquête en milieu « difficile » se résume à « certains terrains »¹⁴⁶. Il s'agit bien de zones de conflits considérées comme dangereuses où la violence est présente. Il peut s'agir également de terrains concernant des populations marginalisées, voire stigmatisées¹⁴⁷ pouvant être considérées comme « porteurs de difficultés »¹⁴⁸. Ainsi, la difficulté peut être présente à deux niveaux : soit du fait de l'ambiance du territoire notamment marqué par un cadre de guerre, soit de la situation propre à ce territoire qui peut être à l'origine de réactions d'hostilité et de défiance de la part des populations concernées¹⁴⁹. Dans ce deuxième cas, la difficulté inhérente au milieu s'accroît du fait que le chercheur peut être vu comme parlant « au nom des dominants »¹⁵⁰.

Cependant, pour Daniel Bizeul, il faut être vigilant car le niveau de « difficulté » dépend de plusieurs facteurs, à savoir : « la trajectoire sociale [du chercheur], de ses expériences de la vie, du style de recherche pratiqué autour de lui, de son identité psychologique et morale aux yeux des autres, des types d'interaction qui lui sont en conséquence permis ou rendus impossibles »¹⁵¹. Il existe donc divers degrés de difficulté en fonction du vécu des chercheurs et de la façon dont ils appréhendent les terrains. La perception des personnes et des informations qui entourent le chercheur peuvent également renforcer l'idée de « difficulté »¹⁵². Ces remarques nous amènent à confirmer que malgré des difficultés apparentes d'un milieu particulier, il est important de les rendre explicites car

¹⁴⁵ BIZEUL Daniel, « Que faire des expériences d'enquête ? Apports et fragilité de l'observation directe », in *Revue Française de Science Politique*, vol. 57, n° 1, février 2007, p. 70. En outre Bizeul ajoute que « le récit des conditions d'enquête est ainsi devenu un moment obligé de tout travail ethnographique, sous forme d'annexe ou dans un chapitre à part », *Ibid.*

¹⁴⁶ BOUMAZA Magali & CAMPANA Aurélie, « Enquêter en milieu « difficile » : introduction », *op. cit.*, p. 7.

¹⁴⁷ *Ibid.*

¹⁴⁸ C'est par exemple le cas des travaux de Vincent Romani ou Patrick Bruneteaux. Voir ROMANI Vincent, « Enquêter dans les territoires palestiniens : comprendre un quotidien au-delà de la violence immédiate » et BRUNETEAUX Patrick, « Les politiques de l'urgence à l'épreuve d'une ethnobiographie d'un SDF », in *Revue Française de Science Politique*, vol. 57, n° 1, février 2007, p. 27-45 et p. 47-67 respectivement.

¹⁴⁹ BOUMAZA Magali & CAMPANA Aurélie, « Enquêter en milieu « difficile » : introduction », *op. cit.*, p. 7.

¹⁵⁰ *Ibid.*

¹⁵¹ BIZEUL Daniel, « Que faire des expériences d'enquête ? Apports et fragilité de l'observation directe », *op. cit.*, p. 73.

¹⁵² *Ibid.*

comme l'affirme Bizeul « le risque réel est souvent plus faible en comparaison de la perception que peuvent en avoir les chercheurs »¹⁵³.

A cette première réflexion, nous pouvons en ajouter une deuxième. Il s'agit de la distance que doivent prendre les chercheurs pour « réduire au maximum les filtres et se construire une identité souvent éloignée de l'excellence académique »¹⁵⁴. En ce sens, c'est par la nature des terrains et le besoin de construire cette identité que s'évalue la difficulté du milieu. Ainsi, le milieu « difficile » exige une certaine empathie supplémentaire qu'il faut mesurer pour ne pas tomber sur un problème lié à un manque de distanciation. Mais qu'entendons-nous par empathie ? Nous pouvons la définir comme « (...) le fait de s'identifier à l'autre au point de percevoir, ressentir et réagir à sa façon »¹⁵⁵.

Cette empathie favorise la compréhension d'un terrain souvent difficile à saisir par des personnes « externes » qui ont en conséquence une perception faussée le plus souvent défavorable. Ici nous pouvons par exemple penser à la population de Bogotá qui n'a jamais vu dans le *Cartucho* autre chose qu'un territoire de mort. Ceci dit, il est important de ne pas voir cette empathie comme « un leurre »¹⁵⁶ : en effet, c'est au contenu de l'enquête de la revendiquer constamment, c'est-à-dire de prouver à travers des indices que cette empathie est bien réelle et non le signe d'une approche superficielle du terrain.

Il est également intéressant d'analyser comme troisième aspect la notion de terrain qui d'après Boumaza et Campana est absente de toute neutralité¹⁵⁷. La notion a une connotation qui suggère *stricto sensu* la présence d'une confrontation avec des individus inconnus et ayant une vision de la réalité qui diffère la plupart du temps de celle du chercheur. Ainsi, plus cette confrontation est ressentie, plus le milieu peut être considéré comme « difficile ». Le chercheur est alors appelé à trouver l'équilibre entre les procédés méthodologiques qu'il veut suivre pour mener son enquête, et une certaine intuition lui permettant d'affiner son empathie avec le terrain afin d'éviter qu'il soit « confin[é] dans une cage »¹⁵⁸. Ceci peut être mis en relation avec la posture par abduction¹⁵⁹ dans le sens où le terrain est abordé à partir de

¹⁵³ *Ibid.*, p. 74.

¹⁵⁴ BOUMAZA Magali & CAMPANA Aurélie, « Enquêter en milieu « difficile » : introduction », *op. cit.*, p. 11.

¹⁵⁵ BIZEUL Daniel, « Que faire des expériences d'enquête ? Apports et fragilité de l'observation directe », *op. cit.*, p. 76.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 73.

¹⁵⁷ BOUMAZA Magali & CAMPANA Aurélie, « Enquêter en milieu « difficile » : introduction », *op. cit.*, p. 11..

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 9.

¹⁵⁹ Voir l'introduction générale de ce travail.

certaines préconceptions théoriques sans pour autant négliger sa potentialité inductive, voire intuitive¹⁶⁰.

Quatrièmement, et de façon générale, ce sont aussi les conditions « atypiques » du milieu qui le rendent « difficile ». Boumaza et Campana définissent ces conditions selon le postulat « gérer en permanence « la certitude de l'incertitude » »¹⁶¹ ; c'est-à-dire que le chercheur aborde le terrain considéré comme difficile en essayant de découvrir et d'anticiper à la fois les caractéristiques de cette difficulté. Afin de mettre en place cette double découverte et anticipation, deux types de « gages »¹⁶² apparaissent : le chercheur accepte les conditions fixées par les enquêtés : il doit en quelque sorte se soumettre aux aléas du contexte. Le chercheur tente de faire reconnaître sa légitimité à enquêter ; c'est-à-dire qu'il cherche à s'impliquer de façon à démontrer non seulement l'importance de son travail, mais aussi sa capacité à bien le mener dans le contexte en question.

Finalement, le milieu « difficile » serait aussi caractérisé par les émotions qu'il fait ressentir au chercheur à un moment donné, l'obligeant à une constante quête d'objectivité. Ceci dit, il est clair que tous les terrains suscitent des émotions particulières, pourtant ces émotions s'intensifient avec l'incertitude du terrain. Cette objectivité, liée à une sorte de « distanciation attentive », concerne non seulement les acteurs interviewés, mais aussi le chercheur lui-même qui doit comprendre qu'il fait partie du terrain étudié¹⁶³. Il s'agit pour le chercheur de prendre conscience de « la pluralité des perspectives » et de prendre la mesure « des certitudes des uns et des autres en matière de Bien et Mal »¹⁶⁴. De cette façon, il s'efforce d'assumer une objectivité qui s'incarne comme « un souci d'équité envers les individus et le vœu singulier d'être fidèle aux principes de l'exercice intellectuel et de la preuve empirique tels qu'ils se trouvent définis désormais »¹⁶⁵.

On pourrait placer ces « émotions » au sujet de ce que Valérie Amiriaux et Daniel Cefai identifient comme des dilemmes éthiques et politiques¹⁶⁶. Ces dilemmes sont plus présents quand le terrain est difficile car le chercheur peut être amené à trouver une position

¹⁶⁰ *Ibid.*

¹⁶¹ BOUMAZA Magali & CAMPANA Aurélie, « Enquêter en milieu « difficile » : introduction », *op. cit.*, p. 11.

¹⁶² *Ibid.*, p. 12.

¹⁶³ *Ibid.*, p. 11.

¹⁶⁴ BIZEUL Daniel, « Que faire des expériences d'enquête ? Apports et fragilité de l'observation directe », *op. cit.*, p. 74.

¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 88.

¹⁶⁶ AMIRAUX Valérie & CEFAL Daniel, « Les risques du métier. Engagements problématiques en sciences sociales », in *Revue Culture & Conflits*, L'Harmattan, 2002, p. 19.

vis-à-vis de situations déviantes ou marginales tout en faisant attention à son engagement personnel symbolisé par une « texture invisible qui lie le mouvement de la vie et celui de la recherche »¹⁶⁷. En ce sens, la production du savoir qui émerge d'un tel milieu s'établit dans une sorte de lutte personnelle entre l'« avec et [le] contre soi »¹⁶⁸. Cette influence sur les « émotions » du chercheur est identifiée par Bizeul comme une caractéristique « normale » du travail de recherche : « ceux qui viennent d'effectuer une enquête dans un contexte difficile en soient perturbés un certain temps, au point d'avoir mal à retrouver la sérénité et la capacité d'analyse du chercheur à sa table de travail, n'a rien de surprenant »¹⁶⁹.

C'est grâce aux éléments « théoriquempiriques » évoqués ci-dessus qu'il est valable de nous demander dans quelle mesure notre enquête a été faite dans un milieu dit « difficile ». Compte tenu du contexte colombien et de la ville de Bogotá, peut-on considérer notre enquête comme appartenant à un milieu « difficile » ? La réponse à cette question nous permettra non seulement d'introduire, mais aussi de mieux comprendre et d'expliquer, la grille de référence et les hypothèses qui lui sont afférentes. Elle permet d'assurer une vision globale du travail empirique réalisé en le présentant « en toute honnêteté »¹⁷⁰ tant en insistant sur ses points forts que sur ses points faibles, maladresses et incompréhensions éventuelles, tout en étant conscient du risque encouru¹⁷¹.

2. Une enquête « difficile » ?

Nous pouvons reprendre les cinq caractéristiques mentionnées ci-dessus et les examiner une à une en relation au milieu dans lequel s'est déroulée notre enquête à Bogotá. Si nous considérons le premier point concernant la présence des enquêtes « difficiles » dans certains terrains, nous ne pouvons pas affirmer que le cadre correspond à un cadre de guerre. En effet, à défaut d'insister sur un aspect qui peut paraître évident pour certains, bien que le contexte colombien reste encadré par le conflit, la présence des différents groupes armés qui

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 20.

¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 21.

¹⁶⁹ BIZEUL Daniel, « Que faire des expériences d'enquête ? Apports et fragilité de l'observation directe », *op. cit.*, p. 70.

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 69.

¹⁷¹ D'après Bizeul ce risque est celui d'être vu comme « un analyste sans imagination et comme un piètre enquêteur ». Pourtant il affirme plus loin que « les études mieux fondées empiriquement reposent sur ce mélange de choses décevantes et de choses réussies ». BIZEUL Daniel, « Que faire des expériences d'enquête ? Apports et fragilité de l'observation directe », *op. cit.*, p. 69.

sont en opposition dans le pays n'est pas notoire à Bogotá (comme d'ailleurs dans la plupart des villes du pays).

Toutefois, certains endroits de la ville où se sont effectués les entretiens peuvent être considérés comme « hostiles », voire comme « porteurs de difficultés ». Il s'agit notamment du quartier de Santafé dans lequel nous avons effectué les entretiens auprès de la population que nous avons définie comme celle des « anciens habitants », c'est-à-dire des individus qui ont vu l'arrivée des habitants du *Cartucho* dans leur quartier d'origine. Nous rappelons que le quartier de Santafé est devenu depuis la fin des années 90 une zone de prostitution et de vente de drogue, tout en gardant quelques vestiges de sa tradition issue des années 50¹⁷². Ainsi, une des personnes interviewées nous a non seulement conseillé de ne pas rester au-delà de 5 heures de l'après-midi, mais a pris l'initiative de nous accompagner à l'arrêt de bus sous le prétexte suivant : « parce qu'on ne vous connaît pas [dans le quartier] »¹⁷³.

Cependant, en considérant la réflexion de Bizeul, il est important de préciser que d'une part, l'appréciation du quartier de Santafé comme un milieu « difficile » est sans doute liée à la trajectoire du chercheur et à tous les autres aspects plus haut mentionnés (styles de recherche, type d'interaction, expériences de vie). Dans notre cas, bien que certaines précautions que nous expliquerons plus loin aient été prises, notre expérience de vie à Bogotá a évidemment allégé une potentielle hostilité sans pour autant la faire disparaître entièrement. D'autre part, il faut aussi préciser que de façon générale les images dangereuses du quartier de Santafé ainsi que des individus provenant du *Cartucho* ont toujours été influencées par les médias, ce qui a sans doute accru les perceptions collectives de la population de la ville à leur égard¹⁷⁴. Ainsi, tout en étant conscient des risques potentiels liés surtout à un sentiment d'insécurité, notamment dans le quartier, dans notre cas le qualificatif de « difficile » reste à relativiser.

Dans un deuxième point, la « réduction des filtres », tout comme l'équilibre entre l'empathie et une distance nécessaire vis-à-vis du terrain, sont devenus pour nous un véritable

¹⁷² Il s'agit surtout de quelques maisons qui conservent l'architecture de l'époque. Voir partie I B 1 de ce chapitre.

¹⁷³ Notes écrites prises lors de l'entretien avec I.

¹⁷⁴ Voir par exemple la façon dont est rédigé l'article publié le Journal *El Tiempo*, « Indigentes en el 'moridero' », *op. cit.* Il s'agit d'une influence qui se ressemble à celle véhiculée par la publicité dans certains pays latino-américains dans la mesure où, en se fixant sur la beauté comme idéal à atteindre, elle pose les bases d'une vision raciste des populations. Pour plus de détails sur ce sujet voir BRUCE Jorge, *Nos habíamos choleado tanto : psicoanálisis y racismo*, Universidad San Martín de Porres, Lima, 2007.

défi. Il a fallu être attentif à la façon de se rapprocher des deux populations (anciens et nouveaux habitants) afin de mieux comprendre le contexte social et économique des interviewés et de réduire la probabilité d'être considéré comme porteur d'un langage « dominant ». En ce sens, la compréhension de ce contexte a impliqué des recherches générales préalables sur les différents métiers des deux populations, leur niveau d'éducation et éventuellement leurs revenus. Le fait d'avoir obtenu ces informations avant de procéder à l'enquête, nous a donné des éléments d'approche concrets pour les aborder de la manière la plus neutre possible.

Le troisième point est en lien avec cet équilibre. En effet, on aurait pu penser que compte tenu des situations vécues par les deux populations, notamment celle des individus provenant du *Cartucho*, l'idée d'une « confrontation » était plausible et qu'il était probable que plusieurs individus refusent catégoriquement de réaliser l'entretien. Pourtant, afin de réduire ce risque, nous avons déployé les deux stratégies plus haut mentionnées : d'une part, notre présentation en tant qu'étudiant d'une université publique colombienne et d'autre part, notre prise de contact avec le Secrétariat d'Intégration Sociale et le curé pour être introduit respectivement auprès des nouveaux et anciens habitants.

Un autre élément fondamental ayant permis de réduire cette difficulté était la connaissance du contexte social culturel auquel ces populations appartiennent grâce à notre observation participante au sein de l'ancien Secrétariat d'Intégration Sociale dans le quartier en 2005. Les stratégies déployées et l'expérience préalable sur le terrain ont facilité l'accès aux deux populations et une meilleure connaissance de leur cadre de vie, au point de nous avoir aidé à effectuer les allers-retours sur le terrain entre 2007 et 2009 et de conserver ce que Bizeul nomme une « certaine ubiquité »¹⁷⁵, c'est-à-dire la capacité à se positionner en retrait des possibles affrontements sociaux entre les individus. Les stratégies mises en place ont fait qu'à aucun moment les interviewés n'ont manifesté de la méfiance ou de l'agressivité à notre égard.

En outre, le retour sur le terrain en 2008 pour contacter la même population interviewée en 2007, nous a permis non seulement de corriger certains aspects de notre démarche, mais aussi de mesurer en quoi les réponses des individus se ressemblaient un an

¹⁷⁵ BIZEUL Daniel, « Que faire des expériences d'enquête ? Apports et fragilité de l'observation directe », *op. cit.*, p. 76.

après le premier entretien. Bien que ce retour sur le terrain en 2008 pour approfondir les entretiens de 2007 auprès des mêmes individus n'ait pas été prévu, nous en avons profité pour mieux connaître le terrain et les populations. Ce que nous avons considéré au début comme un pas en arrière, est devenu un atout pour la recherche dans la mesure où nous avons réussi à effectuer une enquête plus minutieuse¹⁷⁶.

Pour ce qui est des conditions « atypiques » du milieu et le fait de gérer un éventuel imprévu nous avons également pris quelques précautions. En 2007, la population des nouveaux habitants a été interviewée dans les locaux de la modalité *Enlace*, car c'était un des seuls moyens pour accéder aux individus ayant habité le *Cartucho* quelques années auparavant et ayant séjourné dans un des foyers de la modalité « Ecole de vie ». En ce sens, la difficulté d'effectuer l'enquête dans des lieux publics ou chez les individus a été abolie. Nonobstant, le fait d'avoir convoqué une partie des nouveaux habitants dans cet espace à caractère institutionnel et dans lequel ils travaillaient ou avaient travaillé (nous rappelons que suite à leurs expériences aux foyers, certains d'entre eux avaient été recrutés pour travailler avec le service des eaux et un programme de sensibilisation de la ville) les a fait se sentir sans doute responsables vis-à-vis de l'institution.

Ce sentiment de responsabilité a produit la plupart du temps une sorte de pression que nous avons tenté d'atténuer tout au long de l'entretien. Quelquefois nous avons senti que les premières réponses n'exprimaient pas ce qu'ils ressentaient réellement, mais étaient plutôt un moyen de ne pas « perdre la face » vis-à-vis d'une institution envers laquelle, d'une façon ou d'une autre, ils se sentaient reconnaissants. En outre, après avoir été contactés par une des responsables des projets, nombre d'entre eux n'avaient pas bien compris le but de l'entretien et au début ils pensaient qu'il s'agissait d'une enquête institutionnelle, d'où leur méfiance.

Paradoxalement, dans ce cas, le milieu difficile n'était pas la condition du terrain en elle-même, mais le cadre institutionnel dans lequel les entretiens réalisés en 2007 ont eu lieu. C'est pourquoi en 2008 et 2009, nous avons sondé les individus dans des *tiendas* (épiceries de quartiers) suffisamment éloignées de ce siège. Il en est autrement pour la population des anciens habitants : mis à part quelques entretiens réalisés dans une boulangerie du quartier où nous avons tous eu des difficultés à nous concentrer, la plupart ont été faits sur leur lieu de

¹⁷⁶ Toutefois, nous sommes conscient que pour des raisons de temps, il aurait été préférable d'avoir procédé en un seul volet.

travail ou près de leur lieu d'habitation. Ceci leur a permis de parler avec une totale liberté. Cela dit, à aucun moment nous n'avons dû accepter des conditions fixées par les enquêtés ni faire reconnaître une légitimité pour enquêter. En ce sens, la difficulté potentielle du terrain n'a pas troublé une certaine fluidité au moment de dialoguer avec les individus.

Enfin, la plus grande difficulté est survenue du côté des émotions et de ce double dilemme éthique et politique¹⁷⁷ lors des réponses. Si l'expérience sur le terrain et la connaissance des deux populations sont des atouts pour éviter le principe d'une quelconque « confrontation », ils peuvent devenir des obstacles au moment d'examiner leurs réponses, dans la mesure où l'« évidence » du terrain peut « endor[mir] la curiosité et trompe[r] le regard trop habitué au monde qui l'entoure »¹⁷⁸.

Ainsi, afin de garder un maximum d'objectivité nous avons suivi de près notre grille d'entretiens comme mécanisme de « distance attentive », voire de détachement vis-à-vis des populations concernées afin d'éviter que les entretiens ne deviennent le résultat d'une discussion entre deux personnes (le chercheur et l'interviewé) d'une même culture et donc susceptible de provoquer des émotions. Comme nous l'expliquons par la suite, la présentation de cette grille et les hypothèses qui lui sont afférentes constituent la dernière étape de la reconstitution de notre démarche empirique avant de passer à l'analyse du contenu.

B. Hypothèses principales et double objectif exploratoire

La stratégie d'analyse que nous avons mise en œuvre pour examiner le potentiel rapport d'exclusion en termes de non-reconnaissance entre ces deux populations répond à un double objectif exploratoire basé sur deux hypothèses principales. Cette stratégie consiste en une grille d'enquête comportant une série de questions de base répondant à des hypothèses plus précises. Ces questions nous ont permis de garder le fil conducteur de l'enquête sans empêcher les acteurs de parler ni d'aborder d'autres sujets selon la situation. Nous commençons en examinant les hypothèses centrales qui ont encouragé notre enquête, et viennent compléter l'hypothèse principale de notre travail présentée en introduction. Ensuite nous examinons plus en le détail le contenu et l'objectif des questions.

¹⁷⁷ AMIRAUX Valérie & CEFAL Daniel, « Les risques du métier. Engagements problématiques en sciences sociales », *op. cit.*, p. 19.

¹⁷⁸ BEAUD Stéphane & WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte, Paris, 2003, p. 9.

1. Premier objectif exploratoire : analyse empirique des attitudes de non-reconnaissance sur un terrain d'exclusion

Tout d'abord, examinons de façon générale le double objectif exploratoire de notre grille. Notre premier objectif, comme le suggère l'ensemble des questions, a été d'identifier sur un terrain d'exclusion l'existence ou l'absence d'attitudes de non-reconnaissance selon la vision de Honneth, et ce à partir des impressions et de l'interaction des deux populations concernées. Pour cela, nous avons tenu compte du « caractère opératoire » de la reconnaissance principalement dans le cadre d'une reconnaissance « éprouvée » et en moindre mesure d'une reconnaissance « assignée »¹⁷⁹. Le premier cas se réfère à une reconnaissance permettant d'analyser les expériences de vulnérabilité (et dans un sens plus large d'exclusion) encadrées dans le social. Le deuxième cas considère « l'ambivalence, la fragilité et la réversibilité de la reconnaissance en milieu institutionnel »¹⁸⁰.

Dans le cadre d'une reconnaissance « éprouvée », il s'agit d'un objectif dont la construction s'inspire principalement de la réflexion menée par Renault et Zeneidi-Henry dans leur recherche sur les relations sociales au sein d'un groupe de punks squatters¹⁸¹, recherche que nous avons présentée dans le chapitre précédent de ce travail. Bien que notre but ne soit pas exactement d'examiner « la problématique de la reconnaissance »¹⁸², mais d'étudier l'exclusion à partir de cette problématique, la façon dont ces auteurs ont abordé le terrain offre des pistes analytiques intéressantes dans la mesure où ils examinent un terrain concret dans lequel se tissent des rapports d'exclusion en évaluant le potentiel heuristique de la reconnaissance.

En ce sens, notre étude de cas tient compte de deux aspects. Le premier concerne une situation d'expulsion par des autorités publiques des habitants *Cartucho* pouvant se traduire par une situation de mépris comme invisibilité et moteur d'une conflictualité *à posteriori* entre différents acteurs (plus précisément les habitants des autres quartiers). Le deuxième aspect est lié à l'étude d'un « territoire de reconnaissance »¹⁸³ dans la mesure où le quartier de

¹⁷⁹ Voir chapitre 3, II A 2 de ce travail.

¹⁸⁰ PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, « La reconnaissance, un concept de philosophie politique à l'épreuve des sciences sociales », in PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, *op. cit.*, p. 33.

¹⁸¹ RENAULT Emmanuel & ZENEIDI-HENRY Djemila, « Formes de reconnaissance conflictuelle : relations sociales, appropriation de territoire, culture et politique dans un groupe de punk squatters », in PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, *op. cit.*, p. 193-200.

¹⁸² *Ibid.*

¹⁸³ *Ibid.*, p. 198.

Santafé devient symbole de luttes potentielles de reconnaissance entre deux populations sur « l'espace de l'habitat »¹⁸⁴. D'autant plus qu'une de ces populations (les nouveaux habitants) sait davantage ce que signifie la perte d'un tel espace (la perte du *Cartucho*).

Ceci nous amène par ailleurs à tenir compte d'une reconnaissance « assignée » qui peut être étudiée dans la façon dont la mairie de Bogotá associe le territoire à des catégories d'action publique. C'est par exemple le cas dans le décret 136 de 2005¹⁸⁵ où le *Cartucho* symbolise une zone d'habitation de « haute vulnérabilité » (« *alta vulnerabilidad* ») qui doit être contrecarrée par « un pari institutionnel [qui] génère de nouveaux supports pour l'inclusion sociale »¹⁸⁶. Cette façon de catégoriser le quartier et de trouver une solution à la problématique afférente peut évoquer une figure pervertie de la reconnaissance en tant que noyau du processus d'inclusion comme pure rhétorique. Dans ce cas, et malgré la mise en place du « projet unifié », il s'avère intéressant d'étudier l'éventuelle fragilité institutionnelle pour affronter l'expérience du *Cartucho* et des populations itinérantes¹⁸⁷ y habitant. Pour reprendre l'expression de Roy, peut-on affirmer que les institutions de la ville catégorisent ces populations comme des citoyens de « deuxième zone »¹⁸⁸ ?

Dans l'ensemble, notre étude de cas repose sur un contexte où les signes d'une dimension symbolique du processus d'exclusion sont véhiculés par la façon dont deux populations se rencontrent à partir d'une décision institutionnelle et s'expriment l'une au sujet de l'autre, le tout encadré dans un contexte potentiel de non-reconnaissance.

Ainsi, nous nous basons sur l'hypothèse générale selon laquelle les enjeux de l'interaction qui se tisse entre ces deux groupes suite à l'expérience du *Cartucho* permettent de visualiser des rapports d'exclusion en termes de non-reconnaissance, c'est-à-dire en termes de « réactions émotionnelles négatives »¹⁸⁹ conséquences de blessures morales qui renvoient à des modalités de dénis de reconnaissance et sont le signe d'une injustice. C'est par exemple le cas lorsque les individus éprouvent un sentiment de honte ou de rage car ils ont été humiliés

¹⁸⁴ *Ibid.*

¹⁸⁵ Voir ALCALDIA MAYOR DE BOGOTÁ, *Plan de Atención Integral para la Población Habitante de Calle*, *op. cit.*

¹⁸⁶ Voir ALCALDIA MAYOR DE BOGOTÁ, *Projet 202: Pactos para la inclusión de familias ubicadas en zonas de alto deterioro urbano y unificación con el proyecto 7312*, *op. cit.* « Apuesta institucional [que] genera nuevos entramados para la inclusión social ».

¹⁸⁷ ROY Shirley, « Itinérance et non-reconnaissance : le rapport social à l'action », in PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, *op. cit.*, p. 201-208.

¹⁸⁸ *Ibid.*, p. 205.

¹⁸⁹ HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, *op. cit.*, p. 166.

(blessure morale) suite à une situation d'invisibilité (modalité de déni de reconnaissance). Notre hypothèse est que ces rapports sont exprimés constamment par les anciens habitants comme conséquence de la présence des nouveaux habitants dans le quartier de Santafé. Nous allons examiner cette hypothèse sur deux niveaux.

Le premier niveau répond à la nature des rapports d'exclusion en termes de non-reconnaissance et à notre intention de confirmer ou infirmer une première posture proposée par Honneth selon laquelle dans un contexte d'exclusion le langage, lié à la reconnaissance, est un langage non réservé aux théoriciens, mais qui procède directement des individus concernés¹⁹⁰. C'est-à-dire qu'il est utilisé pré-théoriquement par les individus se trouvant sur un terrain d'exclusion¹⁹¹.

Plus en détail, il s'agit de la façon dont la manifestation de la part des individus de « réactions émotionnelles négatives »¹⁹² constitue des « faits préthéoriques »¹⁹³, et en ce sens ne représentent pas des injustices en soi, mais des indices permettant d'identifier des situations d'injustice. Notre intention n'est donc pas d'examiner le langage lié à la reconnaissance procédant directement du terrain comme une injustice, mais comme des indices permettant d'identifier de possibles situations de non-reconnaissance. Ce premier niveau répond d'abord à trois questions principales : quels types de rapports émergent du discours des acteurs sur l'interaction entre les deux populations ? Quelle forme prennent-ils ? Peut-on les identifier à des rapports de reconnaissance et / ou non-reconnaissance ?

Les réponses à ces questions visent donc à examiner tout ce qui dans le contenu des entretiens fait allusion à des indices de non-reconnaissance. Ensuite, comme question intermédiaire, nous nous demandons si l'on peut identifier ces signes aux deux catégories de déni de reconnaissance issues de l'approche de Honneth¹⁹⁴. D'une part, il s'agit du mépris comme « négation » (à partir des trois sphères de reconnaissance) et comme condition d'invisibilité (associé à l'absence d'actes expressifs de reconnaissance). D'autre part, il est question de la réification « fictive » comme expression « concrète » de la catégorie de

¹⁹⁰ Voir Annexes, Entretiens, Entretien 2 avec Axel Honneth, partie introductive. « (...) *the notion of recognition is not only used by the theoreticians but already by those who are, let's say, involved in it.* ».

¹⁹¹ Comme nous l'avons vu dans la transition entre les chapitres 3 et 4 de ce travail, cette idée permet de faire le pont entre théorie et pratique.

¹⁹² HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, op. cit., p. 166.

¹⁹³ HONNETH Axel, « The social dynamics of disrespect: on the location of the critical theory today », op. cit. 266. « *Pretheoretical facts* ». Voir chapitre 3 II B 1 de ce travail.

¹⁹⁴ Voir le tableau 5 à la fin du chapitre 2 de ce travail.

réification¹⁹⁵ et dont la réflexion s'oriente à examiner la façon dont les individus peuvent être traités « comme » s'ils étaient des choses (car à la différence de la catégorie de réification, dans celle d'une réification « fictive » il existe une « différence ontologique entre les personnes et les choses »¹⁹⁶). Nous pouvons diviser cette réification « fictive » selon les mêmes modalités que la réification originale, à savoir comme « oubli » et comme « négation »¹⁹⁷. Ceci dit, nous devons être prudent au moment d'analyser l'existence de cette deuxième catégorie dans la mesure où d'après Honneth elle n'est que très rare¹⁹⁸.

En ce sens nous nous centrons plus sur la catégorie de mépris et des deux modalités qui la composent. La première modalité exige notre attention particulière dans la mesure où les trois sphères sont à la base des travaux de Honneth. Il s'agit donc d'examiner à partir des réponses des individus si ces sphères apparaissent dans leurs discours, ce qui nous laisse deux possibilités. Si elles sont présentes le but est de se poser la question suivante afin d'y répondre : dans un contexte bien défini comme celui des deux populations, et à partir du vécu des acteurs, peut-on affirmer que les rapports de non-reconnaissance s'inscrivent bien tant dans la sphère de l'amour que dans celles du respect et de la solidarité ? Pour cela, nous cherchons entre autres à déterminer sur le terrain si, comme Honneth l'affirme de façon théorique, la reconnaissance est aussi importante à un niveau micro que macrosocial¹⁹⁹. Cependant, si elles ne sont pas présentes, il s'agit d'interpréter et d'évaluer les raisons de leur absence de façon générale. En ce qui concerne l'autre modalité de mépris, l'invisibilité, il s'agit d'examiner si celle-ci occupe une place dans le discours des acteurs. Comme nous l'indiquons par la suite, l'étude de cette modalité sur le terrain constitue l'un de nos principaux intérêts d'analyse.

Le deuxième niveau tient compte d'un élément qu'il faut considérer pour examiner l'approche de Honneth, à savoir le concept de lutte. Nous pouvons hypothétiquement suggérer qu'entre ces deux populations il existe une certaine confrontation, ce qui nous amène à nous

¹⁹⁵ Pour revenir de façon plus détaillée à ce sujet voir notre réflexion sur cette réification dans le chapitre 3 III A 2 de ce travail.

¹⁹⁶ HONNETH Axel, « Rejoinder », in HONNETH Axel, *Reification: a new look at an old idea*, op. cit., p. 157. « We remain aware of the ontological difference between persons and things ».

¹⁹⁷ Voir chapitre 3 III A 2 de ce travail.

¹⁹⁸ Voir chapitre 2 III B 1 de ce travail.

¹⁹⁹ Voir Annexes, Entretiens, Entretien 2 avec Axel Honneth, question 1. « *my theory of recognition fits both levels* ». Il s'agit, nous le rappelons, d'un niveau microsociale, que Honneth évoque en termes d'interaction, et dans lequel la non-reconnaissance est associée à une dynamique à « échelle réduite » où se développent des classifications négatives (contrairement à des valeurs acceptées socialement) qui ont leur propre validité dans un groupe déterminé ; et d'un niveau macrosociale dans lequel Honneth établit la différence entre normes et valeurs d'un côté, et lois de l'autre. Voir chapitre 3 I B 2 de ce travail.

poser les questions suivantes : dans le cas d'éventuels signes de non-reconnaissance de la part des deux populations, les réponses des acteurs recèlent-elles les indices d'une lutte telle que Honneth la conçoit ? Si cette lutte n'est pas présente comment l'expliquer ? Quelle place acquiert la notion de lutte dans notre étude de cas ?

Si la lutte telle que Honneth la conçoit émerge du discours des acteurs, l'objectif est de se demander si cette vision permet une meilleure compréhension du terrain en question et des éventuels rapports d'exclusion entre les populations. Dans cette condition on peut également élargir l'interprétation au point de se demander si la lutte est d'ordre agonistique ou consensuelle comme l'affirme Renault²⁰⁰, d'abord de façon générale, et ensuite de façon spécifique à partir de ses particularités. Cependant, si cette lutte est absente il est également important de comprendre les raisons qui expliquent cette absence, réflexion qui est en lien avec le développement du deuxième objectif exploratoire.

De façon générale, les réponses à toutes ces questions dans chacun des deux niveaux nous permettent d'examiner la première hypothèse exploratoire liée spécialement à l'analyse empirique des rapports d'exclusion entre les deux populations comme résultat de dénis de reconnaissance révélant des attitudes de non-reconnaissance. Nous ne cherchons donc pas à appliquer les travaux de Honneth sur le terrain, mais à identifier dans quelle mesure l'approche de la reconnaissance permet une meilleure compréhension du processus d'exclusion. Ceci doit être complété à travers un deuxième objectif opératoire permettant d'examiner le potentiel heuristique de la reconnaissance sur un terrain d'exclusion, potentiel qui à nos yeux exige une lecture psychosociale partielle.

2. Deuxième objectif exploratoire : étude de l'exclusion en termes de non-reconnaissance en considérant une lecture psychosociale à partir de deux situations précises

Nous l'avons vu, le pilier théorique du développement d'une étude de l'exclusion à partir de l'approche de Honneth repose sur une morale de la reconnaissance²⁰¹. En suggérant que les attitudes de non-reconnaissance constituent le noyau du processus d'exclusion, cette morale fait de ce processus le signe d'une injustice. En d'autres termes, le processus d'exclusion sociale peut être conçu comme le résultat d'un « échec de reconnaissance » qui

²⁰⁰ Voir chapitre 2, III A 1 de ce travail.

²⁰¹ Voir chapitre 3, I A de ce travail.

découle des expériences de non-reconnaissance. Ces expériences sont identifiables à partir des catégories du mépris et de réification « fictive » qui révèlent des attitudes de non-reconnaissance²⁰². En ce sens, il s'agit à première vue d'une position qui permet d'étudier l'exclusion en termes de non-reconnaissance comme nous proposons de le faire dans notre objectif exploratoire.

Cependant, cette position est contestable dans la mesure où sur un terrain d'exclusion, il peut y avoir deux situations précises que l'approche de Honneth ne permet pas de clarifier et que nous rappelons succinctement²⁰³. La première situation considère le cas des individus « victimes »²⁰⁴ d'exclusion et de la façon dont malgré une situation d'exclusion provoquée par un déni de reconnaissance, l'individu qui en est victime paradoxalement ne se sent pas affecté. La deuxième situation met en relief le rôle joué par les agents potentiels d'exclusion en termes de non-reconnaissance dans des actes de « non-intentionnalité », et la difficulté de tenir compte de ces actes qu'à partir de la perception des personnes affectées par cette exclusion. Ces deux situations sont encadrées dans les deux premières étapes de l'approche de Honneth, à savoir la façon dont les blessures morales affectent l'identité des individus, et comment cette affectation va conduire à une lutte pour la reconnaissance²⁰⁵.

Ces situations qui semblent paradoxales peuvent être potentiellement expliquées par des stratégies psychosociales précises. Il s'agit d'aspects psychosociaux que Honneth évoque sommairement dans un cadre théorique laissant la possibilité qu'ils soient développés dans le but de mieux comprendre, au moins dans ces deux situations, les « émotions négatives » éprouvées par les individus dans un contexte d'exclusion. Ces stratégies concernent à la fois des aspects spécifiques des théories de l'attribution et de la dissonance cognitive²⁰⁶. Ainsi, notre deuxième objectif exploratoire repose sur l'hypothèse générale selon laquelle notre étude de cas permet de repérer, ne serait-ce que partiellement, ces deux situations en tenant compte de ces stratégies.

Cette hypothèse nous permet de contribuer à une réflexion générale sur la question de savoir si l'insertion d'une lecture psychosociale dans l'étude de l'exclusion en termes de non-

²⁰² Voir chapitre 3, I B 2 de ce travail.

²⁰³ Pour revenir en détail à cette réflexion voir le chapitre 3, III A 3 de ce travail.

²⁰⁴ JODELET Denise, « Les processus psychosociaux de l'exclusion », in PAUGAM Serge, *L'exclusion : l'état des savoirs*, op. cit., p. 66.

²⁰⁵ Voir les trois étapes récapitulatives de l'approche de Honneth à la fin du chapitre 2 de ce travail.

²⁰⁶ Voir chapitre 3, III B 1 et 2 de ce travail.

reconnaissance, rend l'analyse de cette étude plus complète. Ainsi, cette hypothèse cherche à faire ressortir des indices permettant de répondre aux trois questions suivantes : Comment comprendre et explorer les deux situations où sur le terrain, la logique explicative de Honneth est insuffisante au regard de la réponse ou des réactions des acteurs ? Peut-on considérer les rapports d'exclusion en termes de non-reconnaissance sous-tendus uniquement par des interprétations morales liées à l'absence de justice ? Jusqu'où l'inclusion d'une lecture psychosociale « à dosage modéré » est-elle une entrave au contenu normatif qui soutient que l'exclusion en termes de non-reconnaissance est le signe d'une injustice ?

Ainsi, il est possible que pour la première situation concernant la façon dont l'individu victime d'exclusion paradoxalement ne se sent pas affecté, les populations, et notamment celle ces nouveaux habitants, déploient des stratégies psychosociales leur permettant de protéger estime de soi et identité. Ceci peut les amener à ne pas éprouver le besoin de lutter pour la reconnaissance, car au final ils peuvent ne pas se sentir victimes d'attitudes de « non-reconnaissance ».

Par ailleurs, il est également possible que pour la deuxième situation, à savoir le rôle joué par les agents potentiels d'exclusion dans des actes de « non-intentionnalité », les populations adoptent des signes d'« inattention anodine » ou d'« ignorance distraite » qui ne renvoient pas à des actes de non-reconnaissance. Cependant, à ce stade nous devons rappeler²⁰⁷ que notre travail ne nous permet pas d'aller plus loin : notre développement théorique s'arrête à la frontière des réflexions de psychologie morale²⁰⁸ qui permettraient de démontrer avec plus de certitude si le rôle joué par les agents d'exclusion dans de actes de « non-intentionnalité » est le résultat d'actes d'exclusion en termes de non-reconnaissance. En ce sens, nous n'examinons cette deuxième situation qu'à partir d'observations partielles, à caractère hypothétique, pouvant offrir des pistes d'analyse sur le sujet.

C'est en approfondissant ces situations que nous mettons en place le deuxième objectif exploratoire de ce travail : il s'agit de développer de façon critique l'étude des rapports d'exclusion entre les deux populations en termes de non-reconnaissance à travers une lecture psychosociale. En outre, notre analyse de deux situations spécifiques permet d'évaluer sur un

²⁰⁷ Voir chapitre 3, III B 1 b de ce travail.

²⁰⁸ Nous rappelons que ces réflexions constituent un développement majeur à notre thèse.

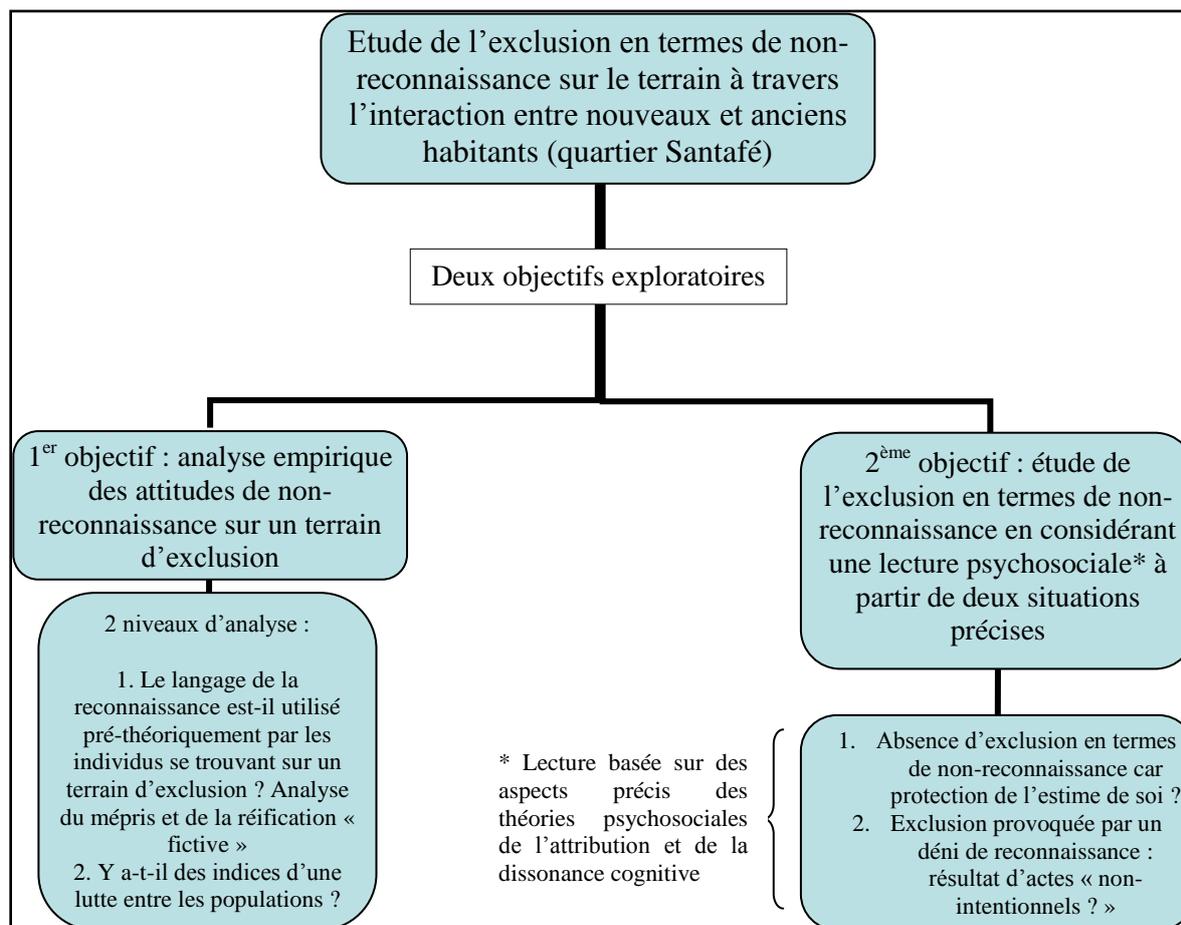
terrain d'exclusion le potentiel heuristique de la reconnaissance dans le cadre quotidien et dans celui de l'interaction.

Dans l'ensemble, la grille d'entretiens, les questions et les hypothèses liées à chacune d'entre elles nous permettent de répondre aux questionnements issus de nos deux objectifs exploratoires. Avant de présenter cette grille, nous considérons que le matériel que nous avons récupéré est suffisamment abondant pour atteindre les deux objectifs que nous nous sommes fixés et surtout pour donner une illustration empirique à notre réflexion théorique. Nous insistons sur le fait que notre terrain n'est ni une démonstration statistique ou quantitative ni une vérification de l'approche de Honneth. Notre objectif est d'offrir des pistes de réflexion sur les limites et les potentialités d'examiner l'exclusion sociale en termes de non-reconnaissance. Ceci dit, bien que nous ne cherchions pas de « certitudes », nous avons effectué notre étude de cas suivant la formule honnethienne selon laquelle « plus nous réunissons de perspectives sur la perception d'un objet, plus notre connaissance sur cet objet sera précise et appropriée »²⁰⁹.

Finalement, nous pouvons résumer l'ensemble de notre stratégie et de nos deux objectifs exploratoires dans la figure suivante :

²⁰⁹ « (...) *the more the perspectives on a single object of perception we can gather, the more appropriate and precise our knowledge of objects will be* ». HONNETH Axel, « Reification: a recognition-theoretical view », *op. cit.*, p. 118.

Figure 4 – Stratégie d'analyse : deux objectifs exploratoires



Dans cette deuxième section, nous avons examiné les considérations générales et les hypothèses de l'enquête en deux temps. D'une part, nous avons éclairci la question de savoir à quel point notre terrain pouvait être considéré comme un terrain difficile et par conséquent la réalisation des entretiens. Nous nous sommes focalisé sur cet aspect, afin de favoriser la compréhension des conditions dans lesquelles le travail de terrain a été effectué. D'autre part, nous avons présenté la stratégie d'analyse qui nous permettra de présenter et d'analyser les résultats. Cette stratégie suit deux objectifs exploratoires sur lesquels repose la construction de notre grille d'entretiens et la méthodologie de son analyse, éléments présentés dans la troisième et dernière section de ce chapitre.

III. Rapprochements sur le terrain : étude de la grille d'entretiens et méthodologie d'analyse

A. Construction de la grille d'entretiens

1. Etape de préparation : analyse situationnelle des populations à partir des deux objectifs exploratoires (rappel)

L'étape de préparation de notre grille a commencé par un formulaire de base que nous avons fait remplir aux individus avant les entretiens. Dans ce formulaire, ceux qui le souhaitent nous ont donné une série d'informations personnelles (âge, état civil, profession etc.). Ces informations nous ont permis de confirmer certaines données que nous avons déjà récupérées en définissant les critères de sélection et ont été d'une grande utilité lorsque nous avons établi la série de 10 à 15 questions destinées aux deux populations et ayant pour but l'analyse de nos deux objectifs exploratoires. Les questions de la grille se basent principalement sur une analyse « situationnelle » de l'interaction entre les deux populations à partir de trois variables : la façon dont chaque individu explique sa situation personnelle (variable 1), la façon dont chaque individu explique la situation des membres de sa population (variable 2), et la façon dont chaque individu explique la situation des membres de l'autre population (variable 3).

La grille a donc comme but de bien saisir les deux objectifs exploratoires, et plus précisément, compte tenu de sa complexité, de mieux saisir le deuxième de ces objectifs : examiner à la fois la façon dont les individus peuvent ne pas se sentir exclus par autrui en protégeant leur estime de soi et, la façon dont ils peuvent être à l'origine de situations d'exclusion sans pourtant avoir l'intention d'exclure ; ce qui rend difficile une définition en termes de non-reconnaissance.

En effet, en reposant principalement sur l'exploration de ce deuxième objectif, cette grille se focalise sur l'analyse « situationnelle » permettant hypothétiquement de repérer ces deux situations d'exclusion à l'aide de principes des théories de l'attribution et de la dissonance cognitive. Ceci dit, il ne faut pas voir cette grille comme un test d'expériences psychosociales définies, à partir d'hypothèses de psychologie sociale déterminées. Elle doit être conçue comme un repère général visant à examiner l'étude de l'exclusion en termes de

non-reconnaissance à partir de nos deux objectifs exploratoires, et par conséquent des deux situations d'exclusion plus haut mentionnées, en tenant compte des théories de l'attribution et de la dissonance cognitive. Pour examiner la façon dont les questions de la grille ont été construites, il est nécessaire de rappeler l'ensemble de notre deuxième objectif exploratoire tout en revenant rapidement sur les aspects théoriques liés aux théories de l'attribution et de la dissonance cognitive présentés dans le chapitre précédent de ce travail²¹⁰.

En ce qui concerne la première situation, c'est-à-dire la protection de l'estime de soi, les théories de l'attribution et de la dissonance cognitive disposent comme nous l'avons vu d'un potentiel explicatif non négligeable. Dans le cadre des théories de l'attribution, les individus peuvent être amenés à réaliser des biais d'auto-complaisance, pour s'adapter à la situation d'exclusion à laquelle ils sont confrontés, en attribuant leurs échecs au contexte (facteurs situationnels) et leurs réussites à leurs capacités (facteurs dispositionnels). Ainsi, lorsque l'individu pense que l'exclusion vient de l'extérieur, il a tendance à protéger son estime de soi.

En outre, lorsque le groupe d'appartenance d'un individu (l'endogroupe) est victime d'exclusion les individus peuvent soit repousser leur groupe comme moyen de différenciation, soit l'accepter comme mécanisme de défense vis-à-vis d'un groupe extérieur (appelé exogroupe), et attribuer à des préjugés²¹¹ l'exclusion dont ils se sentent victimes²¹². En ce sens, les biais acteur-observateur et linguistique intergroupe jouent un rôle fondamental : la défense vis-à-vis de l'exogroupe peut passer par la tendance à décrire les comportements positifs de son groupe d'appartenance et les comportements négatifs d'un autre groupe en termes abstraits ; et l'inverse en termes concrets²¹³. Il s'agit d'une stratégie qui peut aussi être décodée par l'usage de pronoms en tant que symbole du rapport endogroupe (« nous ») et exogroupe (« ils »)²¹⁴.

Dans le cadre de la théorie de la dissonance cognitive l'individu peut être amené à atténuer une situation dissonante pour protéger l'estime de soi. Cette stratégie, orientée vers la recherche d'un confort cognitif, peut par ailleurs expliquer que la réduction d'une tension

²¹⁰ Voir chapitre 3, III B de ce travail.

²¹¹ « Attitude résultant d'un jugement positif ou négatif, formulé sans examen préalable à propos d'une personne ou d'une chose et qui, de ce fait, comprend des biais et des attentes spécifiques ». Voir chapitre 3, II A 2 de ce travail.

²¹² Voir chapitre 3, II B 1 de ce travail.

²¹³ Voir chapitre 3, III B 1 b de ce travail.

²¹⁴ *Ibid.*

entre individus atténue les possibilités de conflit. En d'autres termes, cette théorie peut potentiellement expliquer que certaines situations d'exclusion en termes de non-reconnaissance n'aboutissent pas à une lutte entre ceux qui en sont les victimes et ceux qui en sont les agents, car les individus peuvent déployer des stratégies pour atténuer la dissonance.

En ce qui concerne la deuxième situation, à savoir si le rôle joué par les agents d'exclusion dans des actes de « non-intentionnalité » est à l'origine d'actes de non-reconnaissance, les théories de l'attribution et de la dissonance cognitive ne peuvent aboutir qu'à des observations partielles comme nous l'avons déjà précisé à deux reprises²¹⁵. Dans le cadre des théories de l'attribution, ces observations concernent le lien entre le processus de catégorisation (associé aux stéréotypes) et les théories de l'attribution. Nous l'avons vu²¹⁶, la classification d'individus dans des catégories à partir de similarités est signe de « non-intentionnalité » dans la mesure où elle est préconsciente tout en dépendant d'un but précis. Ceci dit, tout en restant « non-intentionnelle », cette classification peut être à l'origine d'exclusion en termes de non-reconnaissance lorsqu'elle déclenche des stéréotypes. Ici l'heuristique de représentativité peut jouer un rôle important dans la compréhension de cette catégorisation : il s'agit de la tendance à voir plus facilement le comportement négatif d'un individu de l'exogroupe comme une caractéristique de l'ensemble du groupe²¹⁷.

Par ailleurs, les théories de l'attribution peuvent aboutir à des observations partielles concernant le rôle des agents potentiels d'exclusion dans des actes de « non-intentionnalité » en associant l'erreur fondamentale d'attribution et la théorie du monde juste. Il s'agit de situations qui décrivent la façon dont les individus tendent à surestimer les facteurs « dispositionnels » et à sous-estimer les facteurs « situationnels » lorsqu'ils expliquent le comportement d'autrui, voire à affirmer qu'autrui « mérite » ce qui lui arrive.

Dans le cadre de la théorie de la dissonance cognitive, l'étude des agents potentiels d'exclusion dans des actes de « non-intentionnalité » peut être associée au besoin éprouvé par l'individu d'atténuer une dissonance et non comme un acte de non-reconnaissance. C'est-à-dire qu'il est possible qu'en se protégeant d'une situation qui le gêne, l'individu soit à l'origine d'une exclusion qui « objectivement » ne reflète pas une attitude de non-reconnaissance. Ainsi, l'exclusion devient plus une conséquence « non souhaitée » provoquée

²¹⁵ Voir chapitres 3, III B 1 b et chapitre 4, II B 2.

²¹⁶ Voir chapitre 3, III B 1 de ce travail.

²¹⁷ *Ibid.*

par l'atténuation de la dissonance que le résultat direct d'une situation « objective » de non-reconnaissance, c'est-à-dire d'une situation où ce n'est pas uniquement la perception de la personne affectée qui est prise en compte.

Cependant, et comme nous l'avons vu dans la révision de la théorie proposée par Steele²¹⁸, il est possible qu'une situation d'atténuation de la dissonance résulte d'un désir d'affirmation du soi lorsque l'intégrité morale de l'individu est affectée, ce qui peut conduire à faire un lien entre une situation d'exclusion « non-intentionnelle » et un acte de non-reconnaissance. Ceci dit, cet aspect est difficile à déterminer et n'a pas été pris en compte dans la construction de notre grille. Après ce rappel rapide des éléments sous-jacents à notre deuxième objectif exploratoire, indispensable pour comprendre le contenu de notre grille, nous pouvons présenter la structure de celle-ci et les questions afférentes.

2. Présentation des caractéristiques centrales de la grille : structure et questions afférentes

Pour commencer, il est important de préciser que les questions qui composent notre grille ont été posées la plupart du temps dans le même ordre, quelquefois en les reformulant, ou en en ajoutant quelques-unes pour obtenir des réponses plus précises sur des thèmes particuliers. Ceci est fondamental, car à aucun moment les questions supplémentaires n'ont cherché à orienter la réponse des individus, mais à l'explorer : nous avons surtout essayé soit d'approfondir des points que nous avons relevés au cours d'autres entretiens, soit de préciser une idée ou une expression que nous n'avions pas comprise.

Examinons d'abord les questions de base. Ces questions ont été construites et formulées la plupart du temps de la même façon, et ce, nous le rappelons, comme une stratégie de distanciation vis-à-vis des interviewés afin d'éviter un excès d'empathie. Bien que nous soyons conscient qu'une telle stratégie puisse poser un frein au caractère exploratoire de la démarche d'enquête²¹⁹, nous avons surtout donné priorité à sa dimension objective. Les questions sont différentes en fonction de la population visée, mais leur formulation est la même, suivant le principe qu'une population se regarde selon l'effet miroir²²⁰. Nous avons

²¹⁸ STEELE Claude Mason, « The psychology of self-affirmation : sustaining the integrity of the self », in BERKOWITZ Leonard (ed.), *op. cit.*

²¹⁹ BLANCHET Alain & GOTMAN Anne, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Armand Colin, Paris, 2007 (2^{ème} édition), p. 17.

²²⁰ Voir chapitre 1, I A 2 de ce travail.

posé la « même » question à chacune des deux populations. Cette stratégie pour construire la grille des questions nous a permis de mieux structurer une méthodologie d'analyse visant toujours à comparer les perceptions entre les deux populations. En voici deux exemples, dont celui de la question de départ :

Exemple 1.

Population des anciens habitants (AH)²²¹ : Parlez-moi de votre expérience au moment où les habitants du *Cartucho* sont venus habiter dans votre quartier.

Population des nouveaux habitants (NH) : Parlez-moi de votre expérience au moment de votre arrivée dans le quartier.

Exemple 2.

AH : Connaissez-vous les gens du *Cartucho* avant qu'ils s'installent dans le quartier ?

NH : Connaissez-vous les personnes qui habitaient le quartier ?

Cette question de départ était censée faire parler spontanément les individus. Cependant, ceci n'a pas toujours été le cas dans les deux populations comme nous le verrons au moment de l'analyse : soit la plupart des interviewés se sont montrés réticents au début avec quelques exceptions (notamment R et T chez les anciens habitants), soit la question avait été abordée autrement par l'acteur interviewé (c'est par exemple le cas de L', P' et S' chez les nouveaux habitants), soit elle n'était pas nécessaire (cas de I chez les AH). Ce trébuchement initial n'a pas empêché l'accroche avec les questions de la grille que nous avons décidé de regrouper en trois ensembles en tenant compte de notre deuxième objectif exploratoire et plus précisément des théories de l'attribution et de la dissonance cognitive associées à cet objectif.

Un premier ensemble de questions est lié aux théories de l'attribution et a comme hypothèse préalable le fait que les individus ont tendance à exprimer des biais d'attribution quand il s'agit d'expliquer la situation d'autrui face à la leur et vice-versa. Ainsi, ils « attribuent » ce que fait autrui à partir de leur propre perspective. Ces biais peuvent être l'étude de l'erreur fondamentale d'attribution, le biais acteur/observateur ou le biais d'auto-complaisance. En ce sens, et après avoir examiné notre premier objectif exploratoire, nous n'avons repéré que certains de ces biais. C'est-à-dire que nous n'avons surtout pas cherché à identifier l'ensemble des biais présentés dans notre approche théorique.

²²¹ A partir de maintenant il est possible de nous référer aux deux populations par les sigles AH et NH respectivement pour les anciens et nouveaux habitants.

Citons et examinons quelques-unes de ces questions dans les deux populations pour bien comprendre cet aspect :

AH : Dans quelle situation se trouvaient-ils ?

Certaines personnes n'ont pas de domicile. Pourquoi selon vous ?

NH : En quoi cette réaction [que vous venez de décrire] vous semble-t-elle éloignée de ce qu'elle aurait dû être ?

Quelle impression vous ont donnée ces individus [des personnes comme celles que vous venez de décrire] ?

Par les deux questions destinées à la population des anciens habitants, notre objectif était d'apprécier la façon dont ils percevaient la situation des nouveaux habitants en supposant qu'ils seraient plus enclins à s'exprimer de façon négative à leur égard, compte tenu de leur quartier d'origine (le *Cartucho*). Ils pouvaient en outre avoir été influencés par les propos qui avaient toujours circulé à propos des personnes qui y habitaient. Nous avons ainsi abordé le terrain en nous demandant si les anciens habitants allaient expliquer la condition des nouveaux habitants en les rendant responsables de leur propre sort. Nous essayons d'éclairer ce point de vue de façon plus précise par la question :

AH : Pensez-vous qu'il s'agisse d'un choix de leur part ?

Il en est de même pour les deux questions posées aux nouveaux habitants. Il s'agissait de les faire parler des réactions des anciens habitants à leur égard et ainsi leur faire expliquer leurs comportements en espérant qu'ils fassent allusion à la fois à la situation interne et externe des anciens habitants. Il s'agissait également de les faire évoquer librement ce que leur inspiraient ces réactions, afin d'examiner dans leurs réponses la présence des biais d'attributions.

L'hypothèse principale qui a sous-tendu ce premier ensemble est la suivante : quand les individus font des attributions, il est fort probable qu'elles soient affectées par des biais d'attribution notamment quand il s'agit d'expliquer le comportement d'autrui. Les individus peuvent par exemple avoir tendance à expliquer ce comportement en surestimant les facteurs dispositionnels et en sous-estimant les facteurs situationnels (erreur fondamentale d'attribution). De ce fait, il est probable que de nombreuses interventions permettent non seulement de faire une analyse empirique des attitudes de non-reconnaissance à travers un

langage de « non-reconnaissance » utilisé pré-théoriquement par les individus se trouvant sur le terrain (premier objectif exploratoire), mais aussi d'examiner les deux situations d'exclusion que l'approche de Honneth ne permet pas d'élucider.

Le deuxième ensemble de questions a cherché hypothétiquement à explorer les dissonances cognitives potentielles de la part des acteurs par rapport à des situations gênantes et des mécanismes mis en place pour les atténuer. Ceci explique que certaines de ces questions puissent paraître directives à première vue. Cependant, le but de cette formulation ainsi que celui des questions était de faire réagir les individus sur le sujet. Examinons quelques exemples de cet ensemble de questions :

AH : Avez-vous eu des contacts directs avec ces nouveaux habitants et comment avez-vous réagi ?

Quelle doit être selon vous l'attitude envers ces personnes ?

NH : Quelle doit être selon vous l'attitude de ces personnes à votre égard ?

A quelles conditions ces personnes peuvent-elles comprendre votre situation ?

A l'égard de chacune des deux populations, notre objectif principal a été de créer une situation de gêne également à partir des réponses données lors du premier ensemble de questions. Par exemple, les deux questions posées aux anciens habitants visaient à déclencher un certain mécanisme de défense les confrontant à leurs réactions et comportements vis-à-vis des nouveaux habitants lors d'une rencontre directe. Bien que la première question semble formulée de manière maladroite à cause du double questionnement, celui-ci nous a permis de générer une certaine confusion que la question suivante permettrait d'infirmer ou confirmer. Ceci dit, nous nous sommes rendu compte de cet avantage au moment de la transcription des réponses comme nous l'évoquerons plus loin dans l'analyse du contenu.

Les questions posés aux nouveaux habitants ont eu pour but de les faire réagir devant la façon dont ils étaient vus par les anciens et comment ils se positionnaient face à cette vision. Ici, nous supposons qu'ils allaient soit se défendre en répondant à la question, soit nier le fait qu'ils pouvaient être vus « différemment ». L'hypothèse centrale de ce deuxième ensemble était la suivante : quand les individus se voient contraints de réfléchir à une situation qui peut éventuellement les mettre mal à l'aise, ce qui se traduit par la perte d'un certain équilibre cognitif, ils tendent à se défendre en cherchant la façon de retrouver cet équilibre.

Ainsi, si les individus réagissent négativement à l'égard d'autrui, ce n'est pas pour les agresser mais peut-être pour réduire la dissonance à laquelle ils peuvent être confrontés.

Le troisième ensemble de questions, plus général, reprend à la fois les deux ensembles antérieurs pour infirmer ou confirmer la cohésion des réponses afférentes. Il en est de même pour les individus que nous avons eu l'occasion de rencontrer à deux reprises entre 2007 et 2008. C'est surtout à partir du troisième ensemble que nous avons décidé de changer le registre semi-directif de notre enquête à un registre plus compréhensif. Toutefois, cette évolution n'a pas été la même dans tous les entretiens, car notre priorité a été de toujours garder une « distance attentive ». Etudions quelques-unes de ces questions et ce qu'elles impliquent :

AH : Donnez-moi trois mots qui vous sont venus à l'esprit quand ils sont arrivés dans le quartier.

A quelles conditions pourriez-vous changer d'attitude envers ces individus ?

NH : Donnez-moi trois mots qui vous sont venus à l'esprit quand vous êtes arrivé dans le quartier.

Comment pourriez-vous expliquer l'attitude des habitants du quartier à votre égard ?

Dans la première question proposée à chacune des deux populations, nous avons tenté d'infirmer ou confirmer leurs impressions antérieures par le biais de mots reflétant d'une certaine façon leur vision générale du quartier et non pas uniquement de leur interaction avec l'autre population. A l'aide de ces mots, nous voulions regrouper à la fois des possibles indices faisant allusion aux attributions et à la dissonance cognitive en relation avec les réponses antérieures. La deuxième question basée sur l'usage ambigu du mot « attitude », que nous n'avons pas défini intentionnellement, s'est focalisée lorsqu'elle était adressée aux anciens habitants sur la dissonance cognitive, d'où sa formulation au conditionnel visant à provoquer une situation de gêne. La question équivalente adressée aux nouveaux habitants se réfère plutôt à une situation d'attribution et à la façon dont ils pouvaient expliquer la façon d'agir des anciens habitants.

Cet ensemble n'a pas été conçu à partir d'une hypothèse principale, mais reprend les deux hypothèses qui sous-tendent les questions du premier et deuxième ensemble. D'une certaine façon, son but était surtout d'approfondir certaines réponses des individus que sur le moment nous avons trouvées imprécises, donc importantes à réexaminer. Nous avons essayé de revenir sur les deux grands ensembles, de façon moins rigide et guidée en fonction de la

disponibilité et de la confiance de la personne que nous étions en train d'interviewer. Dans certains cas, cet approfondissement est arrivé de façon naturelle de la part de l'interlocuteur même, quelquefois nous l'avons provoqué à travers une question.

Ce troisième ensemble nous a permis de clore l'entretien en formulant une dernière question que la plupart du temps nous avons présentée de la même façon et qui est formulée comme suit :

AH : Enfin, une dernière question : à votre avis et de façon générale, sentez-vous que la situation de ces personnes vous concerne ?

NH : Enfin, une dernière question : à votre avis, ces personnes se sentent-elles concernées par votre situation ?

Par ces questions finales nous avons cherché à synthétiser le sujet principal de notre travail, à savoir une étude de l'exclusion, et plus exactement des rapports d'exclusion entre les deux populations, en termes de non-reconnaissance. Le verbe « concerner » a été choisi parmi une liste préalable de verbes suggérant la présence ou l'absence de la reconnaissance, tout en gardant une dimension ambiguë que chaque individu a interprétée différemment à travers sa réponse. L'objectif était également de laisser une porte ouverte à des réactions postérieures de la part des auteurs.

Cette dernière question n'apparaît pas lors des premiers entretiens réalisés en 2007. Ce n'est qu'en 2008 que nous l'avons incluse dans la grille. Cependant, nous ne l'avons pas formulée dans certains des entretiens effectués en 2009 (cas de I chez la population des AH, et cas de J' et de P' chez les NH) parce que nous avons considéré qu'il n'était pas pertinent de le faire. Par exemple, dans le cas de I (AH) la question n'a pas eu lieu car sa position et vision de la situation différaient de celle des autres, comme nous allons le voir dans le chapitre suivant. Dans les autres cas, les individus avaient déjà répondu à la question tout au long de l'entretien, et ce parfois entre les lignes.

De façon générale il est important d'affirmer que le rôle des questions a été de faciliter l'exploration des deux objectifs fixés. Néanmoins, en ce qui concerne le deuxième objectif, à aucun moment la formulation des questions sous cet angle n'induit les réponses. En outre, il est important de préciser que bien que chacun des deux premiers ensembles ait été pensé pour examiner une stratégie psychosociale particulière liée au deuxième objectif exploratoire, nous

n'avons pas négligé tout au long du contenu des discours, d'évaluer les deux stratégies à la fois. Ainsi, comme nous le verrons, nous avons quelquefois repéré des situations de dissonance dans le premier ensemble, et des situations d'attribution dans le deuxième.

Avant d'étudier la méthodologie utilisée pour analyser cette grille, il est important de justifier la semi-directivité avec laquelle les questions ont été formulées lors des entretiens, notamment lors des premiers entretiens datés de juillet 2007. Nous le rappelons pour une deuxième fois, cette position a été choisie afin de garder une distance prudente des sujets interviewés sans pour autant négliger l'importance du travail d'empathie nécessaire pour tout entretien. Il s'agit d'une mesure qui a été prise afin de contrer la double condition de terrain difficile et l'implication normative du travail sous-tendue par la position de Honneth exigeant une distance et un encadrement des enquêtes. En ce sens, nous avons allégé le risque d'un manque de distanciation à l'objet au prix de réponses plus compréhensives. Examinons maintenant dans la sous-partie suivante, la méthodologie que nous avons utilisée pour l'analyse de notre grille.

B. Méthodologie d'analyse des entretiens

1. Analyse thématique ou horizontale

La première analyse que nous allons effectuer est d'ordre thématique ou horizontale. Nous allons découper transversalement le corpus en plusieurs thèmes qui font allusion aux rapports d'exclusion en termes de non-reconnaissance, et plus précisément en termes de dénis de reconnaissance. C'est de cette façon que nous obtiendrons ce que Blanchet et Gotman définissent comme « unités de découpage », à savoir la représentation par thème d'un fragment du discours²²². Cette unité est d'après Bardin « de longueur variable » et le thème peut être la suite d'une seule ou de plusieurs affirmations, voire d'une simple allusion²²³.

La stabilité de ces unités d'un entretien à un autre, nous permettra de mieux saisir les principaux sujets évoqués par les différents acteurs. Nous procéderons d'abord population par population en commençant toujours par les nouveaux habitants et ensuite, nous examinerons les thèmes en comparant les deux populations. De cette manière, nous pourrions distinguer à la

²²² BLANCHET Alain & GOTMAN Anne, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, op. cit., p. 92.

²²³ BARDIN Laurence, *L'analyse de contenu*, Presses Universitaires de France, Paris, 1996 (1^{ère} édition 1977), p. 136

fois les différences et les ressemblances entre les deux populations. Par cette analyse nous cherchons à « défaire la singularité du discours »²²⁴ pour ainsi examiner la « cohérence » de l'ensemble. Nous cherchons à étudier la façon dont chaque thème apparaît d'un individu à un autre et les différentes formes sous lesquelles ce thème est présenté.

Ces thèmes émergent d'une liste dans laquelle nous avons établi différents termes allusifs à des situations d'exclusion en termes de « non-reconnaissance » à partir de catégories de sens commun et du vocabulaire utilisé par Honneth lorsqu'il fait allusion indirectement à ces situations²²⁵. Dans cette liste nous avons, à partir de notre analyse de l'approche de Honneth, associé la signification de ces mots aux catégories de dénis de reconnaissance.

Dans la première modalité de mépris (comme « négation ») nous avons gardé les thèmes évoqués par Honneth lui-même dont est victime l'individu ; à savoir l'atteinte à l'intégrité physique (et morale) pour la sphère de l'amour, la privation de droits pour la sphère du droit, et l'humiliation et l'offense pour la sphère de la solidarité. Dans la deuxième modalité, nous avons séparé les principaux termes évoquant l'idée d'« invisibilité ». Dans le cas de la réification « fictive », nous avons créé une liste des mots pouvant très largement évoquer le traitement d'autrui comme une chose à la fois comme « oubli » et comme « dénégation ».

Dans un premier temps, nous allons examiner si ces thèmes sont l'expression d'un certain langage de non-reconnaissance et si par la façon dont ils sont utilisés par les acteurs, ils pourraient être classifiés selon la double division honnethienne de réification et de mépris : la réification comme « oubli » et « dénégation », et le mépris comme « négation » selon les trois sphères, et comme invisibilité associée à l'absence d'actes expressifs de reconnaissance²²⁶. Ensuite, en nous appuyant sur cette première analyse, nous évaluerons dans ce contexte d'exclusion la place occupée par le concept phénoménologique de « lutte », c'est-à-dire que nous allons déterminer sa présence ou son absence et comment les justifier et les interpréter.

²²⁴ *Ibid.*, p. 96.

²²⁵ Il s'agit de la deuxième étape d'une démarche que nous avons commencée la veille de notre premier entretien avec Honneth en mai 2007. Dans la première étape, nous avons d'abord créé une typologie tenant compte de l'exclusion à partir de quatre conditions de non-reconnaissance (dédain, oppression, culpabilité et auto-exclusion). La suite de nos recherches et les commentaires de Honneth ont facilité l'amélioration de cette liste. Voir Annexes, Entretiens, Entretien 1 avec Axel Honneth, question 4.

²²⁶ Voir chapitre 2, III B de ce travail.

Le premier pas a été cette identification thématique d'un vocabulaire général²²⁷ symbolisant les rapports d'exclusion en termes de dénis de reconnaissance qui nous a permis d'établir le tableau suivant divisé en deux grands groupes suivant la division bipartite que nous avons établie à partir des dénis de reconnaissance selon l'approche de Honneth :

Tableau 8 – Thèmes allusifs à des rapports d'exclusion en termes de dénis de reconnaissance

REIFICATION	MEPRIS
Comme « oubli » (1^{ère} modalité)	Comme négation selon les trois sphères (1^{ère} modalité)
Dénigrement Oppression Dépréciation Violence symbolique	Atteinte à l'intégrité physique (et morale) (1 ^{ère} sphère) Privation de droits (2 ^{ème} sphère) Humiliation et offense (3 ^{ème} sphère)
Comme « dénégation » (2^{ème} modalité)	Comme condition d'invisibilité et d'absence d'actes expressifs de reconnaissance (2^{ème} modalité)
Préjugés Usage des stéréotypes Stigmatisation Discrimination Représentation négative d'autrui	Indifférence Rejet Mise à distance Absence de communication Dédain Dépendance Dégradation

Dans la première modalité de la réification, les quatre mots symbolisent bien l'idée selon laquelle la réification comme oubli constitue l'« effet permanent d'une certaine sorte de pratique personnelle (...) ayant besoin de faire abstraction des caractéristiques qualitatives des êtres humains »²²⁸. Nous l'avons vu²²⁹, il ne s'agit plus d'une réification illustrée par

²²⁷ Nous rappelons que nous donnons une définition de ces termes tout au long de ce travail.

²²⁸ HONNETH Axel, « Rejoinder », in HONNETH Axel, *Reification: a new look at an old idea*, op. cit., p. 155. « Permanent effect of a certain kind of highly one-sided praxis (...) that necessitates abstraction from the qualitative characteristics of human beings ».

²²⁹ Ici nous reprenons rapidement notre réflexion évoquée dans le chapitre 2, III B 1 de ce travail.

l'exemple du joueur de tennis qui dans le but de gagner, « oublie » qu'il est en train de jouer avec son meilleur ami. Il s'agit plutôt, dans un cadre plus général, du « mécanisme à travers lequel le but d'une action acquiert une indépendance vis-à-vis des motifs qui la déterminent au point que toute attention pour le partenaire s'évanouit complètement (...) »²³⁰. Une attention qui peut se traduire par le dénigrement, l'oppression, la dépréciation, voire des signes de violence symbolique vis-à-vis de ceux concernés par l'action. Ici, il s'agit d'une certaine façon du but d'une action qui justifie des moyens pouvant se placer au-dessus de l'humanité même des individus. Ce qui est intéressant dans cette modalité c'est la façon dont elle représente l'expression de pratiques habituelles et routinières « qui peuvent nous amener à oublier toute notre reconnaissance originelle et traiter l'autre comme une simple chose »²³¹.

Dans la réification comme « dénégation », les mots évoqués symbolisent ce que Honneth définit comme des « typifications réifiantes » envers un groupe à travers lesquelles les qualités personnelles des individus qui le composent sont refusées²³². Il s'agit de la façon dont les individus « se laissent conduire dans leurs activités par un système de convictions »²³³ qui les fait traiter autrui comme une chose, « conséquence d'une vision du monde spécifique ou d'une idéologie »²³⁴. Il s'agit donc de tout un vocabulaire psychosocial que, comme nous l'avons vu, Honneth ne développe ni dans sa première ni dans sa deuxième réflexion sur la réification²³⁵. En ce sens, dans cette première analyse horizontale, nos interprétations sur cette modalité de réification ne peuvent être que très partielles. Pourtant, il ne faut pas oublier²³⁶ que c'est bien grâce à cette modalité que l'approche de Honneth ouvre les portes à une lecture psychosociale complémentaire.

En ce qui concerne le mépris, nous avons inclut d'une part tout le vocabulaire symbolisant une atteinte physique contre la personne, la privation de ses droits, l'humiliation et l'offense envers autrui. Ce vocabulaire correspond aux trois sphères de reconnaissance et à

²³⁰ *Ibid.* « Mechanism through which the purpose of an action can achieve independence from its codetermining motives that any attentiveness for the cooperating partner vanishes completely ».

²³¹ *Ibid.*, p. 157., « (...) that they can move us to "forget" all our original recognition and treat the other as a mere thing ».

²³² HONNETH Axel, *La réification – Petit traité de théorie critique*, op. cit., p. 117.

²³³ *Ibid.*, p. 114.

²³⁴ *Ibid.*, p. 114-115.

²³⁵ Nous rappelons que le concept de réification est construit en deux temps. D'une part, dans l'ouvrage *La réification – Petit traité de théorie critique*, op. cit., ; et ensuite dans la réponse de Honneth à des critiques sur cet ouvrage, critiques évoquées à la fin de la version en anglais de ce texte (HONNETH Axel, *Reification: a new look at an old idea*, op. cit.) dans l'article intitulé « Rejoinder ».

²³⁶ Voir chapitre 3, III A 2.

la modalité de mépris selon Honneth lui-même²³⁷. Ensuite, dans la modalité du mépris en tant qu'expression d'invisibilité et absence d'actes expressifs de reconnaissance, nous avons repéré toute une série de mots qui gravitent autour de l'indifférence. Il s'agit d'un mépris qui repose dans l'incapacité des individus à accepter la présence d'autrui en regardant « à travers » lui, ce qui implique l'absence d'actes quotidiens simples qui déclencheraient automatiquement cette acceptation. Des termes comme rejet, mise à distance, absence de communication et dédain²³⁸ complètent bien cette incapacité.

Cette modalité a une partie « réifiante » dans la mesure où le fait de rendre invisible un individu revient à le considérer comme inanimé. Cependant, ceci n'est qu'une interprétation qui ne rentre pas dans la catégorie « réification » comme « oubli » ni « dénégation ». Dans cette catégorie du mépris, nous nous intéressons particulièrement à cette dernière modalité dans la mesure où l'étude des situations d'invisibilité associée à l'absence d'actes expressifs de reconnaissance peut devenir à nos yeux un sujet en pleine expansion²³⁹, et en ce sens, il y a toujours des éléments nouveaux à apporter. Dans tous les cas nous examinerons les entretiens rendant compte des rapports d'exclusion entre les deux populations à partir des quatre modalités de mépris.

Ainsi, nous allons projeter cette analyse sur les contenus et examiner si ces thèmes sont présents dans le discours des acteurs et jusqu'à quel point ils permettent d'identifier des rapports d'exclusion en termes de non-reconnaissance selon les deux niveaux évoqués dans le premier objectif exploratoire de ce travail. A travers cette analyse thématique, nous examinerons cet objectif de façon isolée, pour ensuite le mettre en relation avec le deuxième objectif et examiner les deux situations d'exclusion que l'approche de Honneth ne permet pas de saisir. Pour cela, nous poursuivrons une analyse de type énonciatif ou vertical qui comme Bardin le rappelle est « complémentaire à une analyse thématique préalable »²⁴⁰.

²³⁷ *Ibid.*, p. 159.

²³⁸ En ce qui concerne ce mot, il est intéressant de voir que par rapport aux autres que nous utilisons, il est celui qui se rapproche linguistiquement le plus du mot mépris. Pour un approfondissement, voir KOSELAK Arkadiusz, « Mépris/dédain, deux mots pour un même sentiment ? », in *Lidil*, n° 32, 2005, p. 21-34. Consulté le 12/10/2010 sur le site <http://lidil.revues.org/index87.html>.

²³⁹ Voir notamment l'ouvrage de LE BLANC Guillaume, *L'invisibilité sociale*, op. cit. (publié en 2009) et l'article de BOURDIN Jean-Claude, « La invisibilidad social como violencia », in *Universitas Philosophica*, n° 54, año 27, juin 2010, p. 15-33.

²⁴⁰ BARDIN Laurence, *L'analyse de contenu*, op. cit., p. 228.

2. Analyse énonciative ou verticale

L'analyse énonciative est évoquée par Bardin comme la stratégie utilisée pour étudier l'entretien non-directif permettant de compléter l'analyse horizontale²⁴¹. Il s'agit d'une « technique de 'déchiffrement' et de défrichage entretien par entretien »²⁴². Cela implique une certaine souplesse et empathie car il s'agit de chercher à « comprendre de l'intérieur la parole d'une personne »²⁴³ en s'immergeant dans son monde subjectif. Cette démarche est différente selon le terrain étudié, la structure et la nature des entretiens.

Notre travail de terrain possède à la fois des inconvénients et des atouts pour effectuer cette analyse dont il est important de tenir compte. Nous sommes bien conscient des contraintes qui limitent ce type d'analyse et qui dans notre recherche ont été difficiles à éviter. Il s'agit de la consigne thématique qui pose un frein au libre développement du discours de l'interlocuteur. Malgré ces contraintes, nous avons opté pour l'analyse énonciative car elle a le double avantage de favoriser l'étude d'un corpus d'entretiens compris en 30 et 40, et de permettre des démarches comparatives qui exigent à la fois des conditions d'entretiens standardisées (« mêmes questions de départ, mêmes conditions situationnelles »²⁴⁴) sans négliger la singularité de l'élaboration individuelle. Cette singularité repose sur l'hypothèse selon laquelle l'analyse énonciative « est porteuse du processus soit psychologique soit social que l'on veut analyser »²⁴⁵. Ainsi, cette analyse permet de saisir le discours d'un individu de façon dynamique ainsi que la « succession de transformations de la pensée »²⁴⁶.

Cette dynamique exige deux types d'analyse qui se succèdent : l'analyse logique et l'analyse séquentielle²⁴⁷. L'analyse logique concerne l'étude des propositions (affirmation, déclaration et jugement) et leur enchaînement. Bardin parle de « scander » le texte proposition par proposition afin de mettre en évidence des relations dans le discours des acteurs²⁴⁸. L'analyse séquentielle marque les étapes du discours dans lesquelles le sujet abordé ou le style peuvent changer. Il s'agit par exemple de repérer le rythme du discours en tenant compte

²⁴¹ *Ibid.*, p. 227.

²⁴² *Ibid.*

²⁴³ *Ibid.*, p. 96.

²⁴⁴ *Ibid.*, p. 228.

²⁴⁵ BLANCHET Alain & GOTMAN Anne, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, op. cit., p. 92.

²⁴⁶ BARDIN Laurence, *L'analyse de contenu*, op. cit., p. 227.

²⁴⁷ *Ibid.*, p. 230.

²⁴⁸ *Ibid.*

des ruptures éventuelles (interpolations) à travers des silences, des mots ou des réactions et ainsi de comprendre la façon dont les acteurs expriment leur pensée.

En outre, il est important de se référer à la fois aux éléments atypiques et aux figures de rhétorique. Examinons d'abord les éléments atypiques dans un discours qui sont au nombre de quatre. Un premier exemple est le cas des récurrences. Il s'agit des répétitions d'un même sujet dans des contextes divers. D'après Bardin, elles peuvent indiquer l'importance (le thème ou mot en question est important pour l'interviewé), l'ambivalence (le thème n'est pas bien maîtrisé par l'interviewé) ou encore la dénégation (se convaincre de ce dont on n'est pas totalement convaincu)²⁴⁹. Les récurrences sont un signe d'alerte dans le discours de l'acteur dans la mesure où elles évoquent un certain conflit interne dans sa pensée qui vaut la peine d'être examiné. Un deuxième élément atypique sont les lapsus. Il s'agit des mots utilisés involontairement par les acteurs à la place d'un autre mot. Ils sont également un indice d'hésitation dans leur discours qui peut être provoqué tant par des facteurs internes que par des facteurs externes.

Ensuite, il y a aussi ce que Bardin définit comme les « failles logiques »²⁵⁰. C'est-à-dire des défaillances dans le discours des acteurs pour construire une argumentation congrue et cohérente afin de justifier un comportement personnel ou un jugement. L'utilisation répétée de conjonctions peut être un faux signe d'une vraie argumentation et plutôt une tentative de « défense du Surmoi »²⁵¹. Le quatrième élément correspond aux alibis. Il s'agit d'expressions qui suggèrent la résolution ou justification de certains faits ou convictions personnelles. Ces alibis peuvent donner lieu à l'utilisation de lieux communs ayant pour but soit de rendre complice l'interlocuteur, soit de détourner la question et de tenter de changer de sujet. Ils peuvent également donner lieu à l'usage de jeux de mots à la fois comme échappatoire et détente face à une situation à éviter.

Quant aux figures de rhétorique, elles permettent de mieux comprendre le raisonnement des acteurs. Bardin en distingue deux : la conjonction et la réduction. La conjonction est liée notamment à l'instance où l'acteur se voit confronté à deux idées incompatibles et cherche à rétablir une certaine harmonie entre elles. Ceci nous fait penser à

²⁴⁹ *Ibid.*, p. 236.

²⁵⁰ *Ibid.*, p. 237.

²⁵¹ *Ibid.*

la théorie de la dissonance cognitive examinée plus haut²⁵² : pour Bardin le rétablissement de cette harmonie est « un procédé magique [qui apparaît] au niveau du discours lui-même pour tenter de maîtriser la contradiction »²⁵³.

D'après Bardin, deux éléments du discours permettent d'évaluer cette maîtrise : le paradoxe et l'hyperbole. Le premier symbolise l'effort immédiat de concilier l'incompatibilité en question et le deuxième l'atténuation de cette incompatibilité en augmentant ou en diminuant les effets de la situation dont la dysharmonie est issue. En ce qui concerne la réduction, elle peut être caractérisée par l'usage de figures métonymiques et métaphoriques. Les premières représentent l'assimilation du tout par la partie ou à l'inverse réduisant ainsi le sens des mots utilisés ; les deuxièmes, et Bardin en met une particulièrement en valeur (la catachrèse²⁵⁴), suggèrent la présence d'images à fort contenu symbolique ayant parfois un impact non négligeable sur le contenu du discours qu'il est important d'examiner. A travers ces éléments, nous pouvons rendre compte des trois variables mises en considération par la grille d'entretiens, à savoir la façon dont chaque individu explique sa situation (variable 1), la situation des individus de sa population (variable 2), et la situation des individus de l'autre population (variable 3).

Une telle analyse nous permet d'examiner à la fois nos deux objectifs exploratoires. D'une part, évoquer la situation d'autrui peut amener les individus à se référer à des situations d'exclusion en termes de non-reconnaissance (premier objectif exploratoire) ; d'autre part, mettre en relief un cadre situationnel favorise une lecture psychosociale focalisée sur les théories de l'attribution et de la dissonance cognitive dans la mesure où, comme nous l'avons largement examiné²⁵⁵, chacune de ces théories repose sur l'analyse situationnelle des acteurs (deuxième objectif exploratoire). Ceci dit, il s'agit d'une analyse qui, comme le rappelle Bardin, exige un effort important : « à chaque entretien il faut faire abstraction, et de soi-même, et des entretiens précédents »²⁵⁶. Ceci revient à considérer chaque entretien comme une unité de base, c'est-à-dire comme une totalité.

²⁵² Voir chapitre 3, III B 2 a.

²⁵³ BARDIN Laurence, *L'analyse de contenu*, op. cit., p. 239.

²⁵⁴ La catachrèse détourne un mot de son sens propre et est conçue comme une métaphore lexicalisée (exemples : « être à cheval », « les pieds d'une table »). Ainsi, dans le langage courant « elle n'est plus sentie comme une figure ». Voir *Le grand Robert de la langue française*, Dictionnaires Le Robert, Paris, 2001, p. 1993.

²⁵⁵ Voir chapitre 3, III B.

²⁵⁶ BARDIN Laurence, *L'analyse de contenu*, op. cit., p. 230.

Dans ce cas nous ferons particulièrement attention à deux aspects principaux : aux perturbations de langage et à la façon dont nous allons suivre nos déductions. Le premier aspect nous permet d'identifier par exemple la mise à distance, la généralisation, la réappropriation ou l'investissement personnel selon le sujet abordé par rapport aux relations entre les populations. Le deuxième aspect implique l'importance d'établir des déductions spécifiques « à propos d'une variable d'inférence précise »²⁵⁷, cette dernière étant fondée sur la présence de l'indice [et] non sur la fréquence de son apparition dans chaque communication individuelle»²⁵⁸. Nous tiendrons compte de ces perturbations et ces déductions spécifiques tout au long de notre analyse.

Cette troisième section nous a permis de présenter la double analyse thématique et énonciative par laquelle nous proposons d'examiner notre grille d'entretiens. C'est par cette analyse que nous allons atteindre les deux objectifs exploratoires de notre étude de cas, visant à examiner l'étude de l'exclusion en termes de non-reconnaissance sur le terrain, ainsi que le potentiel heuristique de l'approche de Honneth. Cette présentation méthodologique est essentielle pour la suite de notre travail dans la mesure où elle pose les bases de l'étude du contenu des entretiens.

* * *

Ce quatrième chapitre symbolise le passage d'une réflexion théorique sur la possibilité d'examiner l'exclusion en termes de non-reconnaissance à une illustration empirique. Ainsi, nous avons montré la façon dont nous proposons de mener cette illustration à partir d'une étude de cas à Bogotá en Colombie et la démarche utilisée pour examiner cette illustration. Dans une première section (I), et pour répondre à la première de nos trois questions formulées dans l'introduction de ce chapitre (quelle est l'origine de notre étude de cas et comment se construit-elle ?), nous avons fait une présentation générale du contexte dans lequel a lieu cette étude. Ainsi, nous avons donné en trois temps un aperçu général de la façon dont le processus d'exclusion sociale se vit en Colombie, et plus particulièrement à Bogotá, ainsi que de la façon dont les politiques sociales nationales et locales affrontent ce processus. En outre, dans un contexte d'exclusion à Bogotá, nous avons présenté l'histoire du quartier du *Cartucho* et le choix des acteurs que nous avons interviewés pour construire notre étude de cas.

²⁵⁷ *Ibid.*, p. 147.

²⁵⁸ *Ibid.*

Dans une deuxième section (II), nous avons examiné les considérations générales et les hypothèses de l'enquête qui permettent de répondre à la deuxième des questions évoquées dans le début de ce chapitre (de quels aspects devons-nous tenir compte pour analyser notre étude de cas ?). Pour cela, nous nous sommes d'abord demandé si l'ensemble de notre enquête pouvait être considéré comme appartenant à un milieu « difficile » selon des approches théoriques déterminées. Ceci nous a permis de présenter de façon plus claire des éléments qui pour un lecteur néophyte du cas colombien, peuvent paraître quelquefois surdimensionnés. Au final, nous avons vu que notre enquête ne reflète que partiellement ce milieu. Ensuite, ce cadre d'ensemble du terrain et de son étude nous a permis de présenter la stratégie d'analyse et le double objectif exploratoire qui est à la base de notre enquête, et qui repose à la fois sur une analyse empirique des attitudes de non-reconnaissance selon une lecture psychosociale complémentaire.

Enfin, dans une troisième section (III), nous avons présenté les caractéristiques centrales de notre grille d'entretiens tout en définissant la méthodologie mise en place pour l'analyser. Cette section nous a permis de cerner la façon dont cette grille a été construite et de présenter notre méthode pour son examen, et donc de répondre à la dernière question posée dans l'introduction de ce chapitre (comment a été construite la grille d'entretiens pour examiner l'exclusion en termes de non-reconnaissance et comment proposons-nous de l'examiner ?). Il s'agit d'une proposition qui se focalise sur son caractère exploratoire et dont le dernier but est de « vérifier » la possible utilité d'étudier l'exclusion à partir de l'approche de Honneth.

De façon générale, l'essence de ce chapitre concerne la façon dont nous avons approché le terrain : d'une part en présentant son contexte dans le détail, et d'autre part en explicitant la façon dont nous allons l'analyser. Ce chapitre est donc dans un premier temps descriptif et ensuite explicatif, et nous permet de conclure la deuxième partie de ce travail reposant sur des réflexions théoriques ayant pour but une illustration pratique d'une analyse de l'exclusion sociale en termes de non-reconnaissance.

Note finale

La deuxième partie de ce travail présente le cadre général d'une analyse à la fois théorique et pratique du processus d'exclusion sociale en termes de non-reconnaissance. Notre objectif a été d'examiner la façon dont cette analyse peut être illustrée à partir d'une étude de cas effectuée en Colombie. Nous avons dans un premier temps établi une vaste et fondamentale réflexion théorique portant sur le lien entre exclusion et reconnaissance, ainsi que sur les implications de ce lien sur le terrain, implications qui invitent à une lecture psychosociale complémentaire de l'étude de l'exclusion en termes de non-reconnaissance. Ceci nous a conduit dans un deuxième temps à présenter le contexte nous permettant d'illustrer empiriquement l'association entre exclusion et reconnaissance, tout en approfondissant les aspects méthodologique et analytique de notre démarche. Il s'agit d'une démarche qui répond à deux objectifs exploratoires, que nous proposons d'évaluer à travers des analyses thématique et énonciative en référence à une grille d'entretiens que nous avons eu l'occasion de présenter.

En ce sens, cette partie clôt la réflexion théorique de notre logique par « emboîtements »¹, en ouvrant les portes à l'analyse de notre illustration empirique. Cela signifie qu'à ce stade de notre thèse, ce ne seront plus les différents auteurs d'œuvres sur l'exclusion sociale ni sur la reconnaissance ni sur des approches psychosociales qui vont constituer le fil directeur de notre progression. A partir de maintenant, et bien que notre terrain soit bien évidemment assujéti à nos réflexions issues de ces auteurs, ce seront les acteurs qui auront la parole. C'est-à-dire qu'il ne s'agit plus de réfléchir à l'étude de l'exclusion en termes de non-reconnaissance à partir de ces auteurs, mais à partir des acteurs qui composent la matière de notre étude de cas. Ainsi, nous serons probablement amené à confirmer certaines de nos hypothèses, mais aussi à les infirmer, voire à n'effectuer aucune des deux actions par manque d'éléments. En ce sens, la troisième et dernière partie de notre travail doit, avant tout, être conçue comme une exploration sur le terrain visant à dégager des

¹ Nous le rappelons, cette logique procède comme suit : « Au sein de l'approche sociologique et politique de l'exclusion sociale, nous pouvons distinguer une dimension matérielle largement étudiée et une dimension symbolique toujours exploitable. Au sein de la dimension symbolique, nous identifions un contenu moral selon lequel l'exclusion sociale est considérée comme le signe d'une « injustice » résultant d'une situation de non-reconnaissance d'après l'approche de Honneth. Au sein de cette approche, et si nous voulons examiner l'exclusion à la lumière de la reconnaissance sur le terrain, nous devons considérer une dimension psychosociale à « dosage modéré ». Voir l'introduction générale et le chapitre 3, III A de ce travail.

conclusions partielles sur les apports et les limites de notre ambition d'étudier l'exclusion en termes de non-reconnaissance.

PARTIE III

ILLUSTRATION EMPIRIQUE

D'UNE ETUDE DE L'EXCLUSION

SOCIALE EN TERMES DE NON-

RECONNAISSANCE

Note introductive

Cette troisième partie a pour but l’analyse en deux chapitres des entretiens réalisés afin d’aboutir à une réflexion critique sur les apports et les limites d’une telle étude. Cette partie est donc le fruit de nombreuses lectures des entretiens et de leur interprétation. Dans les lectures de l’ensemble des informations recueillies, sans compter les allers-retours successifs qui sont toujours d’actualité, nous pouvons en distinguer trois. C’est grâce à ces trois lectures que nous nous sommes familiarisé avec le discours des acteurs tout en gardant la distance nécessaire pour interpréter leurs réactions face à nos questions. La présentation de ces lectures nous permet de lancer la troisième partie de ce travail.

Au cours de la première lecture, nous avons pris des notes sur les caractéristiques principales du discours de chaque acteur afin de nous familiariser avec leurs propos. Ceci nous a permis d’effectuer un résumé succinct de chaque entretien que nous avons consulté à plusieurs reprises au moment de notre analyse. Ensuite lors de la deuxième lecture, nous avons travaillé l’aspect thématique en fragmentant le texte en « unités de découpage », ce qui nous a permis d’aborder les entretiens de façon horizontale. Finalement, dans la dernière lecture nous avons procédé à l’analyse verticale des enquêtes en deux temps : par une analyse logique et une analyse séquentielle. Nous avons abordé le texte des entretiens selon les différentes propositions et étapes qui le composent, ainsi que les éléments atypiques et les figures de rhétorique.

Suivant cette démarche, le cinquième chapitre analyse et évalue les résultats de l’enquête en tenant compte de notre premier objectif exploratoire, à savoir l’identification potentielle d’indices de non-reconnaissance issus directement de la parole des acteurs. Les trois sections qui le composent, divisées chacune en deux sous-ensembles, nous permettent d’aborder les entretiens tout en écoutant la voix des acteurs dans un contexte d’exclusion qui se vit éventuellement en termes de non-reconnaissance. Il s’agit en quelque sorte de l’étape de notre travail qui nous permet la découverte de nouvelles interprétations au sujet de l’exclusion et pour laquelle nous avons fait une préparation particulière sur le terrain. Ce chapitre ne vise pas une analyse exhaustive, mais précise des rapports d’exclusion entre les populations, ainsi qu’un rapprochement cohérent et méthodique des entretiens.

Le sixième chapitre examine d'une part notre deuxième objectif exploratoire, à savoir l'étude des rapports d'exclusion en termes de non-reconnaissance en considérant une lecture psychosociale à « dosage modéré »¹. D'autre part, il revient sur les résultats présentés dans le chapitre précédent, afin d'examiner les limites et les potentialités de notre démarche. Il s'agit d'étudier dans quelle mesure notre exploration empirique permet d'identifier les qualités et défauts d'une étude de l'exclusion en termes de non-reconnaissance.

De façon générale, nous nous sommes attaché à étudier les résultats empiriques des rapports de non-reconnaissance au sein de nos deux populations, afin d'évaluer leur utilité pratique pour proposer de nouvelles pistes d'analyse sur l'exclusion sociale, et cela dans le but de tracer une voie pour repenser les politiques sociales de lutte contre le processus. Pour cette réflexion nous resterons attaché au contexte de notre étude de cas, c'est-à-dire au contexte des politiques sociales de Bogotá. De cette façon nous pourrions introduire notre conclusion générale sur la question de savoir si l'analyse des conditions sociales et économiques propres à une situation d'exclusion peut s'avérer plus complète grâce à une étude en termes de reconnaissance.

¹ Voir chapitre 3, III A 1 de ce travail.

Chapitre 5 – « Indices » de non-reconnaissance et éléments de lutte à partir de l’interaction entre anciens et nouveaux habitants

Ce chapitre a pour but principal de présenter les résultats de notre travail de terrain suivant son premier objectif exploratoire¹, à savoir d’examiner sur un terrain d’exclusion l’existence ou l’absence d’« indices » de non-reconnaissance selon la vision de Honneth, et ce à partir des impressions et de l’interaction des deux populations concernées. Pour cela nous analysons le contenu des entretiens de façon horizontale afin de dégager ses principales caractéristiques. Suivant cet objectif, nous avons lu d’abord l’ensemble des entretiens en repérant une liste de thèmes relatifs à des situations potentielles d’exclusion en termes de non-reconnaissance dans chacune des deux populations. Il s’agit de repérer ces « unité(s) de signification complexe(s) » dont parle Bardin² en considérant ce qu’elle nomme des « bonnes catégories »³. Cela suggère que ces thèmes doivent être établis sur un même registre (sans être affectés à plusieurs ensembles à la fois) et adaptés, ne serait-ce que partiellement, « au matériel d’analyse choisi et appartenant au cadre théorique retenu »⁴. Ils doivent également définir clairement les variables à traiter et favoriser la richesse des résultats⁵.

Nous allons examiner ces thèmes suivant les deux niveaux de notre premier objectif exploratoire : d’une part, confirmer ou infirmer la posture selon laquelle dans un contexte d’exclusion le langage, lié à la reconnaissance, est un langage non réservé aux théoriciens, mais qui procède directement des individus concernés. D’autre part, examiner si à partir des éventuels signes de non-reconnaissance entre les deux populations, les réponses des acteurs recèlent les caractéristiques d’une lutte pour la reconnaissance.

Le premier niveau est étudié dans les deux premières sections de ce chapitre : d’abord, nous présentons les thèmes et la façon dont ils apparaissent dans les entretiens de chacune des deux populations (I). Ceci afin d’examiner dans quelle mesure on peut affirmer que le langage lié à la reconnaissance émerge directement des individus concernés. Ensuite, nous examinons ce langage à travers les catégories de mépris et de réification « fictive » telles que nous les

¹ Voir chapitre 4, II B 1 de ce travail.

² BARDIN Laurence, *L’analyse de contenu*, op. cit., p. 136.

³ *Ibid.* p. 153.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

avons définies à la fin du deuxième chapitre de ce travail (II)⁶. Ce niveau va nous amener à répondre, à la fin des deux sections concernées, aux questions suivantes : Quels types de rapports émergent du discours des acteurs sur l'interaction entre les deux populations ? Quelle forme prennent-ils ? Peut-on les identifier à des rapports d'exclusion en termes de reconnaissance, et plus précisément aux catégories de mépris et de réification « fictive » ?

Le deuxième niveau est examiné dans la troisième section du chapitre (III), et propose l'étude du concept de lutte en formulant l'hypothèse qu'il existe une certaine confrontation entre les deux populations pouvant amener à une lutte pour la reconnaissance. Ce niveau va nous conduire à répondre, à la fin de cette dernière section, aux questions suivantes : Dans le cas d'éventuels signes de non-reconnaissance de la part des deux populations, les réponses des acteurs recèlent-elles les indices d'une lutte telle que Honneth la conçoit ? Si cette lutte n'existe pas, comment expliquer son absence ? Quelle place occupe la notion de lutte dans notre étude de cas ?

Ces trois sections nous permettent non seulement de faire aboutir notre réflexion théorique et méthodologique, mais également de l'illustrer empiriquement par la richesse du terrain. Si l'analyse de ce contenu peut être définie comme « l'effort d'interprétation qui se balance entre deux pôles : rigueur de l'objectivité et fécondité de la subjectivité »⁷, notre but dans ce chapitre est de trouver un équilibre entre les deux. Enfin, une dernière précision de présentation : bien que nous ayons analysé ces entretiens dans la langue d'origine des personnes interrogées (espagnol), nous les citons dans notre texte dans leur version traduite⁸.

⁶ Voir chapitre 2, III B.

⁷ WANLIN Philippe, « L'analyse de contenu comme méthode d'analyse qualitative d'entretiens : une comparaison entre les traitements manuels et l'utilisation de logiciels, in *Recherches qualitatives*, Hors-série, numéro 3, Actes du colloque *Bilan et perspectives de la recherche qualitative*, 2007, p. 249.

⁸ La version originale sera toujours indiquée en note de bas de page, sauf quand il s'agit de ne citer que des mots. Bien que nous soyons conscient que cela peut alourdir la présentation, il est intéressant pour les hispanophones d'avoir la possibilité de lire sur la même page la citation en espagnol. Cette version est disponible en annexes (Voir Annexes, Entretiens, Entretiens étude de cas, *Cuestionarios nuevos y antiguos habitantes/ Entrevistas con los nuevos habitantes/ Entrevistas con los antiguos habitantes*).

I. Présentation thématique du contenu comme « indices » de non-reconnaissance : réflexions des anciens et des nouveaux habitants

A. La parole des nouveaux habitants (Entretiens A' à T')

1. Le rejet et la peur

Nous avons choisi comme point de départ pour examiner les différents thèmes qui traversent le dialogue avec les nouveaux habitants, l'évaluation de l'ensemble des réponses de façon à dégager les éléments qui se révélaient avec plus de notoriété après une première lecture. Ceci nous a permis de situer les individus dans le contexte du sujet et ainsi de repérer des réponses « à froid ». Dans l'ensemble, nous pouvons distinguer quatre grands thèmes, développés de façon diverse selon chaque individu et selon des nuances qu'il est important d'indiquer. Notre objectif n'est pas de quantifier la fréquence de ces thèmes, mais d'évaluer qualitativement leur apparition dans un cadre général.

Le premier grand thème qui émerge du discours des nouveaux habitants à propos de leur expérience dans le quartier d'arrivée et de leurs relations avec les anciens habitants peut être défini en termes de « rejet ». Il est intéressant de voir la façon dont le mot est utilisé à plusieurs reprises par un bon nombre d'individus pour exprimer leurs sentiments vis-à-vis de cette communauté qui les a accueillis de façon directe ou indirecte. Nous pouvons par exemple citer le cas de A' (20 ans, marié, père de trois enfants, dédié à la vente de sacs plastiques dans les rues) qui se sert du verbe « rejeter » pour identifier une situation d'évitement, situation de laquelle il est bien conscient : « j'étais habituée à ce que les gens me regardent bizarrement ou m'évitent et je sais quand quelqu'un nous rejette »⁹. Il en est de même pour D' (43 ans, séparée, mère de deux enfants, dédiée au glanage) qui donne au mot « rejet » une connotation plus large : « Un peu de compréhension, pas seulement du rejet partout »¹⁰.

⁹ Voir Annexes, Entretiens, Entretiens étude de cas, Entretiens nouveaux habitants, Entretien avec A'. Par la suite et afin d'alléger le texte, nous citons les références concernant ces entretiens de façon raccourcie (Annexes, Entretiens, Entretien avec...). « *Estaba acostumbrada de que la gente lo mire a uno rayado o que me eviten y yo me la pillo cuando alguien nos rechaza* ».

¹⁰ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec D'. « *Un poco de comprensión, no solo rechazo por toda parte* ».

Le rejet est évoqué de deux façons. Dans un premier temps, il s'agit d'une absence d'appréciation et d'une dévalorisation de la personne comme l'affirme T' (33 ans, mariée, mère de 4 enfants, ancienne employée du DABS¹¹) : « En général, il y a beaucoup de personnes qui n'apprécient pas l'habitant de la rue, il y a beaucoup de personnes qui ne l'apprécient pas »¹². Dans un deuxième temps, le rejet explique les regards « de travers » ou les attitudes équivalentes à des attitudes de non-reconnaissance dont ces individus affirment se sentir victimes. Par exemple, tandis que pour G' (28 ans, divorcé, père de cinq enfants, dédié à la vente des vêtements), c'est la sensation de se sentir regardé comme « une bestiole bizarre »¹³ ; pour I' (44 ans, célibataire, mère de quatre enfants, dédiée à vendre dans la rue), il s'agit des moments où « on vous tourne le dos (...) c'est comme si non seulement je n'étais pas là, mais en plus que je dérange, vous me comprenez ? »¹⁴.

Par ailleurs, pour M' (48 ans, marié pour une deuxième fois, père de quatre enfants, dédié à vendre des stylos) ou pour Q' (36 ans, marié deux fois, père de deux enfants, dédié à vendre dans les bus) c'est le fait de se sentir maltraité par manque de tolérance. Pour O' (40 ans, célibataire, mère de deux enfants, dédiée à la vente dans la rue), il s'agit d'un manque de respect, tandis que pour L' (36 ans, père de trois enfants, habite en union libre) d'une absence de regard, mais à un niveau institutionnel : « une société que le gouvernement ne veut pas voir »¹⁵.

Cependant, parmi cette panoplie de signes de rejet il existe aussi des nuances comme c'est le cas de J'. Pour J' (58 ans, célibataire, père de trois filles, ancien employé dans un restaurant) le regard existe, mais littéralement il n'est pas signe de mépris : « (...) qu'ils nous viraient ou nous méprisaient ou quelque chose comme ça... non (...) bien que parfois ils regardaient de travers les camarades »¹⁶.

De façon plus précise, le rejet est fondé sur des situations particulières associées à des caractéristiques qui, d'après certains interviewés, sont utilisées par les anciens habitants pour

¹¹ Nous le rappelons, il s'agit du *Departamento Administrativo de Bienestar Social* associé à la mairie de Bogotá.

¹² Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec T. « *Mira, en general hay muchas personas que desprecian al habitante de calle, hay demasiadas personas que las desprecian...* ».

¹³ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec G. « (...) *bicho raro* ».

¹⁴ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec I'. « (...) *a uno le dan la espalda, (...) es que eso para mí es como si no sólo no estuviera sino que además no estoy pero sí estoy molestando* ».

¹⁵ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec L'. « (...) *una sociedad que el gobierno no la quiere ver* ».

¹⁶ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec J. « (...) *que nos echaban, nos despreciaban o algo así... no señor (...) aunque si a veces miraban mal a los compañeros* ».

se différencier d'eux. Il est intéressant de voir comment parmi les nouveaux habitants, aucun n'explique le rejet dont il est victime comme conséquence du comportement de certains membres de leur groupe. Ces explications peuvent être classifiées en deux groupes. D'une part, il peut s'agir d'un problème de vocabulaire comme l'affirme L' (« il arrive des gens de strates bas et plus de vocabulaire différent... toutes ces expressions sont... sont assez grossières... »¹⁷). D'autre part, il peut être question d'un problème d'hygiène comme le montre B' (38 ans, célibataire, mère de deux enfants, habitante de la rue) lorsqu'elle affirme qu'« il y avait des gens très sales »¹⁸. Il en est de même pour O' qui affirme : « ils ne voulaient pas entendre parler de nous parce que si j'ai bien compris il paraît qu'on laissait le parc trop sale »¹⁹.

Ces situations sont vécues par les interviewés comme une sorte de stigmatisation dont ils seraient la cible principale. De façon générale, il est également important de souligner la différence qui apparaît entre les individus qui identifient, et tentent par conséquent de comprendre ce rejet dû au manque d'hygiène de certains de leurs pairs, et ceux qui le refusent catégoriquement. O' nous permet à nouveau d'illustrer le refus : « (...) mais, j'ai jamais vu le parc²⁰ sale, ça c'était un mensonge pour moi, [un prétexte] pour nous virer... »²¹.

Avant de passer au deuxième thème, il faut insister sur un aspect qu'il est important de signaler pour la suite de nos interprétations. Bien qu'il y ait eu une manifestation du rejet ressenti pendant la période que les nouveaux habitants ont vécu dans le quartier, aucun individu n'a fait part de celui-ci dès la première question : la plupart des individus ont gardé un souvenir positif de leur arrivée principalement parce que le fait d'avoir un logement compensait les inconvénients éventuels liés au quartier. En ce sens, nous nous sommes rendu compte qu'à la différence de ce que nous avons pensé dans nos hypothèses, les problèmes avec la population des anciens habitants ont été vécus de manière beaucoup moins intense et conflictuelle par les nouveaux habitants. Ils avaient en effet d'autres soucis plus prégnants que leur interaction avec les anciens habitants.

¹⁷ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec L'. « (...) ahí llega de todos los estratos bajos y de parte de vocabulario diferente... todas esas expresiones son... son bastantes groseras... ».

¹⁸ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec B'. « (...) había gente muy cochina ».

¹⁹ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec O'. « (...) ellos no querían saber de nosotros porque según entiendo dizque dejábamos muy cochino el parque ». Pour un aperçu de ce parc voir Annexes, Photographies, Photographie 3 : Parc quartier de Santafé – (en face du foyer).

²⁰ Voir Annexes, Photographies, Photographie 3 : Parc quartier de Santafé – (en face du foyer)

²¹ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec O'. « Pero yo nunca vi el parque cochino, eso a mí me parecía una mentira pa' que nos fuéramos de ahí ».

Le deuxième grand thème issu de ces entretiens est celui de la peur. Le mot revient à plusieurs reprises pour expliquer les réactions des anciens habitants. C'est par exemple le cas de E' (32 ans, séparé, père d'un enfant, et dédié à vendre dans les bus) qui se demande « mais (...) peur de quoi ? »²². Il en est de même pour F' (27 ans, marié, père d'un enfant et dédié à chanter dans les bus) qui essaye de trouver des raisons pour « expliquer qu'il y ait cette peur »²³. Par ailleurs, P' (33 ans, séparé, père de quatre enfants, ancien déplacé par la violence) associe le même thème à une certaine rage (« Ca m'enrage, j'ai vraiment envie (...) de leur demander quelle est leur peur »²⁴) et H' (48 ans, célibataire, père de trois enfants, dédié au glanage) semble répondre à ces questionnements en associant la peur à l'absence d'hygiène : « (...) je crois que c'est parce qu'ils ont peur de nous car on ne peut pas être propres tout le temps »²⁵.

De façon plus précise, la peur concerne surtout une agression physique contre la personne comme le montre C' (35 ans, marié, père de deux enfants, dédié à vendre des minutes de communication sur portable). Pour ce dernier, les habitants du quartier « (...) se demandaient plutôt si on pouvait leur faire mal »²⁶. Il en est de même pour L' qui affirme : « peut-être qu'ils [les gens] ont été maltraités par cette population, qu'ils ont été poignardés ou ils ont essayé de... »²⁷. Ce dernier cas est intéressant dans la mesure où la précision de son explication (avoir été poignardé) est le signe d'une situation qui lui fait peut-être penser à un événement précis et suggère sans le dire ouvertement que cette peur est en quelque sorte fondée. Ainsi, le cas de L' est exceptionnel car il ne ressent pas faire partie de cette population à part entière. En effet, parmi l'hétérogénéité de notre population, L' a un passé d'ancien guérillero qui l'éloigne des caractéristiques de la population du *Cartucho*, voire de la population définie comme « habitant de la rue ». En ce sens, ses commentaires décrivent cette population de façon critique plus en qualité d'observateur que d'acteur.

Néanmoins, la peur n'est pas uniquement une caractéristique que les nouveaux habitants associent aux anciens habitants. Elle apparaît également dans le discours des

²² Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec E'. « *pero (...) ¿miedo de qué?* ».

²³ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec F'. « (...) *explicar que haiga como ese miedo* ».

²⁴ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec P'. « *No me da rabia, me dan ganas de verdad de ir (...) y preguntarles cuál es el miedo que tienen* ».

²⁵ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec H'. « (...) *yo creo que es porque le tienen miedo a uno por lo que no puede andar todo el tiempo limpio* ».

²⁶ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec C'. « (...) *pensaban más bien que les podíamos hacer alguna cosa* ».

²⁷ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec L'. « *Y otra pues que de pronto han sido maltratados por dicha población, de pronto han sido acuchillados o han tratado...* ».

nouveaux pour expliquer leurs propres impressions sur le quartier. C'est le cas de K' (34 ans, célibataire, père de trois enfants, dédié à la vente dans la rue) qui avait « peur du quartier parce que l'endroit où il se trouve est un peu chaud »²⁸. Ceci est paradoxal dans la mesure où tandis que les nouveaux affirment que les anciens habitants ont peur d'eux car ils sont « dangereux », les nouveaux ont peur du quartier dans lequel travaillent ou habitent les anciens, également parce qu'il est « dangereux ». Au final, cette « dangerosité » a une double origine : d'une part, elle est associée à l'insécurité issue de la crise sociale du *Cartucho* ; d'autre part, elle concerne la dégradation du quartier de Santafé au début des années 2000. Cette dégradation est la conséquence de la désignation du quartier comme zone dite de « tolérance » : cette désignation octroyait la possibilité aux prostituées de s'y installer afin de mieux les recenser et de veiller à leur contrôle. Cette initiative a affecté le caractère résidentiel du quartier comme le démontre l'ancien habitant K lors de son entretien : « La prostitution... Quand ils ont déclaré la zone de tolérance, ça a été dur aussi... c'était mortel... »²⁹.

Aux thèmes du rejet et de la peur, nous pouvons en ajouter deux autres qui permettent de mieux comprendre les expériences vécues dans le quartier par les nouveaux habitants lors de leur interaction avec les anciens. Les nouveaux habitants évoquent l'ignorance et la prétention des anciens par lesquels ils expliquent leur rejet et leur peur.

2. L'ignorance et la prétention

L'allusion à une certaine ignorance « générale » de la part des anciens habitants, et plus largement de tous ceux qui ne font pas partie du groupe des nouveaux, est un des éléments qui permet à ces derniers d'expliquer le rejet et la peur dont certains d'entre eux se sentent victimes comme en témoigne J' : « les gens normaux pensent que tout habitant de la rue est voleur, tueur et grossier... »³⁰. Cette ignorance se traduit de plusieurs manières et permet de comprendre, comme le dit N' (35 ans, célibataire, mère de deux enfants, dédiée à la

²⁸ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec K'. « (...) porque el sitio donde está es un poquito como pesado ».

²⁹ Voir Annexes, Entretien, Entretien étude de cas, Entretien anciens habitants, Entretien avec K. Par la suite et afin d'alléger le texte, nous citons les références concernant ces entretiens de façon raccourcie (Annexes, Entretien, Entretien avec...). « *La prostitución... Cuando declararon la zona de tolerancia fue duro también... eso fue mortal...* ».

³⁰ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec J'. « (...) la gente normal cree que todo habitante de calle es ladrón, matón y grosero... ».

vente dans la rue), « pourquoi ils nous mettent tous dans le même sac »³¹. Il s'agit donc d'une situation qui les différences existant au sein même de la population des nouveaux habitants.

Elle renvoie au manque d'éducation selon E' (« Il faut les éduquer pour qu'ils comprennent les problèmes qu'on a »³²), au manque de confiance comme l'expliquent B' et D' (« Je pense qu'ils ne nous font pas confiance car ils disent n'importe quoi sur nous... »)³³ ou au « manque d'information » comme l'affirme P'. Cependant, pour F', il s'agit d'un manque d'effort pour comprendre leur situation (« avec de la compréhension, je crois que les gens pourraient faire la différence, mais comme ils ne font ou ne veulent pas faire cet effort »)³⁴, plutôt que d'une ignorance réelle.

De façon générale, bien qu'ils soient présents dans leur discours, ces « manques » ne semblent pas être fondamentaux pour les nouveaux habitants lorsqu'ils font part de leur interaction avec les anciens. En effet, quand ils en parlent, ils ne le font pas spontanément, mais plutôt pour répondre à une de nos questions. C'est-à-dire que pour les nouveaux, ce que font ou disent les anciens habitants n'est pas un sujet prioritaire. Ainsi, les généralisations dont ils sont victimes sont vécues comme gênantes, mais ne les préoccupent pas spécialement.

De façon plus précise, c'est cette ignorance qui permet d'expliquer selon K' et P' que les « gens » utilisent le mot *desechables* (K' : « La personne est ignorante, ce qui est jetable c'est les poubelles... »³⁵ ; P' : « Jetable c'est quelque chose qui s'utilise et après ne sert plus à rien »³⁶). Pour B' le mot *desechables* visait toute la population justement à cause d'une absence de différenciation (B' : « (...) car ils ne voient pas de différences entre nous »)³⁷. En outre, le reproche quant à leur manque d'hygiène est également lié à cette absence de différenciation (et indirectement au fait que l'on les appelle *desechables*), et devient pour

³¹ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec N'. « (...) nos meten a todos en el mismo bulto... ».

³² Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec E'. « (...) Hay que educarlos para que entiendan los problemas que tenemos... ».

³³ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec D'. « Yo creo que desconfian porque dicen cualquier cosa de nosotros... ».

³⁴ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec F'. « Si hubiera comprensión pues yo creo que la gente podría hacer la diferencia, pero como no hacen o no quieren hacer ese esfuerzo ».

³⁵ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec K'. « La persona es ignorante, desechable es la basura ».

³⁶ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec P'. « Desechables son algo que se utiliza y no sirve más ».

³⁷ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec B'. « (...) porque no ven diferencias entre nosotros... ».

certain un souci quotidien comme le prouve O' : « j'ai vécu dans la rue, mais j'ai jamais été trop... c'est-à-dire sale (...) non parce que je me douchais tous les jours (...) »³⁸.

Sur ce point, les réactions générales face au mot *desechables* diffèrent en partie de ce que nous avons pensé, notamment au sujet de l'impact provoqué par ce mot sur ces populations. En effet, bien que le mot ait une connotation qu'ils sont loin d'accepter, son utilisation ne génère pas des réponses agressives de leur part. Ceci illustre bien ce que nous venons de dire : ils se sentent gênés et refusent d'être appelés ainsi, mais ne jugent pas forcément ni n'attaquent ceux qui utilisent le mot à leur égard, ceci ne les préoccupe guère.

Par ailleurs, l'entretien avec E' constitue la seule preuve de propos à connotation violente, et ce dans un contexte qui n'est pas en lien avec le mot *desechables*. En se rappelant de ses expériences en tant que vendeur, E' insulte tous ceux qui n'acceptaient pas ses produits lorsqu'il les vendait dans les bus, tout en demandant ensuite dans son discours qu'ils fassent preuve de plus d'éducation et de culture. Quand nous lui avons demandé ce qu'il entend par « éduquer » il affirme : « En fait qu'ils soient des gens [*ser gente*, expression équivalente à être plus que poli], ils ne sont pas des gens et ça pour moi c'est éduquer. Moi j'ai rien fait pour qu'ils m'abordent comme ça, et pourtant ils le font »³⁹.

Ainsi, nous pouvons voir la façon dont les liens entre ces principaux thèmes sont régis par des relations de cause à effet et vice-versa. Dans ce cas, l'ignorance est la cause de l'utilisation du mot *desechable* qui se traduit comme une situation de rejet. Il en est de même pour le quatrième thème qui met en exergue le fait que pour les nouveaux habitants, les anciens sont des individus prétentieux.

Pour les nouveaux habitants, la prétention des anciens est également une façon d'expliquer l'attitude de ces derniers à leur égard. Cependant, à la différence de l'argument basé sur l'ignorance, le thème de la prétention dénote un certain ressentiment. C'est le cas de A' qui voit dans cette attitude prétentieuse un affrontement : « ils sont des *pirobos* [hautains]... ils ne veulent pas que nous changions car on est plus forts qu'eux »⁴⁰. Il en est de

³⁸ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec O'. « (...) yo he vivido en la calle pero no he sido muy... o sea sucia no porque yo siempre me baño diario (...) ».

³⁹ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec E'. « Sí en realidad que sean más gente, no son gente et eso es para mí educar. Yo no hice nada malo pa' que me traten mal, nada y aún así lo hacen ».

⁴⁰ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec A'. « Que son unos pirobos... que no quieren que cambiemos porque somos más fuertes que ellos ».

même pour H' qui les rabaisse : « ce sont des gens qui se donnent des airs, mais ils ne sont rien »⁴¹, B' qui, en associant cette prétention à un manque de respect, les défie : « s'ils nous respectent on les respecte, s'ils sont prétentieux et ne nous disent rien, alors on fait la même chose »⁴². Par ailleurs, cette prétention est également exprimée en termes d'orgueil comme le fait R' (37 ans, séparée, mère de quatre enfants, dédiée à la vente de sucreries dans les bus et prostitution) quand il parle de « gens très orgueilleux »⁴³.

Ce ressentiment est également perceptible quand les nouveaux expliquent le comportement des anciens par une absence de souffrance. Pour L' cette absence génère directement une attitude prétentieuse : « ce sont des gens qui n'ont jamais souffert (...) qui pensent qu'ils habitent au-dessus de Dieu »⁴⁴. Ici nous pouvons faire la comparaison entre les « manques » associés à l'ignorance des anciens (manque d'éducation, de confiance et d'information), et ceux qui peuvent être associés à leur prétention. C'est-à-dire que la prétention des anciens habitants est pour les nouveaux un signe de « manque » de souffrance et comme nous venons de le voir de « manque » de respect. Ici il est intéressant de voir la façon dont « souffrir » est vu comme une expérience qui devrait favoriser la compréhension des anciens habitants. En ce sens, pendant que la « souffrance » est en quelque sorte un élément qui permet aux nouveaux habitants de se mettre en valeur, d'autres aspects comme par exemple l'absence d'hygiène provoquent l'effet contraire.

La prétention des « gens », symbolisée par les anciens habitants du quartier, entraîne de la part des nouveaux habitants des considérations plus dures que le rejet, la peur et l'ignorance. Tandis que cette dernière leur permet d'expliquer les comportements des anciens, l'accusation de prétention est une manière de leur reprocher leur agressivité. S' (50 ans, célibataire, mère de quatre enfants, dédiée à la prostitution) se réfère à cette agressivité de façon entrecoupée : « (...) eux-mêmes ils se... eux-mêmes ils sont... comment vous dire... eux-mêmes ils sont agressifs »⁴⁵.

⁴¹ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec H'. « (...) gente que se cree mucho y no es nada ».

⁴² Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec B'. « (...) si ellos nos respetan pues nosotros también lo hacemos, si son engraidos y no nos dicen nada entonces nosotros hacemos lo mismo ».

⁴³ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec R'. « (...) gente muy orgullosa ».

⁴⁴ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec L' « (...) que hayan sido gente que nunca ha sufrido (...) que creen que viven más arriba de Dios ».

⁴⁵ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec S'. « (...) ellos mismos se dan el... ellos mismos son... como le dijera yo... es que ellos mismos son agresivos ».

Après avoir repéré les principaux thèmes issus des entretiens avec les nouveaux habitants selon une perspective qualitative d'ensemble, examinons maintenant les thèmes apparus lors des entretiens avec les anciens habitants. Cette présentation complète la première section de ce chapitre.

B. Le discours des anciens habitants (Entretiens A à T)

1. L'insécurité et l'apitoiement

Dans le discours des anciens habitants, nous avons également repéré quatre thèmes principaux. Le premier thème apparaît dès la première réponse, dans laquelle l'arrivée des nouveaux est synonyme d'insécurité comme l'affirme C (épiciériste de 61 ans, marié, père de trois enfants) : « insécurité car on ne sait jamais, c'est pour ça que je fermais ma *tienda* une heure avant »⁴⁶. Tout au long des différents entretiens, cette insécurité est vécue de plusieurs façons. Elle est à la fois synonyme de peur ou de crainte comme le montre les cas de K (mécanicien de 38 ans, marié, père de trois filles), de M (propriétaire d'un magasin de vente de pièces détachées, âgée de 50 ans, veuve, mère de deux enfants) ou de Q (propriétaire d'une *tienda*, âgée entre 65 et 70 ans, veuve, et mère de 5 fils adultes).

Par exemple, K résume cet aspect dans les termes suivants : « de la crainte, de la crainte, de l'insécurité, ici on ne pouvait pas arriver à six heures du matin »⁴⁷. Cette insécurité est aussi synonyme de danger comme le montre par exemple A (femme au foyer de 42 ans, mariée avec B, mère de deux enfants) lorsqu'elle affirme « c'était un danger pour nos enfants »⁴⁸ ou de « dégradation » selon F. Ces affirmations confirment des perceptions évoquées par les nouveaux habitants au sujet de la peur ressentie par les anciens. Examinons ces trois aspects, peur, danger et dégradation, de manière plus détaillée.

En ce qui concerne la peur, elle n'affecte pas tous les individus au même degré et il est important de rendre compte de ces nuances. Tandis que K et M arrivent à « l'assimiler » (K) ou à s'y « habituer » (M), Q en souffre au point d'affirmer que sa vie a changé complètement.

⁴⁶ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec C. « (...) *inseguridad porque uno nunca sabe, es por eso que yo cerraba la tienda una hora antes* ».

⁴⁷ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec K. « (...) *temor, temor, la inseguridad, aquí no se podía llegar a la seis de la mañana* ».

⁴⁸ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec A. « (...) *era peligroso para nuestros hijos* ».

Bien qu'il soit difficile de quantifier ce changement, elle décrit une série de rencontres quotidiennes qui semblent confirmer son impression. Cependant, comme elle ne fait pas la distinction entre les individus qui sont venus s'installer aux foyers, et les « habitants de la rue » qui parcourent le quartier au quotidien, sa réponse ne nous permet pas d'évaluer vraiment à quel point elle est affectée. Ainsi, elle permet de justifier ne serait-ce que partiellement, l'affirmation des nouveaux habitants sur le fait que les anciens ne font pas un effort pour « faire la différence »⁴⁹.

En ce qui concerne la sensation de danger, elle peut être aussi examinée à plusieurs degrés. Il peut s'agir non seulement de la crainte d'être volé (S « Peut être qu'ils ont envie de nous voler »⁵⁰), mais aussi d'être agressé physiquement (O : « (...) la plupart d'entre eux sont violents. On dit quelque chose et d'abord c'est le gros mot et ensuite ils sortent le couteau »⁵¹), voire d'être assassiné. Sur ce dernier point, le cas le plus marquant est celui de M qui associe directement l'assassinat de son mari à l'insécurité du quartier. En ce sens, l'insécurité est également mise en relation avec le fait qu'ils sont « (...) bien agressifs, bien grossiers (...) ils sont très vengeurs »⁵² comme l'affirme L.

Quand à la dégradation elle concerne surtout la détérioration du quartier comme s'en inquiète F (veilleur de nuit dans un supermarché, âgé de 40 ans, marié, père de deux enfants) : « Pour moi ça n'est pas un problème car je n'ai pas de maison, mais vous vous imaginez pour quelqu'un qui est propriétaire ? »⁵³. D'une part, elle procède à parler du malaise de faire face à des situations auxquelles ils n'étaient pas habitués. C'est le cas de S (propriétaire d'une *tienda*, âgée entre 55 et 60 ans, mariée, sans enfants) qui présente cela en termes d'inconfort : « mais après les choses ont commencé à se dégrader surtout quand ils avaient l'habitude de dormir en face de l'église et c'était pas commode pour moi à cause de la messe et de mon commerce bien sûr »⁵⁴. D'autre part, elle concerne aussi même l'individu

⁴⁹ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec F'.

⁵⁰ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec S. « (...) *De pronto les da por atracar* ».

⁵¹ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec O. « (...) *la mayoría de ellos son violentos. Uno dice algo y lo primero es la grosería y segundo le sacan cuchillo* ».

⁵² Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec L. « (...) *bastante agresivos, bastante groseros (...) muy vengativos* ».

⁵³ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec F. « *Para mí eso no era un problema porque no tengo casa propia, ¿se imagina para alguien que es propietario?* ».

⁵⁴ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec S. « (...) *pero después las cosas se fueron como degradando sobre todo cuando les daba por dormir frente a la iglesia y pues eso siempre como que era incómodo para uno pues por la misa y el negocio claro.* ».

qui, d'après T (propriétaire d'un magasin de pièces détachées, âgé de 31 ans, marié avec P, sans enfants), « ne s'inquiète pas pour lui-même et qui est loin de Dieu, loin de quelque chose... loin de quelque chose de supérieur »⁵⁵.

Paradoxalement à côté de cette première impression d'insécurité, un deuxième grand thème fait surface. Il s'agit de l'apitoiement dont font preuve les anciens habitants envers les nouveaux. La plupart des discours y font allusion, mais nous allons voir qu'il est ressenti de trois façons quasiment opposées que nous avons appelées « contradictoire », « partiel » et « altruiste ».

Le premier type d'apitoiement éprouvé est celui que nous avons défini comme « contradictoire ». Les individus l'expriment, mais ils le font en se contredisant. Les cas les plus notoires sont ceux de L (employé dans une boulangerie, âgé de 25 ans, célibataire, sans enfants) et Q. Le premier affirme qu'il a de la peine pour eux, qu'il aimerait beaucoup les aider, mais quelques lignes plus haut il dit qu'il faut « être agressif avec eux (...) parce que si on se laisse prendre le devant ils en profitent »⁵⁶. Q assure qu'« à chaque fois ça me fait de la peine »⁵⁷ juste après d'avoir exprimé qu'elle avait demandé à un policier de lui prêter « le camion, et quelques policiers pour prendre un tas de gens et aller les jeter dans les égouts »⁵⁸.

Ces affirmations contradictoires dans le même discours démontrent la façon dont les individus ont du mal à gérer leurs impressions envers ces populations. Maintenant, il est important d'analyser si ces contradictions ne sont pas une stratégie utilisée par les acteurs pour ne pas perdre la face devant leur interlocuteur. En principe, nous avons eu l'impression qu'à l'origine tant L que Q éprouvent de l'apitoiement pour ces populations, mais qu'ensuite celui-ci disparaît au profit de la recherche d'une solution pour remédier à tout prix à cette situation. Bien qu'ils ne soient vraisemblablement pas prêts à affronter ces individus, ils attendent bien que quelqu'un le fasse d'un jour à l'autre.

Le deuxième type d'apitoiement que nous avons défini comme « partiel » est l'objet d'une vision plus réfléchie de la part des acteurs. En effet, cet apitoiement n'est pas éprouvé

⁵⁵ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec T. « (...) *no se preocupa por sí mismo y que está lejos de Dios, lejos de alguna vaina... lejos de algo superior* ».

⁵⁶ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec S. « (...) *ser agresivo con ellos (...) porque si uno se deja llevar de ellos se la montan* ».

⁵⁷ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec Q. « (...) *todas las veces me da pesar* ».

⁵⁸ *Ibid.* « (...) *el camión y unos tres policías y yo si echo una camionada y voy y los tiro al caño* ».

de la même façon par l'ensemble des nouveaux habitants. D'une part, il y a ceux qui voient des différences entre les individus comme c'est par exemple le cas de D (retraîtée de 65 ans, célibataire, sans enfants) lorsqu'elle affirme « Vous ne pouvez pas comparer les enfants de la rue avec les malfaiteurs qui se droguent »⁵⁹, ou celui de K lorsqu'il dit qu'il « y a des méchants »⁶⁰. D'autre part, il y a ceux qui ne veulent pas trop s'impliquer comme c'est le cas de N (employé dans un magasin de vente de pièces détachées, âgé de 45 ans, situation familiale inconnue) lorsqu'il précise : « (...) on ne peut ni trop les aider, ni ne pas le faire »⁶¹.

A la différence de la peine « contradictoire », dans cette peine « partielle » les individus souhaitent montrer qu'ils ont une certaine connaissance de la situation qui les entoure. C'est de cette façon qu'ils justifient leur différenciation de la population des nouveaux habitants. Il s'agit d'un aspect qui peut être évident dans certains cas comme la différence entre un adulte et un enfant, mais qui dans d'autres cas ne signifie rien et reste assujetti à une interprétation personnelle de la situation. Un exemple qui illustre bien cet aspect est l'association immédiate qui est établie par D entre le fait d'être adulte et donc malfaiteur et consommateur de drogue.

Dans les cas de D et de K, les acteurs établissent leur propre distinction des individus pour lesquels ils éprouvent ce sentiment de peine. Dans le cas de N c'est différent car il semble atténuer ce sentiment à une sorte de statu quo (« ni trop les aider, ni ne pas le faire ») qui dénote une volonté de ne pas s'immiscer pour éventuellement se protéger d'une situation qui à la longue finirait par l'affecter. De façon générale, c'est comme si les individus choisissaient selon des motivations diverses le moment et les populations pour manifester leur peine. Il s'agit sans doute de l'étroite ligne qui sépare la méfiance générale des individus face à l'insécurité, de leur désir de donner un coup de main de temps en temps face à une population qui d'une façon ou d'une autre ne leur est pas totalement indifférente.

Le troisième type d'apitoiement que nous avons défini comme « altruiste » est celui des individus qui pour des raisons personnelles éprouvent un sentiment qui se traduit par une volonté d'aide et de compréhension. Ce sont particulièrement les cas de I (femme au foyer

⁵⁹ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec D. « *Usted no puede comparar los niños de la calle con delincuentes que se drogan* ».

⁶⁰ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec K. « *Si hay unos malos (...)* ».

⁶¹ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec N. « *(...) ni se les puede como se dice ayudar mucho, ni dejarlos de no ayudar* ».

âgée entre 65 et 70 ans, séparée, fils adultes) et de H (serveur dans un restaurant, âgé de 29 ans, célibataire, sans enfants). Ce dernier le démontre en affirmant qu'il ne veut pas changer son attitude envers eux car il « sent les respecter »⁶². En outre, bien qu'il fasse référence à l'insécurité, il affirme qu'il ne se sent pas personnellement concerné, mais que c'est plutôt le contexte général. En ce qui concerne I, son histoire est une exception dans la mesure où elle avait travaillé avec les populations du *Cartucho* et par conséquent elle connaissait la population et était connue d'elle. Ainsi, elle arrive à placer au-dessus de cette peine, la satisfaction d'avoir travaillé avec eux : « c'est très joli de travailler avec eux, avec des gens qui ont vraiment besoin de nous »⁶³.

Après les thèmes d'insécurité et d'apitoiement, nous pouvons en aborder deux autres qui permettent de mieux saisir les impressions et les réactions des anciens habitants. Il s'agit de l'agressivité et de la dépendance.

2. L'agressivité et la dépendance

L'impression d'agressivité se dégage dans la grande majorité des interventions des anciens habitants, à l'exception de D, H et I ; impression qui ressort transversalement à travers l'insécurité et l'apitoiement. Il s'agit d'une série de propos qui révèlent une certaine sensibilité vis-à-vis des nouveaux habitants. L'agressivité se manifeste à deux niveaux. Un premier niveau concerne des situations de rejet ou d'indifférence. Certains témoignages y font allusion de façon directe comme celui M lorsqu'elle affirme « c'est pour ça que pour nous c'est indifférent. L'indigent il faut pas le toucher, pas s'emmêler avec. »⁶⁴, et celui de O (propriétaire d'un magasin de vente de pièces détachées, âgé de 57 ans, marié, père de deux enfants) lorsqu'il dit « se montrer indifférent envers eux »⁶⁵. D'autres témoignages présentent ce rejet de façon plus ambiguë comme c'est le cas de P (employée d'un magasin de vente de pièces de voitures, âgée de 37 ans, mariée avec T, sans enfants) qui explique comment elle les évite, mais précise qu'elle ne cherche pas à les dévaloriser ou celui de G (employé de 57 ans,

⁶² Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec H. « (...) *siento que los respeto* ».

⁶³ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec I. « *muy lindo es trabajar con ellos, con gente que de verdad lo necesita a uno* ».

⁶⁴ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec M. « *Por eso para uno es indiferente. El indigente déjelo quieto, no se meta con él (...)* ».

⁶⁵ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec O. « (...) *mostrarsen uno indiferentes con ellos* ».

divorcé, sans enfants) qui dit ne pas avoir d'opinion sur le sujet, bien que la présence de ces individus le « gêne ».

Un deuxième niveau apparaît dans des commentaires précis à l'encontre des nouveaux habitants, la plupart du temps en tant que groupe. Il s'agit de commentaires sur leur hygiène pour J (femme au foyer âgée entre 65 et 70 ans, veuve, une fille adulte) ils sont des « cochons », pour L ils sont « sales », pour O des « *desechables* (...) ils vivent comme des animaux »⁶⁶ ; sur leur paresse qui se reflète dans leur volonté, comme l'affirme E, « de ne pas avoir envie de travailler »⁶⁷ ; ou sur leur responsabilité directe dans ce qui leur arrive (par exemple dans le cas de P : « c'est de leur faute »⁶⁸ s'ils n'ont pas de maison).

D'aucuns arrivent à suggérer qu'il faudrait les rassembler (plus dans l'idée de les expulser) et les faire travailler soit dans une île (à Gorgona⁶⁹ selon M), soit dans des champs sous la forme, selon T, d'« une prison mais dans la campagne »⁷⁰. R (femme au foyer de 70 ans, veuve, mère de 3 fils adultes) va plus loin en insistant qu'elle est « d'accord avec la peine de mort » et qu'il faut « balayer avec tout... ce qui fonctionne on le garde, mais ce qui ne fonctionne pas que ça ne dérange pas »⁷¹. Entre temps, Q qui est la propriétaire de la *tienda* où nous avons effectué l'entretien se mêle à la discussion pour dire « ici il faudrait faire ce qu'a fait Hitler »⁷². Ici, nous sommes face à une agressivité généralisée à différents degrés où l'idée centrale est d'attaquer d'une façon ou d'une autre les individus qui « dérangent ». De par cette agressivité se dégage un aspect central dans notre étude de l'exclusion en termes de non-reconnaissance, aspect que nous abordons plus loin dans ce chapitre.

Le dernier thème que nous avons repéré dans ces entretiens a été difficile à définir. Il s'agit de la façon dont les anciens habitants insistent sur l'influence de la drogue dans cette population et les effets qu'elle provoque. Toutefois, nous avons décidé de lui attribuer le mot d'addiction. Ce thème est important dans la mesure où la place qui lui est accordée par les anciens habitants est capitale pour expliquer leurs problèmes. En ce sens, il s'agit d'une des

⁶⁶ *Ibid.* « (...) *viven como animalitos hermano* ».

⁶⁷ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec E. « (...) *no tienen ganas de trabajar* ».

⁶⁸ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec P. « (...) *Yo digo que es la culpa de ellos* ».

⁶⁹ Il s'agit d'une île colombienne dans l'Océan Pacifique. Elle a servi comme prison d'Etat entre 1959 et 1982.

⁷⁰ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec T. « (...) *una cárcel pero en el campo* ».

⁷¹ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec R. « (...) *yo estoy de acuerdo con la pena de muerte (...) barrer con todo... lo que sirvió bien, lo que no sirve que no estorbe* ».

⁷² Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec R – interruption de Q. « *Aquí tocaría hacer lo que hizo Hitler* ».

caractéristiques principales par lesquelles les catégories d'action publique « distinguent » ces populations. La plupart des programmes à ce sujet qui orientent les politiques sociales de Bogotá y font allusion. C'est notamment le cas du projet « unifié »⁷³, c'est-à-dire du projet mis en place à l'issue de l'émergence du *Cartucho* qui décrit à la fois les familles et les habitants de la rue comme ayant des caractéristiques similaires, dont le problème de la drogue⁷⁴. Ici nous sommes face à des généralisations d'ordre institutionnel, parfois transmises à la communauté par le biais des moyens de communication.

Ainsi, la drogue est très souvent considérée comme la seule responsable de ces problèmes comme le justifie B (mécanicien de 56 ans, marié avec A, père de deux enfants) : « ils sont un problème pour la ville car ils ne peuvent pas changer à cause de la drogue... »⁷⁵. Cette addiction peut être traitée de « vice » sans que pour autant le mot ait dans le contexte une connotation morale⁷⁶ (O : « (...) ils consomment de la marijuana, de la colle, du *bazuco*... le problème c'est le vice »⁷⁷).

De façon plus précise, l'addiction est analysée dans un contexte où la drogue n'est pas la conséquence de problèmes externes. Pour certains c'est un problème des familles qui, comme l'affirme K, « (...) ne sont pas très attentives envers eux »⁷⁸, pour d'autres ce sont les amis (O : « (...) ce sont les amitiés qui mènent à ça »⁷⁹). Enfin, ce qui est intéressant au sujet de l'addiction c'est la façon dont elle est au centre des explications qui permettent aux interviewés d'expliquer la situation des nouveaux habitants, pour les rendre responsables de leur sort dans certains cas (N : « c'est un choix (...) ce sont des vices qu'on apprend pas tout seul »⁸⁰).

⁷³ Voir ALCALDIA MAYOR DE BOGOTÁ, *Proyecto 202 Pactos para la inclusión de familias situadas en zonas de alto deterioro urbano y unificación con el proyecto 7312*. Ce document est disponible en annexes (voir Annexes, Documents, Document 4).

⁷⁴ *Ibid.*, articles 2 et 6 du Projet.

⁷⁵ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec B. « *Son un problema para la ciudad porque no pueden cambiar por la droga* ».

⁷⁶ Lors de notre DEA en 2004 nous avons utilisé le mot « vice » pour faire référence à la drogue et à l'alcool de la même façon que l'avait fait la population interviewée. Cette utilisation avait été l'objet de critiques le jour de la soutenance car elle semblait juger les acteurs. Cependant, il est important de préciser que l'utilisation du mot en Colombie, et dans ce contexte, est un synonyme de drogue. Le mot ne doit en aucun cas soulever d'autres interprétations ou double sens sur la façon dont il est utilisé par les acteurs et par nous-mêmes.

⁷⁷ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec O. « (...) *meten marijuana bóxer, bazuco... el problema es el vicio* ».

⁷⁸ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec K. « (...) *que no andan muy pendientes de ello* ».

⁷⁹ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec O. « (...) *las amistades, lo llevan a esas cosas hermano* ».

⁸⁰ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec N. « (...) *esos se escoge (...) son vicios que no se aprenden solos* ».

Le tableau qui suit synthétise et réorganise les principaux thèmes qui découlent des discours dans chacune des deux populations :

Tableau 9 – Principaux thèmes dans le discours des nouveaux et des anciens habitants

Nouveaux habitants	Anciens habitants
<p>Rejet (de la part des anciens) : évitement, dévalorisation, absence d'appréciation, mépris, regards de travers, absence de regard, hygiène, insultes</p>	<p>Agressivité (face aux nouveaux) : rejet, indifférence, paresse, hygiène, <i>desechables</i>, évitement, dégradation</p>
<p>Prétention (des anciens) : confrontation, minimisation, manque de respect, orgueil, agressivité, manque de souffrance</p>	<p>Insécurité (à cause des nouveaux) : peur, danger, vols, insultes</p>
<p>Peur (vécue par les anciens) : agressions, hygiène, violence (être poignardé)</p>	<p>Dépendance (à la drogue de la part des nouveaux) : problèmes familiaux, influence des amis</p>
<p>Ignorance (des anciens) : manque d'éducation, de confiance, utilisation du mot <i>desechable</i>, hygiène</p>	<p>Apitoiement (à l'égard des nouveaux) : contradictoire, partielle, ouverte</p>

Cette synthèse nous permet de répondre à trois des quatre questions concernant le premier groupe d'interrogations évoquées dans l'introduction de ce chapitre. En ce qui concerne les deux premières questions (quels types de rapports émergent du discours des acteurs sur l'interaction entre les deux populations ? quelle forme prennent-ils ?). Il s'agit d'identifier le registre qui nous permet d'évaluer la façon dont les deux populations se perçoivent. De façon générale, ce registre est marqué par un malaise entre les deux populations et prend principalement deux formes.

Une première forme (flèche 1) renvoie au couple rejet/agressivité (nouveaux habitants/anciens habitants) qui rend compte d'une situation conflictuelle entre les populations et auquel est relié le thème de la prétention (nouveaux habitants). L'agressivité des anciens, peut être vécue par les nouveaux, entre autres aspects, comme une forme de

prétention. Une deuxième forme (flèche 2) renvoie aux couples peur/insécurité et peur/dépendance (nouveaux habitants/anciens habitants) qui est sans doute une entrave à la communication entre les deux populations. L'insécurité et l'addiction à la drogue semblent bien être les causes qui pourraient expliquer la peur des anciens habitants vis-à-vis des nouveaux.

Cependant, de façon plus précise, un deuxième registre marqué par une sorte de compréhension apparaît pour atténuer l'intensité du malaise. Celui-ci prend la forme (flèche 3) du couple ignorance/apitoiement (nouveaux habitants/anciens habitants). D'une part, pour la grande majorité des nouveaux habitants, même si ce malaise est présent, il n'est pas vécu dramatiquement. Pour ces individus, il y a d'abord d'autres problèmes à régler que l'interaction avec les anciens habitants et / ou la communauté. En outre, dans ce cas précis, ces derniers essaient de comprendre l'attitude des nouveaux habitants en termes d'ignorance pour atténuer le malaise initial. D'autre part, bien que pour les anciens habitants le malaise soit plus présent dans la mesure où leur vie quotidienne a changé, non seulement ils affirment s'être habitués à la situation, mais en plus ils affirment avoir de la « peine » pour les nouveaux habitants.

Quant à la troisième question (peut-on les identifier à des rapports de reconnaissance et / ou de non-reconnaissance ?), nous pouvons à la fois confirmer et infirmer les propos de Honneth selon lesquels les acteurs eux-mêmes sont les premiers à mobiliser un langage en termes de reconnaissance et / ou non-reconnaissance. Nous pouvons le confirmer dans la mesure où le registre du malaise et les deux formes qu'il prend mobilisent une série d'expressions et de situations où il y a surtout des rapports que l'on pourrait appeler de « non-reconnaissance ». Bien que le mot reconnaissance en lui-même ne soit jamais utilisé par les acteurs, il existe un vocabulaire sous-jacent qui peut être interprété comme y faisant allusion notamment concernant le couple rejet/agressivité. Dans ce couple, il y a des signes qui prouvent la présence d'une affectation d'autrui que nous explorons dans la suite de ce travail. Néanmoins, nous pouvons également infirmer les propos de Honneth dans la mesure où dans cette étude de cas, les discours des individus sont ambigus et il est difficile de déterminer la portée de certains de leurs propos. C'est par exemple le cas, comme nous l'avons vu, avec la peine ressentie par les anciens habitants. Nous essayerons de comprendre cette ambiguïté dans les lignes qui suivent.

Cette première section nous a permis de présenter de façon générale les principaux thèmes qui apparaissent tout au long des entretiens au sein des deux populations. Nous avons identifié quatre thèmes principaux dans la population des nouveaux habitants, à savoir le rejet, la peur, l'ignorance et la prétention. Nous avons fait de même avec la population des anciens habitants où nous avons repéré les thèmes de l'insécurité, de l'apitoiement, de l'agressivité et de la dépendance. Ceci nous a conduit à répondre de façon générale aux trois premières questions principales qui mettent en relief la façon dont ces thèmes constituent dans ce contexte d'exclusion des « indices » de non-reconnaissance. A partir de ces remarques, essayons maintenant d'évaluer de façon plus précise, dans quelle mesure le contenu des entretiens sert à étudier ces « indices » à travers les deux catégories de déni de reconnaissance, à savoir le mépris et la réification. Ceci nous permet de répondre à la quatrième question du premier ensemble d'interrogations formulées en introduction : en quoi peut-on associer cette exclusion associée à des « indices » de non-reconnaissance aux catégories de mépris et de réification « fictive » ?

II. Une exclusion vécue à travers des dénis de reconnaissance ? Mépris et réification « fictive » sur le terrain

L'objectif principal de cette deuxième section est d'examiner l'ensemble des discours et des thèmes pouvant dénoter des « indices » de non-reconnaissance en termes de réification « fictive » et de mépris selon les modalités qui les caractérisent : la réification « fictive » en tant qu'« oubli » et « dénégarion », et le mépris selon les trois sphères de reconnaissance et comme invisibilité associée à l'absence d'actes expressifs de reconnaissance.

A. Des conditions éventuelles de réification « fictive » ?

Avant de commencer, il est important de rappeler que l'analyse de la réification « fictive » exige de notre part une certaine prudence. En effet, il s'agit d'une analyse qui ne peut donner lieu qu'à des conclusions partielles, dans la mesure où elle ne constitue pas une catégorie suffisamment développée dans l'approche de Honneth. Ce dernier se limite à n'en parler que très ponctuellement lorsqu'il affirme que la réification « originale » telle qu'il la conçoit à la base n'est qu'une catégorie de non-reconnaissance « très rare » et si jamais elle

existe, elle n'existerait que sous une forme « fictive »⁸¹. Nous partons du principe selon lequel la façon dont Honneth développe théoriquement la catégorie de réification « originale » permet de mieux explorer des situations d'exclusion. Par conséquent, cette catégorie mérite d'être exploitée sous sa forme « fictive », ne serait-ce que de façon interprétative. La réflexion qui suit doit donc être encadrée dans ce contexte dans la mesure où notre prétention n'est pas simplement d'amalgamer sur le terrain des éléments théoriques au sujet de la réification.

1. La réification « fictive » comme « oubli »

Nous le rappelons, la première modalité de cette réification « fictive » comme « oubli » vise à examiner le « mécanisme à travers lequel le but d'une action acquiert une indépendance vis-à-vis des motifs qui la déterminent au point que toute attention pour le partenaire s'évanouit complètement (...) »⁸². Cet « évanouissement » de l'attention pour le partenaire qui a lieu lors de pratiques habituelles ou routinières est à l'origine de situations où l'autre peut être traité comme une chose.

Il existerait dans l'ensemble des discours des éléments qui nous permettraient d'affirmer qu'il y a des signes de cette modalité de réification telle qu'elle est expliquée par Honneth. Il s'agit bien d'étudier ces signes à partir du terrain tout en tenant compte de la théorie. Examinons dans un premier temps, si le discours des acteurs fait surgir des situations de réification « fictive » comme « oubli ». Il s'agit donc d'étudier dans les discours les aspects liés à un certain « évanouissement » de l'attention pour l'autre qui provoque la perte de l'aptitude à comprendre ce qu'il dit et la façon dont il se comporte. Nous associons cette modalité de réification aux termes de dénigrement, oppression, dépréciation et violence de type symbolique évoqués plus haut⁸³.

⁸¹ « La différence entre les deux repose sur le fait que dans la réification « originale » les individus sont non seulement traités comme s'ils étaient des choses, mais qu'il existe une véritable perte du sentiment de l'humanité de l'autre. Pour illustrer les « réifications fictives », il cite les cas extrêmes de la guerre ou des situations liées au trafic sexuel où « nous restons conscients de la différence ontologique entre les personnes et les choses » (HONNETH Axel, « Rejoinder », in HONNETH Axel, *Reification : a new look at an old idea*, op. cit., p. 157.) Honneth clôt sa réflexion en dévoilant l'origine de son intérêt pour la réification : la compréhension dont se sont produits l'Holocauste et les génocides du XX^{ème} siècle. » Voir chapitre 2, III B 1 de ce travail.

⁸² HONNETH Axel, « Rejoinder », in HONNETH Axel, *Reification: a new look at an old idea*, op. cit. p. 154. *Ibid.* « Mechanism through which the purpose of an action can achieve independence from its codetermining motives that any attentiveness for the cooperating partner vanishes completely ».

⁸³ Voir chapitre 4, III B 1, tableau 8 de ce travail.

Nous examinerons ces aspects en fonction des thèmes évoqués plus haut. Nous pouvons distinguer deux cas qui font penser à l'apparition de cette réification « fictive » comme « oubli ». Le premier cas rassemble des situations de dénigrement et de violence symbolique à travers l'utilisation du mot *desechables* par certains individus dans les deux populations, un mot qui rend compte d'une situation où autrui est simplement déterminé comme une chose. Dans le cas des nouveaux, soit ils y font fait allusion spontanément (A', B' et Q'), soit ils en parlent en réponse à une de nos questions (K', N', O' et P').

De façon générale, la plupart des nouveaux habitants associent l'utilisation du mot *desechables* à l'ignorance des anciens qui n'ont pas la « capacité » de les appeler autrement, par exemple comme le suggère P', de les identifier comme des « personnes de vulnérabilité élevée »⁸⁴. Le cas de ce dernier est exceptionnel car à cause de son passé, sa perspective est différente. En effet, même s'il a partagé des expériences similaires à celles des nouveaux, il ne s'est jamais considéré comme un habitant de la rue, et tente d'avoir une vision externe de leur situation. Ainsi, pour P' « le truc des jetables, disons que c'est comme une maladie »⁸⁵. Cette affirmation est une preuve de violence symbolique envers une population qui a vécu des difficultés proches de la sienne, dans la mesure où elle est signe de continuité. En effet, en tant que maladie le mot réapparaît toujours affectant n'importe qui : que ce soit habitant de la rue, déplacé, glaneur, voleur, mendiant ou autre.

Dans le cas des anciens habitants, parmi ceux qui ont employé le mot (D, M, O et R), seul D l'a fait pour exprimer son désaccord (D : « Je ne suis pas d'accord quand on leur dit *desechables*, (...) Il faudrait les appeler autrement »⁸⁶). Les autres s'en sont servis pour décrire l'ensemble des nouveaux habitants avec l'agressivité dont nous avons parlé plus haut. En effet, c'est principalement par la façon dont des allusions comme celle de *desechables* ont été formulées, que le thème de l'agressivité ressort chez les anciens.

La présence du mot pourrait être le signe d'une non-reconnaissance en termes de réification « fictive » sous forme d'« oubli » comme le démontrent les réactions des nouveaux habitants : K' en faisant allusion à la poubelle, et P' à une « chose ». Les deux sont bien conscients que le mot n'est utilisé que pour définir des verres et assiettes en plastique qui

⁸⁴ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec P'. « (...) *Personas de alta vulnerabilidad* ».

⁸⁵ *Ibid.* « (...) *lo de desechables, digamos que eso es como una enfermedad...* ».

⁸⁶ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec D. « (...) *no estoy de acuerdo con que les digan desechables (...) Habría que llamarlos de otra manera...* ».

peuvent se jeter. Ces impressions ressenties par les nouveaux habitants quant à la transformation de l'humanité de l'individu et à son dénigrement sont réaffirmées par le témoignage de O.

Ce dernier se réfère à cette population en affirmant que « c'est un truc qui s'est proliféré (...) on dirait des souris »⁸⁷. La comparaison permanente que O fait entre les nouveaux habitants et les animaux est une preuve de la façon dont la réification comme « oubli » efface la possibilité de toute relation sociale. Ici, le concept de « prolifération » renvoie à cette image de maladie mentionnée plus haut. C'est ainsi qu'en référence au bâtiment qui se trouve en face de son commerce qu'il affirme : « je ne sais pas comment ils vivent, je crois comme des animaux »⁸⁸.

Cependant, bien que le mot « jetable » en lui-même illustre bien cette réification comme « oubli », nous devons faire très attention à atténuer ces effets. A la différence de ce que nous avons pensé, non seulement le mot n'est utilisé que très peu de fois dans l'ensemble des entretiens, mais en plus il y a aussi des individus comme D qui s'y opposent avec fermeté. En ce sens, d'après ces résultats, il faudrait plutôt croire les propos de Q' quand il dit : « du coup aujourd'hui on entend plus qu'on appelle l'habitant de la rue jetable »⁸⁹. Le mot existe et son utilisation peut être interprétée comme un cas de réification par « oubli », mais d'après les entretiens il apparaît de moins en moins dans le langage des individus.

Ceci est plausible dans la mesure où après la situation du *Cartucho*, les différents gouvernements locaux ont propulsé une série de campagnes de sensibilisation de la communauté vis-à-vis de cette population. Il s'agit notamment de l'impulsion de la campagne « Bogotá sans indifférence » pendant le mandat de Garzón (2004-2007)⁹⁰. Ainsi, les nouveaux habitants que nous avons interviewés en 2009 (entretiens J' à T') avaient participé ou participaient à cette époque, après leur séjour aux foyers, à ce type de campagnes.

Le deuxième cas de réification comme « oubli » concerne des situations de dépréciation et d'oppression que nous identifions en analysant les regards « de travers » dont

⁸⁷ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec O. « (...) *se ha proliferado esa vaina (...) parecen ratones* ».

⁸⁸ *Ibid.* « *No se como vivirán yo creo que como animales será porque son como cien personas* ».

⁸⁹ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec Q'. « *De hecho hoy en día ya no se escucha que se le diga al habitante de calle desechable ni indigente (...)* ».

⁹⁰ Voir chapitre 4, I A 3.

les nouveaux habitants se sentent victimes et que nous pourrions considérer comme de situations de « survisibilité »⁹¹, c'est-à-dire d'un excès de regard. Par exemple ces situations ont lieu lorsque les nouveaux habitants se sentent « scannés » par les habitants des quartiers. L'image d'un scanner est une bonne illustration de cette « survisibilité », image d'une représentation physique d'un individu lorsqu'il est « visiblement » différent de l'individu qui l'observe. L'importance octroyée au regard est essentielle pour chacune des deux populations et est à l'origine de l'absence de communication.

La plupart des nouveaux habitants (A', B', E', F', G', H', I', J' et M') se sentent concernés et affectés par ce que F' définit comme un regard méchant, un regard : « (...) comme si on leur devait de l'argent »⁹². Les anciens habitants qui font allusion au regard (C, E, H et K) confirment cette tendance à trop les regarder (H : « Les gens stressent parce qu'ils [les habitants du quartier] n'arrêtent pas de les regarder pour leur trouver je ne sais pas quel défaut ou je ne sais pas quels problèmes »⁹³). Ainsi, ce qui pour les anciens paraît anodin, devient pour les nouveaux une atteinte directe contre leur personne. Dans ce cas, les nouveaux se sentent quasiment réifiés dans la mesure où ces « sur-regards » les font se sentir différents, comme s'ils étaient dans un zoo d'après G'.

La notion de « survisibilité » est fondamentale pour mieux illustrer ce type de réification. Bien que Honneth ne se serve pas du terme, il y fait allusion sous une forme que nous pouvons bien identifier à ce contexte. Pour lui, il s'agit de « la pratique sociale qui consiste à simplement observer de façon distanciée et à saisir de manière instrumentale d'autres personnes »⁹⁴.

En outre, ces « sur-regards » nous permettent également d'expliquer la fixation des anciens et le ressenti des nouveaux quant à l'hygiène. Quelquefois, le fait de voir ces individus « sales » est directement lié à l'image préétablie que se font les anciens habitants de ces populations. Il semble qu'avant de les regarder, ils les voient déjà de cette façon, ce qui les empêche de les voir autrement. Ainsi, la différence physique est une préoccupation pour les nouveaux qui cherchent à tout prix à effacer les images négatives à leur égard. Dans le cas

⁹¹ Voir chapitre 2, III B 2, et chapitre 3, I B 2 de ce travail.

⁹² Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec F'. « (...) *como si le debiera algo* ».

⁹³ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec K'. « (...) *la gente se estresa porque no paran de mirarlos pa'encontrarles no sé qué defecto, o no sé qué problemas* ».

⁹⁴ HONNETH Axel, *La reification – Petit traité de théorie critique*, op. cit., p. 118.

de l'hygiène, ces images réfèrent à leur apparence. Cet exemple qui illustre la première modalité de réification « fictive » permet aussi d'annoncer la seconde. L'observation distanciée et instrumentale peut être également le résultat d'une vision du monde spécifique des anciens habitants sur les nouveaux et vice-versa.

2. La réification « fictive » comme « dénégation »

La réification « fictive » comme « dénégation » suggère l'influence de facteurs externes sur la façon d'agir des individus qui conduisent à voir autrui différemment de ce qu'il est vraiment. Nous l'avons vu, il s'agit d'une modalité de réification que Honneth ne développe pas vraiment et qu'il définit à la fois en termes de « systèmes de conviction », d'une « vision du monde spécifique » ou d'une « idéologie » propres aux individus⁹⁵. Nous associons cette vision aux concepts de préjugés et stéréotypes évoqués par Honneth⁹⁶ et à ceux de discrimination, stigmatisation et représentation négative d'autrui évoqués plus haut⁹⁷. Ces concepts permettent de mieux comprendre cette modalité de « dénégation » en tant que symbole de « typifications réifiantes » envers un groupe où les qualités personnelles des individus qui le composent sont refusées⁹⁸. Dans cette étude de cas, la « dénégation » peut s'observer principalement à travers la tension qui existe du fait de l'absence de différenciation de la part de chaque population à l'encontre de l'autre.

Nous pouvons illustrer cette tension grâce à deux exemples récurrents. Le premier est comme nous venons de l'annoncer celui de l'hygiène. Il s'agit de la façon dont un nombre d'anciens habitants (A, E, F, J, L et P) qualifie l'ensemble des nouveaux comme des personnes sales. L'association entre absence d'hygiène et vie dans la rue semble une conséquence « logique » pour penser qu'ils sont tous pareils, comme le démontre F : « comment voulez-vous faire la différence s'ils habitent le même endroit, l'endroit n'est pas bien et ils sont sales à cause de la rue ? »⁹⁹. Les nouveaux habitants expriment leur désapprobation devant cette association (D', K', H', O' et P'). Ainsi, soit ils s'insurgent contre l'absence d'hygiène qu'on leur prête comme le fait D' : « à n'importe quel moment on

⁹⁵ *Ibid.*, p. 115-116.

⁹⁶ Voir HONNETH Axel, *La réification – Petit traité de théorie critique*, op. cit., p. 80 et 130 ; chapitre 2 III B 1 et chapitre III A 2 de ce travail.

⁹⁷ Voir chapitre 4, III B 1, tableau 8 de ce travail.

⁹⁸ HONNETH Axel, *La réification – Petit traité de théorie critique*, op. cit., p. 117.

⁹⁹ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec F. « (...) cómo quiere usted hacer diferencias si viven en el mismo sitio, el sitio no está bien y están sucios por la calle? ».

vous traite de *pulgoso* [qui a beaucoup de puces], mais je suis quelqu'un de propre »¹⁰⁰ ; soit ils l'acceptent en précisant que « c'est pas notre faute (...) »¹⁰¹ (H'), en suggérant qu'il s'agit d'un problème de convictions, voire de préjugés : « A mon avis c'était parce qu'ils croient tout ce que les autres gens disent »¹⁰² (H').

Ainsi, les qualités personnelles des nouveaux leur sont déniées par les anciens qui refusent de voir leurs différences. Ces exemples permettent de saisir le poids d'une opinion préconçue vis-à-vis des nouveaux habitants. A partir du moment où c'est l'habitat qui à priori permet de les distinguer, c'est cet habitat qui définit préalablement leurs qualités personnelles.

En ce sens, l'allusion au *Cartucho* déclenche une vision préconçue des nouveaux habitants dans la mentalité des anciens comme le démontre A quand elle affirme : « ils venaient du *Cartucho* et on n'y pouvait rien. Déjà quand ils sortaient sur la place ils y laissaient des saletés et ça je ne le supportais pas... »¹⁰³. En outre, paradoxalement même si l'endroit n'existait plus, il était toujours là comme l'affirme I et Q (I : « Je reconnais ici des gens du *Cartucho*... Par exemple, cet immeuble que vous voyez là-bas (...) là il y a un autre *Cartucho* »¹⁰⁴ ; Q : « Vous passez par là à deux heures du matin et c'est un autre *Cartucho* »¹⁰⁵). Ainsi, le nom du quartier devient un moyen pour étiqueter certains individus et par association « identifier » leurs comportements.

Il s'agit aussi de la difficulté pour les deux populations de se détacher de cette image stigmatisée du quartier. Ces commentaires suggèrent finalement que l'hygiène n'est qu'une excuse de la part des anciens pour exprimer leur sentiment d'insécurité. Ceci est intéressant dans la mesure où, une grande partie des habitants du quartier (B, K, N, O, P et T) que nous avons interviewés travaille dans des garages et passent leurs journées à réparer des voitures, travail salissant. Au final, ce n'est pas uniquement parce que les nouveaux habitants sont considérés comme « sales » qu'ils provoquent de l'insécurité chez les anciens.

¹⁰⁰ Voir Annexes, Entretien avec D. « (...) *en cualquier momento lo tratan a uno de pulgoso y yo soy alguien limpio* ».

¹⁰¹ Voir Annexes, Entretien avec H. « (...) *ni que fuera culpa de uno* ».

¹⁰² *Ibid.* « (...) *Pa'mí que eso fue porque se ponen a creer todo lo que otra gente dice* ».

¹⁰³ Voir Annexes, Entretien avec A. « *venían del Cartucho y eso es difícil de cambiar. Ya no más cuando salían dejaban los alrededores todos cochinos, eso no me aguantaba...* ».

¹⁰⁴ Voir Annexes, Entretien avec I. « *Hay gente del Cartucho acá... Por ejemplo, ese edificio que usted ve allá (...) eso ahí quedó un Cartucho...* ».

¹⁰⁵ Voir Annexes, Entretien avec Q. « *Usted pasa aquí a la dos de la noche y es otro cartucho* ».

La deuxième sorte de réification « fictive » comme dénégation procède des différentes distinctions qui font qu'il y ait des « bons » et des « mauvais » de chaque côté selon des critères pouvant être basés sur des stéréotypes. En ce qui concerne les anciens, dans certains cas (B, C, D, E et N) c'est le sexe et l'âge des nouveaux habitants, comme le prouvent les différences qu'ils font entre un jeune homme, et un vieux, une femme ou un enfant (N : « L'adolescent jeune entre 16 et 24 ans, c'est lui le voleur »¹⁰⁶) bien qu'en fin de compte pour certains (comme c'est le cas de B, K, M et R), « ils sont tous dangereux à cause de la drogue » (B)¹⁰⁷. De façon quasi immédiate, cette dernière est conçue non seulement comme vecteur d'un danger potentiel, voire imminent, mais aussi comme situation irrémédiable.

Ceci dit, il existe néanmoins des cas exceptionnels, comme celui de F, où la proximité avec ces individus lui permet de faire un autre type de distinction (« je connais ceux qui recyclent car c'est leur façon de survivre (...) et ceux qui ne le font pas c'est autre chose »¹⁰⁸). Ainsi, grâce à son rapport quotidien avec les individus qui recyclent, il a réussi à avoir une opinion plus ouverte à leur égard. D'une certaine façon, son travail l'a amené à mieux les connaître, au point de les aider en dépit des réticences de son superviseur. Un deuxième cas exceptionnel, mais qui est en opposition à celui de F, est celui de P qui affirme d'être capable de faire la différence entre indigents et voleurs à « simple vue ». Ce témoignage renforce l'importance du lien qui se tisse entre les deux modalités de réification et démontre la façon dont elles peuvent être dépendantes.

Le fait que cette différenciation soit basée sur des stéréotypes, peut expliquer pourquoi pour les nouveaux, elle semble inexistante. C'est-à-dire que l'absence d'éléments « objectifs » permettant une vraie distinction parmi les nouveaux, fait qu'ils se sentent généralement traités et abordés de la même façon (B' : « Etre un habitant de la rue n'est pas facile, parce que tout le monde veut abuser de vous »¹⁰⁹). La plupart du temps c'est l'utilisation répétée du mot

¹⁰⁶ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec N. « (...) *El adolescente joven entre 16 y 24 años ese es el ladronzuelo* ».

¹⁰⁷ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec B. « (...) *Puede ser que al fin de cuentas todos sean peligrosos por la droga* ».

¹⁰⁸ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec F. « (...) *conozco a los que reciclan porque es su manera de sobrevivir y (...) los que no lo hacen eso es otra cosa* ».

¹⁰⁹ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec B'. « *Es que ser habitante de la calle no es fácil porque eso todo el mundo lo quiere joder* ».

« gens » qui est liée à une représentation négative d'autrui comme le montre M' : « Les gens sont à la défensive »¹¹⁰.

Cependant, ce ne sont pas ces différenciations qui nous ont surpris, mais plutôt le fait que pour les nouveaux il est également difficile d'expliquer ce qui les différencie : « On est les gens du *Cartucho* et on est tous pareils, mais c'est pas vrai » (C')¹¹¹. Ils défendent cette différence, mais ont du mal à la définir comme le prouve I' : « Le problème est que parfois ils [les anciens habitants] font pas la différence, ce qu'on sait bien faire nous et alors on distingue l'un de l'autre (...) [je lui demande comment il voit cette différence] ça se voit quoi... »¹¹².

En outre, en affirmant que les anciens pensent qu'ils sont tous pareils, les nouveaux ne les différencient pas non plus. En ce sens, si en principe nous avions pensé que c'était la population des nouveaux habitants la plus affectée par ces préjugés et stéréotypes, ce n'est pas tout à fait le cas. La vision générale que possèdent les nouveaux habitants des anciens, ne leur permet de distinguer que partiellement ceux qui éprouvent de l'apitoiement pour eux et veulent éventuellement les aider. Ainsi, leurs revendications ne sont que très partiellement satisfaites (B' : « sans faire la différence, ils nous incriminaient [*sic*] pour ce qu'on était, d'où on venait et ça c'est pas juste... »¹¹³).

Bien que nous puissions repérer des cas de réification à la fois comme « oubli » et comme « dénégation » permettant d'évaluer ces deux populations, ils ne permettent pas de cerner toutes les nuances qui existent dans les rapports entre les acteurs ni d'identifier s'il existe plusieurs niveaux dans la différenciation. C'est dans ce sens là qu'une interprétation de l'exclusion en termes de réification « fictive » ne peut avoir qu'un caractère interprétatif et doit être étudiée avec précaution. C'est notamment le cas en ce qui concerne l'aspect psychosocial que Honneth évoque vaguement sans pour autant le creuser de façon plus détaillée. Ainsi, s'il accorde une importance capitale à la deuxième modalité, il n'offre pas les outils nécessaires pour bien saisir son importance dans l'ensemble de son travail. Avant

¹¹⁰ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec M'. « *La gente anda a la defensiva* ».

¹¹¹ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec C'. « *Somos los del Cartucho y todos somos iguales, pero no es verdad*. ».

¹¹² Voir Annexes, Entretien, Entretien avec I'. « *El problema es que a veces no hacen la diferencia que es lo que uno sí sabe hacer [le pregunto como nota esa diferencia] eso se ve ¿sí? y entonces pues distingue entre uno y otro (...)* ».

¹¹³ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec B'. « *Sin hacer diferencia, nos incriminan [*sic*] por lo que éramos, de dónde veníamos y eso no es justo...* ».

d'approfondir ce manque, que nous aborderons dans le chapitre suivant en examinant les deux situations d'exclusion que l'approche de Honneth ne permet pas de saisir, examinons maintenant si dans le discours des acteurs se manifestent des situations de mépris comme négation selon les trois sphères et comme condition d'invisibilité associée à l'absence d'actes expressifs de reconnaissance.

B. Des instants de mépris ?

1. Le mépris comme « négation » selon les trois sphères

La première modalité de mépris concerne les trois sphères qui sont à la base de l'approche de Honneth. Dans ce contexte une question précise émerge : à partir du vécu des acteurs, peut-on affirmer que les rapports de non-reconnaissance dans ces trois sphères s'inscrivent bien, comme Honneth l'affirme¹¹⁴, dans les niveaux microsocial et macrosocial de l'exclusion ?

Nous le rappelons, l'exclusion se produit à la fois dans les relations entre les individus (premier niveau), et dans l'influence des normes et des lois auxquelles ces individus sont rattachés (deuxième niveau)¹¹⁵. D'après Honneth, la non-reconnaissance est associée au microsocial dans une dynamique à « échelle réduite » où se développent des classifications négatives (contrairement à des valeurs acceptées socialement) qui ont leur propre validité dans un groupe déterminé¹¹⁶. De même, la non-reconnaissance est associée au macrosocial d'une part à partir d'une exclusion de type légale et donc associée aux lois, d'autre part, à partir d'une exclusion où certaines valeurs, formelles ou informelles, sont utilisées pour humilier ou dégrader autrui¹¹⁷. Examinons en quoi nos entretiens mettent en lumière ces différents aspects.

A partir de notre étude cas où émergent des situations d'exclusion en termes de non-reconnaissance, évaluons dans quelle mesure les différents discours font part des trois sphères évoquées par Honneth. Dans la première sphère, celle de l'amour, le mépris serait vécu dans

¹¹⁴ Voir Annexes, Entretiens, Entretien 2 avec Axel Honneth, question 1. « *My theory of recognition fits both levels* ». Voir chapitre 3 I B 2 de ce travail.

¹¹⁵ Voir chapitre 1, II B 1 de ce travail.

¹¹⁶ Voir Annexes, Entretiens, Entretien 2 avec Axel Honneth, question 1 et chapitre 3, I B 2 de ce travail.

¹¹⁷ *Ibid.*

un contexte microsocial d'exclusion, c'est-à-dire au sein des relations entre les individus, sous le signe d'une atteinte à l'intégrité physique (et morale) influant sur la confiance en soi¹¹⁸. Notre étude de cas nous montre que tout au long des différents discours, les références à une telle atteinte sont loin d'être prépondérantes. Les quelques allusions ne peuvent être considérées que comme des cas isolés, bien qu'elles puissent avoir un fort impact pour les personnes concernées.

Chez les anciens habitants, nous avons les cas de M, P et R qui se réfèrent à une atteinte à l'intégrité en termes de violence. Pendant que R affirme son accord avec la peine de mort, M raconte comment son mari a été assassiné à cause de l'insécurité dans le quartier. P évoque son désaccord avec les actions violentes exercées quelquefois par la police envers la population du *Cartucho*, tout en essayant de justifier ces épisodes : « Je ne suis pas d'accord qu'on les maltraite... mais ensuite je pense, que si je me balade seul et ces gens apparaissent, ils vont pas avoir de pitié pour moi. Ils vont m'attaquer et me voler et bon... »¹¹⁹. Le cas de R est isolé dans la mesure où c'est un témoignage qui diffère des autres par son agressivité. Il en est de même pour M qui évoque un épisode ponctuel de sa vie lié à un vol qui d'ailleurs ne lui a pas fait quitter le quartier, et pour P qui semble décrire une situation dont le contexte est flou et difficile à interpréter avec précision.

Ceci dit, le vol est un indice de danger symbole d'une perte de confiance en soi : il s'agit de l'insécurité que nous retrouvons à plusieurs reprises dans l'ensemble des discours de la population des anciens habitants. Cette insécurité évoquée par les nouveaux (comme par exemple D') et qui se traduit par une situation de méfiance (« ils se méfient de ce que vous dites, de ce que vous faites et ça gêne, c'est la peur qu'on les vole »¹²⁰), peut être mise en relation avec les témoignages de J', R' et P'. Ces derniers nous confient avoir eu envie de continuer à voler (P' : « Parfois quand je vois les gens et moi sans argent, j'ai envie de voler,

¹¹⁸ Voir chapitre 2, II B 2 et III A 1 de ce travail.

¹¹⁹ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec P. « (...) *no estoy de acuerdo que tampoco los vayan a tratar mal... pero entonces yo vuelvo y pienso pero si yo fuera sola y a mí me saliera esa gente, ellos no van a tener compasión de mí. Ellos me van a atracar y me van a robar y bueno...* ».

¹²⁰ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec D'. « *Desconfían de lo que usted dice, de lo que usted hace, eso es incómodo, eso es puro miedo de que uno los robe* ».

mais...»¹²¹). L'atteinte à l'intégrité par la violence n'est pas effective, mais elle se traduit chez les anciens par le sentiment de pouvoir être agressé physiquement à travers un vol.

Chez les nouveaux habitants les références à une atteinte à l'intégrité physique sont également isolées et mise à part la bagarre décrite par L' au foyer et l'assassinat du père de P' lié au conflit interne colombien, ils n'abordent pas le sujet. Bien qu'ils perçoivent l'absence de confiance des anciens, celle-ci n'affecte en aucun cas la leur : ils ne sont plus au même stade qu'avant et le fait d'avoir quitté le *Cartucho* et surtout d'avoir intégré le projet des foyers a provoqué un effet positif dans leur vie comme le prouve C' : « Ils doivent nous laisser tranquilles car on veut changer, sinon comment on change ? »¹²². En ce sens, et dans l'ensemble des deux populations, une identification du mépris selon la sphère de l'amour n'est que très partielle.

Dans la deuxième sphère, celle du droit, le mépris est projeté dans un cadre macrosocial d'exclusion à travers la privation de droits qui affecte le respect de soi. Dans l'ensemble des discours, les références à cette privation sont réduites (D', L', P' et R' en parlent chez les nouveaux, et Q et R chez les anciens). Ces quelques références sont dans les deux populations liées aux relations avec autrui (D' : « On a une vie aussi nous, et on a le droit de ne pas être embêté »¹²³ ; Q : « On n'a pas le droit chez soi de dire je sors et je me mets au soleil ? »¹²⁴), et à des demandes institutionnelles comme c'est le cas de L'.

Le cas de L' est exceptionnel dans la mesure où, parmi les nouveaux habitants, il est le seul à faire allusion à la privation de droits en relation aux droits de l'Homme : « Par exemple nous, en tant que déplacés, on nous maltraite souvent. Nos droits sont souvent vulnérables. Ici en Colombie on dit que les droits de l'Homme se respectent, [mais] c'est un des pays où ils sont le plus violés »¹²⁵. Ceci s'explique par sa condition de « déplacé » et ressortissant d'une

¹²¹ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec P'. « *A veces que veo la gente y yo sin un peso, si me dan ganas de robar, pero...* ».

¹²² Voir Annexes, Entretien, Entretien avec C'. « *Nos tienen que dejar tranquilos porque queremos cambiar, sino... ¿cómo cambiamos?* ».

¹²³ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec D'. « *Uno también tiene una vida, y uno tiene el derecho de que no lo molesten* ».

¹²⁴ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec Q. « *¿No tiene uno derecho en su propia casa, a decir salgo y me asoleo? ¿No?* ».

¹²⁵ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec L'. « *Por ejemplo a nosotros como desplazados nos maltratan mucho. Nos vulneran mucho nuestros derechos. Aquí en Colombia dicen que los derechos humanos se cumplen, este es uno de los países donde más se violan los derechos humanos.* ».

population qui a toujours eu un traitement particulier¹²⁶. Ceux qui en dépendent ont des droits et des devoirs qu'ils sont censés connaître. Dans son cas, il critique le fonctionnement du programme auquel il appartient au point d'affirmer que « c'était un échec »¹²⁷.

Dans le cas des anciens habitants, les demandes institutionnelles de la part de R s'inscrivent dans un contexte plus personnel qui n'a rien à voir avec une privation de droits. Ainsi, elle affirme avec irritation : « C'est quoi les droits humains? Inhumains parce qu'on les a laissé prendre de l'élan... avant ils [ces gens] se cachaient, maintenant non. Ils ont tué, volé, violé, quels sont les droits de cette personne ? »¹²⁸. En tous cas, et contrairement à nos hypothèses, la deuxième sphère n'est que très peu présente dans les discours et les références à des manques de respect sont plus liées à des contextes micro sociaux, c'est-à-dire aux relations entre les individus, qu'à des demandes comme celle de L'. En ce sens, notre étude de cas ne permet d'examiner que transversalement certains éléments qui rendent compte de la façon dont les institutions sont à l'origine des situations d'exclusion en termes de mépris.

Ceci dit, dans la même sphère qui tient compte de la notion de respect, bien que celui-ci constitue un élément clé du discours des nouveaux habitants (B', J', M', N', O', Q', R' et S'), ils y font allusion pour préciser à la fois ce qu'ils attendent d'autrui et ce qu'ils sont censés lui offrir (J' : « il faut se respecter soi-même, vous serez traité comme vous traitez les autres »¹²⁹) mais jamais en tant que privation de droits. Nonobstant, le mot constitue bien un élément clé de leur discours en opposition à celui des anciens (A, D, H, L et R). Pour ces derniers (à l'exception de H qui affirme respecter les nouveaux habitants), le respect n'est qu'un principe qui a disparu chez les nouveaux, et comme le dit A « ils ne savent pas respecter autrui »¹³⁰.

La troisième sphère est celle de la solidarité qui se situe encore une fois à un niveau macrosocial. Il s'agit de la façon dont les acteurs s'efforcent à la fois de mettre en valeur leurs

¹²⁶ Nous le rappelons, il s'agit notamment du Plan National pour l'Attention Intégrale de la population Déplacée par la violence (*Plan Nacional para la Atención Integral a la Población Desplazada por la Violencia*), décret 250 du 7 février 2005, qui définit les stratégies d'aide et de soutien à la population déplacée (Disponible sur le site de la mairie de Bogotá <http://www.alcaldiaBogotá.gov.co/sisjur/normas/Normal.jsp?i=15909>).

¹²⁷ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec L'. « *Eso fue un fracaso* ».

¹²⁸ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec R. « *¿Cuáles son los derechos humanos? Inhumanos porque le dieron alas a esa gente... primero se escondían, ahora no. Ha matado, ha robado, ha violado ¿Cuáles son los derechos de esa persona?* ».

¹²⁹ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec J'. « *Y uno mismo se da el respeto, como usted trata la persona, así lo van a tratar a usted* ».

¹³⁰ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec A'. « *Porque eso sí de respeto poco....* ».

capacités et de démontrer leur importance pour la vie commune. Ceci est démontré par les nouveaux habitants (A', C', F', K' et Q') qui affirment être en plein processus de changement (Q' : « (...) et alors c'est là où on se rend compte qu'on peut bien changer et se resocialiser, ça veut dire se donner une nouvelle opportunité comme personne »¹³¹).

Le mépris dans cette sphère est vécu à travers ce que, d'après Honneth, constitue une série d'humiliations et d'offenses qui entravent ces efforts pour changer affectant l'estime de soi. Le couple rejet/agressivité expose en partie ces différentes « offenses » que l'on peut simplement appeler « humiliations ». Cependant, le malaise évoqué de part et d'autre par les acteurs, ne semble pas un élément qui affecte leur estime de soi. A la longue, ni les anciens ni les nouveaux ne paraissent trop s'inquiéter de ce que l'on pense d'eux et trouvent ainsi des moyens pour protéger leur estime de soi. Pour certains anciens (M, P et O), la solution est d'éviter de se mêler des affaires des nouveaux (O : « A partir du moment où on se mêle pas avec eux, il y a pas de problèmes »¹³²). Les nouveaux se protègent en considérant les anciens comme des ignorants ou des prétentieux.

De façon générale, nos résultats nous permettent de répondre ne serait-ce que partiellement à la question citée plus haut (à partir du vécu des acteurs, peut-on affirmer que les rapports de non-reconnaissance dans ces trois sphères s'inscrivent bien dans les niveaux microsocial et macrosocial de l'exclusion ?). Bien que les trois sphères soient présentes tout au long des différents discours, les rapports de non-reconnaissance s'inscrivent surtout dans un niveau microsocial. Pour Honneth, les trois sphères sont également importantes, cependant, sur le terrain les niveaux macro sociaux (sphères 2 et 3) sont difficilement repérables, voire flous. Ce que disent les acteurs est centré la plupart du temps sur leur propre vie, et sur ce qu'ils éprouvent, et par conséquent on reste principalement attaché à un niveau microsocial¹³³. Examinons maintenant si ces discours permettent d'identifier la deuxième modalité du mépris comme condition d'invisibilité et d'actes expressifs de reconnaissance, et ce en tenant compte de notions telles que : indifférence, rejet, mise à distance, absence de communication, dédain, dépendance et dégradation¹³⁴.

¹³¹ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec Q'. « *Y entonces ahí es donde uno se da cuenta que si uno puede cambiar y resocializarse o sea darse una nueva oportunidad como persona...* ».

¹³² Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec O. « *Desde que uno no se meta con ellos no hay problemas...* ».

¹³³ Il s'agit d'un aspect qui peut être dû à un défaut de notre étude du terrain plutôt qu'à une situation réelle.

¹³⁴ Voir chapitre 4, III B 1, tableau 8 de ce travail.

2. Le mépris comme invisibilité et absence d'actes expressifs de reconnaissance

Pour cette deuxième modalité, il nous faut revenir au couple rejet/agressivité qui permet d'identifier certains exemples d'invisibilité¹³⁵. Il s'agit du fait de ne pas regarder autrui, ce qui par la suite devient une situation de rejet. Dans ce cas, il ne s'agit pas d'un regard de travers ou d'un « sur-regard » comme nous l'avons vu pour la réification, mais d'une absence totale de regard ou d'un « regard à travers » comme le définit Honneth¹³⁶. Cette absence est ressentie par les nouveaux (E', G', I', L', M' et R') comme un synonyme d'indifférence, voire de négligence qui devient insupportable comme l'affirme E' : « Certains disent bonjour, mais d'autres ne regardent même pas et moi ça m'énervait »¹³⁷. Dans le cas de L', l'invisibilité apparaît à un autre niveau : « [une] société qu'on ne voit pas, une société que le gouvernement ne veut pas voir »¹³⁸.

Ceci dit, le poids de cette affirmation est nettement affaibli lorsque l'on examine les documents institutionnels et les différentes initiatives à l'égard de cette population¹³⁹. Ces documents démontrent bien que les institutions ne sont pas « invisibles » face à ces populations. En contrepartie ce qui fait surface parmi l'ensemble des différents documents que nous avons consultés est une absence de contenu par rapport à la façon dont ces populations doivent être incluses. Ainsi, on ne peut pas parler de mépris, mais éventuellement de signes de mépris dans la mesure où les projets ne sont pas suffisamment adaptés aux populations visées.

Cependant, cette absence de regard peut aussi être éprouvée différemment comme en témoigne I' : « J'ai toujours travaillé dans le nord [de Bogotá] et ça fait la différence parce qu'au moins là-bas les gens ne vous regardent pas de travers, pour tout dire parfois ils regardent même pas »¹⁴⁰. Dans ce cas, c'est l'impression de passer inaperçue qui permet à I'

¹³⁵ Pour une description de l'invisibilité sur le cas colombien voir NEIRA Armando, « El reino de los invisibles », in *Cambio 16*, n° 17, octobre, Bogotá, 1993, p. 22-24.

¹³⁶ HONNETH Axel, « Invisibilité : sur l'épistémologie de la « reconnaissance » », in HONNETH Axel, *op. cit.*, p. 229-230.

¹³⁷ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec E'. « *Algunos saludan, pero otros ni miran y eso da rabia* ».

¹³⁸ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec L'. « *Una sociedad que no la ven, una sociedad que el gobierno no la quiere ver* ».

¹³⁹ Voir chapitre 4, I A 3.

¹⁴⁰ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec I'. « *He trabajado más en el norte y eso hace la diferencia porque allá al menos la gente no lo mira mal, mejor dicho a veces ni lo mira* ».

d'identifier l'absence de regard comme un aspect positif, certes liée à la sensation de se sentir affectée par un « regard à travers ».

Il est intéressant de voir que les témoignages des anciens ne permettent pas de confirmer ces impressions. En effet, comme nous l'avons vu, leurs commentaires se centrent plus sur les excès de regard. En ce sens, il est probable que la plupart d'entre eux partagent l'attitude de D qui consiste à « faire semblant qu'ils n'étaient pas là, mais tout en étant attentive à leur présence »¹⁴¹. Néanmoins, nous pouvons interpréter ce cas comme une combinaison de « survisibilité » et d'invisibilité. Les individus sont d'abord examinés de loin et de façon détaillée (« survisibilité »), pour ensuite être mis à l'écart (invisibilité). En ce sens le mépris qui se manifeste par l'invisibilité, passe la plupart du temps par une phase de réification « fictive » comme « dénégarion ». C'est-à-dire que sur le terrain la « survisibilité », identifiée par cette modalité de réification « fictive », précède l'invisibilité identifiée par la catégorie de mépris.

Cependant, il en va autrement si nous ajoutons à cette modalité de mépris l'absence d'actes expressifs de reconnaissance, c'est-à-dire l'absence d'actions quotidiennes simples qui font que lors de l'interaction entre deux sujets, l'un des deux n'est pas reconnu. Il est probable que dans certains cas, le passage par une phase de « survisibilité » ne soit pas nécessaire, et que l'absence spontanée de ce type d'actions quotidiennes soit suffisante pour définir une situation d'invisibilité.

Les exemples les plus intéressants chez les nouveaux habitants sont ceux de E', L', M' et R'. Pour E', quand il vendait des bonbons dans les bus, personne ne les prenaient : « pourquoi ne pas recevoir les bonbons, il n'y a pas d'engagement, au moins c'est une façon d'être bien élevé, nous ne sommes pas des crottes de nez collées sur le mur [expression colloquiale] »¹⁴². Pendant qu'ils présentent les produits, les vendeurs ont l'habitude d'en distribuer un échantillon « sans engagement » (« *sin compromiso* »). Pour la plupart d'entre eux, le fait que les gens n'acceptent pas le produit est un signe d'indifférence et de rejet. Bien qu'il soit certain que les individus sont conscients de la présence d'autrui, ce n'est pas le fait cognitif de les regarder qui les rend invisibles, mais l'action de ne pas accepter le bonbon.

¹⁴¹ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec E'. « *Hacer como si no estuvieran acá, pero echándoles un ojo.* »

¹⁴² *Ibid.* « *Porqué no recibir la fruna, no hay compromiso, al menos es una manera de ser educado, no somos mocos pintados en la pared.* »

Dans ce cas, l'acte expressif de reconnaissance se résume à accepter la présence de l'autre en recevant le produit qu'il est en train d'offrir même si ce n'est que pour le lui rendre après¹⁴³.

Il en va de même pour R' qui décrit dans un témoignage riche une expérience identique en termes de manque de respect :

« Le respect se base surtout sur comment prêter attention. Je ne dis pas que tout le monde est obligé de, « bon il est monté donc on va l'écouter », mais on monte toujours décemment, on se présente, on dit bonjour, et beaucoup de gens arrivent et vous regardent et ils font semblant de dormir et ça c'est comme mépriser les gens, ignorer les gens et bien qu'on soit humble et qu'on vienne d'où on vienne, on a besoin d'attention. »¹⁴⁴

Ici, ce n'est pas seulement l'absence d'un acte expressif qui est en jeu, mais l'action volontaire de faire semblant de dormir et également la sensation de voir son comportement d'« amabilité » réduit à néant ainsi que son effort quotidien pour préparer sa journée de travail. En outre, cet exemple permet de voir que l'absence d'actes expressifs peut être suivi d'une première phase de simple visibilité (à la différence de la phase de « survisibilité » plus haut mentionnée). Puis le vendeur devient invisible quand le passager s'efforce de ne pas le voir.

M' a vécu une expérience similaire quand il vendait des stylos dans les restaurants. Cependant, il explique ces comportements par la disponibilité des individus et parfois leur situation : « qu'ils soient propriétaires ou pas, qu'ils soient employés ou pas, c'est aussi le physique, la partie physique, ça prouve une indisposition [disposition] au rejet »¹⁴⁵. Ce témoignage suggère que l'absence d'actes expressifs dépend des humeurs d'autrui et de leurs caractéristiques personnelles. Ceci peut être mis en relation avec la prétention avec laquelle les nouveaux décrivent le comportement des anciens. Le fait de se sentir « invisibilisé » par autrui, signifie qu'il est prétentieux.

¹⁴³ Il s'agit d'une situation routinière en Colombie qui nous fait penser au « dilemme du feu rouge » lorsque les automobilistes restent indifférents face aux laveurs de carreaux. Voir chapitre 3, I B 2 de ce travail.

¹⁴⁴ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec R'. « *El respeto se basa más que todo en uno como prestar atención. No digo que todo el mundo tiene como que obligación de cómo que "bueno se subió y entonces tome le vamos a poner cuidado", pero uno siempre se sube decentemente, uno se presenta saluda y mucha gente llega y lo mira a uno y se hace el dormido y eso es como menospreciar la gente, ignorar la gente y por más humilde que uno sea por más que uno venga de donde venga necesita atención* ».

¹⁴⁵ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec M'. « (...) *de que sean o no sean propietarios, sean o no sean empleados sino que su físico, o sea la parte física, demuestra una indisposición [disposición] de rechazo* ».

Cependant, ce cas permet éventuellement de comprendre les raisons pour lesquelles les individus trouvent une « disposition » au rejet dans l'absence de regard. Il s'agit de l'usage d'une stratégie que M⁷ qualifie d'« infortunée » :

« On prenait la fille comme appât, on la montait sur les épaules, bien habillée, avec sa glace, n'est-ce pas? Et on circulait et on disait par exemple, « aujourd'hui vous allez nous laisser quelque chose ? » Pas pour vendre quelque chose, mais pour les faire voir n'est-ce pas ? Que ces ressources n'iraient pas n'importe où (...).»¹⁴⁶

Cette stratégie qui concerne à utiliser les enfants pour attirer l'apitoiement des gens donne quelques résultats comme l'affirme F (« (...) quand ils viennent avec des enfants ça fait mal au cœur »¹⁴⁷). Cependant, elle explique aussi l'agressivité de certains, et éventuellement leur désaccord, comme l'exprime R (« Si vous avez des enfants et il faut payer le loyer alors quoi faire? Vous devez envoyer les enfants demander de l'argent »¹⁴⁸). Ainsi, certains individus s'opposent à ces méthodes en décidant qu'il vaut mieux ne pas regarder.

Dans l'ensemble, bien que le mépris à travers l'invisibilité soit présent, il est moins fréquent que ce que nous avons pensé. Il y a bien des moments où il existe une absence totale de communication entre les populations, mais ils sont rares. En réalité, il y a plutôt une mauvaise communication dans la mesure où l'indifférence entre les populations n'est jamais complète. Il existe quand même une identification de l'autre ne serait-ce que de façon cachée comme le suggère cette affirmation de E (22 ans, célibataire, sans enfants, chômeur) : « J'essaie de les regarder de loin pour les éviter et là pas de soucis »¹⁴⁹.

Dans cette deuxième section, nous avons examiné le contenu des entretiens de façon plus précise et ce en termes de réification « fictive » et de mépris selon la catégorisation établie par Honneth. A partir des entretiens, nous avons évoqué les instants où cette double catégorisation est présente tout en nuancant sa fréquence et l'intentionnalité dans le discours des acteurs. Ici, nous avons non seulement évoqué quelques limites de cette catégorisation

¹⁴⁶ *Ibid.* « Llevábamos como gancho a la niña, uno la llevaba a los hombros, bien vestida, con su helado ¿no cierto? y pasábamos y le decía por decir algo: “hoy si nos va a dejar o pasamos después?” No como por venderlos sino porque el mirara ¿no cierto? que de pronto esos recursos tampoco estaban saliendo como tan en bolsillo roto ».

¹⁴⁷ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec F. « (...) cuando vienen con niños, eso duele en el corazón ».

¹⁴⁸ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec R. « (...) Si tiene niños y pagar arriendo ¿qué? Tiene que poner los niños a pedir limosna ».

¹⁴⁹ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec E. « (...) Trato de mirarlos de lejos para evitarlos y ahí no hay problema ».

mais nous avons également distingué d'autres possibilités d'analyse pouvant la compléter comme c'est le cas de la « survisibilité ». Il reste maintenant un deuxième niveau à étudier dans ce premier objectif exploratoire. Il s'agit du concept de lutte d'après Honneth et de la place qu'il occupe dans notre étude de cas.

III. Peut-on évoquer une « lutte sociale » entre anciens et nouveaux habitants (deuxième niveau) ?

Affirmer que notre étude de cas illustre une « lutte sociale » pour la reconnaissance est difficile dans la mesure où il faut l'examiner dans un contexte plus large afin d'évaluer sa véracité. Avant d'examiner ce contexte, rappelons rapidement les fondements de cette « lutte » d'après Honneth¹⁵⁰. La réflexion est la suivante : à partir du moment où le produit des expériences de réification « fictive » et de mépris envahissent la vie affective des individus, ils vont provoquer des « réactions émotionnelles négatives » telles que la honte, la colère ou l'indignation. Ces réactions vont amener les individus à une lutte pour la reconnaissance¹⁵¹. En théorie, ces blessures morales sont associées à un ensemble d'injustices publiques où les déceptions individuelles se transforment en déceptions collectives à l'origine de la lutte¹⁵². Dans le but de ne pas transposer, voire d'accommoder l'approche de Honneth sur le terrain, notre objectif est d'abord de retracer brièvement l'itinéraire des deux populations dans lesquelles nous pouvons identifier des éléments d'affrontement. Par ces éléments nous nous référons à des éléments concrets pouvant amener à une « lutte pour la reconnaissance ».

¹⁵⁰ Voir chapitre 2, III A 1 et fin chapitre 2 de ce travail.

¹⁵¹ HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, op. cit., p. 162 et 166.

¹⁵² *Ibid.*, p. 195.

A. Du *Cartucho* aux foyers : les effets sur les populations d'une relocalisation incontrôlée (première phase)

1. La réaction des habitants des quartiers voisins

Une des difficultés de notre terrain, qui d'ailleurs est aussi un de ses atouts car l'étude de cas est loin d'être « à la mesure » de nos hypothèses, réside dans l'hétérogénéité d'acteurs qui intègrent les deux populations, et en particulier celle des nouveaux habitants. Nos entretiens sont non seulement étalés dans le temps (de 2005 à 2009), mais l'origine des individus, leurs activités et la durée de leur vie commune que ce soit au *Cartucho*, ou aux foyers, sont aussi divers et complexes.

Ainsi, les entretiens avec les nouveaux habitants portent la trace des individus qui se sont croisés à un certain moment de leur vie, la plupart du temps sans se connaître, et ont partagé une vie commune après l'élimination progressive de leur quartier d'origine suite aux différents programmes de renouvellement urbain mis en place par la mairie de Bogotá depuis la fin des années 2000¹⁵³. La situation des anciens habitants est différente principalement à cause de la stabilité de leur vie ou de leur travail dans le quartier de Santafé, mais elle se complexifie avec l'arrivée des nouveaux habitants.

Si nous partions de cette trame complexe qui lie le temps et l'espace des nouveaux habitants et des anciens, nous serions enclin à admettre la difficulté de savoir si ces populations se sont organisées de façon à défendre ce que Honneth appelle « les expériences typiques d'un groupe entier, de manière à motiver la revendication collective de plus larges relations de reconnaissance »¹⁵⁴.

Etant donné le décalage dans le temps de nos entretiens, nous serions tout simplement menés à affirmer que durant la période où les deux populations ont vécu dans le même quartier, il n'y a eu que des épisodes conflictuels non seulement difficilement identifiables sur une même période, mais en plus ne permettant pas d'identifier l'existence d'une lutte.

¹⁵³ Voir chapitre 4, I A 3 de ce travail.

¹⁵⁴ HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance, op. cit.*, p. 31.

Pourtant, sans affirmer jusqu'à présent que cette lutte existe, nous devons voir le temps de cohabitation entre les deux populations et pendant lequel nos entretiens ont eu lieu, comme la deuxième phase d'un processus dont des éléments de confrontation étaient déjà présents. Avant les foyers, il y a eu une phase initiale que nos entretiens ne mentionnent que très partiellement, mais qui dans ce contexte est capitale pour une meilleure compréhension des relations entre les populations. Pour cela, il nous faut donc revenir en arrière et examiner cette période qui précède celle des foyers.

Cette première phase, qui se déroule dès la première intervention policière pour récupérer le quartier du *Cartucho* le 21 avril 2005 en provoquant l'expulsion de ces habitants, jusqu'à la mise en place des foyers quelques mois après, est la source d'un premier conflit. L'absence d'un plan de relocalisation préétabli après l'expulsion a fait que les jours suivants sont devenus un calvaire tant pour les autorités publiques qui avaient du mal à gérer la situation, que pour les habitants du *Cartucho* qui du jour au lendemain n'avaient plus d'endroit où vivre. Ainsi, se sont confondus les épisodes de l'ancien abattoir, dont nous avons parlé à plusieurs reprises¹⁵⁵, et la relocalisation imprévue de ces populations dans des quartiers voisins du *Cartucho*. Cette relocalisation incontrôlée qui a précédé celle des foyers est à l'origine des premiers malaises entre les populations.

Examinons d'abord ce malaise chez les habitants des quartiers voisins. Le journal colombien *El Tiempo* rend compte de ces événements quelques jours après, le 26 avril 2005, dans les termes suivants :

« La traversée de près de 300 habitants de la rue, qui pendant les derniers jours ont parcouru plusieurs secteurs du centre de Bogotá, a commencé à créer des soucis depuis la semaine dernière. Hier, leur présence a généré la protestation des voisins et des commerçants, qui ont même fermé la *carrera* 30 et la rue 19 et se sont affrontés à la police pour empêcher que ces personnes s'installent près de leurs quartiers. »¹⁵⁶

¹⁵⁵ Voir notamment l'introduction générale et le chapitre 4, I B 1 de ce travail.

¹⁵⁶ Journal *El Tiempo*, « La encrucijada de los indigentes del Cartucho », *op. cit.* « *El trasegar de cerca de 300 habitantes de la calle, que durante los últimos días han recorrido varios sectores del centro de Bogotá, empezó a preocupar desde la semana pasada. Ayer, se presencia generó la protesta de vecinos y comerciantes, quienes incluso cerraron la carrera 30 y la calle 19 y se enfrentaron con la policía para tratar de impedir que aquellas personas se instalaran cerca de sus vecindarios* ».

La réaction spontanée des habitants des quartiers voisins du *Cartucho* était la manifestation d'une résistance collective au sein de l'espace public. En ce sens, la première phase du processus a vu comment les voisins se sont organisés pour s'opposer à ce qu'ils ont considéré comme une atteinte à leur tranquillité comme le prouve le témoignage d'un de ces habitants au journal *El Tiempo* :

« Ils venaient l'un derrière l'autre et les plus vieux ne pouvaient pas marcher, ce sont les policiers mêmes qui les ont amenés dans leurs voitures. C'était lundi à 1:30 du matin, quand nous sommes passés appartement par appartement pour accorder une journée de protestation pacifique. »¹⁵⁷

I nous permet aussi d'avoir un aperçu du contexte à cette époque et plus précisément de la réception de la population du *Cartucho* dans le quartier :

« C'était pas permis... surtout ceux d'ici [je lui demande qui exactement]... ils appelaient ça la maison rose... ici dans la [rue] 22¹⁵⁸ (...) Et ils ont commencé, les voisins, à protester, ils envoyaient des lettres au Bien-être [Département de Bien-être Social adjoint à la mairie], ils réunissaient plusieurs signatures, je savais pas qui ils étaient, mais c'est arrivé... Quoi encore ? Ceux de la rue 17, ils rentraient mais ils ne pouvaient pas sortir dans la rue... »¹⁵⁹

Dans ce cas précis, nous pouvons interpréter ces réactions à l'origine de situations d'exclusion en termes de non-reconnaissance. Il s'agit de l'opposition face à un mépris identifié comme négation dans la sphère du droit. En effet, paradoxalement à la situation vécue par la population du *Cartucho*, les habitants des quartiers voisins ont senti que la décision des autorités publiques avait affecté leur respect de soi, les incitant à manifester leur désaccord en fermant quelques rues du centre ville. Cette réaction peut être expliquée à deux niveaux.

Un premier niveau apparaît à partir du moment où les anciens habitants non seulement n'ont pas été informés au préalable de l'installation des habitants du *Cartucho* dans leurs

¹⁵⁷ *Ibid.* « Venían en fila india y los más ancianos, que no podían caminar, fueron traídos en los mismos carros de Policía. Era la 1:30 de la madrugada del lunes, cuando pasamos apartamento por apartamento para acordar una jornada pacífica ».

¹⁵⁸ Voir Annexes, Photographies, Photographie 2 : « Ecole de vie » – Foyer dans le quartier de Santafé dans le cadre du projet 202.

¹⁵⁹ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec I. « Ellos no permitían... Sobre todo los de acá [le pregunto que cuáles exactamente] acá los de... le llamaban casa rosada a eso... aquí en la 22 (...) Y ellos empezaron, los vecinos pues a protestar, ya le mandaban cartas a bienestar (...) donde reunían varias firmas, que yo sepa exactamente quienes son, no pero eso llegó... ¿Qué otra cosa? Los de la 17 pues a la gente se entraba inmediatamente y no se le dejaba que estuvieran en la calle mmm... ».

quartiers, mais aussi où cette installation a été réalisée par la force. Pour Ana L. Cervio qui explique cette affectation dans un cas similaire dans un quartier de Córdoba en Argentine¹⁶⁰, les individus « vivent l'« humiliation » de ne pas avoir été reconnus en tant que citoyens porteurs du droit de participer aux décisions publiques qui ont une incidence directe sur leurs vies quotidiennes »¹⁶¹. Bien que dans le cas évoqué par Cervio les réactions soient le résultat d'un travail plus organisé et durable, ce qui affecte les individus est similaire dans les deux cas. En effet, comme le montre A, cette « humiliation » est vécue en termes d'incompréhension (« je ne comprends pas pourquoi la mairie nous a fait ça »¹⁶²).

Un deuxième niveau est lié au sentiment d'insécurité qu'ils ont éprouvé et qui est associé non seulement à la peur d'une dégradation économique du quartier, de leurs commerces et par conséquent de leurs propriétés, mais aussi de leur droit à une vie en sécurité. Ceci est attesté par les témoignages de deux commerçants dans *El Tiempo* : « Cette situation n'est pas confortable pour les gens qui viennent acheter parce qu'ils s'effrayent » ; « ils ont déjà attaqué un chauffeur de taxi. »¹⁶³

Encore une fois, dans le cas présenté par Cervio, elle explique comment dans ces situations les individus voient leur droit à la propriété mis en danger « pas uniquement en termes de patrimoine, mais aussi du respect à conserver leur valeur de la part de l'Etat »¹⁶⁴ et peuvent se sentir affectés par « la considération sociale qu'aura la ville (entière) sur le quartier (...) »¹⁶⁵. Pour cet auteur le droit à une vie sécurisée est demandé à l'Etat qui doit en être le premier garant. Par ailleurs, la « sécurité » est un thème mentionné à plusieurs reprises dans le projet mis en place par la mairie de Bogotá après la disparition du *Cartucho*¹⁶⁶. Après avoir

¹⁶⁰ Nous examinons ce cas de façon plus détaillée à la fin du chapitre 6 de ce travail.

¹⁶¹ CERVIO Ana Lucía, « Vecinos vs. Villeros: La lucha por la definición de los modos socialmente legítimos de vivir (en) la ciudad », in *Nómadas. Revista Crítica de Ciencias Sociales y Jurídicas*, vol. 19, n° 8, 2008, p. 8 « «La humillación» de no haber sido reconocidos como ciudadanos portadores del derecho de participar en las decisiones políticas que inciden directamente en sus vidas cotidianas ». Je remercie Ana Cervio de m'avoir donné par e-mail plus d'informations à ce sujet.

¹⁶² Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec A. « No entiendo porqué la alcaldía nos hizo eso ».

¹⁶³ Journal *El Tiempo*, « Indigentes en el 'moridero' », *op. cit.* « Esta situación no es cómoda para la gente que viene a comprar porque se asusta » « Ya atracaron a un taxista frente a la policía ».

¹⁶⁴ CERVIO Ana Lucía, « Vecinos vs. Villeros: La lucha por la definición de los modos socialmente legítimos de vivir (en) la ciudad », *op. cit.*, p. 9. « no sólo en términos patrimoniales sino también respecto al resguardo de su valor por parte del Estado ».

¹⁶⁵ *Ibid.* « La consideración social que tendrá la ciudad (toda) sobre el barrio (...) ».

¹⁶⁶ Il s'agit de ce que nous avons appelé le « Projet unifié ». Voir ALCALDIA MAYOR DE BOGOTÁ, *Proyecto 202 Pactos para la inclusión de familias situadas en zonas de alto deterioro urbano y unificación con el proyecto 7312 y el PAICH (Plan de Atención Integral para la Población Habitante de Calle)*. Ce document est disponible en annexes (voir Annexes, Documents, Document 4).

étudié la façon dont la réaction des habitants des quartiers voisins est devenue une revendication collective spontanée et symbole d'une demande de reconnaissance, examinons comment ont réagi les habitants du *Cartucho*.

2. La réaction des habitants du *Cartucho*

Les habitants du *Cartucho* n'ont pas réagi par des manifestations de résistance collective comme celles des habitants des autres quartiers. Ceci s'explique à la fois par la surprise de l'intervention le jour de l'expulsion et le contrôle auquel ils ont été soumis par les autorités publiques qui les ont placés transitoirement dans l'ancien abattoir. Cette journée a été gravée d'après Hubert Ariza comme la représentation d'« images dantesques de centaines d'individus du *Cartucho*, défilant massivement sur l'avenue Jiménez vers la *carrera* 30 »¹⁶⁷.

Mais avant d'examiner la suite de cette journée et la façon dont elle a été ressentie par cette population, nous devons revenir encore en arrière. En effet, la fin du *Cartucho* s'était amorcée quelques années auparavant en 1999 avec la démolition des premiers bâtiments suite au premier plan de renouvellement du quartier¹⁶⁸. Cependant, bien qu'à l'époque, il ne s'agissait que de transformations ponctuelles du cadre urbain du quartier, un certain nombre d'oppositions à ces mesures étaient déjà apparues. Il est important de voir que le processus concernant chacune des deux populations a débuté à des moments différents, et chez les habitants du *Cartucho*, il a commencé bien avant le 21 avril 2005.

Ariza retrace les derniers moments du *Cartucho* dans une interview avec un de ses anciens habitants qui affirme avoir contribué à sa démolition, cela dans une chronique qui permet de mieux comprendre les enjeux de pouvoir et l'extrême difficulté dans laquelle se trouvait le quartier. Il s'agit notamment des menaces vécues de groupes mafieux qui contrôlaient le secteur et qui, en grande partie, servaient de justificatif pour la mairie à la mise en route de la démolition du quartier : « XY a vu se garer une luxueuse camionnette de

¹⁶⁷ ARIZA Hubert, « Yo tumbé *El Cartucho* con la ayuda de Dios y una pistola », *op. cit.*, p. 4. « (...) imágenes dantescas de centenares de habitantes del *Cartucho*, desfilando en masa por la Avenida Jiménez hacia la *carrera* 30 ».

¹⁶⁸ Nous le rappelons, il s'agit du décret 880 du 19 octobre 1998 dans lequel la mairie adopte le Programme de Renouvellement Urbain pour la récupération du secteur compris par les quartiers de San Bernardo et de Santa Inés et leurs environs (*Programa de Renovación Urbana para la recuperación del sector comprendido por los barrios San Bernardo y Santa Inés y sus zonas aledañas*) (voir Annexes, Documents, Document 1). Consulté le 08/08/2011 sur le site de la mairie de Bogotá <http://www.alcaldiaBogotá.gov.co/sisjur/normas/Norma1.jsp?i=1627#1>.

laquelle sont descendus quatre hommes armés de pistolets et mitraillettes (...) ils lui ont laissé un message : un sac noir en plastique avec un corps en morceaux »¹⁶⁹. Ainsi, la démolition du quartier a eu un double effet.

La plupart des rues a été contrôlée par ces groupes mafieux jusqu'en juin 2002 date à laquelle ils ont été démantelés. Pourtant, il était toujours difficile de faire la différence dans ce mélange entre mafieux, résidents et « habitants de la rue ». Le processus a donc été vécu par la population qui n'intégrait pas ce réseau de délinquance de façon violente, ce qui a certainement atténué leurs revendications postérieures. Il existait également un paradoxe entre voir son milieu de vie en ruines et l'illusion de vivre dans un cadre meilleur. Par ce retour partiel sur les années antérieures à l'expulsion, nous voulons mettre en relief la passivité, voire une sorte de soumission à laquelle a été habituée la population du quartier. C'est la loi du silence contrôlée par les plus forts qui gérait l'« aménagement » urbain du territoire et qui explique en partie la confusion dans laquelle se sont trouvés les habitants en 2005.

Cependant, suite à la dernière intervention des autorités publiques en avril, et malgré l'absence de manifestations collectives de la part de ses habitants, ces derniers ont quand même eu l'occasion d'évoquer les expériences de mépris dont ils se sont sentis victimes à la fois de la part de l'Etat et de la communauté. Un témoignage anonyme dans *El Tiempo* le démontre : « Nous vivons dans l'esprit de parcourir la ville en ramassant les poubelles, mais c'est pas pour ça qu'ils doivent nous traiter comme les poubelles de la ville. »¹⁷⁰

Ici la référence aux poubelles a sans doute marqué plusieurs individus, car comme l'affirme Ariza et d'après les commentaires d'un fonctionnaire de la mairie avec qui nous avons eu l'occasion de parler, le sujet d'un « nettoyage social » (*limpieza social*) est apparu à plusieurs reprises de la part de certains habitants des quartiers voisins¹⁷¹.

¹⁶⁹ ARIZA Hubert, « Yo tumbé *El Cartucho* con la ayuda de Dios y una pistola », *op. cit.*, p. 1. « Pedro vio estacionarse una lujosa camioneta de doble tracción de la que descendieron cuatro hombres vestidos de paño, armados con pistolas y metrallas (...) y le dejaron un presente: una bolsa negra de plástico, con un cuerpo descuartizado ».

¹⁷⁰ Journal *El Tiempo*, « La encrucijada de los indigentes del Cartucho », *op. cit.* « Vivimos en la juego de ir por la ciudad recogiendo basura, pero por eso no nos tienen que tratar como la basura de la ciudad ».

¹⁷¹ Nous le rappelons, cette expression fait référence à l'assassinat d'un grand nombre des habitants de la rue dans les années 90 par des groupes armés dont un des credo étaient leur élimination. Voir chapitre 4, I A 3 de ce travail.

Tout au long de cette première phase, nous pouvons analyser la situation d'exclusion des habitants du *Cartucho* en termes de non-reconnaissance à partir de la catégorie de mépris dans les sphères de l'amour et du droit. Dans la sphère de l'amour, ce sont d'abord les expressions utilisées par les habitants des autres quartiers et leur opposition à l'arrivée de la nouvelle population qui ont affecté cette dernière. Des expressions comme celle d'un « nettoyage social » sont arrivées aux oreilles des habitants du *Cartucho* comme le montre la chronique de Ariza : « Personne ne désirait comme voisin un *cartuchito* et avec lui la délinquance et les drogues et beaucoup parlaient de nettoyage social. Comme le reste du pays, XY a vu ce spectacle et a ruminé des malédictions face à cette indifférence sociale »¹⁷². L'idée de nettoyage social et les pratiques auxquelles cette expression fait référence sont le symbole même d'une situation de mépris dans la sphère de l'amour, c'est-à-dire d'une atteinte directe contre l'intégrité physique de l'individu.

Ensuite, la façon conflictuelle, même inconsciente, dont les médias ont fait circuler l'information a eu un effet un pervers sur les populations. Par exemple, nous considérons qu'il est difficile de penser qu'une personne qui vient de quitter le *Cartucho* n'arrive pas à se sentir blessée dans son identité, quand le journal cite une phrase de la directrice du programme de la mairie chargée de cette population qui affirme : « Il est vrai que cette population a augmenté, mais en plus il faut bien savoir que personne ne veut les avoir à proximité »¹⁷³.

Dans la sphère du droit, le devenir de ces individus n'a pas été prévu avant leur expulsion du *Cartucho*, bien que depuis 1999 le sort de plusieurs individus ait été régularisé. La preuve est qu'à l'époque, les autorités publiques hésitaient encore sur les alternatives qu'ils devaient donner à cette population sous le prétexte que les programmes étaient en train de se refaire¹⁷⁴. Cet aspect est également mentionné par Ariza : « XY a eu de la chance (...) d'autres (...) sont partis les mains vides et sont en train de mourir dans la rue »¹⁷⁵.

¹⁷² ARIZA Hubert, « Yo tumbé *El Cartucho* con la ayuda de Dios y una pistola », *op. cit.*, p. 4. « Nadie los quería al lado de sus casas. Nadie deseaba de vecino un "cartuchito" que trajera delincuencia y drogas y muchos hablaban de limpieza social. Al igual que el resto del país, Pedro vio ese espectáculo y rumió maldiciones por la indiferencia social ».

¹⁷³ Journal *El Tiempo*, « La encrucijada de los indigentes del Cartucho », *op. cit.* « Es cierto que esta población ha crecido, pero además debemos tener cuenta que nadie los quiere cerca ».

¹⁷⁴ *Ibid.*

¹⁷⁵ ARIZA Hubert, « Yo tumbé *El Cartucho* con la ayuda de Dios y una pistola », *op. cit.*, p. 4. « Él tuvo suerte, (...) Otros (...) se fueron con las manos vacías y hoy se están muriendo en la calle ».

En ce sens, c'est une série de droits qui ont été méprisés notamment pendant les deux mois qu'a duré la première phase du processus. Nous distinguons trois types de dommages. D'une part, ce sont les droits à une relocalisation organisée et à un logement digne qui ont été négligés. Cette relocalisation non seulement n'a pas eu lieu, mais en plus elle a été en fin de compte le déclencheur des réactions des habitants du quartier. L'absence de solution de la part des autorités publiques pour régler la situation a finalement provoqué une sorte de cauchemar social. Sur le moment, ce cauchemar a annulé l'objectif principal du projet qui était l'amélioration du secteur : le souci n'était pas uniquement le *Cartucho* en lui-même, mais le devenir des populations qui n'avaient pas réussi à le quitter depuis 2002.

D'autre part, ce sont également les droits de certains enfants issus du *Cartucho* qui ont été touchés. Il s'agit de ceux qui pour des raisons diverses, notamment liées à l'accroissement de 30% de cette population en moins de cinq ans, n'ont pas pu intégrer le foyer destiné à les recevoir. Sur le moment, ils ont été traités de la même façon que les adultes.

Finalement, il s'agit pour l'ensemble de la population de la négation du droit à la liberté qui leur a été partiellement niée au moment de les placer dans l'ancien abattoir. Bien que la mesure fût provisoire et facilitât l'accès et l'aide de cette population, certains ont senti dans l'abattoir qu'ils étaient devenus un problème pour la communauté. Ce sentiment concerne aussi une affectation de l'estime de soi dans le cadre d'une situation d'exclusion dans la troisième sphère d'après Honneth, celle de la solidarité. Cela signifie l'affaiblissement des capacités des individus et leur possibilité de démontrer leur importance pour la vie commune.

Les éléments que nous venons d'examiner sur la situation générale des populations qui a précédé la vie aux foyers nous permettent de mieux interpréter le contenu des entretiens. Il était important de présenter cette première phase pour comprendre de façon plus détaillée le passé commun des différents acteurs que nous avons interviewés.

B. L'expérience des foyers : le repositionnement des acteurs (deuxième phase)

1. La suite du conflit ? (quatre directions d'observation)

Nous considérons l'expérience des foyers, que nous retraçons lors de nos entretiens, comme la deuxième phase du processus vécu par les habitants du *Cartucho* et ceux des quartiers qui les ont accueillis. Nous avons vu que lors de la première phase, la relocalisation sans contrôle a provoqué des réactions de confrontation qui ont parfois eu l'aspect d'une lutte dans le sens conçu par Honneth. C'est notamment le cas des habitants qui se sont opposés sur la scène publique à l'arrivée de la population du *Cartucho* dans leurs quartiers à travers des revendications collectives.

Dans ce contexte, nous allons examiner à partir des entretiens s'il existe dans notre étude de cas des traces de cette confrontation initiale et si celle-ci perdure chez les acteurs. Il s'agit d'une façon différente d'appréhender le contenu des entretiens dans la mesure où l'analyse horizontale est mise en relation à une phase antérieure aux entretiens. Pour cela, nous allons souvent faire appel aux différents thèmes évoqués par les acteurs, tout comme aux indices présentés en deuxième section sur les potentialités de mépris et de réification.

Il y a tout au long des entretiens des affirmations qui évoquent des situations de conflit potentiel dans quatre directions. Les deux premières directions concernent les nouveaux habitants : d'abord leur opposition face aux anciens habitants, et ensuite leur opposition envers les autorités publiques. La première direction tient donc compte des impressions des nouveaux habitants vis-à-vis des habitants du quartier à leur arrivée et la façon dont ils ont eux-mêmes réagi face à ces réactions. Ceci est évoqué de façon générale par une grande partie des interviewés (A', B', C', D', E', F', G', H', I', J', L' et O'), en rappelant parfois les expériences vécues dans le passé.

Il y a d'abord des cas qui évoquent des allusions directes à la première phase du processus, voire aux journées auxquelles nous venons de faire allusion et qui ont été présentées par le journal *El Tiempo* (A' : « Je sais qu'on venait du *Cartucho* et j'étais habitué

(...) »¹⁷⁶ ou encore C' : « Nous étions là pour changer de vie (...) et beaucoup de personnes ne l'ont jamais compris, comme les gens de je ne me souviens plus quel quartier, quand ils ont refusé l'entrée de nos camarades après l'abattoir, il y a eu des photos et tout dans *El Tiempo* »¹⁷⁷). Dans le cas de ce dernier, il est intéressant de voir comment ce qu'il a vu dans le journal a eu une influence directe sur sa façon d'appréhender le nouveau quartier¹⁷⁸.

Ensuite, il y a des cas, comme ceux de G' et I', qui évoquent le souvenir des premiers jours dans le quartier : « Parfois on entendait des commentaires sur ce qu'on faisait là-bas, sur pourquoi ils n'organisaient pas ça dans le *Tercer Milenio* [le parc du centre ville qui a remplacé le *Cartucho*¹⁷⁹], pourquoi il y avait tout ce cirque... » (G')¹⁸⁰ ; « Au début ils croyaient même qu'on était des prisonniers ou un truc dans ce genre parce qu'une femme me l'a demandé une fois »(I')¹⁸¹.

A l'opposé de ces impressions, la réaction des nouveaux à l'égard des anciens habitants est peu évoquée. A l'exception de descriptions ponctuelles sur des rencontres directes comme celle de D' qui s'est sentie attaquée quand on a critiqué sa façon d'élever ses enfants, et des tendances à ne rien dire (A') ; il y a l'impression que les nouveaux habitants semblent avoir évité d'évoquer des réactions face aux impressions des anciens. La réponse aux situations de rejet ressenties ne semble pas primordiale d'après les discours des nouveaux.

La deuxième direction concerne les manifestations d'opposition des nouveaux habitants envers les autorités publiques. Sur ce point, on peut faire la distinction entre les allusions à la police, et celles faites envers la mairie et le gouvernement national. Les rapports entre la police et les anciens habitants sont vus comme une sorte d'alliance (B', D', F', H', L', N'). Quand la police est présente c'est le signe que « quelqu'un » l'a appelée, et ce « quelqu'un » ne peut être que les voisins (F' : « (...) la police venait et nous on ne l'avait pas

¹⁷⁶ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec A'. « *Yo sé que veníamos del Cartucho y estaba acostumbrada* ».

¹⁷⁷ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec C'. Ici C' fait référence aux photos prises par le Journal *El Tiempo*, « *La encrucijada de los indigentes del Cartucho* », *op. cit.* « *Además porque estábamos acá para cambiar de vida (...) y muchas personas nunca lo entendieron, como la gente de yo no sé qué barrio, cuando rechazaron la entrada a nuestros compañeros después de lo del matadero, hubo fotos y todos en El Tiempo* ».

¹⁷⁸ Ceci rejoint notre réflexion mentionnée plus haut sur l'influence des médias dans la caractérisation de la population du *Cartucho*. Voir chapitre 4, II A 2 de ce travail.

¹⁷⁹ Voir chapitre 4, I A 3 de ce travail.

¹⁸⁰ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec G'. « *A veces se oían comentarios de qué hacíamos ahí, de porqué no organizaban eso en el tercer milenio, de porqué tanto escándalo...* ».

¹⁸¹ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec I'. « *Eso al comienzo hasta creyeron que éramos por allá como presos o algo así porque una señora me preguntó* ».

appelée, alors... alors je suppose que c'était ces gens qui le faisaient »¹⁸²). Ainsi, sa présence est interprétée comme un message des anciens pour leur faire face (H' : « Et c'était ça la façon de nous confronter dans ce quartier, uniquement avec la police »¹⁸³), et représente aussi des personnes qui, comme le dit H', ne viennent que « pour nous rendre la vie impossible »¹⁸⁴.

Pour ce qui est de la mairie, les réactions des nouveaux sont mitigées entre des sentiments de gratitude envers le projet (A', D', E', F', H', I', K', M', O', Q' et R') et la crainte de difficultés avec le système (B', C', G', J', L' et T'). Les principales critiques se centrent sur la courte durée du projet et les difficultés de certains habitants pour s'adapter car comme B' le rappelle « c'était dur, très dur car on avait été virés du *Cartucho* »¹⁸⁵. D'aucuns évaluent l'expérience comme « bizarre » (G') car les règles étaient trop rigides et d'autres simplement n'ont pas aimé, car selon eux il y avait des irrégularités (L'). En outre, et à la différence avec ce que l'on aurait pu penser d'après les difficultés vécues dans la première phase, la mairie est devenue une sorte d'alliée grâce au projet, au point que les bénéficiaires se sont sentis protégés comme le démontre G' : « beaucoup de gens se sont plaints je crois, mais ils ont dû la fermer car comme c'était la mairie qui organisait ça alors... »¹⁸⁶.

Les impressions des nouveaux habitants à l'égard du gouvernement national sont similaires à celles de la mairie (H', L', Q' et T'). Ce sont surtout les cas de Q' et T' qui coïncident sur les aides (T') et le soutien (Q') que le gouvernement est en train d'octroyer à l'ensemble de la population. L' est le seul qui, comme nous l'avons vu, ressent non seulement que le gouvernement les rend invisibles, mais aussi qu'il ne respecte pas leurs droits¹⁸⁷. Il est donc intéressant de voir la façon dont après la fin du *Cartucho*, les relations se sont améliorées entre les nouveaux habitants et les institutions, principalement la mairie. Par contre, les relations avec la police sont restées fragiles, voire se sont dégradées.

La troisième et la quatrième direction concernent les témoignages d'opposition des anciens habitants : d'abord face à l'arrivée des nouveaux et ensuite face aux autorités

¹⁸² Voir Annexes, Entretien, Entretien avec F'. « *A veces venía la policía y nadie de nosotros la había llamado* ».

¹⁸³ *Ibid.* « *Y esa era la manera de enfrentarlo a uno en ese barrio a punta de policía* ».

¹⁸⁴ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec H'. « *joder la vida* ».

¹⁸⁵ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec B'. « *Duro, muy duro porque nos habían botado del Cartucho* ».

¹⁸⁶ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec G'. « *Mucha gente se quejó yo creo, pero eso sí les tocó comer callado porque como era la alcaldía la que organizaba eso pues... tampoco podían hacer de a mucho* ».

¹⁸⁷ Voir chapitre 5, II B 1 de ce travail.

publiques. Dans la troisième direction ressort le thème de l'agressivité. Ici nous pouvons retrouver des constats similaires à ceux de la première phase sous la forme de préjugés et de stéréotypes à portée négative¹⁸⁸. De même, il s'agit comme nous l'avons vu de l'insécurité et du rapport des nouveaux avec la drogue. En comparaison avec la première phase, le discours sur ce sujet ne change pas. Ce qui change chez ces habitants c'est leur façon de réagir.

Ainsi, ils sont passés des revendications collectives, exprimées par la fermeture des rues du centre-ville le lendemain de l'expulsion du *Cartucho*, à des initiatives individuelles dans lesquelles le *leitmotiv* est de s'habituer à la situation (C : « On n'était pas habitués à ce genre de gens [mais] (...) on s'habitue vous ne pensez pas ? »¹⁸⁹ ; Q : « Et ensuite il faut s'habituer autrement... »¹⁹⁰). Cette habitude va de pair avec la stratégie de ne pas trop se mêler à cette population, stratégie que nous avons mentionnée plus haut en relation au mépris et aux liens de solidarité entre les populations.

Enfin, la quatrième direction concerne les rapports entre les anciens habitants et les autorités publiques. Dans la relation avec la police, les témoignages des anciens habitants (A, G, N, P, Q et S) ne confirment pas totalement les hypothèses des nouveaux, car bien qu'il y ait des individus qui l'aient contactée directement comme c'est le cas de Q, il y en a d'autres qui ont voulu le faire, mais ne l'ont pas fait (G), et d'autres qui s'y opposent totalement (P ou N). Parmi ces derniers, il est intéressant de voir comment N affirme avoir perdu la confiance : « Le policier n'est plus l'ancien ami du citoyen. Le policier, s'il capture le voleur et personne le voit (...) il le force et le laisse là »¹⁹¹. L'institution est à la fois remise en cause, bien que de façons différentes, par les nouveaux et les anciens habitants.

En ce qui concerne la mairie, les réactions des anciens habitants sont pour la plupart opposées à celles des nouveaux. Les critiques sont marquées et différentes selon qu'elles s'adressent à la mairie ou au gouvernement national. Les acteurs qui mentionnent la mairie

¹⁸⁸ Nous le rappelons, le préjugé concerne une attitude résultant d'« un jugement positif ou négatif, formulé sans examen préalable à propos d'une personne ou d'une chose et qui, de ce fait, comprend des biais et des attentes spécifiques ». Le stéréotype est la forme simplifiée que peuvent acquérir les préjugés en tant qu'« ensemble de croyances partagées » ou « schémas qui concernent spécifiquement les attributs personnels caractérisant des membres d'un groupe spécifique ou d'une catégorie sociale donnée ». Voir chapitre 3, III A 2 de ce travail.

¹⁸⁹ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec C. « *No estábamos acostumbrados a ese tipo de gente [pero] uno se acostumbra ¿no cree?* ».

¹⁹⁰ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec Q. « *Ya luego toca es acostumbrarse porque de lo contrario...* ».

¹⁹¹ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec N. « *El policía no es el antiguo policía amigo de la gente. El policía si coge al ladrón y nadie lo está viendo, lo exprime y lo deja ahí* ».

(A, B, C, D, F, K et S) se sentent menacés par sa politique et expriment à la fois leur incompréhension sur le projet (B : « Je ne comprends pas pourquoi la mairie ne leur a pas donné un quartier »¹⁹²) et sur leur absence de participation dans celui-ci (D : « Je n'ai pas trop aimé cette décision de la mairie car ils ne nous ont pas vraiment consultés »¹⁹³). Cependant, quelques-uns admettent qu'elle n'est pas la seule responsable comme l'affirme F : « (...) beaucoup disent que c'est la faute de la mairie et tout, mais c'est avant tout notre problème aussi »¹⁹⁴.

Parmi les acteurs qui évoquent le gouvernement national (L, M, N, O, P, R et T), soit ils le rendent responsable de la situation générale de ces populations (M : « l'affaire n'est pas notre affaire, mais celle du gouvernement¹⁹⁵ »), soit ils l'excusent en affirmant comme O que « (...) tout le monde dit que c'est la faute du gouvernement (...) mais le problème c'est avec eux [la population] mon gars (...) Alors le gouvernement ne peut rien faire »¹⁹⁶. Ces jugements sur la mairie et le gouvernement conservent la logique de ceux proférés lors de la première phase, mais ils dénotent aussi une adaptation, voire une résignation auparavant inexistante.

Ces quatre directions (impressions des nouveaux habitants face aux anciens et aux institutions, et impressions des anciens face aux nouveaux et aux institutions) nous permettent d'évaluer les éléments de confrontation entre les populations, et entre les populations et les autorités publiques. Nous devons néanmoins veiller à l'étude des exceptions qui est essentielle. En effet, l'impression générale dans l'ensemble des témoignages est que les individus s'efforcent d'une façon ou d'une autre d'atténuer les allusions à des situations conflictuelles, et parfois ils n'en parlent que quand on leur pose la question. Ainsi, ils conservent une position de retrait, voire de prudence. A nos yeux, cette position est surtout un moyen de ne pas envenimer leur quotidien dans la mesure où l'ensemble des entretiens laisse entrevoir des individus qui ne veulent surtout pas « avoir des ennuis » avec autrui.

¹⁹² Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec B. « *Yo no entiendo porqué la alcaldía no les dio un barrio propio* ».

¹⁹³ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec D. « *No me gustó mucho esta decisión de la alcaldía porque nunca nos consultaron realmente* ».

¹⁹⁴ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec F. « (...) *Muchos dicen que es culpa de la alcaldía y todo, pero antes que anda es nuestro problema también* ».

¹⁹⁵ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec M. « (...) *la cuestión no es de uno sino del gobierno* ».

¹⁹⁶ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec N. « (...) *todo el mundo le echa la culpa al gobierno (...) pero es que el problema es con ellos hermano (...) Entonces ya el gobierno no puede hacer nada* ».

Après avoir présenté la façon dont les acteurs font allusion à des situations de confrontation, nous analyserons ces résultats afin de comprendre quelle a été leur évolution et si celle-ci nous permet d'affirmer ou d'infirmer la présence d'une lutte entre les populations. Tout au long de cette analyse nous répondrons aux questions initialement posées dans l'introduction de ce chapitre.

2. Analyse des éléments de confrontation et réponse aux questions

Les résultats ci-dessus nous permettent de répondre aux questions mentionnées précédemment. Si nous nous attachons aux paroles des acteurs et à la façon dont ils ont vécu leurs expériences en tant que nouveaux ou anciens habitants, nous pouvons affirmer que la réponse à la première question (dans le cas d'éventuels signes de non-reconnaissance de la part des deux populations, les réponses des acteurs recèlent-elles les indices d'une lutte telle que Honneth la conçoit ?) bien qu'elle puisse paraître ambivalente, est finalement négative.

En effet, même s'il est indéniable que des indices de confrontation existent, ils ne sont jamais évoqués comme ayant mené à une lutte. Cela signifie qu'il n'y a pas de « motifs de résistance et de révolte sociale se constituant dans le cadre d'expériences morales qui découlent du non-respect d'attentes de reconnaissance profondément enracinées »¹⁹⁷. Les références partielles à des situations conflictuelles dans les quatre directions examinées, semblent correspondre à la première sphère, c'est-à-dire qu'elles restent limitées à des situations individuelles ponctuelles.

C'est comme si après une première phase mouvementée, de plus courte durée et pleine d'enjeux immédiats, les acteurs s'étaient modérés sur le long terme, notamment les anciens habitants qui avaient le plus contesté l'arrivée des nouvelles populations dans leurs quartiers. Nous pouvons résumer cela par l'affirmation de A : « A cette époque, ça m'a vraiment énervé, aujourd'hui je m'en fous un peu »¹⁹⁸.

Ainsi, au lieu de nous trouver face à des expériences et des motivations pour atténuer certains rapports de réification ou de mépris sur un plan collectif, nous avons le récit

¹⁹⁷ HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, op. cit., p. 195.

¹⁹⁸ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec A. « *En esa época, sí que me dio rabia, ahora me da un poco lo mismo* ».

d'individus repliés sur eux-mêmes, qui ont plutôt le souci de défendre leur vie intime, que d'organiser la défense de leurs droits ou la mise en valeur de leur vie dans la société. Ils peuvent éprouver des blessures qui vont au-delà de leur vie privée, comme le non-respect de certains droits, mais soit ils n'en parlent pas, soit ils n'y prêtent pas attention (ou semblent ne pas s'en faire).

A ce niveau plusieurs interprétations sont possibles pour expliquer cette absence de lutte dans chacune des deux populations et ainsi répondre à la deuxième question (si cette lutte n'est pas présente comment expliquer son absence ?). Chez les nouveaux habitants, une première interprétation de ce repli peut être une façon de manifester leur sentiment d'inclusion vis-à-vis du projet au point de ne pas s'inquiéter pour le reste. Comme nous l'avons étudié plus haut, tant qu'ils avaient l'occasion d'avoir un endroit où dormir et où manger avec leurs enfants, en plus de l'illusion de trouver un travail, le quartier, les habitants du quartier et même les problèmes à l'intérieur du foyer sont passés au second plan.

Une deuxième interprétation de cette absence de lutte chez les nouveaux habitants peut être le fait qu'étant donné qu'ils faisaient partie d'un projet de la mairie, leurs revendications éventuelles avaient été temporairement acceptées et reconnues. La mairie en tant que responsable de la relocalisation de ces populations, leur a offert la participation à ses programmes de resocialisation à partir de ses propres analyses en l'absence de demandes collectives précises de leur part. La mise en place des différents projets destinés à ces populations a été effectuée en fonction du budget et de l'organisation institutionnelle disponible. Ceci démontre la fragilité de ces individus qui se sont laissés guider par les mesures sans jamais avoir participé vraiment aux programmes les concernant.

En outre, bien que la mairie ait fourni un travail de grande envergure, en démontrant sa préoccupation pour ces populations malgré la mauvaise expérience initiale, elle a assisté les individus et leur absence de participation active en est la preuve. Il s'agit à la fois de la passivité de cette population qui n'avait pas les éléments ni la force pour voir au-delà des problèmes individuels, et du « paternalisme »¹⁹⁹ étatique à leur égard qui les a encadrés dans des programmes difficilement perméables à des changements. Comme nous l'avons vu, nombreux sont les individus qui se sont plaints du programme sans pour autant avoir réussi ou

¹⁹⁹ Le mot paternalisme doit être lu ici sans aucune connotation négative. Notre but n'est pas de critiquer, mais de comprendre pourquoi les actions des nouveaux habitants ne sont pas arrivées sur la scène publique.

avoir eu la volonté de le faire changer. Cette rigidité s'explique par l'action de l'ONG qui gérait les foyers et qui avait été sollicitée par la mairie selon des règles précises.

Chez les nouveaux habitants, l'absence de lutte peut s'expliquer par la symbiose entre le fait de s'habituer à une situation qui semblait inévitable et la volonté personnelle de ne pas se laisser affecter, ce qui a conduit à cet état d'accoutumance. On dirait qu'entre la première et la deuxième phase, les anciens habitants se sont renfermés sur eux-mêmes en essayant de ne pas faire attention aux changements éventuels du quartier, au point de prendre l'habitude de « survisibiliser » et en moindre mesure d'« invisibiliser » les nouveaux habitants comme stratégie de protection.

Bien qu'ils expriment leur mécontentement surtout vis-à-vis de la mairie de ne pas avoir été consultés, comme c'est d'ailleurs le cas lors de la première phase, ils font un effort pour s'adapter au changement du quartier. C'est ainsi que certains changent leurs horaires de travail et parfois leurs itinéraires sans se poser trop de questions et sans avoir l'intention de revendiquer une quelconque attention à leur préoccupation. Ainsi, certains sont tentés d'appeler la police ou se cachent derrière celle-ci comme moyen de défense et en même temps comme façon de déléguer le malaise ressenti.

L'ensemble des éléments étudiés ci-dessus rend compte d'une étude de l'exclusion en termes de non-reconnaissance. Ces éléments nous permettent également d'examiner le potentiel heuristique de l'approche de Honneth sur le terrain, approche qui permet d'identifier les rapports entre les acteurs et les institutions à partir des dénis de non-reconnaissance. Les thèmes issus des entretiens font ressurgir ces rapports et leur complexité, et la réification et le mépris servent à mieux les comprendre. Cependant, cette présentation fait naître un certain nombre d'interrogations auxquelles l'approche de Honneth ne parvient pas à répondre avec la précision nécessaire pour mieux comprendre les exceptions récurrentes, voire réitérées, qui apparaissent constamment dans les entretiens. Par ailleurs, la réponse à notre question sur comment expliquer l'absence de cette lutte ne se trouve pas à l'intérieur du cadre théorique honnethien, signe d'une limite de son potentiel heuristique sur un terrain d'exclusion.

Pour ce qui est de la troisième question (quelle place occupe donc la notion de lutte dans notre étude de cas ?), il faut l'examiner dans le contexte général dans lequel s'est écrite l'histoire des populations. Nous pouvons y répondre en affirmant que bien que sa place ne

puisse pas être prépondérante car la lutte n'est pas vraiment présente, elle n'est pas non plus négligeable dans le sens où elle nous permet de nous poser la question d'approfondir sur le type de lutte dont il s'agit. C'est-à-dire, elle nous permet de nous demander si nous sommes face à une lutte de type « agonistique » ou à une lutte de type « consensuel »²⁰⁰.

D'après Renault, l'approche de Honneth présente la lutte comme consensuelle dans la mesure où il y a des accords entre les acteurs qui mènent à la fin du conflit. Ainsi, elle néglige l'analyse d'une lutte agonistique qui envenimerait le conflit. En ce sens, nous pouvons émettre l'hypothèse selon laquelle lorsque des éléments de confrontation sont présents et qu'il n'y a pas de lutte, comme c'est le cas du contexte qui englobe notre étude de cas, cela peut être un signe précurseur d'une évolution vers une lutte de type agonistique : la passivité de chaque population pour s'adapter à un contexte qui d'une façon ou d'une autre l'inquiète, peut masquer une telle lutte « endormie » susceptible de se déclencher à tout moment. A notre avis c'est dans ce sens là que la notion de lutte est intéressante dans notre travail. Cela nous fait penser à J' quand il explique les réactions de certains habitants de la rue :

« Vous-même [les gens] vous êtes en train d'inciter l'habitant de la rue à réagir comme ça, vous vous méfiez de lui au lieu de lui donner votre confiance et ça provoque de la rage « lui j'allais pas le voler mais il est en train de me donner [des raisons de le faire] » Alors c'est à cause de cette rage qu'il le fait. »²⁰¹

Dans cette troisième section nous avons étudié le deuxième niveau de notre premier objectif exploratoire, à savoir l'analyse de notre terrain en termes de lutte. Pour cela, nous avons expliqué que pour mieux appréhender le contenu des entretiens, il était nécessaire de revenir en arrière afin de retracer le passé des individus avant la mise en place des foyers. Cette première étape que nous avons appelée « première phase » nous a permis d'étudier en deux temps les réactions des habitants du *Cartucho* et celles des habitants des quartiers voisins. Nous nous sommes appuyé sur des articles de presse contemporains à la fin du

²⁰⁰ Comme nous l'avons évoqué, il s'agit de la distinction établie à partir de l'approche de Honneth par Emmanuel Renault selon laquelle la lutte « agonistique » mène à une lutte « de » reconnaissance dans le sens où il n'existe pas d'effet conciliateur entre les acteurs ; et la lutte « consensuelle » mène à une demande « pour » une reconnaissance et donc à un effet conciliateur. Ainsi, les luttes agonistiques, ou « luttes de la reconnaissance » ont plutôt tendance à renforcer le conflit (par des manifestations violentes par exemple) au lieu de l'atténuer.

²⁰¹ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec J'. « *Usté mismo está incitando al habitante de calle a reaccionar así, usted desconfía de él, en vez de darle su confianza et eso da rabia. "a este yo no lo iba a robar pero él me está dando [¿motivos? ¿Papaya?]..." Entonces de la misma rabia que le tiene lo hace* ».

Cartucho. Ensuite, nous avons étudié le contenu de nos entretiens dans une deuxième phase tout en étant attentifs au contexte décrit auparavant. Ainsi, à partir des entretiens, nous avons montré la présence potentielle d'un conflit selon quatre directions, pour ensuite l'analyser en termes de lutte. Par cette analyse, nous avons identifié le passage d'une certaine volonté de revendication collective lors de la première phase, à une certaine passivité lors de la deuxième.

* * *

Dans ce cinquième chapitre nous avons examiné le premier objectif exploratoire de notre travail, à savoir l'identification sur un terrain d'exclusion de l'existence ou de l'absence d'attitudes de non-reconnaissance selon la vision de Honneth, à partir de l'interaction des deux populations concernées en tenant compte des impressions des acteurs. C'est ainsi que nous avons abordé les deux niveaux de ce premier objectif :

1. L'examen de la nature des rapports d'exclusion en termes de non-reconnaissance afin de confirmer ou d'infirmer la posture proposée par Honneth selon laquelle dans un contexte d'exclusion le langage, lié à la reconnaissance, est un langage non réservé aux théoriciens, mais qui procède directement des individus concernés²⁰².
2. L'analyse de notre étude de cas dans une perspective de « lutte pour la reconnaissance », afin d'évaluer jusqu'où une telle analyse favorise une meilleure compréhension du terrain en question et des éventuels rapports d'exclusion entre les deux populations concernées.

Dans les deux premières sections de ce chapitre (I et II), nous avons étudié le premier niveau, à partir du contenu thématique général de notre enquête en distinguant les réflexions des nouveaux et des anciens habitants. Ceci nous a permis dans un premier temps d'identifier différents thèmes d'analyse à des « indices » potentiels de non-reconnaissance dans chacune des deux populations. Dans un deuxième temps, nous avons examiné le contenu des entretiens en vérifiant si le langage utilisé par les acteurs renvoyait potentiellement aux catégories de mépris et de réification « fictive » proposées par Honneth. Enfin, dans une troisième section (III) nous nous sommes consacré à l'étude du deuxième niveau de notre objectif exploratoire,

²⁰² Voir chapitre 4, II B 1 de ce travail.

à savoir le concept de « lutte sociale » en évaluant la confrontation éventuelle entre les deux populations.

De façon générale, notre étude de cas montre comment l'approche de Honneth est utile pour examiner au sein d'une situation d'exclusion la relation entre les deux populations. Ainsi, cette approche permet de dégager des pistes d'analyse centrées sur les expériences de vie commune des individus, expériences qui leur ont été imposées après la fin du *Cartucho*. Ainsi, nous pouvons dire comme Honneth le suggère que le support empirique de l'approche de la reconnaissance provient du langage des acteurs mêmes lorsqu'ils s'expriment.

En ce sens, l'aspect central de ce chapitre réside dans l'identification potentielle d'un vocabulaire de la non-reconnaissance qui ouvre les portes à une analyse de l'exclusion en termes de non-reconnaissance. Bien que cette analyse puisse donner lieu à des critiques diverses à la fois théoriques et pratiques, elle constitue désormais une alternative d'étude enrichissante du processus d'exclusion sociale au-delà des réflexions des politiques sociales traditionnelles²⁰³. En effet, cette analyse pose les bases d'une complémentarité potentielle entre ces réflexions et l'approche de la reconnaissance visant une meilleure compréhension du processus d'exclusion sociale.

Ces bases nous permettent de saisir l'intérêt d'une dimension morale lorsqu'il s'agit de mieux comprendre les rapports entre les acteurs dans un contexte d'exclusion. Sur ce point, la théorie de Honneth rend explicite la façon dont les formes d'interaction peuvent se construire à partir des catégories de non-reconnaissance. Les deux catégories que nous mettons en avant, à savoir celle du mépris et de la réification, permettent dans leurs deux modalités une compréhension des enjeux de non-reconnaissance auxquels sont assujetties chacune des deux populations. L'ensemble des discours permet de repérer la manière dont le langage de la non-reconnaissance peut se traduire par des actes qui tôt ou tard vont montrer que l'identité des acteurs est en jeu.

Enfin, bien que ce chapitre n'aille pas plus loin dans l'illustration empirique de l'exclusion en termes de non-reconnaissance, il introduit au moins l'intérêt de cette démarche et offre des pistes d'analyse précises pour de futures recherches. En ce sens, il ne prétend pas d'imposer l'intérêt d'étudier l'exclusion à la lumière de la reconnaissance, mais suggère plutôt

²⁰³ Voir chapitre 1, III de ce travail.

l'éventuelle richesse heuristique d'une telle étude Ceci dit, nous pouvons encore approfondir cette analyse en lui associant une lecture psychosociale permettant à priori d'examiner des situations empiriques précises jusqu'alors pas prises en considération dans notre étude de cas. Revenons rapidement dans la transition suivante à ces situations et à la façon dont nous proposons de les examiner.

Transition – D’une analyse empirique de l’exclusion par le biais d’« indices » de non-reconnaissance à une lecture psychosociale complémentaire

D’après notre proposition théorique élaborée notamment dans le chapitre 3 de ce travail, l’illustration empirique d’une étude de l’exclusion sociale en termes de non-reconnaissance requiert une lecture psychosociale complémentaire afin d’analyser deux situations précises que l’approche de Honneth ne permet pas d’élucider. Ces situations, comme nous l’avons évoqué à plusieurs reprises, concernent la façon dont les individus protègent leur estime de soi et la difficulté d’associer l’exclusion en termes de non-reconnaissance à des actes de « non-intentionnalité » sans tenir compte du rôle joué par les agents potentiels d’exclusion. Ces deux situations s’inscrivent dans un contexte général portant sur la manière dont les acteurs expliquent leur quotidien.

En effet, si nous restions attachés à Honneth, cette explication serait limitée fondamentalement à l’analyse de l’exclusion sociale en termes de non-reconnaissance, à travers les catégories de réification « fictive » et de mépris, et à travers les éléments de confrontation pouvant donner lieu à une lutte pour la reconnaissance. Cette explication supposerait l’affectation de l’estime de soi des individus et se manifesterait aussi bien par des actes intentionnels que « non-intentionnels » déterminés selon la perception de la personne affectée. Or, le terrain nous permet de voir à de nombreuses exceptions que ces deux situations n’ont pas toujours lieu et que quelquefois les acteurs protègent leur estime de soi notamment lorsqu’ils sont victimes d’exclusion. Par ailleurs, le terrain nous montre qu’à partir du moment où les acteurs, en tant qu’agents d’exclusion, n’ont pas l’intention de blesser autrui, il est « objectivement » difficile de voir leurs actes comme la source d’une situation de non-reconnaissance même si la personne affectée perçoit ces actes comme tels.

Pourtant, comme nous l’avons vu dans le chapitre 3, Honneth n’est pas indifférent à ces exceptions et laisse la porte ouverte à des alternatives qui permettent de les expliquer par « l’incorporation d’un certain vocabulaire psychologique qui utilise certains aspects et

émotions pour décrire ce qui est vraiment en train de succéder »¹. Selon lui, il s'agit d'un vocabulaire qui en ce sens peut faire de la psychologie sociale un élément essentiel de la reconnaissance sans que cette dernière soit victime d'une « psychologisation ». C'est à ce niveau que nous cherchons à illustrer empiriquement les deux situations plus haut mentionnées. Mais comment expliquer que Honneth ne développe pas cette lecture psychosociale qu'il trouve pourtant essentielle ?

Une première explication est que cette lecture doit principalement se faire sur le terrain. Or, une application pratique de son approche n'est pas l'objectif de Honneth dont le but est surtout de poser les fondements théoriques d'une critique de la société en termes de reconnaissance, et non d'en proposer un développement pratique.

Une deuxième explication repose sur l'idée selon laquelle les bases théoriques de l'approche de Honneth au sujet d'une lecture psychosociale ne sont pas suffisamment approfondies, ce qui à nos yeux pose un frein à son développement. Deux exemples en lien aux deux catégories de dénis de reconnaissance illustrent cette explication. Dans la catégorie du mépris comme condition d'invisibilité et d'absence d'actes expressifs de reconnaissance, Honneth affirme ne jamais avoir approfondi la question². Or, cette catégorie révèle à nos yeux la nécessité d'une lecture psychosociale complémentaire car c'est ici que s'origine la difficulté d'associer l'exclusion en termes de non-reconnaissance et des actes de « non-intentionnalité » sans tenir compte du rôle joué par les agents potentiels d'exclusion³.

Dans la catégorie de réification « originale » comme « dénégation », Honneth se dispense de l'illustrer sous prétexte que tout est dit : « Il est inutile ici d'invoquer une quelconque illustration : ce cas est trop connu pour avoir une exemplification triviale »⁴. Cependant, bien que les études sur les préjugés et les stéréotypes, et que l'influence des facteurs externes à la base de cette modalité de réification selon Honneth soient bien connues et développées, le lien avec sa théorie est loin d'être établi car comme nous l'avons dit, aucun approfondissement n'a lieu à ce sujet. Approfondissement qui s'avère pourtant primordial au

¹ Voir Annexes, Entretiens, Entretien 2 avec Axel Honneth, question 3. « (...) *incorporating the psychological vocabulary, which uses certain aspects and emotions to describe what is really going on* ». Voir aussi le chapitre 3, III A 1 de ce travail.

² Voir Annexes, Entretiens, Entretien 2 avec Axel Honneth, question 4.

³ Voir chapitre 3, III A 3 de ce travail.

⁴ HONNETH Axel, *La réification – Petit traité de théorie critique*, op. cit., p. 83.

moment d'étudier l'exclusion en termes de reconnaissance⁵ et qui consiste non seulement à expliciter ce que les préjugés et les stéréotypes signifient, mais aussi à examiner leur contenu afin d'illustrer sur le terrain l'approche de Honneth.

Notre propos dans un sixième et dernier chapitre est d'avancer dans l'analyse des deux situations d'exclusion absentes dans l'approche de Honneth en procédant à une lecture psychosociale complémentaire. Dans ce chapitre, nous analysons les témoignages des acteurs en suivant une logique psychosociale à partir de laquelle nous cherchons à compléter notre illustration empirique d'une étude de l'exclusion en termes de non-reconnaissance à partir d'une étude de cas effectuée à Bogotá.

⁵ Voir chapitre 3, III A 2 de ce travail.

Chapitre 6 – Exclusion sociale et non-reconnaissance : une lecture psychosociale (situations d’estime de soi et de « non-intentionnalité »)

Ce chapitre a pour but principal l’analyse de notre étude de cas suivant son deuxième objectif exploratoire¹, c’est-à-dire le développement critique à travers une lecture psychosociale de l’étude des rapports d’exclusion entre les deux populations en termes de non-reconnaissance. Plus précisément, il s’agit d’examiner nos deux situations particulières d’exclusion expliquées plus haut : d’une part, lorsque les individus « victimes »² d’exclusion provoquée par un déni de reconnaissance ne se sentent pas visés, car ils protègent leur estime de soi. D’autre part, lorsque, sans avoir l’intention d’exclure, les individus deviennent des agents d’exclusion. Dans ce cas, il est difficile d’affirmer que leurs actes sont « objectivement » conçus comme des actes de non-reconnaissance uniquement parce que la personne affectée les ressent comme tels. Pour étudier ces deux situations nous proposons une lecture psychosociale basée sur des aspects spécifiques des théories de l’attribution et de la dissonance cognitive³.

Dans l’ensemble, nous partons de l’hypothèse générale selon laquelle notre étude de cas permet de repérer, ne serait-ce que partiellement, ces deux situations en tenant compte de ces théories. Ceci dit, il est important de rappeler⁴ que notre ambition d’inclure une lecture psychosociale dans notre réflexion se limite à la compréhension de ces deux situations et des interprétations afférentes. Nous le répétons, il s’agit d’inclure une lecture psychosociale complémentaire à l’étude de l’exclusion en termes de non-reconnaissance à partir des relations entre nos acteurs tout en suivant la dialectique exclusion/inclusion. Ainsi, cette lecture s’insère à la fois dans les deux premières étapes de l’approche de Honneth : la façon

¹ Voir chapitre 4, II B 2 de ce travail.

² JODELET Denise, « Les processus psychosociaux de l’exclusion », in PAUGAM Serge, *L’exclusion : l’état des savoirs*, *op. cit.*, p. 66.

³ Voir chapitre 3, III B 1 et 2 de ce travail.

⁴ En ce sens, comme nous l’avons déjà mentionné, il ne s’agit ni d’examiner l’exclusion à la lumière de la psychologie sociale, ni de « psychologiser » la reconnaissance, ni de placer au même niveau d’analyse l’approche de Honneth et la dimension psychosociale. Voir principalement le chapitre 3, III A 1 et 3 de ce travail.

dont les blessures morales affectent l'identité des individus, et la façon dont cette affectation va conduire à une lutte pour la reconnaissance⁵.

Nous avons donc abordé les entretiens individuellement en suivant notre grille et les trois ensembles qui la composent⁶ afin de réaliser une analyse « situationnelle » de l'interaction entre les deux populations à partir de trois variables : la façon dont chaque individu explique sa situation personnelle (variable 1), la façon dont chaque individu explique la situation des membres de sa population (variable 2), et la façon dont chaque individu explique la situation des membres de l'autre population (variable 3)⁷. Ainsi, en examinant le contenu des entretiens de façon verticale, nous avons effectué cette analyse « situationnelle » nous permettant d'examiner les deux situations d'exclusion expliquées ci-dessus.

Dans une première section (I), nous étudions les deux situations d'exclusion que l'approche de Honneth ne permet pas d'élucider et qui nécessitent une lecture psychosociale basée sur des aspects précis des théories de l'attribution et de la dissonance cognitive. Dans l'ensemble, cette première section, qui se focalise sur la première étape de l'approche de Honneth, cherche à répondre à deux questions : dans quelle mesure peut-on affirmer sur le terrain que les blessures morales affectent l'identité des individus ? Dans quelle mesure l'étude des agents potentiels d'exclusion est-elle essentielle pour comprendre le processus d'exclusion en termes de non-reconnaissance ?

Pour répondre à ces questions, nous nous demandons si dans la population la plus affectée par une exclusion en termes de non-reconnaissance, comme celle des nouveaux habitants, il existe des signes d'une protection de l'estime de soi qui leur permettrait de ne pas se sentir affectés par certains comportements à leur égard. Nous analysons par ailleurs dans la population des anciens habitants si les signes d'exclusion qu'ils manifestent vis-à-vis des nouveaux sont le résultat d'actes « non-intentionnels » attribuables plus à des situations psychosociales qu'à des attitudes de non-reconnaissance. Ce dernier point est examiné avec précaution dans la mesure où notre étude s'arrête là où une réflexion de psychologie morale

⁵ Voir les trois étapes récapitulatives de l'approche de Honneth à la fin du chapitre 2 de ce travail.

⁶ Nous rappelons que le premier ensemble concerne les théories de l'attribution, le deuxième la dissonance cognitive et le troisième les deux mécanismes. Ce dernier a été formulé pour infirmer ou confirmer la cohésion des réponses antérieures. De même, c'est à partir de cet ensemble que nous avons fait évoluer le registre semi-directif de notre enquête à un registre plus compréhensif notamment dans les entretiens effectués en 2009. Voir chapitre 4, III A 3 de ce travail.

⁷ *Ibid.*

doit prendre le dessus pour évaluer le degré de la « non-intentionnalité » en termes de non-reconnaissance⁸.

Ensuite, dans une deuxième section (II) nous examinons en quoi l'étude de l'exclusion en termes de non-reconnaissance à partir de la lecture psychosociale proposée, nous permet de mieux comprendre, voire de réinterpréter, la deuxième étape de l'approche de Honneth⁹, et plus exactement la façon dont cette étape est absente dans notre étude de cas. Il s'agit d'une analyse que nous proposons d'effectuer en partant de la question suivante : Comment expliquer que dans notre étude de cas, malgré des éléments de confrontation entre les populations, et contrairement à ce que Honneth suggère, une lutte pour la reconnaissance n'ait pas lieu ?

Dans une troisième section (III), nous nous demandons si une lecture psychosociale complémentaire rend l'étude de l'exclusion en termes de non-reconnaissance plus performante. Il s'agit de réfléchir à l'intérêt d'une telle lecture lorsque l'approche de Honneth est utilisée en tant qu'outil visant à mieux saisir le processus d'exclusion. A cet effet, nous évaluons dans cette partie, les résultats des sections I et II en partant de nouveaux questionnements formulés à la fin de chacune de ces sections.

Finalement, il est important de préciser que le travail préparatoire a impliqué l'analyse énonciative de chacun des discours en distinguant l'analyse logique (étude du contenu des propositions) et l'analyse séquentielle (étude des étapes du discours), ainsi que l'analyse des éléments atypiques et des figures de rhétorique éventuels¹⁰. Cependant, pour des raisons de cohérence, aucun entretien ne sera présenté dans sa totalité, mais partiellement en fonction de l'aspect examiné.

⁸ En ce sens, nous rappelons que l'étude de ce point ne peut donner lieu dans notre travail qu'à des observations partielles. En d'autres termes, bien que nous ne puissions pas élucider si l'exclusion en termes de non-reconnaissance est le résultat d'actions tant « intentionnelles » que « non-intentionnelles », nous pouvons au moins suggérer des observations, à caractère hypothétique, ouvrant la voie à cette élucidation.

⁹ Voir chapitre 3, III B 1 b et 2 b de ce travail.

¹⁰ *Ibid.*

I. Analyse de situations d'estime de soi et de « non-intentionnalité » à partir des expériences des nouveaux et des anciens habitants

A. Lorsque les nouveaux habitants préservent et défendent l'estime de soi

L'analyse de l'exclusion en termes de non-reconnaissance chez les nouveaux habitants nous conduit à la découverte des catégories de réification « fictive » et de mépris selon notre interprétation de l'approche de Honneth. De la même façon qu'une telle analyse favorise cette découverte, elle ne permet pas d'en illustrer et expliquer avec précision certaines limites, voire certaines contradictions. Ces limites concernent les expressions de rejet dont ces habitants sont victimes par des indices de non-reconnaissance censés affecter l'identité de l'individu et en particulier l'estime de soi. Ainsi, parmi les nombreuses réflexions effectuées par les nouveaux habitants sur les expressions de rejet à leur égard de la part des anciens habitants, il n'est pas difficile de distinguer que dans l'ensemble, ces expressions semblent ne pas les affecter outre mesure : comment expliquer cette attitude que pourtant l'approche de Honneth ne tient pas en considération ?

Pour répondre à cette question nous utilisons la première et la deuxième variable d'analyse encadrant notre grille d'entretiens, à savoir la façon dont les individus expliquent leur situation et celle du groupe auquel ils appartiennent. C'est en creusant ces interprétations que nous découvrons que certains acteurs se défendent non seulement du rejet dont ils sont l'objet, mais qu'ils le gèrent aussi à travers une série de procédés psychosociaux. Ces procédés identifient des stratégies de maintien et de protection de soi qui visent à préserver, voire à rehausser l'estime de soi, car comme l'affirme Leyens, « les personnes menacées par l'estime de soi ne restent pas passives »¹¹. Ce sont principalement les travaux de psychologie sociale sur les théories de l'attribution en lien avec les recherches sur le soi et l'identité, et les relations et biais intergroupes qui rendent compte de ces stratégies. Leur analyse en deux temps (1 et 2) nous permet de répondre à la question ci-dessus.

¹¹ CROIZET Jean-Claude & LEYENS Jacques-Philippe, *Mauvaises réputations. Réalités et enjeux de la stigmatisation sociale*, op. cit., p. 33.

1. Le double positionnement de l'acteur : préservation et défense de l'estime de soi (première stratégie)

Parmi la « panoplie de stratégies »¹² que nous avons présentée dans notre réflexion théorique¹³ et qui permet d'expliquer la façon dont les nouveaux habitants préservent leur estime de soi, deux ont attiré particulièrement notre attention lors de l'analyse des entretiens. La première d'entre elles tient compte du double positionnement par lequel l'individu peut soit repousser son groupe d'appartenance (endogroupe) comme moyen de différenciation, soit l'accepter comme mécanisme de défense vis-à-vis d'un groupe extérieur (exogroupe).

L'analyse verticale des témoignages nous permet d'identifier à travers son analyse logique (étude des propositions) ce double positionnement par le biais des récurrences, c'est-à-dire des répétitions utilisées par les individus pour se convaincre de ce dont ils ne sont pas totalement convaincus (leur différence ou ressemblance avec leur groupe d'appartenance), et par le biais des « failles logiques », c'est-à-dire des éléments qui suggèrent des failles dans l'argumentation et qui apparaissent dans les discours pour justifier un comportement. En ce sens, ce sont particulièrement les double entretiens que nous avons réalisés (B', D', H' et I') en 2007 et 2008 qui ont été utiles pour confirmer certaines répétitions.

La première position adoptée par l'acteur pour se protéger des manifestations de rejet consiste à se différencier des membres de l'endogroupe sur des aspects considérés comme négatifs par des individus de l'exogroupe. Ainsi, les acteurs cherchent à se distinguer de l'endogroupe en affirmant qu'ils n'en font pas partie, tout en se comparant à d'autres membres de leur groupe pour se valoriser. Dans notre étude de cas, cet aspect est partiellement vrai d'un point de vue social dans la mesure où les individus sont d'origines diverses, ce qui atténue les ressemblances entre eux. Ainsi, l'individu déplacé par la violence (cas de L' par exemple) cherche immédiatement à se distinguer comme tel et non pas comme un ancien habitant de la rue (cas de E' par exemple).

Cependant, c'est parce qu'ils sont considérés comme une population vulnérable, qui a habité le *Cartucho* et qui a participé au projet des foyers que nous pouvons examiner cette différenciation d'un point de vue psychosocial et l'interpréter à travers les récurrences dans

¹² CROIZET Jean-Claude & LEYENS Jacques-Philippe, *Mauvaises réputation. Réalités et enjeux de la stigmatisation sociale*, op. cit., p. 285.

¹³ Voir chapitre 3, III B 1 b de ce travail.

chacun des discours. Ces récurrences concernent en particulier l'aspect physique et relationnel, et le désir de changement, c'est-à-dire la façon dont chaque acteur met en exergue ses capacités pour se distinguer des autres.

Comme nous l'avons examiné dans le chapitre précédent, leurs aspects physique et relationnel, associés notamment à l'hygiène, à la grossièreté, à la peur et à la perception du travail qu'ils réalisent, sont un sujet de préoccupation pour la plupart des nouveaux habitants, en particulier B', D', F', H', J', K', O' et P'. Ainsi, ils cherchent individuellement à réitérer leurs différences vis-à-vis des membres de leur groupe non sans une certaine anxiété de ne pas pouvoir les démontrer entièrement. Cette anxiété peut être à l'origine des répétitions, voire des hésitations dans leur discours. En guise d'illustration examinons les cas de B' et D'.

En relation avec un problème de poubelles dans le quartier, B', habitante de la rue avant d'intégrer le projet, témoigne de son expérience concernant l'apparence physique :

« C'était toujours un problème parce qu'ils disaient que c'était les gens du foyer, mais il y avait des gens sales, parce qu'on peut être pauvre, mais la toilette, je dis à mes enfants que la toilette est importante, mais il y a des gens sales (...) Mais comme je vous le dis, il y a des gens sales et d'autres qui comme moi... bah non (...) Mais comme je vous le dis, ça dépend beaucoup de la toilette parce qu'il y en a quelques-uns où ça se voit, mais moi je suis différente... »¹⁴

D' a vécu la moitié de sa vie dans le Cartucho et son activité principale avant d'intégrer les foyers était le glanage. C'est à l'égard des aspects physique et relationnel qu'elle s'inquiète à la fois de son hygiène et de la peur qu'elle pourrait susciter :

Hygiène : « Ici il faut faire gaffe, (...) je suis quelqu'un de propre (...) c'est important pour la vie, pour travailler, je vous le dis, l'autre jour on m'a félicitée pour ça au foyer. »¹⁵

Peur : « Je pense qu'ils ne nous font pas confiance car ils disent n'importe quoi sur nous... C'est vrai qu'il y a des voleurs par exemple, mais pas tout le monde... Et moi ? Je ne vole pas. »¹⁶

¹⁴ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec B'. « *Si eso siempre fue un problema porque decían que éramos los del alojamiento pero aunque si había gente muy sucia (...) Aunque como le digo, hay gente sucia y otra que como yo pues (...) Pero como le digo eso también depende mucho del aseo porque a unos que si pues se le nota, pero yo soy diferente...* ».

¹⁵ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec D'. « *Aquí hay que tener cuidado (...) yo soy alguien limpio (...) es importante para la vida, para trabajar, se lo digo, el otro día hasta me felicitaron de eso en el alojamiento* ».

¹⁶ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec D'. « *Es verdad que hay rateros por ejemplo, pero no todo el mundo... y yo? Yo no robo* ».

Pour B', se différencier au sujet de l'hygiène est un motif important de fierté en-dehors de sa condition (« on peut être pauvre... ») ; voire, une qualité qui doit être inculquée aux enfants. Le message est transmis avec insistance comme le démontre la proposition soulignée. Pour D' la différence est un signe d'attention (« faire gaffe ») et de succès personnel (« on m'a félicité »). Dans les deux cas (B' et D'), il y a une affirmation de la personnalité en comparaison avec d'autres individus du groupe, ce qui peut être interprété comme une volonté pour maintenir l'estime de soi. Nous pouvons également voir cela par la façon dont elles font usage d'une personne grammaticale définie (« je suis », « je ne vole pas », « je vous le dis ») en dépit d'un groupe indéfini (« des voleurs », « des gens sales »). Plus précisément, il s'agit d'un biais linguistique intergroupe permettant aux individus de se différencier d'autrui¹⁷.

Face aux aspects physique et relationnel, la différenciation apparaît également dans le désir de changement. Bien que ce désir soit surtout évoqué par les nouveaux habitants à propos de la population des anciens, certains individus l'expriment en se comparant à des membres de leur propre population (A', J', K' et G'). Nous pouvons commenter la phrase suivante évoquée par J' qui a vécu dans la rue à plusieurs reprises tout en étant père célibataire :

« Il y a deux types de personnes : il y a ceux qu'on peut considérer proprement dit comme habitants de la rue et qui ne changent pas (1), mais il y en a d'autres qui, comme moi (2), et d'autres (3) veulent vivre parce qu'on a des raisons pour la faire. Moi par exemple c'est mes filles »¹⁸

Dans ce cas, le propos peut être divisé en trois temps. D'une part, il définit le groupe de population auquel il n'appartient pas et tente de s'en distinguer avec une insistance qui est traduite par l'usage de « proprement » qui distinguerait deux « catégories » différentes d'habitants de la rue (1). Ensuite, il établit sa différence en se plaçant dans la deuxième catégorie (2), pour enfin préciser qu'il n'est pas seul (3). Ces étapes nous permettent de voir comment se différencier est un processus qui peut s'avérer coûteux pour l'individu, car bien qu'il permette de préserver l'estime de soi, il peut éventuellement condamner le groupe

¹⁷ Voir DOVIDIO John & GAERTNER Samuel, « Intergroup bias », in FISKE Susan, GILBERT Daniel & GARDNER Lindzey, *Handbook of social psychology: volume 2, op. cit.*, p. 1090.

¹⁸ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec J'. « *Entonces eh hay dos personalidades ahí el que propiamente un día ya se considera habitante de calle y ya no cambia, pero hay otro por ejemplo como mi persona y muchos más que pensamos vivir porque tenemos por quién vivir, por ejemplo mis hijas* ».

auquel il appartient. C'est ainsi que J' tente dans le troisième temps de « se rattraper » vis-à-vis de son groupe, en évoquant l'importance vitale que ses filles ont pour lui.

La deuxième position adoptée par l'acteur pour protéger l'estime de soi consiste à se reconsidérer comme faisant partie de l'endogroupe quand il s'agit de le défendre face à l'exogroupe. Cette position, qui apparaît plus fréquemment dans la plupart des discours (A', C', D', F', G', H', I', M', N', O' et P') que la précédente, est l'expression d'une certaine solidarité face à une situation dont ils se sentent « accusés ». Cette expression passe par l'affirmation de l'estime de soi à travers l'identification collective et peut donner lieu à des « failles logiques », signes de justification.

C'est le cas de A', vendeur de sacs plastiques dans les rues, qui tente de trouver un lien logique entre des éléments qui ne sont pas systématiquement liés :

« Ils ne veulent pas que nous changions car on est plus forts qu'eux, on travaille plus et plus longtemps. On apprend vite... Les gens ne comprennent pas ce que c'est la vie, ils ne le comprennent pas car ils n'ont pas eu de difficultés comme nous... »¹⁹

Ainsi, il cherche à affirmer son individualité dans le groupe par le biais d'aspects qui pour lui sont signe de différenciation comme la force liée à la capacité de travail et le zèle qui lui permet de surpasser les difficultés.

Cependant, il faut également considérer que, dans notre étude de cas, quand les individus défendent l'endogroupe face à l'exogroupe, ils le font en distinguant au sein du premier ceux qui leur ressemblent et ceux qui sont différents. Ceci leur permet de protéger leur estime de soi en affirmant qu'ils ne sont pas tous pareils. G', vendeur de vêtements dans la rue, âgé de 28 ans et père de cinq enfants en témoigne :

« Ces gens ont uniquement entendu des choses négatives de l'habitant de la rue et des gens comme nous (1). Comme je vous le dis, quand vous regardez la télé, avec toutes ces choses mauvaises qu'on dit ou qu'on montre, c'est normal que les gens pensent n'importe quoi de nous (2). Cependant, si vous

¹⁹ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec A'. « *No quieren que cambiemos porque somos más fuertes que ellos, trabajamos más y más tiempo. Aprendemos rápido... La gente no entiende lo que es la vida, no la entienden porque no tuvieron dificultades como nosotros...* ».

êtes bien élevé vous ne faites pas confiance à toutes ces infos, et vous vous rendez compte que tout le monde n'est pas pareil. »²⁰

Dans ce cas, la défense face à l'exogroupe s'articule en deux phases. D'abord G' se différencie à l'intérieur de l'endogroupe (1), pour ensuite expliquer pourquoi il est perçu négativement par un exogroupe qui n'est pas défini (« les gens ») (2). Enfin il défend la différenciation initiale en attribuant la perception négative à l'égard de son groupe à un problème d'éducation (3). En ce sens, sa réflexion semble bien celle d'un « tacticien » qui replace sa position dans le groupe, et atténue l'importance de l'affectation (« c'est normal », « n'importe quoi ») pour préserver son estime de soi.

Finalement, il est intéressant d'examiner la façon dont dans un même discours, voire dans un même propos, les deux positions apparaissent selon la convenance de l'acteur. Nous pouvons étudier cela chez O' dans le passage suivant en distinguant les trois affirmations numérotées :

« Une fois j'ai vu un gars, une personne comme ça mal habillée qui est venue dans un établissement demander de la nourriture (1). Et une grosse est sortie : « vous ne venez que nous embêter, je ne sais pas quoi, arrêtez de mendier car ici on offre rien », bref elle était toute grossière la propriétaire de l'établissement... (2) alors je me suis rapproché et je lui ai dit : « madame ne soyez pas méprisante parce qu'aujourd'hui vous avez [de quoi vivre] et demain on sait pas », et je lui ai dit : « il a faim aussi, il sent comme vous ». « Ah je ne sais pas quoi, vous venez ici que pour voler », et elle a continué (...) et je me sens mal (...) car j'ai aussi vécu, j'ai souffert, je sais ce que c'est d'avoir faim et froid (3) »²¹

La première affirmation est un signe de distanciation : O' observe une situation qui à priori ne la concerne pas et dont elle se sent éloignée. Cependant, à cause de l'intervention de la propriétaire de l'établissement (qui dans ce contexte peut être identifiée comme un acteur externe), O' en arrive non seulement à se solidariser avec l'acteur, et à justifier sa propre

²⁰ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec G'. « *Esas personas sólo han oído como cosas malas del habitante de calle y de personas como nosotros. Como le digo, cuando usted ve en la televisión tanta cosa mala que se dice o que se muestra, es hasta normal que la gente piense cualquier cosa de nosotros. Sin embargo, pues si usted es educado no le cree a cuanta noticia le van poniendo y se da cuenta que no todo el mundo es igual* ».

²¹ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec O'. « *Yo vi una vez cuando un muchacho, una persona así mal vestida llegó y se acercó al establecimiento a pedir comida. Y salió una señora gorda: "aquí no venga a molestar, no sé qué, deje de venir así a pedir, que aquí no se regala" bueno salió grosera la dueña del establecimiento... Entonces yo me acerqué y le dije a la señora: "uy no señora no sea menospreciadora porque hoy tiene y usted mañana no sabe si tenga", le dije: "El también tiene hambre, el también siente como usted". "Ah que no sé qué, ustedes vienen es a robar, se regó..." (...) yo me siento mal (...) porque pues yo también he vivido, he sufrido, yo sé lo que es el hambre, el frío ¿sí? ».*

intervention à l'encontre du jugement dont elle est victime, mais aussi à déclarer qu'elle s'identifie complètement à lui. Ici, il est intéressant de noter la façon dont O' relève qu'il s'agit d'une situation « méprisante » qui dans son cas conduit directement à une souffrance. Sa réflexion reste pourtant à la limite entre une différenciation de l'individu qui demande à manger et qui lui ressemblait dans le passé (« j'ai aussi vécu »), et une certaine solidarité à son égard du point de la nouvelle personne qu'elle incarne dans le présent (« je sais ce que c'est d'avoir faim »).

Nous venons d'examiner dans les discours des nouveaux habitants la façon dont une première stratégie psychosociale permet d'expliquer pourquoi malgré les expressions de rejet dont ils se sentent victimes, celle-ci semble ne pas les affecter. Il s'agit du double positionnement de l'acteur qui lui permet à la fois de préserver et de défendre son estime de soi. Examinons maintenant la deuxième stratégie qui est liée plus concrètement aux théories de l'attribution.

2. Les attributions aux préjugés et le contrôle de l'estime de soi (deuxième stratégie)

La deuxième stratégie utilisée par les acteurs qui permet d'identifier un contrôle de l'estime de soi est liée aux théories de l'attribution et plus précisément à la façon dont les acteurs attribuent à des préjugés, voire à de la discrimination le rejet dont ils se sentent victimes²². La notion de « préjugé » que nous avons définie plus haut dans ce travail comme une évaluation ou jugement négatif ou positif²³, doit être complétée en termes d'attitude car de par sa polarisation elle est le résultat d'émotions complexes et contradictoires.

Ces attributions sont particulièrement liées au biais acteur/observateur. Nous le rappelons, il s'agit de la façon dont un même comportement peut être expliqué différemment en fonction de la place qu'adopte l'individu²⁴. Si celui-ci est l'observateur du comportement, il a tendance à l'expliquer par des facteurs internes, cependant s'il est l'acteur du comportement il a tendance à privilégier les facteurs externes. Ainsi, pour expliquer les caractéristiques négatives qu'on leur attribue, les nouveaux habitants se placent soit en tant

²² Voir chapitre 3, II B 1 b de ce travail.

²³ « Jugement positif ou négatif, formulé sans examen préalable à propos d'une personne ou d'une chose et qui, de ce fait, comprend des biais et des attentes spécifiques ». Voir chapitre 3, II A 2 de ce travail.

²⁴ Voir chapitre 3, II B 1 de ce travail.

qu'observateurs du comportement des anciens habitants à leur égard, soit en tant qu'acteurs du comportement qui leur est attribué.

Ici, l'analyse verticale des témoignages nous permet d'identifier ces attributions aux préjugés à travers l'étude des propositions par le biais des récurrences. Il s'agit notamment des récurrences qui mettent en relief des positions ambivalentes de l'individu qui peut se placer à la fois et selon sa convenance comme acteur et observateur. Nous allons également examiner le vocabulaire utilisé par les acteurs pour se référer aux préjugés dont ils se sentent victimes.

Nous retrouvons cette stratégie dans tous les discours sans exception, notamment en réponse aux questions sur les attitudes des anciens habitants face à leur situation²⁵. Nous pouvons illustrer cela en présentant des propositions issues des témoignages de A', C' et H' :

A' : « Je sais qu'on venait du *Cartucho* et j'étais habitué (1) à ce que les gens me regardent bizarrement ou m'évitent et je sais quand quelqu'un nous rejette. »²⁶

C' : « Je ne pense pas que les gens du quartier étaient conscients de notre volonté de changement (2), à mon avis on était pour eux des déplacés du *Cartucho* et c'est tout. Beaucoup de gens ne s'intéressent pas à notre situation, mais ils sont les premiers à nous juger sans nous connaître et ça c'est pas juste... »²⁷

H' : « C'est après l'histoire du *Cartucho* que je sens qu'on nous regarde avec un peu plus de souci, avec plus d'envie qu'on parte (...) ils croient tout ce que les autres gens disent et alors s'ils disent que le *Cartucho* c'est le pire alors c'est le pire, s'ils disent que c'est horrible alors c'est horrible, mais ils ne voient jamais bien la réalité (3) »²⁸

Dans ces cas, ce sont les attributions au préjugé concernant la situation du *Cartucho* et son association à une évaluation négative en termes de rejet (A' et H'), et de jugement (C')

²⁵ Il s'agit des questions : « Quelle doit être selon vous l'attitude de ces personnes à votre égard ? » et « Comment pourriez-vous expliquer l'attitude des habitants du quartier à votre égard ? ». Voir Annexes, Entretiens, Entretiens étude de cas : questionnaires nouveaux et anciens habitants.

²⁶ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec A'. « *Yo sé que veníamos del Cartucho y estaba acostumbrada de que la gente lo mire a uno rayado o que me eviten y yo me la pillo cuando alguien nos rechaza (...)* ».

²⁷ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec C'. « *Yo no pienso que la gente del barrio fuera consciente de nuestra voluntad de cambio, a mi modo de ver nosotros éramos desplazados del Cartucho y ya. Mucha gente no se interesa a nuestra situación, pero sí son los primeros a juzgarnos sin conocernos, y no sólo es eso...* »

²⁸ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec H'. « *Después de lo del Cartucho es que siento que a uno lo miran como con más cosa, como con más ganas de que uno se vaya qué sé yo (...) se ponen a creer todo lo que otra gente dice y si dicen que El Cartucho es lo peor entonces sí es lo peor, si dicen que El Cartucho es horrible entonces sí es horrible, pero nunca se ponen a ver bien en realidad* ».

(termes soulignés), qui permettent à ces individus de contrôler l'estime de soi. Pourtant, ce contrôle est maintenu de trois façons différentes : l'habitude (1), le changement (2) et l'absence de réalité (3). C'est par la vision que les anciens habitants ont de ce quartier que les nouveaux expliquent cette évaluation négative dont ils sont victimes et non pas par leurs comportements personnels. Ceci peut être interprété comme un signe de protection de l'estime de soi dans la mesure où ces individus ne se sentent pas directement responsables du rejet (« quelqu'un nous rejette ») ni du jugement dont ils sont l'objet (« nous juger sans nous connaître »).

Il est important de préciser que la discrimination n'est pas toujours le résultat d'un préjugé, et que différentes études sur les attributions dont elle est l'objet, montrent qu'elles ne le protègent pas de l'anxiété et de la rage²⁹, bien qu'elles lui permettent de contrôler son estime de soi. Il s'agit bien d'un aspect que nous retrouvons dans plusieurs des témoignages des nouveaux habitants (E', F', G', H', I', J', P', Q', R' et S') car le fait de ne pas se montrer affectés par les propos des anciens habitants n'empêche pas qu'ils rendent compte de leur colère. L'entretien de P' nous permet d'examiner cette différence comme le prouve l'extrait suivant :

« Je parle avec des gens qui sont glaneurs (1)... et ils disent : « non mon gars, le problème c'est que parfois on a la rage des gens, parfois on fait les choses parce que précisément les gens vous font sentir mal ». Voyez, on se promène avec un monsieur que je connais (2), et dès qu'on prend la rue 13... beaucoup de gens se mettent de côté (3) parce qu'ils pensent qu'on va les voler. Ils nous voient... et je lui dis : « vous ne devez pas (4) » vous promener comme ça tout barbu, tout décoiffé »³⁰

Ce cas est intéressant dans la mesure où P' cherche à se placer en tant qu'observateur (1, 2 et 4), mais devient à un certain moment acteur (3). Nous pouvons identifier non seulement l'aspect « différenciation » de l'endogroupe examiné plus haut, mais aussi l'attribution à la discrimination symbolisée par l'action de se mettre de côté. Il s'agit d'une attribution impulsée par un préjugé associé à son physique et à celui de la personne qui

²⁹ KAISER Cheryl, MAJOR Brenda & McCOY Shannon, « It's not my fault: when and why attributions to prejudice protect self-esteem », *op. cit.*, p. 773.

³⁰ Voir Annexes, Entretien avec P'. « Yo hablo con gente que son recicladores... y ellos dicen: "no hombre lo que pasa es que a uno a veces le da rabia la gente, a veces hace las cosas porque precisamente la gente lo hace sentir mal a uno". Mire que nosotros vamos con un señor que yo conozco, y apenas vamos por la trece, por allá por chapinero... mucha gente se le aparta a uno porque cree que uno la va a robar, lo ven uno... y yo le digo: "usted no tiene porqué andar así todo bigotudo, todo así, todo esmechado... ».

l'accompagne. Ces efforts pour défendre l'estime de soi, ne l'empêchent pas d'utiliser le mot rage qui semblerait anodin si dans la suite de son entretien, il ne s'en servait pas à plusieurs reprises (« c'est ça ce qui provoque de la rage, m'enrage, m'indigne... »)³¹.

Cependant, il est également important de comprendre que l'impact de ces attributions pour l'estime de soi dépend de la direction que les acteurs donnent à la responsabilité (ou culpabilité) de la situation. S'ils se sentent partiellement responsables, le contrôle de l'estime de soi est plus difficile que dans le cas contraire. Cette différence existe bien chez les nouveaux habitants, et tandis que certains acteurs refusent cette culpabilité (B', D', E', F', H' et Q') d'autres l'acceptent, ne serait-ce que partiellement (A', I', M', P', S' et T'). A la fin, l'impact de leurs discours vis-à-vis de la vision négative qui les affecte est différent. Examinons ceci en opposant un extrait de E', qui se réfère aux ventes dans les bus, et encore une fois de I' :

E' : « Mais je vous le dis, les gens ne comprennent pas et ils pensent que c'est de notre faute et qu'en plus c'est facile (1) de prendre le bus, de se trouver devant des personnes inconnues et d'essayer de les convaincre de nous acheter quelque chose. C'est pas facile je vous le dis. ».³²

I' : « Se demander pourquoi les gens arrivent à un certaine situation et que des fois ce n'est pas de leur faute (2), de vraiment faire l'effort pour nous comprendre, parce que pour beaucoup d'entre nous ce n'est vraiment pas de notre faute ».³³

Tandis que I' accepte partiellement la responsabilité du groupe (2) (« de temps en temps ») tout en essayant de se différencier, E' semble la refuser catégoriquement (1) en mettant en avant ses propres qualités quand il s'agit de vendre des produits dans les bus. Bien que ces exemples ne soient pas les seuls à illustrer le contrôle de l'estime de soi, la lecture d'ensemble de chacun des deux entretiens nous permet d'affirmer hypothétiquement que celle de E' est mieux préservée que celle de I'. En fin d'entretien, E' est prêt à parler avec autrui

³¹ *Ibid.* « Eso es lo que me da rabia, me da rabia, me da indignación eso ».

³² Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec E'. « Pero se lo digo, la gente no comprende y piensan que es culpa nuestra y que además es fácil de coger un bus para siempre estar frente a gente desconocida y tratar de convencerlos para que nos compren, no es fácil se lo digo ».

³³ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec I'. « Preguntarsen porqué la gente llega a cierta situación y pues de vez en cuando no es culpa de ellos, de realmente hacer el esfuerzo para entendernos, es que muchos de nosotros no tenemos la culpa de verdad por ejemplo en mi caso ».

« dans un terrain différent de celui du bus »³⁴, tandis que I' se limite à affirmer qu'avec « de la chance (...) quelqu'un vient vous acheter un article »³⁵.

Cette deuxième stratégie tout comme la première, nous a permis d'examiner sur le terrain comment, grâce à des outils psychosociaux reposant sur la préservation et la défense de l'estime de soi, certains des nouveaux habitants ne se sentent pas affectés par le rejet dont ils sont l'objet de la part des anciens habitants. Examinons maintenant chez ces derniers si les signes d'exclusion qu'ils manifestent vis-à-vis des nouveaux sont le résultat d'actes de « non-intentionnalité » explicables par des mécanismes psychosociaux. Il s'agit d'examiner la deuxième situation d'exclusion qui permet de comprendre l'exclusion en termes de non-reconnaissance pas uniquement à partir de la perception des personnes affectées.

B. Lorsque les anciens habitants sont à l'origine de situations d'exclusion : réflexions sur la « non-intentionnalité »

L'analyse de l'exclusion en termes de non-reconnaissance chez les anciens habitants permet d'identifier des situations où ils deviennent des agents potentiels d'exclusion vis-à-vis des nouveaux habitants. Par certains de leurs commentaires et de leurs comportements à l'égard des nouveaux habitants décrits dans les entretiens, ils manifestent des signes d'exclusion. Selon l'approche de Honneth, aussi bien les actes intentionnels que « non-intentionnels » peuvent donner lieu à des actes de non-reconnaissance, étant donné qu'ils sont déterminés par les qualités évaluatives des personnes affectées. Or, cet argument ne permet pas d'examiner des rapports d'exclusion où le rôle joué par les agents potentiels d'exclusion doit être mis en considération afin de permettre une vision « objective » du processus.

Ainsi, l'absence de cette vision ne permettrait pas de comprendre les situations dans lesquelles tout sentiment de non-reconnaissance n'implique pas forcément avoir été victime d'un acte de non-reconnaissance. De façon plus précise, l'analyse du rôle joué par ces agents potentiels d'exclusion permet d'examiner plus en détail dans quelle mesure des actes de « non-intentionnalité » peuvent ou non être le résultat d'actes de non-reconnaissance.

³⁴ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec E'. « *En un otro campo al de los buses.* »

³⁵ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec I'. « *A veces uno tiene suerte y alguien viene y le compra un articulo.* »

Dans notre étude de cas, il s'agit d'examiner la façon dont ces acteurs expriment dans un même discours de la méfiance, associée au thème de l'insécurité, et de l'agressivité envers les nouveaux habitants, tout en disant qu'ils éprouvent de l'apitoiement à leur égard. Ainsi, l'agressivité et la méfiance peuvent être interprétées comme allant au-delà de la non-reconnaissance dans la mesure où l'apitoiement la contredit. En effet, si les individus éprouvent de l'apitoiement envers autrui, d'une certaine façon ils le « reconnaissent », et par conséquent l'agressivité et la méfiance dont ils font preuve ne peuvent pas être systématiquement associées à des actes de non-reconnaissance. En d'autres termes, l'acte qui génère cette agressivité et cette méfiance peut être conçu comme « non-intentionnel » et ne pas relever strictement d'une situation de non-reconnaissance. En l'absence de cet apitoiement, la situation serait associée à une « intentionnalité », ce qui signifierait une situation d'exclusion en termes de non-reconnaissance.

Pour examiner cette situation, nous tenons compte de la troisième variable d'analyse, à savoir la façon dont les individus expliquent la situation du groupe qu'ils ont en face d'eux. Cette variable nous permet de suggérer que les acteurs utilisent des stratégies leur permettant de proférer dans un même discours des contradictions qui occultent leurs vraies intentions que l'on ne peut associer d'emblée à de la non-reconnaissance. Ceci dit, il est fondamental d'insister sur le fait qu'il ne s'agit pas de justifier l'agressivité ou la méfiance dont font preuve certains acteurs, mais de comprendre si celles-ci peuvent procéder d'une « non-intentionnalité » propre à des structures psychosociales.

Ici, les travaux sur les relations entre groupes, et plus précisément le lien entre le processus de catégorisation (associé aux stéréotypes) et les théories de l'attribution peuvent avoir leur mot à dire dans la mesure où « catégoriser » est une action qui dans un premier temps relève d'une « non-intentionnalité ». En effet, comme nous l'avons vu³⁶, la catégorisation, qui consiste à classer les individus dans des groupes à partir de l'apparence de similarités communes, est réalisée de façon préconsciente (*preconscious*) bien que dépendante d'un but (*goal dependent*)³⁷. « Catégoriser » ne doit donc pas être associé à une intention déterminée, mais « simplement » à un processus de base dont se servent les

³⁶ Voir chapitre 3, III B 1 b de ce travail.

³⁷ DIJKSTERHUIS Ap, « Automacity and the unconscious », in FISKE Susan, GILBERT Daniel & GARDNER Lindzey, *Handbook of social psychology: volume 1, op. cit.*, p. 242.

individus pour « affronter l'énorme complexité du monde »³⁸. Cependant, lorsque cette catégorisation active des stéréotypes³⁹, ces derniers peuvent donner lieu à des classifications erronées et négatives éventuellement associables à une exclusion en termes de non-reconnaissance.

1. Catégoriser : émergence de stéréotypes et berceau de l'agressivité et de la méfiance ?

La façon dont les acteurs arrivent à soutenir un discours agressif et méfiant vis-à-vis d'autrui, peut être expliquée par le processus de catégorisation et une éventuelle émergence de stéréotypes qui en découlent. Dans ce cas, l'analyse verticale des témoignages nous permet d'identifier ce processus de catégorisation en suivant non seulement une analyse logique, mais aussi séquentielle des témoignages. Il s'agit d'examiner les rythmes et les ruptures éventuelles qui proviennent des discours des individus, tout comme la façon dont ils décrivent le quartier du *Cartucho* et par la suite la population des nouveaux habitants.

Il s'agit d'étudier la façon dont le discours de tous les anciens habitants (à l'exception de I et en moindre mesure de H)⁴⁰ indique que les nouveaux sont cibles d'une catégorisation plus ou moins floue qui ne peut pas être automatiquement associée à une attitude de non-reconnaissance. L'agressivité et la méfiance qui émergent dans certains des témoignages montre que les perceptions et les jugements des anciens habitants vis-à-vis des nouveaux sont influencés par des croyances liées à cette catégorisation. Celle-ci tourne autour de thèmes issus de l'appréciation que les anciens se font du quartier d'origine des nouveaux habitants. Ces thèmes sont principalement l'insécurité (plus présente chez A, D, E, F, G, J, L, M, O, P, R et S) et la drogue (plus présente chez B, C, K, F, N, Q et T). Les cas de K en ce qui concerne la drogue, et de L et P pour ce qui est de l'insécurité, nous permettent de saisir cette catégorisation dans leurs réponses à la question « Que saviez-vous du *Cartucho* avant l'arrivée de cette population ? ».

³⁸ DOVIDIO John & GAERTNER Samuel, « Intergroup bias », in FISKE Susan, GILBERT Daniel & GARDNER Lindzey, *Handbook of social psychology: volume 2, op. cit.*, p. 1088. « *To cope with the enormous complexity of the world* ».

³⁹ « Ensemble de croyances partagées qui concernent spécifiquement les attributs personnels caractérisant des membres d'un groupe spécifique ou d'une catégorie sociale donnée ». Voir chapitre 3, II A 1 de ce travail.

⁴⁰ Nous rappelons que l'entretien avec I est exceptionnel car sa relation avec les nouveaux est différente de celle du reste des anciens, car elle a travaillé avec les premiers à *El Cartucho*. Le cas de est également particulier, car malgré quelques soucis sur la sécurité, son discours n'est pas agressif. Ceci peut s'expliquer par des aspects sur la dissonance cognitive que nous étudierons dans la deuxième partie de ce chapitre.

K, 38 ans, habite le quartier de Santafé depuis 21 ans et témoigne de son approche du *Cartucho* en l'associant surtout à la drogue :

« Le *Cartucho*, moi à vrai dire j'y ai jeté un coup d'œil, non? Jamais avec l'intention de rien acheter, mais j'ai regardé, ouh là non, non, non, c'était trop dur... L'indigence, des enfants, des enfants très jeunes, euhhh en train de se taper de la colle. La pauvreté absolue, absolue, vivre dans une chambre là-bas non, non, non... euhhh le *Cartucho*, ouh là le *Cartucho* c'est dur, le *Cartucho* c'est une chose trop dure, une chose trop dure. Les familles entières dépendantes d'un *bazuco*, de marihuana, colle... ouh là non, dur, j'ai connu ça là-bas à l'intérieur... trop dur... »⁴¹

Ce témoignage met en évidence l'association entre le quartier d'origine et le fait que ceux qui en sont originaires étaient victimes de toute sorte de drogues (marihuana, *bazuco*, colle), et ce dans des conditions extrêmes (« pauvreté absolue », « indigence »). En ce sens, il y a une catégorisation des individus du *Cartucho* à partir des similarités communes associées selon K à la drogue, similarités dont il veut se différencier (phrase soulignée). Il s'agit d'une catégorisation qui, tout en étant « préconsciente » est le signe d'un certain effort comme le montre les expressions « euhhh » et « ouh là » et la répétition des mots « non » et « dur ».

En ce sens, il reste difficile à identifier une intention spécifique dans les propos de K. En outre, bien qu'il semble être à la frontière d'une activation de stéréotypes (notamment lorsqu'il associe la pauvreté absolue à la drogue), rien ne nous permet d'affirmer que les actions pouvant découler de ces propos, comme par exemple se méfier de cette population, aboutissent indubitablement à une action condamnable moralement et plus exactement à une exclusion en termes de non-reconnaissance. En d'autres termes, rien ne nous assure que les propos de K qui révèlent un processus psychosocial comme celui de catégorisation se traduisent en une action de psychologie morale. Pour cela, il faudrait examiner plus en détail l'existence de stéréotypes et la façon dont ils se déclenchent, examen que notre travail ne nous permet pas d'explicitier. Etudions maintenant les cas de L et de P.

⁴¹ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec K. « *Del Cartucho yo la verdad, yo algún día estuve por allá mirando ¿no? Yo nunca con la intención d'estar comprando nada sino miré, uy no, no, no eso era muy duro... La indigencia, niños, niños, niños muy sardinitos ehhh ya metiendo pegante. La pobreza absoluta, absoluta, vivir en un cuarto ahí uy no, no, no... ehh El Cartucho, uy El Cartucho es muy duro, El Cartucho es una cosa muy tenaz, es una cosa muy tenaz. Las familias enteras dependiendo de un bazuco, de una marihuana, pegante... uy no, duro, pues yo conocí eso allá adentro... muy duro... ».*

L, 25 ans, n'habite pas le quartier de Santafé mais y travaille dans une boulangerie depuis quatre ans. P, 37 ans, habite et travaille dans le quartier de Santafé depuis 30 ans. Tous les deux associent le quartier à l'insécurité :

L : « Non, pour moi c'était le pire qu'il y avait à Bogotá... comment dire... on disait que les gens se perdaient, c'est-à-dire des gens qui arrivaient dans la ville et ne la connaissaient pas se perdaient et ils réapparaissaient dans le *Cartucho*, et ils arrivaient dans le *Cartucho* et on leur volait tout... Si, non, pour moi le pire c'était le *Cartucho*. C'était mon impression de là-bas, du *Cartucho*. »⁴²

P : « Ce que je savais avant du *Cartucho*... il y a mmm... à ce que je sache par la télé, c'était une rue très dangereuse, par les journaux télévisés, et parce que peut-être quand on prenait la [rue] Caracas alors rien que de voir cette rue... on arrivait à imaginer que c'était terrible, qu'il y avait de tout... C'est ça la question ? »⁴³

Pour L, le *Cartucho* est associé à l'idée de danger, en particulier à celui d'être agressé. Ici, il fait allusion indirecte à la drogue en évoquant le cas des personnes qui à cause de leur addiction ne sont jamais sorties du quartier. En outre, la répétition du mot « pire » (souligné) permet de saisir l'ensemble de son appréciation. Dans le cas de P, il est intéressant de voir quelle image du *Cartucho* est donnée par les médias, image que se sont appropriée les individus de façon à provoquer par la suite des croyances sur les individus qui y habitent. A première vue, l'image que L et P ont du *Cartucho* ne permet que très superficiellement de penser à un processus de catégorisation. En ce sens, nous pouvons uniquement constater l'image d'un endroit « terrible », associé à des vols, évoquée par L, ainsi que l'éventuelle catégorisation faite par les médias mentionnée par P.

Ceci dit, dans d'autres extraits de leurs entretiens, des signes d'une activation de stéréotypes associés à ces images du *Cartucho* apparaissent. Par exemple, dès le début de son entretien, L fait référence à des individus qui étaient « totalement perdus... sales »⁴⁴ lorsqu'ils sont arrivés dans le quartier (et donc en lien avec cette image d'un quartier où les « gens se

⁴² Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec L. « *Nooo, para mí era lo peor que existía en Bogotá... mejor dicho... habían comentarios que la gente se perdía y o sea llegaban a la ciudad y no conocían y se perdían y aparecían en El Cartucho, y llegaba al Cartucho y allá los robaban de todo... Sí no, para mí lo peor era El Cartucho. Esa era mi reputación de allá, El Cartucho...* ».

⁴³ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec P. « *Qué sabía yo antes del Cartucho... hace mmm... hasta donde tengo entendido era una cuadra muy peligrosa por la televisión, por los noticieros y porque de pronto cuando nosotros íbamos por la Caracas se veía esa cuadra entonces uno con sólo ver esa cuadra... uno se lo imaginaba que eso era terrible, que ya sucedía de todo... ¿sí esa es la pregunta?...* ».

⁴⁴ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec L. « *Totalmente llevados... sucios* ».

perdaient ») et P fait allusion à des « personnes comme ça »⁴⁵ et à une « très mauvaise allure »⁴⁶ du quartier (et donc en lien à les images véhiculées par la télévision). Malgré ces signes d'activation, il reste toujours difficile d'admettre que les cas de L et de P conduisent directement à une action moralement condamnable. Et ce bien que l'ensemble de leurs entretiens semble à la limite de la non-reconnaissance (notamment lorsque P affirme ouvertement qu'elle les évite ou L lorsqu'il affirme être agressif envers eux).

De façon générale ces illustrations nous montrent que le *Cartucho* est établi en quelque sorte comme une catégorie, et les anciens habitants de Santafé auront tendance à créer un amalgame entre le quartier et ses occupants qui ne seront pas distingués par leurs individualités, mais par les caractéristiques de leur catégorie. Cette tendance à juger autrui en le plaçant dans une catégorie déterminée uniquement parce qu'il en possède certaines caractéristiques nous fait penser à l'heuristique de représentativité. Nous le rappelons, il s'agit d'un moyen cognitif efficace et rapide qui permet à la fois aux anciens habitants de contrôler la situation en manifestant une certaine agressivité et méfiance, et de se différencier d'une population qu'ils considèrent très différente⁴⁷. Les extraits suivants de C et de F illustrent cette absence d'individualité :

C : « La plupart des gens qui venaient étaient des jeunes, hommes et femmes, et je n'arrivais pas à m'imaginer comment ils vivaient dans un autre contexte [je lui demande si possible de préciser] Dans le contexte du *Cartucho* je veux dire... drogués ou avec le besoin de voler pour manger ou pour acheter de la drogue ou je ne sais pas quoi... »⁴⁸

F : « Je ne les aimais pas car je sentais qu'ils étaient tous pareils et qu'ils ne faisaient pas autre chose parce qu'ils étaient fainéants. Après toutes les histoires du *Cartucho* et tout ça, ce que les gens disent (...), ça vous rend malade, car ce n'est pas vrai.[JF : Quelles histoires ?] Ce qu'on dit, qu'ils sont dangereux, vicieux, qu'ils n'étaient là que pour faire peur. »⁴⁹

⁴⁵ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec P. « *gente así* ».

⁴⁶ *Ibid.* « (...) *muy mala presentación al barrio* ».

⁴⁷ Voir chapitre 3, III B 1 b de ce travail.

⁴⁸ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec C. « *La mayoría de la gente que venían eran jóvenes, hombre y mujeres y yo no lograba imaginarme cómo eran en otro contexto [Le pido que sea más preciso] Sí en el contexto del Cartucho quiero decir... drogados o con la necesidad de robar para comer o para comprar droga o qué sé yo...* ».

⁴⁹ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec F. « *No me gustaban porque sentía que eran todos iguales y que no hacían otra cosa que vagar. Después de las historias del Cartucho y todo eso, lo que la gente dice lo enferma a uno, pero eso no es verdad... [JF : Qué historias?] Lo de todos los días: Que son peligrosos, viciosos que no estaban sino pa'meter miedo* ».

C, 61 ans, épicier dans le quartier, décrit non seulement l'ensemble de la population, mais précise les deux aspects qui d'après lui la caractérisent en fonction de leur quartier d'origine. F rend compte de sa première impression également en termes de danger et de drogue en insistant sur la vision négative avec laquelle « les gens » décrivaient le quartier. Il s'agit pourtant d'une impression qu'il va atténuer (« ce n'est pas vrai »), grâce à son travail⁵⁰, comme le feront d'ailleurs la plupart des acteurs interviewés et que nous associons à des signes d'apitoiement. Ce genre d'atténuations récurrentes fait qu'il est périlleux d'associer strictement certaines des attitudes « non-intentionnelles » des anciens habitants à des situations de non-reconnaissance.

Ainsi, c'est par le biais de la catégorisation que vont éventuellement apparaître des stéréotypes sur les nouveaux habitants, et que nous pouvons examiner l'agressivité et la méfiance des anciens à leur égard. Nonobstant, nombre sont ceux qui révisent leurs points de vue en cherchant des différences entre les acteurs pour lesquels ils éprouvent de l'apitoiement. Examinons maintenant la façon dont cet apitoiement cohabite sans problème avec l'agressivité et la méfiance.

2. Sous-catégoriser : la permanence des stéréotypes, l'explication de l'apitoiement

En catégorisant les nouveaux habitants, les anciens préservent leur vision de la réalité qui leur permet de contrôler ce qui les entoure sans que cette catégorisation ne soit à priori le signe d'une action moralement condamnable (ceci n'empêche pas l'émergence de stéréotypes eux moralement condamnables sur lesquels notre travail ne peut qu'émettre des observations partielles). En ce sens, l'apparition d'un sentiment d'apitoiement serait l'expression de la difficulté de saisir le résultat de cette catégorisation et donc de cette « non-intentionnalité » comme acte de « non-reconnaissance ». Ce qui reste pourtant surprenant dans les études de la catégorisation est que dans ce cas l'apitoiement peut être examiné comme un signe d'une permanence de stéréotypes.

Ainsi, la coexistence entre agressivité, méfiance et apitoiement n'est pas aussi contradictoire qu'elle ne paraît car l'apitoiement peut aussi faire partie du même processus de

⁵⁰ Nous rappelons que F est veilleur de nuit dans un supermarché. Ce travail lui a permis de connaître de plus près une partie de cette population.

catégorisation. En effet, il est probable que ces références à l'apitoiement soient insérées dans une sous-catégorie qui en tant qu'exception sert à confirmer la catégorisation initiale et à favoriser la pérennité de certaines croyances.

L'analyse verticale des témoignages nous permet d'identifier à travers une étude logique (étude des propositions) ce double positionnement par le biais des récurrences, c'est-à-dire des répétitions utilisées par les individus pour se convaincre de ce dont ils ne sont pas totalement convaincus (leur différence ou ressemblance avec leur groupe d'appartenance), et par le biais des « failles logiques » qui apparaissent dans le discours des individus pour justifier un comportement. En ce sens, les double entretiens que nous avons réalisés (B', D', H' et I') ont été utiles pour confirmer certaines répétitions.

Nous considérons que cette sous-catégorisation peut être associée à ce que nous avons présenté dans le chapitre précédent comme la différenciation entre des « bons » et des « mauvais » dans la modalité d'une réification comme dénégation⁵¹. Aussi cela peut constituer une illustration empirique des propos de Honneth lorsqu'il fait allusion aux stéréotypes⁵². Cependant, à la différence de l'approche de Honneth sous-catégoriser n'est pas toujours le résultat d'une action moralement condamnable. Ici, l'interprétation de cette stratégie d'un point de vue moral ne tient qu'aux conditions « morales » des sous catégories créées, conditions que seule une étude de psychologie morale approfondie est en mesure de creuser. A manière d'hypothèse, nous pouvons dire que ces conditions peuvent avoir lieu lorsque les sous-catégories affectent l'identité des individus, ce qui semble être le cas ici. En ce sens nous pouvons même distinguer une catégorie (le *Cartucho*), et une sous-catégorie (les « bons » et les « mauvais »), ainsi que les éléments permettant d'identifier ce qui les caractérisent (la drogue et l'insécurité).

Avant de continuer à développer cet aspect sur lequel nous reviendrons dans la troisième section de ce chapitre, examinons de façon détaillée cette sous-catégorisation à partir des extraits des entretiens avec B, K et N :

B, 56 ans, mécanicien dans le quartier fournit un témoignage précis qui nous permet de bien comprendre cette stratégie :

⁵¹ Voir chapitre 5, II A 2 de ce travail.

⁵² Voir tableau 5 à la fin du chapitre 2 de ce travail.

« Plutôt les hommes, les jeunes surtout... Les enfants c'est pas grave, mais ils me font de la peine, mais quand ils seront grands c'est là que ça devient dangereux. Les femmes (1) je ne sais pas, mais il faut se méfier car elles volent aussi... Peut-être en fin de compte ils sont tous dangereux (2) à cause de la drogue [je lui demande s'il pense qu'il y a d'autres facteurs à part la drogue ou l'alcool] oui... peut être l'argent, le fait de ne pas vouloir travailler... ils peuvent être fainéants. »⁵³

Ce témoignage nous permet de bien identifier la différence entre la catégorie principale et les sous-catégories. La première se trouve à la fin du témoignage (2) : le mot « tous » indique la façon dont B désigne l'ensemble de la population. Les sous-catégories sont évoquées au début (jeunes, enfants et femmes) non sans un certain doute sur leur distinction (1). Il est intéressant de voir l'effort progressif de B pour créer ces sous-catégories. Son hésitation et le retour à la catégorie principale sont les signes d'une volonté de retrouver le contrôle perdu. Examinons encore une fois le cas de K.

K évoque la sous-catégorisation entre « bons » et « mauvais » à partir d'intuitions qui visent à conserver les stéréotypes :

« Il y en a certains qui sont méchants [rires]. Il y a des méchants, on les voit et ouh là... par exemple celui avec les mains coupées hier, ouh là difficile... Un gars avec les mains coupées, tous les doigts comme ça, en train de mendier, et il ne pouvait pas prendre la nourriture parce qu'il ne pouvait pas la manger, mais il essayait ... c'était dur, ce sont des choses qu'on vit ici. »⁵⁴

K se base ainsi sur une perception concrète des individus pour évaluer leur comportement. Pourtant, il ne s'agit que d'une distinction illusoire (phrase soulignée) qui en fin de compte ne lui permettrait pas de les classer. La sous-catégorie « mauvais » définie à partir de sa perception est suffisamment large pour préserver une vision « contrôlée » des individus. Ainsi, les rires qui au début nous ont paru un signe d'hésitation, étaient plutôt une preuve d'assurance.

⁵³ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec B. « *No, más que todo los hombres, los jóvenes sobretudo... Los niños no es grave, pero me dan lástima, pero cuando sean grandes es ahí que la cosa se vuelve peligrosa. Las mujeres yo no sé, pero hay que cuidarse porque esas también roban... Puede ser que al fin de cuentas todos sean peligrosos por la droga [le pregunto si cree que hay otros factores además de la droga o el alcohol] sí... la plata puede ser, el hecho de no querer trabajar... pueden ser vagos* ».

⁵⁴ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec K. « *Hay unos que si son como malos [risas] Si hay unos malos, eso los mira uno y uy no... por ejemplo el de las manos ayer cortadas uy tenaz... Un muchacho con las manos cortadas, todos los dedos así, pidiendo comida y no podía coger la comida porque no se la podía comer y así tratando... durísimo, como no, eso son cosas que uno vive aquí* ».

N, 45 ans, habite le quartier depuis 25 ans et, comme K, sous-catégorise la population de façon illusoire :

« Il y a deux sortes de personnes, celles qui commencent et celles qui sont déjà perdues. De ces 100%, 60% est perdu, ils n'ont pas de retour en arrière. Peut-être ceux qui commencent sont encore plus ou moins propres, parce que les autres ils sont déjà perdus, ils s'en fichent de mettre un pantalon par-dessus un autre, tous dégénérés ... aucun d'entre eux fait sa toilette. »⁵⁵

Dans ce cas, il s'agit moins d'une différence entre « bons » et « mauvais », qu'entre ceux qui sont « perdus » et ceux qui ne le sont pas, distinction faite à partir de la drogue. En outre, d'après lui, c'est la propreté qui permet de mieux les identifier. Le pourcentage illusoire par lequel il établit une dichotomie entre les individus du groupe démontre la permanence des stéréotypes, confirmée ensuite par l'attribution au « jeune adolescent entre 16 et 24 ans » du titre de « voleur » (*ladronzuelo*)⁵⁶.

Bien que nous n'ayons présenté que trois témoignages pour rendre compte de cette sous-catégorisation, elle est également répandue chez l'ensemble des anciens habitants toujours selon cette logique « manichéenne ». Néanmoins, nous devons préciser que les sous-catégories n'assurent pas toujours la permanence des stéréotypes. En effet, selon leur importance, elles peuvent aussi les réduire, ce qui est le cas chez F.

Pour F, le groupe de glaneurs dont il a fait connaissance devient une sous-catégorie de la population du *Cartucho*. Cette sous-catégorie est en quelque sorte moins large que celle qui comprend les individus par sexe ou âge par exemple. Elle lui permet de se rapprocher de la situation des nouveaux habitants et d'arriver à mieux les comprendre, ce qui est confirmé dans son cas.

Nous avons examiné dans cette première section la façon dont les deux situations d'exclusion que l'approche de Honneth ne permet pas de développer peuvent être illustrées par l'ajout d'une lecture psychosociale. Ainsi, nous pouvons répondre aux deux premières questions présentées dans l'introduction de ce chapitre (dans quelle mesure peut-on affirmer

⁵⁵ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec N. « *Hay dos tipos de personas, los que están comenzando y los que ya están llevados. Del 100% de esa gente el 60% está llevado, ellos no tienen vuelta atrás. De pronto los que están comenzando, que son los que aunque sea se ven un poquitico aseados, porque es que los otros ya están llevados, ya no les interesa ponerse pantalón sobre pantalón, degenerados todos... no se bañan todos* ».

⁵⁶ *Ibid.*

sur le terrain que des blessures morales affectent l'identité des individus ? Dans quelle mesure l'étude des agents potentiels d'exclusion est-elle essentielle pour comprendre le processus en termes de non-reconnaissance ?). Ceci dit, il est important de préciser que ces réponses ne peuvent pas être définitives et qu'il ne s'agit que d'interprétations issues de notre étude de cas.

La première question nous permet d'expliquer comment certains nouveaux habitants protègent leur identité en préservant et défendant leur estime de soi, malgré le rejet qu'ils ressentent de la part des anciens habitants. En ce sens, bien qu'il soit difficile de définir la portée de cette protection, il est déjà important d'identifier sa présence et donc de confirmer l'intérêt de son analyse dans l'étude de l'exclusion en termes de non-reconnaissance. La deuxième question nous permet de penser à la nécessité d'analyser le rôle des agents potentiels d'exclusion dans la compréhension du processus d'exclusion en termes de non-reconnaissance. Il s'agit d'une analyse qui n'est pas sans conséquences car elle nous repositionne non seulement face à la « morale de la reconnaissance » de l'approche de Honneth, mais ouvre aussi la porte à un ardu débat qui ne peut laisser de côté ni la psychologie sociale, ni la psychologie morale. Ceci dit, il est important d'insister que notre illustration ne présente que des éléments introductifs à ce débat en examinant le processus de catégorisation.

Cette première section nous amène à formuler deux interrogations d'ordre théorique auxquelles nous répondrons dans la troisième section de ce chapitre et qui sont directement liées à une étude de l'exclusion sociale à partir des travaux de Honneth et du développement critique de son approche théorique : Comment interpréter dans l'étude de l'exclusion en termes de non-reconnaissance, la relation entre la défense de l'estime de soi et les catégories de réification et de mépris ? En quoi l'étude des stéréotypes et des préjugés dans le cadre d'un processus de catégorisation est-elle un instrument utile pour expliquer la « non-intentionnalité » des acteurs dans l'analyse de l'exclusion en termes de non-reconnaissance ? Avant d'y répondre, examinons dans une deuxième section dans quelle mesure l'étude de l'exclusion en termes de non-reconnaissance à partir de la lecture psychosociale proposée, nous permet de mieux comprendre, voire de réinterpréter, la deuxième étape de l'approche de Honneth, c'est-à-dire lorsque le chemin de la non-reconnaissance amène à une lutte pour la reconnaissance.

II. Absence de lutte pour la reconnaissance entre les deux populations à la lumière d'une lecture psychosociale

L'analyse des rapports d'exclusion entre les populations à partir de la deuxième étape de l'approche de Honneth, laisse pour chacune des deux populations des interrogations à approfondir à partir du questionnement central évoqué dans le chapitre précédent⁵⁷ : comment expliquer qu'en dépit de la présence d'éléments de confrontation entre les populations, et contrairement à ce que Honneth suggère, une lutte pour la reconnaissance n'ait pas lieu ? Les réponses potentielles évoquées plus haut pour examiner cette question concernent des interprétations liées à des explications d'ordre socio-économique.

En effet, pendant que les nouveaux habitants restent passifs (la grande majorité n'est pas intéressée à « lutter » car dans les foyers leurs conditions de vie sont meilleures qu'avant), les anciens habitants ont laissé tomber leurs plaintes initiales pour se replier et ne pas prêter trop d'attention à cette nouvelle vie dans le quartier. Malgré les témoignages qui soutiennent ces interprétations, nous considérons hypothétiquement que la lecture psychosociale offre des éléments d'analyse alternatifs pour mieux les cerner : la passivité des nouveaux habitants et le repli des anciens suggèrent des stratégies psychosociales liées aux théories de l'attribution et de la dissonance cognitive. Un premier élément constitue déjà la protection de l'estime de soi chez les nouveaux habitants dans la mesure où si cette estime est protégée, et l'affectation de l'identité de l'individu en termes de non-reconnaissance est atténuée. Examinons dans chacune des deux populations certaines de ces stratégies en commençant par les anciens habitants.

A. Le repli des anciens habitants

Il s'agit surtout de comprendre par des mécanismes psychosociaux ce qui n'a pas fait évoluer la démarche contestataire des anciens habitants dans la première phase de la situation qui, nous le rappelons, s'est déroulée avant nos entretiens : comment expliquer qu'à partir du moment où les foyers se sont créés, les nouveaux habitants se soient repliés sur eux-mêmes, mettant fin à toute démarche contestataire malgré leurs sentiments d'opposition ?

⁵⁷ Voir chapitre 5, III B 2.

Pour répondre à cette question, nous tenons compte de la première et de la troisième variable d'analyse, à savoir la façon dont les individus expliquent leur propre situation et celle des individus de l'autre groupe. L'étude de cette variable nous permet de comprendre la façon dont les acteurs ont décidé au fil du temps de ne plus contester l'arrivée des nouveaux habitants, malgré ce que celle-ci représentait pour eux et pour leur quartier. A première vue, nous pourrions affirmer qu'ils se sont tout simplement « habitués » à la situation, mais en quoi consiste cette manière de s'habituer ? Ce sont les travaux de psychologie sociale sur la dissonance cognitive associés aux théories de l'attribution qui offrent des pistes d'analyse à ce sujet. Nous les examinerons en deux temps.

1. Une recomposition situationnelle, un équilibre cognitif

L'apparition des nouveaux habitants dans la vie quotidienne des anciens a déclenché chez ces derniers une certaine adaptation. A partir d'une lecture psychosociale cette adaptation peut s'expliquer par la recherche d'une recomposition situationnelle, c'est-à-dire que les anciens ont dû trouver des éléments pour reconstituer leur cadre de vie après cette arrivée. Les entretiens ne nous permettent pas de voir cette recomposition de façon collective, ce qui d'ailleurs n'est pas notre objectif, mais de façon individuelle. C'est par les différentes lectures de chacun des entretiens que nous pouvons interpréter que cette recomposition de leur cadre de vie peut être passée par la recherche d'un équilibre cognitif qui pour la plupart (A, B, C, D, J, K, N, M, O et Q) a été vécue comme le signe d'une dissonance.

L'analyse verticale des témoignages nous permet d'identifier cette dissonance grâce à l'étude d'un élément atypique, les alibis, et de deux figures de rhétorique, le paradoxe et l'hyperbole. Les alibis permettent de voir la façon dont les acteurs échappent à un sujet déterminé, qui dans ce cas est l'autoévaluation de leur comportement face aux nouveaux habitants. Dans le cas du paradoxe et de l'hyperbole, il s'agit d'examiner la conjonction qui est faite par les acteurs entre deux idées incompatibles.

De façon générale, cette dissonance est principalement identifiée par l'expression d'un certain malaise dans leur discours, signe d'une distance physique et mentale quand ils doivent réfléchir à la façon dont ils perçoivent les nouveaux habitants. Ces réflexions ont lieu particulièrement lors des réponses liées au deuxième ensemble de questions de notre grille,

questions centrées sur l'exploration de dissonances cognitives potentielles de la part des acteurs en rapport avec des situations gênantes et des mécanismes mis en place pour les atténuer. L'extrait suivant issu de l'entretien avec C illustre cet aspect :

« Moi, j'essaye de ne pas trop faire attention, si je peux les éviter je le fais, si je ne peux pas je fais avec, qu'est-ce que vous voulez que je vous dise ? (...) un peu de distance si vous me comprenez car j'essaye de ne pas trop y penser. »⁵⁸

Ici, la gêne dont fait preuve C est signe d'une dissonance face à une situation qu'il tente de corriger rapidement. Nous pouvons distinguer dans sa réponse deux éléments : le manque de décision signe d'hésitation marqué par les termes « peu » et « pas trop », et l'absence de volonté explicative (« vous me comprenez »). L'analyse verticale nous permet d'identifier ces réponses comme des « alibis » utilisés par les individus pour détourner ou échapper à la question ce qui est bien le cas ici. Nous trouvons à ce sujet d'autres d'illustrations comme dans les propos de B et D.

B : « Insécurité... ? Hmm... je me sens gêné, j'essaye de ne pas trop y penser. Je fais un effort pour avoir une vie tranquille et ces situations me dérangent. Je n'ai pas les solutions et donc comme je vous l'ai dit, ce n'est pas mon problème. Quand ils étaient là, j'avais l'impression de vivre dans un autre quartier, mais on a tout fait pour rester, pour garder la tranquillité et me voilà toujours ici... »⁵⁹

D : « Je ne sais pas, je ne veux pas être méchante, mais il faut faire attention avec eux. Je sais qu'ils sont comme nous, mais c'est mieux de les éviter... Si vous voulez je ne devrais pas le faire, car ce n'est pas bien, mais... je ne sais pas trop quoi vous dire, avez-vous une autre question ? »⁶⁰

Dans le cas de B, à qui nous avons demandé de donner trois termes qui lui viennent à l'esprit quand il pense à cette population, l'évitement dans cet extrait est évident et acquiert une dimension graduelle : il s'agit du passage d'un « ne pas trop y penser » à un « ce n'est pas mon problème ». De même, l'expression « on a tout fait » suggère un effort particulier dans

⁵⁸ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec C. « *Yo trato de no parar bolas, si puedo evitarlos lo hago, si no puedo me aguanto, que quiere que le diga (...) un poco de distancia si usted me entiende porque yo trato de no echarle mucha cabeza* ».

⁵⁹ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec B. « *Inseguridad... ? Mmm... me incomoda, intento no pensarlo mucho. Hago un esfuerzo para tener una vida tranquila y esas situaciones me incomodan. No tengo las soluciones y entonces como le dije, no es mi problema. Cuando estaban acá, tenía la impresión de vivir en otro barrio, pero hicimos todo pa' quedarnos, pa' vivir tranquilos y acá estamos todavía...* ».

⁶⁰ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec D. « *No sé, yo no quiero se mala gente, pero hay que tener cuidado con ellos. No sé si sean como uno, pero es mejor evitarlos... Vea le digo, no debería decirlo porque eso no está bien, pero... no sé muy bien que decirle, tiene otra pregunta?* ».

lequel l'aspect psychosocial peut avoir sa part. C'est-à-dire, qu'il semble s'être forcé cognitivement à « garder la tranquillité ». Dans le cas de D, 65 ans, retraitée (ancienne femme de ménage), la dissonance apparaît entre ses actions et la façon dont elle pense qu'elle devrait se comporter (phrase soulignée). Ainsi, elle cherche une façon d'échapper à la question en en sollicitant une nouvelle. Ceci nous fait penser à une sorte de réaffirmation d'après la révision de la théorie de la dissonance proposée par Steele⁶¹. C'est-à-dire qu'en identifiant sa contradiction, D peut sentir son intégrité morale menacée par la dissonance qui existe entre son action et la façon dont elle pense qu'elle devrait agir.

Examinons maintenant des situations où les figures de rhétorique, paradoxe et hyperbole décèlent des tentatives pour réduire la dissonance en rétablissant une certaine harmonie perdue. Nous pouvons illustrer chacune de ces figures par les témoignages de O et de Q.

O : « Avant on le voyait pas, maintenant si, on dirait que c'est un truc qui s'est proliféré, ils sont des milliers (1), on dirait des souris, maintenant qu'ils ont fermé le *Cartucho* il y en a pas mal de ce côté... C'est pour ça que le quartier se dégrade, tout le monde parle du [quartier de] Santafé (2) et pense tout de suite (3) qu'on va vous tuer ou je ne sais pas quoi. »⁶²

Q : « Savez-vous quand est-ce qu'ils me font plus de peine ? Quand il pleut jour et nuit et je me dis : « ces pauvres gens jetés à l'intempérie »... mais je crois qu'ils ne sentent rien, quelqu'un m'a dit qu'ils ne sentent ni le soleil ni l'eau, même pas la faim... Alors... »⁶³

Dans le premier extrait (57 ans, travaille dans le quartier depuis 35 ans) que nous avons cité partiellement plus haut⁶⁴, O utilise l'hyperbole pour se différencier de la population des nouveaux. Par les trois cas représentés ci-dessus, O expose une vision surdimensionnée des problèmes d'insécurité pour affirmer plus loin qu'il vaut mieux adopter

⁶¹ Nous le rappelons, il s'agit d'une révision de la théorie de la dissonance cognitive selon laquelle l'origine de la dissonance et ses conséquences proviennent d'une menace à l'intégrité morale de l'individu. Ceci implique que l'individu possède déjà une image positive de soi.

⁶² Voir Annexes, Entretien, Entretien avec O. « *Antes no se veía tanto ahora sí como dicen se ha proliferado esa vaina, ahora sí es que salen por montones, parecen ratones, ahorita desde que cerraron El Cartucho pa' este lado a cogido mucho... Por eso es que el barrio va de pa' atrás, todo el mundo habla del Santafé y cree de una que es que lo van a matar o yo sé qué* ».

⁶³ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec Q. « *¿Sabe cuándo me da más pesar? Cuando llueve día y noche y digo: "estos pobres hombres tirados a la intemperie"... pero como que ellos ni sienten, alguien me dijo que ellos ni sienten ni el sol ni el agua, ni a veces ni hambre... Entonces...* ».

⁶⁴ Voir chapitre 5, II A 1 de ce travail.

une position indifférente à leur égard⁶⁵. Cette vision est visible par l'usage du « tout ». Q (entre 65 et 70 ans, habite le quartier depuis 46 ans) met en lumière l'existence d'un paradoxe entre la condition pitoyable des nouveaux habitants et l'indifférence qu'il manifeste à l'égard de leur propre détresse (phrase soulignée). Cette affirmation confirme sa disposition à les considérer comme « une chose » et à se convaincre qu'il y a plus rien à faire mis à part rester chez soi (« le mieux c'est de rester ici comme vous me voyez »⁶⁶).

En outre de ces stratégies, nous avons repéré un dernier moyen qui nous permet de déceler des tentatives pour réduire la dissonance. Il s'agit du fait d'ajouter des pensées complémentaires que l'on pourrait assimiler à des justifications non demandées⁶⁷. Ces pensées complémentaires sont le signe d'un effort pour retrouver un équilibre cognitif qui semble menacé. Nous pouvons illustrer cela en examinant le témoignage de A, 42 ans, et femme au foyer qui habite le quartier depuis 5 ans :

« Je ne sais pas. Leur donner un travail et les aider, mais pas chez nous (1) je vous le dis. Je suis gentille vous savez, ne pensez pas le contraire, mais j'ai ma famille et je dois veiller sur mes enfants. Ces personnes avaient le choix de leur vie et ils l'ont fait ; je suis pauvre aussi mais je m'arrange, je ne consomme pas de drogue pour oublier, j'affronte la vie. »⁶⁸

A met en avant la protection de sa famille pour justifier son attitude vis-à-vis des nouveaux habitants. En outre, l'ajout de cet argument complémentaire (phrase soulignée) justifie le paradoxe (1) entre son désir d'aider les nouveaux habitants et le souhait de les voir partir. Ensuite quatre pensées complémentaires vont se suivre : le choix de vie, le fait d'être pauvre, la drogue et la façon d'affronter la vie.

D'après Beauvois et Deschamps, « la théorie de l'équilibre cognitif associe une théorie de l'attribution »⁶⁹. Ainsi, après avoir examiné le repli des acteurs à travers des éléments de la théorie de la dissonance cognitive, nous pouvons également analyser ce repli à partir des

⁶⁵ Voir chapitre 5, I B 2 de ce travail.

⁶⁶ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec Q. « *Lo mejor es estarse uno aquí metido como me ve* ».

⁶⁷ Il s'agit d'un des trois mécanismes dont se sert l'individu pour atténuer la dissonance. Voir chapitre 3, III B 2 a de ce travail.

⁶⁸ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec A. « *No sé. Darles un trabajo y ayudarles, pero no acá como le digo. Vea, yo me considero buena gente ¿sabe? No piense que no, pero tengo una familia y mi deber es cuidar a mis hijos. Esas personas escogen su vida y la siguen; yo soy pobre también pero me las arreglo, no consumo para olvidar, enfrente la vida* ».

⁶⁹ BEAUVOIS Jean-Léon & DESCHAMPS Jean Claude, « De la consistance à l'attribution causale », in BEAUVOIS Jean-Léon (dir.), *La psychologie sociale, tome II, op. cit.*, p. 189.

théories de l'attribution. Dans ce contexte, les témoignages révèlent des signes propres à la théorie de Lerner sur un monde juste⁷⁰ en relation à l'erreur fondamentale d'attribution et au biais acteur-observateur.

2. Un monde juste : erreur fondamentale d'attribution et biais acteur-observateur

La théorie du monde juste de Lerner permet de comprendre la façon dont les individus cherchent un contrôle de leur quotidien qui, en même temps qu'il les protège, les amène rapidement à s'adapter à un contexte nouveau de façon à ne pas se sentir déstabilisés. Ainsi, ils ont tendance à penser que chacun « mérite » ce qu'il lui arrive quand il s'agit d'expliquer les comportements d'autrui.

L'analyse verticale des entretiens rend compte de cette théorie à travers l'usage des récurrences dans les différents discours en tant que dénégarion, et des alibis comme nous venons de le voir. Les individus ont tendance à soutenir que changer certains aspects de leur environnement est difficile, voire impossible, car le monde « est ainsi ». Parmi les différents témoignages évoquant cet aspect, examinons ceux de E et de J.

Voici le témoignage de E, 22 ans, qui est habitant du quartier de Santafé depuis 4 ans :

« Parce qu'en fin de compte c'est pas à moi de la résoudre et je ne peux rien faire. Le monde est comme ça, et alors ? Il faut vraiment pas se prendre la tête pour trop de choses, on a déjà beaucoup à penser avec nos histoires, pourquoi se prendre la tête avec celles des autres. C'est franchement un truc que je ne comprends et qui me dépasse. Je ne peux rien faire et c'est comme ça, j'ai pas mal d'autres soucis en ce moment comme trouver un boulot et ça c'est pas évident... »⁷¹

Dans cet extrait E, explique dans quelle mesure penser à la situation des nouveaux habitants est synonyme pour lui de « se créer des ennuis ». Cette explication qui vise à justifier et à défendre son individualité, est soutenue par la vision d'un monde juste dans lequel il n'y a pas de problèmes. Les récurrences permettent de saisir cette vision à deux

⁷⁰ Voir chapitre 3, III B 1 a de ce travail.

⁷¹ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec E. « *Porque al fin del al cabo a mí no me toca resolverlos y no puedo hacer nada. ¿El mundo es así y entonces? No hay que pensar demasiado en las cosas, cada uno tiene mucho ya con sus historias, entonces pa' que armarse líos con las de los demás. Francamente es una vaina que no entiendo y me supera... Yo no puedo hacer nada, es así, tengo otras cosas en este momento como encontrar un trabajo y eso no es evidente... »*

reprises : il s'agit de l'association entre les propositions qui dénotent la quête d'un équilibre (« le monde est comme ça » et le fait de ne rien pouvoir faire). L'impuissance de E face à la situation génère en lui une angoisse (« me dépasse ») à laquelle il semble échapper – tout en se justifiant – en se focalisant sur son propre problème : la recherche d'un « boulot ». Ici les alibis illustrent la façon dont E arrive à se positionner par rapport à un monde qu'il considère d'une façon spécifique (« comme ça »). Ce positionnement peut être interprété comme une solution pour ne pas penser à la situation dans le quartier.

J, âgée entre 65 et 70 ans, habite le quartier depuis une quarantaine d'années et son témoignage peut également être associé à la théorie de Lerner lorsqu'elle répond à la question concernant la responsabilité des nouveaux habitants de leur propre condition :

« Oui, je crois que oui... chacun choisit ce qu'il a... ça fait de la peine en même temps... peut-être certains d'entre eux sont très... parfois ils ont de ces trucs pour voler, pour un tas de choses, mais je ne sais pas, j'en sais rien, je ne sais pas d'où ça vient. »⁷²

Ici la théorie d'un monde juste est visible dans la perception initiale de J, pour qui la situation des individus procède d'un choix personnel (« chacun choisit ce qu'il a... »). C'est parce que c'est un choix personnel qu'ils méritent ce qui leur arrive. Cependant, cette volonté de garder un certain contrôle est tout de suite bousculée par une idée implicite qui la fait hésiter : après tout ce n'est peut être pas leur choix. Ainsi, une situation de dissonance semble apparaître marquée par les ellipses et les hésitations (« je crois »). De même, les récurrences (« je ne sais pas ») jouent un rôle important dans le sens où elles peuvent symboliser un moyen rapide d'échapper à un sujet qui gêne.

De façon générale, cet exemple nous montre que la théorie du monde juste est bien associée aux théories de l'attribution et en particulier à la façon dont les individus expliquent la responsabilité d'autres individus de ce qui leur arrive ; il s'agit de ce qui est appelé l'attribution de responsabilité injustifiée⁷³. En ce sens, expliquer le comportement d'autrui peut mener à des attributions biaisées quand il s'agit de préserver l'idée que le monde est

⁷² Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec J. « *Sí, yo si creo que sí... cada uno escoge lo que... a uno le da lástima al mismo tiempo... pueda que para algunos son muy...mejor dicho esas cosas que tienen especialmente para robar, para tantas cosas, pero no sé, no sé, no sé de donde les viene eso, sí no sé...* ».

⁷³ DESCHAMPS Jean-Claude, « Au-delà des théories 'classiques' de l'attribution », in BEAUVOIS Jean-Léon (dir.), *La psychologie sociale, tome II, op. cit.*, p. 238.

juste. Parmi ces biais, nous pouvons repérer l'erreur fondamentale d'attribution et le biais acteur-observateur.

Nous le rappelons, l'erreur fondamentale d'attribution met en relief les situations dans lesquelles les individus tendent à surestimer les facteurs « dispositionnels » et à sous-estimer les facteurs « situationnels ». Ceci est d'autant plus marqué, lorsque l'individu se positionne en tant qu'observateur de la situation. C'est-à-dire qu'ils attribuent le comportement d'autrui à des caractéristiques propres à sa personne en négligeant le contexte dans lequel a lieu ce comportement. Cette erreur est liée principalement à trois besoins que nous mettrons en relief le cas échéant.

Les cas de G et de J sont des exemples qui illustrent l'erreur fondamentale d'attribution.

G, 57 ans, habite le quartier de Santafé depuis 8 ans. Il explique la situation des individus à partir d'une caractéristique interne :

« D'où ? De leur éducation je suppose, je n'ai pas d'autre explication. Je crois que ce sont des gens qui ont préféré la rue à l'école et ça se paye. [Je lui demande pourquoi préférer] car pour moi ça c'est un choix, je ne pense pas que les gens soient obligés d'arrêter l'école pour faire n'importe quoi après. Ils ont le choix et après, voilà les conséquences. »⁷⁴

Dans ce cas, l'explication semble être associée à un facteur externe : le manque d'éducation. Cependant, cette explication devient « dispositionnelle », c'est-à-dire interne, à partir du moment où il associe ce manque à un choix (phrase soulignée). Ainsi, le fait de « choisir » est un facteur qui va déterminer l'implication de la personne dans de ce qui lui arrive. Pour G, cette attribution biaisée est liée principalement au besoin de responsabilisation, qui en outre lui permet de conserver une vision d'un monde juste. Les expressions « ça se paye » et « elles sont là les conséquences » peuvent confirmer cette vision, sous une forme qui en plus s'avère punitive : les individus ont ce qu'ils méritent parce qu'ils ont fait les mauvais choix.

⁷⁴ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec G. « ¿De dónde? De su educación supongo, no tengo otras razones. Creo que son personas que prefirieron la calle a la escuela y eso se paga [Le pregunto que porqué prefirieron] porque para mí eso se escoge, yo no creo que la gente esté obligada a dejar la escuela para hacer cualquier cosa después. Ellos escogen y después se agarran a las consecuencias. »

Une fois de plus, reprenons le cas de J dont le témoignage illustre aussi cet aspect :

J : « Non, non, non parce que comme je vous dis, ça dépend de chacun, chacun veut être ce qu'il est ... non chacun naît et... (1) comment dire, même si on est pas né comme ça (2), celui qui veut l'être il le devient... même s'il est gentil ou méchant ou quoi que ce soit, chacun naît avec son propre destin (3). »⁷⁵

Ici, J se trouve dans une position que nous pouvons même identifier de dissonante par les différentes ruptures dans son discours ; notamment quand elle hésite à expliquer si la situation des nouveaux la concerne. Ainsi, elle commence avec une affirmation tronquée (1), qu'elle tente de corriger par la suite (2), pour la compléter finalement (3). Cette affirmation qui concerne le fait que les individus naissent prédestinés semble être en lien à une erreur fondamentale d'attribution : elle attribue le devenir des individus à un facteur interne pour expliquer la dichotomie qui sépare les « bons » des « mauvais ». Comme chez G, il s'agit d'une attribution qui permet de percevoir la croyance en un monde juste. Le fait que « ça dépende de chacun » signifie que les facteurs « dispositionnels » sont surestimés tandis que les facteurs « situationnels » sont sous-estimés : c'est la disposition des individus et non pas la situation dans laquelle ils se trouvent qui est la principale responsable de ce qui leur arrive.

Enfin, bien qu'il y ait des éléments de confrontation entre les deux populations, la « lutte sociale » telle que Honneth la conçoit n'a pas lieu. Ceci peut s'expliquer chez les anciens habitants par un repli des manifestations initiales qui se sont déroulées lors de ce que nous avons appelé la première phase du processus⁷⁶. L'approche de Honneth dans son développement ne nous permet pas d'expliquer cette atténuation des manifestations d'opposition vis-à-vis des anciens habitants. C'est pour cette raison que nous avons fait appel à des explications psychosociales afin de repérer de nouveaux éléments d'analyse à ce sujet. Ceci nous a permis d'expliquer ce repli comme la conséquence d'une quête d'équilibre cognitif perdu, tout comme la croyance en un monde juste. Examinons maintenant le cas des nouveaux habitants à la lumière d'une lecture psychosociale.

⁷⁵ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec J. « *[Le explico la pregunta] No, no, no porque por eso vuelvo y le digo yo, eso es de cada uno, cada quiere ser lo que es y eso no hay... no cada cual nace y... mejor dicho así no nazca con eso sino, el que quiere ser lo es... así sea buena persona, mala persona o algo, eso sí nace cada cual con su destino, pienso yo, cada cual nace ya con su destino* ».

⁷⁶ Voir chapitre 5, III A de ce travail.

B. De la passivité à l'adaptation : le cas des nouveaux habitants

Chez les nouveaux habitants il ne s'agit pas de repli, mais plutôt d'une passivité (sans connotation négative). Ceci peut nous amener à interpréter que la confrontation entre les individus n'ait jamais donné lieu à l'émergence d'une « lutte sociale ». Nous pouvons comprendre cette passivité d'un point de vue sociologique dans la mesure où l'intégration des nouveaux habitants au projet de la mairie a constitué un frein à toute manifestation de lutte.

D'une certaine façon, les nouveaux habitants sentaient que leur vie était en train de s'améliorer et par conséquent qu'il n'y avait pas de raisons de protester contre les inconvénients de la nouvelle situation. En ce sens, il est évident que la participation de la mairie et son soutien ont favorisé l'adaptation de cette population. En outre, cette adaptation fait que l'interaction entre les nouveaux et les anciens habitants a provoqué l'« inattention » des premiers, ce qui à la longue explique leur passivité. Mais comment expliquer que malgré les éléments de confrontation avec les anciens habitants, l'adaptation des nouveaux dans le quartier et leur interaction avec la communauté aient été l'expression d'une certaine passivité ? L'aspect psychosocial nous semble déterminant dans la façon dont les acteurs ont assimilé leur nouvelle situation, tant vis-à-vis du quartier que de ses habitants.

Les théories de l'attribution tout comme celle de la dissonance cognitive offrent des pistes exploratoires nous permettant d'identifier cette adaptation et potentiellement d'expliquer la passivité des individus associée à une absence de lutte. Nous étudions ce phénomène à partir des trois variables d'analyse, à savoir la façon dont les individus se voient eux-mêmes, voient le groupe auquel ils appartiennent et voient le groupe extérieur. Examinons d'abord comment les individus expliquent leur situation en tenant compte des théories sur l'attribution.

1. Les nouveaux s'adaptent à leur situation : réflexions sur l'attribution

Tout au long des différentes réponses aux questions concernant leur situation, les nouveaux habitants font appel à des attributions. Examiner ces attributions nous permet d'identifier certains procédés psychosociaux jusqu'alors difficilement repérables qui expliquent le processus d'adaptation des nouveaux habitants à la fois au quartier d'origine et au projet.

L'analyse verticale des entretiens nous permet d'examiner ces réponses à travers les récurrences. Cette analyse a comme but d'examiner un type d'attributions spécifique : celui de l'échec et la réussite. Ainsi, nous étudions les réponses dans lesquelles les individus expliquent leur arrivée dans le quartier tout en évoquant leur relation avec les anciens habitants et leur participation au projet de la mairie. L'étude des attributions sur l'échec et la réussite nous amène à examiner ce qui est connu sous le nom de biais d'auto-complaisance.

Nous le rappelons, le biais d'auto-complaisance désigne la tendance à expliquer les réussites et les échecs personnels respectivement par des facteurs internes et externes, à l'inverse de ceux d'autrui (les réussites d'autrui sont associées à des facteurs externes, et ses échecs à des facteurs internes)⁷⁷. Cette stratégie qui est notamment associée à la préservation de l'estime de soi de la part des nouveaux habitants, aspect que nous avons eu l'occasion d'examiner plus haut, nous permet également d'évaluer en deux temps dans quelle mesure les expressions de réussite et d'échec sont le signe d'une certaine adaptation à leur situation.

Nous pouvons examiner dans un premier temps, la façon dont un nombre important d'individus (A', B', C', E', F', G', I', K', M', N', O', Q', R' et S') considère l'ensemble de leur expérience dans le quartier de Santafé comme une réussite. Nous pouvons identifier ces aspects notamment dans la « question » de départ de notre grille d'entretiens (« Parlez-moi de votre expérience au moment de votre arrivée dans le quartier »), mais aussi tout au long des entretiens. Illustrons l'expression de cette réussite en examinant les cas de K', âgé de 34 ans, qui est le seul à avoir vécu aux foyers plus que le temps autorisé (9 mois) ; et de M', âgé de 48

⁷⁷ Voir chapitre 3, II B 1 b de ce travail.

ans. Tous deux ont vécu l'arrivée dans le quartier dans des conditions similaires. Ces extraits relatent une partie de leur expérience :

K' : « Oui, au début j'étais mal à l'aise, mais après je l'ai fait pour mes enfants. Au début j'avais peu peur, mais pas après, non, on y va... (...) je me sentais plutôt fier, et je racontais ça à mes amis... je parlais d'une expérience superbe au foyer (...) j'ai toujours été fier de faire partie d'un foyer... »⁷⁸

M' : « Alors, vu notre situation ça nous intéressait, parce qu'il fallait lutter (...) alors on s'est dit, « vas-y, on essaie », ça dure sept mois et dans un an on sera plus ou moins installés. C'était en 2007, et on nous a parlé du projet de logement en octobre [il répète la façon dont il est arrivé au projet] et là c'était merveilleux comme expérience, les connaissances, l'aide au bon moment et je suis vraiment reconnaissant parce qu'ils nous ont sauvés. »⁷⁹

Dans ce cas, la réussite de K' est exprimée en termes de fierté. Son expérience est le signe d'un processus d'adaptation à travers lequel le malaise et la peur ont été remplacés par « une expérience superbe ». Il est intéressant d'examiner la façon dont le mot fier, qui est utilisé à la fois comme sentiment (se sentir fier) et comme état (être fier), devient le symbole d'une capacité d'avoir relevé un défi. M' exprime sa réussite en termes d'effort et de gratitude envers les personnes qui sont intervenues dans son processus. Quant à l'effort, il s'agit de sa propre capacité interne à se laisser guider pour affronter une expérience vécue comme un défi, ce qui lui permet de s'adapter.

De façon générale, nous pouvons analyser la façon dont la sensation de réussite est exprimée par les individus. Bien qu'au début la plupart l'associent à la présence d'un facteur externe qui correspond au projet de la mairie (comme c'est le cas de M') et au soutien des différentes personnes qui y participent, elle est réaffirmée en relation avec un facteur interne dépendant de leurs capacités pour changer et par conséquent à la maîtrise qu'ils ont de leur

⁷⁸ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec K'. « Si, al principio me sentí como incómodo, pero después no yo tengo que hacerlo por mis hijos y lo hice. Pues al principio me sentí como un poquito asustado, pero después, no, no pa'delante... (...) yo más bien me sentía como orgulloso, yo le contaba a mis amigos... que estaba en una experiencia muy bacana, en alojamiento (...) yo siempre me sentía orgulloso de haber sido capaz de estar en alojamiento... ».

⁷⁹ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec M'. « Entonces bajo esas circunstancias pues ese ofrecimiento nos llamaba la atención porque eso también es de bastante lucha (...) y dijimos: "pues hagamos el esfuerzo, somos capaces", un par de meses y dentro de un año ya estamos establecidos más o menos. Eso vino a pasar en 2007, en octubre salió el plan alojamiento [Luego de repetir como llegó al plan] y pues ahí la experiencia, el conocimiento, eh... y la ayuda en el momento adecuado, para nosotros ha sido maravillosa, o sea tengo mucho que agradecer porque nos sacó de la necesidad... Pero eso sí además porque fuimos capaces ».

propre situation. C'est dans ce sens qu'aux différentes expressions de gratitude envers le projet, vont s'ajouter les allusions aux efforts personnels.

Ainsi, bien que l'explication de leur réussite semble liée aux deux facteurs, c'est surtout grâce aux facteurs internes que les individus se prouvent à eux-mêmes qu'ils sont aptes à contrôler la situation. Ce contrôle est la manifestation d'une adaptation qui conduit au refus de se retrouver face à des situations qui pourraient affecter l'équilibre acquis. Ainsi, pour répondre à la question ci-dessus, l'adaptation est liée à la façon dont les individus perçoivent leur réussite comme résultat de leurs aptitudes à participer au projet de la mairie afin d'améliorer leur niveau de vie.

Nous pouvons étudier dans un deuxième temps, le témoignage des acteurs qui font allusion en termes d'échec à leur expérience générale au foyer. Il paraît donc surprenant que l'échec puisse être examiné comme un signe d'adaptation. Nonobstant, les acteurs qui font allusion à cet échec (D', H', J', L'), l'expriment d'une façon nuancée. Il s'agit plutôt des expériences négatives vécues à l'intérieur d'un projet qui à la longue a porté ses fruits. Ainsi, les éventuels signes d'échec sont non seulement partiels, mais aussi attribués à des facteurs externes qui n'ont pas affecté directement l'adaptation des individus ni leur adhésion au processus. Examinons ces réflexions sur l'échec à partir des témoignages de J', âgé de 58 ans, qui a vécu six mois dans un des foyers en 2005, et de L', âgé de 36 ans et ancien guérillero, qui y a passé trois mois en 2007 :

J' : « ... j'arrivais pas à m'installer parce qu'on est pas vraiment des gens de la rue, vous voyez (1) ? (...) Mais pour moi ça a toujours été difficile, parce que j'avais mes filles et je devais m'habituer à des gens, sans offenser, un peu plus inférieurs à moi (...) Ils parlaient mal, avec un vocabulaire grossier... mais au fur et à mesure que le temps passait, les gens commençaient à s'éduquer (...) et on a commencé à se connaître et pour moi c'était une bénédiction parce qu'économiquement ils m'ont beaucoup aidé là-bas (...) on était déjà adaptés, mais après c'était difficile parce que là-bas ils nous donnaient à manger et tout. »⁸⁰

⁸⁰ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec J'. « *Al principio nosotros... no me acomodaba porque nosotros prácticamente no somos tanto de la calle ¿si me entiende? (...) A mí siempre me dio duro a mí porque tenía mis niñas y tenía que agruparme con gente, sin ofender, un poquito más baja que mí. Y con cuestiones de vocabulario muy soeces, muy cochinos... entonces a medida que iba pasando el tiempo la gente se iba educando (...) y nos fuimos atando señor y pa'mí fue eso una bendición porque económicamente me ayudaron mucho ahí (...) Ehh pues ya estábamos adaptados, pero después fue difícil porque como allá nos daban la comida y todo... ».*

L' : « J'ai pas trop aimé la façon dont les choses se conduisaient là-bas, c'était un échec... parce que j'analyse beaucoup, je me pose beaucoup de questions et j'aime que les choses soient comme elles sont... Mais là-bas il y a eu des irrégularités que j'ai pas aimées (...) De là je suis sorti comme promoteur communautaire, ce qui est un travail très joli, nous faisons de la sensibilisation, on travaille pour une société qui est perdue. »⁸¹

De façon générale, ce qui caractérise ces deux témoignages en ce qui concerne l'expérience aux foyers est le fait que tant J' que L' ont exprimé leur différence vis-à-vis de la population avec laquelle ils cohabitaient. Dans le cas de J', la mauvaise expérience du début (1) est liée à un facteur externe symbolisé par les autres individus du projet (à leur vocabulaire, à leur infériorité). L'insistante répétition de la première personne du singulier (« je », « moi ») illustre en outre la volonté de se distinguer de ces individus. Ce comportement qui pourrait constituer un échec partiel à sa participation au projet, n'influence pas son adaptation finale (ne serait-ce que pour des raisons économiques). C'est en attribuant cet échec partiel à autrui et non pas à lui-même, qu'il réussit à contrôler une situation de laquelle il n'était pas tout à fait convaincu (« mais ça a toujours été difficile »).

Le cas de L' est similaire. Sa situation au foyer est un échec à cause d'un facteur externe qu'il n'évoque pas avec précision (« irrégularités »). Cependant, de la même façon que chez J', l'échec n'est que partiel. En effet, il est intéressant de voir la façon contradictoire dont, grâce à cet échec, il réussit à continuer dans le projet en tant que promoteur, signe d'une certaine adaptation. Nous considérons que le fait d'attribuer l'échec à un facteur externe lui a donné la distance nécessaire pour ne pas quitter le projet. Nous rappelons que les individus avaient la liberté de quitter le projet quand ils le souhaitaient. D'ailleurs, lors de notre observation participante au deuxième semestre de 2005⁸², nous avons assisté à cinq réunions où des individus avaient décidé de quitter volontairement le projet. Les raisons évoquées à l'époque, et qui ont soutenu les dirigeants du programme, concernaient surtout des facteurs internes à leur personnalité tels que l'incapacité à rester enfermé, le manque d'envie de participer et le manque de communication avec les membres du projet.

⁸¹ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec L'. « *No me gustó mucho como se manejan las cosas ahí, eso fue un fracaso... porque yo analizo mucho, reparo mucho y me gustan que las cosas sean como son... y ahí hubieron unas irregularidades que no me gustó. (...) De ahí salí como promotor comunitario que es una labor muy bonita, la que nosotros hacemos de sensibilización, de trabajar por una sociedad que está perdida* ».

⁸² Voir chapitre 4, I B 2 de ce travail.

La tendance des nouveaux habitants à présenter leur arrivée dans le quartier et leur intégration au projet comme une réussite attribuée principalement à des facteurs internes, ou comme un échec lié à des facteurs externes nous permet de saisir la façon dont les individus ont cherché à avoir un certain contrôle de la situation. Cette situation leur a permis de s'adapter et donc d'avancer dans leurs projets sans tenir compte des éventuelles confrontations avec la communauté. Mais cette adaptation au foyer et au quartier a été soutenue par l'évitement de certains épisodes qui auraient pu nuire au quotidien de cette population. Ainsi, tout comme les anciens habitants ont cherché à garder un équilibre dans leur cadre de vie après l'arrivée des nouveaux, ces derniers ont fait de même afin de maintenir leur participation dans le projet.

2. Les nouveaux interagissent : réflexions sur la dissonance

Les nouveaux habitants ont dû affronter principalement deux situations lors de leur arrivée dans le quartier : le processus d'adaptation au foyer, que nous venons d'examiner, et l'interaction avec la communauté en dehors du foyer. Malgré les signes de rejet ressentis par les nouveaux habitants de la part des anciens et certains signes d'agressivité de la part de la communauté en général à leur égard, leurs témoignages montrent qu'ils ont tenté soit de ne pas y faire attention, soit d'en atténuer les effets. D'une certaine façon réagir pouvait signifier la fin de leur participation au projet et par conséquent des privilèges y étant affectés.

Ainsi, nous pouvons voir que dans plus de la moitié des témoignages (A', B', C', E', H', J', L', M', O' et P') l'interaction des nouveaux habitants avec les anciens peut être interprétée comme une tentative pour préserver un équilibre cognitif déterminé. Cet équilibre qui, comme nous l'avons vu, est associé à l'estime de soi, permet d'expliquer le processus d'adaptation des nouveaux habitants, et par conséquent leur « passivité » vis-à-vis des anciens.

Tout comme nous l'avons fait pour les anciens habitants, l'analyse verticale des témoignages des nouveaux nous permet d'identifier la recherche de cet équilibre grâce à l'étude des alibis et du paradoxe. Nous le rappelons, le repérage des alibis sert à identifier la façon dont les acteurs cherchent à détourner un sujet déterminé, qui dans ce cas est

l'autoévaluation de leur comportement face aux anciens habitants. Le paradoxe permet d'évaluer la coexistence chez les acteurs de deux idées incompatibles.

De façon générale, nous pouvons identifier la recherche d'un équilibre cognitif quand les nouveaux se voient contraints de relater leurs rencontres avec les anciens et la façon dont ils expliquent leur propre comportement et celui d'autrui face à cette situation. Il s'agit d'examiner dans les discours des nouveaux des éléments qui suggèrent qu'ils se trouvent en situation de gêne, caractéristique d'une dissonance potentielle, et sur laquelle ils tentent d'avoir un certain contrôle. Nous pouvons distinguer deux types de réponses à cette situation.

D'une part, il s'agit de la manœuvre de contournement des individus au moment de dire s'ils avaient eu des contacts directs avec les habitants du quartier. Il est surprenant que la plupart de ceux qui ont manifesté dans une première réponse ne pas avoir eu ces contacts (A', B', C', J', L' et O'), ait par la suite affirmé soit qu'ils l'avaient eu, soit qu'ils avaient connu, entendu dire ou vu quelqu'un qui l'avait fait. Le cas de B', qui est restée 3 mois au foyer en 2005, illustre cette contradiction :

« A vrai dire non. Je les voyais parfois quand j'allais acheter une boisson, je les rencontrais, mais je ne disais rien et ils ne disaient rien. Je ne sais même pas s'ils savaient que j'étais au foyer (1) (...) Quand les gens ne veulent pas voir ce qu'il y a côté d'eux ils ne le font pas. Parfois je demandais quelque chose dans la rue et pas de réponse, ou [on me répondait] un « je ne sais pas » tout bizarre (2). »⁸³

Ici, les deux extraits non successifs issus de ce témoignage rendent compte de la contradiction entre la réponse négative initiale (1) et l'expérience relatée plus loin (2). Le paradoxe qui apparaît entre les deux extraits (phrases soulignées) est le signe d'une incompatibilité qui mérite une interprétation.

En effet, lors des premières lectures des entretiens, nous n'avons pas relevé cette contradiction. Cependant, par la suite, nous avons aperçu la réponse initiale comme un alibi pour atténuer l'éventuelle dissonance que la référence à ces rencontres aurait pu provoquer. De même, nous avons remarqué que le contact avec les anciens habitants avait été inévitable non seulement parce que les nouveaux avaient l'occasion de sortir tous les jours, mais aussi

⁸³ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec B'. « *La verdad no. Yo los veía de vez en cuando, cuando iba a comprar algo de tomar, yo los encontraba pero no decía nada y ellos no decían nada. No sabía ni siquiera si ellos sabían que yo estaba en el alojamiento (...) Cuando la gente no quiere ver al lado no lo hacen. A veces yo preguntaba algo en la calle y sin respuesta, o un "no sé" todo raro...* ».

parce que certains d'entre eux en profitaient pour vendre ou acheter des produits dans le quartier. Enfin, le témoignage de F', âgé de 26 ans, et qui a intégré un des foyers pendant deux mois, a en quelque sorte éclairé notre intuition :

« Bah j'ai eu quelques contacts, je ne vais pas vous dire des mensonges, mais je ne me mêlais pas de leurs affaires ni eux des miennes à vrai dire. Peut-être c'était autre chose quand on était en groupe, ils nous regardaient comme si on leur devait de l'argent, mais en réalité quand je me promenais tout seul, mis à part un changement de trottoir, je ne sentais plus rien (1)... »⁸⁴

Sa sincérité (phrase soulignée) corrobore le paradoxe chez B' et le fait que la plupart des nouveaux habitants a tendance à se restreindre quand il s'agit de parler des contacts avec les anciens. Nous considérons qu'ils procèdent ainsi car c'est un sujet qui les met mal à l'aise. Cependant, nous devons admettre qu'il ne s'agit pas d'un comportement général de la population (D', I', K', N', Q', R', S' et T' prouvent le contraire) bien que l'on ait l'impression que ceux qui ont reconnu avoir eu des rencontres directes n'ont pas voulu trop approfondir le sujet, comme le prouve d'ailleurs ce même exemple (1).

D'autre part, le deuxième élément qui nous fait penser à la quête d'un équilibre cognitif, est la façon dont certains individus (A', B', F', H', M' et O') expliquent leurs comportements face aux anciens habitants. Comme nous l'avons observé, de la même façon que ces derniers ont cherché un équilibre dans la situation en essayant de ne pas faire attention aux nouveaux, les nouveaux ont eu une réaction similaire. Le témoignage de O', âgée d'une quarantaine d'années, et bénéficiaire du projet de mars à juin 2007, est intéressant car il illustre les deux aspects : une façon de contourner la question si elle avait eu des contacts directs avec les habitants du quartier (premier aspect) et une quête d'équilibre pour expliquer les comportements de ces derniers (deuxième aspect) :

« J'ai jamais su beaucoup là-dessus parce que comme je vous le dis, je restais au foyer et ne sortais pas, mais de temps en temps j'entendais des camarades se plaindre qu'on les avait enlevés du trottoir sans raison et bien que la rue appartenait à tout le monde (premier aspect). »

« Il y a des gens qui sont agressifs... et d'autres qui sont aimables... il y a de tout... en tout cas on essaye de désarmer la personne quand elle est agressive envers vous : « non, ne venez pas embêter

⁸⁴ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec F'. « *Pues si tuve algunos encuentros no le voy a decir mentiras, pero yo no me metía con ellos y ellos tampoco conmigo en realidad. Quizás era más cuando estábamos en grupo que esa gente lo miraba a uno como si le debiera algo, pero en realidad, cuando yo andaba solo salvo una que otra cambiada de calle yo no sentía nada más no...* ».

le monde » alors on répond « excusez-moi de vous avoir gênés, c'était pas mon intention » et on se retire très cordialement... je ne me rabaisse pas à son niveau, c'est pas mon habitude (deuxième aspect). »⁸⁵

Ici, concernant le premier aspect, il s'agit bien de la négation de sa propre expérience au profit d'un tiers (phrase en pointillés). Pour ce qui est du deuxième, c'est notamment la différenciation (phrase soulignée) vis-à-vis de la personne considérée comme agressive qui permet à O' de se « retirer cordialement ». Il s'agit d'une stratégie où discuter avec les anciens habitants « ne vaut pas la peine » comme l'affirme B'⁸⁶.

Cependant, bien qu'il y ait cette distanciation pour éviter des situations potentiellement dissonantes, il est quand même intéressant d'évaluer le contraste entre la façon dont les acteurs affirment se comporter vis-à-vis des anciens, et la façon dont ils souhaiteraient que ces derniers se comportent envers eux. Dans leurs discours, les nouveaux réclament à de nombreuses reprises le dialogue avec les anciens et la communauté, sans pourtant en faire expressément la demande. En ce sens, il est important pour l'ensemble de cette population que les anciens soient capables de les comprendre.

Enfin, nous devons admettre que sur ce sujet la façon dont se sont déroulés les entretiens n'a pas permis d'obtenir toute la potentialité d'une analyse des impressions des nouveaux habitants face aux anciens en termes de dissonance. En ce sens, nous sommes conscient qu'il aurait fallu soit formuler des questions plus précises sur la façon dont les premiers réagissaient aux comportements des seconds, soit chercher lors des entretiens à créer des situations de gêne plus marquées à travers des questions plus directes. Nous aurions pu étendre à d'autres individus ce que nous avons fait avec O', quand nous lui avons demandé comment il expliquait l'usage du mot *desechable* par certaines personnes. Sa réponse, marquée par des hésitations, peut être considérée comme un exemple pour éluder une situation de gêne :

⁸⁵ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec O'. « *Yo nunca supe mucho de eso porque como le digo yo entraba y no salía, pero de vez en cuando oía a compañeros quejarse de que los habían sacado del andén porque sí y que la calle era de todos, pero además de eso no supe mucho* ».

Algunas personas se muestran agresivas... y otras personas que son cordiales... eso había de todo... Igual pues uno trata también de desarmar la persona cuando es agresiva con uno: "no aquí no venga a incomodar, no venga a molestar o algo sí" Entonces: "uy no mamita que pena haberlos incomodado o algo, esa no era mi intención" y yo me retiro pues muy amablemente... No me igualo con la persona porque no es mi hábito. »

⁸⁶ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec B'. « *No vale la pena* ».

« Bah je ne sais pas, ce sont des termes, des mauvaises habitudes... c'est-à-dire ils ne parlent pas bien, ou comme ça arrive aussi à certaines personnes ça peut être du mépris, non ? Je pense aussi la même chose. Mais de mon côté ça c'est une personne, un être humain... il pourrait être un indigent non ? Mais je ne peux pas lui dire ça... »⁸⁷

Nonobstant ce manque dans notre questionnement, les illustrations que nous venons de présenter nous permettent d'exprimer une idée générale sur le fait que malgré le désir de communiquer et d'être pris en compte par la communauté pour faire preuve de leur changement, les comportements des nouveaux visaient plutôt à passer inaperçus. Ainsi, dans l'ensemble, bien que les nouveaux aient préservé leur estime de soi, celle-ci était fragile car elle dépendait de la façon dont lors de l'interaction, ils étaient capables de gérer un sentiment d'infériorité à leur égard.

Nous avons examiné dans cette deuxième section la façon dont certains mécanismes psychosociaux favorisent la compréhension d'éléments que l'approche de Honneth ne permet pas de développer concernant la lutte à laquelle les confrontations entre les populations peuvent amener. D'une part, nous avons remarqué comment les anciens habitants se sont repliés sur eux-mêmes et n'ont pas contesté la présence des nouveaux dans leur quartier. D'autre part, nous avons étudié la façon dont les nouveaux se sont adaptés au quartier malgré les réactions de rejet à leur égard, ainsi que leurs stratégies passives face à ces réactions afin de ne pas perdre les bénéfices du projet. Ces explications d'ordre psychosocial permettent de mieux comprendre, et par ailleurs de répondre à notre question initiale⁸⁸ : quelquefois, pour des raisons propres aux individus, la confrontation entre deux groupes ne conduit pas directement à une lutte. Cette confrontation peut cesser de part et d'autre des groupes qui s'opposent pour des raisons diverses dans lesquelles l'aspect psychosocial a une part à jouer.

Cette deuxième section nous conduit à ajouter une question supplémentaire d'ordre théorique à celles qui ont été évoquées dans la première section de ce chapitre. Elles sont aussi directement liées aux travaux de Honneth et au développement critique de sa théorie, et

⁸⁷ Voir Annexes, Entretien, Entretien avec O'. « Pues no sé, son como términos, como malos hábitos de una persona... O sea no tienden a hablar bien o como también a algunas personas les suele pasar también puede ser como menosprecio ¿cierto? también pienso yo. Pero pues por parte mía, eso es una persona, un ser humano... Podría ser un indigente ¿sí? Pero yo no le puedo decir eso... ».

⁸⁸ Il s'agit de la question formulée au début de cette sous-partie : « Comment expliquer qu'en dépit de la présence d'éléments de confrontation entre les populations, et contrairement à ce que Honneth suggère, une lutte pour la reconnaissance n'ait pas lieu ? ».

ce en tant qu'outil pour examiner l'exclusion sociale : dans quelle mesure peut-on affirmer que des mécanismes psychosociaux expliquent que certaines confrontations ne conduisent pas à une lutte sociale pour la reconnaissance ? Répondons à cette question dans une troisième section afin d'analyser plus en détail, et ce à partir de notre illustration empirique, l'emboîtement d'une lecture psychosociale dans une analyse de l'exclusion en termes de non-reconnaissance.

III. La reconnaissance d'après Honneth et la psychologie sociale : un terrain fertile ?

Les deux premières sections de ce chapitre nous ont permis d'examiner, par le biais d'une série de questions empiriques, l'exclusion en termes de non-reconnaissance à l'aide d'une lecture psychosociale complémentaire. Par cette lecture nous avons examiné d'une part deux situations précises que l'approche de Honneth ne permet pas d'élucider, et d'autre part, la façon dont une lutte pour la reconnaissance peut ne pas avoir lieu malgré des signes de confrontation entre deux populations. Ceci nous a amené à formuler trois questions précises issues des deux sections précédentes. L'analyse de ces questions nous permet d'évaluer sur un terrain d'exclusion la complémentarité entre l'approche de Honneth et cette lecture psychosociale. Il s'agit de discuter en deux temps l'ensemble des résultats précédents afin d'examiner le niveau de complémentarité entre l'approche de Honneth et la psychologie sociale dans l'étude de l'exclusion en termes de non-reconnaissance.

A. Analyse des effets d'une lecture psychosociale pour une étude de l'exclusion en termes de non-reconnaissance (premier temps) : situations d'estime de soi et de « non-intentionnalité »

En ce qui concerne les deux situations que l'approche de Honneth ne permet pas d'examiner dans un contexte d'exclusion – c'est-à-dire la façon dont les acteurs protègent leur estime de soi, et le fait qu'il est difficile d'établir une association directe entre exclusion en termes de non-reconnaissance et actes de « non-intentionnalité » sans tenir compte du rôle joué par les agents potentiels d'exclusion – nous nous sommes posé deux questions : Comment interpréter dans l'étude de l'exclusion en termes de non-reconnaissance, la relation entre la défense de l'estime de soi et les catégories de réification et de mépris (Q1) ? Dans

quelle mesure l'étude des stéréotypes et des préjugés dans le cadre d'un processus de catégorisation est-elle un instrument utile pour expliquer la « non-intentionnalité » des acteurs dans l'analyse de l'exclusion en termes de non-reconnaissance (Q2) ? Essayons d'abord de répondre à ces questions pour ensuite établir le lien entre la psychologie sociale et la reconnaissance en ce qui concerne l'étude de ces deux situations.

1. L'estime de soi face aux différentes formes de réification et de mépris

La réponse à la première question nous amène à réfléchir à la différence qui existe entre l'approche de Honneth et les travaux de psychologie sociale en ce qui concerne la définition du concept d'estime de soi. Pour Honneth, cette estime se définit comme le sentiment qu'éprouve l'individu de sa propre valeur⁸⁹. Elle existe de façon précise en tant que relation pratique à soi au sein de la troisième sphère, celle de la solidarité tout en constituant « le pendant catégorial »⁹⁰ des concepts de « confiance en soi » et de « respect de soi » propres aux sphères de l'amour et du droit. Or, il est paradoxal qu'en tant que « pendant catégorial » l'estime de soi ne soit évoquée qu'à quatre reprises dans *La lutte pour la reconnaissance*⁹¹. Ceci nous permet d'affirmer qu'au final bien que le concept d'estime de soi soit fondamental dans la constitution des trois sphères de reconnaissance, Honneth ne l'examine jamais de façon approfondie et se limite à inviter le lecteur à la faire en tenant compte d'une lecture psychologique qu'il trouve désormais confuse⁹².

Dans l'ensemble des travaux de psychologie sociale, nous avons vu que l'estime de soi est définie comme l'évaluation des sentiments de la valeur et du respect de soi⁹³. En ce sens, elle rejoint en partie la définition de Honneth. Cependant, de façon plus précise, l'estime de soi peut aussi être globale (en référence à une estimation générale et stable de la valeur du soi) ou spécifique et sélective (en référence à l'évaluation précise et variable d'une particularité du

⁸⁹ Voir chapitre 3, I A 1 de ce travail.

⁹⁰ HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, op. cit., p. 157.

⁹¹ L'index thématique de l'ouvrage permet de repérer cette recherche. Voir HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, op. cit., p. 229.

⁹² Il s'agit de l'ouvrage de BRANDEL Nathaniel, *The psychology of Self-Esteem*, Los Angeles, 1969. Voir HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, op. cit., p. 131 et 157, note de bas de page 2 et 1 respectivement.

⁹³ Voir chapitre 3, III B 1 b de ce travail.

soi), et caractériser un état temporaire ou permanent en fonction de l'individu⁹⁴. Aujourd'hui, nous sommes amené à examiner l'estime de soi avec de plus en plus de précaution, conséquence de l'apparition exponentielle des travaux sur le sujet, preuve de sa « popularité »⁹⁵.

Ainsi, l'estime de soi est considérée comme un besoin humain de base pouvant déterminer les choix et les actions des individus⁹⁶. Cependant, elle est avant tout un « construit mental » (*construct*) et en tant que tel assujettie à un ensemble théorique précis dont la première classification remonte à la fin des années 80. Les premiers travaux de cet ensemble concluent que les principales définitions⁹⁷ sur l'estime de soi mettent en relief trois aspects : évaluatif, cognitif et affectif⁹⁸. L'aspect évaluatif concerne la valeur assignée à soi dans la société. L'aspect cognitif répond en termes descriptifs à la question sur quel type de personne on est. L'aspect affectif détermine la valence de l'estime de soi, c'est-à-dire si celle-ci est élevée ou non. Ceci dit, les différentes interprétations de l'estime de soi du contexte dans lequel elle est éprouvée. Cependant, un consensus est possible dans la mesure où il s'agit d'un concept dont l'approche théorique et empirique a évolué dans le temps⁹⁹.

Ce consensus permet de saisir l'estime de soi comme une attitude positive du soi qui peut changer selon des caractéristiques à la fois dispositionnelles et situationnelles auxquelles un individu se trouve confronté. De façon plus précise, elle peut être définie comme « la

⁹⁴ *Ibid.*

⁹⁵ GUINDON Mary (ed.), *Self-Esteem: across the lifespan*, Routledge, London, 2010, p. xi et 1.

⁹⁶ GUINDON Mary, « What is self-esteem? », in GUINDON Mary (ed.), *op. cit.*, p. 3.

⁹⁷ De façon plus précise ces définitions peuvent être regroupées en quatre catégories. La première catégorie est l'« approche objet/attitudinal » (*object/attitudinal approach*) selon laquelle le soi est un objet d'attention comme n'importe quel objet. L'estime de soi fait partie de l'attention que l'individu consacre à soi. La deuxième catégorie est l'approche relationnelle (*relational approach*) qui concerne la façon dont l'individu compare ce qu'il souhaite être à ce qu'il est réellement. L'estime de soi joue un aspect évaluatif dans cette comparaison. La troisième catégorie identifiée sous le nom d'approche de réponses psychologiques (*psychological responses approach*) met en relief les réactions émotionnelles par rapport à soi. La dernière catégorie est l'approche d'un composant de la personnalité (*personality function approach*) suggérant que l'estime de soi est la partie du soi qui concerne la motivation et la régulation. Voir le travail de WELLS L. Edward & MARWELL Gerald, *Self-esteem: Its conceptualization and measurement*, SAGE, Beverly Hills, 1976. Cité par GUINDON Mary, « What is self-esteem? », in GUINDON Mary (ed.), *op. cit.*, p. 5.

⁹⁸ SMELSER Neil, « Self-esteem and social problems: An introduction », in MECCA Andrew M., SMELSER Neil & VASCONCELLOS John (ed.), *The social importance of self-esteem*, University of California Press, Berkeley, 1989, p. 12.

⁹⁹ Pour une étude synthétique de l'histoire de l'estime sociale comme « construit » à partir des travaux de William James à la fin du XIX^{ème} siècle (*The principles of psychology*, *op. cit.*), en passant par Mead en 1934 (*Mind, Self and Society*, *op. cit.*), Rosenberg en 1979 (*Conceiving the self*, *op. cit.*) et Mruk en 1995 et 2006 (*Self-esteem : research theory and practice : toward a positive psychology of self-esteem*, Springer, New York, 2006, 1^{ère} édition 1995), voir GUINDON Mary, « What is self-esteem? », in GUINDON Mary (ed.), *op. cit.*, p. 6-11.

composante évaluative et « attitudinale » du soi ; les jugements affectifs placés dans la perception du soi consistant de sentiments de valeur et d'acceptation. [Ces sentiments] sont développés et maintenus comme une conséquence de conscience de compétence et de retour du monde extérieur »¹⁰⁰. En ce sens, un individu peut avoir une estime de soi globale élevée, parallèlement à une estime sociale spécifique restreinte. Cette double caractéristique de l'estime sociale nous permet d'affirmer qu'une analyse de celle-ci dans le cadre d'une étude de l'exclusion en termes de non-reconnaissance possède un potentiel explicatif plus ambitieux que celui que propose l'approche de Honneth.

En effet, sur un plan théorique suivant l'approche de Honneth, l'estime de soi en tant que relation pratique à soi encadrée dans les trois sphères de reconnaissance ne peut être associée qu'à la catégorie de dénis de reconnaissance correspondant à ces sphères, à savoir la catégorie de mépris¹⁰¹. Cependant, sur un plan empirique et en se demandant pour quelles raisons les nouveaux habitants n'ont pas été affectés par les expressions de rejet de la part des anciens, l'étude psychosociale laisse entrevoir une conception de l'estime de soi plus large. Cette conception concernerait plutôt l'ensemble des dénis de reconnaissance dans l'approche de Honneth, à savoir la réification « fictive » comme « oubli » et comme « dénégation », et le mépris non seulement à travers les trois sphères, mais aussi comme invisibilité et absence d'actes expressifs de reconnaissance.

Ainsi, nous considérons que sur un terrain d'exclusion, l'estime de soi ne correspond pas à une situation restreinte à la catégorie du mépris comme le suggère l'approche de Honneth. En effet, sans atténuer le rôle d'autres aspects qu'il évoque dans l'ensemble des dénis de reconnaissance, l'estime de soi est un élément important. En effet, à partir du moment où les relations entre les individus sont examinées en termes de reconnaissance et de non-reconnaissance, l'estime de soi acquiert une place centrale car il s'agit d'un aspect prépondérant que l'intersubjectivité va mettre à l'épreuve. Cette place que l'approche de Honneth ne développe pas est mise en relief par la psychologie sociale. En ce sens, il est difficile de négliger les apports de celle-ci sur un sujet qui à un niveau explicatif nécessite une complémentarité disciplinaire. Comme nous venons de l'indiquer, ceci est d'autant plus

¹⁰⁰ GUINDON Mary, « What is self-esteem? », in GUINDON Mary (ed.), *op. cit.*, p. 12. « *the attitudinal, evaluative component of the self; the affective judgments placed on the self-concept consisting of feelings of worth and acceptance which are developed and maintained as a consequence of awareness of competence and feedback from the external world* ».

¹⁰¹ Voir chapitre 2, III A 1 de ce travail.

valable lorsque pour définir l'estime de soi, Honneth nous renvoie à un travail de psychologie sociale parmi d'autres.

Cela signifie que l'analyse de l'exclusion en termes de non-reconnaissance à partir de l'approche de Honneth nécessite une réinterprétation du concept d'estime de soi qui ne peut qu'enrichir le potentiel heuristique de cette approche. En effet, il est plausible que malgré des situations de non-reconnaissance, la réaction des individus soit opposée, voire paradoxale à ce qu'elle « devrait » être du fait de la tendance que peuvent avoir les individus à préserver et à défendre leur estime de soi.

C'est pourquoi la vision de Honneth qui ne tient pas compte de cet aspect dans un sens large ne permet pas d'expliquer que dans le contexte d'exclusion dans lequel a lieu notre étude de cas, les nouveaux habitants résistent aux critiques des anciens. Ceci dit, notre réflexion ne s'oriente pas vers une critique formelle de la façon dont Honneth utilise le concept d'estime de soi ni vers une « psychologisation abusive »¹⁰² de son approche, car la définition du concept dépend majoritairement du contexte dans lequel il est utilisé¹⁰³. Il s'agit plutôt d'une observation selon laquelle dans l'intérêt d'analyser l'exclusion sociale en termes de non-reconnaissance à partir du caractère opératoire de la reconnaissance, le concept d'estime sociale doit être examiné d'une façon plus élargie¹⁰⁴. En effet, à partir du moment où le concept d'estime sociale reste limité, le caractère opératoire de la reconnaissance qui tient compte de ce concept reste limité, et devient donc difficilement analysable en tant qu'outil.

Ainsi, lorsque Honneth fait référence à la confiance en soi dans la sphère de l'amour (première sphère), nous considérons que cette confiance ne correspond qu'à une partie restreinte des relations, à savoir celle des rapports affectifs avec l'« autre significatif » et que par conséquent elle est plus une partie intégrante de l'estime de soi qu'un élément indépendant et restreint à cette sphère. En effet, bien que notre travail empirique ne soit pas consacré à mettre en place des instruments précis permettant de mesurer l'estime de soi dans chacun des individus des deux populations, la seule réflexion sur ce concept à partir de la psychologie sociale est un outil d'analyse intéressant. Par rapport au sujet qui nous intéresse,

¹⁰² RENAULT Emmanuel, *Souffrances sociales : philosophie, psychologie et politique*, op. cit., p. 22.

¹⁰³ GUINDON Mary, « Conclusion », in GUINDON Mary (ed.), op. cit., p. 325.

¹⁰⁴ En quelque sorte, nous nous demandons si l'estime de soi ne mérite pas une réflexion similaire à celle élaborée par Emmanuel Renault au sujet des « souffrances sociales ». Voir Emmanuel Renault, *Souffrances sociales : philosophie, psychologie et politique*, op. cit.

cet outil permet d'identifier des situations qui dans une analyse en termes de non-reconnaissance semblent contradictoires à première vue. Après avoir examiné la relation entre la défense de l'estime de soi et les catégories de réification et de mépris, étudions le lien éventuel entre les stéréotypes et les préjugés dans la cadre de l'approche de Honneth comme explication des actes de « non-intentionnalité ».

2. Stéréotypes et préjugés encadrés dans l'approche de Honneth : une explication des actes de « non-intentionnalité » ?

La réponse à la deuxième question (dans quelle mesure l'étude des stéréotypes et des préjugés dans le cadre d'un processus de catégorisation est-elle un instrument utile pour expliquer la « non-intentionnalité » des acteurs dans l'analyse de l'exclusion en termes de non-reconnaissance ? (Q2)) est liée à la première dans la mesure où une telle étude peut avoir un rôle plus large lorsqu'il s'agit d'examiner le « caractère opératoire » de la reconnaissance à partir de l'approche de Honneth. Comme nous l'avons vu, Honneth fait allusion aux stéréotypes et aux préjugés lorsqu'il les associe à la réification comme « dénégation »¹⁰⁵, mais sans donner d'exemples précis selon l'argument que « tout est dit ». Il est vrai que les travaux sur les stéréotypes sont nombreux ainsi que leurs interprétations, notamment dans les études de psychologie sociale sur les relations et biais intergroupes¹⁰⁶.

Cependant, dans un premier temps, Honneth n'explicite pas le lien exact entre ces travaux et sa propre réflexion sur la réification « fictive » comme « dénégation ». En outre, il ne se demande pas si ces travaux ont une place dans les trois autres catégories qu'il développe, à savoir la réification « fictive » comme oubli, le mépris à travers les trois sphères, et le mépris en tant qu'invisibilité et absence d'actes expressifs de reconnaissance. L'absence de cette réflexion peut être associée à la difficulté d'examiner l'exclusion en termes de non-reconnaissance dans des actes de « non-intentionnalité » sans tenir compte du rôle des agents potentiels d'exclusion. En effet, à partir du moment où cette piste n'est pas développée, tout acte « non-intentionnel » est assujéti à une morale de la reconnaissance. Ceci implique l'abandon de l'idée selon laquelle cet acte « non-intentionnel » puisse s'expliquer aussi par une situation psychosociale.

¹⁰⁵ Voir chapitre 3, III A 2 de ce travail.

¹⁰⁶ Voir chapitre 3, III B 1 b de ce travail.

Réfléchissons d'abord au lien précis qu'il peut y avoir entre les travaux sur les stéréotypes et l'approche de Honneth dans la catégorie de réification « fictive » comme « dénévation ». En principe, d'après Honneth, dans cette catégorie de déni de reconnaissance c'est l'apparition de facteurs externes qui sont à l'origine d'un refus de reconnaître autrui au point d'arriver à le percevoir comme une chose. En ce sens, on peut comprendre l'association établie par Honneth entre « dénévation » et stéréotypes lorsque ces derniers sont associés à des images négatives entre individus. Cependant, d'après notre analyse sur la coexistence entre l'agressivité et l'apitoiement chez les anciens habitants, il est nécessaire d'identifier parmi les travaux sur les stéréotypes et les préjugés ceux qui permettent de mieux comprendre la façon dont les facteurs externes aboutissent à cette « réification » d'autrui.

Nous considérons à partir de notre réflexion sur le terrain, que le lien précis qui permet de penser à de la non-reconnaissance à travers une analyse des stéréotypes, passe par les processus de catégorisation et de sous-catégorisation. En effet, c'est parce que les individus ont tendance à créer des catégories dans lesquelles ils enferment autrui, catégories basées principalement sur des facteurs externes que les stéréotypes émergent et peuvent soit perdurer soit s'atténuer. En effet, ces catégories permettent d'expliquer les comportements contradictoires chez les anciens habitants. Comme nous l'avons mentionné le cas de F illustre un de ces comportements : son refus de reconnaître certains membres de la population des nouveaux n'est pas en contradiction avec sa volonté d'en aider quelques-uns. C'est en examinant son discours comme une stratégie de sous-catégorisation que nous pouvons mieux comprendre l'ambiguïté qui existe dans son comportement vis-à-vis des nouveaux habitants.

Dans l'ensemble, ces travaux psychosociaux sur les stéréotypes semblent être en mesure d'expliquer à la fois des situations de mépris et de réification « fictive » issues de notre étude de cas. Par exemple, pour ce qui est de la réification, les travaux sur les stéréotypes ont un mot à dire en ce qui concerne l'utilisation d'un vocabulaire péjoratif signe d'oppression et par lequel les individus sont catégorisés et ensuite stéréotypés. Un exemple de ces catégories est donné par l'usage du mot *desechable*. Cependant, contrairement à ce que nous avons pensé au départ celui-ci n'est pas si fréquent dans le discours des anciens, et les travaux sur les stéréotypes nous permettraient éventuellement de voir que le mot est plutôt une sous-catégorie pour différencier les individus.

Dans le cas du mépris, nous pouvons faire la distinction entre les deux modalités. En ce qui concerne le mépris dans les trois sphères, les travaux sur les stéréotypes et les préjugés issus de processus de catégorisation semblent, à première vue, peu fructueux. Dans la sphère de l'amour ils n'offrent pas d'éléments nouveaux sur le type de mépris correspondant (celui de la violence physique), tout comme dans la sphère du droit. Néanmoins, de façon plus précise il est possible que dans la troisième sphère, celle de la solidarité, l'analyse des stéréotypes et des préjugés offre une vision complémentaire du type de mépris qui correspond à cette sphère, à savoir l'humiliation.

De façon générale, bien que dans ces trois cas, la démarche de Honneth soit bien circonscrite et on ne peut pas facilement faire de nouvelles interprétations, l'analyse de la solidarité en termes de stéréotypes et de préjugés peut être une piste qui mérite d'être poursuivie. En effet, l'émergence de ces stéréotypes et préjugés selon un processus de catégorisation peut constituer un frein aux attentes de solidarité en termes de reconnaissance de la part des individus censés établir des liens « d'estime symétrique »¹⁰⁷ mettant en relation leurs contributions « aux fins poursuivies par la société »¹⁰⁸. Ceci pourrait conduire à évoquer des stratégies qui visent à réduire les stéréotypes afin de diminuer l'humiliation et de façon plus générale les conflits entre les groupes.

C'est le cas de la stratégie connue sous le nom d'hypothèse de contact selon laquelle dans certaines circonstances le contact direct entre des groupes opposés réduit les stéréotypes négatifs dont ils sont auteurs¹⁰⁹. Ces circonstances sont orientées dans quatre directions : l'origine socio-économique des groupes (plus cette origine est similaire, plus les chances d'atténuation des stéréotypes augmentent), le temps d'interaction commune (plus il y a de contact, plus il y a de possibilités de réduction des stéréotypes), les possibilités de coopération (le fait de partager un objectif commun peut rapprocher les individus) et les normes sociales qui défendent l'égalité (plus ces normes sont marquées, plus les individus ont tendance à les

¹⁰⁷ HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, op. cit., p. 156.

¹⁰⁸ LE GOFF Alice, « Honneth Axel », in BOURDEAU Vincent & MERRILL Roberto (dir.), op. cit., p. 5. Consulté le 10/06/2011 sur le site <http://www.dicopo.fr/spip.php?article106>.

¹⁰⁹ HEWSTONE Miles, « Contact and categorization: social psychological interventions to change intergroup relations », in MACRAE Neil, STANGOR Charles & HEWSTONE Miles (ed.), *Stereotypes and stereotyping*, Guilford, New York, 1996, p. 323-368.

suivre)¹¹⁰. Ceci dit, il s'agit d'une réflexion qui reste à exploiter dans la mesure où elle va au-delà de l'objectif de notre travail.

Enfin, en ce qui concerne le mépris en tant qu'invisibilité et absence d'actes expressifs de reconnaissance, il s'agit éventuellement de situations nées d'un processus de catégorisation bien défini. Ainsi, un travail sur les stéréotypes et les préjugés permet de mieux comprendre ce qui conduit les individus à n'accorder ni regard ni geste à autrui qui manifesterait que l'on a conscience de son présence. C'est à ce niveau que nous pouvons affirmer que l'étude de l'exclusion en termes de non-reconnaissance à partir d'une lecture psychosociale est nécessaire pour mieux comprendre l'intérêt d'examiner le rôle des agents potentiels d'exclusion. Cet examen rend compte de la relation entre les actes de « non-intentionnalité » et ceux de non-reconnaissance.

En d'autres termes, l'absence de cette intentionnalité peut être expliquée à la lumière de stratégies psychosociales des individus leur permettant de mieux gérer le monde qui les entoure. De cette manière, certains rapports de « non-reconnaissance » qui se tissent entre un individu A et un individu B ne sont pas toujours le signe d'une injustice, mais possiblement d'une stratégie psychologique utilisée par l'acteur A pour « contrôler » une situation déterminée qui peut affecter sa propre identité. Ce contrôle peut être par exemple, en termes de dissonance, la recherche d'un équilibre perdu que les individus tentent de retrouver.

Ensuite, que le résultat d'un acte « non-intentionnel » soit considéré comme injuste relève d'une analyse des effets de cet acte et non de l'acte lui-même, et ceci relève d'une analyse de psychologie morale. Une telle analyse permettrait de mieux définir si la « non-intentionnalité » de l'acteur est le signe ou non d'une injustice en termes de reconnaissance. Bien que l'étendue de notre travail ne permette pas d'exploiter cette piste, nous pouvons pour le moins suggérer qu'une utilisation précise de l'approche de Honneth en tant que concept « opératoire » pour l'analyse de l'exclusion sociale exige non seulement l'usage d'une lecture psychosociale complémentaire, mais aussi l'approfondissement d'une lecture psychomorale.

Ainsi, le fait de comprendre et d'analyser la façon dont les individus expliquent leurs comportements envers autrui ne peut que favoriser une identification plus précise des rapports de non-reconnaissance et de l'éventuelle injustice qui en découle. Bien que nous partageons

¹¹⁰ FRANZOI Stephen, *Psicología social, op. cit.*, p. 297-299.

l'idée générale selon laquelle l'absence de reconnaissance est un signe d'injustice, nous estimons que ce n'est pas toujours le cas et qu'il faut trouver des outils adaptés permettant de distinguer ces nuances.

Ici, il est intéressant de mettre en lien notre réflexion avec celle de Bernard Conein au sujet de l'invisibilité¹¹¹. En partant du principe selon lequel « l'expérience de la relation à autrui serait d'abord de nature intuitive »¹¹², cet auteur défend l'importance de placer au premier plan les émotions sociales, la vision et l'attention dans la sociologie de la reconnaissance. Pour cela, il privilégie l'étude de la vision sociale à la fois dans une perspective cognitive de « catégorisation recognitionnelle liée à l'identification (...) et [de] perception mutuelle liée à la reconnaissance d'autrui »¹¹³.

La réflexion de Conein invite donc à examiner cette catégorie de mépris à la lumière d'une caractérisation « des processus cognitifs sociaux, c'est-à-dire la façon dont les relations sociales sont traitées »¹¹⁴. Il s'agit sans doute d'une affirmation qui va au-delà de nos propositions dans la mesure où, d'après cet auteur, « la connaissance de ces processus commence à être éclairée par divers moyens : par des expérimentations sur le comportement social des nouveaux-nés, par des observations sur les groupes de primates, et plus récemment par des données en neurosciences sur le fonctionnement du « cerveau social » »¹¹⁵. Cette proposition qui n'est pas à l'abri de débats épistémologiques permet selon lui d'« éclairer les propriétés génériques de la vision sociale, en montrant qu'on ne voit ni les actions humaines ni les personnes comme on voit les choses ou les objets »¹¹⁶.

Bien que nous ne soyons pas en mesure de développer les idées évoquées ci-dessus, elles nous permettent en guise de conclusion à cette première sous-partie de laisser une porte ouverte. Cette porte concerne une discussion que notre travail a le dessein d'introduire pour des recherches futures à la fois théoriques et surtout empiriques. A présent et après avoir répondu à nos deux premières questions concernant la relation entre une lecture psychosociale et l'approche de Honneth dans l'étude de deux situations d'exclusion précises, examinons cette relation dans l'optique d'une lutte « sociale ».

¹¹¹ CONEIN Bernard, « L'invisibilité sociale : regard mutuel et refus de reconnaissance », *op. cit.*, p. 97-109.

¹¹² *Ibid.*, p. 97-98.

¹¹³ *Ibid.*, p. 98.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 107.

¹¹⁵ *Ibid.*

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 108.

B. Analyse des effets d'une lecture psychosociale pour une étude de l'exclusion en termes de non-reconnaissance (deuxième temps) : absence de lutte pour la reconnaissance

Pour examiner la relation entre reconnaissance et psychologie sociale en ce qui concerne la lutte « sociale », nous nous sommes posé la question suivante suite à notre analyse sur le terrain : dans quelle mesure peut-on affirmer que des mécanismes psychosociaux expliquent que certaines confrontations ne conduisent pas à une lutte sociale pour la reconnaissance (Q3) ? Cependant, avant de répondre à cette question, nous jugeons important d'exposer trois expériences similaires à la nôtre retraçant pourtant l'existence d'une telle lutte. Cette présentation a un double objectif : d'abord, elle nous permet de placer notre réflexion au sujet d'une reconnaissance de type « éprouvée », c'est-à-dire une reconnaissance permettant d'examiner des expériences d'exclusion (ou de vulnérabilité)¹¹⁷. Ensuite, elle permet de mieux évaluer l'intérêt éventuel qu'il y a à associer une lecture psychosociale complémentaire à l'analyse l'exclusion sociale en termes de non-reconnaissance.

1. Trois expériences concrètes de « luttes pour la reconnaissance »

Dans le cadre d'une analyse du « caractère opératoire » de la reconnaissance, nous avons repéré principalement trois illustrations empiriques qui ressemblent à la nôtre. Ces illustrations, influencées totalement ou partiellement par l'approche de Honneth, sont d'un grand intérêt dans notre réflexion pour deux raisons : d'abord, parce qu'elles relèvent des études de cas autres que le cas du *Cartucho* à Bogotá ; ensuite, car une partie fondamentale de leur analyse se focalise sur l'examen de « luttes pour la reconnaissance ». Ces illustrations qui rendent compte d'une reconnaissance basée sur des expériences d'exclusion ont lieu à Saint-Brieuc (Bretagne), Londres et Córdoba (Argentine).

Nous avons déjà évoqué la première de ces illustrations. Il s'agit de la recherche effectuée par Renault et Zeneidi-Henry au sujet d'un groupe de punks squatters à Saint-Brieuc

¹¹⁷ Nous rappelons qu'à l'origine la formulation pour définir ce type de reconnaissance fait référence au concept de « vulnérabilité ». Nous considérons que celui-ci peut être remplacé par celui d'exclusion dans la mesure où la façon dont il est défini suggère un sens plus large que celui que nous lui octroyons dans ce travail. Voir chapitre 3, II A 2.

(Bretagne)¹¹⁸. Dans cette expérience les auteurs vont examiner au sein de ce qu'ils appellent « l'espace de l'habiter »¹¹⁹ la façon dont un groupe d'individus va lutter, l'hiver 1997, contre l'expulsion d'un immeuble occupé illégalement. La protestation a lieu dans le centre ville lorsqu'ils décident de s'y installer et se développe dans le secteur industriel autour d'un wagon cédé par la SNCF pour leur servir d'abri.

Ce wagon devient le symbole de leur lutte, une lutte « qui se cristallise autour de revendications liées à un mode de vie »¹²⁰ : les individus vont en particulier exiger une autonomie définie à partir de pratiques culturelles spécifiques. Ces pratiques vont se concrétiser autour de l'importance que les individus octroient à ce territoire. Cette importance devient évidente lorsqu'en 2004 le tribunal ordonne la destruction immédiate de ce lieu : la perte de cet espace commun provoque chez ces individus, une « grande souffrance morale »¹²¹, et l'éclatement définitif du groupe. Ici, bien que cette étude de cas n'examine pas l'affrontement entre deux populations, elle met en valeur le lien entre une première expulsion (en 1997) et l'appropriation d'un nouveau territoire symbole d'une lutte de reconnaissance¹²², et une deuxième expulsion (en 2004) suivie d'une absence de lutte.

Le cas des punks squatters à Saint-Brieuc nous permet d'analyser notre étude de cas dans une optique inexplorée. En effet, l'importance qu'acquiert le wagon après la première expulsion comme territoire de lutte de reconnaissance, nous fait réfléchir au statut réel que pouvait avoir le *Cartucho* dans la problématique sociale de la ville de Bogotá : s'agissait-il déjà d'un espace de lutte de reconnaissance ? Bien que nous ne soyons pas en mesure de répondre avec certitude à cette question, il est clair que le *Cartucho* procurait un sentiment d'appartenance à tous ceux qui y habitaient, et ce malgré l'insécurité. D'une certaine façon, le *Cartucho* constituait un espace défini où les habitants de la rue se sentaient « identifiés » par la communauté. La destruction de cet espace signifiait la disparition symbolique de leurs habitants.

¹¹⁸ RENAULT Emmanuel & ZENEIDI-HENRY Djemila, « Formes de reconnaissance conflictuelle : relations sociales, appropriation de territoire, culture et politique dans un groupe de punk squatters », in PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, *op. cit.*, p. 193-200. Voir également le chapitre 3, II A 2 de ce travail.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 198.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 197.

¹²¹ Renault identifie cette souffrance « par une prise accrue de drogue et d'alcool et par un abandon de soi dans la rue ». *Ibid.*, p. 199.

¹²² Dans cet article, les auteurs font allusion à une « lutte de reconnaissance » et non à une « lutte pour la reconnaissance ». Pour Renault, la première est d'ordre agonistique, et la deuxième est d'ordre consensuel. Voir chapitre 2, III A 1 de ce travail.

Ceci dit, en ce qui concerne les réactions des individus après cette destruction, elle a eu des effets similaires à ceux du cas des punks squatters lors de leur deuxième expulsion : ces effets sont le signe de manifestations très partielles, symbole d'une absence de lutte de reconnaissance. Il s'agit d'une des premières impressions que nous avons repérées en examinant le contexte général de notre étude de cas : les habitants du *Cartucho* n'ont pas réagi à la répression initiale lors de leur expulsion, et se sont ensuite laissés persuader par les promesses institutionnelles d'un avenir prometteur. En effet, ni au moment de la destruction quasi immédiate du lieu ni au moment du passage temporaire dans l'abattoir ni lors des difficultés dans les foyers, cette population hétérogène s'est clairement opposée aux différentes mesures dont elle a été la cible.

La deuxième illustration est le résultat d'un travail effectuée par Caroline Howarth au sud de Londres dans le quartier de Brixton en 2002¹²³. Bien que nous ne puissions pas affirmer si cette expérience repose sur l'approche de Honneth, car sa présentation est essentiellement empirique, Howarth s'inspire sans doute de la logique honnethienne d'une lutte pour la reconnaissance¹²⁴. Il s'agit d'une expérience qui nous permet de revenir à notre étude cas : l'auteur s'intéresse à la façon dont se construit l'identité d'un groupe d'élèves de trois écoles différentes à partir des représentations qu'ils se font du quartier, un quartier qui est à l'origine celui d'une communauté « stigmatisée ». En se basant sur une méthodologie de groupes de discussion (*focus groups*)¹²⁵ (8 groupes de 5 élèves), l'auteur repère la mise en place de stratégies psychologiques visant à protéger l'estime de soi.

Ainsi, Howarth examine les luttes pour la reconnaissance en les associant à des luttes pour la préservation de l'estime de soi et elle ne cherche pas uniquement à évoquer des aspects psychologiques. Son objectif est de mettre en lumière, à travers une analyse thématique des entretiens, la façon dont les relations sociales et les institutions, à savoir la famille et l'école, jouent un rôle fondamental dans le développement des identités des jeunes en question.

¹²³ HOWARTH Caroline, « 'So, you're from Brixton?': the struggle for recognition and esteem in a multicultural community », in *Ethnicities*, n° 2, 2002, p. 237-260. Disponible sur le site <http://eprints.lse.ac.uk/2435/>

¹²⁴ L'auteur cite non seulement Honneth, mais aussi Mead et Winnicott, références centrales de la *La lutte pour la reconnaissance*. Voir chapitre 2, III A 1 de ce travail.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 238.

Bien que nous devons être prudents lorsque nous associons cette expérience à notre étude de cas en ce qui concerne les fondements théoriques, il est intéressant de se demander jusqu'où la défense de l'estime de soi peut être directement associée à une lutte pour la reconnaissance dans l'approche de Honneth. Le travail de Howarth nous fait réfléchir à une reconnaissance « assignée », c'est-à-dire une reconnaissance « par et dans les institutions »¹²⁶. Il s'agit plus précisément d'une réflexion sur la façon dont les institutions « jouent un rôle essentiel dans le processus de reconnaissance »¹²⁷ : elles peuvent constituer à la fois des vecteurs de lutte pour la reconnaissance, aussi bien que des vecteurs de non-reconnaissance. Notre étude de cas rend compte de ce double rôle qui oscille entre l'expulsion du *Cartucho* et l'épisode de l'abattoir, et les politiques sociales mises en place pour aider la population expulsée.

En outre, le cas de Brixton montre l'intérêt d'examiner la lutte pour la reconnaissance à partir d'une communauté considérée comme « stigmatisée » à cause des représentations négatives concernant le territoire qu'elle habite. Comme nous l'avons évoqué dans notre étude de cas¹²⁸, Howarth met en relief le rôle joué par les médias dans ces représentations en l'associant au ressentiment vécu par les élèves lorsqu'ils décrivent la perception que d'autres habitants de la ville peuvent avoir de Brixton¹²⁹. D'après l'auteur, les médias peuvent « informer, développer et perturber les identités de la communauté »¹³⁰. Ceci suggère que dans des contextes comme celui de Brixton ou du *Cartucho* des facteurs externes ont le potentiel d'alimenter les luttes éventuelles pour la reconnaissance. Il s'agit d'un sujet qui peut donner lieu à des recherches futures dans le cadre des explorations socio-anthropologiques de la reconnaissance et de son caractère opératoire.

La troisième et dernière illustration, présentée brièvement dans le chapitre précédent, est celle dont Cervio rend compte entre deux populations distinctes dans le quartier *Matienco* de Córdoba¹³¹. Parmi les trois illustrations mentionnées ici, c'est celle de Cervio qui

¹²⁶ PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, « La reconnaissance, un concept de philosophie politique à l'épreuve des sciences sociales », in PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, *op. cit.*, p. 32.

¹²⁷ PAYET Jean-Paul, « Le caractère du fonctionnaire. Sur les conditions ordinaires de la reconnaissance », in PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, *op. cit.*, p. 105.

¹²⁸ Voir chapitre 5, III A 2.

¹²⁹ HOWARTH Caroline, « 'So, you're from Brixton?': the struggle for recognition and esteem in a multicultural community », *op. cit.*, p. 45-46.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 45. « (...) inform, develop and disrupt community identities ».

¹³¹ CERVIO Ana Lucía, « Vecinos vs. Villeros: La lucha por la definición de los modos socialmente legítimos de vivir (en) la ciudad », *op. cit.*, p. 6. Voir également chapitre 5, III A 1 de ce travail.

ressemble le plus à notre étude de cas, même en ce qui concerne la période des événements (milieu de l'année 2005). Le quartier *Matienzo* est un quartier récent du sud-est de Córdoba, construit à la base pour les employés des instituts et des ateliers de l'armée de l'air¹³². Cependant, à cause de la détérioration sans retour des espaces d'habitation précaires dans la ville, les autorités publiques proposent la création de 312 maisons pour accueillir les individus provenant de ces espaces qu'ils transformeront par ailleurs en lieux de récréation¹³³. Projet similaire à celui que nous évoquons dans notre étude de cas.

La réaction des « anciens » habitants de *Matienzo* ne se fait pas attendre. Cervio décrit la conflictualité qui commence à se tisser en opposition à l'arrivée des « nouveaux habitants ». D'après l'auteur, cette conflictualité est le scénario de luttes pour la reconnaissance entre *vecinos* (les « voisins ») et *villeros* (les personnes des bidonvilles)¹³⁴. Ces luttes sont examinées à la lumière de la catégorie de mépris que Cervio limite aux sphères honnethiennes du droit et de la solidarité. En ce sens, bien qu'à niveau théorique sa démarche soit moins développée que la nôtre¹³⁵, elle permet de bien saisir l'émergence d'une lutte pour la reconnaissance de part et d'autre des deux populations grâce à une série de contestations concrètes à différents niveaux. Comme nous l'avons vu, les *vecinos* reprochent aux autorités publiques le fait de n'avoir jamais été consultés sur la création du nouveau quartier, au point de se sentir « humiliés », ainsi que le non-respect de leurs droits à la propriété et à la sécurité. Les *villeros* protestent contre les réactions des *vecinos* comme une atteinte à leur droit à une vie digne et au respect des différences.

Ici, à la différence de notre étude de cas, il est intéressant de voir la manière dont ces contestations vont confirmer la lutte pour la reconnaissance telle que Honneth la conçoit : les blessures morales en termes de non-reconnaissance de chacun des individus des deux groupes vont se constituer comme un ensemble d'injustices publiques. Ces injustices vont atteindre l'« arène publique »¹³⁶ à travers des manifestations et des accords avec le gouvernement

¹³² *Ibid.*

¹³³ *Ibid.*, p. 6-7.

¹³⁴ En Argentine, le terme *villero* est fréquemment utilisé pour décrire l'ensemble des habitants des *villas*, c'est-à-dire des bidonvilles. L'utilisation du terme dans le langage courant peut être associé à une forme de discrimination. Pour un approfondissement à ce sujet voir MARGULIS Mario, « La discriminación en la discursividad social », in MARGULIS Mario, URRESTI Marcelo & *et al.*, *La segregación negada : cultura y discriminación social*, Editorial Biblos, Buenos Aires, 1998, p. 24-29.

¹³⁵ Cela signifie que Cervio ne fait pas allusion au mépris comme invisibilité ni à la catégorie de réification.

¹³⁶ CERVIO Ana Lucía, « Vecinos vs. Villeros: La lucha por la definición de los modos socialmente legítimos de vivir (en) la ciudad », *op. cit.*, p. 11.

régional. En récapitulant dans un tableau¹³⁷ les différentes phases qui ont conduit à cette lutte, Cervio présente l'aboutissement d'une lutte pour la reconnaissance à la loupe de l'approche de Honneth.

Aucune des trois expériences présentées ci-dessus n'examine de façon approfondie les conséquences d'une application de l'approche de Honneth sur le terrain. Cela dit, cette absence n'empêche pas que chacune de ces expériences fasse preuve d'une grande valeur empirique sur l'analyse du potentiel heuristique de l'approche de Honneth et de son « caractère opératoire ». Au final, notre étude de cas cherche à faire partie de ces illustrations empiriques, tout en suggérant des pistes qui permettent de comprendre pourquoi dans certains contextes d'exclusion en termes de non-reconnaissance, une lutte ne soit pas l'aboutissement final des blessures morales dont sont victimes les individus.

2. Absence d'une lutte pour la reconnaissance : besoin de contrôle et atténuation d'une situation dissonante ?

A la différence de la première et de la troisième illustration empirique mentionnées ci-dessus (Saint-Brieuc et Córdoba), notre étude de cas ne rend pas compte d'une lutte pour la reconnaissance entre les populations, et ce malgré la présence d'une série d'indices qui reflètent des situations de non-reconnaissance entre les individus. Nous avons suggéré que cette absence de lutte peut s'expliquer par des stratégies psychosociales qui font que les individus se replient (cas des anciens habitants), restent passifs et s'adaptent (cas des nouveaux habitants) aux situations vécues, afin d'éviter que leurs blessures morales éventuelles se traduisent en injustices publiques. Ceci dit, notre suggestion ne peut être retenue que dans une dimension hypothétique et nous oblige à examiner dans quelle mesure nous pouvons affirmer que des mécanismes psychosociaux expliquent que certaines confrontations ne conduisent pas à une lutte sociale pour la reconnaissance. Ceci revient donc à répondre de façon analytique à notre troisième et dernière question.

Supposons d'abord la validité de notre étude de cas. Cela voudrait dire qu'en principe, les éléments de confrontation entre les deux populations peuvent être à l'origine de situations d'attribution et de dissonance que les individus vont tenter de contrôler et d'atténuer. Dans la

¹³⁷ *Ibid.*, p. 13.

mesure où ce contrôle a lieu lorsque les acteurs se replient, restent passifs et s'adaptent à leur situation, nous pouvons dire que la dimension psychosociale est un outil de compréhension des raisons qui peuvent amener les individus à ne pas lutter pour leur reconnaissance. En effet, bien que Honneth n'insiste pas sur le fait que l'apparition d'une lutte est la suite logique des rapports de non-reconnaissance, il la présente comme la démarche des individus qui cherchent à la longue à être reconnus. Cependant, ce que sa réflexion n'offre pas, c'est l'analyse des possibilités qui permettraient de comprendre qu'une lutte n'ait pas lieu dans un contexte où la présence d'éléments de confrontation, issus de rapports de non-reconnaissance, suggère le contraire.

Ainsi, le concept de lutte que Honneth définit, nous le rappelons, comme « le processus pratique au cours duquel des expériences individuelles de mépris sont interprétées comme des expériences typiques d'un groupe tout entier, de manière à motiver la revendication collective de plus larges relations de reconnaissance »¹³⁸ ne voit pas le jour car le passage entre les expériences individuelles et leur interprétation en tant qu'expériences d'un groupe peut être entravé par des stratégies psychosociales de contrôle et d'atténuation. Ces stratégies déployées par ceux qui sont victimes de dénis de reconnaissance font obstacle à l'expression d'une revendication collective car pour l'individu il vaut mieux vivre sa propre vie et ne pas se mêler de celle d'autrui en suivant l'expression commune : « à chacun ses problèmes ».

Dans ce contexte, une première réponse à notre questionnement (dans quelle mesure est-il possible d'affirmer que des mécanismes psychosociaux expliquent que certaines confrontations ne conduisent pas à une lutte sociale pour la reconnaissance ?) nous amène à une analyse de l'étude de cas en elle-même. Cela signifie qu'au final une interprétation qui prend en compte une lecture psychosociale doit s'inscrire dans une analyse très précise du contexte dans lequel a lieu l'étude de cas. En ce sens, il ne s'agit pas uniquement de repérer des stratégies individuelles expliquant le repli, la passivité ou l'adaptation, mais de comprendre ces stratégies dans le contexte qui précède l'étude de cas. En d'autres termes, si dans notre étude de cas il est possible de saisir la présence de ces stratégies et de les associer à une absence de lutte, c'est parce qu'il y a eu dans l'histoire des deux populations des expériences préalables où toute tentative de lutte a échoué. Il s'agit, nous le rappelons des

¹³⁸ HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, op. cit., p. 194.

quelques manifestations publiques qui se sont déroulées après l'expulsion des habitants du *Cartucho* de la part des habitants d'autres quartiers, et les contestations éphémères des individus lors de leur arrivée dans l'abattoir¹³⁹.

Ainsi, l'échec de ces tentatives permet d'identifier quelque temps après les réactions de repli, de passivité et d'adaptation des populations. La déception de se voir confronté à une situation qu'ils n'ont pas été capables de changer une première fois, peut être à l'origine d'un déclenchement de stratégies psychosociales. Si nous reprenons le cas des punks squatters, nous pouvons identifier après la deuxième expulsion, leur capacité à lutter pour la reconnaissance.

Ceci dit, l'identification de l'absence de lutte à partir d'une lecture psychosociale complémentaire souligne la difficulté de saisir sur le terrain que des déceptions personnelles n'affectent pas « seulement le moi individuel, mais aussi de nombreux autres sujets »¹⁴⁰ au point de favoriser le développement d'une identité collective, et d'éclairer « les causes sociales responsables des blessures individuelles »¹⁴¹. Pour le dire autrement, l'ajout d'une lecture psychosociale pour étudier l'exclusion sociale en termes de non-reconnaissance permet d'atténuer le lien direct qui semble exister entre blessures morales et lutte pour la reconnaissance. En ce sens, des cas comme celui que Cervio présente sont plutôt exceptionnels dans la mesure où les événements permettent difficilement de retracer avec exactitude une lutte pour la reconnaissance telle qu'elle est conçue théoriquement dans l'approche de Honneth.

En outre, une deuxième et dernière réponse à notre questionnement concerne la façon dont nous interprétons l'approche de Honneth, et plus exactement « la question de savoir comment les différentes formes de reconnaissance et de lutte de reconnaissance se construisent dans les relations sociales »¹⁴². Le positionnement philosophique « relativement abstrait »¹⁴³ de l'approche de Honneth ouvre les portes à de multiples interprétations sur la façon dont peuvent être examinées ces relations entre les individus en termes de

¹³⁹ Voir chapitre 5, III A de ce travail.

¹⁴⁰ HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, *op. cit.*, p. 195. Voir également la fin du chapitre 2 de ce travail.

¹⁴¹ *Ibid.*

¹⁴² RENAULT Emmanuel, « Théorie de la reconnaissance et sociologie de l'injustice », in GUILLAUD Yann & WIDMER Jean (dir.), *op. cit.*, p. 57.

¹⁴³ *Ibid.*

reconnaissance¹⁴⁴. A nos yeux, l'interprétation la plus développée aujourd'hui au sujet d'une lutte pour la reconnaissance est celle d'Emmanuel Renault.

Suivant une catégorisation qui diffère de la nôtre, il propose une analyse de dénis de reconnaissance¹⁴⁵ en association à une théorie de l'expérience de l'injustice (« et non des causes de l'injustice qui supposent une théorie du pouvoir et des structures sociale »¹⁴⁶). Il s'agit d'une théorie qui cherche à mettre en valeur le sentiment de l'injustice, un sentiment négligé selon l'auteur par les approches philosophiques et sociologiques car considéré comme « fondamentalement improductif »¹⁴⁷. Pour cela, il part de l'idée selon laquelle les émotions peuvent constituer des attentes contrariées. Ces attentes vont être à l'origine de deux dynamiques au sein de l'expérience d'injustice. Pour faciliter la compréhension de ces dynamiques, reproduisons la figure utilisée par Renault :

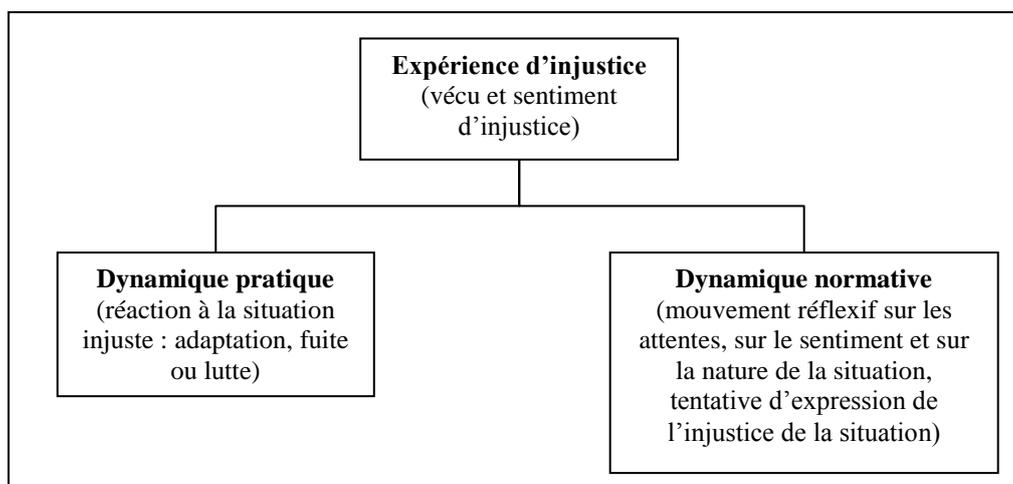
¹⁴⁴ De toute évidence, c'est grâce à ce positionnement que nous avons été amené à conduire une réflexion théorique et empirique sur la compréhension de l'exclusion sociale en termes de non-reconnaissance.

¹⁴⁵ En s'intéressant aux rapports entre attentes de reconnaissance et institutions Renault examine les effets institutionnels de la reconnaissance à partir de trois genres de déni de reconnaissance (dépréciative, décalée et insatisfaisante) chacun associé à différentes espèces de déni de reconnaissance (dévalorisation, disqualification et stigmatisation pour le premier genre ; méconnaissance, invisibilisation et survisibilisation pour le deuxième ; et instable, déchirante ou clivante pour le troisième). Cette analyse lui permet de faire la distinction mentionnée plus haut entre « lutte de reconnaissance » et « lutte pour la reconnaissance ». Pour un approfondissement sur cette interprétation voir RENAULT Emmanuel, « Théorie de la reconnaissance et sociologie de l'injustice », in GUILLAUD Yann & WIDMER Jean (dir.), *op. cit.*, p. 61, figure 2.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 68.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 69.

Figure 5 – Dynamiques de l'expérience d'injustice d'après E. Renault



Source : d'après RENAULT Emmanuel, « *Théorie de la reconnaissance et sociologie de l'injustice* », in GUILLAUD Yann & WIDMER Jean (dir.), *op. cit.*, p. 69, figure 3.

Pour Renault, ces deux dynamiques interdépendantes rendent compte de la façon dont le sentiment d'injustice est « travaillé de l'intérieur par des exigences subjectives [dont leur poids] pèse sur le destin de ce sentiment »¹⁴⁸. Ici, notre intention n'est pas de discuter *in extenso* l'interprétation de Renault, mais de souligner la façon dont la dynamique pratique évoque la possibilité d'une absence de lutte par adaptation ou fuite. En effet, bien que notre interprétation de l'approche de Honneth soit focalisée sur l'exclusion sociale et sur une catégorisation différente à celle de Renault des dénis de reconnaissance, les dynamiques ci-dessus évoquent déjà ce que nous avons examiné sur le terrain.

Cette réflexion nous amène à suggérer que dans un cadre interprétatif général, l'approche de Honneth a besoin d'outils permettant d'expliquer pourquoi, lorsque des situations de non-reconnaissance ont lieu, elles ne se traduisent pas directement par une lutte pour la reconnaissance. C'est dans cette logique que nous suggérons que l'utilisation de mécanismes psychosociaux constitue un outil explicatif indispensable lorsque l'on examine la façon dont la lutte pour la reconnaissance se construit dans les relations sociales. En d'autres termes, c'est dans cette logique que le positionnement philosophique « relativement abstrait » de l'approche de Honneth est un atout pour sa critique et par conséquent pour son développement.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 70.

Dans cette troisième section, nous avons analysé jusqu'où l'ajout d'une lecture psychosociale constitue un atout pour notre étude de l'exclusion sociale en termes de non-reconnaissance. Pour cela nous avons évalué à partir de nos conclusions sur un terrain d'exclusion la complémentarité entre l'approche de Honneth et cette lecture psychosociale lorsqu'il s'agit d'analyser trois situations précises : la façon dont les individus préservent et défendent l'estime de soi, la difficulté de toujours associer la non-reconnaissance à des actes « non-intentionnels » et la compréhension des situations où malgré des signes de non-reconnaissance, une lutte pour la reconnaissance n'a pas lieu.

Il est certes difficile d'identifier avec précision l'importance d'une lecture psychosociale lorsque l'approche de Honneth se voit confronté à ces trois situations. En ce qui concerne l'estime de soi, notre analyse parvient à montrer comme Renault l'affirme « que la question du rapport positif à soi ne peut pas être thématifiée en des termes strictement intersubjectivistes »¹⁴⁹. Cela exige de mettre en valeur des stratégies qui permettent de comprendre qu'être victime d'un acte de non-reconnaissance, n'a pas nécessairement pour conséquence une affectation de l'estime de soi. Dans le cas des situations de « non-intentionnalité », bien que notre travail ne soit pas en mesure d'approfondir la façon dont celles-ci peuvent être comprises comme un acte de non-reconnaissance, il laisse la porte ouverte à un approfondissement sur le sujet à partir des réflexions de psychologie morale.

Finalement, au sujet de l'absence de lutte, nous sommes plus réticent à formuler des conclusions partielles dans la mesure où, bien qu'il soit certain que les individus déploient des stratégies psychologiques pour se replier ou s'adapter à des situations d'inconfort, notre étude ne le présente que de façon limitée. Pour cela, il faudrait éventuellement se replacer dans une interprétation de l'approche de Honneth comme celle que Renault propose et à partir de celle-ci examiner ces stratégies au sein d'une dynamique pratique de l'expérience de l'injustice.

* * *

Le dernier chapitre de cette thèse nous a permis d'examiner le deuxième objectif exploratoire de notre travail, à savoir le développement critique à travers une lecture psychosociale de l'étude des rapports d'exclusion entre les deux populations en termes de

¹⁴⁹ RENAULT Emmanuel, « Le discours du respect », in CAILLE Alain, *op. cit.*, p. 171.

non-reconnaissance. Pour ce développement, nous nous sommes fondés sur certains éléments des théories de l'attribution et de la dissonance cognitive.

Dans une première section (I), nous avons étudié à la fois le cas des individus qui tout en étant « victimes » d'exclusion en termes de non-reconnaissance protègent leur estime de soi, et le cas des individus qui, sans avoir l'intention d'exclure, deviennent des agents d'exclusion. Dans ce dernier cas, nous avons suggéré qu'il est difficile d'associer directement la « non-intentionnalité » à une attitude de non-reconnaissance. Dans une deuxième section (II) nous avons examiné dans quelle mesure l'étude de l'exclusion en termes de non-reconnaissance à partir de la lecture psychosociale proposée, nous permet de mieux comprendre la deuxième étape de l'approche de Honneth. Enfin, dans une troisième section (III) nous avons analysé à partir de trois questions précises la complémentarité entre l'approche de Honneth et une lecture psychosociale.

A la question : en quoi ce chapitre est-il essentiel pour cette thèse ? Notre réponse mettrait en relief son ambition heuristique. L'intérêt de ce chapitre est de nous amener sur des pistes qui jusqu'à maintenant étaient inexplorées : non seulement dans le cadre d'une analyse de l'exclusion sociale en termes de non-reconnaissance, mais aussi dans le cadre d'une réflexion théorique et empirique de l'approche de Honneth. Par ailleurs, si ces pistes restent intéressantes c'est parce que nous n'avons pas réussi à les élucider entièrement, d'où la possibilité d'y revenir non seulement pour les clarifier, mais aussi pour les critiquer, voire les éliminer définitivement.

Note finale

La troisième et dernière partie de ce travail nous a permis de présenter une illustration empirique de notre réflexion théorique sur l'étude du processus d'exclusion sociale en termes de non-reconnaissance. Pour cela, nous avons abordé nos deux objectifs exploratoires à partir de l'ensemble des témoignages des deux populations qui composent notre étude de cas.

Notre objectif a été d'examiner à partir des entretiens jusqu'où les catégories de non-reconnaissance selon l'approche de Honneth apparaissent dans le discours des acteurs et permettent d'avoir une nouvelle compréhension de leur situation d'exclusion distincte de celle des études sociales, économiques et politiques traditionnelles. Il nous semble important de répéter que chacun des entretiens a été l'objet de plusieurs lectures qui ont permis cet assemblage argumentatif final. Cependant, nous devons admettre que leur contenu demeure une source importante d'informations que d'autres approches peuvent sans doute continuer à éclairer pour mieux comprendre la vie des acteurs concernés.

Nous avons examiné dans un premier temps, à travers une analyse thématique des entretiens, la présence et les caractéristiques d'indices de non-reconnaissance dans chacune des deux populations. Les résultats de cette analyse, nous ont conduit à une évaluation empirique de l'exclusion en termes de non-reconnaissance et à un approfondissement sur la façon dont notre étude de cas rend ou non compte d'une lutte pour la reconnaissance. Ensuite, dans un deuxième temps, nous avons examiné, à travers une analyse énonciative des entretiens, les rapports d'exclusion entre les populations en termes de non-reconnaissance à la lumière d'une dimension psychosociale.

De cette partie, nous devons retenir principalement son importance empirique permettant de positionner notre travail à la fois dans les recherches qui visent non seulement à étudier l'exclusion sociale, mais aussi à saisir le « caractère opératoire » de la reconnaissance. Une analyse plus précise de cette importance nous permet d'introduire la conclusion générale de ce travail qui, comme nous le verrons, prône une ouverture pluridisciplinaire lorsqu'il s'agit de réfléchir aux stratégies d'atténuation du processus d'exclusion sociale.

CONCLUSION

Illustration empirique d'une étude de l'exclusion sociale en termes de non-reconnaissance : vers un repositionnement théorique ?

A la suite de ce que nous venons d'examiner dans la troisième partie de ce travail, commençons cette conclusion en évaluant l'importance de notre illustration empirique dans l'ensemble de la thèse. Il s'agit de clore notre réflexion en faisant un retour à la théorie et de réexaminer l'approche de Honneth en tant qu'outil d'analyse du processus d'exclusion sociale au regard des conclusions issues du terrain. Ainsi, nous cherchons à expliciter l'apport de notre travail pour l'approche de la reconnaissance et de l'intérêt de celle-ci lorsqu'il s'agit de rendre compte de la dimension symbolique et subjective de l'exclusion. A cet effet, nous pouvons, grâce aux deux derniers chapitres de cette thèse, aboutir à quatre résultats partiels que nous proposons d'examiner dans le détail.

En premier lieu, et de façon générale, notre dernière partie a pour intérêt d'examiner l'approche de la reconnaissance de Honneth en dehors d'« une analyse de pure philosophie morale et politique (...) peu concernée par la possible mise en œuvre de ses prescriptions »¹. Cet examen est possible puisque l'on se sert du concept de reconnaissance pour étudier un processus qui, comme celui de l'exclusion sociale, se vit sur le terrain. En ce sens, l'illustration empirique de notre travail est importante dans la mesure où elle nous permet d'observer comment les acteurs, que ce soient les nouveaux ou les anciens habitants, utilisent un langage pouvant être défini en termes de reconnaissance et de non-reconnaissance.

L'approche de Honneth, et c'est ce que nous montre le terrain, favorise l'identification de ce langage à dimension « pré-théorique », tout en permettant de réfléchir plus concrètement à la dimension symbolique et subjective du processus d'exclusion sociale. Cette réflexion est possible grâce à des catégorisations sociales négatives comme le mépris et la réification « fictive ». Notre terrain met ainsi en lumière la manière dont l'approche de Honneth permet par exemple de considérer l'usage du mot *desechables* par les deux populations en tant que perte de l'humanité d'autrui. Ainsi, nous pouvons saisir le pouvoir qu'acquiert ce mot lorsqu'il s'agit de comprendre ce qui dans notre étude de cas caractérise la dimension symbolique et subjective de l'exclusion. L'utilisation du mot dans le langage

¹ LAZZERI Christian & NOUR Soraya, « Préface », in LAZZERI Christian & NOUR Soraya, *op. cit.*, p. 20.

courant constitue un indice de non-reconnaissance qui nous amène à réfléchir à la manière dont les acteurs peuvent être agents ou victimes d'exclusion.

En deuxième lieu, l'intérêt de notre terrain réside dans le fait qu'il nous permet un repositionnement vis-à-vis du caractère « psychologisant »² de l'approche de Honneth. Comme nous l'avons vu, l'étude du processus d'exclusion à partir du travail de Honneth nous amène à inclure une lecture psychosociale complémentaire pour mieux comprendre deux situations spécifiques non appréhendées par Honneth. Il s'agit d'une part de la faculté à préserver l'estime de soi et à ne pas se sentir visé malgré le fait d'avoir été affecté par une situation d'exclusion provoquée par un déni de reconnaissance. D'autre part, il s'agit de la difficulté de considérer que des actes « non-intentionnels » comme l'« ignorance distraite » ou l'« inattention anodine »³ puissent être conçus comme des actes de non-reconnaissance, bien qu'ils soient perçus comme tels par la personne affectée.

Ainsi, lorsque nous examinons ces deux situations à partir des stratégies des théories de l'attribution et de la dissonance cognitive, nous percevons la complexité de la proposition initiale de Honneth. Cette complexité réside dans le fait que son approche ne permet pas, comme le lui reproche Fraser, de distinguer clairement entre « ce qui *mérite* le titre d'injustice [de] ce qui est simplement *éprouvé* comme injustice »⁴. En ce sens, notre travail de terrain rend compte empiriquement d'un problème que Fraser annonce théoriquement. En effet, il nous permet de mieux comprendre comment l'approche de Honneth, parce que perméable à l'insertion d'une lecture psychosociale, devient sujette aux critiques, notamment à celles exprimées par Fraser.

Ces critiques reposent principalement sur le risque de réduire la reconnaissance à une question d'attitudes individuelles, et plus précisément, comme le montre Thompson, de la réduire à « la valeur empirique de l'expérience psychologique du sujet qui la supporte »⁵. En ce sens, le « foundationalisme » que Fraser reproche à Honneth reste à discuter dans la mesure où la place qu'elle accorde à la psychologie dans l'approche de ce dernier est trop importante.

² Ici nous revenons partiellement à notre réflexion initiale sur le sujet examinée dans le chapitre 3, II B 2 de ce travail.

³ HONNETH Axel, « Invisibilité : sur l'épistémologie de la « reconnaissance » », in HONNETH Axel, *op. cit.*, p. 227.

⁴ FRASER Nancy, « Distorted beyond all recognition: A rejoinder to Axel Honneth », in FRASER Nancy & HONNETH Axel, *op. cit.*, p. 205. « (...) *what really merits the title of injustice [and] what is merely experienced as injustice.* » (les italiques appartiennent au texte d'origine).

⁵ THOMPSON Simon, *The political theory of recognition*, *op. cit.*, p. 36. « (...) *on the empirical worth of the psychological account of the subject which supports it* ».

Ainsi, la proposition de Fraser de faire transcender la reconnaissance au-delà d'un caractère « psychologisant » acquiert une certaine validité. En effet, l'inclusion d'une telle psychologie peut conduire à une multiplicité de variables interprétatives qui, au final, risquent de fragiliser le potentiel heuristique du concept de reconnaissance.

En troisième lieu, notre terrain, et ce malgré l'intérêt qu'il peut accorder à des critiques comme celle de Fraser, permet paradoxalement de valoriser l'argument selon lequel il est plus intéressant de creuser la dimension psychosociale que de l'abandonner. Cet argument est valable lorsqu'il s'agit d'examiner le processus d'exclusion sociale à partir de l'approche de Honneth. En effet, sans qu'il ne s'agisse de minimiser les situations dans lesquelles la non-reconnaissance est présente, force est de constater que l'insertion d'une lecture psychosociale permet de mieux délimiter ses effets. Cela signifie que sur un terrain d'exclusion, cette lecture s'avère nécessaire dans la mesure où elle permet d'atténuer la prépondérance que l'on peut aujourd'hui accorder à l'impact de la non-reconnaissance dans le discours des acteurs. Ainsi, notre terrain nous permet à la fois d'avoir un aperçu du potentiel heuristique d'une approche comme celle de Honneth et d'en repérer au moins trois limites.

La première limite concerne la valeur que l'on peut accorder à la reconnaissance dans la société, et le présupposé selon lequel elle est indispensable dans la vie sociale des acteurs se trouvant en situation d'exclusion. Sur ce point, notre terrain contribue à relativiser cette importance puisqu'il nous apparaît qu'un certain nombre de nouveaux habitants ne sont pas forcément affectés par les remarques des anciens, ni même ne sollicitent de reconnaissance à leur égard. Comme le montre Ferrarese⁶, ceci pourrait s'expliquer si l'on admet « l'existence d'un pouvoir (...) inhérent à l'acte de reconnaissance »⁷. Ce pouvoir, défini par Young comme « une relation plutôt qu'une chose »⁸, est octroyé par celui qui veut être reconnu, à celui qui est censé reconnaître. En ce sens, il est valable de nous demander si les nouveaux habitants n'étaient pas « animés par un besoin de reconnaissance »⁹ de la part des anciens et

⁶ FERRARESE Estelle, « « Gabba-Gabba, we accept you, one of us » : Vulnerability and power in the relationship of recognition », in *Constellations*, vol. 16, no. 4, 2009, p. 604-614.

⁷ *Ibid.*, p. 608.

⁸ YOUNG Iris Marion, *Justice and the politics of difference*, *op. cit.*, p. 31.

⁹ KOCYBA Hermann, « Les paradoxes de la reconnaissance », in LAZZERI Christian & NOUR Soraya, *op. cit.*, p. 286.

ont refusé leur reconnaissance simplement « parce que c'est d'ailleurs qu'[ils attendaient] la reconnaissance pertinente pour [leur] identité sociale »¹⁰.

Par exemple, si nous revenons au mot *desechables*, nous pouvons noter la différence qui existe entre l'intérêt théorique du mot analysable en termes de non-reconnaissance, et son impact réel chez les acteurs concernés. Bien que ces derniers ne l'acceptent pas en tant qu'atteinte à leur identité, l'utilisation du mot par autrui ne constitue pas pour eux une préoccupation majeure. Dans l'ensemble, notre terrain permet de déterminer qu'il est important d'étudier l'exclusion à partir d'une dimension symbolique et subjective en termes de non-reconnaissance, sans négliger pour autant la prépondérance d'une dimension matérielle et objective.

Cependant, cette conclusion ne signifie pas un retour au débat entre Fraser et Honneth au sujet de la reconnaissance et de la redistribution. Il s'agit plutôt d'un approfondissement de la piste psychologique qui à nos yeux permet de mieux circonscrire la non-reconnaissance. Dans l'exemple précédemment cité concernant la réaction des nouveaux habitants au sujet du mot *desechables*, cela nous permet d'identifier que tout acte de non-reconnaissance ne va pas forcément engendrer une blessure morale. Sur un terrain d'exclusion, cela se traduit par le fait qu'au final, les acteurs se considèrent moins exclus que ce que l'on ne pensait, voire ne se considèrent pas exclus du tout. Ceci est rendu possible grâce à des mécanismes de défense de l'estime de soi.

La deuxième limite concerne la difficulté d'associer à toute blessure morale un agent responsable. Notre terrain montre en effet qu'il est difficile de déterminer qu'à l'origine de ce que l'individu perçoit comme un acte de non-reconnaissance, se trouve « objectivement » un acte de non-reconnaissance. Il se peut, comme nous l'avons vu, que les agents potentiels d'exclusion agissent selon des mécanismes psychosociaux qui se traduisent par des comportements qui ne cherchent pas à blesser autrui.

Nous pouvons citer l'exemple des anciens habitants lorsqu'ils cherchent à recomposer leur situation de vie après l'arrivée des nouveaux. A travers les stratégies mobilisées par les anciens habitants, il nous apparaît que certaines de leurs réactions sont dénuées de toute intention de blesser autrui moralement. Dans le cas contraire, il serait difficile de comprendre

¹⁰ *Ibid.*

qu'un même individu éprouve à la fois de l'agressivité et de l'apitoiement envers les nouveaux habitants. Cette limite suggère que l'absence d'un acte de reconnaissance, ne se traduit pas systématiquement par un acte de non-reconnaissance, et que pour poursuivre une telle analyse il y a deux alternatives : abandonner la lecture psychologique ou la creuser. Nous défendons l'intérêt de cette dernière alternative qui se traduit par un approfondissement de plus en plus précis des travaux de psychologie morale comme prolongement de l'approche de Honneth. C'est dans ce prolongement que réside notre invitation à un repositionnement théorique de la reconnaissance.

La troisième limite est relative au fait que, dans un contexte d'exclusion, examiné en termes de non-reconnaissance, une lutte pour la reconnaissance n'est pas nécessairement le but à atteindre. Non seulement notre terrain rend compte de cette absence de lutte entre les deux populations, mais il évoque, ne serait-ce que partiellement, de possibles explications. Sur ce point, les stratégies déployées par les acteurs examinées au regard des théories de l'attribution et de la dissonance cognitive rendent compte des motivations des nouveaux et des anciens habitants à ne pas s'affronter. Nous pouvons citer l'exemple des nouveaux lorsqu'ils s'adaptent à leur vie dans les foyers et dans le quartier. Cette adaptation nous a permis d'identifier une série d'éléments qui motivent les individus à ne pas s'affronter, tout en confirmant leur distance par rapport à un besoin explicite de reconnaissance.

En quatrième lieu, et pour finir, force est de constater que notre terrain nous apporte principalement une compréhension novatrice du processus d'exclusion sociale. En ce sens, il permet de faire un retour à notre définition du concept d'exclusion sociale. Il s'agit d'une définition signe d'un processus complexe qui n'est pas censé être examiné prioritairement dans sa dimension symbolique et subjective. En outre, cette dimension est examinée à partir d'une étude de cas basée sur un contexte de fragilité extrême comme celui du déplacement interne.

Notre terrain a donc le mérite de révéler une situation d'exclusion dans ce contexte, ce que la plupart de recherches sur l'exclusion n'ont pas la possibilité de réaliser. Sur ce point, le chercheur qui s'intéresse à une vision globale du processus d'exclusion peut trouver dans l'ensemble de notre terrain une perspective sur les conditions de vie et l'interaction de deux populations dans une des villes accueillant le plus grand nombre de déplacés internes au monde. L'étude de ces populations est d'autant plus intéressante que, par leur condition, elles

représentent l'interaction entre deux groupes affaiblis à la base par ce contexte. Cela signifie que notre terrain examine la dimension symbolique et subjective de l'exclusion au regard de deux populations qui se ressemblent plus qu'on ne le pense.

De façon générale, notre terrain témoigne de notre intention de réfléchir à l'étude de l'exclusion sociale à partir de questionnements plus larges favorisant l'utilisation de différentes approches. Bien qu'à la base de ces questionnements repose l'approche de Honneth, nous avons abordé de façon générale une approche morale. Cette approche encadrée dans la morale de la question sociale propose une vision de l'exclusion particulière. Il s'agit d'une vision qui nécessite encore d'autres approfondissements pour pouvoir s'insérer à part entière dans le cadre de politiques sociales. En ce sens, le fait d'atteindre une conclusion lorsque ces approfondissements n'ont été qu'annoncés ne peut constituer qu'un paradoxe.

Un paradoxe : conclure pour introduire

Un paradoxe : voici le premier mot qui nous est venu à l'esprit lorsque nous avons entrepris cette conclusion dans la mesure où ce travail ne représente pour nous qu'une vaste introduction. Ainsi, paradoxalement, nous sommes amené à conclure une réflexion qui à nos yeux ne fait qu'introduire de nouvelles perspectives d'analyse sur le processus d'exclusion sociale et plus précisément sur sa dimension symbolique et subjective. Il s'agit d'une réflexion qui cherche avant tout à ouvrir des portes pour mieux comprendre ce sous-produit de la déstructuration de notre société qu'est l'exclusion. Nous proposons d'affronter ce paradoxe en deux temps.

Dans un premier temps, nous récapitulons brièvement les étapes de notre démarche pour ensuite passer à son évaluation critique en examinant jusqu'où elle atteint ses objectifs. Cette évaluation rend compte à la fois des défauts et des qualités de ce travail de la façon la plus « objective » possible, ou du moins, et même si cela peut sembler utopique, de la façon la plus « sincère » possible. Dans un deuxième temps, à partir de cette critique, nous examinons quel peut être le prolongement théorique et empirique de notre thèse dans le cadre d'une étude du processus d'exclusion sociale.

Récapitulatif et regard autocritique sur une analyse de l'exclusion en termes de non-reconnaissance

L'expulsion des habitants du *Cartucho* dont nous avons été témoin en avril 2005 a accru notre intérêt pour l'étude de situations d'exclusion relevant d'une dimension symbolique et subjective, c'est-à-dire, de situations qui, au-delà des difficultés matérielles, suggèrent tant le rejet et l'indifférence que l'humiliation ou la dépréciation de l'individu.

Dans cet événement précis, cette dimension s'est clairement manifestée lorsque les habitants du *Cartucho* ont été transférés par la mairie à l'abattoir municipal, en même temps que la communauté ne voulait pas entendre parler d'eux. En ce sens, cette dimension s'inscrivait dans un cadre spécifique associé à une « morale de la question sociale » ancrée dans l'inégalité. Dans ce cas, nous avons l'impression que le choix de la mairie et la réaction de la communauté étaient la manifestation d'un manque de « justice » à l'égard de ces individus dans la mesure où rien ne justifiait leur placement dans l'abattoir, ni le rejet et l'indifférence de la communauté. Nous avons associé ce manque de « justice » à un problème de reconnaissance, qui nous a conduit à une étude de la dimension symbolique et subjective de l'exclusion en termes de non-reconnaissance.

Ainsi, lorsque nous avons voulu comprendre cette situation dans le cadre des études de politiques sociales sur l'exclusion, nous nous sommes rendu compte de l'absence de réflexions au sujet de la dimension symbolique et subjective, dimensions censées offrir des pistes pour mieux comprendre non seulement le choix de la mairie et le rejet de la communauté dans le cas du *Cartucho*, mais aussi d'autres cas similaires comme celui du dilemme du feu rouge.

Ainsi, ce travail ouvre aujourd'hui ces pistes d'analyse en se consacrant à un approfondissement de la dimension symbolique et subjective de l'exclusion dont le potentiel restait jusqu'alors à exploiter. Il s'agit d'un approfondissement qui s'attaque directement à la façon dont cette dimension met en lumière un problème moral selon lequel l'exclusion sociale est associée à un manque de reconnaissance. Pour le formuler autrement, les six étapes de ce travail offrent une analyse détaillée pour comprendre, dans le cadre de sa dimension symbolique et subjective, l'exclusion sociale à la lumière de la reconnaissance, et plus précisément à la lumière de l'approche de la reconnaissance du philosophe allemand Axel

Honneth. Cette analyse propose des réflexions théoriques illustrées par une étude de cas à Bogotá à partir de l'expérience du *Cartucho*.

De façon générale, la première partie de cette thèse offre en deux chapitres un aperçu conceptuel de l'exclusion et de sa dimension symbolique et subjective (1), ainsi que de la reconnaissance à partir de l'approche de Honneth (2). Les deux chapitres de la deuxième partie s'intéressent au lien entre les deux concepts afin de justifier l'intérêt d'examiner le processus d'exclusion sociale en termes de non-reconnaissance (3) et d'introduire l'illustration de ce lien sur le terrain à partir de l'étude de cas choisie à cet effet (4). La troisième partie est consacrée à présenter en deux chapitres de façon analytique cette illustration à travers l'examen détaillé du contenu des entretiens issus de cette étude de cas : d'abord grâce à une lecture en termes de non-reconnaissance (5) et ensuite par une lecture psychosociale complémentaire à cette première lecture (6).

L'ensemble de ces chapitres avait comme objectif principal de favoriser la compréhension du processus d'exclusion sociale dans le but de tracer une voie pour repenser les stratégies d'intervention à son égard, et comme objectifs secondaires d'examiner le « caractère opératoire » de la reconnaissance tout en approfondissant l'approche de Honneth. Le deuxième temps de cette conclusion nous amène à nous demander si ces objectifs ont été atteints dans leur totalité ou partiellement ou pas du tout, et à expliquer ce qui nous conduit à ces conclusions. Discutons d'abord l'objectif principal et ensuite les objectifs secondaires.

1. Evaluation de l'objectif principal de ce travail

Comme nous l'avons évoqué tout au long de cette thèse, son objectif principal est divisé en deux composantes corrélées : d'une part, favoriser la compréhension du processus d'exclusion sociale, et d'autre part contribuer à repenser les stratégies d'intervention à son égard. Quant à la première composante, nous pouvons affirmer que l'objectif est atteint dans sa totalité dans la mesure où les trois premiers chapitres démontrent précisément l'intérêt d'une étude de la dimension symbolique et subjective du processus comme complément aux études sur sa dimension matérielle.

Il est possible de confirmer cet intérêt à partir de trois stratégies. La première consiste à repérer, comme le montre le chapitre 1, les principales recherches sur l'exclusion sociale et

à noter que parmi les travaux actuels sur le sujet une analyse approfondie d'une dimension symbolique et subjective comme la nôtre est inhabituelle. Ceci ne signifie pas qu'il n'existe pas de recherches prenant en compte cette dimension, mais plutôt que l'on se trouve en présence de réflexions pas suffisamment approfondies à ce sujet.

Une deuxième stratégie consiste à examiner les principales références consacrées à la définition du concept d'exclusion depuis une dizaine d'années. Sans négliger l'importance de ces travaux, sur lesquels repose une grande partie de notre réflexion, rares sont ceux qui privilégient la dimension symbolique et subjective et encore moins son contenu moral en termes de non-reconnaissance à partir d'une étude précise de l'approche de Honneth.

Enfin, la troisième stratégie consiste à mettre en valeur la réflexion issue du troisième chapitre de notre travail. Il ne s'agit pas simplement d'une description permettant d'amalgamer exclusion et reconnaissance, mais de toute une réflexion sur les possibilités d'étudier le processus à partir d'une morale de la reconnaissance. Ce chapitre qui, comme nous l'avons dit, constitue le noyau de cette thèse, ouvre la possibilité d'examiner l'exclusion sociale à partir de perspectives nouvelles tout en identifiant leurs limites éventuelles.

Par ailleurs, et comme nous l'avons dit en introduction, ces perspectives nouvelles sont d'autant plus intéressantes et donnent à cette thèse une vraie valeur ajoutée que pour leur construction, nous avons eu l'opportunité de partager nos impressions avec Axel Honneth. Ceci dit, l'impact et l'importance des réflexions de Honneth tout au long de ce travail ne nous ont pas empêché d'assumer une position critique vis-à-vis de son approche dans la compréhension du processus d'exclusion.

De façon générale, si la première composante de l'objectif central de cette thèse est atteinte, c'est parce que ses trois premiers chapitres conduisent le lecteur à des réflexions approfondies sur l'exclusion sociale concernant des sujets qui sont le plus souvent examinés transversalement. Ainsi, ces chapitres regroupent un nombre important de travaux qui nous ont permis d'une certaine manière de « faire le point » pour favoriser la compréhension du processus d'exclusion sociale. Ici, il est important de revenir sur le fait que notre réflexion n'a de sens que si elle relève d'une association fondamentale entre la dimension symbolique et subjective et la dimension matérielle et objective de l'exclusion.

En ce sens, il est plus difficile d'analyser la deuxième composante de l'objectif central de notre travail, à savoir son éventuelle contribution pour tracer une voie permettant de repenser les stratégies d'intervention de lutte contre l'exclusion sociale. Dans l'ensemble, nous considérons que cette deuxième composante de notre objectif est partiellement atteinte. En effet, dans la mesure où notre réflexion n'a pas la possibilité d'être intégrée à une stratégie précise, il est difficile de saisir sa contribution. Nous pouvons examiner la portée de notre travail pour une telle contribution en distinguant une limite et deux potentialités.

La limite concerne la prépondérance explicative et détaillée de notre recherche qui restreint une contribution à des fins « stratégiques ». En ce sens, bien que l'ensemble de notre travail trace la voie permettant de repenser ces stratégies, nous aurions pu démontrer plus précisément la manière dont l'étude d'un cas comme celui de l'abattoir, dans un contexte d'exclusion extrême comme celui de la Colombie, a le potentiel de définir des tendances analytiques d'ensemble.

Nonobstant, malgré cette limite qui ne nous permet pas d'atteindre en totalité la deuxième composante de notre objectif central, il existe des potentialités montrant qu'en ce qui concerne la voie pour repenser les stratégies d'intervention de lutte contre l'exclusion, notre ambition est tout sauf vaine. En ce sens, bien que nous soyons resté sur une étude de cas précise, des mesures comme celle de l'abattoir, ainsi que les rapports d'exclusion qui peuvent se tisser dans la communauté ne concernent pas uniquement ce cas.

Ainsi, si nous pensons notre travail non comme une contribution directe mais plutôt indirecte, la deuxième composante de notre objectif principal acquiert une valeur, ne serait-ce qu'en termes de réflexion, à prendre en compte lorsqu'il s'agit d'atténuer des situations d'exclusion sociale. Ainsi, notre contribution consiste à suggérer que dans des situations similaires à celle de l'abattoir, une prise en considération de la « reconnaissance » et de tout ce qu'elle signifie soit effective au moment de prévenir ou de contrôler une situation d'exclusion. Notre contribution indirecte à ce choix, permet donc de repérer dans notre démarche deux potentialités.

Une première potentialité est liée à ce qu'expose notre illustration empirique. Il s'agit de la façon dont celle-ci rend compte de tout un langage de non-reconnaissance auquel les stratégies doivent non seulement être attentives, mais qu'elles doivent aussi connaître en

profondeur. Ceci revient d'une part à admettre que les rapports entre ceux qui peuvent être considérés comme exclus ou inclus sont loin d'être bien définis, d'où l'intérêt d'éviter cette dualisation de la société à laquelle on doit faire attention lors de l'examen du processus d'exclusion. De même, l'insertion d'une prise en considération de la « reconnaissance » à partir de la compréhension d'un langage de non-reconnaissance peut favoriser des formulations de politiques sociales plus précises lorsqu'il s'agit de faire référence à des situations d'exclusion. Cette insertion a le potentiel d'éviter la création d'une documentation à contenu démagogique qui au final ne touche pas les individus concernés.

Ainsi, le cas de Bogotá illustre bien cette création dans la mesure où les documents institutionnels, qui ont défini l'expulsion du *Cartucho* et le devenir de ses anciens habitants ainsi que celui des habitants des quartiers d'accueil, ont du mal à identifier les caractéristiques et les besoins des populations avec précision. Cette imprécision contribue à une sorte de statu quo des politiques sociales dans la mesure où elles n'arrivent pas à rendre compte de la réalité qu'elles sont censées atteindre. Nous défendons donc le principe selon lequel des politiques sociales qui tiennent compte d'une composante de « reconnaissance » sont destinées à améliorer non seulement les relations entre les institutions et les bénéficiaires des politiques, mais aussi les relations au sein même de la communauté. Une composante de « reconnaissance » bien ancrée dans le langage institutionnel a le potentiel d'être transmis sur le terrain, ne serait-ce que pour atténuer la façon dont se construisent certains rapports d'exclusion.

La deuxième potentialité de notre démarche est celle d'introduire au sein des réflexions de politiques sociales, une réflexion de philosophie politique et sociale dont l'application n'est pas tout à fait utopique. Ainsi, lorsque nous réfléchissons à notre contribution de tracer une voie pour repenser les stratégies d'intervention dans la lutte contre l'exclusion, nous avons en tête l'application concrète de théories comme celle de Honneth dans le cas d'une ville de la complexité de Bogotá. Il s'agit d'une application similaire à celle de l'ancien maire Antanas Mockus¹¹ qui a fait de la ville une « expérience sociale »¹² en

¹¹ Nous rappelons que Mockus a été maire de la capitale à deux reprises (1995-1997 et 2001-2003).

¹² CABALLERO Maria Cristina, « Academic turns city into a social experiment. Mayor Mockus of Bogotá and his spectacularly applied theory », in *Harvard Gazette*, 11 mars 2004. Consulté le 05/08/2009 sur le site <http://www.news.harvard.edu/gazette/2004/03.11/01-mockus.html>

basant une partie de sa politique de « culture citoyenne » (*cultura ciudadana*) sur les réflexions d'Elster au sujet de l'ordre social¹³.

Il est aujourd'hui indéniable que l'application de ces travaux a amélioré le cadre de vie des habitants de la ville à la fin des années 90. Pour ne citer qu'un cas précis, Mockus a obtenu que les automobilistes respectent les passages piétons grâce à des campagnes éducatives basées sur une morale du respect commun entre les citoyens. Par exemple, une de ses campagnes consistait à utiliser des mimes pour pousser symboliquement les véhicules arrêtés sur les passages piétons¹⁴. Ce genre d'initiatives à caractère ludique a touché la conscience des individus et quelques mois ont suffi pour qu'ils comprennent le message sans que celui-ci ne passe par la sanction.

A ce sujet, il est intéressant d'examiner la façon dont pour Mockus une prise en considération de la « reconnaissance » au sein des politiques sociales de lutte contre l'exclusion a un intérêt particulier ne serait-ce que dans le cas colombien :

« En Colombie les mécanismes de reconnaissance sont très précaires : on a beaucoup de facultés pour condamner, pour exclure. On peut le formuler moralement : on exclut très facilement les individus. Par contre, lorsque les individus agissent correctement, la reconnaissance n'est pas suffisamment explicite ou les individus ne la voient pas. C'est donc l'idée de la reconnaissance qui doit être cultivée »¹⁵.

Cet intérêt peut être considéré de façon plus générale s'il est examiné dans le cadre « de politiques sociales plus participatives »¹⁶ qui s'efforcent d'abord de reconnaître ce que les individus possèdent, pour ensuite regarder ce dont ils ont besoin¹⁷. En ce sens, bien que la prise en considération de la « reconnaissance » au sein des politiques sociales « ne soit pas si facile »¹⁸, elle a le potentiel de se constituer comme un complément indispensable aux stratégies d'intervention centrées sur la dimension matérielle et objective de l'exclusion

¹³ ELSTER John, *The cement of society: a study of social order*, op. cit.

¹⁴ Voir Annexes, Photographies, Photographie 6 : Stratégie de « culture citoyenne » d'après Antanas Mockus.

¹⁵ Voir Annexes, Entretiens, Entretien avec Antanas Mockus (citations choisies). « *En Colombia los mecanismos de reconocimiento son muy precarios; tenemos muchas habilidades para condenar, para excluir. Podemos ponerlo moralmente: excluir con mucha facilidad a la gente. En cambio cuando la gente actúa bien, pues el reconocimiento no es suficientemente explícito o la gente no lo ve. O sea ahí está la recepción del reconocimiento tiene que ser cultivada* ».

¹⁶ *Ibid.* « (...) políticas sociales más participativas ».

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ *Ibid.* « (...) no es tan sencillo ».

sociale. En effet, comme Mockus l'affirme, « la même circonstance socio-économique vécue avec ou sans reconnaissance est différente »¹⁹.

Pour que la prise en considération de la « reconnaissance » ne soit pas factice ou symbole « de pure rhétorique »²⁰, elle doit être examinée à la loupe d'une approche comme celle de Honneth, c'est-à-dire à la loupe de réflexions élaborées qui donnent à son application sur le terrain une certaine solidité. Nous sommes convaincu que la politique des mimes a fonctionné parce qu'elle était soutenue par des principes théoriques solides qui ont été bien appliqués. Ainsi, nous contribuons indirectement à tracer une voie pour repenser les stratégies d'intervention dans la lutte contre l'exclusion en proposant cette réflexion élaborée et, dans une moindre mesure en proposant un premier aperçu empirique sur le sujet. En ce sens, même si cette deuxième composante de notre objectif principal n'est que partiellement atteinte, notre travail offre des pistes d'analyse pour des futurs développements empiriques. Ces développements sont liés aux objectifs secondaires de notre travail que nous proposons d'évaluer par la suite.

2. Evaluation des objectifs secondaires de ce travail

Si cette thèse est centrée sur l'étude du processus d'exclusion sociale en termes de non-reconnaissance comme le montre son objectif central, elle possède également des objectifs secondaires. Ces objectifs concernent d'une part l'analyse du concept de reconnaissance et son « caractère opératoire » dans ses explorations socio-anthropologiques, et d'autre part l'approfondissement de l'approche de Honneth.

En ce qui concerne le « caractère opératoire » de la reconnaissance, notre thèse atteint cet objectif quasiment dans sa totalité dans la mesure où elle véhicule le concept dans le cadre d'une problématique précise à partir d'une situation concrète illustrée sur le terrain. En ce sens, ce travail dispose des éléments nécessaires pour faire partie des études qui traitent des

¹⁹ *Ibid.* « (...) la misma circunstancia socioeconómica vivida con reconocimiento o vivida sin reconocimiento es muy distinta ».

²⁰ PAYET Jean-Paul, « Le caractère du fonctionnaire. Sur les conditions ordinaires de la reconnaissance », in PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, *op. cit.*, p. 111.

reconnaisances « appréhendée » et « éprouvée », et en moindre mesure d'une reconnaissance « assignée » d'après Battegay et Payet²¹.

En ce qui concerne la reconnaissance « appréhendée » et comme le démontre principalement notre troisième chapitre, ce travail réussit à établir une passerelle entre philosophie politique et sciences sociales dans une réflexion inscrite dans l'étude de politiques sociales. Notre développement confirme bien qu'aujourd'hui le concept de reconnaissance dépasse ses fondements philosophiques et s'insère dans le quotidien au point de sortir du contexte des recherches de type académique, pour se réinventer par exemple dans le monde du travail et de l'entreprise.

Tel est le cas des travaux de Chester Elton et Adrian Gostick qui prônent avec succès une politique de la reconnaissance dans les relations de travail sous l'égide du *Carrot principle*²². Il s'agit du principe selon lequel la reconnaissance des employés assure leur bien-être en même temps qu'elle favorise leur productivité. Ceci dit, la popularité du thème de la reconnaissance est un sujet qui mérite un approfondissement rigoureux, car, comme l'affirme Kocyba, son importance croissante « ne signifie en rien que nous soyons actuellement sur le bon chemin pour parvenir à dépasser les situations d'avilissement, de honte et de mépris au profit de formes authentiques de reconnaissance »²³. En ce sens, « les paradoxes de la reconnaissance »²⁴ peuvent constituer aujourd'hui un sujet à part entière pour mieux comprendre les limites du concept.

Par ailleurs, en ce qui concerne la reconnaissance « éprouvée », notre travail se focalise bien sur l'étude d'expériences d'exclusion. De façon générale, notre réflexion vient s'ajouter aux différents cas auxquels nous faisons allusion dans l'ensemble de ce travail et qui retracent des expériences similaires à celle que nous présentons dans notre illustration empirique. Cette illustration permet d'ailleurs d'observer de près la façon dont se tissent les relations entre les individus à partir d'un langage de reconnaissance. L'ensemble de ces expériences donne la preuve que l'intérêt pour des questions sociales liées à la reconnaissance est en pleine expansion. Cette thèse a donc le mérite de s'insérer dans ce « boom de la

²¹ PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, « La reconnaissance, un concept de philosophie politique à l'épreuve des sciences sociales », in PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, *op. cit.*, p. 31.

²² GOSTICK Adrian & ELTON Chester, *The Carrot Principle*, Free Press, New York, 2007, p. 148-167.

²³ KOCYBA Hermann, « Les paradoxes de la reconnaissance », in LAZZERI Christian & NOUR Soraya, *op. cit.*, p. 277.

²⁴ *Ibid.*

reconnaissance » et d'apporter à la fois des réflexions théoriques et une illustration pratique à son égard.

Finalement, pour ce qui est de la reconnaissance « assignée » qui se centre sur l'analyse de la reconnaissance en milieu institutionnel, notre travail offre à un niveau moins important des réflexions sur la façon dont les institutions constituent à la fois des vecteurs de reconnaissance et de non-reconnaissance. Bien que notre analyse ne soit pas centrée sur cet aspect, la présentation de notre étude de cas permet d'en avoir un aperçu d'ensemble. Dans la mesure où nous nous sommes centré sur la reconnaissance « éprouvée » et plus précisément sur l'interaction entre les acteurs dans un contexte d'exclusion, nous avons volontairement contourné l'influence des institutions dans ce contexte. Néanmoins, à nos yeux, ce contournement volontaire ne se justifie pas entièrement aujourd'hui. En effet, nous aurions pu approfondir cet aspect, pour qu'il fasse l'objet d'un chapitre supplémentaire de cette thèse.

En ce qui concerne le deuxième objectif secondaire, c'est-à-dire l'approfondissement de l'approche de Honneth, nous considérons qu'il n'est que partiellement atteint malgré l'effort particulier que nous lui avons consacré. Examinons cet objectif en considérant deux limites et deux potentialités.

La première limite est évidente dans la mesure où le noyau de notre thèse était le processus d'exclusion sociale et non l'approche de Honneth. En ce sens, nous n'avons pas eu la prétention de faire de la théorie politique et encore moins de donner à ce travail l'allure d'une réflexion philosophique. Dans ces conditions, tout approfondissement de l'approche de Honneth a été restreint du fait de notre objectif principal, et par conséquent l'interprétation que nous en avons faite est plus fidèle si elle est lue en association au processus d'exclusion sociale.

Par ailleurs, une deuxième limite à cet approfondissement concerne nos lectures sur le sujet, et principalement le fait que nous avons travaillé à partir de traductions. Bien que Honneth lui-même n'ait pas considéré cet aspect comme une véritable limite, nous nous sommes rendu compte que son œuvre n'est pas à l'abri de quelques difficultés. Par exemple, et comme nous l'avons évoqué dans notre développement²⁵, certaines versions sont plus complètes dans une langue que dans une autre, ce qui nous a contraint à jongler constamment

²⁵ Voir chapitre 2, III B 1, note de bas de page 337.

entre les versions en anglais et en français de l'œuvre de Honneth. Il est indéniable qu'un approfondissement rigoureux de l'approche de Honneth exige une lecture de ses textes en allemand. Ceci dit, nous avons eu la possibilité de surmonter cette limite grâce aux deux entretiens qu'il nous a accordés et dont le contenu nous a accompagné tout au long de ce développement.

Ainsi, en tenant compte des limites évoquées ci-dessus, nous pouvons désormais affirmer que notre interprétation de l'approche de Honneth favorise ne serait-ce que ponctuellement son approfondissement en tenant compte de deux « forces » analytiques. La première force tient donc à la qualité des deux entretiens avec Honneth qui donnent un aperçu de ses réflexions au sujet de la reconnaissance en tant qu'outil d'analyse du processus d'exclusion, et plus précisément au sujet des dénis de reconnaissance.

Si notre travail apporte des éléments inédits à l'approche de Honneth, c'est dans notre interprétation des deux catégories de dénis de reconnaissance, que sont le mépris et la réification ainsi que de leurs modalités sous-jacentes, que réside l'une des qualités de notre travail. La fin du chapitre 2 de cette thèse permet d'examiner ces catégories de façon détaillée, au point de discuter par exemple les réflexions de Honneth même au sujet de la réification, et d'exploiter la modalité de mépris comme invisibilité associée à l'absence d'actes expressifs de reconnaissance. Bien qu'il soit difficile pour nous de juger de la validité de notre interprétation à ce sujet, elle nous a été d'une grande utilité dans la compréhension du processus d'exclusion sociale.

Finalement, la deuxième force analytique de notre réflexion au sujet de l'approche de Honneth concerne la façon dont nous poursuivons la piste psychosociale proposée par Honneth lui-même, en dévoilant des éléments laissés de côté dans son approche. La façon dont nous avançons sur cette piste, en l'intégrant à l'analyse de l'exclusion sociale en termes de non-reconnaissance, met en lumière la difficulté de l'approche de Honneth à rendre certaines notions plus explicites. Tel est par exemple le cas de la notion d'estime de soi qui à nos yeux ajoute indubitablement une lecture psychosociale à la fois théorique et empirique.

Notre réflexion nous permet d'affirmer que si l'approche de Honneth a suscité des débats du fait de son caractère psychologique, c'est plus parce que ce caractère n'est pas suffisamment développé que parce qu'il est vraiment présent. Notre réflexion vise à affronter

ce problème à partir de notre analyse du processus d'exclusion qui exige le besoin d'inclure, suivant une logique par « emboîtements », dans une lecture en termes de non-reconnaissance, une lecture psychosociale bien définie. Le prolongement de cette idée fonde en grande partie le questionnement qui nous permet de donner une ouverture à cette thèse et que nous proposons d'examiner par la suite pour clore cette conclusion. Ce questionnement est le suivant : jusqu'où peut-on voir le processus d'exclusion sociale comme le résultat de dénis de reconnaissance ?

Vers une étude intégrale du processus d'exclusion sociale : psychologie morale et reconnaissance

La réponse à cette question est finalement le résultat de tout ce que nous avons dit jusqu'à présent. Elle met en relief chacune des étapes de ce travail, tout en tenant compte à la fois de ses défauts et de ses qualités. Elle nous rappelle l'ensemble de nos réflexions théoriques, ainsi que l'analyse de notre étude de cas en tant qu'illustration empirique de ces réflexions.

A la lumière de l'ensemble de ce travail, notre aperçu sur la question est partagé entre l'importance que nous accordons à la réflexion sur le processus d'exclusion sociale en termes de non-reconnaissance, et aux difficultés de concrétiser une telle réflexion. Nous nous trouvons donc entre une importance dominée par des considérations d'ordre subjectif, et une difficulté définie par des aspects d'ordre objectif. Essayons d'examiner cette double distinction en mettant en relief trois ouvertures possibles pour notre travail.

La première ouverture concerne comme nous l'avons examiné dans les deux dernières parties de notre thèse, le besoin d'approfondir notre réflexion en tenant compte des travaux de psychologie morale. Parmi la quantité de travaux sur le sujet, nous serions encouragé à poursuivre cet approfondissement du côté du modèle social-intuitionniste ou *SIM* (*social intuitionist model*)²⁶.

Ce modèle, dont les bases sont posées par Jonathan Haidt en 2001, comprend l'étude du jugement moral comme processus social et non uniquement comme « un acte privé de

²⁶ HAIDT Jonathan & BJORKLUND Fredrik, « Social intuitionists answer six questions about morality », in ARMSTRONG-SINNOTT Walter (ed.), *op. cit.*, p. 181.

cognition » (*private act of cognition*)²⁷. De façon plus précise, si nous devons poursuivre nos analyses, nous commencerions par les travaux de Haidt dont la production académique²⁸ propose un vaste développement au sujet du *SIM* et de son application dans des sphères autres que la sphère psychologique. En ce sens, bien que l'ambition de notre travail ne nous ait pas permis d'aller plus loin au sujet de la psychologie morale, il est important de le travailler en profondeur. Par exemple, le modèle proposé par Haidt révèle non seulement des réflexions fondamentales pour mieux comprendre le fonctionnement des jugements moraux, mais il permet aussi d'éliminer définitivement les préjugés selon lesquels ce type de travaux se réduisent simplement à affirmer que « la moralité est fixée par les gènes »²⁹. En ce sens, nous partageons l'idée selon laquelle :

« Montrer que certains de nos principes sont comme le vêtement culturel dont nous recouvrons des mécanismes naturels, c'est certainement nous obliger à repenser les raisons de nos jugements moraux. Ce n'est pas forcément faire disparaître toute morale. »³⁰

La deuxième ouverture concerne les limites de ce que représente comprendre l'exclusion en termes de non-reconnaissance. En effet, il s'agit d'un aspect qui doit faire la différence entre le potentiel de la reconnaissance comme mécanisme d'inclusion, et le fait que cette reconnaissance exige une implication directe des individus. Pour le formuler autrement, le fait qu'un individu soit conscient de l'intérêt de reconnaître autrui, ne doit pas le contraindre à mettre en place toutes sortes d'actions pour que cette reconnaissance devienne effective. Cette implication est plus le résultat d'une réflexion globalisante qui met en valeur l'association entre exclusion et non-reconnaissance, et non d'actions précises où les individus se voient forcés à « rendre service » selon une logique menée par des sentiments de faute et de culpabilité. Par exemple, il faut accepter que la reconnaissance du mendiant dans la rue ou des habitants comme ceux de l'ancien *Cartucho* ne signifie pas l'implication directe avec eux.

Sur ce point, il serait intéressant de se demander quels sont les éléments capables de déterminer, en ce qui concerne le processus d'exclusion sociale, où commence la reconnaissance. Pour cela, nous serions tenté d'approfondir la partie empirique de notre

²⁷ *Ibid.*

²⁸ L'ensemble des articles de Haidt sont disponibles à la demande sur son site web <http://people.virginia.edu/~jdh6n/publications.html>. Consulté pour la dernière fois le 11/11/2011.

²⁹ HAIDT Jonathan & BJORKLUND Fredrik, « Social intuitionists answer six questions about morality », in ARMSTRONG-SINNOTT Walter (ed.), *op. cit.*, p. 216. « (...) morality is fixed by genes ».

³⁰ KIRSCH Marc, « Introduction », in CHANGEUX Jean-Pierre (dir.), *op. cit.*, p. 26.

travail. Cet approfondissement nous demanderait de passer d'une illustration empirique à une démarche inductive basée sur une étude comparée de cas similaires dans des pays ayant une approche différente du processus d'exclusion sociale et par conséquent une formulation distincte de son analyse en termes de non-reconnaissance. Les premiers projets de cette thèse prévoyaient une telle comparaison. Cependant, nous nous sommes rendu compte qu'elle n'était possible qu'après une réflexion comme celle que nous présentons dans ce travail.

Ceci dit, il ne faut pas considérer que cette deuxième ouverture limite l'importance d'une réflexion sur l'exclusion sociale en termes de non-reconnaissance, et de façon plus générale de l'acte à travers lequel nous excluons autrui. Il n'est pas nécessaire d'aller trop loin, pour remarquer que dans la vie de tous les jours ces actes sont fréquents. Au final, et c'est notre troisième ouverture, nous pouvons toujours discuter sur la vraie « importance » de la reconnaissance pour mieux comprendre le processus d'exclusion sociale. Nous pouvons certainement être en désaccord sur son contenu moral et encore plus sur la nécessité que ce dernier exige une lecture psychosociale complémentaire. Nous pouvons tenter de réduire la reconnaissance à une réflexion philosophique sans issue pratique, voire nous pouvons être amené à considérer qu'elle n'est qu'un mot parmi d'autres.

Cependant, lorsque des situations comme celle de l'abattoir ou du dilemme du feu rouge se présentent, et lorsque nous sommes conscients de notre potentiel à exclure, nous ne pouvons pas nier que le sujet de l'exclusion en termes de non-reconnaissance nous dérange, nous fait débattre et nous concerne, ne serait-ce qu'indirectement. C'est ainsi que nous pouvons conclure ce travail qui, nous le répétons, n'est qu'une grande introduction sur la dimension symbolique et subjective du processus d'exclusion sociale.

Bibliographie thématique

I. Exclusion sociale, politiques sociales et *social policy* : cadre général et contexte latino-américain

1) Articles

ABRAHAMSON Peter, « Social exclusion and inclusion », in FITZPATRICK Tony, HUCK-JU Kwon, MANNING Nick, MIDGLEY James & PASCALL Gillian, *International Encyclopedia of social policy*, Routledge, London, 2006, vol. 3, p. 1250-1254.

ALVAREZ Sonia, GORDON David & SPICKER Paul (ed.), *Poverty: an international glossary*, CROP International Studies in Poverty Research, New York, 2007 (entrée « Exclusion »), p. 73.

_____, *Poverty: an international glossary*, CROP International Studies in Poverty Research, New York, 2007 (entrée « Marginality »), p. 129.

ANDERSON Leon & SNOW David A., « L'exclusion sociale et le soi », in *Sociologie et sociétés*, vol. 33, n° 2, 2001, p. 13-27.

AUTES Michel, « Genèse d'une nouvelle question sociale : l'exclusion », in *Lien social et Politiques*, n° 34, 1995, p. 43-53.

BARRY Brian, « Social exclusion, social isolation, and the distribution of income », in HILLS John, LE GRAND Julian & PIACHAUD David, *Understanding social exclusion*, Oxford University Press, Oxford, 2002, p. 13-29.

BOO Marcial, « Ideology and education », in ABEL Christopher & LEWIS Colin, *Exclusion and engagement: social policy in Latin America*, Institute of Latin American Studies, London, 2002, p. 245-265.

BUDE Heinz *et al.*, « Die „Überflüssigen“. Ein Gespräch zwischen Dirk Baecker, Heinz Bude, Axel Honneth & Helmut Wiesel », in BUDE Heinz & WILLISCH Andreas (dir.), *Exklusion: Die Debatte über die „Überflüssigen“*, Suhrkamp, Frankfurt am Main, 2008, p. 31-49.

CASTEL Robert, « De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation : précarité du travail et vulnérabilité relationnelle », in DONZELOT Jacques (dir.), *Face à l'exclusion : le modèle français*, Editions Esprit, Paris, 1991, p. 32-41.

_____, « Les marginaux dans l'histoire », in PAUGAM Serge (dir.), *L'exclusion, l'état des savoirs*, La Découverte, Paris, 1996, p. 32-41.

_____, « Usages et mésusages du terme d'exclusion », in *Les Cahiers du Mage*, n° 3-4, Paris, 1997, p. 57-63.

_____, « La lógica de la exclusión », in BUSTELO Eduardo & MINUJIN Alberto (dir.), *Todos entran. Propuesta para sociedades incluyentes*, Colección Cuadernos 30 Debate, Unicef-Santillana, Bogotá, 1998.

_____, « Encuadre de la exclusión », in KARSZ Saul (dir.), *La exclusión: bordeando sus fronteras. Definiciones y matices*, Gedisa, Barcelona, p. 55-86.

CHATEL Viviane, « Recognition », in FITZPATRICK Tony, HUCK-JU Kwon, MANNING Nick, MIDGLEY James & PASCALL Gillian, *International Encyclopedia of social policy*, Routledge, London, 2006, vol. 3, p. 1118-1120.

COLLIER Paul, « Causas económicas de las guerras civiles y sus implicaciones para el diseño de políticas », in *El Malpensante*, n° 30, 1^{er} mai – 15 juin, Bogotá, 2001.

DAMON Julien, « Protection sociale et lutte contre l'exclusion », in *Revue Horizons*, n° 3, janvier 2007, p. 1-13.

_____, « Commentaire : Un gourmet des sciences sociales : illustration à partir de la pauvreté », in STROBEL Pierre, *Penser les politiques sociales. Contre les inégalités : le principe de solidarité*, Editions de l'aube, Paris, 2008, p. 113-118.

DELCAS Marie, « Narcotrafic : la longue guerre de la Coca », in *Le Monde – El País : 1973-2003, L'autre Amérique, de la chute d'Allende au sacre de Lula*, Revue Latino de A à Z, supplément du vendredi 12 septembre 2003, p. XV.

DENIS Véronique, « Pour comprendre la pratique du « squeegee » à Montréal », in *Criminologie*, vol. 36, n° 2, 2003, p. 89-104.

DUBET François, « Existe-t-il une justice scolaire ? », in PAUGAM Serge (dir.), *Repenser la solidarité : l'approche des sciences sociales*, Presses Universitaires de France, Paris, 2007, p. 111-123.

DUPUY Jean-Pierre, « Justice et ressentiment », in PAUGAM Serge (dir.), *Repenser la solidarité : l'approche des sciences sociales*, Presses Universitaires de France, Paris, 2007, p. 31-50.

EUROSTAT, « Combating poverty and social exclusion – A statistical portrait of the European Union 2010 », European Union, Belgium, 2010, p. 63-93.

FISZBEIN Ariel, « Instituciones, provisión de servicios y exclusión social », in *Desarrollo Económico*, vol. 41, n° 162, juillet-septembre 2001, p. 235-259.

FITZPATRICK Tony, « Theory and social policy », in FITZPATRICK Tony, HUCK-JU Kwon, MANNING Nick, MIDGLEY James & PASCALL Gillian, *International Encyclopedia of social policy*, Routledge, London, 2006, vol. 3, p. 1409-1410.

FLEURY Sonia, « Social policy », in FITZPATRICK Tony, HUCK-JU Kwon, MANNING Nick, MIDGLEY JAMES & PASCALL Gillian, *International Encyclopedia of social policy*, Routledge, London, 2006, vol. 3, p. 1280-1285.

FORSE Michel, « Raison ouverte, raisons neutres : lorsque le juste se fonde sur une égale liberté », in PAUGAM Serge (dir.), *Repenser la solidarité : l'approche des sciences sociales*, Presses Universitaires de France, Paris, 2007, p. 51-70.

GACITUA Estanislao & DAVIS Shelton H., « Introducción: pobreza y exclusión social en América Latina y el Caribe », in GACITUA Estanislao, SOJO Carlos & DAVIS Shelton H. (dir.), *Exclusión social y reducción de la pobreza en América Latina y Caribe*, Banco Mundial, San José, 2000, p. 11-21.

GALLART María, « Los desafíos de la integración social de los jóvenes pobres: la respuesta de los programas de formación en América Latina », in PIECK Enrique (dir.), *Los jóvenes y el trabajo: la educación frente a la exclusión social*, UNICEF, México, 2001, p. 59-90.

GUERRA Igone & KAGOSHIMA Mariko, « Consideraciones sobre la educación para los niños trabajadores », in PIECK Enrique (dir.), *Los jóvenes y el trabajo: la educación frente a la exclusión social*, UNICEF, México, 2001, p. 201-217.

GUESLIN André, « Introduction », in GUESLIN André & KALIFA Dominique (dirs.), *Les exclus en Europe 1830-1930*, Editions de l'atelier, Paris, 1999, p. 16.

HILLS John, « Does a focus on « Social exclusion » change the policy response? », in HILLS John, LE GRAND Julian & PIACHAUD David, *Understanding social exclusion*, Oxford University Press, Oxford, 2002, p. 226-243.

KARSZ Saül, « La exclusión: concepto falso, problema verdadero », in KARSZ Saül (dir.), *La exclusión: bordeando sus fronteras. Definiciones y matices*, Gedisa, Barcelona, 2004, p. 133-214.

Le Figaro, « Roms expulsés au bulldozer : le patron de Leclerc regrette », 26 mars 2011. Consulté le 10/10/2011 sur le site <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2011/03/25/01016-20110325ARTFIG00609-roms-expulses-au-bulldozer-le-patron-du-leclerc-regrette.php>

MARGULIS Mario, « La discriminación en la discursividad social », in MARGULIS Mario, URRESTI Marcelo & *et al.*, *La segregación negada: cultura y discriminación social*, Editorial Biblos, Buenos Aires, 1998, p. 17-36.

MIDGLEY James, « Social development and social welfare: implications for social policy », in KENETT Patricia, *A handbook of comparative social policy*, Edward Elgar, Cheltenham, 2004, p. 217-238.

MINUJIN Alberto, « Vulnerabilidad y exclusión en América Latina », in BUSTELO Eduardo & MINUJIN Alberto (dir.), *Todos entran. Propuesta para sociedades incluyentes*, Bogotá, Unicef/Santillana, 1998.

MOREL Nathalie, « Titmuss, Richard M. », in FITZPATRICK Tony, HUCK-JU Kwon, MANNING Nick, MIDGLEY James & PASCALL Gillian, *International Encyclopedia of social policy*, Routledge, London, 2006, vol. 3, p. 1416.

NASSEHI Armin, « Exklusion als soziologischer oder sozialpolitischer Begriff », in BUDE Heinz & WILLISCH Andreas (dir.), *Exklusion : Die Debatte über die „Überflüssigen“*, Suhrkamp, Frankfurt am Main, 2008, p. 121-130.

PARANAGUA Pablo, « Guérilla : les divers avatars de la lutte armée », in *Le Monde – El País : 1973-2003, L'autre Amérique, de la chute d'Allende au sacre de Lula*, Revue Latino de A à Z, supplément du vendredi 12 septembre 2003, p. IX.

PAUGAM Serge, « Déclassement, marginalité et résistance au stigmatisme en milieu rural breton », in *Anthropologie et sociétés*, vol. 10, n° 2, Québec, 1986, p. 23-36.

_____, « Abordagem sociológica da exclusão », in VERAS Maura Pardini (dir.), *Por uma sociologia da exclusão social: o debat com Serge Paugam*, Educ, São Paulo, 1999, p. 49-62.

_____, « O enfraquecimento e a ruptura dos vínculos sociais: uma dimensão essencial do processo de desqualificação social », in SAWAIA Bader (dir.), *As artimanhas da exclusão: análise psicossocial e ética da desigualdade social*, Vozes, Petrópolis, 1999, p. 67-86.

_____, « Les réponses de Serge Paugam », in *Lycée/La table ronde pédagogique « L'exclusion existe-t-elle ? »*, CNDP, 2001, p. 1-12. Consulté le 10/10/2007 sur le site http://www.cndp.fr/tr_exclusion/.

_____, « Les formes contemporaines de la pauvreté et de l'exclusion en Europe », in *Études rurales*, n° 159-160, Editions EHESS, Paris, 2001, p. 73-95.

_____, « Introduction : les fondements de la solidarité », in PAUGAM Serge (dir.), *Repenser la solidarité : l'approche des sciences sociales*, Presses Universitaires de France, Paris, 2007, p. 5-28.

_____, « La disqualification sociale vingt ans après », in PAUGAM Serge, *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Presses Universitaires de France, Paris, 4^{ème} édition, 2009, (1^{ère} édition 1991), p. IX-XXI

ROBERTS Bryan, « Citizenship, social policy and population change », in ABEL Christopher & LEWIS Colin, *Exclusion and engagement: social policy in Latin America*, Institute of Latin American Studies, London, 2002, p. 111-130.

da ROSA OLIVEIRA Avelino, « Sobre o alcance teórico do conceito « exclusão » », in *Civitas*, vol. 4, n° 1, janvier-juin, Porto Alegre, 2004, p. 159-188.

SEN Amartya, « Social exclusion: concept, application and scrutiny », in *Social Development Papers No. 1*, Office of Environment and Social Development, Asian Development Bank, juin 2000, p. 1-54.

SOBOL Blanca, « Los diversos significados de la exclusión social », in *Comunicaciones Científicas y Tecnológicas*, Universidad Nacional del Nordeste, Corrientes, p. 1-4. Consulté le 05/02/2008 sur le site <http://www.unne.edu.ar/Web/cyt/com2005/1-Sociales/S-029.pdf>.

STETTINGER Vanessa, « A la recherche de reconnaissance : vendeurs de journaux et mendiants du métro parisien », in BALLETT Danielle, *Les SDF, visibles, proches, citoyens*, Presses Universitaires de France, 2005, p. 143-156.

The New York Times, « Migrants in Israel face uncertainty, despite Oscar », 28 février 2011. Consulté le 11/10/2011 sur le site <http://www.nytimes.com/2011/03/01/world/middleeast/01israel.html>.

SPICKER Paul, « Definitions of poverty: twelve clusters of meaning », in ALVAREZ Sonia, GORDON David & SPICKER Paul (ed.), *Poverty: an international glossary*, CROP International Studies in Poverty Research, New York, 2007, p. 229-243.

TEZANOS José, « Tendencias de dualización y exclusión social en las sociedades tecnológicas avanzadas. Un marco para el análisis », in TEZANOS José (dir.), *Tendencias en desigualdad y exclusión social*, Sistema, Madrid, 1999, p. X.

TIETJENS MEYERS Diana, « Social exclusion, moral reflection, and rights », in *Law and Philosophy*, vol. 12, n° 2, 1993, p. 217.

VALVERDE Luis, « La sociedad y los niños de la calle », in *Revista de Ciencias Sociales*, n° 59, mars, San José, 1993, p. 9-17.

VILLAGRAN de LEON Juan Carlos, « Vulnerability: a conceptual and methodological review », in *SOURCE*, Publication series of UNU-EHS, n° 4, Bonn, 2006, p. 1-68.

ZIONI Fabiola, « Exclusão social: noção ou conceito? », in *Saúde e Sociedade*, vol. 15, n° 3, septembre-décembre 2006, p. 15-29.

2) Ouvrages

BLAKELY Edward & SNYDER Mary Gail, *Fortress America: gated communities in the United States*, Brookings Institution Press, Washington, 1997.

BOURDIEU Pierre (dir.), *La misère du monde*, Seuil, Paris, 1993.

BYRNE David, *Social exclusion*, Open University Press, Buckingham, 1999.

CASTEL Robert, *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*, Seuil, Paris, 2009.

CASTELLS Manuel, *Fin de millénaire, Tome 3 : L'ère de l'information*, Fayard, Paris, 1999.

DONZELOT Jacques (dir.), *Face à l'exclusion : le modèle français*, Editions Esprit, Paris, 1991.

ELIAS Norbert, *Logiques de l'exclusion (The established and the outsiders)*, Fayard, Paris, 1997 (1^{ère} édition 1965).

FLEURY Sonia, *Política social, exclusión y equidad en América Latina en los años 90*, Mimeo, Caracas, 1998.

GIDDENS Anthony, *Beyond left and right*, Stanford University Press, Stanford, 1995.

_____, *The Third Way: the renewal of social democracy*, Polity Press, Cambridge, 1998.

GIUGNI Marco & HUNYADI Mark (dir.), *Sphères d'exclusion*, L'Harmattan, Paris, 2003.

GOGUEL d'ALLONDANS Alban, *L'exclusion sociale. Les métamorphoses d'un concept (1960-2000)*, L'Harmattan, Paris, 2003.

HALL Anthony & MIDGLEY James, *Social Policy for Development*, Sage, London, 2004.

HOGGART Richard, *La Culture du pauvre*, Minuit, Paris, 1970.

KANFLER Jean, *L'exclusion sociale. Étude de la marginalité dans les sociétés occidentales*, Bureau de recherches sociales, Paris, 1965.

LENOIR René, *Les exclus, un Français sur dix*, Seuil, Paris, 1974.

LOMNITZ Larissa, *Cómo sobreviven los marginados*, Siglo XXI Editores, México, 1985.

MAGALHAES Antonio, RODRIGUES David & STOER Stephen, *Theories of social exclusion*, Peter Lang, Frankfurt am Main, 2003.

MASSE Pierre, *Les dividendes du progrès*, Seuil, Paris, 1968.

MIDGLEY James & MACPHERSON Stewart, *Comparative social policy and the third world*, Saint Martin's Press, New York, 1987.

MOATI Philippe, *Nouvelle économie, nouvelles exclusions?*, Editions de l'Aube, Paris, 2003.

MURARD Numa, *La morale de la question sociale*, La Dispute, Paris, 2003.

NASSE Pierre (dir.), *Exclus et exclusion, connaître les populations, comprendre les processus*, Commissariat Général du Plan, La Documentation Française, Paris, 1992.

NUN José, *Marginalidad y Exclusión Social*, Fondo de Cultura Económica, Buenos Aires, 2001.

ONDO NGUEMA Nicaise, *De la défense de la cause « des plus démunis » à la construction d'une action publique : sociogenèse de la loi relative à la lutte contre les exclusions du 29 juillet 1998*, Thèse de doctorat de science politique, Université Lumière Lyon 2, 2007.

PENAUD Pascal *et al.*, *Politiques sociales*, Presses de Sciences Po et Dalloz, Paris, 2011, p. 39-40.

PAUGAM Serge, *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Presses Universitaires de France, Paris, 4^{ème} édition, 2009, (1^{ère} édition 1991).

_____ (dir.), *L'exclusion, l'état des savoirs*, La Découverte, Paris, 1996.

PETONNET Colette, *Espaces habités. Ethnologie des banlieues*, Editions Galilée, Paris, 1982.

PINKER Robert, *Social theory and social policy*, Heinemann, London, 1971.

PUTNAM Robert, *Making Democracy Work: civic traditions in modern Italy*, Princeton University Press, Princeton, 1993.

ROOM Graham (dir.), *Beyond the threshold. The measurement and analysis of social exclusion*, The Policy Press, Bristol, 1995.

STETTINGER Vanessa, *Funambules de la précarité : vendeurs de journaux et mendiants du métro parisien*, Presses Universitaires de France, Paris, 2003.

STROBEL Pierre, *Penser les politiques sociales. Contre les inégalités : le principe de solidarité*, Editions de l'aube, Paris, 2008.

TITMUSS Richard M., *Social policy: an introduction*, Allen & Unwin, London, 1974.

WIESNER Luis, *Expulsar, confinar e ignorar*, Universidad Sergio Arboleda, Bogotá, 2003.

XIBERRAS Martine, *Les théories de l'exclusion*, Armand Colin, Paris, 2000 (1^{ère} édition 1993).

3) Autres sources

GOODMAN Karen & SIMON Kirk (dirs.), *Strangers no more*, documentaire, 2010.

VARDA Agnès (dir.), *Les glaneurs et la glaneuse*, documentaire, 1999.

Projet YOUNEX (*Youth Unemployment & Exclusion in Europe*) dirigé par Marco Giugni. Disponible sur le site : <http://www.younex.unige.ch/index.html> (Université de Genève).

II. Contexte colombien, exclusion et politiques sociales en Colombie

1) Articles

ACNUR (Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés). Articles consultés le 29/08/2011 sur les sites http://www.acnur.org/paginas/index.php?id_pag=169&id_sec=23 et <http://www.acnur.org/t3/operaciones/situacion-colombia/desplazamiento-interno-en-colombia/>.

ALCALDIA MAYOR DE BOGOTÁ (Marie de Bogotá)

- *Plan de Desarrollo Económico y Social y de Obras Públicas para Santa Fe de Bogotá*. Décret 292 du 1^{er} juin 1995. Consulté le 07/07/2011 sur le site <http://www.alcaldiaBogotá.govol.co/sisjur/normas/Norma1.jsp?i=2393#1>.

- *Programa de Renovación Urbana para la recuperación del sector comprendido por los barrios San Bernardo y Santa Inés y sus zonas aledañas*. Décret 880 du 19 octobre 1998. Consulté le 08/08/2011 sur le site <http://www.alcaldiaBogotá.govol.co/sisjur/normas/Norma1.jsp?i=1627#1>.

- *Plan de Ordenamiento Territorial para Santa Fe de Bogotá, Distrito Capital*. Décret 619 du 28 juillet 2000. Consulté le 08/08/2011 sur le site <http://www.alcaldiaBogotá.govol.co/sisjur/normas/Norma1.jsp?i=3769>.

- *Plan Maestro del Parque Tercer Milenio*. Décret 346 du 8 octobre 2003. Consulté le 08/08/2011 sur le site <http://www.alcaldiaBogotá.govol.co/sisjur/normas/Norma1.jsp?i=9813>.

- *Lineamientos generales de política social para Bogotá: una aproximación desde los derechos de la niñez, la juventud, las mujeres, las personas mayores y la familia*, Bogotá, décembre 2003. Consulté le 08/07/2011 sur le site <http://www.saldarriagaconcha.org/Library/Resource/Documents/PoliticaSocial600.pdf>.

- *Plan de Atención Integral para la Población Habitante de Calle*. Décret 136 du 6 mai 2005. Consulté le 09/08/2011 sur le site <http://www.alcaldiaBogotá.govol.co/sisjur/normas/Norma1.jsp?i=16474>.

- *Plan Nacional para la Atención Integral a la Población Desplazada por la Violencia*. Décret 250 du 7 février 2005. Consulté le 09/08/2011 sur le site <http://www.alcaldiaBogotá.govol.co/sisjur/normas/Norma1.jsp?i=15909>.

- *Proyecto 202: Pactos para la inclusión de familias ubicadas en zonas de alto deterioro urbano y unificación con el proyecto 7312*. Bogotá, mai 2005. Document procuré par le Secrétariat d'Intégration Sociale de la ville.

- *Proyecto 7312: Atención integral para la inclusión social de ciudadanos y ciudadanas habitantes de la calle* (rapport final). Bogotá, décembre 2007. Consulté le 20/08/2011 sur le

site <http://www.scribd.com/doc/2352082/Informe-Final-Proyecto-7312-Atencion-Integral-Para-la-Inclusion-de-Ciudadanosas-Habitantes-de-la-Calle-Dieciembre-de-2007>.

ARIZA Hubert, « Yo tumbé El Cartucho con la ayuda de Dios y una pistola », in *El Tiempo: la ciudad jamás contada*, Dirección de responsabilidad social, 2007, p. 1-4.

ARIZMENDI Dario, « Entrevista a Silvio Ruiz », in ARIZMENDI Dario, *Cara a cara*, Nuevo Siglo, Bogotá, 1995, p. 221-229.

BANQUE MONDIALE. Articles consultés le 28/08/2011 sur les sites <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SI.POVOL.GAP2> et <http://donnees.banquemondiale.org/actualites/taux-pauvrete>.

BONAMUSA Margarita, SEGURA Renata & VILLAR Rodrigo, « El fortalecimiento de la sociedad civil y lo público en Colombia », in *Colombia Internacional*, avril-juin 1996, p. 26-33.

CABALLERO Maria Cristina, « Academic turns city into a social experiment. Mayor Mockus of Bogotá and his spectacularly applied theory », in *Harvard Gazette*, mars, 2004. Consulté le 05/08/2009 sur le site <http://www.news.harvard.edu/gazette/2004/03.11/01-mockus.html>

CAMACHO Alvaro, « Democracia, exclusión social y lo público », in VALENCIA Alberto (dir.), *Exclusión social y construcción de lo público en Colombia*, CEREC, Bogotá, 2001, p. 51-70.

CODHES (*Consultoría para los derechos humanos y el desplazamiento*)

- *Boletín especial*, « Las cifras no cuadran », 12 novembre 2008. Consulté le 25/02/2010 sur le site http://www.codhes.org/index.php?option=com_content&task=view&id=384.

- *Número de personas desplazadas por Departamento de Llegada*. Consulté le 29/08/2011 sur le site http://www.codhes.org/index.php?option=com_docman&task=cat_view&gid=39&Itemid=51

CORTE CONSTITUCIONAL COLOMBIANA. Consulté le 29/08/2011 sur le site <http://www.corteconstitucional.govol.co/relatoria/2004/t-025-04.htm>.

DANE (*Departamento Administrativo Nacional de Estadística*)

- Site consulté le 25/08/2011

http://www.dane.govol.co/files/investigaciones/empleo/ech/totalNacional/Anual/IML_TnalCa beRu_Promedioanual_01_06.xls.

- Site consulté le 30/08/2011

http://www.dane.govol.co/daneweb_V09/index.php?option=com_content&view=article&id=103&Itemid=76.

- Site consulté le 30/08/2011

http://www.dane.govol.co/daneweb_V09/index.php?option=com_content&view=article&id=121&Itemid=67.

DNP (*Departamento Nacional de Planeación*). Site consulté le 29/08/2011

<http://www.dnp.govol.co/PORTALWEB/LinkClick.aspx?fileticket=us8Vi5uj8E%3D&tabid=1080>.

DUZAN María Jimena, « El paramilitarismo no se ha acabado », in *El Tiempo*, section *Editorial– opinión*, Bogotá, 17 février 2008

El Tiempo (articles)

- « Un país desigual », section *Editorial – opinión*, Bogotá, 16 juin 2004, p. 2.

- « Hacia el caos urbano », section *Editorial – opinión*, Bogotá, 6 juillet 2004, p. 2.

- « Indigencia crece 30% en Bogotá », section *Nación*, Bogotá, 26 avril 2005, p. 1-3.

- « La encrucijada de los indigentes del Cartucho », section *Nación*, Bogotá, 26 avril 2005, p. 1-3.

- « Indigentes en el ‘moridero’ », section Bogotá, Bogotá, 27 avril 2005, p. 1-11.

- « Habitantes del centro están cercados por delincuencia y prostitución », section Bogotá, Bogotá, 29 octobre 2005.

- « Bienes mal tenidos », section *Editorial – opinión*, Bogotá, 12 novembre 2006.

FORERO Edgar, « El desplazamiento interno forzado en Colombia », in *Conflict and Peace in Colombia: Consequences and perspectives for the Future*, Kellogg Institute, Woodrow Wilson International Center for Scholars & Fundación Ideas para la Paz, Washington, 22 septembre 2003, p. 1-22. Consulté le 16/05/2011 sur le site http://www.ideaspaz.org/eventos/download/edgar_forero.pdf.

GARZON Germán (dir.), *El Cartucho: del barrio Santa Inés al callejón de la muerte*, Secretaría de Integración Social, Bogotá, 2010. Consulté le 09/07/2011 sur le site <http://www.scribd.com/doc/62449056/El-Cartucho-Del-Barrio-Santa-Ines-Al-Callejon-de-La-Muerte>.

GONZALEZ Camilo, « Los recicladores en Santafé de Bogotá. Proceso salud enfermedad. Una propuesta de seguridad social », in *Memorias del IV Congreso Nacional de Reciclaje* (13-15 mars 1996, Bogotá), Tercer Mundo Editores, Bogotá, 1997, p. 145.

GONZALEZ Jorge, « Política social e indicadores sociales en Colombia: una evaluación », in *Investigación y desarrollo*, vol. 8, n° 3, décembre 2000, p. 244-257.

HOYOS Guillermo, « Ética para ciudadanos », in PEREZ Edmundo, VIVIESCAS Fernando & TORRES Carlos, *La ciudad: hábitat de diversidad y complejidad*, Universidad Nacional de Colombia, Bogotá, 2000, p. 82-108.

JIMÉNEZ Luis Carlos, « La ciudad como espacio de inclusión », in PEREZ Edmundo, VIVIESCAS Fernando & TORRES Carlos, *La ciudad: hábitat de diversidad y complejidad*, Universidad Nacional de Colombia, Bogotá, 2000, p. 333-349.

JIMENEZ Gilma, « La indiferencia con los habitantes de la calle », in *El Espectador*, Bogotá, 1^{er} mai 2005.

Le Monde, « Avec la suspension du maire de Bogotá, la gauche discréditée en Colombie », Paris, 6 mai 2011. Consulté le 28/08/2011 sur le site http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2011/05/06/avec-la-suspension-du-maire-de-Bogotá-la-gauche-discreditee-en-colombie_1517773_3222.html.

LLERAS Ernesto, « Otro colmo del irrespeto a la vida: somos todos desechables? », in *El Tiempo, Lecturas Dominicales*, Bogotá, 8 septembre 1991, p. 3.

LOPEZ Cecilia, « ¿Tenemos la política social que el país necesita? », document présenté au Sénat colombien en 2008, p. 1-25. Consulté le 20/11/2010 sur le site http://www.semana.com/documentos/Doc-1767_2008106.pdf.

Journal *Portafolio*, « Economía colombiana creció 4,3% en 2010 », Bogotá, 24 mars 2011. Consulté le 30/08/2011 sur le site <http://www.portafolio.co/economia/economia-colombiana-crecio-43-el-2010>.

QUINTERO Luis, « La exclusión social en « habitantes de calle » en Bogotá. Una mirada desde la bioética », in *Revista Colombiana de Bioética*, vol. 3, n° 1, janvier-juin 2008, p. 101-144.

RENTERIA Carolina, « Avance y retos de la política social en Colombia », Departamento Nacional de Planeación (DNP), février 2008, p. 3.

RODRIGUEZ Lina, « ¿Y qué pasó con la población de El cartucho? », in *Plaza Capital*, Universidad del Rosario, Bogotá, 23 juillet 2007, p 1-4.

SAMPER Daniel, « Del manotazo al harakiri », in *El Tiempo*, 14 juin 2000, Bogotá.

SARMIENTO Libardo, « El desplome colombiano », in *Equidad y política social en Colombia 1: Seminario pobreza y política social en Colombia*, CINEP, Bogotá, 1998, p. 79-96.

SAAB Bilal & TAYLOR Alexandra, « Criminality and armed groups: a comparative study of FARC and paramilitary groups in Colombia », in *Studies in conflict & terrorism*, vol. 32, n° 6, Routledge, London, 2009, p. 455-475.

SEGURA Nora, « Los desplazados en Colombia: violencia y exclusión », in VALENCIA Alberto (dir.), *Exclusión social y construcción de lo público en Colombia*, CEREC, Bogotá, 2001, p. 199-220.

SUAREZ Carlos, « Renovación urbana en Bogotá, ¿Una respuesta al pánico moral? », in *Territorios*, n° 22, Universidad del Rosario, 2010, p. 111-124.

UNICEF statistiques. Site consulté le 25/08/2011
http://www.unicef.org/spanish/infobycountry/colombia_statistics.html.

URIBE Consuelo, « Estratificación social en Bogotá: de la política pública a la dinámica de la estratificación social », in *Universitas Humanística*, n° 65, 2008, p. 139-171.

VALENCIA Alberto, « Exclusión social y construcción de lo público en Colombia », in VALENCIA Alberto (dir.), *Exclusión social y construcción de lo público en Colombia*, CEREC, Bogotá, 2001, p. 11-25.

_____, « La violencia y la memoria colectiva », in VALENCIA Alberto (dir.), *Exclusión social y construcción de lo público en Colombia*, CEREC, Bogotá, 2001, p. 417-430.

VARGAS Alejo, « Las reformas sociales y las posibilidades de negociación del conflicto interno armado », in *Equidad y política social en Colombia I: seminario pobreza y política social en Colombia*, CINEP, Bogotá, 1998, p. 57-63.

VELASQUEZ Fabio, « Exclusión social y gestión urbana », in VALENCIA Alberto (dir.), *Exclusión social y construcción de lo público en Colombia*, CEREC, Bogotá, 2001, p. 97-156.

2) Ouvrages

ALAPE Arturo, *Sangre ajena*, Editorial Planeta, Bogotá, 2000.

ARIAS Jairo, *El gamín: su albergue social y su familia*, Fondo de las Naciones Unidas para la Infancia (UNICEF), Bogotá, 1978.

CARRILLO Juan Felipe, *Vers une recomposition du tissu social à Bogotá : de l'exclusion à l'intégration par la médiation d'une coopérative de glaneurs*, Mémoire de DEA, IEP de Lyon, septembre 2004.

DUNCAN Gustavo, *Narcotráfico en Colombia: economía y violencia*, Fundación Seguridad y Democracia, Bogotá, 2005.

_____, *Los señores de la guerra*, Planeta, Bogotá, 2006.

GUILLEN Fernando, *El poder político en Colombia*, Planeta, Bogotá, 1996.

HENDERSON James, *Cuando Colombia se desangró*, El Ancora, Medellín, 1984.

JARAMILLO Jaime, *Los hijos de la oscuridad*, Editorial Norma, Bogotá, 1999.

MATEUS Sandra, *Limpieza social: la guerra contra la indigencia*, Temas de Hoy, Bogotá, 1995.

NIÑO Soledad *et al.*, *Territorios del miedo en Santafé de Bogotá. Imaginarios de los ciudadanos*, Tercer Mundo Editores, Bogotá, 1998.

ROJAS Carlos, *La violencia llamada « limpieza social »*, CINEP, Bogotá, 1996.

STANNOW Lovisa, « *Social cleansing* » in *Colombia*, thèse de Master en études latino-américaines, Simon Fraser University, 1996.

VALLEJO Fernando, *La virgen de los sicarios*, Alfaguara, Madrid, 1994.

3) Autres sources

ARBELAEZ Carlos César (dir.), *Los colores de la montaña*, film colombien, 2011.

BILLON Ives (dir.), « Cincuenta años de monte », documentaire, 1999. Disponible sur le site *YouTube* <http://www.youtube.com/watch?v=Tk1nhhtiGW8>.

CAMPOS Yezid, « El baile Rojo », documentaire, 2003. Disponible sur le site *YouTube* <http://www.youtube.com/watch?v=SYJuSIG2IuI>.

MENDOZA Rubén, *La sociedad del semáforo*, film colombien, 2010.

RESTREPO Luis Alberto, *La primera noche*, film colombien, 2003.

PADILLA Priscilla, « Nacimos el 31 de diciembre », documentaire, 2011.

ZIMBALIST Jeff & ZIMBALIST Michael, « The two Escobars », documentaire, 2010. Disponible sur le site *YouTube* http://www.youtube.com/watch?v=F_SJzrnWMUA.

III. Psychologie morale, psychologie politique et psychologie sociale

1) Articles

ADAM Dominic, HOGG Michael & MARQUES José, *The social psychology of inclusion and exclusion*, Psychology Press, New York, 2005.

ALBARRACIN Dolores & VARGAS Patrick, « Attitudes and persuasion: from biology to social responses to persuasive intent », in FISKE Susan, GILBERT Daniel & GARDNER Lindzey, *Handbook of social psychology: volume 1*, John Wiley & Sons, New York, 2010, 5^{ème} édition (1^{ère} édition 1935), p. 394-427.

ARONSON Elliot, « The theory of cognitive dissonance: a current perspective », in BERKOWITZ Leonard (ed.), *Advances in experimental social psychology*, vol. 4, Academic Press, New York, 1969, p. 1-34.

_____, « Dissonance, hypocrisy, and the self concept », in HARMON-JONES Eddie & MILLS Judson (dir.), *Cognitive dissonance: a pivotal theory in social psychology*, American Psychological Association, Washington D.C., 1999, chapitre 5, p. 103-126.

BEAUVOIS Jean-Léon & DESCHAMPS Jean Claude, « De la consistance à l'attribution causale », in BEAUVOIS Jean-Léon (dir.), *La psychologie sociale, tome II* : BEAUVOIS Jean-Léon & DESCHAMPS Jean-Claude, *Des attitudes aux attributions – sur la construction sociale de la réalité*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 1996, p. 187-191.

BEM Daryl, « Self-perception: An alternative interpretation of cognitive dissonance phenomena », in *Psychological Review*, n° 74, 1967, p. 183-200.

BREHM Jack, « A brief history of dissonance theory », in *Social and Personality Psychology Compass*, vol. 1, n° 1, 2007, p. 381-391.

CHICHE Sarah, « Winnicott, psychanalyste de l'enfant », in *Sciences Humaines*, n° 231, novembre 2011, p. 52-57.

COOPER Joel, « Cognitive dissonance theory », in HEWSTONE Miles & MANSTEAD Antony (ed.), *The Blackwell Encyclopedia of Social Psychology*, Blackwell Publishers, Oxford, 1995, p. 104-109.

CROCKER Jennifer & BYLSMA Wayne, « Self-esteem », in HEWSTONE Miles & MANSTEAD Antony (ed.), *The Blackwell Encyclopedia of Social Psychology*, Blackwell Publishers, Oxford, 1995, p. 505-509.

_____ & MAJOR Brenda, « Social stigma and self-esteem: the self-protective properties of stigma », in *Psychological Review*, n° 96, p. 608-630. Article publié dans *Intergroup behavior and societal context*, volume 4, in HOGG Michael (ed.), *Social psychology*, SAGE, London, 2003, p. 127-172.

DESCHAMPS Jean-Claude, « Au-delà des théories « classiques » de l'attribution », in BEAUVOIS Jean-Léon (dir.), *La psychologie sociale, tome II* : BEAUVOIS Jean-Léon & DESCHAMPS Jean Claude, *Des attitudes aux attributions – sur la construction sociale de la réalité*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 1996, p. 237-260.

DEVINE Patricia, « Stereotypes and prejudice: their automatic and controlled components », in *Journal of personality and social psychology*, n° 56, 1989, p. 5-18.

DIJKSTERHUIS Ap, « Automacity and the unconscious », in FISKE Susan, GILBERT Daniel & GARDNER Lindzey, *Handbook of social psychology: volume 1*, John Wiley & Sons, New York, 2010, 5^{ème} édition (1^{ère} édition 1935), p. 228-267.

DORIS John M. & STICH Stephen, « Moral Psychology: Empirical Approaches », in *Stanford Encyclopedia of Philosophy*, Stanford University, 19 avril 2006 (1^{ère} mise en ligne). Consulté le 05/03/2009 sur le site <http://plato.stanford.edu/entries/moral-psych-emp/>.

_____, « As a matter of fact: Empirical perspectives on ethics », in JACKSON Franck & SMITH Michael (ed.), *The Oxford handbook of contemporary philosophy*, Oxford University Press, Oxford, 2005, p. 114-152.

DOVIDIO John & GAERTNER Samuel, « Intergroup bias », in FISKE Susan, GILBERT Daniel & GARDNER Lindzey, *Handbook of social psychology : volume 2*, John Wiley & Sons, New York, 2010, 5^{ème} édition (1^{ère} édition 1935), p. 1084-1121.

DRIVER Julia & LOEB Don, « Moral heuristics and consequentialism », in ARMSTRONG-SINNOTT Walter (ed.), *Moral psychology, volume 2: The cognitive science of morality: intuition and diversity*, MIT Press, Cambridge (Massachusetts), 2008, p. 31-40.

FAMOSE Jean-Pierre & TROADEC Katell, « Des croyances biaisées pour se protéger ou se valoriser : les stratégies d'auto-complaisance », in RASCLE Olivier & SARRAZIN Patrick, *Croyance et performance sportive. Processus sociocognitifs associés aux comportements sportifs*, Editions Revue EPS, Paris, 2005, p. 129-151.

FISCHHOFF Baruch, « Attribution theory and judgment under uncertainty », in HARVEY John, ICKES William & KIDD Robert, *New directions in attribution research*, vol. 1, Elbaum, New Jersey, 1976.

FUNDER David, « Errors and mistakes: evaluating the accuracy of social judgment », in *Psychological Bulletin*, n° 101, 1987, p. 75-90.

GILOVICH Thomas & GRIFFIN Dale, « Judgment and decision making », in FISKE Susan, GILBERT Daniel & GARDNER Lindzey, *Handbook of social psychology: volume 1*, John Wiley & Sons, New York, 2010, 5^{ème} édition (1^{ère} édition 1935), p. 542-588.

GIGERENZER Gerd, « Moral intuition = fast and frugal heuristics? », in ARMSTRONG-SINNOTT Walter (ed.), *Moral psychology, volume 2: The cognitive science of morality : intuition and diversity*, MIT Press, Cambridge (Massachusetts), 2008, p. 1-26.

_____, « Reply to comments », in ARMSTRONG-SINNOTT Walter (ed.), *Moral psychology, volume 2: The cognitive science of morality: intuition and diversity*, MIT Press, Cambridge (Massachusetts), 2008, p. 31-40.

GOLLWITZER Peter & BRANDSTÄTTER Veronika, « Motivation », in HEWSTONE Miles & MANSTEAD Antony (ed.), *The Blackwell Encyclopedia of Social Psychology*, Blackwell Publishers, Oxford, 1995, p. 397-403.

_____ & KESEBIR Selin, « Morality », in FISKE Susan, GILBERT Daniel & GARDNER Lindzey, *Handbook of social psychology: volume 2*, John Wiley & Sons, New York, 2010, 5^{ème} édition (1^{ère} édition 1935), p. 797-832.

GUINDON Mary, « What is self-esteem? », in GUINDON Mary (ed.), *Self-Esteem: across the lifespan*, Routledge, London, 2010, p. 3-24.

_____, « Conclusion », in GUINDON Mary (ed.), *Self-Esteem: across the lifespan*, Routledge, London, 2010, p. 325-328.

HARMAN Gilbert, « Moral philosophy meets social psychology: Virtue ethics and the fundamental attribution error », in *Aristotelian Society*, vol. 99, 1999, p. 315-331.

HARMON-JONES Eddie, « A cognitive dissonance theory perspective on persuasion », in DILLARD James & PFAU Michael (ed.), *The persuasion handbook: Developments in theory and practice*, Lawrence Erlbaum, Hillsdale (New Jersey), 2002, p. 99-116.

_____ & MILLS Judson, « An introduction to cognitive dissonance theory and an overview of current perspectives on the theory », in HARMON-JONES Eddie & MILLS Judson (dir.), *Cognitive dissonance: a pivotal theory in social psychology*, American Psychological Association, Washington D.C., 1999, p. 3-21.

HASLAM Alexander & REICHER Stephen, « Beyond the banality of evil: three dynamics of an interactionist social psychology of tyranny », in *Personality and social psychology bulletin*, vol. 33, n° 5, mai 2007, p. 615-622.

HEWSTONE Miles, « Attribution theories », in HEWSTONE Miles & MANSTEAD Antony (ed.), *The Blackwell Encyclopedia of Social Psychology*, Blackwell Publishers, Oxford, 1995, p. 66-71.

_____, « Attributional bias », in HEWSTONE Miles & MANSTEAD Antony (ed.), *The Blackwell Encyclopedia of Social Psychology*, Blackwell Publishers, Oxford, 1995, p. 71-76.

_____, « Contact and categorization : social psychological interventions to change intergroup relations », in MACRAE C. Neil, STANGOR Charles & HEWSTONE Miles (ed.), *Stereotypes and stereotyping*, Guilford, New York, 1996, p. 323-368.

ICHHEISER Gustav, « Misinterpretations of personality in everyday life and the psychologist's frame of reference », in *Character and Personality*, n° 12, 1943, p. 145-160.

JODELET Denise, « Les processus psychosociaux de l'exclusion », in PAUGAM Serge, *L'exclusion : l'état des savoirs*, La Découverte, Paris, 1996, p. 66-77.

_____, « Formes et figures de l'altérité », in LICATA Laurent & SANCHEZ-MAZAS Margarita, *L'autre : regards psychosociaux*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 2005, p. 23-47.

JONES Edward, « Major developments in social psychology during the past five decades », in ARONSON Elliot & GARDNER Lindzey, *Handbook of social psychology*, Random House, New York, 1985, 3^{ème} édition (1^{ère} édition 1935), p. 47-108.

_____ & DAVIS Keith, « From acts to disposition: the attribution process in person perception », in BERKOWITZ Leonard (ed.), *Advances in experimental social psychology*, vol. 2, Academic Press, New York, 1965, p. 219-266.

JOST John & KAY Aaron, « Social justice: history, theory and research », in FISKE Susan, GILBERT Daniel & GARDNER Lindzey (ed.), *Handbook of social psychology: volume 2*, John Wiley & Sons, New York, 2010, 5^{ème} édition (1^{ère} édition 1935), p. 1122-1165.

KOHLBERG Lawrence, « From is to ought: how to commit the naturalistic fallacy and get away with it in the study of moral development », in MISCHEL T. (ed.), *Psychology and genetic epistemology*, Academic Press, New York, 1971, p. 151-235

KAISER Cheryl, MAJOR Brenda & McCOY Shannon, « It's not my fault: when and why attributions to prejudice protect self-esteem », in *Personality and social psychology bulletin*, vol. 29, n° 6, 2003, p. 772-781.

KELLEY Harold, « The processes of causal attribution », in *American Psychologist*, n°28, p. 107. Article publié dans *Social cognition and social perception*, volume 1, in HOGG Michael (ed.), *Social psychology*, SAGE, London, 2003, p. 18-49.

KIRSCH Marc, « Introduction », in CHANGEUX Jean-Pierre (dir.), *Fondements naturels de l'éthique*, Odile Jacob, Paris, 1991, p. 11-29.

LEARY Mark, « Affiliation, acceptance, and belonging: the pursuit of interpersonal connection », in FISKE Susan, GILBERT Daniel & GARDNER Lindzey, *Handbook of social psychology: volume 2*, John Wiley & Sons, New York, 2010, 5^{ème} édition (1^{ère} édition 1935), p. 864-897.

LEYENS Jacques-Philippe, « Favoriser son groupe, dénigrer les autres », in *Cerveau & Psycho*, n° 11, septembre 2005, p. 20-23.

_____, « Cognition sociale et relations intergroupes », in BEAUVOIS Jean-Léon (dir.), *La psychologie sociale, tome III* : BEAUVOIS Jean-Léon & LEYENS Jacques-Philippe, *L'ère de la cognition*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 1997, p. 127-143.

LICATA Laurent & SANCHEZ-MAZAS Margarita, « Qui a peur de l'autre ? Emotion, pensée et mise en altérité dans l'œuvre de Denise Jodelet », in ARRUDA Angela, LAGE Elisabeth & MADIOT Béatrice, *Une approche engagée en psychologie sociale : l'œuvre de Denise Jodelet*, Editions érès, Ramonville Saint-Agne, 2008, p. 87-96.

MARIE Jean-Louis, « Les études de cognition sociale et la phénoménologie de Schütz : une double perspective pour éclairer la production des jugements politiques ordinaires », in

BALME Richard, DUJARDIN Philippe & MARIE Jean-Louis (dir.), *L'ordinaire*, L'Harmattan, Paris, 2002, p. 307-338.

MARKOVA Ivana, « Le dialogisme en psychologie sociale », in *Hermès*, n° 41, CNRS éditions, Paris, 2005, p. 25-31.

METIN Irem & METIN Selin, « The advances in the history of cognitive dissonance theory », in *International journal of humanities and social science*, vol. 1, n° 6, 2011, p. 131-136.

OLIVEIRA Arnaldo, « A discussion of rational and psychological decision-making theories and models: the search for a cultural-ethical decision-making model », in *Electronic Journal of Business Ethics and Organization Studies*, vol. 12, n° 2, 2007, p. 12-17. Consulté le 04/05/2011 sur le site http://ejbo.jyu.fi/pdf/ejbo_vol12_no2_pages_12-17.pdf.

ROSS Lee, « The intuitive psychologist and his shortcomings: Distortions in the attribution process », in BERKOWITS L. (dir.), *Advances in experimental social psychology*, Academic Press, New York, 1977, p. 173-220.

_____, LEPPER Mark & WARD Andrew, « History of social psychology: insights, challenges, and contributions to theory and application », in FISKE Susan, GILBERT Daniel & GARDNER Lindzey, *Handbook of social psychology: volume 1*, John Wiley & Sons, New York, 2010, 5^{ème} édition (1^{ère} édition 1935), p. 27-50.

SMELSER Neil, « Self-esteem and social problems: An introduction », in MECCA Andrew M., SMELSER Neil & VASCONCELLOS John (eds.), *The social importance of self-esteem*, University of California Press, Berkeley, 1989, p. 1-23.

STEELE Claude Mason, « The psychology of self-affirmation: sustaining the integrity of the self », in BERKOWITZ Leonard (ed.), *Advances in Experimental Social Psychology*, Laurence Erlbaum Associates, Hillsdale, vol. 21, p. 221-302.

STONE Jeff, « What exactly have I done? The role of self-attribute accessibility in dissonance », in HARMON-JONES Eddie & MILLS Judson (dir.), *Cognitive dissonance: a pivotal theory in social psychology*, American Psychological Association, Washington D.C., 1999, chapitre 8, p. 175-200.

SUNSTEIN Cass, « Fast, frugal, and (sometimes) wrong », in ARMSTRONG-SINNOTT Walter (ed.), *Moral psychology, volume 2: The cognitive science of morality: intuition and diversity*, MIT Press, Cambridge (Massachusetts), 2008, p. 27-30.

SWANN William & BOSSON Jennifer, « Self and identity », in FISKE Susan, GILBERT Daniel & GARDNER Lindzey, *Handbook of social psychology: volume 1*, John Wiley & Sons, New York, 2010, 5^{ème} édition (1^{ère} édition 1935), p. 589-628.

TAJFEL Henri & TURNER John, « An integrative theory of intergroup conflict », in WORCHEL S. & AUSTIN W. (ed.), *The social psychology of intergroup relations*, Brooks/Cole, Pacific Grove, 1979, p. 33-48.

THOMPSON James *et al.*, « Los indigentes: aspectos psicológicos de su rehabilitación », in *Revista Latinoamericana de Psicología*, vol. 25, n° 1, Bogotá, 1993, p. 365-374.

VAIDIS David & HALIMI-FALKOWICZ Séverine, « La théorie de la dissonance cognitive : une théorie âgée d'un demi-siècle », in *Revue électronique de Psychologie sociale*, n° 1, 2007, p. 9-18.

WALLACE R. Jay, « Moral psychology », in JACKSON Franck & SMITH Michael (ed.), *The Oxford handbook of contemporary philosophy*, Oxford University Press, Oxford, 2005, p. 86-113.

WHITE Peter A., « Ambiguity in the internal/external distinction in causal attribution », in *Journal of Experimental Social Psychology*, n° 27, 1991, p. 259-270. Consulté le 07/07/2011 sur le site <http://psych.cf.ac.uk/home2/white/white%20jesp%201991.pdf>.

YZERBYT Vincent & DEMOULIN Stéphanie, « Intergroup relations », in FISKE Susan, GILBERT Daniel & GARDNER Lindzey, *Handbook of social psychology: volume 2, Handbook of social psychology: volume 2*, John Wiley & Sons, New York, 2010, 5^{ème} édition (1^{ère} édition 1935), p. 1024-1083.

ZUCKERMAN Miron, « Attribution of success and failure revisited, or: The motivational bias is alive and well in attribution theory », in *Journal of Personality*, vol. 47, 1979, p. 245-287.

2) Ouvrages

ARMSTRONG-SINNOTT Walter (ed.), *Moral psychology, volume 2: The cognitive science of morality: intuition and diversity*, MIT Press, Cambridge (Massachusetts), 2008.

BRUCE Jorge, *Nos habíamos choleado tanto: psicoanálisis y racismo*, Universidad San Martín de Porres, Lima, 2007.

CROIZET Jean-Claude & LEYENS Jacques-Philippe, *Mauvaises réputations. Réalités et enjeux de la stigmatisation sociale*, Armand Colin, Paris, 2003.

DESCHAMPS Jean-Claude, *L'attribution et la catégorisation sociale*, Peter Lang, Berne, 1977.

DORIS John, *Lack of character: personality and moral behavior*, Cambridge University Press, Cambridge, 2002.

FESTINGER Leon, *A theory of cognitive dissonance*, Stanford University Press, Stanford, 1957

FRANZOI Stephen, *Psicología social*, McGraw-Hill, México, 2007 (1^{ère} édition 1996).

GIGERENZER Gerd & SELTEN Reinhard (ed.), *Bounded rationality: the adaptive toolbox*, MIT Press, Cambridge (Massachusetts), 2002.

GILOVICH Thomas, GRIFFIN Dale & KAHNEMAN Daniel (ed.), *Heuristics and biases: The psychology of intuitive judgment*, Cambridge University Press, New York, 2002.

- GUINDON Mary (ed.), *Self-Esteem: across the lifespan*, Routledge, London, 2010
- HEWSTONE Miles, *Causal attribution from cognitive processes to collective beliefs*, Blackwell Publishers, Oxford, 1989, p. 94-103.
- KAHNEMAN Daniel, SLOVIC Paul & TVERSKY Amos, *Judgment under uncertainty: Heuristics and biases*, Cambridge University Press, Cambridge, 1982.
- LERNER Melvin J., *The belief in a just world: a fundamental delusion*, Plenum Press, New York, 1980.
- LICATA Laurent & SANCHEZ-MAZAS Margarita, *L'autre : regards psychosociaux*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 2005.
- MILGRAM Stanley, *La soumission à l'autorité*, Calmann-Lévy, Paris, 1994 (1^{ère} édition 1974).
- NISBETT Richard & ROSS Lee, *Human inference: strategies and short-comings of social judgment*, Prentice Hall, New Jersey, 1980.
- ROSENBERG Morris, *Conceiving the self*, Basic Books, New York, 1979.
- SALES-WUILLEMIN Edith, *La catégorisation et les stéréotypes en psychologie sociale*, Dunod, Paris, 2006.
- SIMON Herbert, *Models of man, social and rational*, John Wiley & Sons, New York, 1957.
- TAYLOR Shelley, PEPLAU Letitia Anne & SEARS David, *Social psychology*, Prentice Hall, New Jersey, 1997 (1^{ère} édition 1970).
- VINSONNEAU Geneviève, *Inégalités sociales et procédés identitaires*, Armand Colin, Paris, 1999.
- WEINER Bernard, *An attributional theory of motivation and emotion*, Springer-Verlag, New York, 1986.

IV. Théorie de la reconnaissance et philosophie politique (et lectures associées)

1) Articles

BACH Michael, « Social inclusion as solidarity: rethinking the child rights agenda », in Laidlaw Foundation, working paper services, juin 2002, p. 1-28. Consulté le 10/07/2010 sur le site

http://www.laidlawfdn.org/sites/default/files/laidlaw_publications/working_papers_social_inclusion/wpsosi_2002_june_social-inclusion-as-solidarity.pdf.

BLANCHARD Martin, BOURDEAU Vincent & LAVIGNE Julie, « Compte rendu de *L'expérience de l'injustice. Reconnaissance et clinique de l'injustice* d'Emmanuel Renault et répliques de l'auteur », in *Les ateliers de l'éthique*, Université de Montréal, n° 1, vol. 1, printemps 2006, p. 132. Consulté le 05/07/2011 sur le site

http://www.creum.umontreal.ca/IMG/pdf/ATELIERS_VOL1N1_09_128_136.pdf.

BANTING Keith et KYMLICKA Will, « Les politiques de multiculturalisme nuisent-elles à l'Etat-providence ? », in *Lien social et politique*, n° 53, 2005, p. 119-127.

BASAURE Mauro, « Réification et pathologies du social. Sur la réactualisation d'un concept clé par Axel Honneth et la troisième génération de l'École de Francfort », in LAZZERI Christian & NOUR Soraya, *Reconnaissance, identité, et intégration sociale*, Presses Universitaires de Paris Ouest, Paris, 2009, p. 63-84.

BRONNER Stephen, « Fromm in America », in KESSLER Michael & FUNK Rainer, *Erich Fromm und die Frankfurter Schule*, Francke Verlag, Tübingen, 1992, p. 41-59

BOLTANSKI Luc, DOSSE François, FOESSEL Michaël, HARTOG François, PHARO Patrick, QUERE Louis & THEVENOT Laurent, « Table Ronde », in *ESPRIT : la pensée Ricœur*, n° 323, mars-avril, Paris, 2006, p. 43-67.

BORDREUIL Samuel, « Politiques de la reconnaissance, politiques de la sociologie », in PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, *La reconnaissance à l'épreuve : explorations socio-anthropologiques*, Presses Universitaires du Septentrion, Paris, 2008, p. 73-80.

BOURDIN Jean-Claude, « La invisibilidad social como violencia », in *Universitas Philosophica*, n° 54, año 27, juin 2010, p. 15-33.

BUTLER Judith, « Taking another's view: Ambivalent implication », in *Reification: a new look at an old idea*, Oxford University Press, 2008, p. 97-119.

CANTO-SPERBER Monique, « Philosophie Morale », in RAYNAUD Philippe & RIALS Stéphane, *Dictionnaire de philosophie politique*, Presses Universitaires de France, Paris, 1996, p. 471-480.

CAVELL Stanley, « Knowing and acknowledging », in CAVELL Stanley, *Must we mean what we say?: A book of essays*, Cambridge University Press, Cambridge, 1976, p. 238-266.

CERVIO Ana Lucía, « Vecinos vs. Villeros: La lucha por la definición de los modos socialmente legítimos de vivir (en) la ciudad », in *Nómadas. Revista Crítica de Ciencias Sociales y Jurídicas*, vol. 19, n° 3, 2008, p. 1-17.

CONEIN Bernard, « L'invisibilité sociale : regard mutuel et refus de reconnaissance », in GUILLAUD Yann & WIDMER Jean (dir.), *Le juste et l'injuste. Émotions, reconnaissance et actions collectives*, L'Harmattan, Paris, 2008, p. 97-109.

DOUZINAS Costas, « Recognition, rights and what can Hegel teach us about Human Rights? », in *Journal of Law and Society*, vol. 29, n° 3, septembre 2002, p. 379-405.

DOWER Niger, « World poverty », in SINGER Peter, *A companion to Ethics*, Blackwell, Oxford, 1991, p. 273-283.

DERANTY Jean-Philippe, « Les horizons marxistes de l'éthique de la reconnaissance », in *Actuel Marx*, Presses Universitaires de France, n° 38, 2005/2, p. 159-178.

_____ & RENAULT Emmanuel, « Politicizing Honneth's ethics of recognition », in *Thesis Eleven*, n° 88, février 2007, p. 92-111.

FELDMAN Leonard, « Redistribution, recognition, and the State: the irreducibly political dimension of injustice », in *Political Theory*, n° 30 (3), 2002, p. 410-440.

FERENC Erös, « Wilhelm Reich, Erich Fromm and the analytical social psychology of the Frankfurt school », in KESSLER Michael & FUNK Rainer, *Erich Fromm und die Frankfurter Schule*, Francke Verlag, Tübingen, 1992, p. 69-73.

FERRARESE Estelle, « « Gabba-Gabba, we accept you, one of us »: Vulnerability and power in the relationship of recognition », in *Constellations*, vol. 16, no. 4, 2009, p. 604-614

_____, « Pourquoi refuse-t-on la reconnaissance ? Sur les effets de la reconnaissance institutionnelle », in PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, *La reconnaissance à l'épreuve : explorations socio-anthropologiques*, Presses Universitaires du Septentrion, Paris, 2008, p. 94-102.

_____, « Performativité, pouvoir, vulnérabilité. A propos de quelques immanquables corrélats de l'idée de reconnaissance », in CAILLE Alain & LAZZERI Christian, *La reconnaissance aujourd'hui*, CNRS Editions, 2009, p. 455-470.

FOSTER Roger, « Recognition and resistance: Axel Honneth's critical social theory », in *Radical Philosophy*, n° 94 mars-avril, 1999, p. 6-18.

FRASER Nancy, « Rethinking recognition », in *New left review*, mai-juin, 2000, p. 107-120. La version française de ces articles se trouve dans FRASER Nancy, *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, La Découverte, Paris, 2005, chapitres 1 et 3, p. 13-42, et p. 71-92.

_____, « Distorted beyond all recognition: A rejoinder to Axel Honneth », in FRASER Nancy & HONNETH Axel, *Redistribution or recognition? A political-philosophical exchange*, New York, Verso, 2003, p. 198-236.

_____ & HONNETH Axel, « Introduction. Redistribution or recognition? », in FRASER Nancy & HONNETH Axel, *Redistribution or recognition? A political-philosophical exchange*, New York, Verso, 2003, p. 1-5.

GENEL Katia, « L'inclusion sociale, entre autorité, reconnaissance et justification dans l'Ecole de Francfort et la sociologie (de la) critique », in LAZZERI Christian & NOUR Soraya, *Reconnaissance, identité, et intégration sociale*, Presses Universitaire de Paris Ouest, Paris, 2009, p. 23-43.

GIANNI Matteo, « Quelle démocratie pour les sociétés multiculturelles? La politique de la reconnaissance et la question de l'immigration », in ALIGISAKIS Maximos (dir.), *L'Europe face à l'autre : politiques migratoires et intégration européenne*, Publication de l'Institut Européen de l'Université de Genève, collection Euryopa, 2003, p. 107-152.

GUESS Raymond, « Philosophical anthropology and social criticism », in *Reification: a new look at an old idea*, Oxford University Press, 2008, p. 120-130.

HABER Stéphane, « Hegel vu depuis la reconnaissance », in *Revue du MAUSS*, n°23, 2004, p.70-87.

HEIDEGREN Carl-Göran, « Anthropology, social theory and politics: Axel Honneth's theory of recognition », in *Inquiry*, vol. 45, n° 4, décembre 2002, p. 433-446.

HONNETH Axel, « Integrity and disrespect. Principles of the conception of morality based on the theory of recognition », in *Political theory*, vol. 20, n° 2, mai 1992, p. 187-201.

_____, « The social dynamics of disrespect: on the location of the critical theory today », in *Constellations*, n° 1 (2), 1994, p. 255-269.

_____, « Reconnaissance », in CANTO-SPERBER Monique, *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, Presses Universitaires de France, Paris, 1996, p. 1272-1278.

_____, « Between Aristotle and Kant: Recognition and Moral Obligation » (trad. J. Farrell), in *Social Research*, 62/1, 1997, p. 16-34.

_____, « Postmodern identity and object-relations theory: on the supposed obsolescence of psychoanalysis », in *Philosophical Explorations*, vol. 2, 1999, p. 225-242.

_____, « Grounding recognition: a rejoinder to critical questions », in *Inquiry*, vol. 45, n° 4, décembre 2002, p. 499-519.

_____, « Redistribution as recognition: a response to Nancy Fraser », in FRASER Nancy & HONNETH Axel, *Redistribution or recognition? A political-philosophical exchange*, New York, Verso, 2003, p. 110-197.

_____, « The point of recognition: a rejoinder to the rejoinder », in FRASER Nancy & HONNETH Axel, *Redistribution or recognition? A political-philosophical exchange*, New York, Verso, 2003, p. 237-265.

_____, « La théorie de la reconnaissance : une esquisse », in *Revue du Mauss*, n° 23, 2004-1, p. 133-136.

_____, *The Tanner Lectures on Human Values*, University of California; Berkeley, 14-16 mars 2005, p. 91-135.

_____, « Invisibilité : sur l'épistémologie de la « reconnaissance » », in HONNETH Axel, *La société du mépris : vers une nouvelle théorie critique*, La Découverte, Paris, 2006, p. 225-243.

_____, « Reconnaissance et reproduction sociale », in PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, *La reconnaissance à l'épreuve : explorations socio anthropologiques*, Presses Universitaires du Septentrion, Paris, 2008, p. 45-55.

HOWARTH Caroline, « 'So, you're from Brixton?': the struggle for recognition and esteem in a multicultural community », in *Ethnicities*, n° 2, 2002, p. 237-260. Disponible sur le site <http://eprints.lse.ac.uk/2435/>

IKÄHEIMO Heikki, « On the genus and species of recognition », in *Inquiry*, vol. 45, n° 4, décembre 2002, p. 447-462. Consulté le 25/05/2011 sur le site [http://mq.academia.edu/HeikkiIkaheimo/Papers/85423/On the Genus and Species of Reco gnition](http://mq.academia.edu/HeikkiIkaheimo/Papers/85423/On_the_Genus_and_Species_of_Reco gnition).

_____, « Analysing social inclusion in terms of cognitive attitudes », in FINE Michael, HENMAN Paul & SMITH Nicolas (ed.), *Social inequality today*, Proceedings of the 1st Annual Conference of the CRSI, Macquarie University, 2003, p. 1-16. Consulté le 20/05/2011 sur le site [http://mq.academia.edu/HeikkiIkaheimo/Papers/168990/Analysing social inclusion in terms of cognitive attitudes](http://mq.academia.edu/HeikkiIkaheimo/Papers/168990/Analysing_social_inclusion_in_terms_of_cognitive_attitudes).

_____, « Personhood and the social inclusion of people with disabilities: a recognition theoretical approach », in KRISTIANSSEN Kristjana, VEHMAS Simo & SHAKESPEARE Tom, *Arguing about disability, philosophical perspectives*, Routledge, London, 2008, p. 77-92. Consulté le 03/08/2010 sur le site [http://mq.academia.edu/HeikkiIkaheimo/Papers/168536/Personhood and the social inclusion of people with disabilities](http://mq.academia.edu/HeikkiIkaheimo/Papers/168536/Personhood_and_the_social_inclusion_of_people_with_disabilities).

_____, « Un besoin humain vital. La reconnaissance comme accès au statut de personne », in LAZZERI Christian & NOUR Soraya, *Reconnaissance, identité, et intégration sociale*, Presses Universitaire de Paris Ouest, Paris, 2009, p. 101-122. Consulté le 03/06/2011 sur le site http://mq.academia.edu/HeikkiIkaheimo/Papers/343966/Un_besoin_humain_vital._La_reconnaissance_comme_access_au_statut_de_personne.

_____, « Recognition and social ontology – An Introduction », in IKÄHEIMO Heikki & LAITINEN ARTO, *Recognition and social ontology*, Brill, 2011, p. 1-18. Consulté le 02/06/2011 sur le site http://mq.academia.edu/HeikkiIkaheimo/Papers/308058/Recognition_and_Social_Ontology_-_An_Introduction.

_____ & LAITINEN Arto, « Analyzing recognition: identification, acknowledgement and recognitive attitudes towards persons », in VAN DER BRINK Bert & OWEN David, *Recognition and power. Axel Honneth and the traditions of critical theory*, Cambridge United Press, New York, 2007, p. 33-56. Consulté le 23/05/2011 sur le site

http://mq.academia.edu/HeikkiIkaheimo/Papers/85425/Analyzing_Recognition_Identification_Acknowledgement_and_Recognitive_Attitudes_Towards_Persons.

JONES Karen, « Metaethics and Emotions Research: A Reply to Prinz », in *Philosophical Explorations*, vol. 9, 2006, p. 45-53.

KAUPPINEN Antti, « Reason, recognition and internal critique », in *Inquiry*, vol. 45, n° 4, décembre 2002, p. 479-498.

KOCYBA Hermann, « Les paradoxes de la reconnaissance », in LAZZERI Christian & NOUR Soraya, *Reconnaissance, identité, et intégration sociale*, Presses Universitaire de Paris Ouest, Paris, 2009, p. 277-293.

KOSELAK Arkadiusz, « Mépris/dédain, deux mots pour un même sentiment ? », in *Lidil*, n° 32, 2005, p. 21-34. Consulté le 12/10/2010 sur le site <http://lidil.revues.org/index87.html>.

KUKATHAS Chandran, « Liberalism and multiculturalism: The politics of indifference », in *Political Theory*, vol. 26, n° 5, octobre 1998, p. 686-699.

LAITINEN ARTO, « Interpersonal recognition – A response to value or a precondition of personhood? », in *Inquiry*, vol. 45, n° 4, décembre 2002, p. 463-478.

LAUDOU Christophe, « La demande de reconnaissance de Lacan à Hegel », conférence prononcée au colloque philosophique international franco-allemand d'Evian, 20 juillet 2004, p. 1-8. Consulté le 01/02/2011 sur le site <http://www.editions-harmattan.fr/uploads/complements/La%20demande%20de%20reconnaissance%20de%20Lacan%20%C3%A0%20Hegel.pdf>.

LAZZERI Christian, « Reconnaissance », in MESURE Sylvie & SAVIDAN Patrick, *Le dictionnaire des sciences humaines*, Presses Universitaires de France, Paris, 2006, p. 958-961.

_____ & CAILLE Alain, « La reconnaissance aujourd'hui : enjeux théoriques, éthiques et politiques du concept », in *Revue du Mauss*, n° 23, 2004-1, p. 88-115.

_____ & NOUR Soraya, « Préface », in LAZZERI Christian & NOUR Soraya, *Reconnaissance, identité, et intégration sociale*, Presses Universitaire de Paris Ouest, Paris, 2009, p. 13-20.

LEAR Jonathan, « The slippery middle », in *Reification: a new look at an old idea*, Oxford University Press, 2008, p. 131-143.

LE GOFF Alice, « Honneth Axel », in BOURDEAU Vincent & MERRILL Roberto (dir.), *DicoPo, Dictionnaire de théorie politique*. Consulté le 10/06/2011 sur le site <http://www.dicopo.fr/spip.php?article106>.

LLERAS Ernesto, « Otro colmo del irrespeto a la vida: ¿somos todos desechables? », in *El Tiempo: Lecturas Dominicales*, 8 septembre 1991, Bogotá, p. 3.

LOEGAARD Sune, « On the prospects for a liberal theory of recognition », in *Res publica*, vol. 11, n° 4, décembre 2005, p. 325-348.

MARKELL Patchen, « Recognition and redistribution », in DRYZEK John, HONIG Bonnie & PHILLIPS Anne, *The Oxford Handbook of Political Theory*, Oxford, Oxford University Press, 2006, p. 450-469.

_____, « The potential and the actual: Mead, Honneth and the « I » », in VAN DER BRINK Bert & OWEN David, *Recognition and power. Axel Honneth and the traditions of critical theory*, Cambridge United Press, New York, 2007, p. 100-132.

MARKLE Gwynn, « From Struggles for Recognition to a Plural Concept of Justice: An Interview with A. Honneth », in *Acta Sociológica*, n° 47, 2004, p. 383-391.

MURARD Numa, « La reconnaissance négative dans l'expérience sociale de la vulnérabilité : la seconde liberté », in PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, *La reconnaissance à l'épreuve : explorations socio-anthropologiques*, Presses Universitaires du Septentrion, Paris, 2008, p. 183-189.

NEIRA Armando, « El reino de los invisibles », in *Cambio 16*, n° 17, octobre, Bogotá, 1993, p. 22-24.

OGILVIE Bertrand, « Violence et représentation : la production de l'homme jetable », in *Lignes*, n° 26, 26 octobre 1995, p. 113-141.

ONG-VAN-CUNG Kim Sang, « Reconnaissance et vulnérabilité. Honneth et Butler », in *Archives de philosophie*, tome 73, 2010, p. 119-141.

PAYET Jean-Paul, « Le caractère du fonctionnaire. Sur les conditions ordinaires de la reconnaissance », in PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, *La reconnaissance à l'épreuve : explorations socio-anthropologiques*, Presses Universitaires du Septentrion, Paris, 2008, p.103-111.

PETERSEN Anders & WILLIG Rasmus, « An interview with Axel Honneth. The role of sociology in the theory of recognition », in *European Journal of Social Theory*, 5 (2), SAGE, London, 2002, p. 265-277.

PICHON Pascale, « Catégorie de l'action publique et reconnaissance des personnes. L'exemple de l'«habitat indigne» », in PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, *La*

reconnaissance à l'épreuve : explorations socio-anthropologiques, Presses Universitaires du Septentrion, Paris, 2008, p. 167-174.

PILAPIL Renante, « Psychologization of injustice? On Axel Honneth's theory of recognitive justice », in *Ethical Perspectives* 18, n° 1, 2011, p. 79-106.

PRINZ Jesse, « The emotional basis of moral judgment », in *Philosophical Explorations*, vol. 9, 2006, p. 29-43.

RAMOND Charles, « Le retour des sentiments moraux dans la théorie de la reconnaissance (de la « grammaire morale des conflits sociaux » à la grammaire des sentiments moraux), journée d'études sur *Les Sentiments Moraux*, Université de Bordeaux 3, Centre de Recherches CERPHI et CREPHINAT, 2 février 2007, p. 1-29.

RENAULT Emmanuel, « What is the use of the notion of the struggle of recognition? », in *Revista de Ciencia Política*, vol. 27, n° 2, 2007, p. 195-205.

_____, « Reconnaissance et travail », in *Travailler*, n° 18, 2007/2, p. 119-135.

_____, « Le discours du respect », in CAILLE Alain, *La quête de la reconnaissance. Nouveau phénomène social total*, La Découverte, Paris, 2007, p. 161-180.

_____, « Théorie de la reconnaissance et sociologie de l'injustice », in GUILLAUD Yann Guillaud & WIDMER Jean (dir.), *Le juste et l'injuste. Émotions, reconnaissance et actions collectives*, L'Harmattan, Paris, 2008, p. 51-76.

_____ & ZENEIDI-HENRY Djemila, « Formes de reconnaissance conflictuelle : relations sociales, appropriation de territoire, culture et politique dans un groupe de punk squatters », in PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, *La reconnaissance à l'épreuve : explorations socio-anthropologiques*, Presses Universitaires du Septentrion, Paris, 2008, p. 193-200.

ROY Shirley, « Itinérance et non-reconnaissance : le rapport social à l'action », in PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, *La reconnaissance à l'épreuve : explorations socio-anthropologiques*, Presses Universitaires du Septentrion, Paris, 2008, p. 201-208.

SMITH Nicholas, « Recognition, Culture and Economy: Honneth's Debate with Fraser », in PETHERBRIDGE Danielle, *Axel Honneth: critical essays*, Brill, Leiden, 2011, p. 321-344.

TRIGANO Shmuel, « Qui reconnaît-on ? L'identité dans la reconnaissance », in CAILLE Alain, *La quête de la reconnaissance. Nouveau phénomène social total*, La Découverte, Paris, 2007, p. 149-160.

TULLY James, « Struggles over Recognition and Distribution », in *Constellations*, vol. 7, n° 4, automne 2000, p. 469-482.

_____, « Une étude de la politique de l'identité », in MESURE Sylvie & KYMLICKA Will (dir.), *Comprendre les identités culturelles*, Presses Universitaires de France, Paris, 2000, p. 193-218.

_____, « Recognition and Dialogue: The Emergence of a New Field », in *Critical Review of International Social and Political Philosophy*, n° 3, vol. 7, automne 2004, p. 84-106.

VOIROL Olivier, « Présentation. Visibilité et invisibilité : une introduction », in *Réseaux* 2005/1, n° 129-130, 2005, p. 9-36.

WEINSTOCK Daniel, « Trois concepts de reconnaissance », in PAYET Jean-Paul & BATTEGAY Alain, *La reconnaissance à l'épreuve : explorations socio anthropologiques*, Presses Universitaires du Septentrion, Paris, 2008, p. 59-70.

WILLIAMS Robert, « Hegel and transcendental philosophy », in *The Journal of Philosophy*, vol. 82, n° 11, 82nd Annual Meeting American Philosophical Association, Eastern Division, novembre 1985, p. 595-606. Consulté le 20/06/2011 sur le site <http://www.jstor.org/stable/2026413>.

YAR Majid, « Honneth and the communitarians: towards a recognitive critical theory of community », in *Res Publica*, 9, 2003, p. 101-125.

YOUNG Iris Marion, « Polity and group difference: a critique of the ideal of universal citizenship », in *Ethics*, vol. 99, n° 2, janvier 1989, p. 250-274.

ZURN Christopher, « Anthropology and normativity: a critique of Axel Honneth's 'formal conception of ethical life' », in *Philosophy and Social Criticism*, n° 26 (1), 2000, p. 115-124.

2) Ouvrages

BROWNING Christopher, *Ordinary men: Reserve Police Battalion 101 and the final solution in Poland*, Harper, New York, 1993.

CAILLE Alain, *La quête de la reconnaissance. Nouveau phénomène social total*, La Découverte, Paris, 2007.

CORTINA Adela, *La escuela de Fráncfort. Crítica y utopía*, Síntesis, Madrid, 2008.

DEJOURS Christophe, *Le facteur humain*, Que sais-je, Presses Universitaires de France, Paris, 2002 (1^{ère} édition 1996).

_____, *L'évaluation du travail à l'épreuve du réel. Critique des fondements de l'évaluation*, INRA éditions, Paris, 2003.

DIETERLEN Paulette, *Poverty a philosophical approach*, Rodopi, Rodopi Philosophical Studies, Amsterdam, New York, 2005.

DERANTY Jean-Philippe, *Beyond communication. A critical study of Axel Honneth's social philosophy*, Brill, Leiden, 2009.

DUBET François, *Injustices, l'expérience des inégalités au travail*, Seuil, Paris, 2006.

ELLISON Ralph, *El hombre invisible*, Lumen, Barcelona, 1984.

_____, *Vuelo a casa*, Alfaguara, Barcelona, 2002.

FRASER Nancy, *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, La Découverte, Paris, 2005.

GUTMANN Amy (ed.), *Multiculturalism and « The Politics of Recognition »*, Princeton University Press, Princeton, 1992.

HEGEL Georg Wilhelm Friedrich, *Phénoménologie de l'esprit*, traduit par Bernard Bourgeois, Vrin, Paris, 2006 (1^{ère} édition 1807).

HONNETH Axel, *Kampf um Anerkennung. Zur moralischen Grammatik sozialer Konflikte*, Frankfurt, Suhrkamp, 1992.

_____, *La lutte pour la reconnaissance*, Editions du Cerf, Paris, 2000 (1^{ère} édition 1992).

_____, *The Struggle for recognition: the moral grammar of social conflicts*, Polity, Cambridge, 1995 (1^{ère} édition 1992).

_____, *La société du mépris : vers une nouvelle théorie critique*, La Découverte, Paris, 2006.

_____, *La réification – Petit traité de théorie critique*, Gallimard, Paris, 2007.

_____, *Reification: a new look at an old idea*, Oxford University Press, 2008.

JAHODA Marie, LAZARFELD Paul Felix & ZEISEL Hans, *Die Arbeitslosen von Mariental – Ein soziographischer Versuch über die Wirkungen langandauernder Arbeitslosigkeit*, Suhrkamp, Frankfurt am Main, 1975 (1^{ère} édition 1933).

INWOOD Michael, *A Hegel Dictionary*, Blackwell, New York, 1992.

LADEN Anthony S. & OWEN David (eds.), *Multiculturalism and political theory*, Cambridge University Press, Cambridge 2007.

LE BLANC Guillaume, *Vies ordinaires, vies précaires*, Seuil, Paris, 2007.

_____, *L'invisibilité sociale*, Presses Universitaires de France, Paris, 2009.

MOORE Barrington, *Injustice: the social bases of obedience and revolt*, MacMillan, New York, 1978.

O'NEILL John (ed.), *Hegel's dialectic of desire and recognition: texts and commentary*, Suny Press, Albany, 1966.

RAZ Joseph, *Value, respect and attachment*, Cambridge University Press, Cambridge, 2001.

RENAULT Emmanuel, *L'expérience de l'injustice. Reconnaissance et clinique de l'injustice*, La Découverte, Paris, 2004.

_____, *Souffrances sociales : philosophie, psychologie et politique*, La découverte, Paris, 2008.

RICOEUR Paul, *Idéologie et utopie*, Seuil, Paris, 1997.

_____, *Parcours de la reconnaissance. Trois études*, Stock, Paris, 2004.

STERN Daniel, *Mère et enfant : les premières relations*, Mardaga, Bruxelles, 1997 (1^{ère} édition 1977).

TAYLOR Charles, *Hegel*, Cambridge University Press, Cambridge, 1975.

_____, *Multiculturalisme. Différence et démocratie*, Flammarion, Paris, 1994.

THOMPSON Simon, *The political theory of recognition*, Polity Press, Cambridge, 2006.

WILLIAMS Robert R., *Hegel's ethics of recognition*, University of California Press, Berkeley, 1997.

YOUNG Iris Marion, *Justice and the politics of difference*, Princeton University Press, Princeton, 1990.

V. Sciences sociales et méthodologie

1) Articles

AMIRAUX Valérie & CEFAL Daniel, « Les risques du métier. Engagements problématiques en sciences sociales », in *Revue Culture & Conflits*, L'Harmattan, 2002, p. 15-48.

ANADON Marta & GUILLEMETTE François, « La recherche qualitative est-elle nécessairement inductive ? », in *Recherches qualitatives*, hors-série n° 5, 2007, p. 28.

ANGUE Katia, « Rôle et place de l'abduction dans la création de connaissance et dans la méthode scientifique peircienne », in *Recherches qualitatives*, vol. 28, n° 2, 2009, p. 65-94.

BALME Richard, « Figures ordinaires de la rationalité : rationalité dans la construction de l'intentionnalité et l'appréhension du politique », in BALME Richard, DUJARDIN Philippe & MARIE Jean-Louis (dir.), *L'ordinaire*, L'Harmattan, Paris, 2002, p. 245-274.

BAXTER Pamela & JACK Susan, « Qualitative case study methodology: study design and implementation for novice researchers », in *The Qualitative Report*, vol. 13, n° 4, décembre 2008, p. 544-559.

BELLE Vikki, « On speech, race and melancholia. An interview with Judith Butler », in *Theory, culture and society*, SAGE, London, Thousand Oaks and New Delhi, vol. 16 (2), 1999, p. 163-174.

BIZEUL Daniel, « Que faire des expériences d'enquête ? Apports et fragilité de l'observation directe », in *Revue Française de Science Politique*, vol. 57, n° 1, février 2007, p. 68-89.

BLONDIAUX Loïc & SINTOMER Yves, « L'impératif délibératif », in *Politix*, n° 57, 2002, p. 27.

BOUMAZA Magali & CAMPANA Aurélie, « Enquêter en milieu « difficile » : introduction », in *Revue Française de Science Politique*, vol. 57, n° 1, février 2007, p. 5-25.

BRAUD Philippe, « Une violence tout à fait ordinaire », in BALME Richard, DUJARDIN Philippe & MARIE Jean-Louis (dir.), *L'ordinaire*, L'Harmattan, Paris, 2002, p. 169-183.

BRUNETEAUX Patrick, « Les politiques de l'urgence à l'épreuve d'une ethnobiographie d'un SDF », in *Revue Française de Science Politique*, vol. 57, n° 1, février 2007, p. 47-67.

CASTEL Pierre-Henri, « Identité », in BLAY Michel (dir.), *Grand dictionnaire de la philosophie*, Larousse, Paris, 2003, p. 512.

CEFAL Daniel, « Une perspective pragmatiste sur l'enquête de terrain », in PAILLE Pierre (dir.), *La méthodologie qualitative. Postures de recherche et travail de terrain*, Armand Colin, Paris, 2006, p. 33-62.

CHARTRAND Suzanne & DE KONINCK Godelieve, « La clarté terminologique pour plus de cohérence et de rigueur dans l'enseignement du français (suite) », in *Québec français*, n° 154, été 2009, p. 143-145.

COHEN Patricia, « Field study: just how relevant is political science? », in *The New York Times*, 20 octobre 2009, p. C1.

COLLERETTE Pierre, « Etude de cas (méthode des) », in MUCCHIELLI Alex (dir.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*, Armand Colin, Paris, 2004 (1^{ère} édition 1996), p. 92.

COMIN Flavio & CAREY Frank, « Social capital and the capability approach: are Putnam and Sen incompatible bedfellows? », Dept. Economics/UFRGS & Von Hügel Institute, St Edmund's College, University of Cambridge, p. 1-20. Consulté le 02/07/2011 sur le site <http://hermes.ucs.br/ccea/dece/jmrocha/Textosecoamb/Capital%20social-%20T.D.pdf>.

DESMET Huguette, LAHAYE Willy & POURTOIS Jean-Pierre, « Postures et démarches épistémiques en recherche », in PAILLE Pierre (dir.), *La méthodologie qualitative. Postures de recherche et travail de terrain*, Armand Colin, Paris, 2006, p. 169-200.

DOGAN Mattei, « Morcellement des sciences sociales et recomposition des spécialités autour de la sociologie », in *Revue internationale des sciences sociales*, n° 139, février 1994, p. 37-54.

FILLOL Charlotte, « Des choix méthodologiques à la production de connaissances opérationnelles : propositions et illustration », 2007, p. 1-8. Consulté le 10/04/2009 sur le site www.crepa.dauphine.fr/documents/Co/doc_q5pbzt.pdf.

FLYVBJERG Bent, « Five misunderstandings about case study research », in *Qualitative Inquiry*, vol. 12, n° 2, avril 2006, p. 219-245. Consulté le 01/07/2009 sur le site <http://flyvbjerg.plan.aau.dk/Publications2006/0604FIVEMISPUBL2006.pdf>.

HAMEL Jacques, « A propos de l'échantillon. De l'utilité de quelques mises au point », in *Recherches qualitatives*, vol. 21, 2000, p. 3-20.

ISAMBERT François, « De la définition. Réflexions sur la stratégie durkheimienne de détermination de l'objet », in *L'année sociologique*, n° 32, 1982, p. 163-192.

KRAIS Beate, « Entretien avec Pierre Bourdieu », in BOURDIEU Pierre, CHAMBOREDON Jean-Claude & PASSERON Jean-Claude, *Le métier de sociologue*, Mouton, Berlin, 2005 (1^{ère} édition 1983), p. xix.

POURTOIS Jean Pierre & DESMET Huguette, « Epistémologie des méthodes qualitatives », in MUCCHIELLI Alex (dir.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*, Armand Colin, Paris, 2004 (1^{ère} édition 1996), p. 71-77.

REICHERTZ Jo, « Abduction, deduction and induction in qualitative research », in JENNER Brian, von KARDORFF Ernst, STEINKE Ines & UWE Flick, *A companion to quality research*, SAGE, London, 2004, p. 151-173.

ROMANI Vincent, « Enquêter dans les territoires palestiniens : comprendre un quotidien au-delà de la violence immédiate », in *Revue Française de Science Politique*, vol. 57, n° 1, février 2007, p. 27-45.

SOULET Marc-Henry, « Traces et intuition raisonnée », in PAILLE Pierre (dir.), *La méthodologie qualitative. Postures de recherche et travail de terrain*, Armand Colin, Paris, 2006, p. 125-149.

WANLIN Philippe, « L'analyse de contenu comme méthode d'analyse qualitative d'entretiens : une comparaison entre les traitements manuels et l'utilisation de logiciels », in *Recherches qualitatives*, hors-série, numéro 3, Actes du colloque *Bilan et perspectives de la recherche qualitative*, 2007, p. 243-272.

2) Ouvrages

ADDI Lahouari, *Sociologie et anthropologie chez Pierre Bourdieu*, La Découverte, Paris, 2002.

BARDIN Laurence, *L'analyse de contenu*, Presses Universitaires de France, Paris, 1996 (1^{ère} édition 1977).

BARON Stephen, FIELD John, & SCHULLER Tom (ed.), *Social Capital – Critical Perspectives*, Oxford University Press, Oxford, 2000.

BAYART Jean-François, MBEMBE Achille & TOULABOR Comi, *Le politique par le bas en Afrique noire. Contributions à une problématique de la démocratie*, Karthala, Paris, 1992.

BEAUD Stéphane & PIALOUX Michel, *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Sochaux-Montbéliard*, Fayard, Paris, 1999.

_____ & WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte, Paris, 2003.

_____, CONFRAVEUX Joseph & LINGAARD Jade, *La France invisible*, La Découverte, Paris, 2006.

BERGER Peter & LUCKMANN Thomas, *La construction sociale de la réalité*, Armand Colin, Paris, 2002.

BLANCHET Alain & GOTMAN Anne, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Armand Colin, Paris, 2007 (1^{ère} édition 1992).

BOURDIEU Pierre & PASSERON Jean-Claude, *Les héritiers : les étudiants et la culture*, Editions de Minuit, Paris, 1964.

_____, CHAMBOREDON Jean-Claude & PASSERON Jean-Claude, *Le métier de sociologue 1*, Mouton, Berlin, 1968, p. 64-81.

BUTLER Judith, *Le pouvoir des mots. Politique du performatif*, Editions Amsterdam, Paris, 2004.

CHABAL Patrick & DALLOZ Jean-Pascal, *Culture troubles: politics and the interpretation of meaning*, C. Hurst & Co., London, 2006.

CHANIAL Philippe, *La sociologie comme philosophie politique. Et réciproquement*, La Découverte, Paris, 2011.

DESMET Huguette & POURTOIS Jean-Pierre, *Epistémologie et instrumentation en sciences humaines*, Mardaga, Wavre, 2007 (1^{ère} édition 1988).

DURKHEIM Emile, *Les règles de la méthode sociologique*, Presses Universitaires de France, Paris, 1968 (1^{ère} édition 1895).

ELSTER Jon, *The cement of society: a study of social order*, Cambridge University Press, Cambridge, 1989.

FANON Frantz, *Les damnés de la terre*, prologue de Jean Paul Sartre, La Découverte, Paris, 2002 (1^{ère} édition 1961).

GOFFMAN Erving, *Les rites d'interaction*, Minuit, Paris, 1974.

_____, *Stigmate*, Minuit, Paris, 1975.

HABERMAS Jürgen, *Logique des sciences sociales et autres essais*, Presses Universitaires de France, Paris, 2005 (1^{ère} édition 1987).

HENRICH Dieter (ed. FÖRSTER Eckart), *The course of remembrance and other essays on Hölderlin*, Stanford University Press, Stanford, 1997

LANZARINI Corinne, *Survivre dans un monde prolétaire*, Presses Universitaires de France, Paris, 2000.

LE BRETON David, *L'interactionnisme symbolique*, Presse Universitaires de France, Paris, 2004.

LOXLEY James, *Performativity*, Routledge, London, 2007.

MOSSE Claude, *Histoire d'une démocratie : Athènes. Des origines à la conquête macédonienne*, Seuil, Paris, 1971.

PINTO Louis, *Pierre Bourdieu et la théorie du monde social*, Albin Michel, Paris, 1999.

ROSANVALLON Pierre, *La nouvelle question sociale : repenser l'Etat Providence*, Seuil, Paris 1995.

SCHEMEIL Yves, *Introduction à la science politique : objets, méthodes, résultats*, Presses de Sciences Po et Dalloz, Paris, 2010.

SEN Amartya, *Un nouveau modèle économique : développement, justice, liberté*, Odile Jacob, 2003 (1^{ère} édition 1999).

WALZER Michael, *Spheres of justice*, Basic Books, New York, 1983.

YIN Robert K., *Case study research: design and methods*, Thousand Oaks, Sage, London, 1994

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS.....	IV
RÉSUMÉ	V
ABSTRACT	VI
RESUMEN.....	VII
SOMMAIRE	VIII
VOLUME 1.....	viii
VOLUME 2 : ANNEXES.....	viii
INTRODUCTION	1
Présentation : « Il paraît qu'ils vont nous amener à l'abattoir municipal »	2
Cadre général et problématique : « morale de la question sociale » et réflexions sur une vision incomplète du processus d'exclusion sociale	6
Objectifs : l'intérêt d'examiner le processus d'exclusion sociale par l'approche de la reconnaissance	10
1. Favoriser la compréhension du processus d'exclusion sociale dans le but de tracer une voie pour repenser les stratégies d'intervention à son égard (Objectif principal)	10
2. Examiner le « caractère opératoire » de la reconnaissance tout en approfondissant l'approche de Honneth (objectifs secondaires).....	13
Orientation disciplinaire et ligne directrice : un travail de politiques sociales et de <i>social policy</i> ...	16
Illustration empirique par le biais d'une étude de cas : choix et positionnement épistémologique	20
Plan : comprendre l'exclusion sociale à la lumière de la reconnaissance en six étapes	27
PARTIE I	
EXCLUSION SOCIALE ET RECONNAISSANCE : FONDEMENTS THEORIQUES ET CONCEPTUALISATION	30
NOTE INTRODUCTIVE.....	31
CHAPITRE 1 – EXCLUSION SOCIALE : ÉTAT DES SAVOIRS	32
I. <i>Deux différentes approches de l'exclusion</i>	33
A. Approche psychosociale de l'exclusion	33
1. Objectifs et degrés d'analyse	33
2. L'apport de l'approche psychosociale : les différents points de vue dans une situation d'exclusion.....	37
B. Approche sociologique et politique de l'exclusion.....	40
1. Une vision sociologique de l'exclusion.....	40
2. L'exclusion à la lumière de la <i>social policy</i> et des politiques sociales	44
II. <i>Réflexions conceptuelles sur l'exclusion dans l'approche sociologique et politique</i>	49
A. Historique et difficultés de définition.....	49
1. Origine et évolution du concept.....	49
2. Pourquoi est-il difficile de définir l'exclusion sociale ?	52
B. Caractéristiques principales du concept d'exclusion	57
1. L'exclusion sociale comme processus (structures « micro » et « macro » sociales).....	57
2. Pauvreté, marginalité, vulnérabilité : quels liens avec l'exclusion ?	62

<i>III. Les deux dimensions du processus d'exclusion à partir de l'approche sociologique et politique.</i>	68
A. Dimension matérielle (et objective)	69
1. Une série de « conditions effectives »	69
2. Facteurs de risque	72
B. Dimension symbolique (et subjective)	75
1. Approches théoriques	75
2. Étude relationnelle et symbolique des objets.....	79
TRANSITION - VERS UN APPROFONDISSEMENT DE LA DIMENSION SYMBOLIQUE DE L'EXCLUSION : ÉTUDE DE SON CONTENU MORAL.....	89
CHAPITRE 2 – ÉTUDES SUR LA RECONNAISSANCE	93
<i>I. Le concept de reconnaissance</i>	94
A. Origines : la reconnaissance d'après Hegel	94
1. La reconnaissance à la lumière de la dialectique du maître et de l'esclave.....	95
2. La reconnaissance chez Hegel : les premiers manuscrits.....	100
B. La reconnaissance aujourd'hui et son héritage hégélien	104
1. Plurivocité et caractéristiques du concept.....	104
2. Les trois formes fondamentales de reconnaissance	108
<i>II. Deux interprétations centrales au sujet de la reconnaissance</i>	112
A. Multiculturalisme et politiques de la reconnaissance.....	112
1. Reconnaissance de l'identité.....	112
2. Universalité et différence.....	115
B. Reconnaissance et redistribution (d'après Nancy Fraser).....	120
1. Une réflexion sur la justice sociale	120
2. Modèle identitaire et modèle statutaire.....	123
<i>III. L'approche honnethienne de la reconnaissance.....</i>	126
A. La lutte pour la reconnaissance.....	126
1. La démarche de Honneth	126
2. Reconnaissance et redistribution : la vision de Honneth.....	138
B. Les dénis de reconnaissance d'après Honneth	143
1. La réification : une catégorie de déni de reconnaissance ?	143
2. Le mépris comme « négation » et invisibilité.....	149
NOTE FINALE.....	160

PARTIE II	
ETUDIER L'EXCLUSION SOCIALE EN TERMES DE NON-RECONNAISSANCE : REFLEXIONS THEORIQUES ET APPROCHE DU TERRAIN.....	162
NOTE INTRODUCTIVE.....	163
CHAPITRE 3 – CONTENU MORAL DE L'EXCLUSION À LA LUMIÈRE DE LA RECONNAISSANCE ET PROPOSITION EMPIRIQUE	164
<i>I. « Morale » de la reconnaissance et contenu moral de l'exclusion sociale</i>	<i>165</i>
A. La « morale » de la reconnaissance d'après Honneth.....	165
1. Difficultés et « champ phénoménal du moral ».....	165
2. Fonder une « morale » de la reconnaissance	169
B. Contenu moral de l'exclusion à partir des blessures morales.....	177
1. La reconnaissance comme noyau du processus d'inclusion	177
2. Une analyse du processus d'exclusion sociale en tant que résultat de dénis de reconnaissance révélant des attitudes de non-reconnaissance.....	182
<i>II. Pour une analyse de l'exclusion sociale en termes de non-reconnaissance : le double défi.....</i>	<i>193</i>
A. Le « caractère opératoire » de la reconnaissance.....	193
1. Le mérite de la thématique de la reconnaissance	193
2. Étude empirique des relations institutionnelles et des expériences de vulnérabilité à travers la reconnaissance (reconnaissances « assignée », « éprouvée » et « conditionnée ») .	198
B. Obstacles (ou limites) de l'approche de Honneth pour une étude empirique de l'exclusion sociale à la lumière des dénis de reconnaissance	205
1. Un problème de définition et de justice	205
2. Une « psychologisation » de la reconnaissance ?	215
<i>III. L'étude de l'exclusion sociale : psychologie sociale et reconnaissance, deux lectures complémentaires</i>	<i>222</i>
A. Une réélaboration partielle dans l'approche de Honneth d'une dimension psychosociale ..	222
1. Pourquoi une lecture psychosociale à « dosage modéré » ?.....	222
2. Réflexions sur la réification dans l'approche de Honneth	227
3. Deux situations d'exclusion difficiles à élucider en tenant compte de l'approche de Honneth : estime de soi et « non-intentionnalité »	233
B. Une lecture psychosociale dans l'étude empirique de l'exclusion sociale en termes de non-reconnaissance : stratégies d'analyse	237
1. Les « théories » de l'attribution : la rencontre entre philosophie morale et psychologie sociale (première stratégie).....	237
a. Caractéristiques principales des théories de l'attribution	237
b. Apport potentiel des théories de l'attribution pour une étude de l'exclusion en termes de non-reconnaissance : situations d'estime de soi et de « non-intentionnalité »	249
2. La théorie de la dissonance cognitive	259
a. Caractéristiques principales de la théorie de la dissonance cognitive	259
b. Apport potentiel de la théorie de la dissonance cognitive pour une étude de l'exclusion en termes de non-reconnaissance : situations d'estime de soi et de « non-intentionnalité ».....	267

TRANSITION – ÉTUDE EMPIRIQUE DE L'EXCLUSION SOCIALE EN TERMES DE NON-RECONNAISSANCE EN PRIVILÉGIANT L'ÉTUDE DE CAS	275
CHAPITRE 4 – EXCLUSION SOCIALE ET NON-RECONNAISSANCE : UNE ÉTUDE DE CAS (PRÉSENTATION ET STRATÉGIE D'ANALYSE)	280
<i>I. Une étude de cas en Colombie : présentation générale</i>	<i>282</i>
A. Exclusion sociale en Colombie et à Bogotá	282
1. Le contexte colombien aujourd'hui	282
2. Bogotá : ville d'« accueil » de la population déplacée et scénario d'une population « exclue »	286
3. Politiques sociales en Colombie et à Bogotá : caractéristiques principales et normativité.....	290
B. Étude de cas : du <i>Cartucho</i> au quartier de Santafé	297
1. De la fin du <i>Cartucho</i> au projet 202	297
2. Le choix des acteurs : critères de sélection des deux populations	305
a. Les « nouveaux habitants »	308
b. Les « anciens habitants »	311
<i>II. Considérations générales et hypothèses de l'enquête</i>	<i>315</i>
A. Enquêter en milieu « difficile »	315
1. Approches « théoriquempiriques »	315
2. Une enquête « difficile » ?	319
B. Hypothèses principales et double objectif exploratoire	323
1. Premier objectif exploratoire : analyse empirique des attitudes de non-reconnaissance sur un terrain d'exclusion	324
2. Deuxième objectif exploratoire : étude de l'exclusion en termes de non-reconnaissance en considérant une lecture psychosociale à partir de deux situations précises	328
<i>III. Rapprochements sur le terrain : étude de la grille d'entretiens et méthodologie d'analyse.....</i>	<i>333</i>
A. Construction de la grille d'entretiens	333
1. Etape de préparation : analyse situationnelle des populations à partir des deux objectifs exploratoires (rappel)	333
2. Présentation des caractéristiques centrales de la grille : structure et questions afférentes...	336
B. Méthodologie d'analyse des entretiens	342
1. Analyse thématique ou horizontale	342
2. Analyse énonciative ou verticale	347
NOTE FINALE.....	352

PARTIE III	
ILLUSTRATION EMPIRIQUE D'UNE ETUDE DE L'EXCLUSION SOCIALE EN TERMES DE NON-RECONNAISSANCE	354
NOTE INTRODUCTIVE.....	355
CHAPITRE 5 – « INDICES » DE NON-RECONNAISSANCE ET ÉLÉMENTS DE LUTTE À PARTIR DE L'INTERACTION ENTRE ANCIENS ET NOUVEAUX HABITANTS	357
<i>I. Présentation thématique du contenu comme « indices » de non-reconnaissance : réflexions des anciens et des nouveaux habitants.....</i>	<i>359</i>
A. La parole des nouveaux habitants (Entretiens A' à T')	359
1. Le rejet et la peur	359
2. L'ignorance et la prétention	363
B. Le discours des anciens habitants (Entretiens A à T)	367
1. L'insécurité et l'apitoiement	367
2. L'agressivité et la dépendance	371
<i>II. Une exclusion vécue à travers des dénis de reconnaissance ? Mépris et réification « fictive » sur le terrain.....</i>	<i>376</i>
A. Des conditions éventuelles de réification « fictive » ?	376
1. La réification « fictive » comme « oubli »	377
2. La réification « fictive » comme « dénégation »	381
B. Des instants de mépris ?.....	385
1. Le mépris comme « négation » selon les trois sphères	385
2. Le mépris comme invisibilité et absence d'actes expressifs de reconnaissance	390
<i>III. Peut-on évoquer une « lutte sociale » entre anciens et nouveaux habitants (deuxième niveau) ?</i>	<i>394</i>
A. Du <i>Cartucho</i> aux foyers : les effets sur les populations d'une relocalisation incontrôlée (première phase)	395
1. La réaction des habitants des quartiers voisins	395
2. La réaction des habitants du <i>Cartucho</i>	399
B. L'expérience des foyers : le repositionnement des acteurs (deuxième phase)	403
1. La suite du conflit ? (quatre directions d'observation)	403
2. Analyse des éléments de confrontation et réponse aux questions	408
TRANSITION – D'UNE ANALYSE EMPIRIQUE DE L'EXCLUSION PAR LE BIAIS D'« INDICES » DE NON-RECONNAISSANCE À UNE LECTURE PSYCHOSOCIALE COMPLÉMENTAIRE	415

CHAPITRE 6 – EXCLUSION SOCIALE ET NON-RECONNAISSANCE : UNE LECTURE PSYCHOSOCIALE (SITUATIONS D’ESTIME DE SOI ET DE « NON-INTENTIONNALITÉ »)	418
<i>I. Analyse de situations d’estime de soi et de « non-intentionnalité » à partir des expériences des nouveaux et des anciens habitants</i>	421
A. Lorsque les nouveaux habitants préservent et défendent l’estime de soi	421
1. Le double positionnement de l’acteur : préservation et défense de l’estime de soi (première stratégie).....	422
2. Les attributions aux préjugés et le contrôle de l’estime de soi (deuxième stratégie)	427
B. Lorsque les anciens habitants sont à l’origine de situations d’exclusion : réflexions sur la « non-intentionnalité »	431
1. Catégoriser : émergence de stéréotypes et berceau de l’agressivité et de la méfiance ?	433
2. Sous-catégoriser : la permanence des stéréotypes, l’explication de l’apitoiement	437
<i>II. Absence de lutte pour la reconnaissance entre les deux populations à la lumière d’une lecture psychosociale</i>	442
A. Le repli des anciens habitants	442
1. Une recomposition situationnelle, un équilibre cognitif	443
2. Un monde juste : erreur fondamentale d’attribution et biais acteur-observateur	447
B. De la passivité à l’adaptation : le cas des nouveaux habitants	451
1. Les nouveaux s’adaptent à leur situation : réflexions sur l’attribution	452
2. Les nouveaux interagissent : réflexions sur la dissonance.....	456
<i>III. La reconnaissance d’après Honneth et la psychologie sociale : un terrain fertile ?</i>	461
A. Analyse des effets d’une lecture psychosociale pour une étude de l’exclusion en termes de non-reconnaissance (premier temps) : situations d’estime de soi et de « non-intentionnalité »	461
1. L’estime de soi face aux différentes formes de réification et de mépris	462
2. Stéréotypes et préjugés encadrés dans l’approche de Honneth : une explication des actes de « non-intentionnalité » ?	466
B. Analyse des effets d’une lecture psychosociale pour une étude de l’exclusion en termes de non-reconnaissance (deuxième temps) : absence de lutte pour la reconnaissance.....	471
1. Trois expériences concrètes de « luttes pour la reconnaissance »	471
2. Absence d’une lutte pour la reconnaissance : besoin de contrôle et atténuation d’une situation dissonante ?.....	476
NOTE FINALE	483
CONCLUSION	484
Illustration empirique d’une étude de l’exclusion sociale en termes de non-reconnaissance : vers un repositionnement théorique ?	485
Un paradoxe : conclure pour introduire	490
Récapitulatif et regard autocritique sur une analyse de l’exclusion en termes de non-reconnaissance	491
1. Evaluation de l’objectif principal de ce travail	492
2. Evaluation des objectifs secondaires de ce travail.....	497
Vers une étude intégrale du processus d’exclusion sociale : psychologie morale et reconnaissance	501

BIBLIOGRAPHIE THÉMATIQUE.....	504
I. EXCLUSION SOCIALE, POLITIQUES SOCIALES ET SOCIAL POLICY : CADRE GÉNÉRAL ET CONTEXTE LATINO-AMÉRICAIN ...	504
1) <i>Articles</i>	504
2) <i>Ouvrages</i>	508
3) <i>Autres sources</i>	510
II. CONTEXTE COLOMBIEN, EXCLUSION ET POLITIQUES SOCIALES EN COLOMBIE	511
1) <i>Articles</i>	511
2) <i>Ouvrages</i>	515
3) <i>Autres sources</i>	516
III. PSYCHOLOGIE MORALE, PSYCHOLOGIE POLITIQUE ET PSYCHOLOGIE SOCIALE	517
1) <i>Articles</i>	517
2) <i>Ouvrages</i>	522
IV. THÉORIE DE LA RECONNAISSANCE ET PHILOSOPHIE POLITIQUE (ET LECTURES ASSOCIÉES)	524
1) <i>Articles</i>	524
2) <i>Ouvrages</i>	531
V. SCIENCES SOCIALES ET MÉTHODOLOGIE	534
1) <i>Articles</i>	534
2) <i>Ouvrages</i>	536